Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 117 (2010)

Artikel: Le palais de Derrière la Tour à Avenches : bilan de trois siècles de recherches : chronologie, évolution architecturale, synthèse
Autor: Morel, Jacques / Bujard, Sophie / Castella, Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835796

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers d'Archéologie Romande 117
Aventicum XVI

Le palais de Derrière la Tour à Avenches

Volume 1

Bilan de trois siècles de recherches
Chronologie, évolution architecturale, synthèse

Jacques Morel

Avec des contributions de

Sophie Bujard, Daniel Castella, Michel E. Fuchs et Denis Weidmann

et la collaboration de

Heidi Amrein, Pierre André et Anne de Pury-Gysel

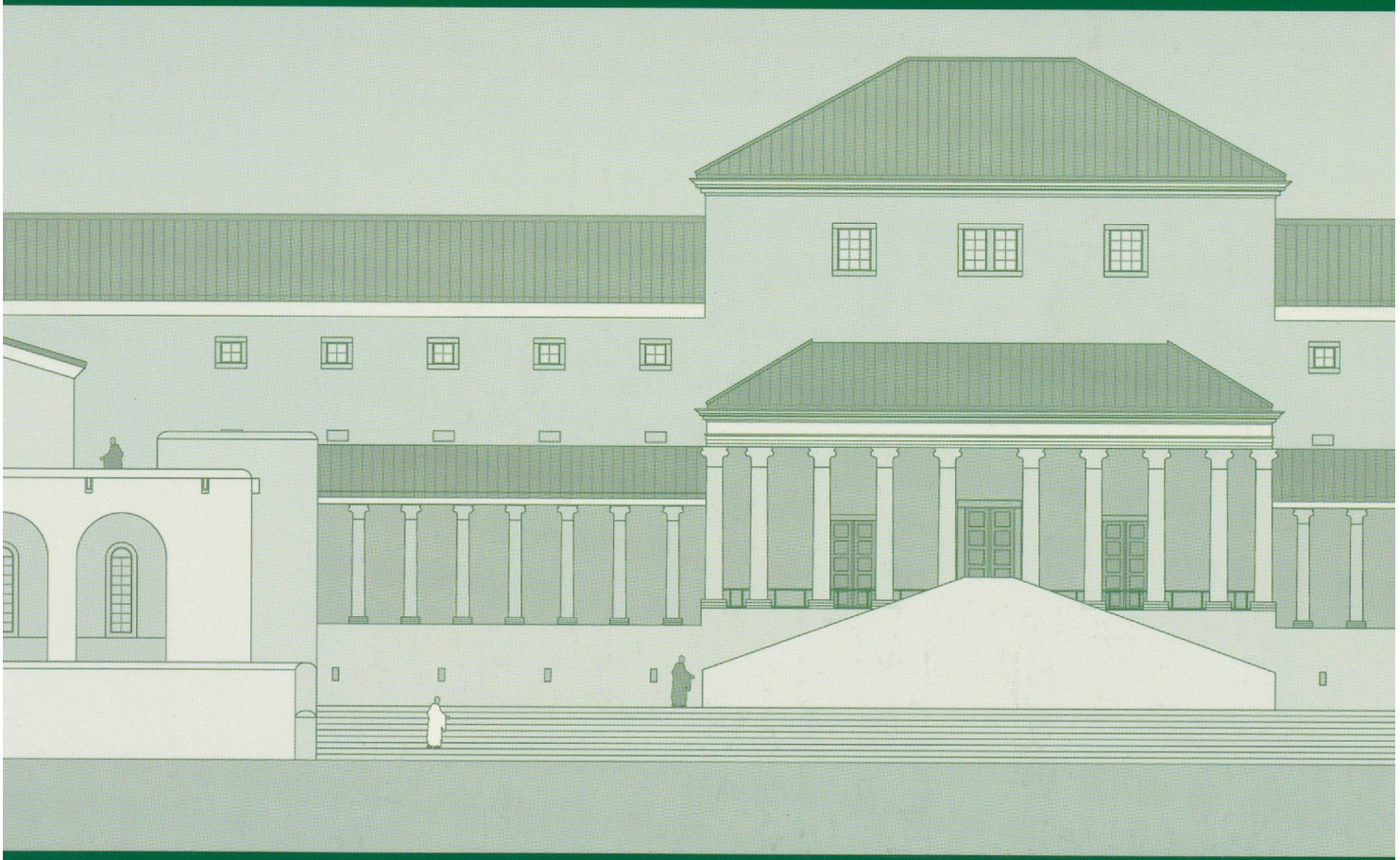

Lausanne 2010



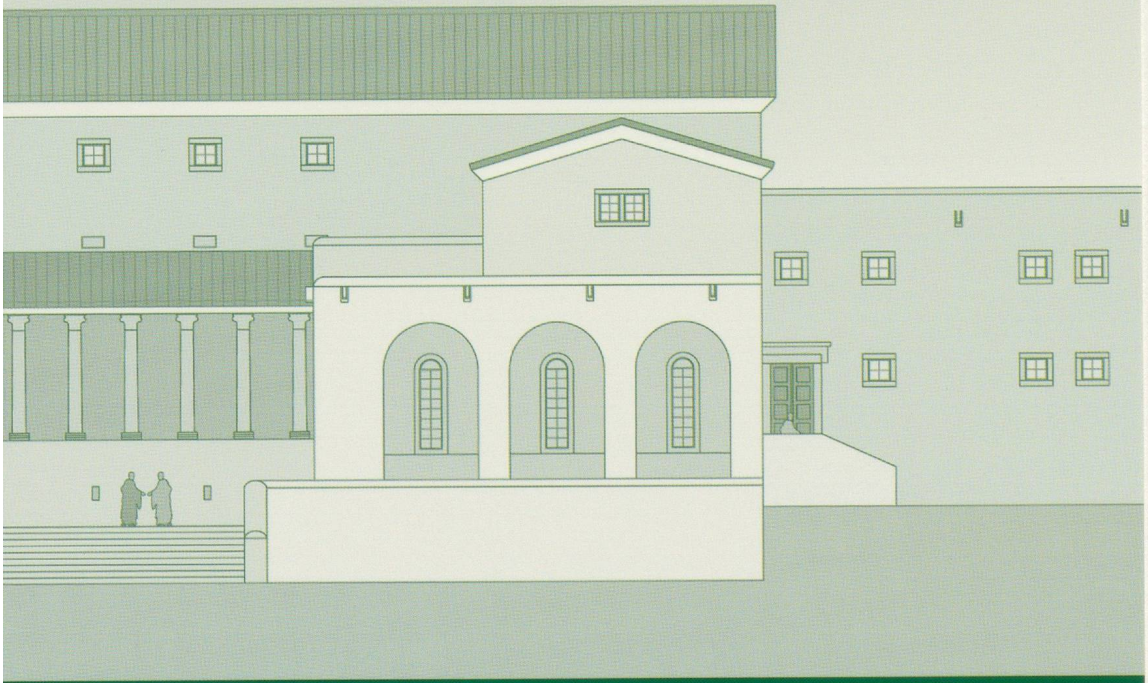

Le palais de Derrière la Tour à Avenches

Volume 1

Bilan de trois siècles de recherches
Chronologie, évolution architecturale, synthèse

Ouvrage publié avec le soutien des institutions suivantes:

ASSOCIATION PRO AVENTICO

FONDATION PRO AVENTICO

ÉTAT DE VAUD,
SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES
MUSÉE ROMAIN D'AVENCHES

LOTERIE ROMANDE

Avec le soutien de la Loterie Romande

Images de couverture

Façade nord du palais de Derrière la Tour *au début du IIIe s. ap. J.-C.*

Dessin Pierre André, Lyon, Éric Soutter, Archéodunum SA, Daniel Castella et Jean-Paul Dal Bianco, Site et Musée romains d'Avenches.

Page 1, rabat:
Avenches, Derrière la Tour. *L'aile thermale du palais en cours de fouille.*

Photo Site et Musée romains d'Avenches.

Page 4:
Incrustation de la modélisation du palais de Derrière la Tour *dans le paysage contemporain.*

Modélisation numérique Laurent Francey; photo Site et Musée romains d'Avenches.

Page 4, rabat:
Avenches, Derrière la Tour. *Dégagement des vestiges du* triclinium *d'été.*

Photo Site et Musée romains d'Avenches.

Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Volume 1.
Bilan de trois siècles de recherches – Chronologie, évolution architecturale, synthèse

Jacques Morel†,

Avec des contributions de Sophie Bujard, Daniel Castella, Michel E. Fuchs et Denis Weidmann

et la collaboration de Heidi Amrein, Pierre André et Anne de Pury-Gysel

Cahier d'Archéologie Romande 117
Aventicum XVI

Les commandes d'ouvrages peuvent être adressées à

Cahiers d'Archéologie Romande
Palais de Rumine
Pl. de la Riponne 6
CH–1005 Lausanne

Tous les droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation réservés pour tous les pays
© 2010 by Cahiers d'Archéologie Romande

ISBN 978-2–88028–117–2
ISSN 1021–1713

Mise en page, prépresse
Daniel Castella

Impression
Swissprinters IRL, Renens

Cahiers d'Archéologie Romande 117
Aventicum XVI

Le palais de Derrière la Tour à Avenches

Volume 1

Bilan de trois siècles de recherches
Chronologie, évolution architecturale, synthèse

Jacques Morel

Avec des contributions de

Sophie Bujard
Daniel Castella
Michel E. Fuchs
Denis Weidmann

et la collaboration de

Heidi Amrein
Pierre André
Anne de Pury-Gysel

Lausanne 2010

Préface

Anne de Pury-Gysel



Jacques Morel (1954-2006).

Après tant d'années de travail, tant d'obstacles surmontés, tant d'efforts consentis, nous tenons enfin entre nos mains la publication définitive des fouilles du palais de *Derrière la Tour*: un ouvrage dense, fort de ses deux volumes, une somme qui fera date. Pour toute l'équipe d'*Aventicum*, c'est bien sûr un moment de satisfaction profonde et de soulagement immense, car l'enquête a été menée à son terme et la récolte a été engrangée. Mais c'est aussi un moment de gravité et d'émotion contenue, tant est présent à notre esprit le souvenir de Jacques Morel, l'auteur principal de l'ouvrage. Jacques fut emporté par une crise cardiaque le 19 septembre 2006. Rien ne viendra combler notre tristesse de ne plus l'avoir parmi nous en ce jour où nous présentons enfin ce qui, avant d'être le produit d'un effort collectif considérable, aura été le fruit de sa passion personnelle.

Dès mon arrivée à Avenches au début de 1995, j'avais pris connaissance des résultats déjà fort substantiels des fouilles menées à cet endroit entre 1989 et 1991. Les vestiges d'une demeure d'*Aventicum* avaient été mis au jour, pour être détruits presque aussitôt afin de permettre l'implantation de plusieurs immeubles dans le secteur de la rue du Pavé. Mais c'est Jacques Morel qui très vite avait établi le lien entre ces découvertes et quelques trouvailles beaucoup plus anciennes, probablement issues du même contexte: le relief de la Louve capitoline et, surtout, la mosaïque monumentale (12 x 18 m) représentant le mythe de Bacchus et Ariane. Cette mosaïque, aujourd'hui perdue, est connue par des dessins du XVIIIe siècle. La proposition de Jacques Morel de poursuivre cette investigation et d'en constituer le dossier complet fut donc acceptée en 1991 aussi bien par l'archéologue cantonal, M. Denis Weidmann, que par le directeur du Musée romain, M. Hans Bögli.

Les obstacles furent nombreux et d'ordre très divers. Sur un site aussi vaste et aussi complexe que celui d'Avenches, le manque de ressources humaines et de temps disponible est un problème constant. Il existe, par la force des choses, une rivalité des priorités, car toute intervention d'urgence se fait presque nécessairement au détriment de la poursuite des travaux de longue haleine. Aussi, les chercheurs assignés au projet du palais de *Derrière la Tour* étaient le plus souvent non les collaborateurs réguliers, requis par les interventions urgentes, mais des spécialistes travaillant sur mandat, et la durée de leur engagement dépendait toujours de l'état du budget annuel de la Fondation Pro Aventico. Par ailleurs, la concertation entre les spécialistes et la direction du projet ne fut pas toujours facile.

Jacques Morel lui-même fut le premier à souffrir de cette situation, d'autant plus que le rythme des interventions archéologiques sur l'ensemble du domaine fut très intense entre 1995 et 2006. En tant que responsable des fouilles, il était sollicité sur tous les fronts, et il ne disposait pas du temps nécessaire pour la mise en ordre et l'étude systématique des fouilles du palais de *Derrière la Tour*. Une seule fois, pour une durée de quelques mois, il fut possible de le libérer de sa tâche générale afin qu'il puisse se consacrer exclusivement à l'étude du dossier du palais. Mais à deux reprises dans les années suivantes, il fallut même interrompre totalement l'étude du palais pour donner la priorité à d'autres dossiers importants, d'abord celui des

fouilles de *Conches-Dessous* (*insulae* 12/18), conduites à partir de 1985 et finalement publiées en 2002, ensuite celui des sanctuaires d'*Aventicum*, un dossier repris en vue du colloque international tenu à Avenches en novembre 2006, et dont les Actes furent publiés en 2008. Là encore, il s'agissait d'une thématique qui tenait beaucoup à cœur à Jacques Morel.

Rétrospectivement, il faut bien avouer que les retards dans l'avancement de l'étude du palais de *Derrière la Tour* ne nous ont pas valu que des inconvénients. S'il était difficile de connecter entre elles les nombreuses études de détail sur les types variés de mobilier, menées par des chercheurs différents, sur des emplacements non contigus et achevées à des moments distincts, cette longue durée permit aussi de faire l'expérience d'une décantation de la matière et d'une maturation des perspectives. Il devint possible d'intégrer, même tardivement, des thèmes initialement non prévus. Et tout cela pour faire émerger en fin de parcours – le lecteur en jugera – l'image de ce palais urbain exceptionnel, pour en appréhender l'ambition, en retracer l'évolution architecturale, voire pour faire la connaissance de certains de ses propriétaires.

Jacques Morel était un archéologue de terrain exceptionnel, non seulement par sa grande expérience et sa capacité d'enthousiasme, mais aussi par son sens de l'interprétation et par son intuition toujours en éveil, intuition qui souvent se révélait fondée! Il était maître pour concevoir des stratégies efficaces: comment obtenir un résultat optimal avec des moyens limités. Je me rappelle encore la découverte du *triclinium* d'été du palais, en 1995, résultat d'un modeste sondage programmé sur notre propre terrain de la rue du Pavé 4. Cette intervention avait été décidée à la suite d'une longue discussion au cours de laquelle Jacques Morel avait su me persuader qu'un sondage en ce lieu précis fournirait la preuve architecturale d'un plan basé sur un axe de symétrie. Sa vision logique s'avéra parfaitement conforme à la réalité.

Un mérite non moins grand revient à Daniel Castella. Bien avant le décès de Jacques Morel, Daniel Castella avait été mandaté pour épauler le directeur du projet dans divers secteurs. Si la publication du palais a pu être achevée, c'est à lui désormais que nous le devons. Organisateur et éditeur hors pair, Daniel Castella a réussi, par l'énergie qu'il sait mobiliser et insuffler, par sa maîtrise des dossiers scientifiques, souvent aussi par sa patience et son tempérament conciliant, à orchestrer et mener à son terme ce grand projet collectif dont nous saisissons aujourd'hui le produit concret.

Notre reconnaissance s'étend aussi, et cela va presque sans dire, à tous les auteurs qui ont apporté leur pierre à l'édifice. Le lecteur en découvrira la richesse au fil des pages. Nos remerciements s'adressent enfin – et cela mérite d'être dit avec une emphase toute particulière – aux diverses institutions publiques ou privées qui par leur soutien et leur générosité ont rendu possible la publication de ces recherches. Grâce à leur engagement, quiconque le souhaite pourra s'informer en profondeur sur un des joyaux architecturaux de l'*Aventicum* romaine, libre à lui de se projeter dans cette antique capitale des Helvètes, disparue certes mais dont nous continuons à fouler le sol.

Sommaire du volume 1

Avant-propos ..... **p. 9**

Introduction ..... **p. 13**

I Historique des recherches ..... **p. 17**
1704-2004: un bilan de trois siècles de fouilles p. 17
L'acquis des fouilles anciennes p. 17
Le XVIIIe siècle ou l'histoire mouvementée d'une mosaïque p. 17
Reprise des fouilles du XIXe siècle et découverte du relief «de la Louve» p. 26
Les recherches du XXe siècle: de découvertes en redécouvertes p. 29
L'apport des nouvelles données p. 34
De la fouille de sauvetage aux recherches programmées p. 34
Les ultimes et précieux compléments de 2003-2004 p. 37
Les récentes investigations aux alentours du palais p. 41

II L'étude et ses limites ..... **p. 43**
Les lacunes persistantes de la documentation ancienne p. 43
Avatars stratigraphiques et chronologiques p. 44
Principes descriptifs p. 45
Problèmes de terminologie p. 46
Évolution chronologique et architecturale p. 46

III La première fréquentation du site ..... **p. 49**
État 1: fin du Ier siècle av. J.-C. - début du Ier siècle ap. J.-C.
Les traces éparses d'une occupation disparate p. 49
Datation p. 50

IV La zone artisanale du secteur Est ..... **p. 53**
État 2: milieu du Ier - fin Ier/début du IIe siècle ap. J.-C.
L'atelier de verriers et les bâtiments annexes p. 54
Les structures de l'atelier de verriers p. 57
Le dépotoir des verriers St 123 p. 63
La canalisation orientale p. 65
Les installations de la terrasse supérieure p. 67
Datation p. 69

V La résidence primitive occidentale ..... **p. 71**
État 2: milieu du Ier - début du IIe siècle ap. J.-C.
Environnement et implantation p. 72
Organisation d'ensemble p. 73
Le corps principal A p. 75
La galerie-portique de façade nord p. 81
Les pavillons d'angle B-B' p. 84
Le quartier d'entrée nord C p. 92
Les aménagements de la terrasse supérieure p. 94
Datation p. 98

VI Extensions et transformations du complexe résidentiel ..... **p. 99**
État 3: IIe siècle ap. J.-C.
Nouvelle organisation d'ensemble p. 100
Le grand péristyle D *(avec la collab. de Michel E. Fuchs et Sophie Bujard)* p. 102
Le pavillon à abside méridional F *(avec la collab. de Michel E. Fuchs et Sophie Bujard)* p. 111
L'aile orientale G p. 126
L'aile occidentale G' p. 130

Les accès latéraux p. 131
Les annexes H-H' du corps principal p. 132
La petite annexe I du pavillon d'angle B p. 134
Remodelage du quartier d'entrée nord C p. 136
Transformations à l'intérieur des corps de façade p. 137
Une destruction partielle par incendie p. 140
Datation p. 143

VII Les mutations du secteur Est ..... p. 145
État 3: IIe siècle ap. J.-C.
Installations à caractère domestique p. 146
Assainissement de la zone du dépotoir des verriers p. 146
Les constructions légères de la terrasse inférieure p. 147
Les structures de la terrasse supérieure p. 147
Datation p. 148

VIII Édification de l'ensemble palatial ..... p. 151
État 4A: IIIe siècle ap. J.-C.
Organisation d'ensemble p. 151
Reconstruction des corps de façade du noyau primitif p. 156
Transformations du corps principal A p. 160
L'annexe thermale H' p. 166
L'aile occidentale G' p. 166
Le péristyle D p. 168
L'aile orientale G p. 169
Le corps annexe J p. 170
Le bâtiment d'angle méridional R p. 174
La cour O et son bâtiment central S p. 178
L'aile de liaison longitudinale K p. 181
Les aménagements de la cour-jardin nord T p. 189
L'aile thermale LM p. 191
L'espace de transition oriental V p. 219
Datation p. 221

IX Transformations et rénovations locales ..... p. 223
État 4B: première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.
L'édifice résidentiel occidental p. 223
Le complexe architectural oriental p. 226
Datation p. 228

X Ultimes réfections et abandon de l'aile thermale ..... p. 231
État 4C: premier quart - troisième quart du IIIe siècle ap. J.-C.
La cour de service p. 231
Les locaux utilitaires inférieurs p. 232
Désaffectation du *balneum* p. 232
Datation p. 233

XI Témoignages épars de réoccupations partielles ..... p. 235
État 5: après 270 - VIe siècle (?) ap. J.-C.
L'installation au pied du *balneum* p. 235
Les vestiges disparates autour du péristyle D p. 236
Les restes de deux squelettes humains p. 239
Le problème de l'abandon du palais et de la survie du site p. 241

XII Questions, parallèles, interprétations et restitutions ..... p. 245
Parallèles architecturaux p. 245
Particularités aventiciennes p. 253
Le palais et l'*insula* 7: plus qu'une simple liaison? p. 254
Signa Imperii Romani p. 254
Réflexions sur les propriétaires et les hôtes du palais p. 259
L'agencement du palais et son cadre de vie p. 260
Tentatives de restitution architecturale *(Daniel Castella)* p. 264

XIII Conclusion ..... p. 283

Résumé ..... p. 285

Zusammenfassung ..... p. 287

Bibliographie ..... p. 289

Annexes I-III Tableau des structures (St), des murs (M) et des locaux (L) p. 297

Crédit des illustrations p. 305

Avant-propos

Au cours de ces vingt dernières années, la cité avenchoise a connu un développement urbanistique considérable qui a engendré bon nombre de fouilles et de découvertes significatives pour la connaissance de l'urbanisme antique d'*Aventicum* et de sa parure monumentale. Cette période, à la fois faste et intense pour les archéologues, débuta par un tir groupé de projets immobiliers sur le versant nord de la colline de la ville, touchant de plein fouet les sites contigus de l'*insula* 7 et du palais de *Derrière la Tour*. La riposte archéologique consista alors dans la programmation de plusieurs campagnes de fouilles préventives et de sondages de contrôle qui s'échelonnèrent entre 1989 et 2004. Ces investigations ont progressivement révélé l'ampleur du complexe palatial, précisant ainsi le cadre dans lequel s'inscrivait la fameuse mosaïque de Bacchus et Ariane qui, découverte à l'aube du XVIIIe siècle, connut jadis un destin funeste.

Placées sous l'égide de la Fondation Pro Aventico et de la Section Archéologie Cantonale du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie de l'Etat de Vaud (aujourd'hui Service Immeubles, Patrimoine et Logistique), qui en ont assumé la charge financière, ces recherches aboutissent aujourd'hui à l'établissement d'une nouvelle synthèse des données acquises au cours des trois derniers siècles sur le site du palais de *Derrière la Tour*.

Il convient en premier lieu de citer les personnes qui ont pris part aux récentes recherches, ou qui ont apporté leur soutien, et sans lesquelles cette entreprise de longue haleine n'aurait pu être menée à bien:

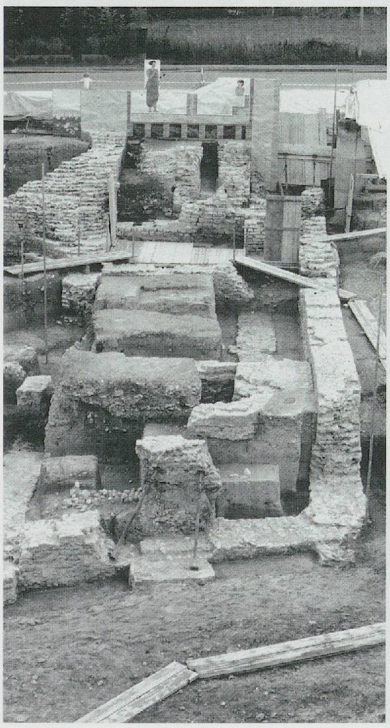

Denis Weidmann, ancien archéologue cantonal, Section Archéologie Cantonale du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud,

Hans Bögli, ancien directeur-conservateur du Musée romain d'Avenches,

Anne de Pury-Gysel, directrice du Site et du Musée romains d'Avenches,

Daniel Paunier, professeur émérite d'archéologie provinciale romaine de l'Université de Lausanne, expert de la Commission fédérale des monuments historiques.

Au cours des diverses investigations, les collaborateurs de la Fondation Pro Aventico, Pierre Blanc, archéologue, Christian Chevalley, technicien de fouilles, et Jean-Paul Dal Bianco, dessinateur, assurèrent l'essentiel de la documentation graphique, photographique et topographique.

Les chercheurs de la Fondation Pro Aventico ont pu s'adjoindre les services d'une quarantaine de fouilleurs, étudiants et archéologues qui se sont succédé sur les différents chantiers: Annette Combe, Christine Fornerod, Laurence Freymond, Anne-Marie Larghi, Isabelle Mamboury, Laurence Margairaz Dewarrat, Catherine May Castella, Anna Mazur, Catherine Meystre Mombellet, Catherine Morel Faust, Dominique Tuor-Clerc et Madeleine Villevet, ainsi que Gregory Baer, Michaël Collaud, Serafim Couto, Oliver et Sébastien Faust, Laurent Francey, Yodrick Franel, Pascal Friedemann, Boris Guignet, Olivier Haener, Guy Jaquenod, Kenan Junuzi, Vincent Légeret, Pierre Leibundgut, Dario Leo, Bernard Lüthi, Krzystof Mazur, Martial Meystre, Benjamin Manzatto, Liberale Maroelli†, Lionel Nicod, Xavier Orsini, Olivier Pauchard, Raphaël Pedrucci, Henri Revelly, Bernard Roy, Édouard Rubin, Marco Schneiter, Bruno Seitz, Vital Simonet, Gianluca Vietti et Albert Widmann.

Les travaux de creusement mécanique ont été réalisés par les entreprises René Comune SA (Avenches), Humbert Cotting SA (Marly), JPF Construction SA (Farvagny), Jean-Daniel Mueller SA (Courgevaux) et Michel Righetti SA (Avenches). Le personnel de l'entreprise René Comune SA (Avenches) a également prêté main forte aux fouilleurs à plusieurs reprises.

L'ensemble des collaborateurs de la Fondation Pro Aventico fut mobilisé à l'occasion de deux journées «portes ouvertes», les 16 juin 1990 et 11 novembre 1995, au cours desquelles près de deux mille visiteurs purent avoir, au travers des vestiges présentés, une vision éphémère de la splendeur passée du balnéaire et du *triclinium* du palais, avant la destruction partielle du premier et le réenfouissement du second.

Les travaux de restauration et de mise en valeur des vestiges préservés de l'aile thermale et des contreforts du palais ont été réalisés par l'entreprise Amex SA (Domdidier), sous la direction de Philippe Bridel, responsable des monuments auprès de la Fondation Pro Aventico.

Le lavage et le conditionnement de la très grande quantité de matériel archéologique récolté ont été en grande partie accomplis par Mary-Lise Verdon, avec l'aide occasionnelle de Nadia Misseroni, Marie Poncet, Sibylle Reymond et Aurélie Tuor.

La multitude d'objets nécessitant restauration a été remise aux bons soins des conservateurs-restaurateurs du Musée romain d'Avenches, Vreni Fischbacher, André Glauser, Jeannette Jakob et Myriam Krieg. Ceux-ci furent également mis à contribution, en compagnie de leurs collaborateurs, Andrea Schwarz et Alain Wagner, pour le prélèvement des fours de verriers, du lapidaire et de pans de décor mural.

La mise au net des documents de fouille a été assurée par Anne-Marie Larghi et Jean-Paul Dal Bianco, en collaboration avec Éric Soutter, du bureau Archéodunum SA, à Gollion, mandaté pour la numérisation des plans archéologiques, les dessins de synthèse et les restitutions architecturales. Ces dernières ont été réalisées sur la base d'esquisses établies par Pierre André, avec le concours ultérieur de Daniel Castella; celles du décor mural, issues des travaux de Michel E. Fuchs et de Sophie Bujard, sont l'œuvre de Christian Chevalley et de Laurent Francey. Les dessins d'objets sont dus à Heidi Amrein, Madeleine Aubert-Bornand, Mireille Gerber, Eva Gutscher, Iwona Jaworowska, Liberale Maroelli†, Cécile Matthey, Catherine Mettraux, Marie-France Meylan Krause et Esther Schmid. Ceux des éléments sculptés sont l'œuvre de Regula Jordi, tandis que les pièces du lapidaire ont été relevées par Laurent Francey, Ariane Pantet et Eva Gutscher.





Divers travaux graphiques ont en outre été réalisés par Hugo Amoroso et Laurent Francey.

L'établissement de cette synthèse a nécessité le concours de nombreux chercheurs, auteurs pour la plupart de contributions qui complètent la présentation des données de fouille: Heidi Amrein (verre), Sophie Bujard (peinture murale), Sophie Delbarre-Bärtschi (mosaïques), Regula Frei-Stolba (épigraphie), Suzanne Frey-Kupper (monnaies), Anne de Pury-Gysel (verre et orgue), Marie-France Meylan Krause (céramique), Catherine Meystre Mombellet (métal, os/corne) et Corinne Morier-Genoud (éléments de placages); Pierre André (restitutions architecturales), Martin Bossert (éléments sculptés), Philippe Bridel (blocs d'architecture), Michel E. Fuchs (peinture murale), Friedrich Jakob (orgue), Franz E. Koenig† (monnaies), Serge Rebetez (mosaïques) et Françoise et Christian Simon† (anthropologie). Ces chercheurs ont bénéficé du concours de Michel Aberson (épigraphie), Maryse Blet-Lemarquand (numismatique), Vera Hubert (orgue), Katja Hunger (orgue), Markus Leuthard (orgue), Hans Lieb (épigraphie) et Alexander C. Voûte (orgue).

La coordination générale de la publication a été placée sous l'égide d'Anne de Pury-Gysel, qui a relayé à cette tâche Hans Bögli. Elle a a également pris à cœur son rôle de responsable d'édition au sein de la commission scientifique de la Fondation Pro Aventico, présidée par Pierre Ducrey, professeur émérite d'histoire ancienne à l'Université de Lausanne. Armand Desbat, directeur de recherches au CNRS et membre de la commission scientifique de la Fondation Pro Aventico, a été chargé de la relecture du manuscrit. À partir de 2001, les travaux d'édition et de coordination de la publication ont été confiés à Daniel Castella. La relecture finale a été assurée par Pierre Blanc, responsable des fouilles d'Avenches, avec le concours d'Aline Andrey.

Le soussigné tient ici à remercier chaleureusement l'ensemble des fouilleurs qui ont enduré le rythme soutenu des fouilles et les vicissitudes climatiques du pays broyard, ainsi que tous ceux qui l'ont secondé dans son travail, plus particulièrement Christian Chevalley et Jean-Paul Dal Bianco, fouilleurs de la première heure que l'on retrouve étroitement associés à l'élaboration et à la présentation de ces résultats.

Jacques Morel

Introduction

«Donnez-moi des nouvelles données...»
Alain Bashung, *À perte de vue*

Aventicum, sa plaine, sa colline...

L'ancienne capitale de cité de l'Helvétie romaine occupe une situation géographique de choix sur le Plateau suisse. Située sur l'axe naturel et routier reliant le bassin lémanique au Rhin (fig. 1), elle bénéficiait de surcroît de la proximité du lac de Morat qui lui donnait accès aux plans et cours d'eau navigables. La cité romaine, son centre administratif et sa soixantaine de quartiers en damier se sont développés, entre l'époque augustéenne et le milieu du IIIe siècle, dans une large plaine limitée au sud-ouest par une colline isolée sur laquelle s'établira la ville médiévale. Cette éminence faisait auparavant partie du territoire urbain romain. Son flanc ouest jouxtait alors le mur d'enceinte édifié à la période flavienne à la suite de l'élévation de la cité au rang de colonie, tandis que le versant opposé, côté ville, a accueilli l'amphithéâtre (fig. 2).

Jusqu'à présent, les recherches ponctuelles au sommet de cette colline n'ont livré aucune trace tangible d'occupation romaine et pré-romaine, en dépit d'une surveillance archéologique accrue des travaux de génie civil et de transformations des caves. Sans doute les témoins de ces occupations ont-ils été occultés par l'urbanisme médiéval, puis moderne qui s'y est superposé.

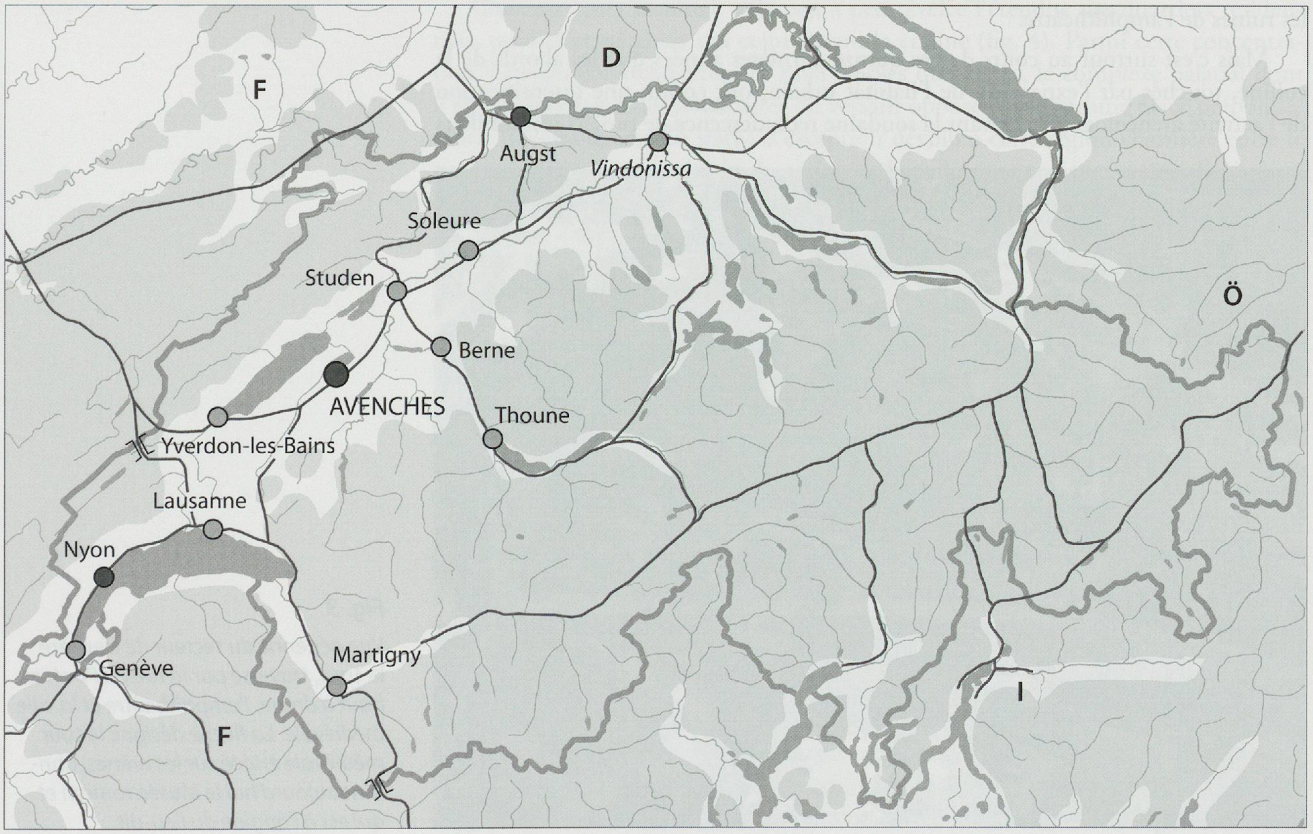

Fig. 1
Carte de la Suisse, avec situation des colonies (en gris foncé) et de quelques agglomérations antiques du Plateau et de Suisse occidentale (en gris clair). Figurent également les principaux axes du réseau routier.

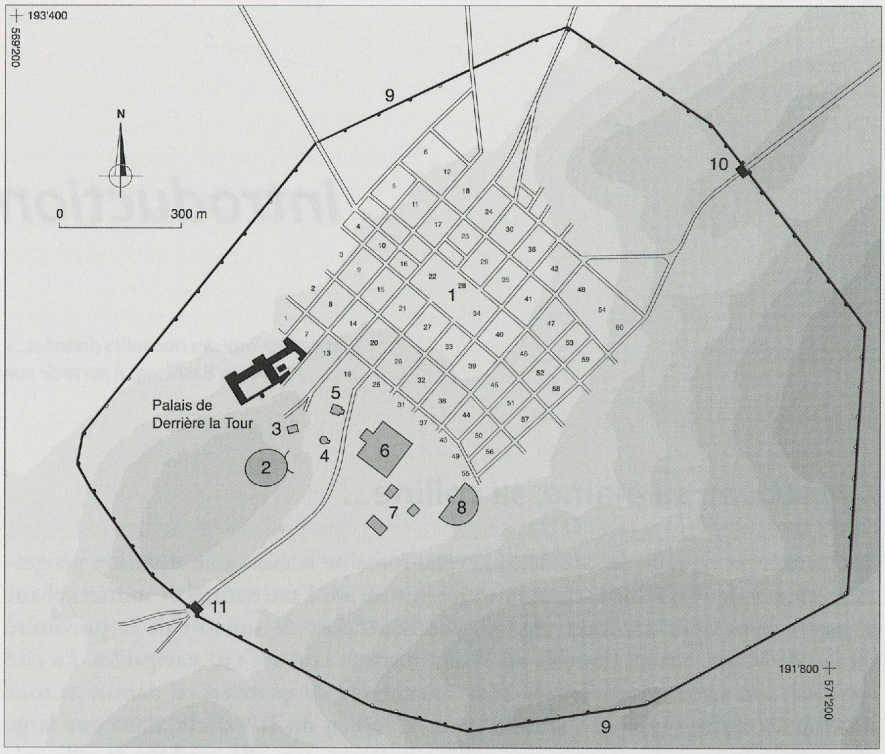

Fig. 2

*Plan schématique d'*Aventicum, *avec situation des principaux monuments et de l'ensemble de* Derrière la Tour.

1 forum
2 *amphithéâtre*
3 *temple de* Derrière la Tour
4 *temple rond*
5 *temple de la* Grange des Dîmes
6 *sanctuaire du* Cigognier
7 *sanctuaire du* Lavoëx
8 *théâtre*
9 *mur d'enceinte*
10 *porte de l'Est*
11 *porte de l'Ouest*

...et ses coteaux,...

Il en va tout autrement pour les terrasses du versant nord-est en aval de l'amphithéâtre (fig. 3); longtemps occupés par des champs et des vergers, ces terrains avaient déjà par le passé laissé entrevoir la richesse archéologique de leur sous-sol à l'occasion de fouilles sporadiques. Les plus anciennement recensées remontent au début du XVIIIe siècle et marquent, avec la découverte de la fameuse mosaïque de Bacchus et Ariane, le début de la longue histoire du site de *Derrière la Tour*, un toponyme qui fait référence à la tour médiévale érigée au XIe siècle un peu plus haut sur la colline, sur les ruines de l'amphithéâtre.

Mais c'est surtout au cours de ces quinze dernières années que les abords de la colline, touchés par l'expansion de l'habitat urbain, ont connu une intensification de l'activité archéologique. Devant la soudaine recrudescence de projets immobiliers



Fig. 3

Vue aérienne du secteur de Derrière la Tour, *traversé par la rue du Pavé; en haut à droite, l'amphithéâtre et la ville médiévale. La flèche désigne la tour médiévale érigée sur les arènes, abritant aujourd'hui le Musée romain et qui est à l'origine du lieu-dit.*

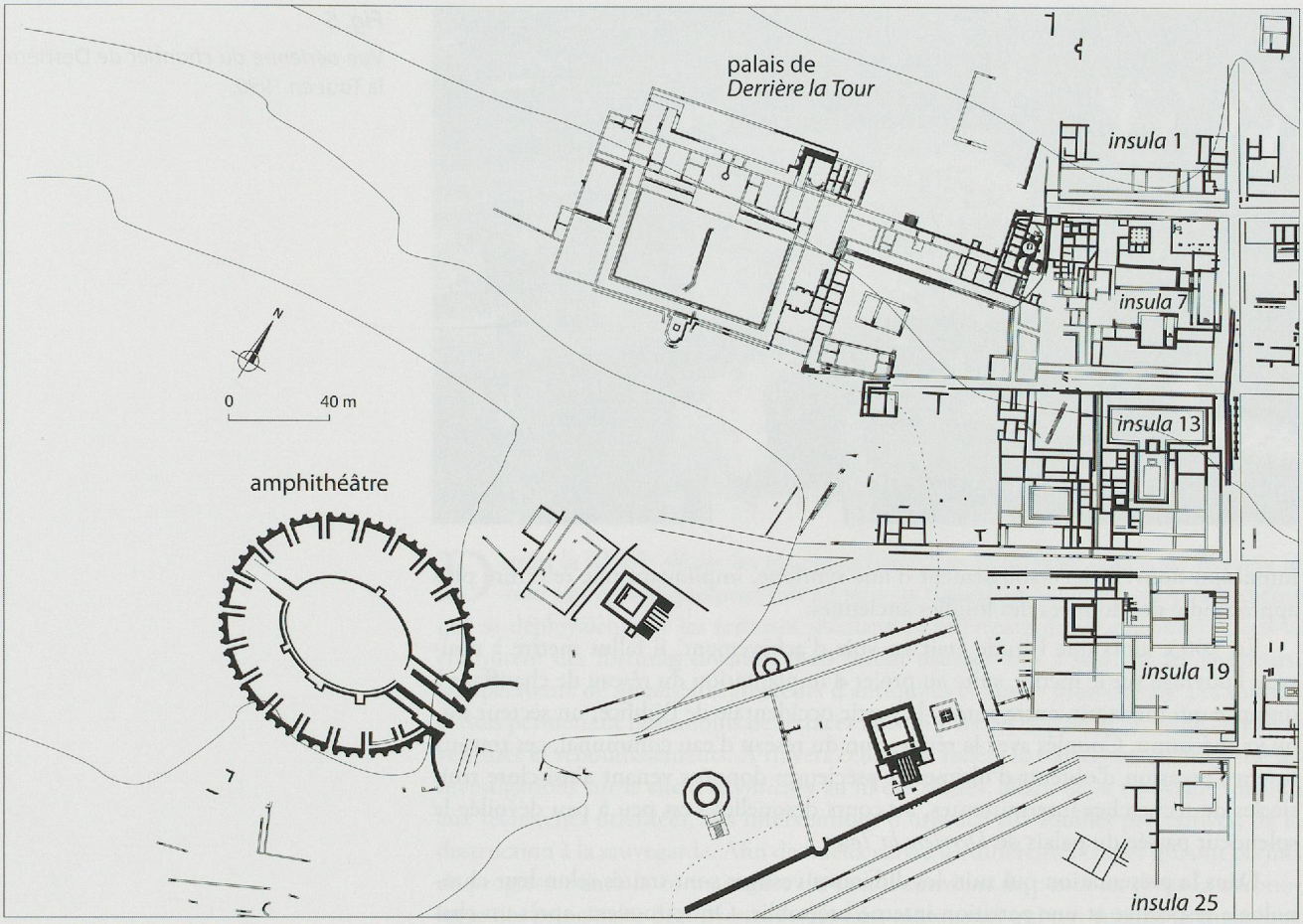

Fig. 4
*Extrait du plan archéologique d'*Aventicum, *avec situation de l'ensemble* Derrière la Tour.

d'envergure sur plusieurs parcelles attenantes, la Fondation Pro Aventico et la section Archéologie Cantonale ont en effet dû concentrer leurs efforts pour mettre à chaque fois sur pied d'importants programmes de fouilles préventives. Ces travaux aboutirent à l'exploration de plus de deux hectares, en anticipation des futures constructions.

Chantier après chantier, s'est peu à peu révélée l'étendue des quartiers résidentiels, publics et religieux qui ceinturaient la colline (fig. 4). Parmi cette concentration d'ensembles architecturaux aussi amples que variés, le complexe palatial dont il est ici question et les sanctuaires du versant opposé occupent une place prépondérante: ils témoignent du statut d'exception dévolu à cette région charnière entre le tissu urbain de la plaine et les hauteurs de la colline, quand bien même l'existence d'édifices antiques n'y est toujours pas certifiée.

...son palais et ses fouilles

Le présent ouvrage est donc consacré aux résultats des investigations qui touchèrent, entre 1989 et 2004, le palais de *Derrière la Tour*. Aux fouilles programmées qui, en 1989 et 1990, devancèrent la construction de plusieurs immeubles (fig. 5), succéda une première phase d'élaboration de l'imposante masse de documentation de terrain accumulée. Celle-ci se rapportait pour l'essentiel aux vestiges architecturaux des différentes phases de développement de la portion aval du palais et de l'*insula* 7 adjacente, ainsi qu'aux installations d'un atelier de verriers du milieu du Ier siècle ap. J.-C., principal témoin des premières occupations disparates du coteau. Maintes fois interrompu par l'urgence des fouilles en d'autres endroits de la ville romaine, ce travail finit par déboucher, en 1995, sur la mise en place d'un programme de recherches orientées. La vingtaine de sondages de contrôle ouverts dans différentes zones non menacées du site de *Derrière la Tour* permit de rassembler plusieurs pièces maîtresses manquant au puzzle archéologique d'un édifice à l'ampleur exceptionnelle. Au terme de cette opération pouvait alors commencer l'approche architecturale de l'ensemble; ces résultats donnaient également une



Fig. 5
Vue aérienne du chantier de Derrière la Tour *en 1990.*

impulsion nouvelle à l'établissement d'une synthèse, impliquant une relecture plus approfondie des données des fouilles anciennes.

En 2003, alors que l'étude était en voie d'achèvement, il fallut mettre à nouveau l'ouvrage sur le métier, suite au projet d'implantation du réseau de chauffage à distance qui menaçait, entre autres, la partie occidentale de l'édifice, un secteur jusqu'ici méconnu. Couplés avec la rénovation du réseau d'eau communal, ces travaux furent l'occasion d'obtenir d'ultimes et précieuses données venant ainsi clore trois siècles de recherches intermittentes, au cours desquelles s'est peu à peu dévoilée la splendeur passée du palais de *Derrière la Tour*.

Dans la présentation qui suit, les différents vestiges sont traités selon leur chronologie respective et une partition interne préétablie. On retrouvera, après un chapitre consacré à l'historique des recherches, les éléments des fouilles anciennes discutés et intégrés au commentaire des unités spatiales et architecturales que nous avons pu définir et auxquelles ils se rattachent. La synthèse des données du terrain laisse entrevoir la genèse d'un édifice bien particulier qui renvoie à la fois à des exemples de *villae* suburbaines et à des ensembles palatiaux. Dans la partie conclusive sont abordées les questions de la destination du palais, de l'identité de ses propriétaires et de la relation ambiguë de cet ensemble avec le complexe de l'*insula* 7.

Le deuxième volet de cette publication comprend plusieurs contributions consacrées au mobilier recueilli, ainsi qu'aux éléments de construction et d'ornementation de la résidence. Celles-ci viennent judicieusement compléter les restitutions architecturales proposées en fin de volume.

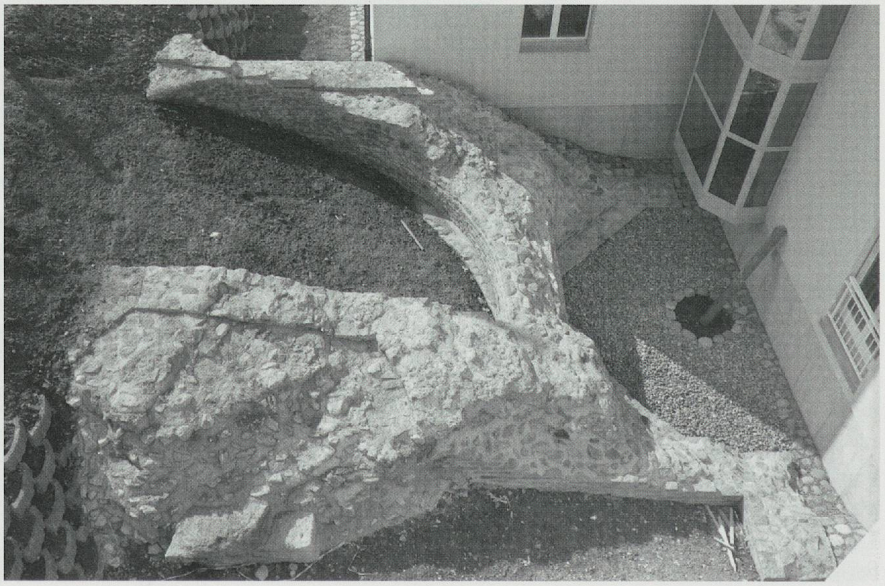

Fig. 6
Avenches, Derrière la Tour. *Vestiges de l'aile thermale après les travaux de mise en valeur.*

I Historique des recherches

1704 – 2004: un bilan de trois siècles de fouilles

Depuis le XVIIIe siècle, les fouilles à l'intérieur de la vaste région de *Derrière la Tour* ont épisodiquement mis au jour les vestiges monumentaux de bâtiments qui se déployaient sur les terrasses médiane et inférieure du coteau nord. Ceux-ci connurent des fortunes diverses, mais furent souvent mis à mal par les fouilleurs, récupérateurs de matériaux, amateurs d'antiquités et autres promoteurs. Les sources écrites permettent néanmoins de retracer l'histoire de ces découvertes, riche en mésaventures et rebondissements. À travers celle-ci se reflète la trajectoire qu'ont prise les investigations sur le site d'*Aventicum* au fil des siècles, allant de la trouvaille fortuite aux recherches orientées, des interventions d'urgence aux fouilles préventives, de la destruction à la sauvegarde. Afin de mieux suivre les différentes étapes qui ont permis de progresser dans la connaissance du site, il convient de passer en revue la chronologie des principales découvertes et des faits marquants qui ont émaillé la chronique archéologique pendant trois cents ans (fig. 7).

Devant une documentation souvent lacunaire et de valeur inégale et face à la disparition d'une grande partie des vestiges exhumés par le passé, la plupart des données anciennes soulèvent des problèmes d'interprétation qui sont exposés dans les chapitres suivants, sous l'éclairage des récentes investigations.

L'acquis des fouilles anciennes

Le XVIIIe siècle ou l'histoire mouvementée d'une mosaïque

Le site de *Derrière la Tour* doit sa notoriété à la découverte inaugurale de la très grande mosaïque de Bacchus et Ariane et aux moult péripéties qui s'ensuivirent (fig. 7: a): après une série de fouilles et une tentative infructueuse de mise en valeur, cette entreprise archéologique pourtant louable se soldera par la destruction progressive de la mosaïque à l'aube du XIXe siècle, ne laissant à la postérité que quelques dessins et commentaires. Ceux-ci constituent, avec les données obtenues lors des diverses interventions effectuées entre 1989 et 2004, l'essentiel de la documentation concernant le noyau d'origine du palais. Les récentes investigations ont malheureusement confirmé la disparition totale de la mosaïque et n'ont livré que quelques menus fragments issus de son démantèlement; elles ont certes fourni plusieurs indications sur l'agencement et l'organisation de l'édifice qui l'abritait, mais une bonne partie des vestiges de celui-ci se dissimule encore sous l'actuelle rue du Pavé, nommée ainsi en mémoire de la découverte emblématique d'un haut lieu archéologique qui connut ses heures de gloire presque en même temps que ses premiers déboires.

« Je fus obligé à faire recomblér ce pavé parce que l'amodieur du champ vouloit le faire enfleurér, comme tous les autres d'alentour l'etoyent, ou devoyent l'être; & j'ay fait recachér ces deux corniches. Je n'ay remporté d'autre satisfaction que celle que bien des gens qui l'etoyent venus voir pendant le peu de tems qu'il étoit ouvert, ont eüe. S'il y a voit eu à Avenche ou dans le voisinage quelque dessineur, j'en aurois fait prendre le plan; mais on poura toûjours le faire r'ouvrir »

Extrait de la lettre de François de Graffenried, datée du 16 février 1710 et publiée dans l'ouvrage de Marquard Wild (Wild 1710)

1704 (1708?): découverte d'un très grand pavement en mosaïque

Le plus ancien témoignage en notre possession est celui de Hans Heinrich Zoller qui rapporte la découverte, en 1704[1] ou en 1708[2], d'une mosaïque polychrome, jugée

1 Ms. Zoller 1713-1737, pl. 492a: «*Iconographia Operis Romani tessellati seu Musivi Aventicensis detecti ab ill: Dn. de Graffenried A. 1704 Longit. 60. Latit. 40 pedd.*».

2 Schmidt 1760 (1771[2]), p. 22.

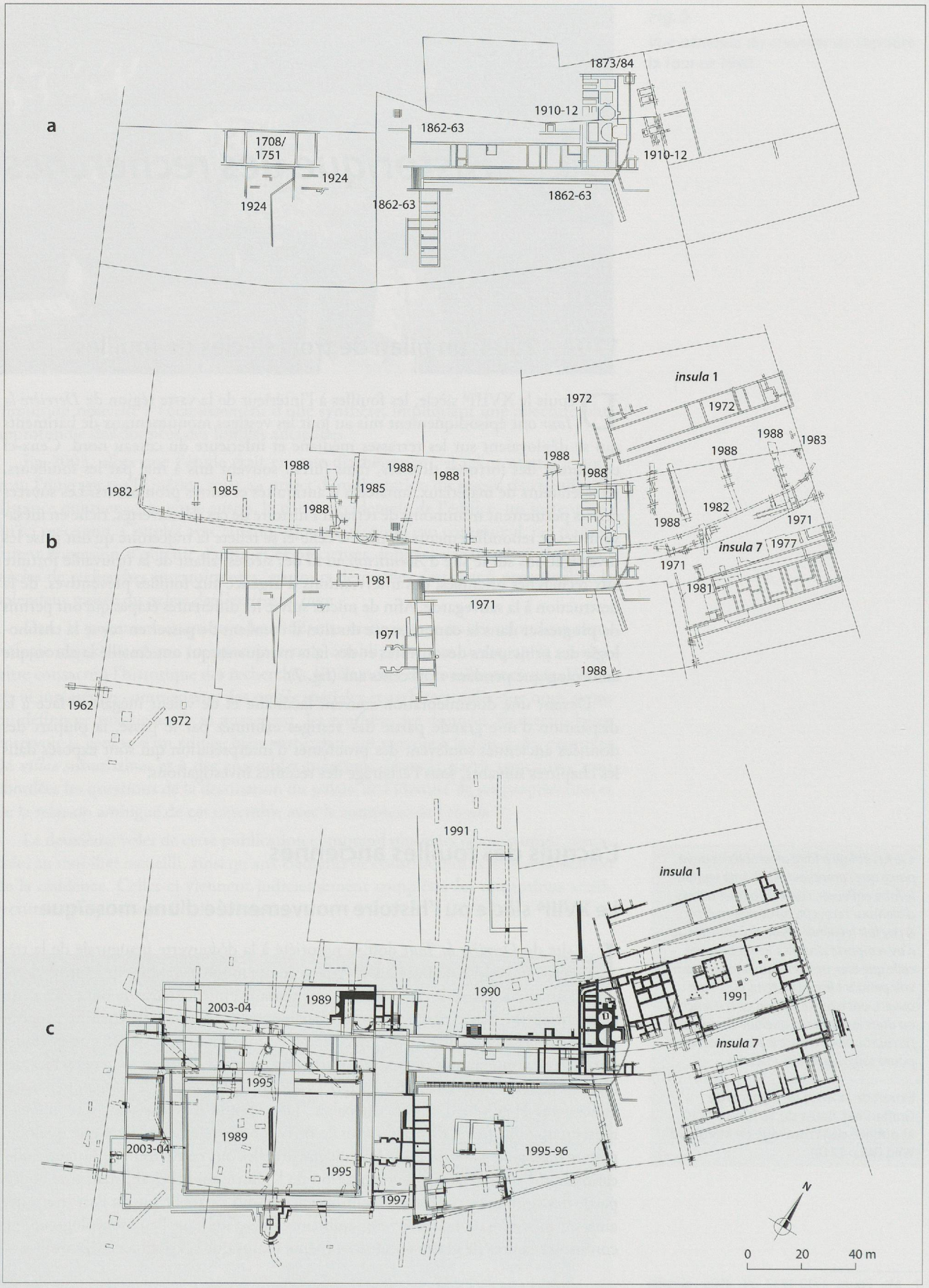

Fig. 7

Avenches, Derrière la Tour *et* insula *7. Évolution du plan général des vestiges et chronologie des interventions archéologiques.* ***a****: 1704-1924;* ***b****: 1938-1988;* ***c****: 1989-2004.*

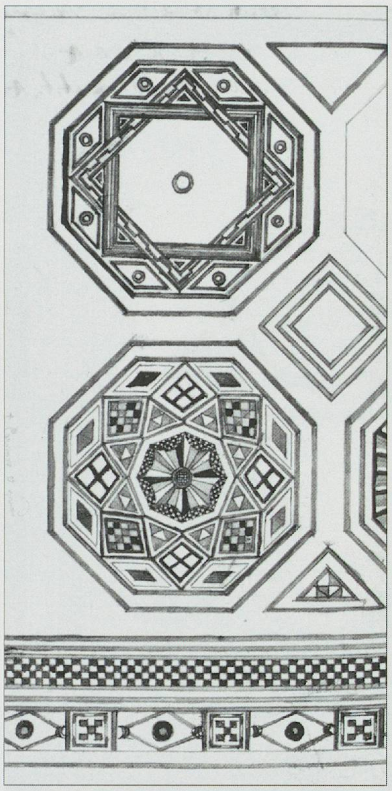

Fig. 8

Avenches, Derrière la Tour. *Extrait du relevé partiel de la mosaïque de Bacchus et Ariane, daté de 1704 ou 1708, signé du Dr. J. J. Scheuchzer, dans Ms.* Zoller *1713-1737.*

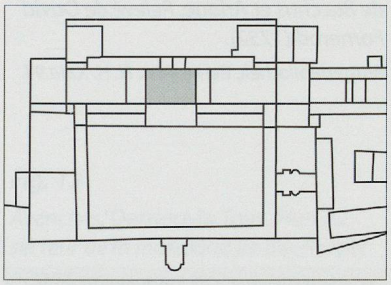

Fig. 9

Extrait du plan d'Avenches de Johann Caspar Hagenbuch (1727). L'emplacement de la mosaïque de Bacchus et Ariane est visible dans le pré en bas au centre (cercle).

9 *amphithéâtre*
12 *sanctuaire du* Cigognier
16 *mur d'enceinte*

Zentralbibliothek Zurich.

exceptionnelle tant par sa qualité que par ses dimensions. Le fouilleur n'est autre que François de Graffenried, alors seigneur du château de Villars-les-Moines BE et propriétaire du champ en question; celui-ci fit dégager une partie seulement du pavement, apparemment sur deux bandes, à l'est et au sud, ce qui permit d'emblée d'obtenir les mensurations du pavement, 60 pieds *«de roi»* pour sa longueur et 40 pieds pour sa largeur, soit environ 18 x 12 m. En 1710, Graffenried relate ses trouvailles dans l'ouvrage de Marquard Wild[3], bibliothécaire de la ville de Berne. Outre la mention de la mise au jour de deux chapiteaux de colonne, le fouilleur rapporte que le bas des parois délimitant le tapis de mosaïque était en partie conservé et revêtu d'une ou deux rangées de grandes plaques de marbre, surmontées de fresques[4]. Ces observations de la première heure sont d'autant plus précieuses qu'elles constituent à ce jour l'unique témoignage concernant le revêtement mural de cette salle aux dimensions et au décor exceptionnels.

Une sage décision

Après avoir pris la précaution de faire établir des croquis des panneaux mis au jour (fig. 8), le propriétaire prend des mesures appropriées: estimant qu'il ne pouvait assumer la conservation de la mosaïque, il fait provisoirement remblayer la fouille et satisfait ainsi la demande de l'exploitant agricole qui voulait poursuivre ses cultures. Néanmoins, la découverte de Graffenried est jugée suffisamment importante pour figurer sur l'un des plus anciens relevés d'*Aventicum*, réalisé en 1727 par Johann Caspar Hagenbuch[5]; elle y est accompagnée de la mention *«ein underirdischer Mosaischer Saal»* (fig. 9).

1750-1751: dégagement de la mosaïque de Bacchus et Ariane

Ce que n'avait pu faire Graffenried faute de temps et de moyens, Leurs Excellences de Berne le réalisent près d'un demi-siècle plus tard, par l'entremise de leur bailli. Pour une raison inconnue, les dignitaires bernois décident en effet de faire dégager la mosaïque dans sa totalité. À cette entreprise est associé Samuel Schmidt, théologien et professeur au gymnase de Berne, ainsi que son fils, Frédéric Samuel Schmidt, érudit, membre d'un grand nombre de sociétés savantes et passionné d'antiquités[6]. Ce dernier n'est âgé que de 12 ou 13 ans lorsqu'il découvre, en compagnie de son père, la composition tripartite de la mosaïque. Placée en avant d'un bassin octogonal[7], la scène centrale représentant la découverte par Bacchus d'Ariane endormie sur l'île de Naxos donnera son nom au pavement[8].

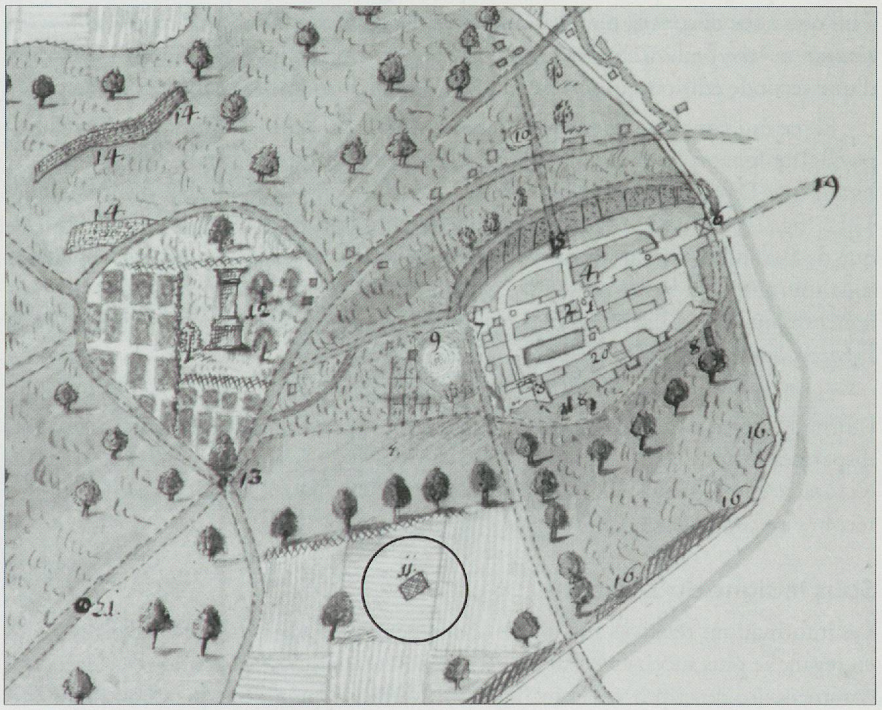

3 Wild 1710, p. 194-197.

4 Wild 1710, p. 196.

5 Leu 2004, p. 43-47.

6 À propos de Samuel Schmidt et de son fils, Frédéric Samuel, *cf.* Dübi 1893, p. 2-41; Meylan Krause 2004, p. 72.

7 La présence de ce bassin a d'abord fait croire aux fouilleurs qu'il s'agissait d'une salle d'un établissement thermal. *Cf.* Schmidt 1760 (1771²), p. 29.

8 *Cf.* vol. 2, p. 87-105.

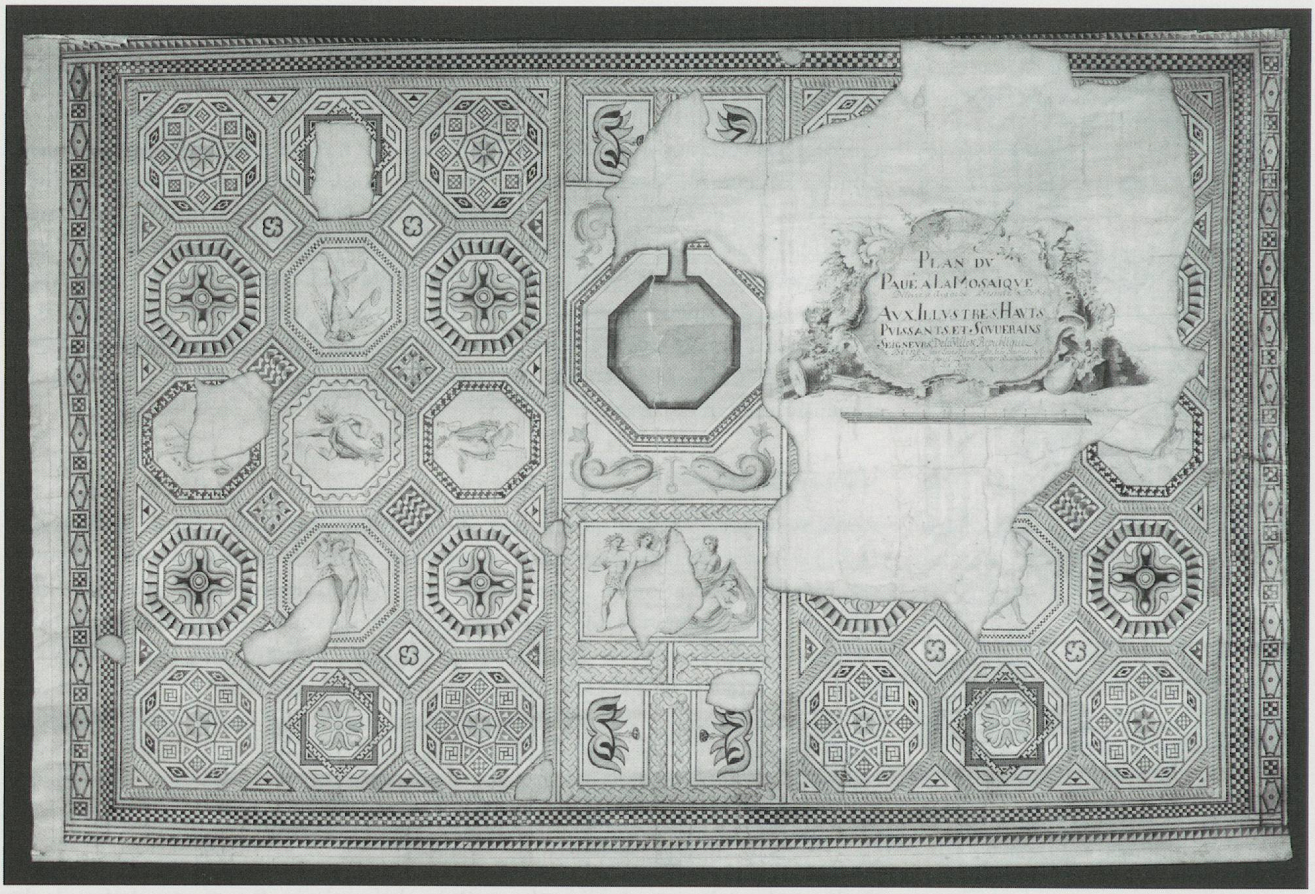

Le temps de la documentation

L'opération est cette fois-ci plus largement commentée par Schmidt père & fils. Leurs descriptions et observations sont rassemblées dans un premier manuscrit qu'ils signent ensemble: *Monumenta Aventicensia annis MDCCXLX, MDCCL ET MDCCLI eruta, delineata et brevissimis animadversionibus illustrata a Samuele et Friderico Samuele Schmidt, Dominis in Rossan*, aujourd'hui déposé à la bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne[9]. Samuel Schmidt signe seul un second ouvrage à l'intitulé plus ou moins analogue, avec la mention des dates 1750, 1751 et 1752, conservé à la bibliothèque du Musée romain d'Avenches[10]. Quant à son fils, Frédéric Samuel, c'est à lui que nous devons la publication de ces découvertes dans son *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, paru à Berne en 1760, suivi d'une seconde édition qui sortira en 1771 à Francfort-sur-le-Main[11].

En ce qui concerne la documentation graphique, Samuel Schmidt et le peintre-paysagiste Johann Ludwig Aberli se chargèrent des relevés de détails du pavement[12], tandis que David Fornerod, géomètre à Avenches, en établit le plan d'ensemble en 1752 (fig. 10). Un autre dessin, anonyme et non daté, est déposé au Musée Historique de Berne[13]. L'auteur a ici pris quelques libertés en faisant figurer les médaillons tous tournés dans le même sens, par commodité de lecture. La mosaïque est également connue par une gravure d'Adrian Zingg qui accompagne la publication de Frédéric Samuel Schmidt en 1760[14].

La plupart des documents ont évidemment trait à la mosaïque et à la salle qui l'abritait. Les manuscrits de Schmidt père & fils recèlent également des indications disparates, accompagnées d'illustrations, à propos du mobilier, des éléments architecturaux et sculptés, de la peinture murale et de quelques fragments d'inscriptions récoltés au cours de leurs investigations.

Sous le signe du Zodiaque

Les informations relatives aux fouilles qui s'étendirent aux autres pièces voisines sont en revanche plus succinctes: elles se résument à un croquis de situation[15] et à un bref commentaire descriptif en latin (fig. 11)[16]. Ainsi apprend-on que deux fragments

Fig. 10

Avenches, Derrière la Tour. *Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé de David Fornerod (1752).*

Burgerbibliothek, Berne, Mss. H. H. XXIa 94.

«Cette mosaïque a de longueur dix-huit mètres sur douze de largeur, elle formait le pavé d'une salle à manger de quelque palais.»

Ms. Parent 1800-1810, p. 89

9 Ms. Schmidt 1749-51.

10 Ms. Schmidt 1750-52.

11 Schmidt 1760 (1771²).

12 *Cf.* vol. 2, p. 91-98, fig. 69-79.

13 Inv. 18521. *Cf.* vol. 2, p. 90, fig. 66.

14 Schmidt 1760 (1771²), pl. I. *Cf.* vol. 2, p. 90, fig. 67.

15 Ms. Schmidt 1749-51, p. 13; Ms. Schmidt 1750-52, p. 4.

16 Ms. Schmidt 1749-51, p. 129. Nous devons à Clara Agustoni, archéologue, le décryptage de quelques-uns des textes rédigés en latin dans les sources anciennes.

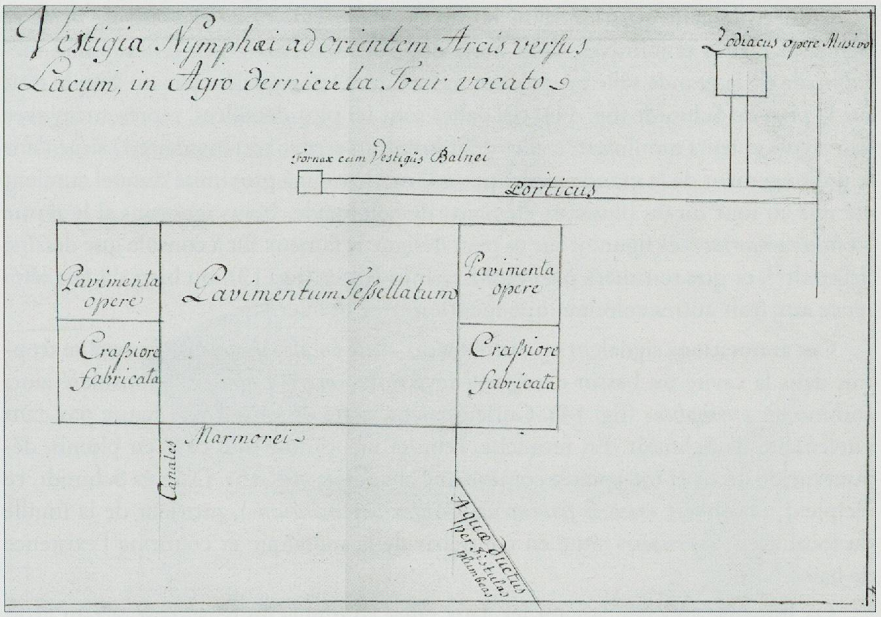

Fig. 11
Avenches, Derrière la Tour. *Plan des vestiges du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane.*
Ms. Schmidt 1750-52, p. 4.

d'une seconde mosaïque, celle du Zodiaque[17], ont été mis au jour dans un local éloigné de quelques dizaines de mètres de la salle abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane[18]. La confrontation du croquis de situation et du commentaire de Schmidt aux résultats des fouilles de 1989 autorise aujourd'hui à penser que la mosaïque zodiacale ornait très vraisemblablement la salle à abside occupant le pavillon d'angle nord-est du bâtiment principal[19].

Toujours d'après les mêmes sources, il semble que cette salle en saillie était accessible par un couloir débouchant sur un portique - ou galerie. Si l'on en croit le plan, ce portique se prolongeait plus à l'est, tandis qu'à l'opposé, il menait à une *«fournaise avec des vestiges de bains»*, apparemment placée en bordure nord de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

Un second croquis annoté

Le manuscrit rédigé par Samuel Schmidt et Johann Rodolph Gruner[20] contient également un croquis des vestiges du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane (fig. 12). Très sommaire, ce document s'avère toutefois précieux par les annotations qu'il comporte, rédigées en latin. Celles-ci précisent en effet que la *«fournaise»*, sise au nord et en contrebas de la mosaïque, était accessible par un escalier en *«marbre»*[21] et qu'à cet endroit ont été découverts plusieurs récipients, parmi lesquels *«un mortier estampillé et d'autres ustensiles»*.

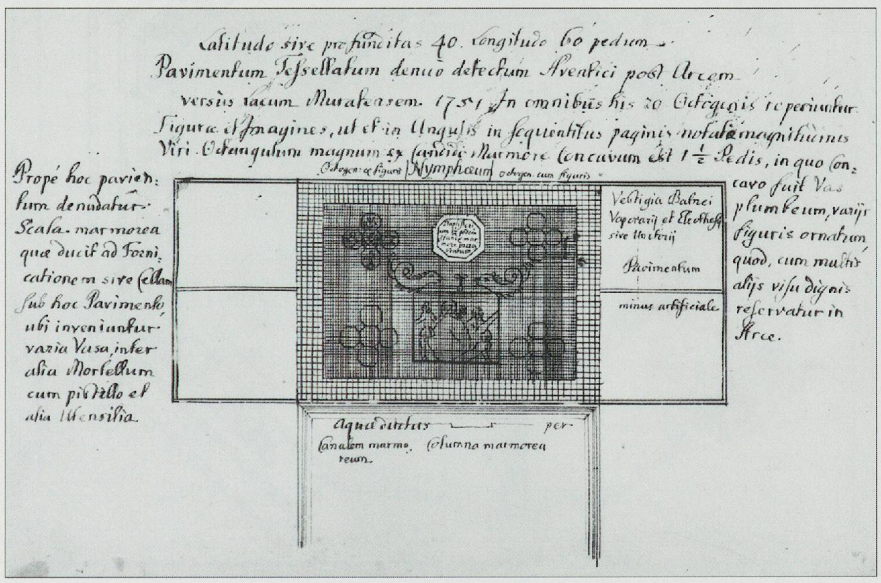

Fig. 12
Avenches, Derrière la Tour. *Plan du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane.*
Ms. Schmidt/Grüner 1751.

17 Réunis en un seul panneau, ces deux fragments sont actuellement prêtés au MRA par le Musée Historique de Berne (inv. 56169).

18 Pour la documentation originale de la mosaïque du Zodiaque, *cf.* Ms. Schmidt 1749-51, p. 27-28; Ms. Schmidt 1750-52, p. 31; Schmidt 1760 (1771²), p. 58-59 et pl. XXV. *Cf.* également vol. 2, p. 106-111.

19 *Cf. infra*, p. 158. Par ailleurs, un fragment de mosaïque attribué à la bordure de la mosaïque du Zodiaque a été découvert en 1989, à l'intérieur des niveaux de remblai des fouilles du XVIIIe siècle aux abords du pavillon nord-est du corps principal. Inv. 89/7527-3. *Cf.* vol. 2, p. 106, n. 114 et p. 109, fig. 91.

20 Ms. Schmidt/Gruner 1751.

21 Les investigations de 2003 n'ont toutefois livré aucune trace de pareils dispositifs à l'intérieur des locaux mis en évidence en bordure de la grande salle. *Cf. infra*, p. 138.

Il est également question d'un réseau de *«canalisations ou conduits de marbre»* perpendiculaires et jointives, dont l'une des trois branches borde la fermeture méridionale de la grande salle ornée de la mosaïque. Déjà signalées par un simple trait sur le plan de Schmidt (fig. 11), ces dalles sont ici plus détaillées, représentées avec leur rigole et leurs moulures(?); elles définissent un espace rectangulaire(?) situé dans le prolongement de la grande mosaïque, à l'intérieur ou à proximité duquel auraient été mis au jour un ou plusieurs éléments de colonnade. Nous ignorons si le terme *«columna marmorea»* figurant sur ce plan désigne le fameux fût à console que dessine Schmidt[22], et que restituera plus tard Erasmus Ritter (fig. 13), ou bien s'il fait référence aux trois autres colonnes que mentionne ce dernier[23].

Ces annotations signalent en outre qu'un *«vase en plomb orné de figures»* se trouvait dans la cavité du bassin octogonal revêtu de *«marbre blanc»*[24], considéré alors comme un *«nymphée»* (fig. 14). Curieusement, cette découverte ne figure pas dans l'inventaire de Schmidt. En revanche, celui-ci mentionne une cuve en plomb, dépourvue de décor et interprétée comme une chaudière (fig. 15). D'après Schmidt, ce récipient, découvert *«sous le pavement»* (*«infra pavimentum»*), provient de la fouille du local avec *«fournaise»* situé en contrebas de la mosaïque et confirme l'existence de bains[25].

Les informations concernant les deux salles contiguës au pavement restent assez floues. Ces pièces sont à chaque fois représentées avec une subdivision médiane et portent tantôt la mention de *«pavimenta opere crassiore fabricata»* (fig. 11), tantôt celle de *«pavimentum minus artificiale»*, indiquant des revêtements de sol de facture plus grossière que celui de la grande salle (fig. 12). La récolte de plusieurs récipients[26] et d'un objet en fer considéré à tort comme un strigile[27] fait dire à Schmidt père et fils, toujours convaincus d'avoir affaire à des thermes, que l'une de ces pièces devait abriter un *unctorium*[28]. Les chercheurs ont également consigné plusieurs autres trouvailles faites lors du dégagement de la mosaïque et de ses alentours, tels des éléments sculptés, de *labrum*[29], de fontaine et quelques fragments d'inscriptions sur bronze sur lesquels nous reviendrons.

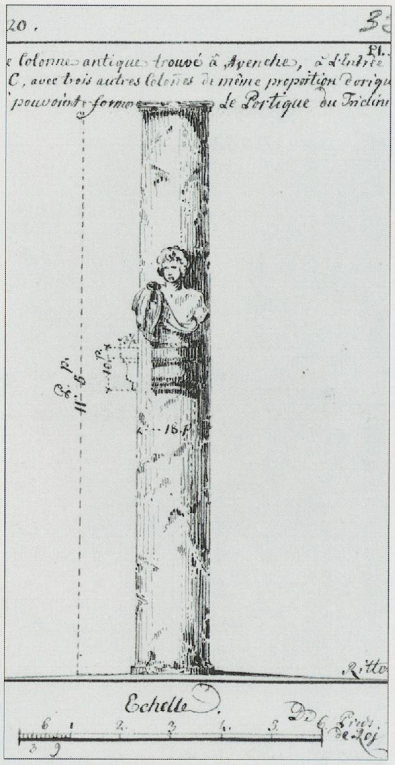

Fig. 13

Avenches, Derrière la Tour. *Dessin fantaisiste d'une colonne à console.*

Ms. Ritter 1786, p. 30, feuille 36.

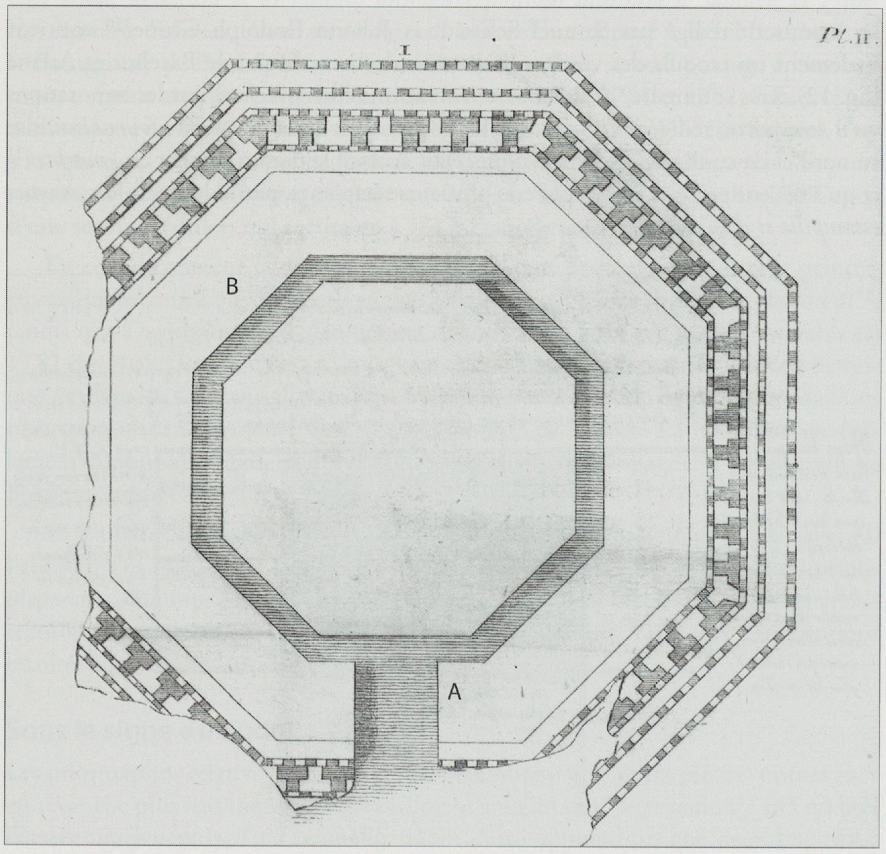

Fig. 14

Avenches, Derrière la Tour. *Dessin de détail du bassin octogonal de la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane.*

Schmidt 1760, pl. II.

22 Ms. Schmidt 1749-51, p. 80-81. *Cf.* vol. 2, p. 157, Abb. 151 et p. 13-14 et 22, nº 1. D'après la description de Schmidt, nous en déduisons plutôt que cette colonne à console a été découverte sur la mosaïque, au voisinage du bassin, en compagnie de deux fragments de statues. *Cf.* vol. 2, nºs 1-2, p. 122-124.

23 Ms. Ritter 1786, p. 30 et feuille 36; Ritter 1788, p. 35.

24 Pour la documentation relative à ce bassin, *cf.* Ms. Schmidt 1749-51, p. 27; Ms. Schmidt 1750-52, p. 7; Schmidt 1760 (1771²), p.29-30 et pl. II, I; Ritter 1788, p. 25.

25 Ms. Schmidt 1749-51, p. 115-116; Ms. Schmidt 1750-52, p. 21 et 30.

26 Ms. Schmidt 1750-52, p. 22-25.

27 Schmidt 1760, pl. XXII, II. L'objet dessiné évoque une sorte de grande plaque-boucle, mais son identification précise demeure difficile.

28 Ms. Schmidt 1750-52, p. 21; Schmidt 1760, p. 52-54.

29 *Cf.* vol. 2, Abb. 149, p. 153.

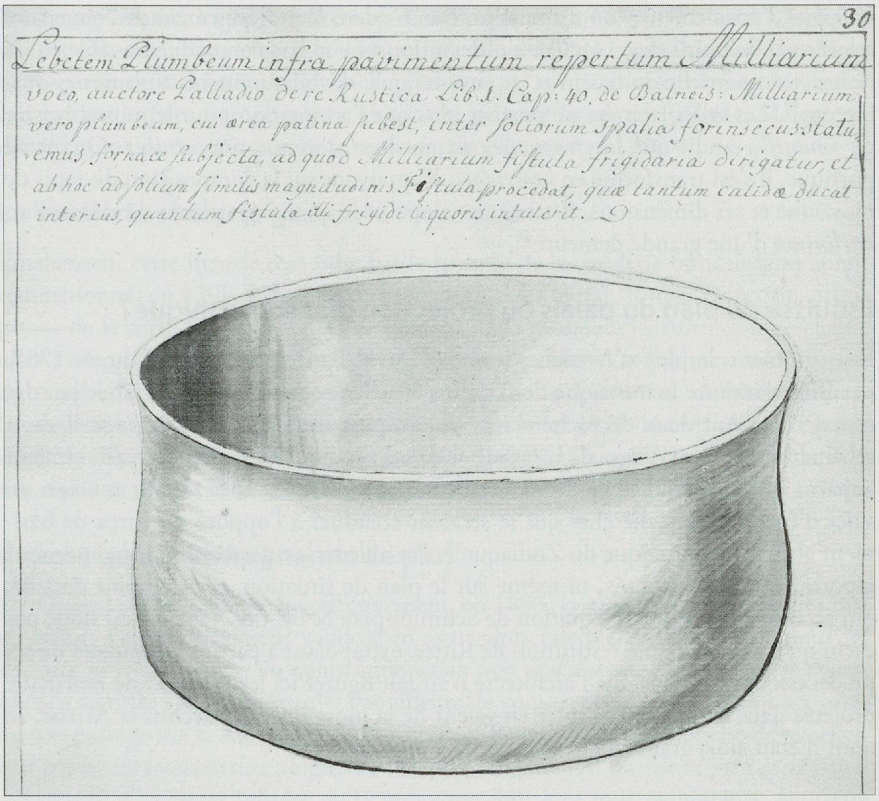

Fig. 15

Avenches, Derrière la Tour. *Dessin d'une cuve en plomb* («Lebetem Plumbeum») *découverte près de la mosaïque de Bacchus et Ariane.*

Ms. Schmidt *1750-52, p. 30.*

Le plan et les commentaires d'Erasmus Ritter

Une trentaine d'années après la découverte de la mosaïque, et sans qu'il y ait eu à notre connaissance de nouvelles fouilles entre-temps, l'architecte bernois Erasmus Ritter se penche à son tour sur la documentation de Schmidt père & fils. Aux environs de 1786, après avoir vu le site, et peut-être même procédé à quelques investigations ou redégagements ponctuels[30], Ritter procède à des relevés de détail du décor de la mosaïque[31] et de certains éléments architecturaux, encore visibles ou réexhumés (fig. 13)[32]. Parallèlement, il établit un plan qui est en quelque sorte une synthèse des croquis précédents. L'architecte en modifie quelque peu les légendes et apporte de nouvelles indications concernant le réseau de canalisations (fig. 16). Son plan montre en effet le tracé en chicane de tuyaux de plomb arrivant depuis le sud et venant se connecter à l'énigmatique réseau de «*conduits de marbre*». Ces tuyaux servaient peut-être à l'alimentation du bassin octogonal de la mosaïque, auquel Ritter a ajouté

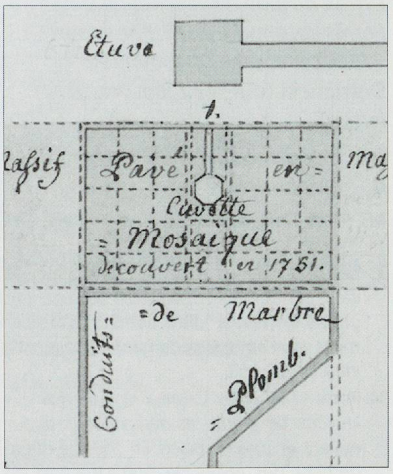

Fig. 16

Avenches, Derrière la Tour. *Plan de situation des vestiges du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Ci-dessus, détail.*

Ms. Ritter *1786, Nr. 28.*

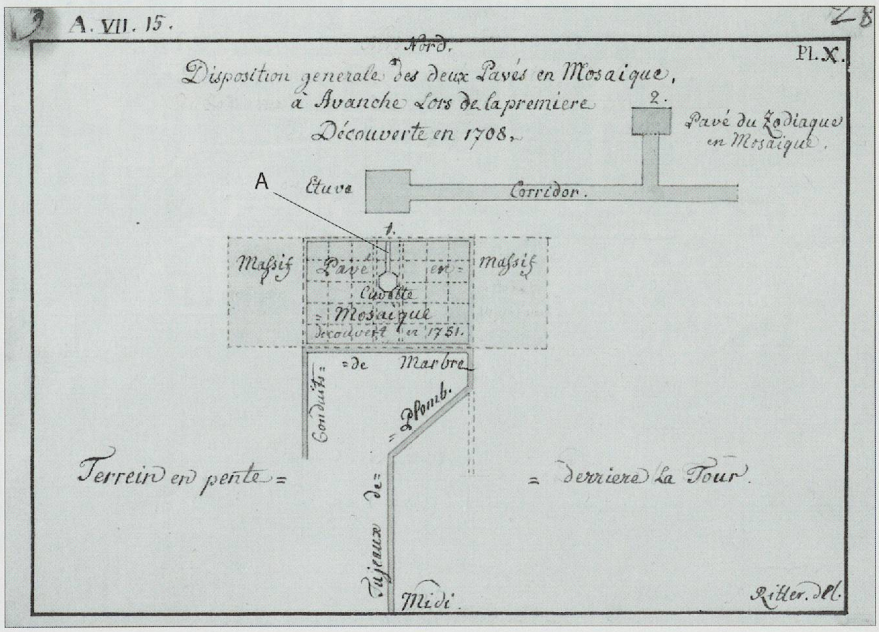

30 Plusieurs croix signalant l'emplacement de fouilles ont été reportées, probablement par E. Ritter, sur le plan du territoire de la ville d'Avenches et de la commune de Donatyre, levé par Fornerod en 1769 (Burgerbibliothek, Berne, Mss. H. H. XXIa 91, n° 1). Deux de ces croix indiquent des fouilles au voisinage sud-est de la mosaïque de *Derrière la Tour.*

31 Ritter 1788, p. 23-24.

32 Ms. Ritter 1786, p. 30 et feuilles 25 et 36; Ritter 1788, p. 35.

un canal d'écoulement – ou d'amenée d'eau[33] – dans le prolongement de l'ouverture relevée par Schmidt (fig. 14). Cette observation a peut-être été rendue possible par la destruction partielle du bassin et de la mosaïque, dévoilant ainsi la tuyauterie sous-jacente[34]. Les salles latérales ne portent plus que l'annotation pour le moins évasive de *«massif»*, tandis que la *«fournaise»* au nord est devenue une *«étuve»*. Quant au portique, il s'est transformé en *«corridor»*. S'appuyant sur la composition du tapis de mosaïque et ses dimensions, Ritter émet alors l'idée qu'il s'agit plutôt du décor d'un *triclinium* d'une grande demeure[35].

«La cuvette octogone revêtue de marbre blanc, qui avoit 18 pouces de profondeur et où l'on voyoit encore les tuyaux de plomb et des conduits d'eau; cette cuvette ne servoit qu'à mettre rafraîchir les vases: elle a été détruite par cette impatience mal entendue et par l'ignorance de ceux qui dirigent quelquefois les découvertes et ces déblayements.»

Ritter 1788, p. 25

Esquisse du plan du palais ou projection muséographique?

Fait troublant, le plan d'Avenches levé par David Fornerod et annoté, après 1755, par Ritter, montre la mosaïque de Bacchus et Ariane sous couvert, encadrée par des murs(?) formant deux décrochements symétriques au nord (fig. 17): s'agit-il de la schématisation des vestiges de la façade et de ses pavillons en saillie tels qu'ils seraient apparus lors des fouilles de 1750-1751? Les sources anciennes restent muettes au sujet d'éventuelles recherches qui se seraient étendues à l'opposé du corps de bâtiment abritant la mosaïque du Zodiaque[36]. Par ailleurs, ce dispositif symétrique n'est reporté sur aucun croquis, ni même sur le plan de situation, certes moins détaillé, qui accompagne la documentation de Schmidt père & fils (fig. 19). Il n'est donc pas exclu qu'il s'agisse d'une restitution de Ritter, extrapolant à partir des données de ses prédécesseurs; à moins que l'architecte n'ait fait figurer ici les murs d'une esplanade projetée dans le cadre de la mise en valeur de la mosaïque de Bacchus et Ariane, ce dont il était alors grandement question[37].

Un essai de présentation publique ... non transformé

Devant l'importance des découvertes, les autorités bernoises avaient en effet décidé de laisser visible la mosaïque: en 1752, ils achètent le terrain et font construire un hangar au-dessus de celle-ci; mais la proposition de la commission des Bannerets qui prévoyait en outre un gardiennage et la création d'un petit musée se voit refusée[38]. Après cet échec de tentative d'une mise en valeur exemplaire pour l'époque, les mesures de protection prises provisoirement vont rapidement s'avérer insuffisantes: les infiltrations d'eau vont peu à peu disloquer le pavement, ce qui va, d'une certaine manière, faciliter la tâche d'amateurs d'antiquités sans scrupules.

Pour une poignée de tesselles

Ainsi, l'inéluctable dégradation de la mosaïque sera accélérée par plusieurs tentatives d'arrachage de panneaux figurés. Ce saccage est dénoncé sans détour par Johann



Fig. 17

Extrait du plan d'Avenches de David Fornerod, annoté par E. Ritter (après 1755). Les vestiges du palais de Derrière la Tour *se situent vers la lettre* **C**.

A *mur d'enceinte*
B *amphithéâtre*

Ms. Ritter 1786, Nr. 6.

33 Les observations faites sur la portion de cette conduite découverte en 2004 parlent plutôt en faveur d'un conduit d'écoulement situé au niveau du fond du bassin. *Cf. infra*, p. 162-163.

34 Ritter 1788, p. 25. L'auteur signale que des «*tuyaux de plomb et des conduits d'eau*» étaient encore en place. En 2004, le dégagement des restes de l'infrastructure du bassin n'a révélé aucune trace d'une quelconque tuyauterie, excepté l'amorce d'un supposé conduit de vidange en direction du nord. L'équipement hydraulique du bassin a manifestement été récupéré après le passage de Ritter, comme en témoigne la grande fosse creusée à travers son radier. *Cf. infra*, p. 163.

35 Ritter 1788, p. 24.

36 Les investigations de 2003-2004 n'ont fourni aucune preuve véritable de l'extension des fouilles du XVIIIe siècle dans cette partie du palais.

37 Sur ce même document, E. Ritter fait apparaître la mosaïque de Bellérophon également sous un couvert. Or, nous savons que Ritter avait été chargé par Lord Northampton de faire construire au-dessus de celle-ci un pavillon de protection, projet qui ne verra jamais le jour. *Cf.* Ritter 1788, p. 22; Dübi 1888, p. 36. Ritter pourrait ainsi avoir utilisé le plan de Fornerod pour y reporter ses projets muséographiques incluant la mise en valeur de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

38 Cart 1907, p.14-15.

« ...Ce qui intéressait le plus LL. EE., c'est le pavé à la mosaïque de Derrière la Tour... (...) Une commission (...) proposa l'achat du champ où se trouvait cette mosaïque; les Bannerets et le Welschseckelmeister appuyèrent cette proposition auprès du Conseil, en faisant remarquer que les décombres (...) pourraient servir à améliorer le sol marécageux d'une prairie appartenant au Château d'Avenches, et que les nombreux cailloux pourraient être utilement employés à empierrer le nouveau chemin, ce qui serait une sensible économie pour LL. EE. Les bannerets recommandaient en outre, comme « absolument nécessaire », la construction pour abriter la mosaïque, pour y loger un gardien et pour y créer une « chambre à part » qui servirait à conserver les « curiosen pièces » qu'on pourrait encore trouver (...). Malheureusement, pour motifs d'économie, le Conseil n'accepta pas dans son ensemble la sage proposition des Bannerets. Le champ fut bien acheté, un « engard » construit pour protéger la mosaïque, sous la surveillance de Schmid de Rossans ; mais il n'y eut ni gardien, ni musée. Ritter, qui s'intéressait à ce projet, eut beaucoup de peine à le voir tomber dans l'eau. Quant au « grand pavé », il fut peu à peu détruit par les visiteurs et collectionneurs et achevé par la cavalerie française en 1798. »

CART 1907, p. 14-15

Fig. 18

Avenches, Derrière la Tour. *Dessin du peintre Aberli (1723-1786) figurant la grange abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane (extrait).*

Collection privée.

Wolfgang Goethe, lors d'un séjour en terre broyarde, en 1779[39]. En vain. Quelques années plus tard, Ritter relate la destruction du médaillon central du tapis occidental[40], partie de la mosaïque à laquelle s'est attaqué un parent du Comte de Caylus qui voulait la faire transporter en France et qui s'est brisée sur place[41]. Malgré ces déprédations, la mosaïque subsiste encore partiellement en 1792[42].

La cavalerie sonne le glas de la mosaïque

Finalement, cette incurie sera mise sur le compte de la cavalerie française qui aurait réquisitionné, en 1798, le hangar de protection pour le transformer en écurie, précipitant de la sorte l'œuvre de démantèlement de la mosaïque[43]. Autre son de cloche chez François-Rodolphe de Dompierre, lieutenant-colonel et premier conservateur du musée d'Avenches, qui impute l'achèvement de la destruction de la mosaïque à la cavalerie autrichienne de passage à Avenches en hiver 1813-1814[44]. Ainsi, le pavement de *Derrière la Tour* n'aurait pas résisté à deux assauts consécutifs de cavalerie et son sort s'en serait trouvé définitivement scellé...

Et pour quelques fragments de plus

De Dompierre mentionne qu'effectivement, en 1803, la mosaïque était déjà très mal en point. Le gouvernement vaudois en avait alors fait prélever les débris pour les déposer provisoirement, en compagnie *«d'un lion et d'une tête humaine en marbre»*, dans la tour de l'amphithéâtre[45]. Par ailleurs, le conservateur ajoute, qu'à l'occasion de son passage sur le site en 1818, il trouve un hangar dévasté et jonché de tesselles. Lui-même en ramasse une poignée, ainsi qu'un fragment d'un *«demi-pied carré»* qu'il conserve[46]. Ces restes infimes de la mosaïque sont à ce jour manquants, peut-être définitivement perdus. À moins qu'il ne s'agisse précisément du morceau retrouvé en 2003 dans le dépôt du Musée romain d'Avenches et qui provient très vraisemblablement de la tresse polychrome entourant les panneaux du centre de la mosaïque[47]. Un autre fragment présumé appartenir à la bordure de l'un des octogones figurés de ce pavement a également fait sa réapparition: découvert par un prospecteur anonyme dans les années soixante, ce morceau à la provenance incertaine a été récemment restitué au Musée romain d'Avenches[48]. Ces deux pièces rescapées, ainsi que les quelque quinze petits fragments et les centaines de tesselles récoltés lors des récentes investigations à l'emplacement de la mosaïque[49], sont les seules traces matérielles de cette dernière.

De l'abri au séchoir à tabac

Le hangar survivra jusqu'au milieu du XIXe siècle, moyennant sa transformation en séchoir à tabac, alors que subsistent encore près de son entrée quelques fragments

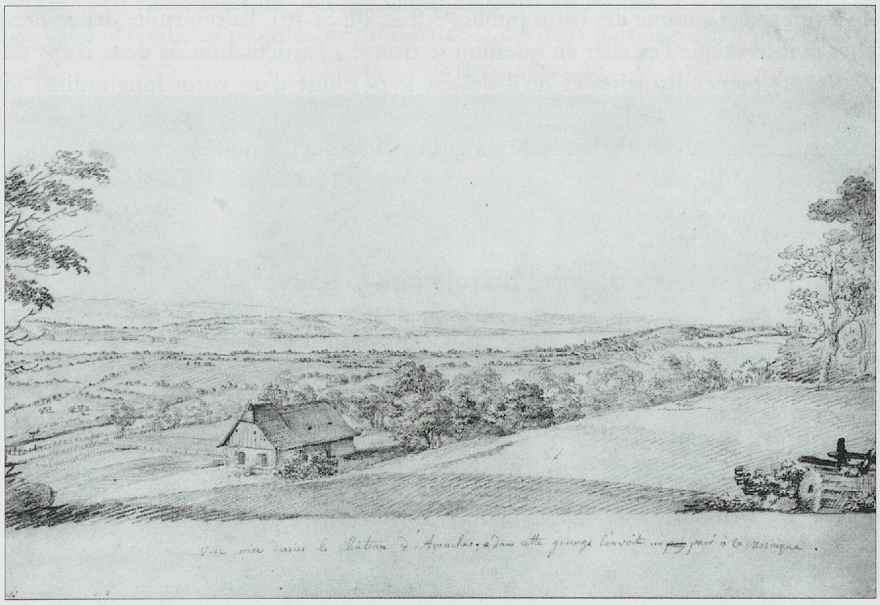

39 Lettre à Charlotte von Stein, écrite le 20 octobre 1779 depuis Payerne: *«In Avanche einen Fussboden Mosaique von der Römerzeit gesehen, schlecht erhalten, und täglich mehr zu Grunde, dass es Jammer ist»*.

40 *Cf.* vol. 2, p. 92.

41 RITTER 1788, p. 24-25.

42 SCHMIDEL 1794, p. 11. L'auteur signale en outre qu'une colonne en calcaire est déposée devant l'entrée de l'abri.

43 HALLER 1812, vol. 2, p. 277.

44 MS. DE DOMPIERRE 1822-35, p. 2.

45 MS. DE DOMPIERRE 1822-35, p. 1-2. En ce qui concerne les deux pièces mentionnées, il pourrait s'agir de deux découvertes faites en 1786, soit sur le site de *Derrière la Tour*, soit plus probablement à l'occasion de fouilles aux *Conches-Dessous* et rapatriées auprès de la mosaïque. *Cf.* vol. 2, p. 134-138, nos 10 et 12 et fig. 121 et 124-127.

46 MS. DE DOMPIERRE 1822-35, p. 2.

47 Inv. SA 964. *Cf.* vol. 2, p. 99, fig. 80.

48 Inv. 02/8766-1.

49 Inv. 95/9825-1; 03/12798-1; 04/12894-1/2.

de colonnes et un chapiteau corinthien[50], probablement ceux-là même que Ritter a relevé. Quant à l'habitation qui le jouxtait, elle se maintiendra jusqu'au début du XXe siècle (fig. 18).

Épilogue

C'est ainsi que s'achève tristement le premier acte de cette tragédie archéologique qui avait pourtant si bien commencé avec le projet de création de l'un des tout premiers sites-musées, dont il convient de saluer ici les instigateurs, précurseurs en quelque sorte de la muséographie moderne. Exit la plus grande mosaïque de la Suisse romaine, retournée pour l'essentiel à l'état de tesselles. Quant aux autres éléments d'ornementation architecturale mis au jour en 1750-1751, certains d'entre eux ont peut-être connu un destin moins funeste en finissant recyclés dans les constructions des environs ou comme décoration de jardins de particuliers[51]. Une fin plus digne a tout de même été réservée aux deux fragments épargnés de la mosaïque du Zodiaque qui figurent aujourd'hui parmi les collections du Musée Historique de Berne. À ces rares exceptions près, la précieuse documentation consignée par les différents chercheurs et chroniqueurs de l'époque constitue l'unique témoignage de la splendeur de vestiges aujourd'hui disparus.

Reprise des fouilles du XIXe siècle et découverte du relief «de la Louve»

Il faudra attendre plus d'une soixantaine d'années avant que la région de *Derrière la Tour* ne fasse à nouveau parler d'elle avec la mise au jour du fameux relief de la Louve, aujourd'hui symbole par excellence de la romanité avenchoise, qui n'éclipsera qu'en partie le douloureux souvenir de la grande mosaïque. S'ensuivront alors de place en place, au bon gré des propriétaires des champs concernés, plusieurs fouilles qui mettront au jour les vestiges de nombreux bâtiments et toucheront notamment le point d'articulation entre les annexes du palais et les constructions de l'*insula* 7 (fig. 7: a). La plupart des secteurs explorés au XIXe siècle, y compris le lieu de découverte présumé du fameux relief, seront partiellement réouverts lors des récentes investigations.

Hiver 1861-1862: reprise des fouilles au voisinage de la mosaïque fantôme

Pour une raison inconnue, des fouilles redémarreront à quelque distance de la mosaïque, dans le champ d'un certain Samuel Fornerod. Dans un rapport adressé à la Commission des Musées, le conservateur du Musée des Antiquités de Lausanne, Frédéric Troyon, signale, outre la destruction de nombreux murs en plusieurs points de la parcelle, la mise au jour d'un grand escalier en blocs de grès d'un nouvel édifice qu'il interprète comme des bains publics[52] (fig. 20: St 46). La poursuite des recherches montrera que l'escalier en question se trouve à l'articulation de deux corps de bâtiments perpendiculaires et qu'il dessert le portique d'un corps longitudinal se développant à l'est sur plus de 70 m. Les observations faites à l'intérieur des pièces en enfilade de ces deux bâtiments mettent un bémol à l'hypothèse thermale et l'on se contentera dès lors de prêter un caractère public à cet édifice jouxtant la demeure à la grande mosaïque[53].

Automne 1862: découverte du relief de la Louve

Le 20 novembre 1862, le relief de la Louve allaitant Romulus et Remus est exhumé dans la partie orientale de la même parcelle[54] (fig. 21). Le bloc est trouvé au pied du portique en grès d'un bâtiment allongé, en compagnie de deux colonnes en «*marbre blanc*», sur un massif de dalles de grès identiques à celles du caniveau du portique qu'elles devancent[55]. La documentation de fouille est quasiment inexistante et ne fournit guère plus de renseignements que le commentaire de la découverte paru dans la *Gazette de Lausanne* du 29 novembre 1862: «*On vient de reprendre à Avenches les fouilles qu'on avait commencé l'année dernière. À la suite du grand escalier dont nous avons parlé, on a récemment découvert une avenue de 200 pieds de longueur, formée de*

«… car à la honte des anciens Baillifs d'Avenches et de quelques riches ignorans, on en a négligé la conservation et l'on permet même pour une modique rétribution, d'y déposer des feuilles de tabac pour les y laisser sécher, et quelques autres denrées qui souvent y pourrissent. J'observai que sur tout le célèbre territoire d'Avenches, on n'y cultive guère que des plantes d'un mauvais tabac et des choux … »

Aubert Parent, à propos de la destinée de la mosaïque de *Derrière la Tour* et de son abri: Ms. Parent 1800-1810, p. 90

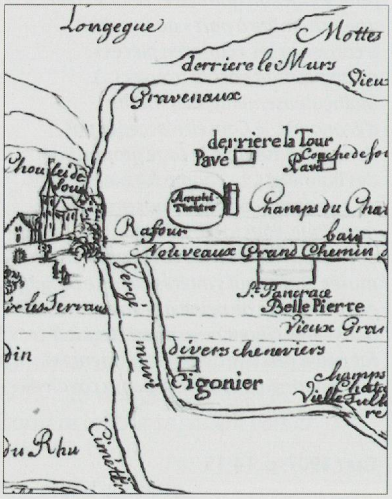

Fig. 19

Plan d'Avenches. L'annotation «derriere la Tour. Pavé» *correspond à l'emplacement de découverte de la mosaïque de Bacchus et Ariane.*

Ms. Schmidt 1749-51.

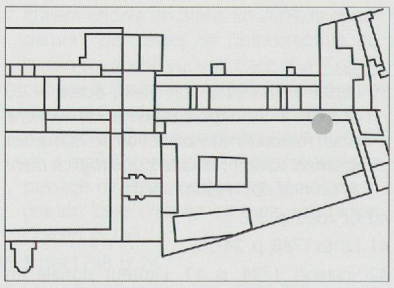

50 Ms. Parent 1800-1810, p. 90.

51 Dübi 1891, p. 35-36. L'auteur rapporte qu'en 1782, un fragment de colonne provenant d'Avenches, «*des ruines du palais de Titus*» (s'agit-il du palais de *Derrière la Tour* ?), a été transporté dans une maison de campagne de St-Barthelémy VD.

52 F. Troyon, 1862; ACV, K XIII 58.

53 Bursian 1867, p. 22.

54 Inv. 1862/1. *Cf.* vol. 2, p. 127-132.

55 Bursian 1867, p. 22.

Fig. 20

Avenches, Derrière la Tour. *Extrait du plan des vestiges dégagés en 1861-1862, levé par M. Piccard de Dompierre. La nomenclature moderne a été rajoutée.*

Archives MRA, cote 1862/002.

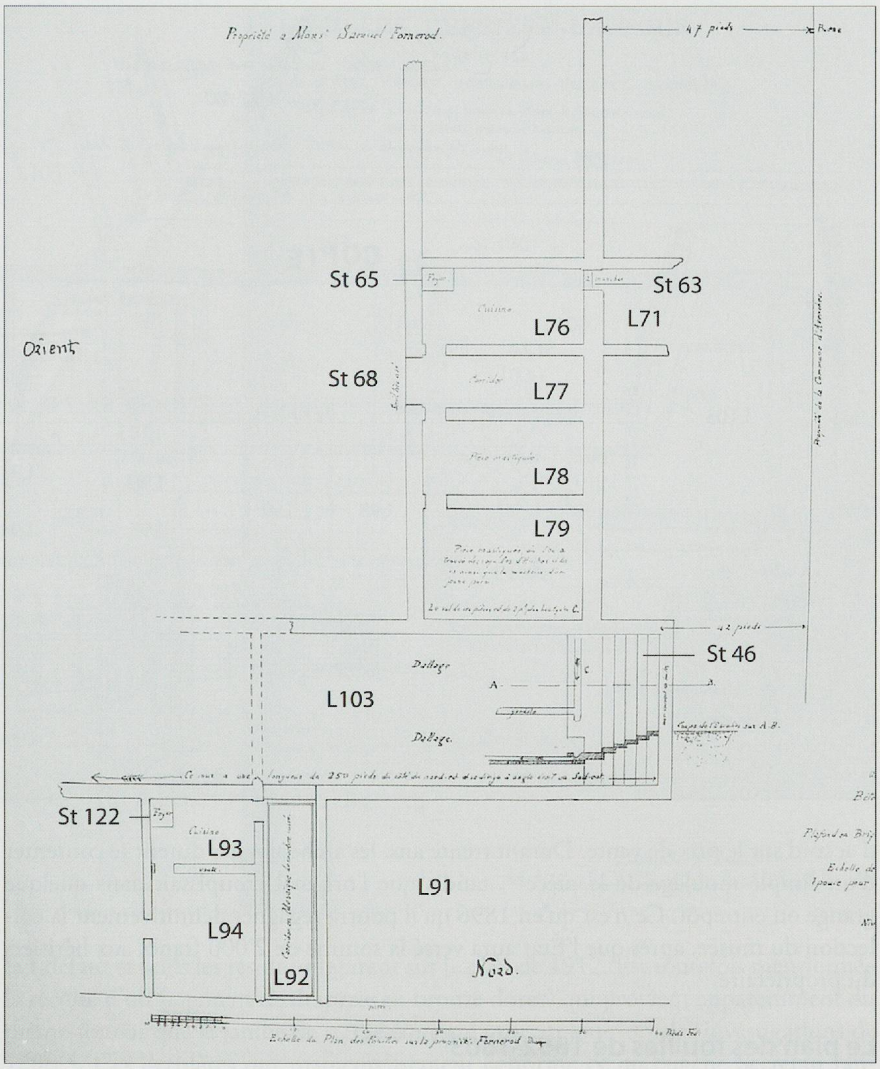

« Mr. Fornerod ne veut pas vendre, et en ce moment n'est pas disposé à faire don de ce bloc à l'État ; il prétend d'ailleurs avoir des conventions avec son ouvrier qui lui garantissent la propriété de toutes les valeurs artistiques qui se découvriraient dans son champ. J'ai offert cent francs à l'ouvrier pour sa quôte part, moitié de la valeur du bloc, selon le conseil que m'avait donné Mr. Troyon, mais il ne les a pas acceptés… Je ferai mouler à double le bas-relief pour Lausanne et pour Avenches. »

Auguste Caspari, conservateur du musée à Avenches, à propos du relief de la Louve, dans une lettre du 28 novembre 1862

dalles de grès dur avec des pieds de colonne de la même pierre. Sur ces dalles s'est trouvée une pierre de marbre tendre admirablement sculptée; une de ses faces est écaillée; sur l'autre sont sculptés Remus et Romulus avec la louve qui les nourrit.»

Certains chroniqueurs des décennies suivantes prendront cette trouvaille à témoin pour évoquer l'existence d'un édifice à caractère militaire[56]. Ce relief fera surtout parler de lui en raison des difficultés rencontrées par le canton pour son acquisition[57]: en effet, après un premier séjour de deux ans au musée d'Avenches, l'État de Vaud le rendit au propriétaire de la parcelle, les deux parties n'ayant pu se mettre

Fig. 21

Avenches, Derrière la Tour. *Relief de la* Lupa Capitolina, *découvert en 1862. Calcaire. Longueur: 1,09 m. Inv. 1862/1.*



56 Secretan 1888, p. 17-18.
57 Martin 1891, p. 15-16.

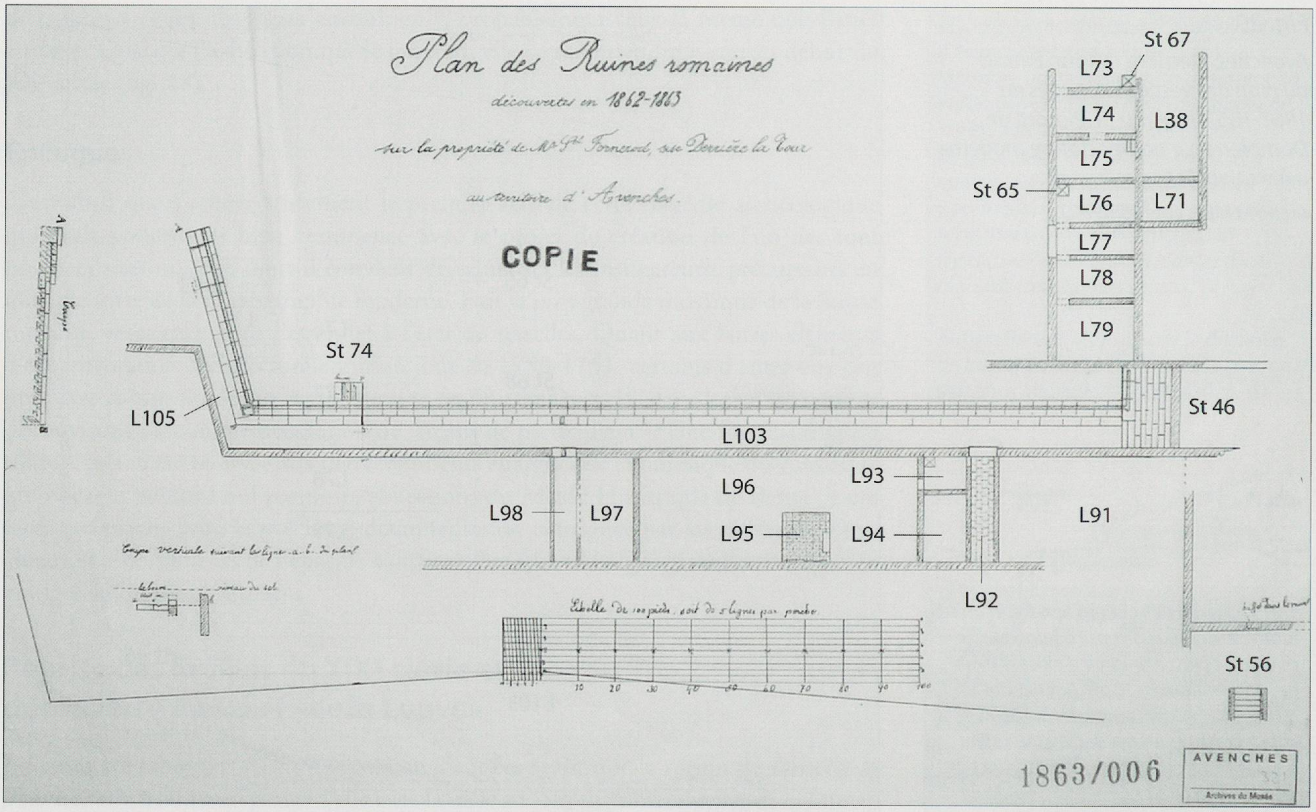

Fig. 22

Avenches, Derrière la Tour. *Plan des fouilles de 1862-1863, avec localisation du relief de la Louve (St 74). La nomenclature moderne a été ajoutée.*

d'accord sur le prix de vente. Durant trente ans, les archéologues durent se contenter d'un simple moulage de la pièce[58], tandis que l'original croupissait dans quelque grange ou entrepôt. Ce n'est qu'en 1896 qu'il pourra regagner définitivement la collection du musée, après que l'État aura versé la somme de 2'000 francs aux héritiers du propriétaire.

Le plan des fouilles de 1862-1863

Les fouilles qui se poursuivront l'année suivante donneront lieu à l'établissement d'un nouveau plan sommaire des vestiges dégagés dans la propriété de Samuel Fornerod. Sur le document dressé par Auguste Rosset[59], l'emplacement du massif sur lequel a été trouvé le relief de la Louve se situe à quelques mètres de l'angle du grand portique qui oblique en direction du sud (fig. 22: St 74). En 1996, l'ouverture d'une tranchée a, semble-t-il, touché en partie ce massif grossièrement maçonné dont on ne peut que constater la similitude de l'appareil avec celui du caniveau du portique. Outre quelques détails sur l'équipement des pièces – foyers, seuils et dallages – et le grand escalier dégagé en 1861-1862, le plan mentionne également une seconde rampe apparue à l'extrémité nord-ouest de la parcelle (fig. 22: St 56). L'exploration du secteur en 1989 a montré qu'il ne subsistait quasiment rien de cet escalier[60].

Un regain d'intérêt pour le site

Suite à ces découvertes, le site deviendra un véritable terrain de prédilection pour les archéologues de l'Association Pro Aventico naissante qui assumeront, dès 1885, la surveillance des investigations. Dans l'intervalle, il semble que cette parcelle ait continué d'être le théâtre de fouilles de particuliers, non répertoriées[61].

1873 et 1884: les premières fouilles à l'articulation palais / *insula* 7

En 1873, la région est encore touchée par des fouilles dont la documentation est perdue mais qui sont signalées sur le plan de 1912 (fig. 23)[62]. Il faut ensuite attendre une dizaine d'années pour voir les travaux reprendre dans le même secteur. Les fouilles vont alors dévoiler, au pied d'un talus, toute une série de compartiments appartenant à une aile en avancée du complexe palatial. Au cours de cette campagne, de nouveaux locaux apparaîtront en limite nord de l'*insula* 7. Là aussi, la documentation originale

58 Martin 1897, p. 33-34.

59 Plan MRA 1863/006. Selon toute vraisemblance, il s'agirait de trois locaux du bâtiment entièrement fouillé en 1990 à la frange occidentale de l'*insula* 7.

60 Le report planimétrique des vestiges a toutefois permis de reconnaître dans l'un des murs récemment mis au jour le soutènement de cet escalier extérieur, adossé au pavillon nord-est du corps principal.

61 De ces fouilles pourrait en effet provenir la partie basse du sommier d'un orgue, enregistrée à l'inventaire sous l'année 1865 (inv. 1865/1225). *Cf.* Jakob *et al.* 2000, p. 16-23; *cf.* aussi vol. 2, p. 319-327. Il est également fait mention de la découverte, en 1872, d'une cuiller pliable en bronze étamé (inv. 1872/1458). *Cf.* Caspari 1872, p. 362-363.

62 Plan MRA 1912/002.

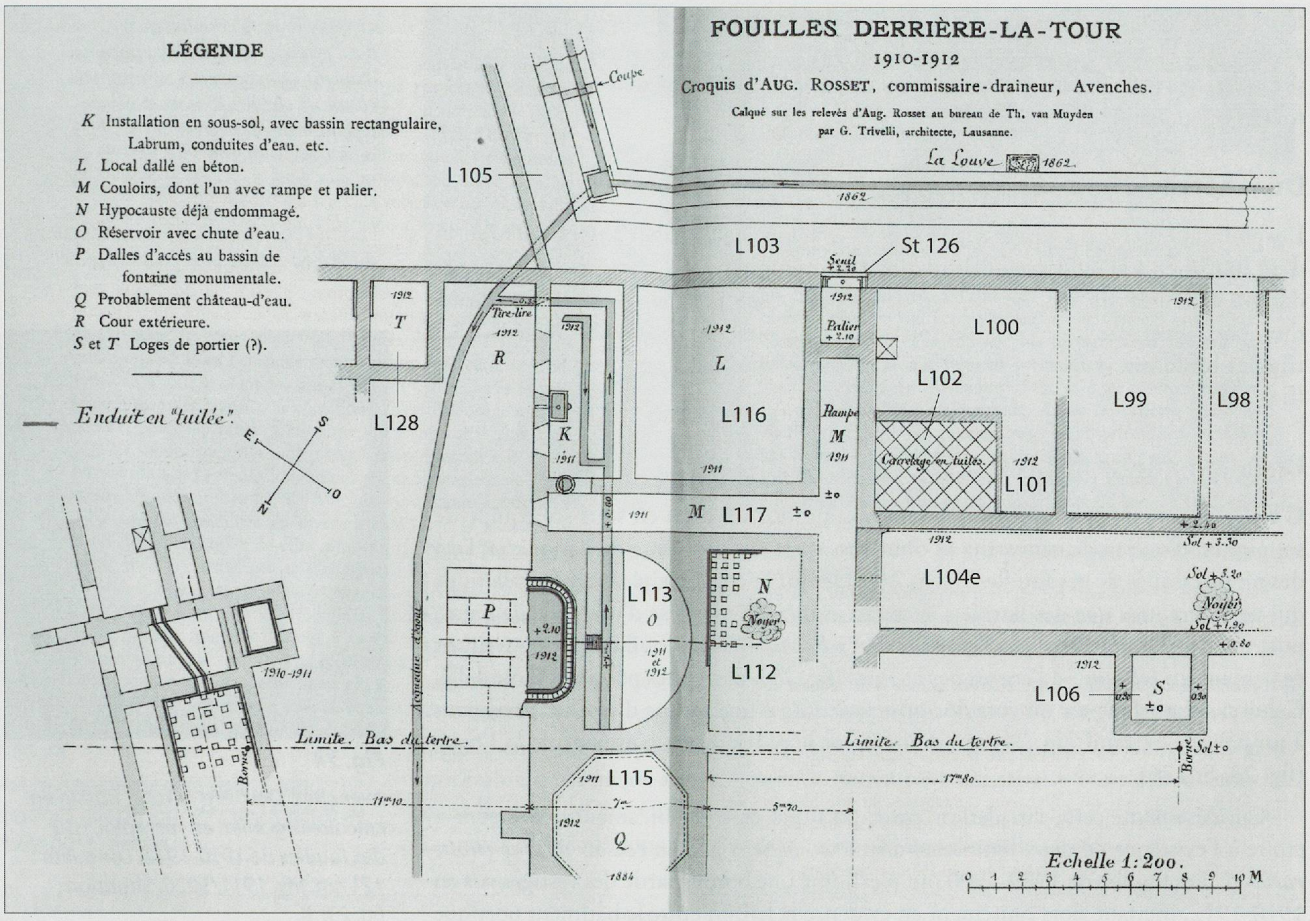

Fig. 23

Avenches, Derrière la Tour. *Plan des fouilles de 1910-1912, par Auguste Rosset. La nomenclature moderne a été ajoutée.*

SECRETAN *1912, p. 6-7.*

fait défaut et seuls les résultats figurent sur le plan de 1912. Est toutefois mentionnée la récolte d'un fragment de draperie en bronze doré[63] qui provient apparemment du même secteur que la jambe de statue équestre mise au jour lors des investigations de 1990[64]. Ces dernières ont malheureusement confirmé ce qu'Eugène Secretan rapportait alors, à savoir la destruction de la plupart des vestiges exhumés entre 1873 et 1912, en partie pour approvisionner le stock de matériaux pierreux destiné aux réfections du théâtre et de l'enceinte[65].

Les recherches du XXe siècle: de découvertes en redécouvertes

Le début de ce siècle sera marqué par la mise sur pied d'un programme de fouilles à l'intérieur de l'aile thermale du palais et des constructions adjacentes de l'*insula* 7. Après les campagnes de 1910-1912, les recherches sur le site connaîtront alors une accalmie d'une soixantaine d'années, à peine ponctuée par quelques interventions très limitées. Il faudra attendre 1971 et le projet d'agrandissement d'une usine pour voir à nouveau des fouilles d'une plus grande emprise retoucher un secteur déjà exploré en 1861-1862, soit la portion occidentale du bâtiment longitudinal et l'aile orientale du corps principal du palais (fig. 7: a-b). Enfin, plusieurs fouilles en tranchée et en caisson, occasionnées par la pose de services et la création de garages, viendront compléter la somme de documentation à disposition avant que ne débutent les investigations de 1989.

Les campagnes de 1910-1912

La décision d'étendre l'exploration au voisinage du secteur sommairement fouillé en 1873 et 1884 interviendra après l'interruption des recherches de l'Association Pro Aventico en d'autres secteurs de la ville romaine, suite à des problèmes d'inondation. Après un accord passé avec le propriétaire des lieux, Numa Fornerod, les fouilles reprendront en automne 1910 dans le talus en contrebas du lieu de découverte du

63 Inv. 1884/429 (anc. 1884/1991). *Cf.* vol. 2, p. 141-142, n° 14.

64 Inv. 90/8122-1. *Cf.* vol. 2, p. 139-141, n° 13.

65 SECRETAN 1912, p. 8.

relief de la Louve[66]. L'un des objectifs présidant à ces investigations était alors de vérifier si le bâtiment longitudinal portiqué et les compartiments exhumés en 1884 sur la terrasse inférieure appartenaient au même ensemble ou à deux unités architecturales bien distinctes[67].

Du «château d'eau» au *balneum*

L'exploration du talus révèlera les vestiges de salles thermales d'un *balneum* flanquées d'un bassin en saillie, hypothétique fontaine monumentale[68]. Les imposantes fondations à contreforts et la forme – en demi-lune et octogonale – de deux des locaux thermaux, ainsi que la présence en sous-sol d'une canalisation au débit réglé par des tringles les feront d'abord interpréter comme un château d'eau avec son réservoir (fig. 23)[69].

Un énigmatique local en sous-sol

C'est à l'arrière de ce dispositif que sera mis au jour un local en sous-sol équipé de soupiraux, d'un jeu de caniveaux et d'un bassin retaillé en forme de banquette, l'un des rares rescapés de ces fouilles[70] (fig. 24). Devant la complexité de ces installations qui ne sont autres que des latrines, Secretan avance l'hypothèse d'une salle de bains, puis de *«local à ablutions pour quelque rite religieux»*[71]. Les fouilleurs découvriront également un *labrum*[72] à l'entrée des latrines (fig. 25), desservies par un couloir dallé. Celui-ci débouchait sur un corridor principal doté d'une rampe d'escalier parvenant à un palier avec seuil (fig. 26) qui donnait sur le portique du bâtiment de la Louve (fig. 23: St 126).

Curieusement, cette circulation entre portique et sous-sol amènera Secretan à croire à l'existence de deux bâtiments distincts, *«séparés par un couloir ou une étroite ruelle»*[73]. Les fouilles de 1989-1990 ont réexhumé une bonne partie des vestiges vus en 1910-1912, mettant alors clairement en évidence la liaison entre le bâtiment portiqué et son retour d'aile qui abritait au niveau supérieur les salles du *balneum*, tandis que le niveau inférieur devait accueillir les locaux de service et les *praefurnia* des bains.

Retour au point d'articulation avec l'*insula* 7

Les travaux conduits sous la surveillance d'Auguste Rosset retoucheront également la portion sud du bâtiment situé en limite de l'*insula* 7, vis-à-vis de l'aile palatiale. Le plan de Rosset mentionne une cour séparant ces deux ensembles et traversée par un collecteur: partant d'une chambre sise à l'angle du portique supérieur qui récoltait les eaux de toiture, il recevait en contrebas les abductions du local *«à ablutions»* du sous-sol de l'aile[74].

Les investigations de 1990 viendront compléter ces données, montrant d'une part que l'extension aval de cet égout longeait à l'intérieur le mur d'enceinte de l'aile thermale avant de rejoindre la voirie du *decumanus* nord 1/7, et d'autre part que les pièces de l'*insula* 7 fouillées entre 1873 et 1911 appartiennent vraisemblablement à un autre *balneum* dont les eaux usées se déversaient dans le même collecteur que celui de l'aile thermale du palais.

Les fouilles ponctuelles entre 1924 et 1962

En 1924, la construction d'une usine et d'une habitation voisine dans la partie centrale du palais était l'occasion rêvée pour obtenir de très précieux compléments aux données des fouilles du XVIIIe siècle (fig. 7: a). D'emprise très limitée, ces interventions ne fourniront finalement que des informations très succinctes relatives à la découverte de segments de murs, dont l'un présente l'amorce d'un hémicycle, de dalles et de caniveaux en grès. Néanmoins, les croquis sommaires établis par Louis Bosset (fig. 27)[75] prendront toute leur signification avec les résultats des sondages de 1995: ceux-ci permettront en effet d'intégrer les vestiges de 1924 aux aménagements de portique et de jardin dont était pourvue la grande cour centrale du palais.

L'année 1938 marque le retour à l'aile thermale, suite au projet de construction d'une maison voisine[76]. Pour une raison qui nous échappe, les fouilles restreintes menées par

«…Il ne faut pas oublier qu'à Avenches, pour pouvoir fouiller sur le terrain d'autrui, nous sommes contraints à certaines concessions vis-à-vis du propriétaire qui a droit, on le sait, à la moitié des matériaux extraits de son terrain, ou à leur valeur après taxation.»

Eugène Secretan, Fouilles et réfections du Pro Aventico, *BPA* 11, 1912, p. 8



Fig. 24

Avenches, Derrière la Tour. *Bassin en calcaire urgonien en réemploi, issu des fouilles de 1910-1912. Longueur: 121 cm. Inv. 1911/5026. Situation: fig. 23: K.*

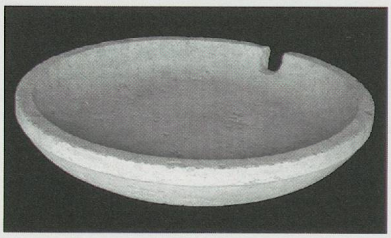

Fig. 25

Avenches, Derrière la Tour. *Cuve de* labrum *en calcaire urgonien issue des fouilles de 1910-1912. Diamètre: 90 cm. Inv. 1911/4966.*

66 Secretan 1912, p. 7-14.

67 Ms. Secretan 1911, p. 2.

68 Secretan 1912, p. 10.

69 Secretan 1912 p. 9-10.

70 Inv. 1911/5026. *Cf.* Secretan 1912, p. 11-12. *Cf. infra*, p. 208-211 et vol. 2, p. 23 et 32, fig. 11, n° 16.

71 Secretan 1912, p. 12.

72 Inv. 1911/4966. *Cf.* Secretan 1912, p. 12. *Cf. infra*, p. 210 et vol. 2, p. 23 et 32, fig. 11, n° 15.

73 Secretan 1912, p. 7.

74 C'est à cet endroit qu'a été découvert en 1912 un fragment de tirelire en terre cuite. Inv. 1912/5140.

75 Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1924, DF 1. Plan MRA 1927/002.

76 Propriété J. Revelly, parcelle n° 1720.



Fig. 26
Avenches, Derrière la Tour. *Seuil mis au jour en 1912, donnant sur le portique du bâtiment de la Louve (L103; St 126). Situation: fig. 23: St 126.*

Jules Bourquin, au début du printemps 1938[77], se feront, non pas sur l'emprise de la future construction, mais en limite nord de parcelle et dans la propriété voisine[78]. C'est ainsi que sera redégagée la partie sud du local en hémicycle en grande partie fouillée en 1910-1912. Parmi les documents établis lors de cette fouille, figurent notamment quatre photographies qui montrent le segment de la canalisation souterraine s'écoulant à contrepente au sortir de l'hémicycle (fig. 28)[79]. Une très brève notice signale en outre la mise au jour de vestiges lors de la construction de la maison en novembre de la même année[80], mais la documentation relative à ces découvertes fait actuellement défaut. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'un secteur crucial, au point d'articulation entre le palais et les constructions de l'*insula* 7.

Fig. 27
Avenches, Derrière la Tour. *Croquis de vestiges mis au jour lors des fouilles de 1924 par L. Bosset.*

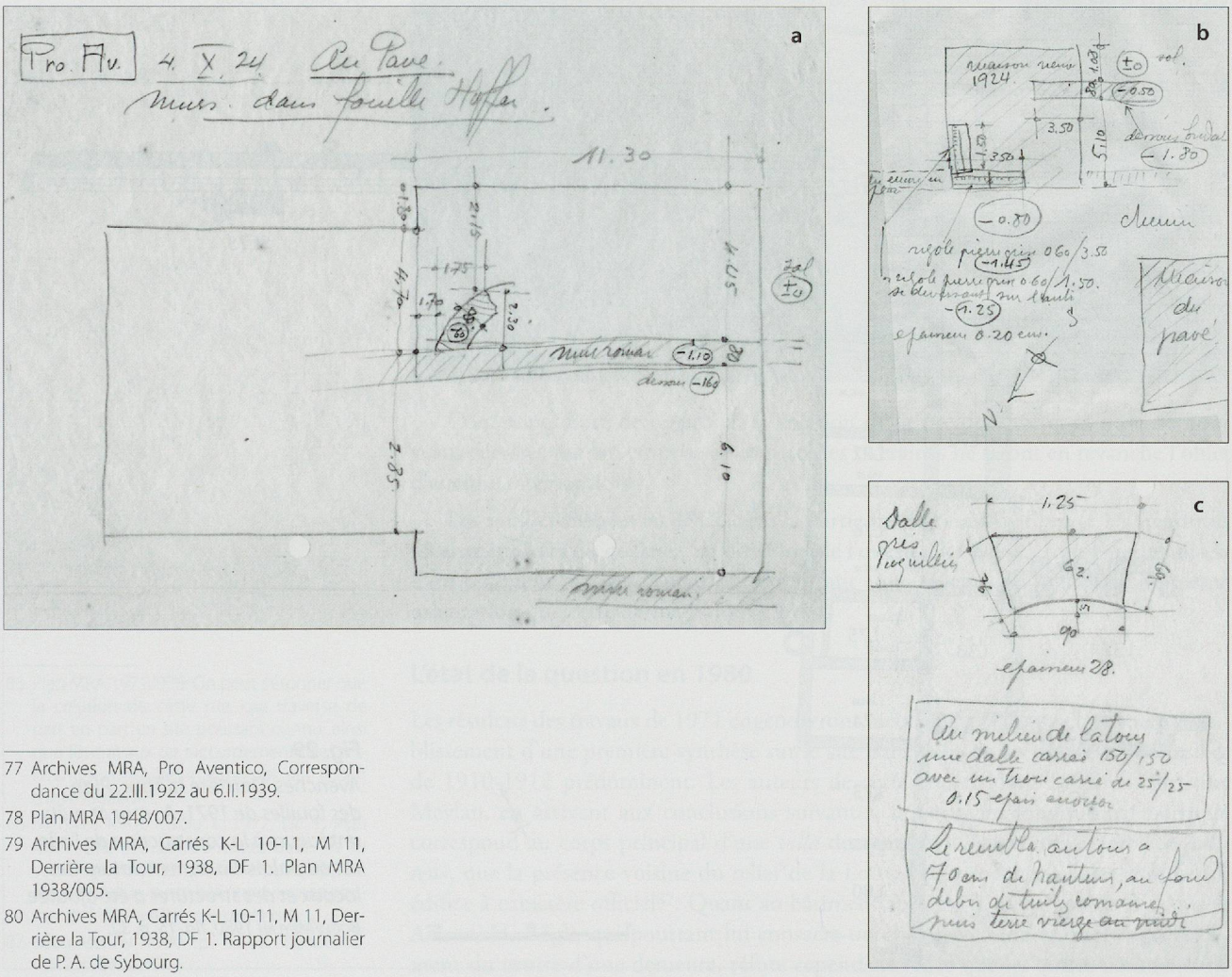

77 Archives MRA, Pro Aventico, Correspondance du 22.III.1922 au 6.II.1939.

78 Plan MRA 1948/007.

79 Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1938, DF 1. Plan MRA 1938/005.

80 Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1938, DF 1. Rapport journalier de P. A. de Sybourg.

En 1960, lors de sa campagne de sondages topographiques, Georg Theodor Schwarz vérifiera à son tour l'emplacement du local octogonal de l'aile thermale qu'il redécouvrira partiellement[81].

En 1962, lors d'une nouvelle campagne de prospection dans une parcelle surplombant le site au sud-ouest, le même chercheur exhumera plusieurs segments d'un long mur, qui sera également recoupé en 1972 par un sondage isolé[82]. Son tracé, en oblique par rapport aux structures du complexe architectural, épouse en fait le relief de la colline et il est fort probable qu'il s'agisse d'un mur de terrasse. Les résultats des recherches de 2003-2004 laissent supposer qu'il devait également servir de mur de fond à une annexe de l'aile occidentale du palais.

Les fouilles liées à l'extension de l'urbanisme des années 70

En été 1971, c'est le projet d'agrandissement de l'usine Autophon SA, construite en 1924, qui incitera la Fondation Pro Aventico et le conservateur du Musée romain d'Avenches, Hans Bögli, à entreprendre une fouille d'urgence et quelques sondages hors emprise[83]. Touchant à la fois la portion occidentale du bâtiment portiqué de la Louve et une partie de l'aile est du palais, ces travaux viendront compléter les résultats obtenus en 1862-1863. Parmi la liste des nouvelles découvertes, figurent notamment un mur et un puits antérieurs à la construction de l'aile orientale (fig. 29: A), les soubassements d'un local à exèdres symétriques initialement interprété comme un couloir (fig. 29: L37), et les éléments en grès du stylobate, de la colonnade et du caniveau du grand portique (fig. 30). Le butin des fouilles de 1971 se révèlera malgré tout relativement modeste, essentiellement en raison des fouilles précédentes, qui ont en outre détruit la plupart des niveaux de marche et des installations à l'intérieur des pièces. À signaler toutefois la récolte de plusieurs fragments de sculpture en bronze, d'un élément de garniture de siège d'apparat, ainsi que de deux autres éléments d'orgue[84].



Fig. 28

Avenches, Derrière la Tour. *Canalisation dégagée en 1938 dans l'aile thermale.*

81 Plan MRA 1960/112.
82 Plans MRA 1962/032-034; 1972/040-041.
83 Bögli/Meylan 1980, p. 14.
84 Jakob *et al.* 2000. *Cf.* vol. 2, *passim.*

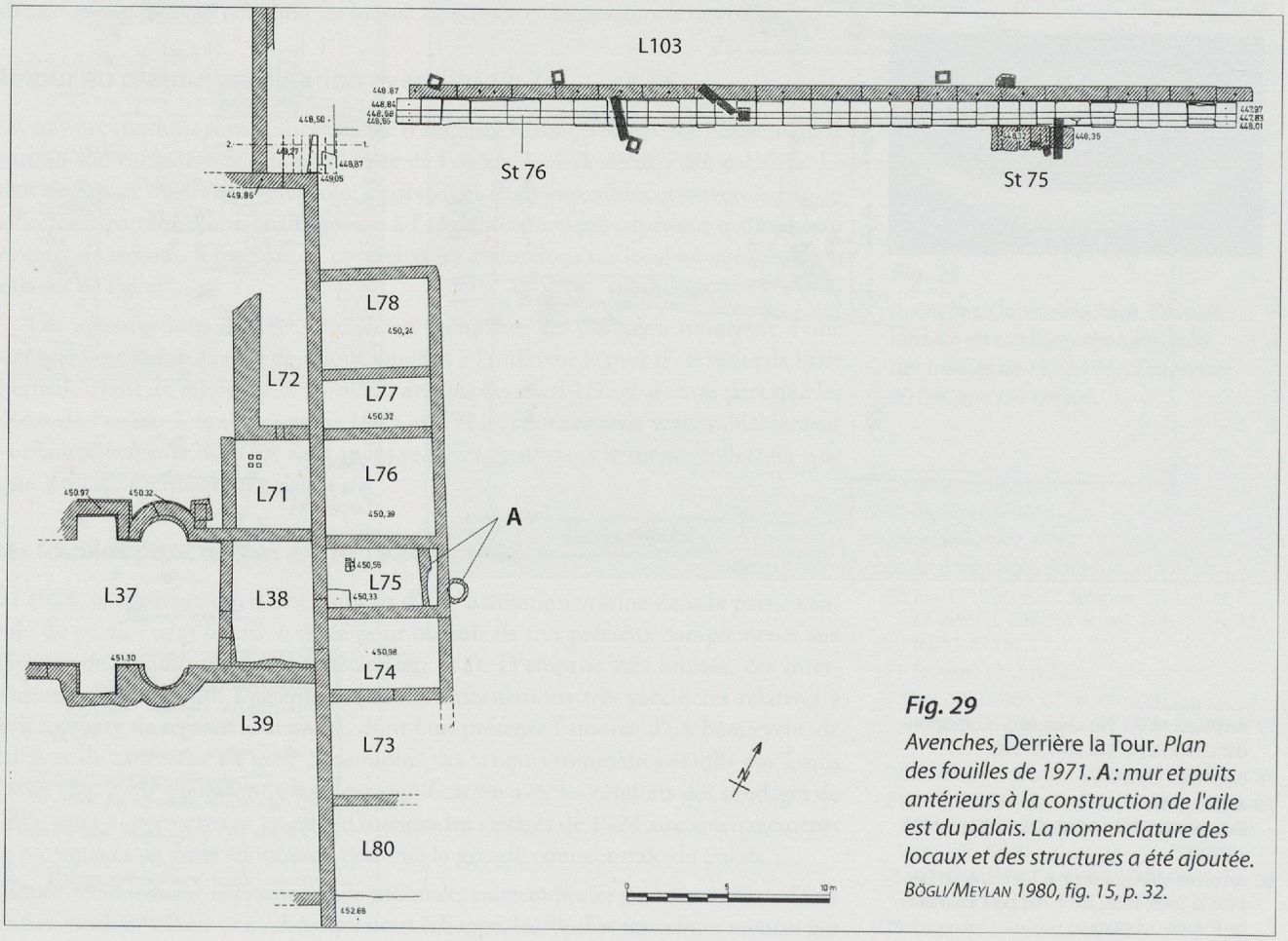

Fig. 29

Avenches, Derrière la Tour. *Plan des fouilles de 1971.* **A**: *mur et puits antérieurs à la construction de l'aile est du palais. La nomenclature des locaux et des structures a été ajoutée.*

Bögli/Meylan 1980, fig. 15, p. 32.



Fig. 30

Avenches, Derrière la Tour. *Vue du stylobate et du caniveau en grès du portique dégagé en 1971. Vue vers l'ouest.*

Contemporaines de ce projet, la création de la rue du Pavé et la pose de nouveaux services sur son emprise et les parcelles riveraines ne feront en revanche l'objet d'aucune intervention[85].

Les fouilles menées en 1972 dans la partie méridionale de l'*insula* 1 s'étendront localement hors du quartier, en direction de l'ouest; elles y révèleront l'angle sud-est d'un bâtiment à larges fondations devançant l'aile thermale du palais et de même orientation que cette dernière (fig. 7: b)[86].

L'état de la question en 1980

Les résultats des travaux de 1971 engendreront, neuf ans après leur achèvement, l'établissement d'une première synthèse sur le site dans laquelle les données des fouilles de 1910-1912 prédominent. Les auteurs de cette étude, Hans Bögli et Christine Meylan, en arrivent aux conclusions suivantes: le bâtiment longitudinal portiqué correspond au corps principal d'une *villa* du type des *«Portikusvillen mit Eckrisaliten»*, que la présence voisine du relief de la Louve autorise à considérer comme un édifice à caractère officiel[87]. Quant au bâtiment abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane, H. Bögli, qui pourtant lui consacre un chapitre et admet qu'il s'agit également du centre d'une demeure, réfute cependant l'idée que les autres bâtiments ne

85 Plan MRA 1971/038. On peut s'étonner que la création de cette rue, qui traverse de part en part un site pourtant connu, ainsi que les travaux de raccordements des différentes conduites n'aient pas fait l'objet d'investigations.

86 Archives MRA, Insula 1, 1972, DF 1. Plan MRA 1972/037. Les tranchées ouvertes au voisinage, en 1989, ont également révélé la présence d'un autre bâtiment se superposant à une première construction.

87 Bögli/Meylan 1980, p. 51-52. *Contra, cf.* vol. 2, p. 346-349.

puissent être que de simples annexes de celle-ci. L'auteur finira donc par en déduire que la grande mosaïque et tous les autres vestiges dégagés au XVIIIe siècle appartiennent à une «*construction indépendante de la villa Derrière la Tour*»[88]. Enfin, cette première étude fait apparaître les carences stratigraphiques et chronologiques de la documentation accumulée jusqu'en 1980 qui empêchent les auteurs de discerner les étapes successives de l'évolution architecturale de ladite *villa*.

Les travaux complémentaires de 1981-1983

À partir de cette période, la plupart des travaux d'édilité touchant les sites du palais et de l'*insula* 7 feront l'objet d'investigations restreintes. Toutefois, il semble que les travaux de particuliers dans le secteur de la grande salle à mosaïque et ses environs aient fait l'objet d'une surveillance nettement moins attentive.

En juillet 1981, la pose d'une citerne devant l'usine Autophon provoquera une intervention *in extremis* des collaborateurs de la Fondation Pro Aventico. Dépêchés sur les lieux, ceux-ci ne pourront que constater la destruction des vestiges et devront se contenter d'un relevé sommaire des profils dans lesquels subsistaient encore les restes de murs et de sols appartenant aux pièces orientales du corps principal résidentiel[89].

L'année 1982 verra une fouille en tranchée traverser de part en part, sur plus de 350 m, les sites du palais et de l'*insula* 7 (fig. 31). Ouverte en bordure nord de la rue du Pavé pour la pose d'une conduite électrique, cette tranchée jouxte la limite sud des fouilles de 1989-1991. De faible emprise et peu profonde, cette intervention permettra toutefois le dégagement superficiel de plusieurs vestiges appartenant notamment au pavillon d'angle nord-ouest de l'édifice (fig. 7: b)[90].

Des sondages préliminaires sans lendemain

En 1985, le projet de construction d'un groupe de villas jumelles et de garages dans une zone méconnue au nord-ouest du site, en contrebas de la rue du Pavé, impliquera l'ouverture de cinq sondages d'évaluation. Cette opération se soldera par la mise en évidence de quelques tronçons de murs qui suffiront cependant pour exiger une surveillance archéologique des travaux de terrassement[91]. Pour une raison indéterminée, celle-ci n'aura en fait jamais lieu, laissant ainsi le champ libre aux constructeurs qui pourront réaliser leur projet dans la foulée. On ne peut que déplorer cette lacune dans l'information archéologique, ce d'autant plus que les investigations ultérieures ont démontré que les maçonneries révélées par l'intervention préliminaire faisaient bel et bien partie des aménagements de façade du complexe palatial...

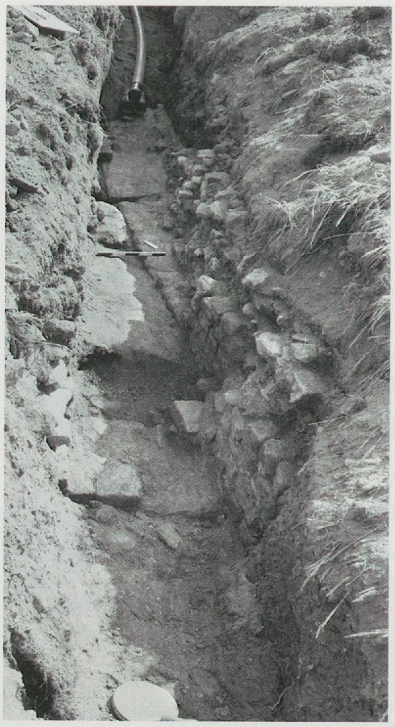

Fig. 31

Avenches, Derrière la Tour. *Vue partielle des vestiges apparus dans la tranchée de 1982 le long de la rue du Pavé.*

L'apport des nouvelles données

De la fouille de sauvetage aux recherches programmées

Voici donc énumérées les pièces d'un puzzle fort complexe dont nous disposions avant le début de la campagne de sondages de 1988 (fig. 7: b), en réponse aux quatre projets immobiliers contigus qui menaçaient alors toute la portion nord du palais (env. 5'500 m^2) et de l'*insula* 7 (env. 2'000 m^2).

Au diagnostic posé par la dizaine de tranchées préliminaires succèderont les fouilles de surface méthodiques fractionnées en plusieurs étapes; commencées au printemps 1989 dans le noyau central du palais, elles s'enchaîneront d'ouest en est, suivant le planning des constructions, pour finalement s'achever au début de l'été 1991, après l'exploration systématique de la partie nord de l'*insula* 7.

Une fois les vestiges documentés, les terrains seront rétrocédés tranche par tranche pour laisser place à l'habitat moderne. Deux des éléments les plus significatifs du complexe palatial pourront toutefois être préservés: il s'agit d'une partie des substructions de l'aile thermale (fig. 6) et des contreforts en hémicycle du pavillon nord-est de l'édifice principal. Restaurés et intégrés aux constructions nouvelles, ces vestiges constituent les premiers marquages du site.

88 Bögli/Meylan 1980, p. 13. Le bilan que nous dressons aujourd'hui tend au contraire à montrer que le complexe de *Derrière la Tour* forme un seul et même ensemble constitué d'unités venues se greffer au corps d'un premier édifice.

89 Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1981, DF 1. Profils MRA 1981/007-008.

90 V. Fischbacher, F. Bonnet, *Route du Pavé 1982, Rapport du sauvetage archéologique effectué entre le 26 mai et le 10 juin 1982*, Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1982, DF 1. Plan MRA 1982/055. Les données succinctes relatives à la partie ouest de l'édifice ont pu être en partie complétées par les résultats des dernières campagnes de 2003-2004.

91 M. Klausener, *À la gare d'Avenches, sondages archéologiques du 1.7.1985*, rapport déposé à la Section Archéologie Cantonale à Lausanne.



Fig. 32

Avenches, Derrière la Tour. *Jambe de statue équestre en bronze doré découverte en 1990 dans une canalisation. Inv. 90/8122-1.*

Les campagnes de 1989: fouille en façade des bâtiments du palais

La première tranche d'investigations printanière touchera le pavillon d'angle nord-est du corps principal de la résidence occidentale et les aménagements de son quartier d'entrée nord (fig. 7: c). L'un des acquis essentiels de la fouille sera l'obtention de l'une des séquences stratigraphiques les plus complètes du site. Quant aux tranchées exploratoires réalisées en parallèle dans la parcelle aval, elles révèleront un secteur au sous-sol perturbé, relativement pauvre en vestiges; parmi ceux-ci figurent les murs fantômes de deux bâtiments d'orientation différente qui se recoupent, témoignant de deux phases distinctes.

La campagne estivale verra se poursuivre les fouilles à l'intérieur du pavillon nord-est et ses annexes. Il en résultera l'établissement d'une chronologie relative montrant que celles-ci ont été rajoutées au plan initial lors d'une phase de développement du secteur résidentiel, puis supprimées à la faveur d'une reconstruction complète du pavillon d'angle.

Les fouilles de l'automne se dérouleront au pied de l'aile longitudinale de la phase d'extension palatiale; elles n'en découvriront que son mur de façade externe ainsi que les soubassements des volées d'escalier qui permettaient d'accéder à la cour-jardin inférieure. Outre les restes épars d'aménagements extérieurs, l'exploration de cette zone dévoilera, sous les aires de chantier de l'aile thermale du palais, les fondations d'un premier bâtiment qui jouxte les installations de verrier apparues sous les remblais de l'aile longitudinale. Cette dernière découverte impliquera, l'année suivante, une fouille en extension sous l'aile palatiale, jusqu'en bordure de la rue du Pavé, où seront dégagés trois autres fours, témoins des premières occupations du secteur.

Au début de l'hiver 1989-1990, les investigations atteindront les imposantes maçonneries de l'aile thermale, attestant leur liaison architecturale avec la façade du bâtiment longitudinal.

Parallèlement à ces fouilles d'envergure, une intervention ponctuelle, consécutive au projet de transformation d'une habitation riveraine, permettra enfin de caler précisément la salle qui abritait la mosaïque de Bacchus et Ariane. Les indications obtenues à cette occasion se révèleront des plus précieuses quelques années plus tard, lorsqu'il s'agira de déterminer l'emplacement de sondages de contrôle.

1990: exploration de l'aile thermale et de l'espace de transition entre le palais et l'*insula* 7

Le premier semestre de 1990 sera consacré à la fouille exhaustive de l'aile thermale construite sur au moins deux paliers au point d'articulation avec les bâtiments de l'*insula* 7, à l'orientation divergente. L'un des éléments majeurs mis en évidence ici est sans conteste le plan trapézoïdal donné à cette aile par souci d'intégration de l'ensemble palatial à la trame urbaine. Outre la fouille des remblais de terrasse du balnéaire du niveau supérieur, sous lesquels est apparu le dépotoir des verriers du Ier siècle, les recherches s'étendront dans les locaux et cours de service du niveau inférieur. Quoique mis à mal par les fouilles anciennes, ceux-ci apparaîtront comme l'un des rares secteurs à avoir livré des informations concernant les réfections d'entretien, les transformations et la réoccupation tardive de l'extension palatiale. Cette campagne sera couronnée par la découverte d'une jambe de statue équestre en bronze doré[92] (fig. 32), enfouie dans le collecteur qui desservait les premières installations artisanales.

Par la suite, les investigations porteront sur la voirie séparant les *insulae* 1 et 7, avant de se déployer dans la moitié nord de l'*insula* 7 jusqu'en été 1991.

1995: à la recherche de la symétrie architecturale du palais

Lors d'une première phase d'élaboration, intermittente en raison d'un calendrier archéologique souvent surchargé, émergera l'hypothèse d'un édifice à plan symétrique centré sur la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane. Cette étape dans la réflexion archéologique coïncidera avec de nouvelles perspectives immobilières au voisinage immédiat du site.

92 Inv. 90/8122-1. *Cf.* vol. 2, p. 139-141, n° 13.



Fig. 33
Avenches, Derrière la Tour. *Vue générale du pavillon à abside partiellement dégagé en 1995.*

Le postulat d'une possible symétrie architecturale présidera donc aux recherches complémentaires orientées qui concerneront, entre l'été et l'hiver 1995, la portion méridionale du site (fig. 7: c). Elles succèderont à une intervention provoquée par la pose de services dans la propriété riveraine déjà sondée en 1989, puis au diagnostic archéologique des parcelles amont vouées à la construction. L'ouverture d'une vingtaine de sondages de contrôle sur le domaine public et les terrains appartenant à l'État de Vaud, ainsi qu'à l'intérieur des propriétés privées attenantes[93], permettra de préciser l'étendue de l'ensemble architectural de *Derrière la Tour*. Les sondages pointés aux endroits stratégiques présumés feront plus que valider l'hypothèse du plan symétrique en mettant au jour un pavillon-*triclinium* méridional (fig. 33) qui faisait pendant à la grande salle d'apparat, de l'autre côté d'une immense cour portiquée. Les vérifications s'étendront à la périphérie est de l'édifice pour confirmer l'existence d'une aile de fermeture méridionale délimitant au sud une seconde cour trapézoïdale, tout aussi vaste que la première, et occupée dans sa partie médiane par un bâtiment quadrangulaire.

Aboutissement d'une réflexion sur le plan et l'organisation spatiale de l'édifice, ces investigations allaient en même temps dimensionner l'emprise des zones archéologiques sensibles, en anticipation des lotissements qui déjà se profilaient à l'horizon.

Les chantiers de 1996-1997

Entre le printemps 1996 et l'été 1997, la réalisation de ces projets entraînera effectivement plusieurs interventions dans le cadre de travaux liés aux équipements collectifs des parcelles constructibles environnantes: devant obligatoirement recouper la cour et les corps de bâtiments de l'extension palatiale pour se raccorder au réseau longeant la rue du Pavé, ces fouilles en tranchées permettront la récolte d'informations supplémentaires: elles préciseront notamment l'emprise de l'aile méridionale, ainsi que l'extension de la zone des verriers avec l'apparition d'un cinquième four en amont des installations repérées en 1989-1990. Ce sera également l'occasion d'obtenir une coupe transversale de l'aile de transition du palais et de redégager partiellement le soubassement du massif sur lequel avait été découvert le relief de la Louve en 1862. L'exploration des niveaux inférieurs livrera en outre les vestiges de constructions antérieures au grand bâtiment central de la cour et à l'aile occidentale, et qui reprennent, avec les installations des verriers, l'orientation de la trame urbaine antique.

Plus surprenante sera la découverte de deux sépultures à inhumation bouleversées, témoins isolés d'une réoccupation du site après l'abandon de tout ou partie du palais.

Enfin, un sondage réalisé en marge de la construction d'une maison voisine viendra fixer la limite sud-est de l'aile orientale de l'édifice résidentiel et confirmera l'existence, à l'intérieur de celle-ci, d'un péristyle secondaire.

93 Certaines de ces investigations n'auraient pu aboutir sans la coopération des propriétaires voisins, plus particulièrement MM. Gérard Schüpbach et Fritz Hofer, qui acceptèrent de voir leurs jardins momentanément mis à mal par les fouilles.

Les ultimes et précieux compléments de 2003-2004

Des contraintes d'ordre économique avant tout avaient empêché les recherches orientées de 1995 d'atteindre la portion occidentale méconnue du palais. Celles-ci se verront toutefois judicieusement complétées par les fouilles préventives réalisées en 2003-2004, à la faveur de l'implantation du système de chauffage à distance et du nouveau réseau d'eau communal (fig. 7: c). Les exigences liées à la mise en place des services et des différents raccordements nécessiteront en effet l'ouverture de longues et profondes tranchées qui sillonneront toute la moitié ouest de la rue du Pavé et les terrains des propriétés riveraines au sud (fig. 34).

Ces importantes incisions dans les entrailles du palais seront l'occasion inespérée d'engranger de nombreuses données relatives au plan et à l'équipement de son corps principal, ainsi qu'aux aménagements en sous-sol de sa galerie de façade et de son pavillon d'angle nord-ouest.

Parallèlement à ces travaux, quelques sondages de contrôle dans les parcelles attenantes livreront de précieuses indications sur l'agencement et l'extension de l'aile occidentale du péristyle du complexe résidentiel; ces résultats impliqueront en outre une reprise de l'ensemble des données qui débouchera sur une nouvelle perception du développement et de l'organisation de la résidence primitive.

Last but not least, le tracé des nouvelles conduites nous obligera à revenir une dernière fois à l'intérieur de la grande salle axiale pour y dégager les fondations du bassin octogonal qui prenait place au sein du tapis de la mosaïque de Bacchus et Ariane.



Fig. 34

Avenches, Derrière la Tour. *Vue générale de la tranchée de 2003 sous la rue du Pavé.*

Automne 2003: les nouveaux dessous du palais

Éventrée sur presque toute sa largeur, la rue du Pavé dévoilera, à plus de 3 m de profondeur, sous les décombres d'un incendie, les vestiges de plusieurs locaux et couloirs de service qui occupaient l'étage inférieur du pavillon nord-ouest et de la galerie de façade du corps principal.

Ces investigations viendront confirmer la symétrie du dispositif de façade du palais, qui se reflète jusque dans la partition interne des pièces inférieures de ses pavillons latéraux. Elles fourniront également le témoignage des réfections apportées à celles-ci avant l'incendie qui ravagea une partie de l'édifice résidentiel, et à la suite duquel les sous-sols de la galerie de façade et des pavillons furent entièrement supprimés et remblayés lors du remodelage architectural du palais au début de l'époque sévérienne.

Un lit d'apparat... en pièces détachées

La fouille des décombres à l'intérieur du pavillon nord-ouest livrera de nombreux éléments de lits d'apparat en bronze orné d'incrustations en argent et cuivre[94], témoignant du caractère luxueux du mobilier qui équipait, à l'étage supérieur, les pièces de la partie «noble» de l'édifice.



Fig. 35

Avenches, Derrière la Tour. *Sondage réalisé en 2003 dans l'aile occidentale de la résidence (L43).*

94 Inv. 03/12751. *Cf.* vol. 2, p. 286-288. Étude en cours par S. Delbarre-Bärtschi, avec la collaboration de V. Fischbacher et M. Krieg. *Cf.* Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009.



Fig. 36
Avenches, Derrière la Tour. *Tranchée effectuée en 2004 dans l'angle nord-ouest du corps principal de la résidence (local chauffé L8).*

Par ailleurs, les quelque 390 fragments récemment découverts sont en tous points comparables à ceux que l'ancien conservateur des antiquités, Emmanuel d'Oleyres, avait achetés en 1849 à un certain Natan(e) Picard[95]. Un premier examen de ces éléments de pieds et de cadres de lits de provenance inconnue a montré qu'ils appartiennent à la même série que les trouvailles récentes et font donc également partie du mobilier du palais, sans que l'on puisse déterminer les circonstances de leur découverte.

Incursions dans l'aile occidentale

Les données récoltées lors des diverses interventions qui se sont déployées dans l'aile ouest de la résidence constitueront l'un des points forts de cette ultime campagne de fouille. Ainsi, les limites de l'emprise occidentale du complexe palatial, qui restaient jusqu'ici très nébuleuses, pourront être précisées.

Intégrés à l'ensemble, ces résultats de dernière minute permettront également d'apporter quelques corrections à la restitution en plan de cette partie de l'édifice, pour laquelle avait été proposé, à titre d'hypothèse uniquement, un agencement symétrique à celui de l'aile orientale. En lieu et place du pendant occidental présumé du pavillon à exèdres qui occupait la partie centrale de cette aile, les sondages de contrôle de 2003-2004 révèleront la présence d'un bâtiment d'allure *a priori* plus sobre, flanqué d'une annexe et dominant une cour-jardin munie de portiques (fig. 35). Il s'avérera que ces derniers ont été ajoutés lors de transformations de l'aile occidentale, qui ont entraîné la suppression d'une première rampe d'accès latérale à la résidence.

95 Inv. SA/501-521. *Cf.* Archives MRA, Journal d'Emmanuel d'Oleyres, 1844-1851, 3e agenda.

Deux phases de développement distinctes

La mise en évidence de plusieurs segments de la branche de portique ouest de la grande cour centrale de l'édifice sera le point de départ de nouvelles réflexions sur le mode de développement de la résidence primitive, remettant en cause la restitution précédemment établie: celle-ci reposait en effet sur le postulat d'une ordonnance symétrique des différents bâtiments à partir d'un axe unique, centré sur la grande salle d'apparat du corps principal et le pavillon-*triclinium* sud du péristyle, en dépit du léger décalage constaté entre ces deux pièces vis-à-vis. Cette «anomalie» trouvera son explication lors de l'intégration des nouveaux éléments au plan d'ensemble, révélant une organisation des principaux blocs architecturaux du complexe résidentiel autour de deux axes bien différenciés.

Ces résultats susciteront de nouvelles réflexions et amèneront à reconsidérer en partie la chronologie relative précédemment établie: ainsi l'hypothèse première d'un projet initial unitaire sera-t-elle écartée au profit de celle envisageant une combinaison architecturale obtenue au cours de deux phases successives: la première consistant en la création d'une demeure de plan linéaire à galerie de façade, et la seconde correspondant à l'adjonction d'un immense péristyle et au déploiement d'une série de corps de bâtiments autour de celui-ci.

Le corps principal revisité

En hiver 2003-2004, les investigations s'étendront à l'intérieur du corps principal du palais. Elles en préciseront la partition interne avec la mise au jour partielle de plusieurs pièces inédites occupant sa partie occidentale, dont une chauffée par hypocauste (fig. 36).

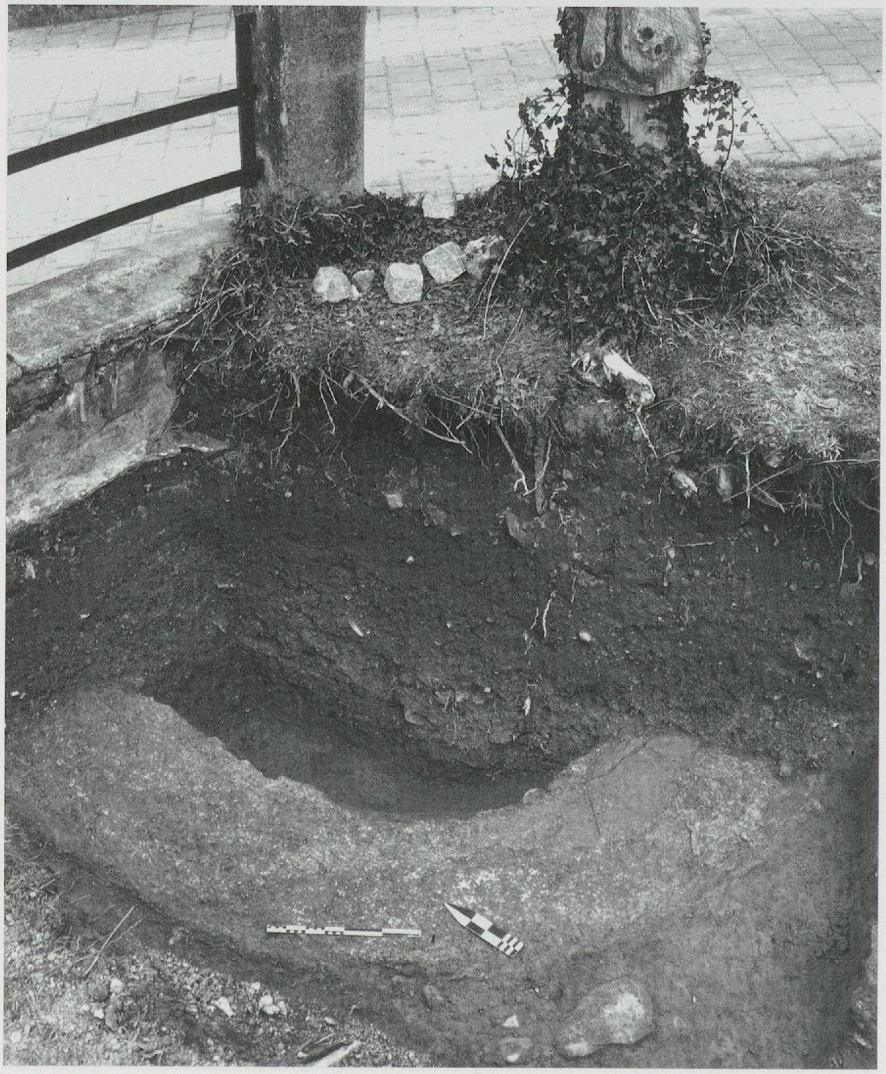

Fig. 37

Avenches, Derrière la Tour. *Les soubassements du bassin octogonal de la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane apparaissent dans un sondage du printemps 2004.*



Les fouilles atteindront également la pièce contiguë à l'est de la salle d'apparat axiale qui, contrairement à ce que pouvait laisser croire les croquis de 1751, se révélera plus étroite que son homologue à l'ouest. En revanche, elles confirmeront l'existence d'un mur de subdivision interne figurant sur les documents anciens (fig. 11-12).

Retour à la mosaïque de Bacchus et Ariane

Comme pour boucler la boucle, les recherches se termineront dans la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane au début du printemps 2004. Ouverte il y a trois siècles avec l'apparition des premiers médaillons du pavement, l'enquête sur cette mosaïque se clôt ainsi avec la découverte des vestiges de l'infrastructure du bassin octogonal, elle aussi mise à mal par les récupérateurs de matériaux (fig. 37). Ceux-ci on en effet creusé une large fosse au travers du radier du bassin, peut-être pour en extraire la tuyauterie, voire l'énigmatique cuve en plomb à laquelle Schmidt fait allusion sur l'un de ses croquis (fig. 12). Maigre consolation, la fouille du remplissage de cette fosse livrera quelques minuscules fragments supplémentaires de la mosaïque ainsi que plusieurs centaines de tesselles, témoins du saccage de l'un des plus majestueux pavements de la Suisse romaine.

En fournissant les points de calage nécessaires à l'insertion de l'ancien relevé de la mosaïque de Bacchus et Ariane au plan actuel du palais, cette ultime découverte révélera la grande précision du dessin réalisé par David Fornerod en 1752. Cela permettra ainsi de confirmer que ce pavement tapissait l'intégralité de la salle principale de l'édifice.

Chroniques et articles

Les différentes campagnes de fouilles et de sondages qui se sont échelonnées entre 1989 et 2004 ont fait l'objet de chroniques et communications régulières résumant l'avancement des travaux et les principales découvertes[96]. Le caractère exceptionnel des installations de verriers du Ier siècle ap. J.-C. a justifié une présentation plus détaillée, d'abord sous la forme d'un article[97], puis sous celle d'une étude exhaustive menée dans le cadre d'un doctorat[98].

Les récentes investigations aux alentours du palais

Parallèlement à ces recherches, les fouilles qui se déployèrent entre 1989 et 2004 au pourtour de la colline ont mis en évidence plusieurs autres ensembles architecturaux prestigieux, précisant ainsi le cadre urbanistique à l'intérieur duquel s'est développé le complexe palatial (fig. 4).

L'ensemble architectural de l'*insula* 7: une annexe du palais?

De l'automne 1990 à l'été 1991, l'exploration de la partie aval de l'*insula* 7, adjacente au palais, a révélé les vestiges d'un quartier qui a lui aussi subi une importante mutation entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle ap. J.-C. Avec sa transformation en un important complexe architectural aux bâtiments aussi singuliers qu'imposants, cette *insula* s'est nettement démarquée du schéma classique des îlots d'habitation[99]. En outre, ses nouvelles constructions sont contemporaines des unités de l'extension palatiale de l'édifice de *Derrière la Tour*, avec lesquelles elles sont étroitement imbriquées. Un tel constat témoigne de la mise sur pied d'un important programme architectural commun aux deux ensembles dont la relation va très certainement au-delà de la simple juxtaposition (fig. 7: c).

Les résidences de l'*insula* 13

Entre 1993 et 1995, les investigations à la frange occidentale du réseau d'*insulae* ont fait apparaître les phases successives de deux riches demeures urbaines qui se sont partagé le cadre de l'*insula* 13 durant les trois premiers siècles de notre ère[100]. Ce quartier résidentiel s'étendait par ailleurs sur le versant de la colline où l'existence d'une troisième habitation, déjà pressentie lors d'une intervention ponctuelle en 1987[101], s'est vue confirmée par une fouille effectuée en 1997 à l'arrière du palais[102].

96 Tuor-Clerc 1989; Morel 1990; 1991.1-2; 1995; 1996.1; 1997; 2001.1; 2003.

97 Morel *et al.* 1992.

98 Amrein 2001.

99 Morel 1991.1; 1991.2, p. 219-220; 2001.1, p. 46-47.

100 Morel 1993; Chevalley/Morel 1995; Morel 2001.1, p. 44-45.

101 Dal Bianco 1989.

102 Morel 1997.

Thermes et sanctuaires

Quant aux investigations réalisées en 1994, 1998 et 2004 dans l'*insula* 19[103], autre quartier limitrophe sis au sud de la zone résidentielle, elles ont fait la lumière sur l'évolution d'un établissement thermal tibérien jouxtant le péribole du temple de la *Grange des Dîmes*, lui aussi récemment exploré[104].

Enfin, les différentes recherches menées entre 1992 et 2004 en amont de ce sanctuaire ont permis d'identifier plusieurs autres édifices et enclos à caractère sacré s'étageant sur le versant est de la colline, jusqu'aux abords de l'amphithéâtre où ils surplombaient le palais[105]. Ces découvertes attestent, avec le complexe cultuel de la plaine du *Lavoëx* exhumé en 1998 à l'ouest du sanctuaire du *Cigognier*, l'existence d'un vaste quartier religieux qui s'est développé en marge du réseau des *insulae*, à l'emplacement de vestiges funéraires de la période celtique[106].

Protection et conservation du site

Au terme de l'exposé des heurts et malheurs du palais, qui ont produit ce que nous en connaissons aujourd'hui, on constate que cet important ensemble présente un état de conservation et de protection fort différent d'autres monuments d'*Aventicum*, visibles et visitables.

On a vu que l'identification récente de son extension et sa position dans la partie devenue constructible de la ville moderne d'Avenches ne lui ont pas épargné des atteintes renouvelées au XXe siècle. L'ensemble des vestiges est actuellement inclus dans la région archéologique du site d'*Aventicum*, au sens de l'article 67 de la loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites (10 décembre 1969). Cette disposition soumet tout projet touchant le sous-sol à une autorisation spéciale du Canton, qui permet de définir les mesures nécessaires (surveillance, fouilles préventives, protections,...). Un arrêté du Conseil d'Etat vaudois précise, dès 1987, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures, pour la situation spécifique d'*Aventicum*.

Les diverses interventions dans le périmètre du palais n'ont cependant pas donné lieu à des mesures de classement au titre de monument historique d'une partie des vestiges, seule mesure susceptible de protéger réellement de toute atteinte. Les seuls éléments conservés actuellement visibles, dans la partie balnéaire (fig. 6) et dans le pavillon d'angle oriental du bâtiment principal, ont été préservés dans des terrains privés. Cette mesure a été obtenue de manière transactionnelle, avec la modification des projets de constructions autorisés, de manière à ménager des éléments maçonnés encore bien conservés, mis au jour par les aménagements.

Des parties importantes du corps central et de l'aile orientale du palais se trouvent actuellement protégées de fait, par l'acquisition, il y a près de vingt ans, d'un vaste terrain par l'État de Vaud (parcelle 508). Cet achat immobilier, incluant les bâtiments existants, abrite actuellement les ateliers et laboratoires du Musée romain, ainsi que la base de fouille et les locaux du service d'archéologie de la Fondation Pro Aventico. Cette occupation assure une surveillance du palais particulièrement efficace...

Denis Weidmann

103 Martin Pruvot 2006. *Cf.* aussi Morel 1994; 1998; Martin Pruvot 2001, p. 33-35; Vuichard Pigueron 2004.1.

104 Chevalley/Morel 1992; Morel 1999; Morel/Mazur 2004.

105 Morel 1992; 1996.2; Morel/Chevalley 1999; Morel/Vuichard Pigueron 2002; Blanc 2004; Morel 2004; Morel *et al.* 2005.

106 Morel 2001.2; Morel *et al.* 2005. Voir aussi Castella/Meylan Krause (dir.) 2008.

II L'étude et ses limites

En dépit des multiples fouilles et découvertes énumérées au chapitre précédent, le palais de *Derrière la Tour* conserve sa part d'ombre. En effet, plusieurs secteurs demeurent peu ou pas explorés, comme les extensions nord et ouest de l'édifice, ou encore son point d'articulation avec les constructions de l'*insula* 7. Certes, les récentes recherches viennent de préciser, dans une large mesure, l'image de cet ensemble et en autorisent la restitution; en même temps, elles soulèvent de nouvelles questions auxquelles on ne peut espérer répondre qu'à la faveur de fouilles ciblées de plus grande envergure. Or, aucune intervention de ce type n'est à envisager au cours de ces prochaines années.

L'heure n'est pourtant pas à la déception et aux conclusions désabusées: si l'on se réfère au bilan dressé en 1980 par Hans Bögli et Christine Meylan[1], à partir duquel ont été définis la plupart des objectifs qui présidaient aux récentes investigations, on pourra se rendre compte à quel point celles-ci ont élargi le champ de nos connaissances. Elles permettent aujourd'hui de sortir du flou pour donner corps à l'un des monuments clés de l'ancienne colonie et suivre son évolution particulière. Son importance au sein de la ville peut être réévaluée grâce au faisceau d'indices qui tend à le considérer comme un lieu de pouvoir. À ce sujet et sur bien d'autres points encore, les arguments prévalent sur les preuves. Les interprétations retenues restent par conséquent conjecturales; elles n'ont d'autre prétention que d'élargir les directions de recherche face aux problématiques soulevées par l'émergence d'un gigantesque remodelage architectural de tout le flanc nord de la colline qui a vu, à l'aube du IIIe siècle ap. J.-C., l'extension et la juxtaposition du complexe palatial aux nouveaux édifices occupant l'*insula* 7.

Au terme des fouilles de 1990-1991, la mise en évidence de la liaison architecturale de ces deux ensembles nous avait d'abord amené à entreprendre leur étude simultanément. En regard des nouveaux résultats acquis suite à la reprise des investigations en 1995 sur le site de *Derrière la Tour*, il a été jugé préférable de se consacrer uniquement à l'établissement de la synthèse des fouilles du palais. Les données concernant l'*insula* 7, dont l'étude exhaustive a été différée, ne sont donc ici évoquées que ponctuellement, ou d'une manière plus générale dans le cadre de la problématique relative à la destination de ces deux complexes architecturaux contigus et aux relations qu'ils entretiennent.

Les lacunes persistantes de la documentation ancienne

Au terme de cette série d'investigations s'est donc imposée la nécessité d'établir une synthèse des résultats nouveaux et anciens pour tenter de dégager une image cohérente des différentes entités architecturales en présence. Cette tâche a été rendue ardue en raison de la disparité et de la qualité des documents d'archives souvent bruts de fouille. D'autre part, la reprise des données anciennes a fait apparaître de nombreuses carences notamment en ce qui concerne le prélèvement méthodique du mobilier et la stratigraphie. Cela interdit, par voie de conséquence, l'obtention de jalons

1 Bögli/Meylan 1980.

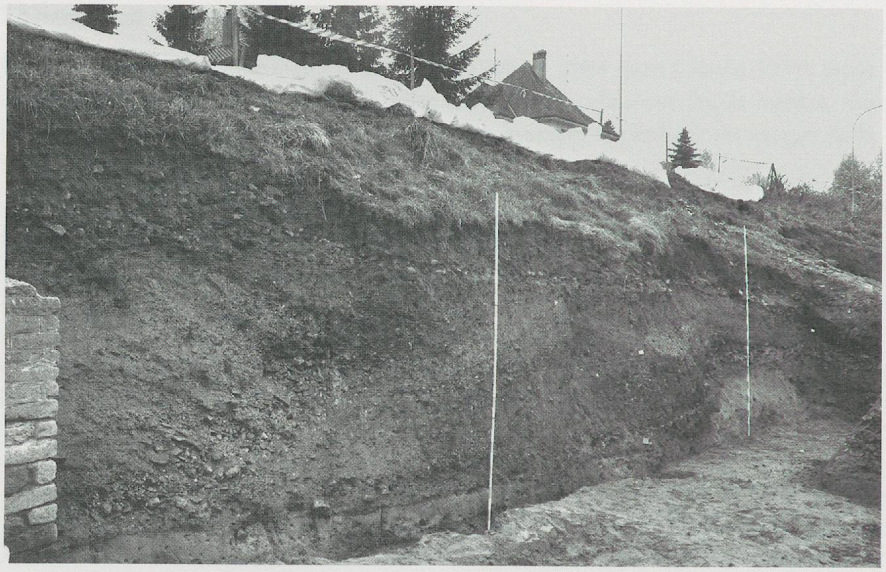

Fig. 38
Avenches, Derrière la Tour. *Coupe stratigraphique au pied de la rue du Pavé.*

chronologiques fiables pour quelques-uns des bâtiments et leurs agencements. Ainsi, les datations stylistiques proposées pour certains éléments de décor tels que les mosaïques[2], peuvent difficilement être précisées. Ces lacunes documentaires, chronologiques et méthodologiques se font bien sûr ressentir dans la présentation de chacune des unités, plus particulièrement celles qui n'ont pas été retouchées par les fouilles de ces quinze dernières années, fixant dès lors les limites de leur interprétation.

Avatars stratigraphiques et chronologiques

L'approche évolutive qu'autorisent les résultats récemment acquis possède elle aussi ses restrictions: elles proviennent avant tout du caractère morcelé des investigations dans un sous-sol fréquemment bouleversé par les excavations anciennes et modernes. L'analyse stratigraphique et l'étude du mobilier ont également révélé les nombreuses altérations des couches archéologiques dues aux piétinements et remaniements antiques, notamment dans les secteurs à ciel ouvert de la terrasse inférieure (fig. 38). Il s'est en outre avéré que la mise en chantier des différents programmes architecturaux a fréquemment porté atteinte aux couches et structures des phases précédentes. Ainsi s'explique la forte proportion de mobilier résiduel dans le remplissage des tranchées de fondation et à l'intérieur des remblais de mise à niveau.

Le passage multiséculaire des récupérateurs de matériaux a de surcroît occulté la plupart des niveaux de marche antiques et grandement mutilé bon nombre de maçonneries, ce qui bien sûr entrave considérablement l'étude architecturale.

À cette vision fragmentaire et fantomatique, que l'on arrive dans certains cas à compléter en remontant aux sources anciennes, il faut ajouter une récolte de l'information archéologique inégale suivant les secteurs; cela découle essentiellement du mode d'intervention appliqué, qui va de la fouille de surface méthodique à la simple exploration en tranchée.

Dans ces conditions, l'on ne s'étonnera guère de ne trouver parmi la très grande quantité de matériel récolté qu'un nombre relativement restreint de monnaies (42 pièces dans les fouilles 1988-2004)[3] et de lots céramiques homogènes[4]. Les études de mobilier présentées ici s'axent essentiellement sur les ensembles les plus fiables du point de vue stratigraphique, ceci afin de mettre en exergue les principaux éléments sur lesquels s'appuie la mise en relation chronologique et relative des vestiges. L'impossibilité d'établir des corrélations stratigraphiques pertinentes entre la plupart des secteurs fragilise en certains points le cadre chronologique proposé.

Par ailleurs, les structures ligneuses, comme les pilotis sur lesquels reposaient les fondations de l'aile thermale du palais, se sont entièrement fossilisées et sont devenues par conséquent inexploitables pour l'analyse dendrochronologique, nous privant ainsi de précieux jalons de datation absolue.

2 Bögli/Meylan 1980, p. 13; von Gonzenbach 1961, p. 41-43. *Cf.* vol. 2, p. 87-120.
3 *Cf.* vol. 2, p. 351-376.
4 *Cf.* vol. 2, p. 159-247.

En outre, les niveaux de circulation du noyau primitif du palais n'ont guère subi de modifications au cours des différentes phases de développement architecturales. Ceci, ajouté à un état de conservation des vestiges généralement médiocre, a constitué un obstacle majeur lorsqu'il s'est agi de distinguer les structures originelles de celles issues de transformations, qui semblent avoir surtout porté sur les élévations et les aménagements internes. Exception faite des corps de façade de la résidence occidentale, qui portent les traces manifestes de leur reconstruction après un incendie, les réfections clairement attestées par les données du terrain sont donc rares; certaines sont uniquement déduites de l'analyse architecturale.

Les propositions de restitution qui émanent des études architecturale et ornementale souffrent elles aussi de l'exiguïté du champ d'investigation et d'un *corpus*, qui, quoique représentatif à certains égards, demeure relativement mince.

Malgré tous ces obstacles, qui empêchent d'appréhender toutes les pulsations historiques du site, les données rassemblées sont cependant suffisantes pour retracer dans ses grandes lignes l'évolution chronologique et architecturale du palais.

Principes descriptifs

Le site de *Derrière la Tour*, tel que nous le connaissons aujourd'hui, se subdivise en deux zones distinctes en fonction des principales unités architecturales mises en évidence (fig. 39):

Le **secteur Ouest** correspond à l'emprise de l'édifice résidentiel primitif et des corps de bâtiments de sa première phase d'agrandissement. Les travaux liés à son implantation n'ont laissé aucune trace tangible des éventuelles installations précédentes, hormis les bribes éparses d'un niveau d'occupation, également présent dans le secteur Est, et qui signale une première fréquentation des lieux entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle ap. J.-C.

Le **secteur Est** s'étend entre la demeure occidentale et l'*insula* 7. Il a quant à lui été réservé à toute une série de constructions orientées selon la trame urbaine, parmi lesquelles des installations artisanales, vraisemblablement légèrement antérieures au complexe résidentiel. Après une cessation relativement rapide des activités à nuisances, tel l'atelier de verriers, cette zone-tampon semble être restée en grande partie non bâtie durant le IIe siècle, à l'exception de structures légères disséminées à vocation domestique et peut-être encore artisanale. Ce n'est qu'au début de l'époque sévérienne que ce secteur a subi sa plus importante mutation avec la mise sur pied d'un programme visant à la monumentalisation du complexe résidentiel. À cette occasion, il a été réaménagé pour recevoir les différents bâtiments de l'extension palatiale qui est venue se juxtaposer aux constructions nouvelles de l'*insula* 7.

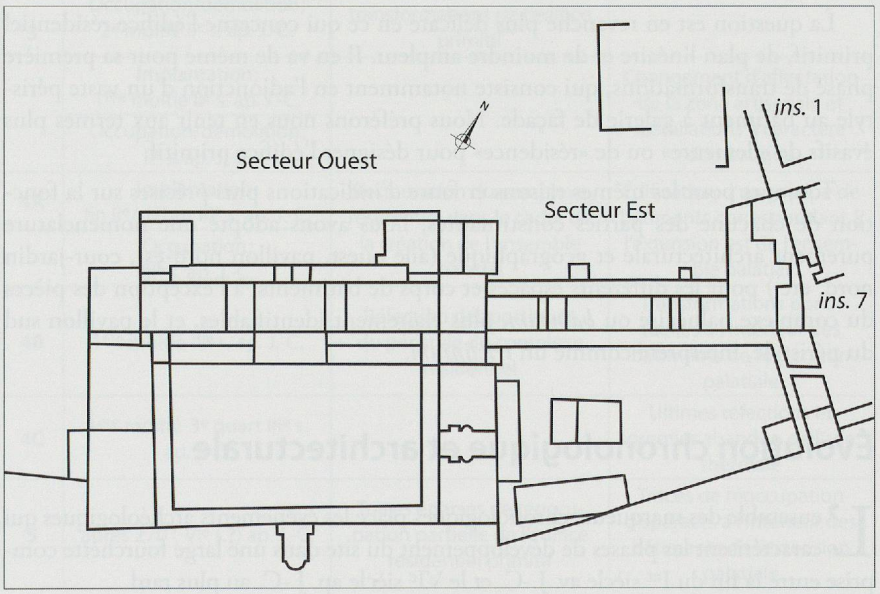

Fig. 39
Avenches, Derrière la Tour.
Localisation des secteurs Est et Ouest.

Cette distinction entre ces deux secteurs a été maintenue dans la présentation des structures, qui s'articule par état et par unité spatiale ou architecturale, et qui intègre les données anciennes aux nouvelles. Face à une documentation aussi lourde, nous avons renoncé à une présentation exhaustive des données stratigraphiques et planimétriques pour ne pas noyer l'information dans un fatras descriptif. Notre choix s'est donc porté sur l'illustration et les éléments significatifs ou ceux posant des problèmes d'interprétation[5].

Les indices de datation et les références aux ensembles de mobilier qui accompagnent la description des différentes unités renvoient aux études spécifiques du volume 2.

Afin d'alléger le texte, nous avons opté pour une série d'abréviations dont voici la liste:

Mur, maçonnerie	=	*M1-x*
Structure	=	*St 1-x*
Local, pièce, salle	=	*L1-x*
Couche, niveau	=	*c1-x*
Sondage	=	*S 1-x*
Mètre	=	*m*
Centimètre	=	*cm*
Altitude	=	*alt.*

Problèmes de terminologie

Au cours de ces trois siècles de recherches, le complexe de *Derrière la Tour* aura connu diverses interprétations et appellations au gré des découvertes et des connaissances: thermes, bâtiment public, caserne, puis *villa*. Tout en établissant clairement le caractère résidentiel de l'ensemble, la première synthèse de 1980 faisait état de deux *villae* distinctes[6], l'une à l'ouest qui abritait la mosaïque de Bacchus et Ariane et l'autre à l'est, constituée des bâtiments du programme sévérien. Les récentes investigations ayant démontré qu'il s'agissait bel et bien d'un seul et même ensemble architectural, la notion équivoque de palais s'est alors progressivement imposée. Rappelons ici que le terme latin *domus*, très large d'acception, s'appliquait à toute résidence urbaine, y compris aux palais impériaux. Cette appellation peut donc légitimement être utilisée pour désigner le complexe de *Derrière la Tour*, alors que le terme de *villa* – au moins dans le langage scientifique contemporain – n'est utilisé que dans un cadre extra-urbain.

Conscients que le terme de palais est en principe réservé *stricto sensu* aux résidences clairement attestées de l'empereur ou de son représentant[7], mais qu'il est souvent utilisé plus largement pour désigner une demeure luxueuse de quelque ampleur, nous tenons ici à rappeler, à défaut de preuve clairement établie, les arguments qui, à nos yeux, peuvent justifier pareille désignation:

- En premier lieu, ce sont bien sûr les imposantes dimensions de cet ensemble, le terme de palais s'appliquant ici avant tout au complexe architectural dans sa phase d'extension maximale, au début du IIIe siècle.
- Par ailleurs, un faisceau d'indices[8] laisse supposer en ces lieux l'exercice d'activités à caractère officiel, tout au moins à partir du IIe siècle ap. J.-C.
- Enfin, le contexte urbain dans lequel s'inscrit cet ensemble qui s'articule avec le complexe bien particulier de l'*insula* 7, se démarquant lui aussi dans son organisation spatiale des *domus* des quartiers voisins[9].

La question est en revanche plus délicate en ce qui concerne l'édifice résidentiel primitif, de plan linéaire et de moindre ampleur. Il en va de même pour sa première phase de transformations, qui consiste notamment en l'adjonction d'un vaste péristyle au bâtiment à galerie de façade. Nous préférons nous en tenir aux termes plus évasifs de «demeure» ou de «résidence» pour désigner l'édifice primitif.

Toujours pour les mêmes raisons et faute d'indications plus précises sur la fonction de chacune des parties constituantes, nous avons adopté une nomenclature purement architecturale et géographique (aile ouest, pavillon nord-est, cour-jardin nord, etc.) pour les différents espaces et corps de bâtiments, à l'exception des pièces du complexe balnéaire ou *balneum*, plus clairement identifiables, et le pavillon sud du péristyle, interprété comme un *triclinium*.

Évolution chronologique et architecturale

L'ensemble des marqueurs chronologiques place les événements archéologiques qui caractérisent les phases de développement du site dans une large fourchette comprise entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le VIe siècle ap. J.-C. au plus tard.

5 On trouvera les listes récapitulatives par catégorie et chronologie de l'ensemble des vestiges dans la documentation de terrain déposée aux archives du MRA.

6 Bögli/Meylan 1980, p. 13.

7 Duval 1984, p. 447-449.

8 *Cf. infra*, p. 253-260.

9 Par exemple les *domus* de l'*insula* 13. *Cf.* Morel 1993.

L'analyse architecturale et stratigraphique a permis de distinguer cinq états principaux (fig. 40). Le passage d'un état à un autre implique à chaque fois une modification importante du plan des bâtiments, voire un changement d'affectation de certains secteurs. Ces états ont eux-mêmes été subdivisés lorsque certaines transformations localement constatées ne semblent avoir eu qu'une incidence minime sur l'organisation générale des constructions. Cela concerne essentiellement la zone thermale de l'extension palatiale dont les pièces et les locaux de service ont subi plusieurs réfections.

L'**état 1** inclut l'ensemble des traces disparates relevées dans les deux secteurs au sommet du terrain naturel et qui témoignent de la première fréquentation du site.

L'**état 2** regroupe à la fois les structures de la résidence primitive du secteur Ouest et les installations artisanales du secteur Est, malgré une antériorité probable, mais non certifiée, de ces dernières par rapport à la demeure occidentale. L'étude céramique permet toutefois d'envisager une coexistence des deux ensembles, du moins pour une durée limitée[10].

L'**état 3** concerne les adjonctions et les modifications architecturales qui caractérisent la première grande phase de développement de la résidence occidentale; cet état englobe également les aménagements qui ont supplanté l'atelier de verriers et qui traduisent une réaffectation du secteur Est.

L'**état 4A** correspond au programme architectural visant à la création d'un vaste ensemble palatial qui comprend, outre la restauration de l'édifice résidentiel du secteur Ouest, l'implantation de nouveaux corps de bâtiments sur toute l'emprise du secteur Est.

Fig. 40

Avenches, Derrière la Tour. *Tableau synoptique des phases de développement reconnues dans les secteurs Est et Ouest (états 1 à 5).*

État	Datation	Événements	
		Secteur Ouest	Secteur Est
1	Première fréquentation du site: fin Ier s. av. J.-C.-début Ier s. ap. J.-C.	Traces éparses d'une première couche d'occupation	Restes d'un niveau de circulation et d'une structure en creux
2	Implantation: env. milieu Ier s. ap. J.-C.		Création d'une zone artisanale abritant un atelier de verriers et autres activités du feu
	Occupation/abandon: fin Ier/début IIe s. ap. J.-C.		
	Implantation: dès milieu Ier s. ap. J.-C.	Construction et utilisation d'un édifice à caractère résidentiel	
	Occupation/démolition: début IIe s. ap. J.-C.		
3	Implantation: 1ère moitié IIe s. ap. J.-C.	Extension du secteur résidentiel: adjonction d'un péristyle et premières transformations de l'édifice primitif	
	Occupation/démolition: 2e moitié IIe s. ap. J.-C.		
	Implantation: 1ère moitié IIe s. ap. J.-C.		Changement d'affectation de la zone artisanale et installations à caractère domestique
	Occupation/démolition: IIe s. ap. J.-C.		
4A	Implantation: fin IIe/début IIIe s. ap. J.-C.	Restauration du complexe résidentiel dans le cadre de la création de l'ensemble palatial	Édification d'un groupe de bâtiments correspondant à l'extension est de l'ensemble palatial
	Occupation: IIIe s. ap. J.-C.		
4B	1ère moitié IIIe s. ap. J.-C.	Réfection des portiques du péristyle du complexe résidentiel	Transformations ponctuelles à l'intérieur des bâtiments de l'extension palatiale
4C	1ère moitié-3e quart IIIe s. ap. J.-C.		Ultimes réfections et premier abandon de l'aile thermale
5	après 270 (-VIe s.?) ap. J.-C.	Traces éparses de réoccupation partielle de l'édifice résidentiel primitif	Traces de réoccupation disparates à l'intérieur des bâtiments de l'extension palatiale

10 *Cf.* vol. 2, p. 161-163.

Les **états 4B** et **4C** se rapportent avant tout aux transformations internes et aux réfections d'usage qui ont été apportées aux bâtiments de l'extension palatiale du secteur Est, et plus particulièrement aux locaux de service du *balneum*.

Les traces éparses d'une réoccupation partielle détectées à l'intérieur de certains bâtiments des secteurs Est et Ouest sont synonymes d'un **cinquième état** postérieur à un premier abandon du site à partir de la deuxième moitié du IIIe siècle, vers 270. L'absence de connexion stratigraphique entre les vestiges disparates caractérisant cette réoccupation ne permet pas de distinguer lesquels ont pu être contemporains. Les quelques rares indices de datation récoltés plaident plutôt en faveur de leur échelonnement sur une longue période. Celle-ci pourrait s'étendre jusqu'au VIe siècle, d'après les résultats de l'analyse ^{14}C des restes de deux squelettes humains mis au jour, faisant peut-être d'eux l'ultime témoignage de l'occupation du site.

III La première fréquentation du site

État 1: fin du Ier siècle av. J.-C. – début du Ier siècle ap. J.-C.

Les témoignages de la première fréquentation du site demeurent ponctuels et relativement discrets, tant dans le secteur occidental que dans l'oriental, en dépit du fait que les récentes investigations ont quasi systématiquement atteint le terrain naturel. Cela s'explique en grande partie par le caractère très morcelé des interventions et par les profonds remaniements du sous-sol, antiques et modernes. Cette première occupation des lieux, dont il est difficile de préciser la nature et l'étendue, se caractérise essentiellement par une couche organique, parfois associée à un sol très sommairement aménagé; elle a été localement décelée en divers endroits du site, au sommet du substrat limoneux et morainique du versant de la colline (fig. 41).

Les traces éparses d'une occupation disparate

Une couche en lambeaux dans le secteur Ouest

Les terrassements liés aux différentes phases de développement ultérieures ont grandement mis à mal les vestiges de la première occupation. Elle n'est attestée que par les lambeaux épars d'une couche à matrice limoneuse organique, qui semble épouser le faible pendage des terrasses naturelles de la colline (fig. 41: 1-5). Ces niveaux sont conservés sur une épaisseur variant entre 5 et 20 cm et sont scellés par les remblais mis en place pour l'édification de la résidence primitive de l'état 2 (fig. 87: c2).

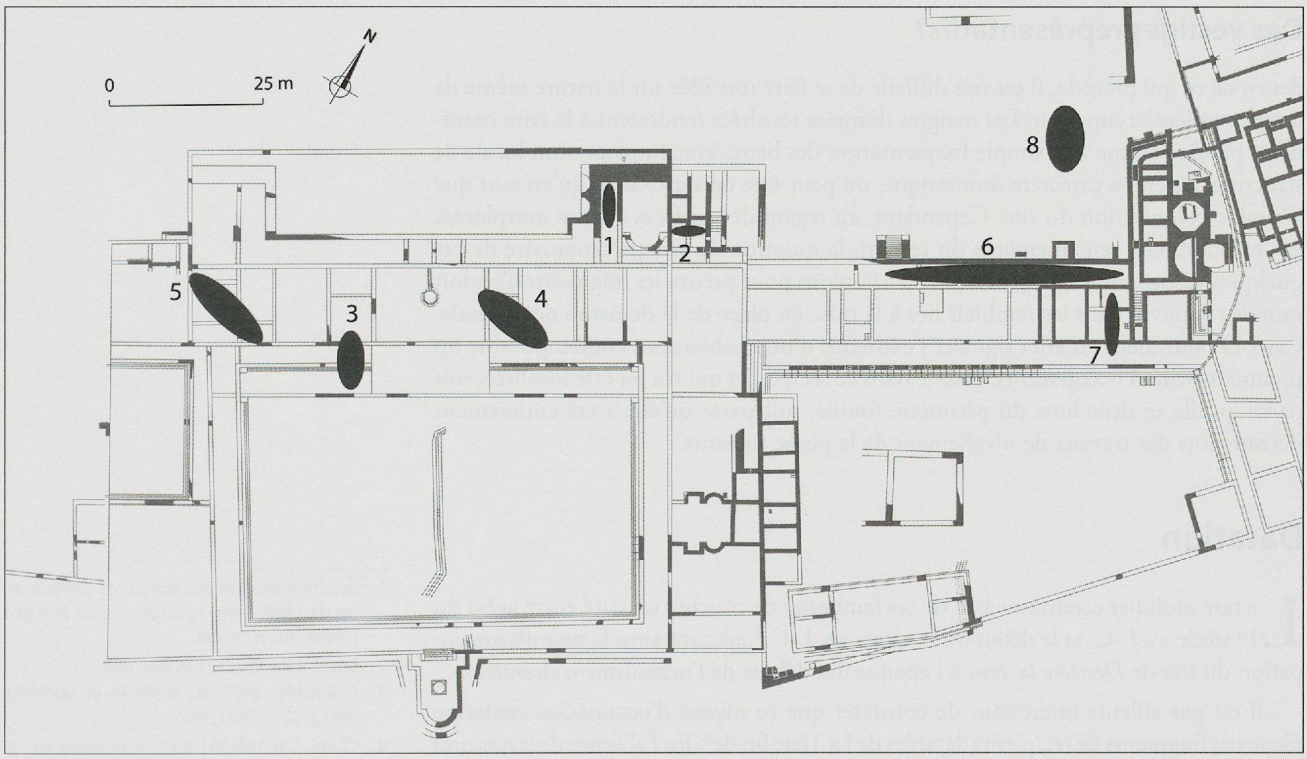

Fig. 41
Avenches, Derrière la Tour. *État 1. Plan de situation des vestiges.*

Hormis quelques tessons de céramique, ainsi que plusieurs clous et ossements animaux, la fouille de cette couche n'a révélé aucun aménagement particulier susceptible de nous renseigner sur la nature exacte de l'occupation.

Les structures isolées du secteur Est

Sur la terrasse inférieure du secteur oriental, une couche à l'apparence et à l'insertion stratigraphique analogues au premier niveau d'occupation du secteur Ouest a été mise en évidence au voisinage de l'atelier de verriers (fig. 41: 6). Elle renfermait quelques plaques de gravier mêlé à du mortier de chaux qui caractérisent le niveau de circulation aménagé le plus ancien du site. Également présent en amont de la zone des verriers (fig. 41: 7), ce sol accuse un faible pendage en direction du nord, témoignant ainsi d'une configuration originelle du terrain sans rupture apparente du niveau de marche avant la création du secteur artisanal, aménagé lui aussi en terrasses (fig. 44: c2).

Les restes d'un second aménagement sont apparus, toujours dans le même secteur mais une vingtaine de mètres plus au nord, sous la forme d'une grande fosse (St 130) en forme de cuvette de 8 x 6 m environ (fig. 41: 8). Seul son remplissage inférieur, conservé sur une épaisseur de 5 cm environ, a été partiellement épargné par les travaux de nivellement du secteur à la phase suivante. Le fond de cette cuvette est tapissé d'une couche essentiellement constituée de résidus charbonneux mélangés à des nodules d'argile rubéfiés et de mortier de chaux. La fouille des quelques plaques subsistantes a révélé, outre un mobilier céramique très pauvre et peu datant, quelques clous ainsi que l'empreinte d'un poteau d'une vingtaine de centimètres de diamètre détectée à la base de la fosse.

La précarité des observations empêche une interprétation claire de cette structure[1]: ses dimensions, la présence d'un trou de poteau, ainsi que les éléments calcinés contenus dans son remplissage, témoins potentiels d'une construction en bois et en torchis, pourraient parler en faveur des vestiges d'un fond de cabane, mais l'hypothèse d'un dépotoir pour des activités du feu n'est pas exclue.

Cet aménagement, apparemment isolé, n'a pas de lien direct avec le niveau d'occupation repéré plus en amont et est également dépourvu d'indices permettant d'en dater l'établissement; seule sa position stratigraphique, à la base des remblais de construction du bâtiment-entrepôt contemporain de l'atelier de verriers, autorise un rattachement à la première phase d'occupation.

Des vestiges représentatifs?

Au vu de ce qui précède, il est très difficile de se faire une idée sur la nature même de cette première occupation. Les maigres données récoltées tendraient à la faire considérer plutôt comme une simple fréquentation des lieux, avec implantation locale de structures légères à caractère domestique, ou peut-être déjà artisanal, qu'en tant que véritable colonisation du site. Cependant, au regard des surfaces encore inexplorées et des nombreux remaniements du terrain, la question de la représentativité de ces quelques vestiges doit être posée: nous en voulons pour preuve les fragments d'enduit mural[2] retrouvés dans les remblais liés à la mise en place de la demeure occidentale. Ceux-ci pourraient en effet signaler l'existence d'une habitation, contemporaine du premier niveau d'occupation constaté dans ce secteur, et qui n'a pu être localisée, soit parce qu'elle se situe hors du périmètre fouillé, soit parce qu'elle a été entièrement détruite lors des travaux de nivellement de la phase suivante.

Datation

Le rare mobilier céramique issu de ces lambeaux de couches est daté entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle ap. J.-C.[3], plaçant ainsi la première occupation du site de *Derrière la Tour* à l'époque des débuts de l'urbanisme d'*Aventicum*.

Il est par ailleurs intéressant de constater que ce niveau d'occupation renferme plusieurs fragments de récipients datables de La Tène finale[4]. En l'absence de structures

1 Touchée par l'un des sondages préliminaires de 1988, cette structure n'a pu être observée qu'en coupe.

2 Ensembles 89/7521 et 89/7608.

3 Ensembles 89/7596, 90/8096 et 90/8250; 04/12792 et 04/12897.

4 *Cf.* vol. 2, p. 160-161.

auxquelles ils pourraient clairement se rattacher, ces éléments, mélangés de surcroît à un mobilier de l'époque augustéenne, sont malheureusement insuffisants pour faire remonter la fréquentation du versant nord de la colline à la période laténienne. Ils constituent néanmoins les premiers indices, certes encore ténus, en faveur de l'extension de l'occupation pré-romaine dans ce secteur, laquelle est ponctuellement attestée par les récentes investigations réalisées en d'autres points du site avenchois, notamment dans les environs du palais, à l'intérieur du quartier religieux du versant est de la colline[5].

5 *Cf.* Morel *et al.* 2005.

IV La zone artisanale du secteur Est

État 2: milieu du Ier – fin du Ier/début du IIe siècle ap. J.-C.

Sont regroupés ici les vestiges des installations artisanales et des bâtiments du secteur Est qui se sont déployés en marge de l'*insula* 7 et à quelque distance de la *domus* primitive, tout en continuant de respecter l'orientation de la trame urbaine (fig. 42).

L'élément caractéristique majeur de cette phase, dans ce secteur, est sans conteste l'atelier de verriers qui se situe, en l'état actuel de nos connaissances, au sein de constructions se fractionnant en trois unités distinctes établies sur autant de paliers (fig. 42: a1-a2-a3)[1]. L'existence d'un quatrième bâtiment de même orientation est

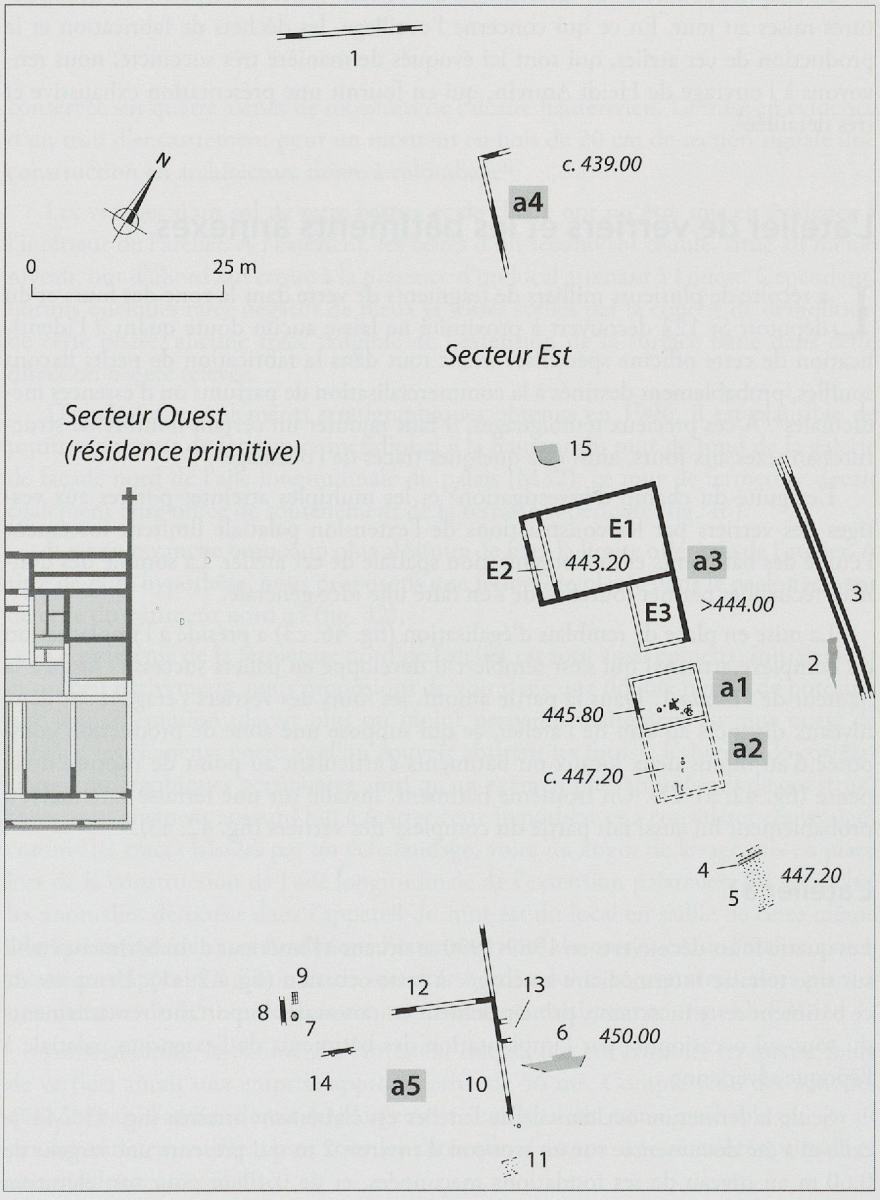

Fig. 42
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Plan schématique des vestiges (secteur Est).*

1 Les pages qui suivent résument l'étude détaillée publiée en 2001 par H. Amrein: Amrein 2001. Cet ouvrage propose une méthodologie novatrice pour l'étude des vestiges matériels d'un atelier de verriers et présente en outre une synthèse sur l'état des recherches relatif à cet artisanat.

signalée par les sondages effectués beaucoup plus au nord (fig. 42: a4); ceux-ci ont également mis en évidence le fantôme d'un probable mur d'enclos, limitant cette série de bâtiments (fig. 42: 1). Leur éloignement, la forte dégradation de leurs vestiges, ainsi qu'un champ d'observation très limité, empêchent cependant de rattacher clairement ces constructions septentrionales au complexe des verriers. Celui-ci s'est implanté en bordure d'une dépression creusée par un ancien ruisseau. La canalisation installée par la suite dans son lit (fig. 42: 3; St 252) sépare les installations artisanales, dont elle assurait la desserte, des premiers aménagements du quartier adjacent. C'est sur le bord ouest de la cuvette du ruisseau qu'a été mis en évidence le dépotoir des verriers St 123 (fig. 42: 2); situé à une vingtaine de mètres en aval de la zone des fours, il remplissait le fond d'une rigole évasée qui se déversait initialement dans le ruisseau, puis dans l'égout collecteur. Ce dernier a en outre drainé jusqu'au bas de la pente les déchets d'activités métallurgiques installées dans les parages, témoignant de l'existence d'une zone artisanale regroupant plusieurs métiers du feu.

L'exploration très partielle de la terrasse supérieure a confirmé l'extension vers le sud des installations de verriers (fig. 42: a2): elles s'y trouvent délimitées par une aire de circulation à ciel ouvert (fig. 42: 5) associée à un drain (fig. 42: 4).

Plus en amont encore, ont été exhumés les vestiges disparates d'un autre complexe bâti (fig. 42: a5). Cet ensemble, qui regroupait des activités domestiques à l'air libre, s'est déployé jusqu'en limite de l'emprise du futur édifice résidentiel occidental, et peut-être même au-delà.

Le chapitre consacré aux installations des verriers traite principalement des structures mises au jour. En ce qui concerne l'outillage, les déchets de fabrication et la production de cet atelier, qui sont ici évoqués de manière très succincte, nous renvoyons à l'ouvrage de Heidi Amrein, qui en fournit une présentation exhaustive et très détaillée[2].

L'atelier de verriers et les bâtiments annexes

La récolte de plusieurs milliers de fragments de verre dans la zone des fours et du dépotoir St 123 découvert à proximité ne laisse aucun doute quant à l'identification de cette officine spécialisée avant tout dans la fabrication de petits flacons soufflés, probablement destinés à la commercialisation de parfums ou d'essences médicinales[3]. À ces précieux témoignages, il faut rajouter un certain nombre de structures annexes aux fours, ainsi que quelques traces de l'outillage[4].

L'exiguïté du champ d'investigation[5] et les multiples atteintes portées aux vestiges des verriers par les constructions de l'extension palatiale limitent forcément l'étude des bâtiments et de l'organisation spatiale de cet atelier. La somme des données recueillies permet toutefois de s'en faire une idée générale.

La mise en place de remblais d'égalisation (fig. 46: c3) a présidé à l'implantation du complexe artisanal qui s'est semble-t-il développé en paliers successifs jusqu'à la hauteur de l'*insula* 1. Dans la partie amont, les fours des verriers s'étagent sur deux niveaux distincts au sein de l'atelier, ce qui suppose une zone de production composée d'au moins deux locaux ou bâtiments s'articulant au point de rupture de la pente (fig. 42: a1-a2). Un troisième bâtiment, installé sur une terrasse inférieure, a probablement lui aussi fait partie du complexe des verriers (fig. 42: a3).

L'atelier a1

Les quatre fours découverts en 1989-1990 se situent à l'intérieur d'un bâtiment établi sur une terrasse intermédiaire aménagée à cette occasion (fig. 42: a1). L'emprise de ce bâtiment reste incertaine, principalement en raison des importants remaniements du sous-sol occasionnés par l'implantation des bâtiments de l'extension palatiale à l'époque sévérienne.

Seule la fermeture occidentale de l'atelier est clairement attestée (fig. 43: M47); celle-ci a été documentée sur un tronçon d'environ 2 m qui présente une largeur de 0,60 m au niveau de ses fondations maçonnées, et de 0,40 m pour son élévation

2 Amrein 2001. Cette publication inclut également un chapitre consacré aux structures mises au jour. En outre, un tableau récapitulatif énumère tous les types de fours connus ainsi que les possibles combinaisons entre eux au sein d'un atelier (Amrein 2001, p. 91, fig. 94).

3 Amrein 2001, p. 95.

4 Amrein 2001, p. 79-86.

5 Ces découvertes ont été faites en limite de l'emprise des fouilles de 1989-1990, à l'aplomb de la *rue du Pavé*, ce qui a empêché les recherches de se poursuivre sous les niveaux de la chaussée actuelle. Celle-ci a néanmoins été recoupée par une tranchée d'édilité ouverte en 1996, offrant une vision restreinte mais pertinente de l'extension méridionale de la zone des verriers sur la terrasse supérieure.

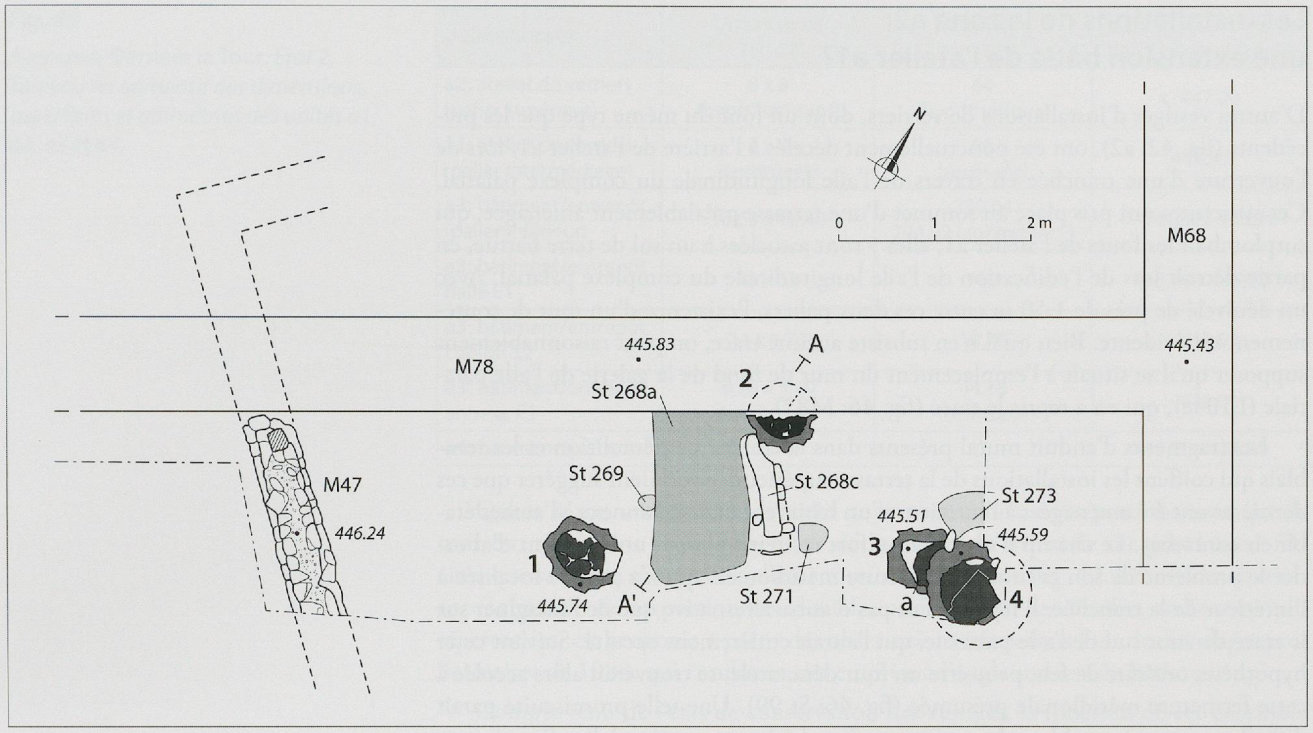

Fig. 43

Avenches, Derrière la Tour. État 2. Secteur Est. Plan des vestiges de l'atelier de verrier (atelier a1).

conservée sur quatre assises de moellons de calcaire hauterivien. La mise en évidence d'un trou d'encastrement pour un montant en bois de 20 cm de section signale une construction en architecture mixte à colombage[6].

Les vestiges d'un sol de terre battue et de chaux ont pu être mis en évidence à l'intérieur de l'atelier. À l'extérieur, les restes d'un second sol chaulé, situé au même niveau, ont d'abord fait croire à la présence d'un local attenant à l'ouest. Cependant, hormis quelques rares négatifs de pieux et fosses scellés par la couche de démolition de cette phase, aucune trace tangible de l'extension de la surface bâtie dans cette direction n'a été relevée.

D'après les compléments stratigraphiques obtenus en 1996, il est plausible de restituer un mur de fermeture méridional à la hauteur du mur de fond de la galerie de façade nord de l'aile longitudinale du palais (M82); ce mur de fermeture devait également faire office de soutènement de la terrasse supérieure (fig. 46).

Il est en revanche beaucoup plus aléatoire de fixer la limite orientale de l'atelier. À titre de pure hypothèse, nous proposons une fermeture placée dans le prolongement de celle du bâtiment nord a3 (fig. 42).

Le problème de la fermeture nord de l'atelier est tout aussi épineux: initialement et un peu hâtivement, nous proposions de voir dans une double rangée de poteaux, que leur orientation plaçait plus ou moins perpendiculairement au mur ouest de l'atelier, les éléments porteurs d'un couvert abritant les fours[7]. L'absence de corrélations stratigraphiques pertinentes ainsi qu'un examen plus approfondi de ces structures nous amènent aujourd'hui à écarter cette hypothèse et à considérer ces vestiges comme les traces laissées par un échafaudage, voire un engin de levage mis en place lors de la construction de l'aile longitudinale de l'extension palatiale[8]. En revanche, les anomalies détectées dans l'appareil du mur est du local en saillie de cette même aile, qui intègre dans ses fondations l'extension nord du mur ouest de l'atelier, pourraient correspondre à l'amorce de son mur nord; celui-ci se trouverait alors placé à une distance de 3,50 m de l'annexe méridionale du bâtiment a3 (fig. 42: E3).

Ainsi délimité, le bâtiment à l'intérieur duquel ont été exhumés les quatre fours de verriers aurait une emprise approximative de 56 m^2. Compte tenu des activités qu'il abritait, l'atelier devait être largement ventilé; il est même probable qu'il n'ait pas été entièrement fermé sur tous ses côtés afin d'assurer une aération optimale et une meilleure accessibilité.

6 Il s'agit probablement de hourdis en briques crues, d'après les nombreux matériaux argileux présents dans les niveaux de démolition du bâtiment mis en remblai pour l'édification de l'aile de transition du palais.

7 Morel *et al.* 1992, p. 5.

8 Cf. *infra*, p. 189.

Les installations de la zone a2: une extension bâtie de l'atelier a1?

D'autres vestiges d'installations de verriers, dont un four du même type que les précédents (fig. 42: a2), ont été ponctuellement décelés à l'arrière de l'atelier a1, lors de l'ouverture d'une tranchée en travers de l'aile longitudinale du complexe palatial. Ces structures ont pris place au sommet d'une terrasse préalablement aménagée, qui surplombait les fours de l'atelier a1; elles y sont associées à un sol de terre battue, en partie détruit lors de l'édification de l'aile longitudinale du complexe palatial. Avec un dénivelé de près de 1,50 m entre ces deux paliers, l'existence d'un mur de soutènement est évidente. Bien qu'il n'en subsiste aucune trace, on peut raisonnablement supposer qu'il se situait à l'emplacement du mur de fond de la galerie de l'aile palatiale (L104e), qui en a repris le tracé (fig. 46: M82).

Les fragments d'enduit mural présents dans la couche de démolition et les remblais qui coiffent les installations de la terrasse supérieure pourraient suggérer que ces dernières ont été aménagées à l'intérieur d'un bâtiment ou local annexe à l'atelier établi en contrebas. Le champ d'observation fort restreint permet uniquement d'aborder le problème de son éventuelle fermeture méridionale, qui n'a pu être localisée à l'intérieur de la tranchée: il n'y a en fait pas d'autre alternative que de l'imaginer sur le tracé du mur sud de l'aile palatiale, qui l'aurait entièrement occulté. Suivant cette hypothèse, une aire de feu, peut-être un four démantelé, se trouverait alors accolée à cette fermeture méridionale présumée (fig. 46: St 99). Une telle promiscuité paraît difficilement envisageable et la restitution d'un bâtiment contigu à l'atelier a1 reste par conséquent très conjecturale. Il n'est par ailleurs pas exclu que les installations de la zone a2 aient été simplement abritées sous un simple appentis, que pourrait signaler l'empreinte de poteau relevée à proximité du four 5 (fig. 46: St 129).

Le bâtiment a3: un entrepôt de l'atelier?

Les portions de murs mal conservés mises au jour au nord de la zone des fours (fig. 44) déterminent le plan d'un bâtiment rectangulaire de plus de 230 m² et de son annexe méridionale, dont l'extension occidentale demeure imprécise. Cette construction prend place sur une terrasse inférieure au nord de l'atelier de verriers (fig. 42: a3). Ses locaux étaient dotés d'un mince sol en mortier de chaux sur radier de galets dont les vestiges permettent de restituer un niveau de circulation par paliers, situé environ 2 m en contrebas de l'atelier a1.

Ce bâtiment se caractérise en premier lieu par sa subdivision interne bipartite, où prédomine une vaste pièce ou halle de 165 m² (fig. 42: E1), qui apparaît surdimensionnée au regard de l'étroitesse du local ou couloir occidental, d'une largeur utile de 1,70 m seulement (fig. 42: E2).



Fig. 44

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Vue des murs du bâtiment a3.*

Fig. 45

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Tableau récapitulatif des dimensions, superficies et altimétries des unités a1, a2, a3 et a4.*

Unités/Locaux	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des niveaux de circulation (en m)
a2: atelier de verriers (palier supérieur)	8 x 8 (hypothétiques)	64 (hypothétique)	c. 447.20
a1: atelier de verriers (palier intermédiaire)	8 x 7 (restituées)	56 (restituée)	445,80
a3: bâtiment/entrepôt (palier inférieur)	18,60 x 12,40	230,64 274,92 (annexe incl.)	> 444,00 / 443,20
a3: bâtiment/entrepôt halle E1	15 x 11	165	443,70 / 443,20
a3: bâtiment/entrepôt couloir E2	11 x 1,70	18,70	> 443,50
a3: bâtiment/entrepôt annexe E3	8,20 x 5,40 (restituées)	44,28 (restituée)	> 444,00
a4: bâtiment aval nord	> 15 x ?	?	439,00 / 438,60

Quant à son annexe méridionale, nous n'en connaissons partiellement que le mur est, situé dans le prolongement de la fermeture orientale du grand local E1, ainsi que sa limite sud, ponctuellement mise en évidence (fig. 42: E3). La restitution approximative de sa portion occidentale, occultée par des fouilles anciennes non répertoriées, est proposée à partir des observations faites dans l'un des sondages préliminaires de 1988, qui confinent son emprise à l'angle sud-est du bâtiment.

Compte tenu de l'état de conservation des vestiges, la fonction de cet ensemble ne peut être précisée. Toutefois, sa partition interne et les imposantes dimensions de son local principal permettent de rapprocher ce bâtiment des dépendances à fonction économique, tels les entrepôts agricoles ou commerciaux qui auraient leur place dans un tel contexte. À cet égard, plusieurs fragments de récipients de verre, identiques à ceux provenant de la zone des fours et du dépotoir St 123 ont été recueillis dans la couche de démolition du bâtiment[9], ainsi que dans une fosse aménagée au nord du bâtiment et contemporaine de celui-ci (fig. 42: 15)[10]. L'appartenance du bâtiment au seul complexe des verriers, peut-être en tant qu'entrepôt, demeure toutefois hypothétique: un lien avec une autre activité pratiquée dans ce secteur est en effet tout aussi vraisemblable.

Le bâtiment a4

Plusieurs sondages réalisés dans la parcelle la plus au nord ont révélé les vestiges très mal conservés de l'angle nord-ouest d'un bâtiment érigé une trentaine de mètres en aval du bâtiment a3 (fig. 42: a4). La différence de niveau entre les deux bâtiments est d'environ 4 m. De cette construction ne subsistent que les assises inférieures des fondations maçonnées de sa fermeture ouest, relevées sur une quinzaine de mètres, ainsi que les bribes d'un sol en mortier de chaux analogue à celui du bâtiment a3.

En l'absence de repères chronologiques, c'est son orientation qui permet avant tout de rattacher le bâtiment a4 à cette phase, sans qu'il soit possible de certifier son appartenance au complexe des verriers. On ne peut que constater sa destruction au profit d'un nouvel édifice tout aussi mal conservé, mais à l'orientation analogue à celle des corps de bâtiments du palais dont il est vraisemblablement contemporain.

On signalera encore la mise en évidence, une vingtaine de mètres au nord du bâtiment a4, d'un fossé d'axe est-ouest, large de 1 m (fig. 42: 1). La présence de négatifs de poteaux à sa base incite à l'interpréter comme une clôture, délimitant peut-être l'emprise de cette suite de bâtiments étagés sur la partie inférieure du versant de la colline.

Les structures de l'atelier de verriers

Les vestiges de cinq fours ont été détectés dans les unités a1 et a2. La faible surface fouillée dans l'atelier a1 a révélé quatre structures du même type regroupées dans un périmètre restreint (fig. 43: 1-4). L'implantation des bâtiments orientaux du complexe palatial (M68 et M78) a détruit non seulement la moitié de l'un des fours (four 2), mais très probablement toutes les autres installations de la portion nord

9 Ensemble 90/8079.
10 Ensemble 90/8010.

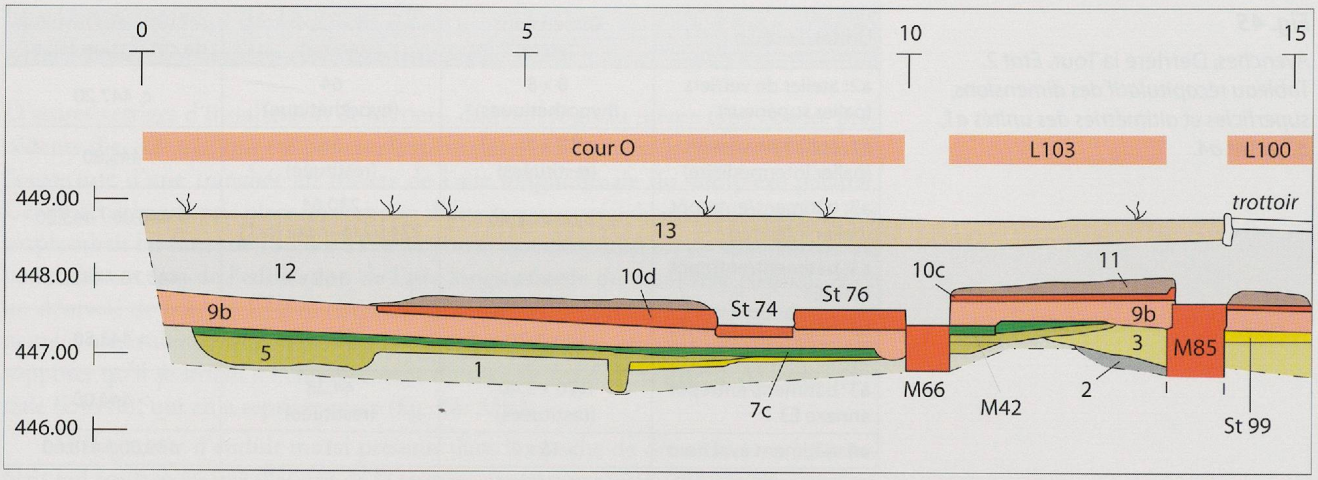

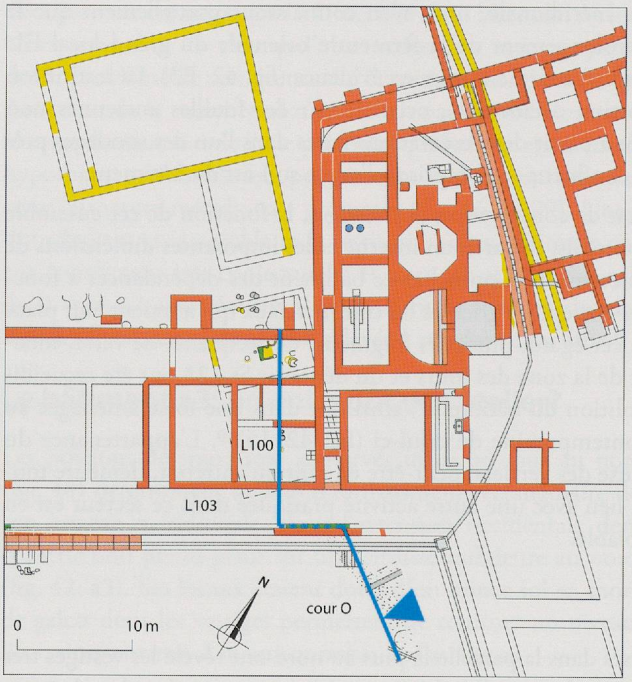

Fig. 46

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Est. Coupe schématique et plan de situation.*

1	*Terrain naturel*
2	*État 1. Occupation*
3	*État 2. Construction (remblais)*
5	*État 2. Occupation*
7a-c	*État 3. Occupation*
8	*État 3. Démolition*
9a	*État 4(A). Construction (niveaux de chantier)*
9b	*État 4(A). Construction (remblais)*
10a-d	*État 4(A). Sols, niveaux de circulation*
11	*Démolition générale supérieure*
12	*Niveaux post-romains remaniés*
13	*Terre végétale*
Fours 1, 2, 5	*État 2. Fours de verriers*
Gris	*état 1*
Jaune	*état 2*
Vert	*état 3*
Rouge	*état 4A*



Fig. 47

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Four de verrier 2 (**A**) et foyer postérieur St 51 (**B**).*

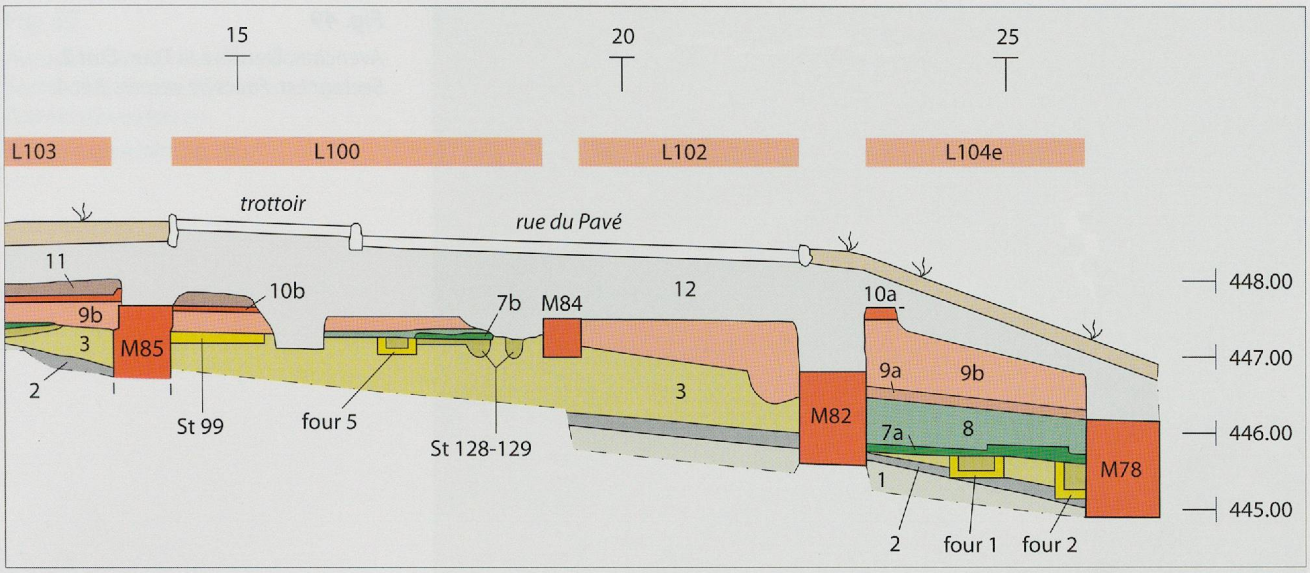

de l'atelier. La tranchée d'édilité de 1996, dans la zone a2, a révélé la présence d'un cinquième four apparemment analogue à ceux du palier inférieur dont il est distant de quelque 8 m.

De petits fours circulaires

Il s'agit de fours semi-enterrés[11], de forme circulaire avec un diamètre interne qui varie entre 0,50 m et 0,65 m (fig. 47-49), proches des exemplaires attestés dans bon nombre d'ateliers de verriers, tels ceux de Lyon et, en Suisse, de Martigny VS et de Augst/Kaiseraugst BL/AG[12]. Les structures avenchoises n'ont conservé que leur partie basse, enterrée sur une vingtaine de centimètres de profondeur par rapport au sol chaulé et fortement rubéfié de l'atelier. Leur fond est constitué de gros fragments de *tegulae* brûlés, dont la coloration (gris bleuâtre) et les nombreuses fissures témoignent de la haute température nécessaire à l'usage de ces fours (env. 800-1200°). Ce dallage sert d'appui à la paroi composée de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* liés par une argile durcie sous l'effet de la chaleur. La face interne a été protégée par un enduit argileux réfractaire lissé à la main.

L'alandier se présente sous la forme d'une ouverture large de 0,25 m, aménagée dans la paroi au niveau du sol de travail. Son plan incliné d'env. 45° est constitué d'une *tegula* ou d'une *imbrex* qui devait faciliter l'entretien du foyer, notamment le raclage des cendres: on trouve précisément, devant l'ouverture légèrement saillante,



Fig. 48

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Four de verrier 1.*

11 *Cf.* Amrein 2001, p. 87-94. *Cf.* aussi Foy/Nenna (éd.) 2001, p. 40-60.

12 Pour une liste comparative détaillée des structures et leurs références, *cf.* Amrein 2001, p. 91, fig. 94.



Fig. 49

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Fours de verriers 3 et 4.*

les restes des derniers curages sous la forme d'amas cendreux fins et blanchâtres mêlés de particules de verre issues de la production du four correspondant. Par ailleurs, les coulures de verre relevées sur la paroi interne de part et d'autre de la bouche de l'alandier paraissent indiquer l'emplacement des ouvertures de travail.

Vestiges de l'élévation des fours

La partie haute de ces fours[13] a été entièrement détruite. Les vestiges effondrés à l'intérieur des foyers témoignent d'une élévation en matériaux identiques à ceux de l'infrastructure[14].

Divers éléments légèrement incurvés suggèrent une couverture voûtée, tandis que quelques morceaux en terre cuite à découpe arrondie, d'un diamètre d'environ 5 à 8 cm pour une épaisseur moyenne de 4 cm, pourraient signaler l'existence d'une sole dont aucune trace n'a cependant été constatée sur place. Les fragments d'anneaux en terre cuite découverts dans la zone des fours et dans le dépotoir St 123 sont identifiés comme des éléments de sourciliers destinés à renforcer les ouvertures de travail[15].

Sont également à signaler deux bouchons en terre cuite de forme tronconique, dont la partie supérieure évasée est perforée[16]. Ils ont servi à l'obturation temporaire des orifices de tirage afin de régler la circulation de l'air à l'intérieur du four. La perforation observée sur ces bouchons suppose une manutention au moyen d'une tige en métal, afin d'éviter le contact direct avec une source de chaleur intense, comme en témoigne l'aspect fortement brûlé de l'une de ces pièces.

Témoignages d'utilisation du plomb

La fouille à l'intérieur de l'atelier a1 a également mis en évidence, à proximité des fours 1 et 3, deux petites fosses peu profondes, de 16 et 25 cm de diamètre, remplies de résidus de plomb (fig. 43: St 269 et 271)[17]. Ces structures correspondent certainement aux emplacements où l'on a fondu un métal plombifère destiné à la décoration interne de certaines pièces, en l'occurrence des récipients sphériques soufflés[18].

Par ailleurs, le dépôt de plomb observé contre la paroi externe sud du four 3 (fig. 43: a), ainsi que les nombreux fragments de verre décorés au plomb prélevés dans le remplissage de ce même four et au voisinage de son alandier[19], permettent de déduire que cette structure a notamment servi pour ce type de production[20].

C'est également au voisinage immédiat du four 3 que l'on trouve la plus forte concentration de verre. Ceci peut s'expliquer par le fait que cette structure a été démantelée et comblée au moment de la construction du four 4 qui l'a partiellement scellée. De nombreux déchets de travail se sont ainsi trouvés piégés, à l'inverse du matériel des trois autres fours qui s'est trouvé plus exposé à la dispersion lors des travaux de terrassement liés à la construction du complexe palatial.

13 Pour un essai de reconstitution des fours et de l'atelier, *cf.* Amrein 2001, p. 89-93.

14 Il s'agit de fragments de terre cuite, de *tegulae* et d'*imbrices* brûlés comportant parfois des vitrifications et des coulures de verre. Des fragments identiques ont également été trouvés dans le dépotoir St 123. *Cf.* Amrein 2001, p. 173, pl. 19, n° 72.

15 Amrein 2001, p. 174, pl. 20, n° 74.

16 Amrein 2001, p. 88, fig. 88.

17 Amrein 2001, fig. 45.

18 Amrein 2001, p. 41-48.

19 Les quelque 700 fragments de verre du même type récoltés proviennent majoritairement du dépotoir St 123.

20 L'étude du matériel de l'atelier de *Derrière la Tour* a permis pour la première fois d'attester clairement un centre de production de verre soufflé et décoré d'une couche interne de plomb. *Cf.* Amrein 2001, p. 41.

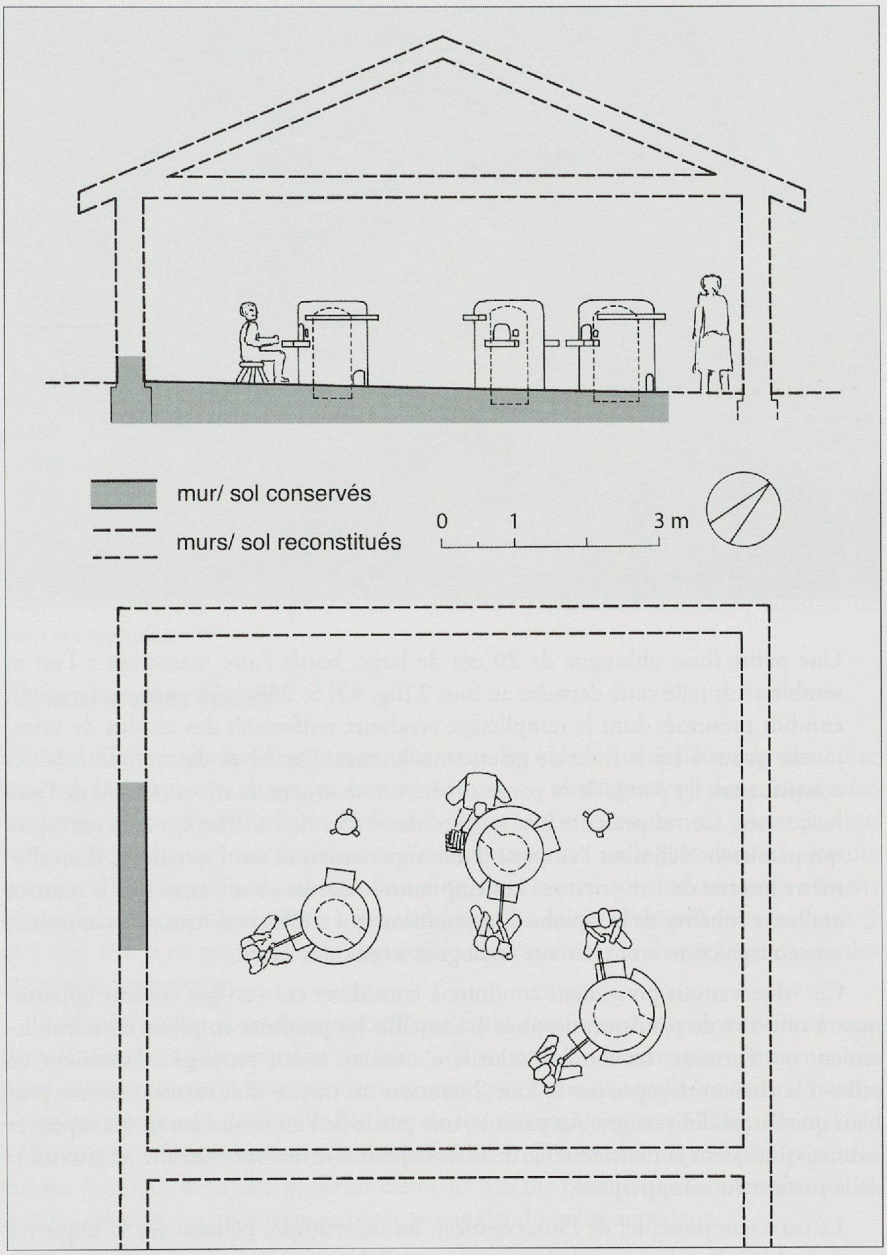

Fig. 50

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Restitution schématique de l'atelier de verriers a1.*

D'après Amrein *2001, fig. 96.*

Une installation quadrangulaire dans la zone de l'atelier a1

Une installation quadrangulaire particulière a été mise en évidence au centre de la zone de production de l'atelier a1, sous les foyers domestiques de la phase suivante (fig. 43: St 268). Selon les observations faites au moment de la fouille, son insertion stratigraphique la place à l'époque de fonctionnement de l'officine; elle ne semble en revanche pas faire partie de l'agencement initial, puisque son implantation a recoupé l'une des petites fosses renfermant du plomb (fig. 43: St 269). Néanmoins, les observations faites à son point d'articulation avec le four 2 n'excluent pas qu'elle soit une adjonction survenue au cours de l'utilisation de celui-ci.

Son agencement particulier, qui se compose de trois parties distinctes, semble correspondre à la mise en place d'un système de propagation uniforme de la chaleur:

- Une aire maçonnée rectangulaire de 1,20 x 1 m, constituée d'une chape de chaux à finition parfaitement plane et d'un radier de boulets a été aménagée à même le sol de l'atelier (fig. 43: St 268a et fig. 51).
- Cette maçonnerie a été disposée au sommet d'une fosse d'assainissement de même emprise, profonde de 25 cm (fig. 43: St 268b), et dont le remplissage se compose exclusivement de galets et graviers lavés, soigneusement stratifiés selon leur calibre (fig. 52).



Fig. 51
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Le radier de la St 268. En bas à gauche, le four de verrier 2.*

- Une petite fosse oblongue de 20 cm de large, borde l'aire maçonnée à l'est et semble avoir relié cette dernière au four 2 (fig. 43: St 268c). La partie enterrée du conduit présumé, dont le remplissage cendreux renfermait des résidus de verre, jouxte quant à lui la fosse de galets sous-jacente. Des blocs de molasse rubéfiés constituaient les parois de sa partie supérieure se situant au niveau du sol de l'aire maçonnée. Ce sol présente à sa surface des traces de rubéfaction concentriques qui paraissent délimiter l'emprise d'une superstructure semi-circulaire, d'un diamètre interne de 1 m environ. Les empreintes relevées au sol, ainsi que la matrice argileuse rubéfiée de la couche de démolition qui scelle cette structure supposent une construction en matériaux analogues à ceux des fours.

Ces observations pourraient conduire à considérer ces vestiges comme appartenant à une aire de recuisson destinée à accueillir les produits en phase de refroidissement ou d'attente. Le conduit calorifère attenant aurait propagé à l'intérieur de celle-ci la chaleur dégagée par le four 2 connexe au travers d'ouvertures situées plus haut que l'arase des vestiges. Au passage, une partie de l'air chaud aurait été captée et emmagasinée dans la matrice aérée de la fosse pour être restituée ensuite à l'ensemble de la surface du sol superposé.

Le caractère ponctuel de l'intervention, les incertitudes planant sur la séquence stratigraphique[21], ainsi que l'absence de parallèles convaincants fragilisent néanmoins cette interprétation. À Lyon (bâtiment des Subsistances), dans un atelier de



Fig. 52
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Fosse d'assainissement de la St 268.*

21 *Cf.* à ce propos Amrein 2001, p. 88: «*Après avoir réexaminé les relations stratigraphiques des éléments four – canal de chauffe – aire de recuisson présumés, il s'avère (...) que le radier aurait pu avoir appartenu à une deuxième phase de l'atelier ou à la période des foyers. À notre avis, le radier a été probablement installé après l'abandon des fours en vue de la construction des foyers. À noter que ni le sol des foyers, ni celui du radier n'ont livré de fragments de verre et qu'aucun lien direct du canal de chauffe présumé (fosse oblongue) avec le four n'a pu être identifié.*».

verriers contemporain de celui d'Avenches, on a pu mettre en évidence, au-dessus de l'un des fours circulaires, un bassin de recuisson[22]. Cette structure s'avère très différente du radier de galets mis au jour à Avenches. Des découvertes ultérieures permettront peut-être de mieux connaître les structures ayant servi à refroidir les verres. Il faut également garder en tête qu'on peut aisément refroidir de petits flacons tels que ceux fabriqués à Avenches dans une couche de cendres encore chaude.

Un probable four rectangulaire dans la zone a2

Sur le palier supérieur, sont apparus les vestiges démantelés d'une structure semi-enterrée à fond plat, aménagée à moins de deux mètres du four 5. Elle a été relevée, en coupe uniquement[23], sur une longueur de 1,10 m, sa partie sud ayant été recoupée par l'un des murs de l'aile palatiale (fig. 46: St 99). La couche de démolition qui la coiffe contient de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, ainsi que plusieurs blocs de molasse rubéfiés mêlés à des dépôts cendreux plus consistants en partie inférieure.

S'il s'agit de toute évidence d'une aire de feu en relation avec les activités de verriers et contemporaine du four voisin, sa fonction reste incertaine: malgré un aspect différent de celui des fours mis au jour et l'absence, à première vue, de débris de verre dans sa démolition, on ne peut écarter d'emblée l'hypothèse d'un four allongé, de plan rectangulaire[24].

Réfection des fours

Ces installations modestes, constamment soumises à de fortes chaleurs, devaient être réparées et remplacées de temps à autre, comme en témoigne ici le four 4 qui a été construit à l'intérieur du foyer du four 3 (fig. 43). En l'occurrence, cette réfection laisse également supposer la présence d'autres structures analogues dans les secteurs non fouillés de l'atelier a1, au sein d'un dispositif resserré qui a contraint les artisans à rebâtir la pièce endommagée à son emplacement initial. Excepté pour les fours 3 et 4 (fig. 49), il est pratiquement impossible de déterminer la chronologie exacte des structures rencontrées.

Les observations d'ordre stratigraphique faites dans la zone a2 n'ont révélé aucune trace d'une éventuelle réfection du four 5. Il ne semble toutefois pas appartenir à la phase initiale, caractérisée ici par deux structures en creux que scelle le niveau de circulation contemporain du four et de l'aire de feu rectangulaire voisine (fig. 46: St 128-129): leur remplissage renferme, outre le fond d'un pot en céramique à pâte grise, des résidus cendreux ainsi que plusieurs éléments d'argile rubéfiés, qui constituent ici les fragiles témoins des premières activités artisanales du palier supérieur.

Le dépotoir des verriers St 123

Le dépotoir de l'officine des verriers a été mis en évidence une vingtaine de mètres en aval de l'atelier a1 (fig. 42:2)[25]. Il est apparu sous l'égout collecteur longeant le futur *balneum* oriental du palais, qui l'a en partie occulté (fig. 178: St 123). La portion épargnée a cependant permis de constater qu'il remplissait le fond évasé d'une rigole, conservée sur un tronçon de 6 m et possédant une largeur maximale de 1 m pour une profondeur moyenne de 30 cm[26]. La fouille des dépôts argileux et cendreux de son comblement a livré plusieurs milliers de fragments de verre et des matériaux provenant de la démolition de fours.

Le dépotoir renfermait également une grande quantité de récipients en céramique tournée de pâte grise et orangée recouverts d'une croûte argileuse. L'étude et les analyses par dilatométrie de ces céramiques ont mis en évidence la difficulté de l'interprétation de ce type de matériel. Seules les céramiques à pâte orangée ont subi une recuisson à température élevée (apte à fondre du verre pour le soufflage) après leur cuisson initiale. Les autres récipients ont peut-être servi au préchauffage des morceaux de verre brut. Il s'avère que les premiers ateliers ayant pratiqué le soufflage du verre ont travaillé majoritairement avec la technique du *chunk gathering*, qui n'implique pas la fonte de verre dans un creuset[27].

22 Foy/Nenna (éd.) 2001, p. 48.

23 La tranchée ouverte en 1996 dans la zone a2 n'a fait qu'effleurer les vestiges des installations artisanales, n'offrant qu'une vision extrêmement partielle de ces structures.

24 L'interprétation des fours rectangulaires est actuellement très discutée: pour un état actuel du débat, *cf.* le compte rendu de M.-D. Nenna dans *AAS* 93, 2010 (à paraître).

25 *Cf.* Amrein 2001, p. 92.

26 Le volume fouillé du dépotoir est estimé à env. 1,2 m³.

27 *Cf.* vol. 2, p. 164 et Amrein 2001, p. 81-85.

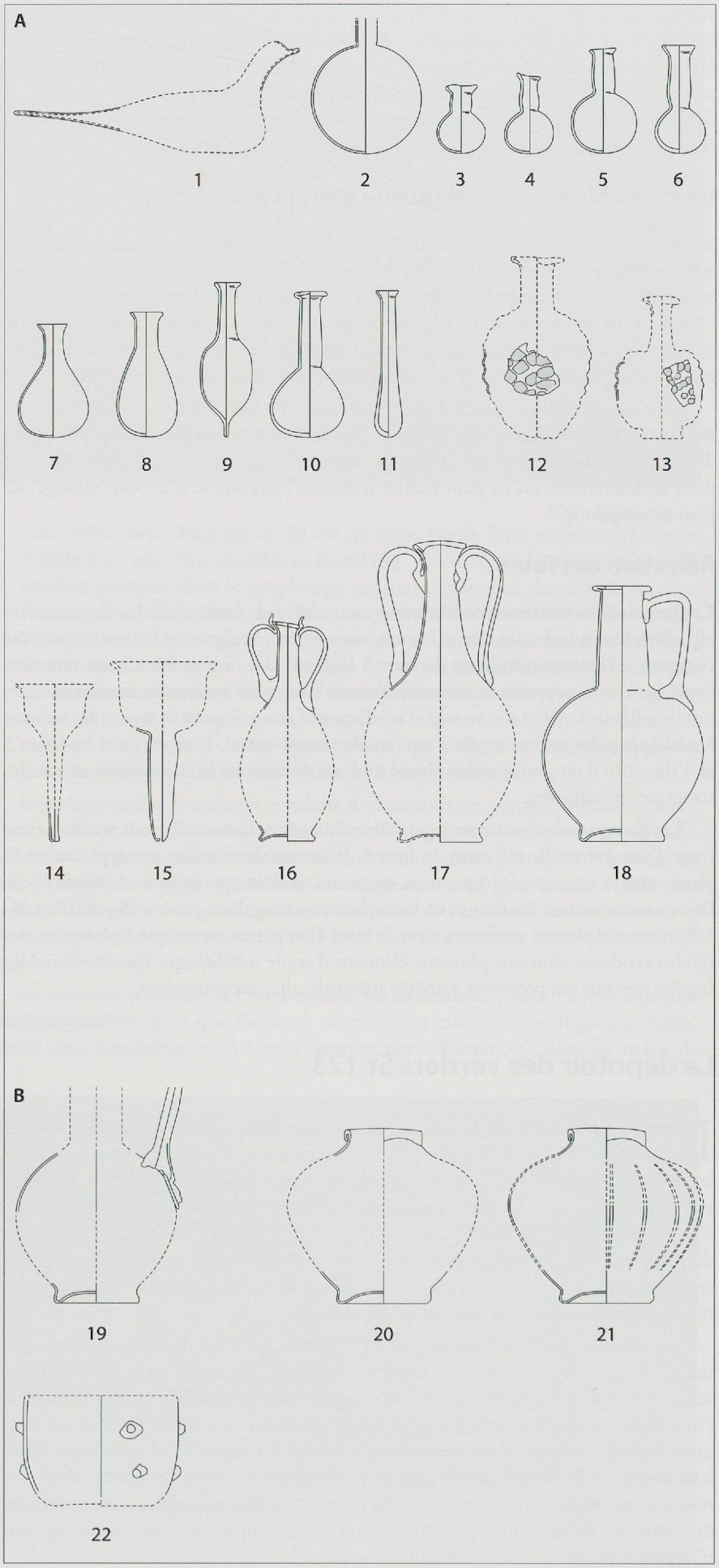

Fig. 53

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Types de verres attestés dans l'atelier de verriers entre 40 et 70 ap. J.-C. environ. Échelle 1:4.*

A *Verre soufflé de fabrication locale*

B *Verre soufflé de fabrication probablement locale*

D'après Amrein *2001, fig. 80.*

L'activité de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour* est attestée par des fragments de récipients, des ratés de fabrication, des morceaux de verre brut et des déchets de production (gouttes, coulures, fils, mors provenant de cannes à souffler, fragments avec des empreintes d'outil en fer, baguettes et petits tubes). On y a aussi mis au jour des récipients en céramique recouverts d'une croûte argileuse et des éléments appartenant aux fours, en particulier des fragments de sourciliers, destinés à moduler les ouvreaux, et des bouchons ayant servi au réglage de la circulation de l'air.

Les récipients produits sont principalement des balsamaires soufflés à la volée (Isings 6, 8, 9, 10 et 27). On recense également des flacons en forme d'oiseaux (Isings 11), des flacons soufflés dans un moule (Isings 78c) et de petites cruches à deux anses ou amphorisques Isings 15. La production d'autres types, par exemple de petites jarres Isings 67c, est possible. La présence de fragments de récipients importés laisse supposer la pratique du recyclage du verre.

La fabrication de verres bleu-vert, bleu outremer, verts, lie-de-vin, jaunes et ambre est attestée aussi bien par la présence de verre brut que par des déchets de travail. Le verre coloré (verre transparent bleu, vert, lie-de-vin, jaune et ambre) domine mais le verre bleu-vert est également attesté. Quatre techniques de décoration sont signalées: le décor appliqué (filets et cabochons), le verre marbré soufflé, le verre moucheté et l'application d'une couche interne de plomb.

D'après Amrein 2001, p. 16-78 et p. 144-147

L'étude qui en a été faite a démontré que l'ensemble du mobilier récolté à l'intérieur de ce dépotoir était identique à celui issu des décombres des fours de l'atelier a1[28], permettant ainsi d'associer ces structures, ce que corrobore l'analyse stratigraphique. Ainsi, le dépotoir a probablement été constitué pendant la période d'activité de l'officine ou, au plus tard, au moment de son abandon.

La canalisation orientale

La rigole du dépotoir St 123 devait initialement se déverser dans une cuvette probablement creusée par un ancien ruisseau. Durant l'activité des verriers, cette dépression a été assainie pour accueillir une canalisation dont la création est peut-être à mettre en rapport avec le développement du secteur artisanal[29]. Le tracé de ce collecteur, qui semble marquer la limite entre celui-ci et les premières constructions de l'*insula* 7, respecte l'orientation de la trame urbaine (fig. 42: 3). Son extension amont est inconnue. Suivie sur une trentaine de mètres, sa portion aval observe un pendage de 7% et se prolonge jusqu'au bas de la colline pour se poursuivre ensuite sous les aménagements de voirie à l'angle sud-est de l'*insula* 1 (fig. 54: St 252).

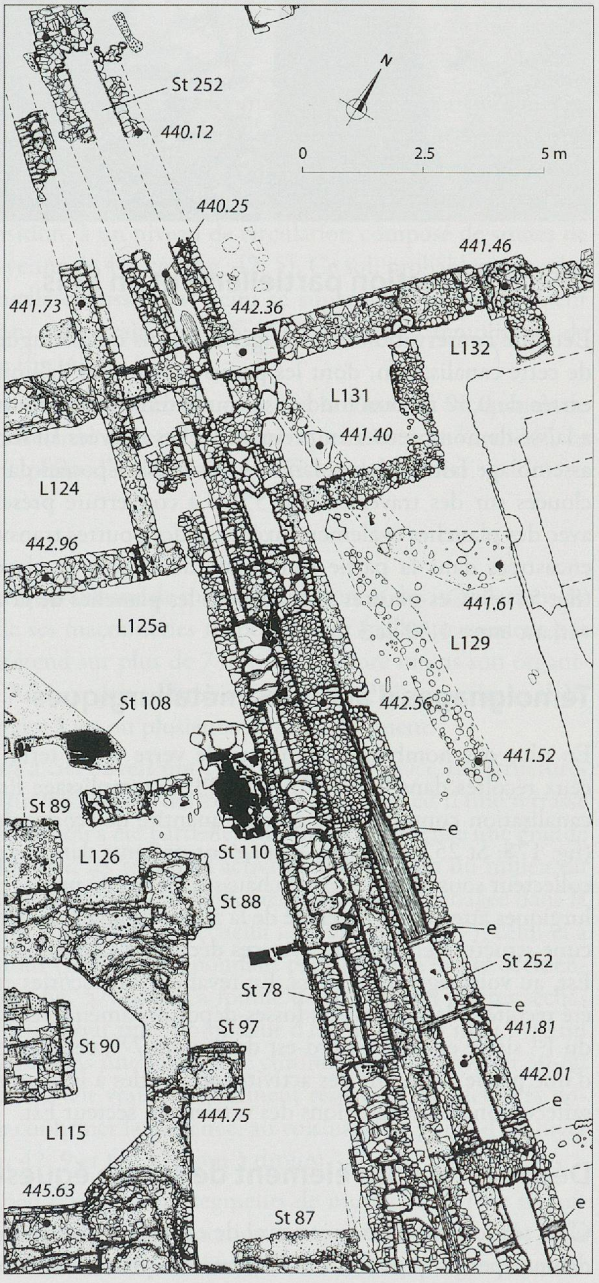

Fig. 54

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Est. Plan pierre-à-pierre de la canalisation St 252, sous les vestiges de l'aile thermale LM du palais de l'état 4A et de l'espace de transition V.*

28 Amrein 2001, p. 92.

29 Le niveau d'implantation de la canalisation contenait des éléments de «creusets» analogues à ceux découverts dans la zone des fours et de leur dépotoir (ensemble 90/8215). Cela suppose que l'établissement des verriers est antérieur à la canalisation, sans que l'on puisse écarter l'hypothèse d'un remaniement du terrain provoqué par l'un des nombreux débordements qu'a connus ce collecteur. *Cf.* vol. 2, p. 161-162.

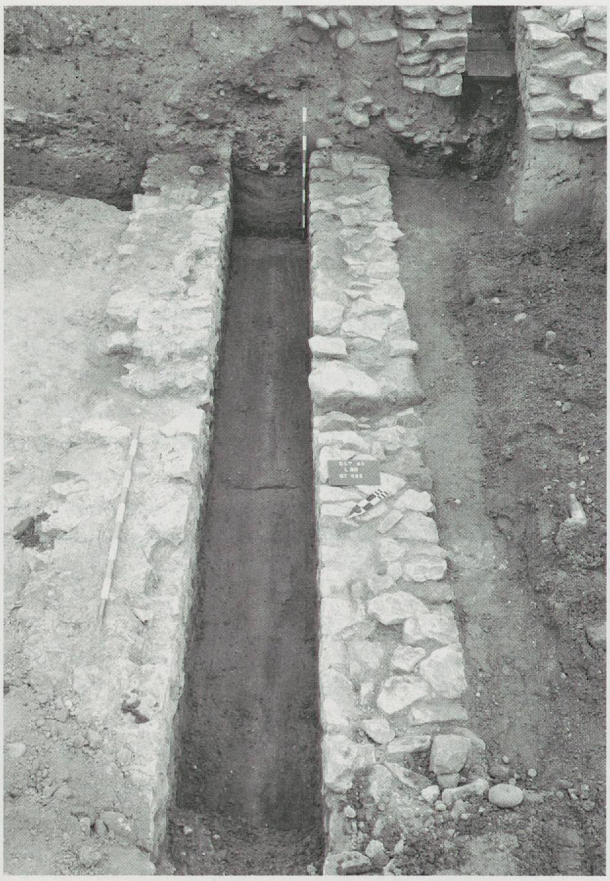

Fig. 55
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Tronçon de la canalisation St 252.*

Une construction partiellement en bois

L'état de conservation des vestiges a permis de distinguer le mode de construction de cette canalisation, dont les parois maçonnées délimitent un conduit de section carrée de 0,50 m. Son fond et sa couverture étaient constitués d'un planchéiage qui a laissé de nombreuses empreintes. Celles relevées au fond du conduit signalent un assemblage fait de deux planches jointives disposées dans le sens de la longueur et clouées sur des traverses (fig. 55). La couverture présente un dispositif analogue avec des planches également fixées sur des poutres transversales, de 1,50 m de long, encastrées dans la partie sommitale des parois et placées à intervalles irréguliers (fig. 54: e). Ces poutres supportaient les planches de la couverture, d'une longueur variant entre 1,50 et 3 m.

Témoignages d'activités métallurgiques

En plus des nombreux fragments de verre et de terre cuite vitrifiée, analogues à ceux récoltés dans le dépotoir St 123, le remplissage limoneux organique de cette canalisation contenait une grande quantité de scories de métal et de loupes de fer (fig. 178: St 252 et c5a)[30]. Également présents dans les poches de débordement du collecteur sous les niveaux de chaussée en bas de pente, ces résidus d'activités métallurgiques attestent la diversité de la zone artisanale du versant nord de la colline. Aucune structure en relation avec ces déchets n'a cependant été relevée dans le secteur Est, au voisinage des verriers. En revanche, des scories et loupes du même type ont été récoltées dans plusieurs fosses-dépotoirs aménagées à partir de la seconde moitié du Ier siècle en limite nord-est de l'*insula* 7[31]; cela laisse supposer un déplacement d'une partie au moins des activités artisanales à la frange de ce quartier après la désaffectation des installations des verriers du secteur Est.

Découverte d'un élément de statue équestre en bronze

C'est sur le fond du tronçon aval de cette même canalisation, dans un secteur grandement perturbé par les installations des phases suivantes, qu'a été découverte une

30 Ce mobilier a été soumis à Vincent Serneels (Université de Fribourg, Département des Géosciences, Section Minéralogie et Pétrographie) pour un premier examen dans la perspective de l'intégrer à une étude consacrée aux témoignages des activités métallurgiques dans l'*insula* 7 (rapport déposé au MRA). Ce quartier a en effet livré une importante quantité de déchets. Les scories sont également nombreuses dans l'espace de transition V (entre le *balneum* LM de l'état 4A et l'*insula* 7) ainsi que dans le secteur de voirie entre les *insulae* 1 et 7.

31 D'après les indices chronologiques fournis par le mobilier céramique contenu dans certaines de ces fosses, il semble que les activités métallurgiques se soient poursuivies jusque vers le milieu, voire dans la deuxième moitié du IIe siècle, toujours dans ce même secteur de l'*insula* 7. Dans la frange orientale de *Derrière la Tour*, la plupart des scories ont été récoltées dans les niveaux de désaffectation de l'état 3 et dans les remblais de construction de la phase palatiale (état 4A). Elles sont le plus souvent associées à du mobilier daté entre le milieu du Ier et le milieu du IIe siècle.

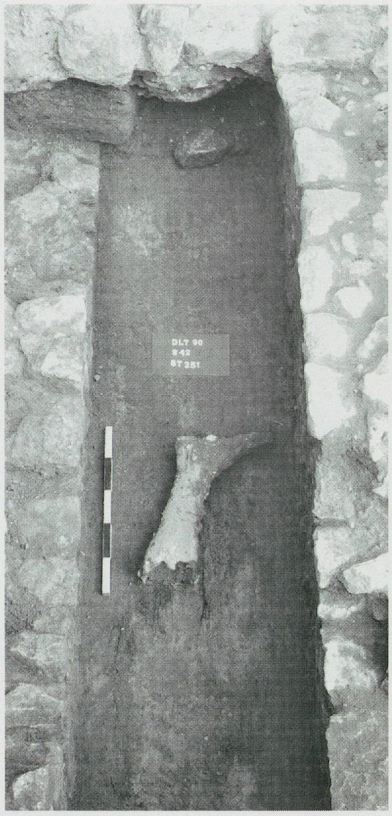

Fig. 56

Avenches, Derrière la Tour.
État 2. Secteur Est. La jambe de statue équestre en bronze doré à l'emplacement de sa découverte dans la canalisation St 252.

jambe en bronze doré, attribuée par M. Bossert à une statue équestre plus grande que nature (fig. 32 et 56)[32]. La datation stylistique proposée pour ce fragment, dans le troisième quart du IIe siècle ap. J.-C.[33], est discordante en regard du mobilier homogène récolté dans le comblement de la canalisation, qui permet de fixer son abandon avant la fin du Ier siècle ap. J.-C.[34]. Un tel constat amène à penser qu'il s'agit d'un dépôt ultérieur, volontaire ou moins vraisemblablement accidentel[35].

Les installations de la terrasse supérieure

Du mode d'intervention, en tranchées uniquement[36], découle une vision très ponctuelle des aménagements de la terrasse supérieure, constituant un obstacle majeur aux tentatives de mise en corrélation de vestiges disséminés sur plus de 2'000 m^2. Il s'en dégage néanmoins l'impression d'une terrasse scindée en deux zones à l'affectation bien distincte: l'orientale semble en effet avoir été en grande partie dévolue à des activités à ciel ouvert, peut-être en relation avec les installations voisines des verriers (fig. 42: 4-5), tandis que l'occidentale a reçu les aménagements disparates d'un complexe bâti susceptible d'avoir fait partie des dépendances de la résidence voisine, distante d'une trentaine de mètres (fig. 42: a5).

L'aire orientale à ciel ouvert

Les installations de verriers de la zone a2, qu'on imagine abritées par un couvert, devaient se trouver en bordure d'un espace à l'air libre se développant en direction du sud sur plus d'une vingtaine de mètres. Cette aire est attestée par un mince sol de terre battue analogue à celui de la zone des verriers, qui a ensuite fait place, sans aucune marque de transition, à un niveau de circulation composé de strates de graviers, d'une épaisseur moyenne de 4-5 cm (fig. 42: 5). Ce sol, probablement celui d'une cour ou d'une éventuelle chaussée, est venu se superposer au comblement sableux de légères dépressions du terrain (fig. 46: c5), ainsi qu'au remplissage de galets d'un fossé de drainage (fig. 42: 4).

Outre un mobilier céramique du Ier siècle de notre ère, la couche d'occupation de cette aire contenait plusieurs déchets de verre analogues à ceux issus de l'atelier[37], ce qui autorise à la rattacher à la phase d'utilisation de l'officine des verriers.

Le complexe bâti a5

Cet ensemble a été édifié une quarantaine de mètres au sud-ouest des installations de verriers. Les vestiges épars de ses maçonneries ne permettent malheureusement pas de cerner son emprise, qui s'étend sur plus de 750 m^2, et encore moins son organisation spatiale (fig. 42: a5). Aucune pièce, du reste, n'a pu être circonscrite et il est difficile de savoir si l'on a affaire à un ou plusieurs corps de bâtiment.

Néanmoins, deux secteurs à ciel ouvert ont pu être reconnus grâce aux structures rencontrées: le premier se situe au sud-est des constructions, au pied d'une terrasse du versant supérieur de la colline, où a été partiellement mise en évidence une grande fosse-dépotoir (St 125) renfermant les résidus d'activités domestiques du milieu du Ier siècle ap. J.-C.[38] (fig. 42: 6); le second, probablement une cour aménagée dans la partie ouest de l'établissement, a notamment accueilli un puits (fig. 42: 7); celui-ci a été creusé à proximité d'un mur (M80) correspondant peut-être à la limite occidentale du complexe (fig. 42: 8 et fig. 57: A)[39]. La fouille de ce puits en pierres sèches (St 124), de 0,80 m de diamètre pour une profondeur d'environ 3,30 m, a livré un mobilier céramique s'inscrivant dans une fourchette chronologique d'environ 30-60 ap. J.-C. (fig. 58)[40]. Cette cour était vraisemblablement réservée à des activités domestiques, comme semble le confirmer la présence, au voisinage du puits, d'un foyer en dalles de terre cuite[41] (fig. 42: 9 et fig. 57, tout à droite).

Comme on le verra un peu plus loin, les segments de murs mis au jour témoignent de constructions ayant adopté une orientation intermédiaire entre celle de la trame urbaine et celle de l'édifice résidentiel, s'infléchissant même progressivement

32 Inv. 90/8122-1.

33 *Cf.* vol. 2, p. 139-141.

34 Ensembles 90/8213-8214. *Cf.* vol. 2, p. 163-164.

35 L'hypothèse d'un objet destiné à la refonte dans le cadre des installations artisanales du milieu du Ier siècle de notre ère est difficilement concevable, toujours au regard de sa datation stylistique.

36 Réalisées dans le cadre des travaux pour l'équipement de parcelles, ces fouilles ont été complétées par l'ouverture de quelques sondages de contrôle.

37 Ensembles 96/9973-9974.

38 Ensemble 96/9980. Ce dépotoir a été recoupé par un fossé et un muret lors de la phase suivante.

39 Dans la synthèse de 1980, il est question d'une canalisation ménagée dans ce mur, en relation avec le puits; aucun document de fouille ne fait pourtant mention d'une telle structure. *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 32.

40 Ensemble 71/4026.

41 Cette structure n'est attestée que par un document photographique de la campagne de fouille de 1971.

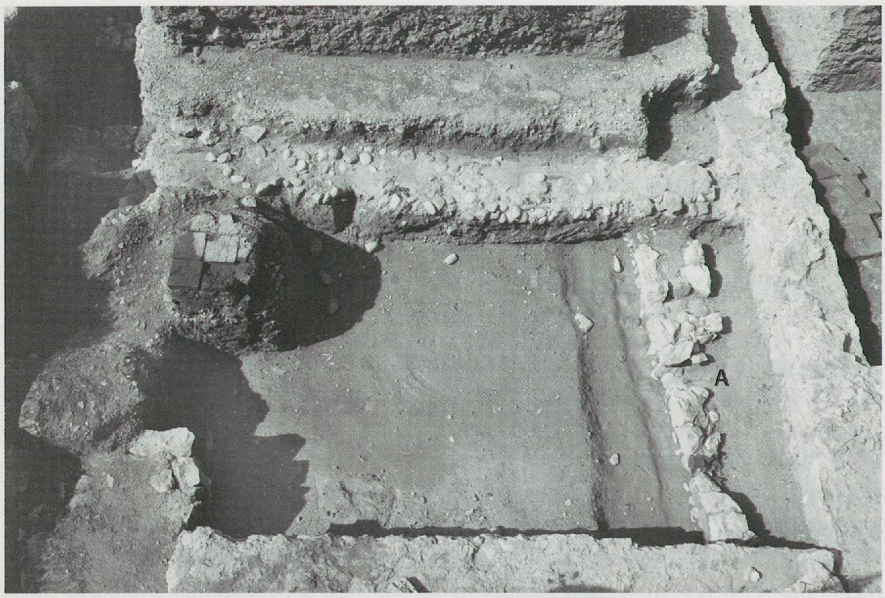

Fig. 57
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Complexe bâti a5 (1971). On distingue à droite (**A**) les vestiges d'un mur antérieur à la construction de l'aile est du palais (M80). Situation: fig. 29: A et 42: 8.*

vers ce dernier (fig. 42). La plupart des maçonneries ont été arasées au sommet de leur fondations, larges en moyenne de 0,55 m. Celles du grand mur d'axe nord-sud ont été suivies sur plus de 25 m et présentent à leur base une série de décrochements successifs suivant le sens de la pente (fig. 42: 10): il pourrait s'agir de la façade orientale de l'établissement, dont la limite nord est inconnue; on peut en revanche envisager qu'elle se développait au sud jusqu'à la hauteur de la rue remontant la colline dans le prolongement de la voie décumane qui sépare les *insulae* 7 et 13 (fig. 42: 11). De part et d'autre de sa portion aval ont été relevés trois refends seulement dont on ignore l'extension: celui situé à l'ouest a toutefois pu être partiellement dégagé sur une longueur de 17 m (fig. 42: 12). Suivant l'hypothèse d'un mur de façade et/ou de clôture oriental, les deux murets accolés à son parement est et distants de 2 m, pourraient éventuellement appartenir à un dispositif d'accès au complexe a5 (fig. 42: 13).

Le caractère ponctuel des observations empêche de préciser le nombre de subdivisions et le vaste local sud-ouest qui se dessine sur le plan actuel risque bien de ne pas correspondre à la réalité. En ce qui concerne les aménagements intérieurs, ils se résument à des vestiges de sols en mortier de chaux et de terre battue et à quelques fragments d'enduit mural et/ou plafonnier beige, récoltés dans les couches de démolition associées à cet ensemble. Les matériaux argileux qui en constituent la matrice indiquent la mise en œuvre, pour ses parois, d'une architecture de terre et très probablement de bois. Des traces de coffrage ont en outre été constatées sur le segment d'un mur de terrasse (M81) qui servait de fermeture méridionale à un local semi-enterré dans la partie ouest du bâtiment (fig. 42: 14 et fig. 59).

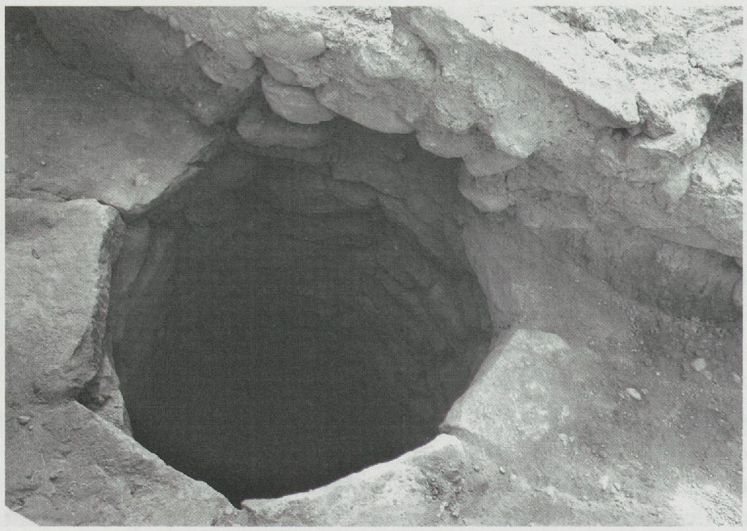

Fig. 58
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Complexe bâti a5 (1971). Puits St 124, coiffé par un mur postérieur. Situation: fig. 29: A et 42: 7.*

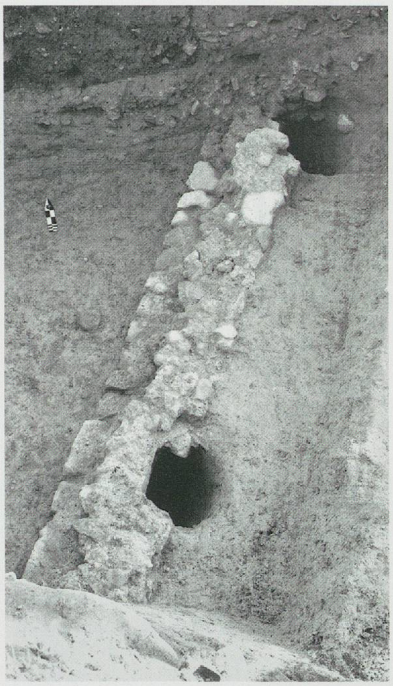

Fig. 59

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Est. Complexe bâti a5. Mur coffré M81 mis au jour en 1996. Situation: fig. 42: 14.*

Une annexe de la résidence occidentale ?

Le rôle et la destination de cette bâtisse sont difficiles à établir sur la base de données aussi maigres et d'un plan aussi lacunaire: il s'en dégage toutefois l'impression d'un ensemble à l'aspect plutôt rudimentaire, sans pour autant en déduire qu'il n'ait eu qu'une fonction purement utilitaire. Aucun indice sérieux ne permet de lui attribuer un caractère artisanal. Seules les datations obtenues pour le comblement du puits et du dépotoir autorisent à envisager son antériorité par rapport à la résidence. D'autres indices chronologiques signalent en revanche, qu'après la désaffectation de ce point d'eau, tout ou partie de l'établissement a continué de fonctionner aux côtés de la demeure primitive, peut-être en tant que dépendances: le mobilier céramique issu des couches d'occupation et de démolition de certaines constructions du complexe a5 permet en effet d'envisager l'abandon de celui-ci aux environs du milieu du IIe siècle[42], peut-être consécutivement à la création du vaste péristyle dans le cadre du programme de transformations et d'extension du secteur résidentiel de l'état 3.

Datation

L'absence de corrélations stratigraphiques entre certaines unités, leur éloignement, le morcellement des structures, ainsi que la carence occasionnelle d'éléments datants, sont autant d'entraves à l'établissement d'une chronologie relative des installations du secteur Est.

La stratigraphie observée dans l'atelier a1 constitue la principale référence pour cette phase. Le rare mobilier céramique issu des niveaux liés à l'installation de l'officine fournit pour celle-ci un *terminus post quem* entre 30 et 50/60 ap. J.-C.[43]. Celui provenant du dépotoir St 123 (fig. 178: St 123), ainsi que des différentes couches d'utilisation et d'abandon de la zone des fours s'inscrit dans une fourchette couvrant la deuxième moitié du Ier siècle[44]. Cette datation rejoint celle fournie par l'étude du verre, qui situe la période d'activité de l'atelier de *Derrière la Tour* entre 40 et 70 ap. J.-C.[45].

Les installations de la zone a2 et l'aire de circulation de la terrasse supérieure se placent dans la même fourchette chronologique. C'est également le cas pour la canalisation orientale dont l'implantation semble cependant survenir après le début des activités des verriers. Les bâtiments a3 et a4 des terrasses inférieures semblent contemporains des installations de verriers, malgré une carence d'éléments datants parmi le rare mobilier céramique contenu dans les remblais liés à leur construction. Un seul indice chronologique permet de proposer un *terminus post quem* de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. pour ces unités[46]. L'intégration du bâtiment a3 à cette phase peut en outre s'appuyer sur son insertion stratigraphique et sur le mobilier provenant des fosses et des niveaux de circulation avoisinants et contemporains[47]. Quant au bâtiment a4, seule son orientation permet de proposer son appartenance à cette période, voire à la suivante. Il est en tout cas antérieur à l'édification du complexe palatial sévérien.

Le complexe bâti a5 de la terrasse supérieure souffre lui aussi du manque d'indices chronologiques pour son implantation. Le matériel récolté dans le remplissage du puits St 124 et du dépotoir St 125 (fig. 42: 6-7) témoigne d'une occupation et de l'abandon de ces deux structures au milieu du Ier siècle déjà. L'absence de raccords stratigraphiques pertinents empêche de se prononcer sur une éventuelle antériorité de ces installations par rapport aux autres constructions de l'établissement. Celui-ci semble cependant être demeuré en fonction jusqu'au début du IIe siècle, d'après le mobilier récolté dans ses couches d'occupation et de démolition[48].

Une zone artisanale antérieure au complexe résidentiel ?

L'hypothèse selon laquelle les installations artisanales auraient précédé l'établissement résidentiel est somme toute assez plausible. En l'absence d'indices chronologiques suffisamment précis et de corrélations stratigraphiques directes, seules quelques observations et considérations d'ordre plus général permettent d'envisager une préexistence de la zone artisanale:

42 *Cf.* vol. 2, p. 163-168.

43 *Cf.* vol. 2, p. 161-162.

44 *Cf.* vol. 2, p. 164.

45 Morel *et al.* 1992, p. 11-12; Amrein 2001, p. 12.

46 *Cf.* vol. 2, p. 161-162.

47 Ensembles 89/7606, 89/7607 et 90/8010 notamment.

48 Ensembles 95/9923-9924.

- C'est d'abord la promiscuité de deux ensembles de nature aussi différenciée et les nuisances que pouvaient engendrer les installations artisanales, à moins d'envisager ces dernières comme faisant partie des activités annexes de la résidence.
- Par ailleurs, la situation respective des deux unités parle plutôt en faveur d'un secteur artisanal rattaché aux premières constructions avoisinantes de l'*insula* 7 limitrophe, avec lesquelles il partage la même orientation, contrairement à la résidence occidentale. Quant à l'infléchissement des structures du complexe bâti a5, qui le rapproche de l'orientation de cette dernière (fig. 42), il résulte très probablement de la configuration de la colline et ne peut à lui seul servir d'argument en faveur d'une installation contemporaine de la demeure. Il semble, au contraire, que certains aménagements du complexe a5, tel le puits de sa cour ouest (St 124), aient été désaffectés au plus tard lors de la construction de la résidence; d'autres parties du même complexe ont en revanche subsisté, ou encore été ajoutées pour servir éventuellement de dépendances de la nouvelle demeure.
- On peut également s'étonner que les concepteurs du projet résidentiel n'aient pas d'emblée prévu, sinon la juxtaposition, du moins le rapprochement de la demeure et des quartiers réguliers. Alors qu'*a priori* rien n'empêchait cette extension du point de vue topographique, c'est peut-être justement la présence d'une zone préalablement destinée à l'artisanat qui pourrait avoir fixé la limite orientale de l'emprise de l'édifice primitif.

Une coexistence temporaire

Le rapprochement entre la cessation des activités des verriers, dans la seconde moitié du Ier siècle, et l'édification de la résidence occidentale, qui survient à la période néro-flavienne, est tentant. Les résultats de l'étude céramique laissent toutefois entrevoir une poursuite des activités artisanales du secteur Est quelque temps encore après la création de la demeure[49]. Il reste malgré tout probable que l'importance croissante de celle-ci soit à l'origine de l'abandon des installations des verriers du secteur Est; elles ont peut-être été reléguées dans les quartiers périphériques nord-est de la ville, qui ont abrité plusieurs ateliers de potiers et de tuiliers établis dès le milieu du Ier siècle[50], et d'où proviennent également les témoignages d'une seconde officine de verriers dont la production se situe entre la fin du Ier et le début du IIe siècle[51].

Cela ne semble pas avoir été le cas des activités métallurgiques qui sont apparemment demeurées dans les parages: leur déplacement à la frange nord-est de l'*insula* 7 pourrait également coïncider avec l'urbanisation de ce quartier, dans la seconde moitié du Ier siècle, et être lié aux besoins des habitations qui se sont développées à partir de cette période dans les parties sud et ouest de l'*insula*[52].

49 *Cf.* vol. 2, p. 163-164.

50 Castella 1995. *Cf.* également Meylan Krause 2001, p. 55-56.

51 Blanc 1997, p. 204. *Cf.* également Amrein 2001, p. 121.

52 Morel 1991.2, p. 219.

V La résidence primitive occidentale

État 2: milieu du Ier – début du IIe siècle ap. J.-C.

« Cette esplanade dominait de haut toute la plaine. Elle offrait à l'arrière-plan un horizon lointain sur la longue ligne ondulée du Jura, horizon qui serait quelque peu monotone sans les collines plantureuses du Vully et la surface brillante du lac de Morat. »

Eugène Secretan 1912

On n'oubliera pas que l'évolution architecturale de la résidence primitive, telle que nous la concevons, repose sur des connaissances somme toute bien lacunaires: outre la documentation ancienne, dont l'interprétation est souvent conjecturale, celles-ci portent sur une surface explorée d'environ 1'700 m², équivalant au cinquième seulement de la superficie globale du complexe résidentiel du IIe siècle[1]. De plus, aucun bâtiment n'est connu dans sa totalité. Seuls le corps principal, dont la partie centrale a été dégagée au XVIIIe siècle, et son pavillon nord-est, ainsi que l'aile orientale et le pavillon méridional du péristyle ont pu faire l'objet de fouilles en extension d'emprise relativement modeste. La plupart des bâtiments et espaces à ciel ouvert sont en fait uniquement perçus au travers d'interventions très ponctuelles, qu'il s'agisse de tranchées exploratoires, au tracé dicté par les travaux de génie civil, ou de simples sondages de contrôle, visant avant tout à la localisation de vestiges suivant l'hypothèse d'une ordonnance axiale et symétrique des différents corps (fig. 61). Ce même postulat sert également de base à la restitution de certaines parties de l'édifice que les fouilles n'ont pu atteindre.

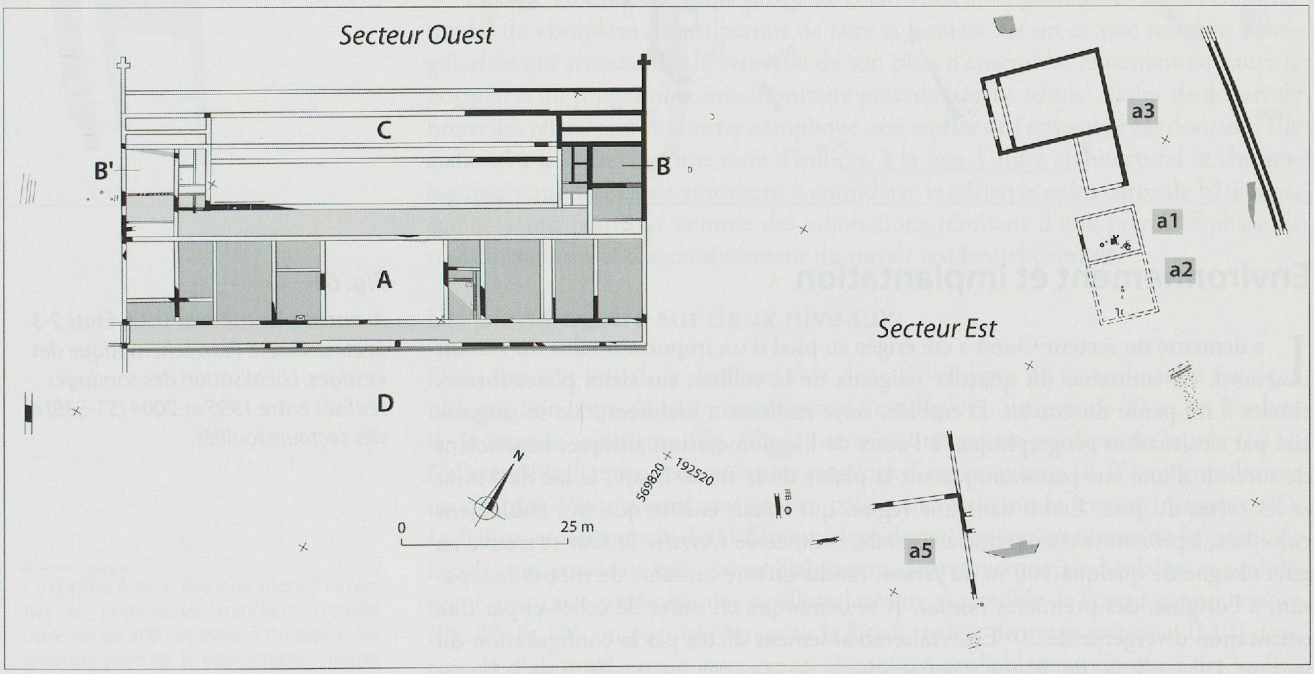

Fig. 60
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Plan schématique des vestiges et localisation des corps et des secteurs.*

En dépit de leur caractère morcelé et disparate[2], ces investigations ont livré bon nombre d'informations extrêmement précieuses sur le mode de développement de l'établissement primitif, fait d'intégrations et d'agrandissements successifs. C'est notamment le cas des données obtenues lors de l'ultime campagne de 2003-2004, qui permettent de déduire que la composition architecturale du complexe résidentiel du secteur Ouest relève de deux programmes bien distincts, échelonnés dans le temps.

1 Cette estimation ne prend pas en compte l'emprise des fouilles du XVIIIe siècle.

2 Les méthodes d'investigation ont été adaptées en fonction des divers travaux projetés. Nous rappelons également que l'emplacement et l'emprise des sondages de vérification ont été en grande partie fixés par le cadre contraignant dans lequel ces opérations se sont déroulées: propriétés privées, jardins aménagés, etc.

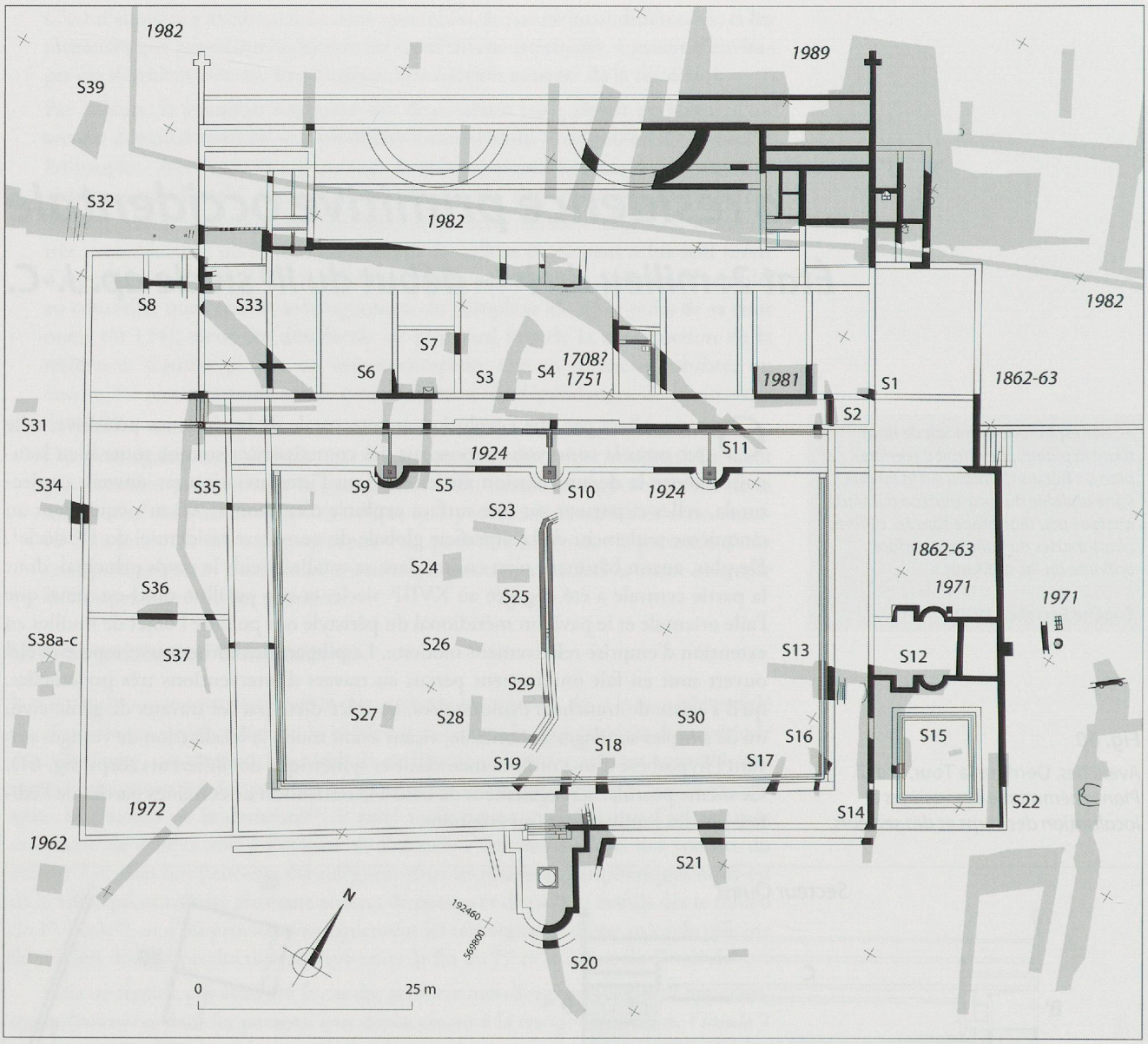

Environnement et implantation

La demeure du secteur Ouest a été érigée au pied d'un important talus du versant nord, en contrebas du quartier religieux de la colline, sur deux plates-formes situées à mi-pente du coteau. D'emblée, cette réalisation architecturale se singularise par sa situation géographique, à l'écart de l'agglomération antique, bénéficiant de surcroît d'une vue panoramique sur la plaine de la Basse-Broye, le lac de Morat et les crêtes du Jura. Établi dans une région qui n'était encore que très faiblement colonisée, à proximité d'une zone artisanale, l'édifice de *Derrière la Tour* se trouve en effet éloigné de quelque 500 m du *forum*, tandis qu'une centaine de mètres le séparait, à l'origine, des premières *insulae*. Il se démarque en outre de celles-ci par une orientation divergente de 20° Est, vraisemblablement dictée par la configuration du versant de la colline (fig. 4). Le relief accidenté de sa partie ouest a dû fixer la limite de l'emprise de la résidence dans cette direction: les terrasses y sont en effet plus fortement inclinées et irrégulières, s'incurvant vers le nord pour ensuite laisser place à une dépression probablement d'origine naturelle[3], en bordure de laquelle ont été implantés les bâtiments de la frange occidentale de la demeure. Au-delà de cette cuvette, peut-être creusée par un ancien ruisseau, les terrasses du flanc nord-ouest de la colline, qui s'étendaient sur près de 400 m jusqu'à l'enceinte flavienne, ne semblent pas *a priori* avoir été fortement touchées par le développement urbanistique antique. Cette hypothèse est cependant émise avec de nombreuses réserves, principalement

Fig. 61

Avenches, Derrière la Tour. *États 2-3. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Localisation des sondages réalisés entre 1995 et 2004 (S1-S39) et des secteurs fouillés.*

3 Cette dépression n'a été que ponctuellement observée sur le tracé de l'actuelle avenue Général Guisan. La création de cette rue, au début du XXe siècle, a nécessité la mise en place d'importants remblais qui ont comblé cette cuvette, dont on ignore ainsi l'emprise exacte. *Cf.* Pantet/Morel 2003, p. 174.

en raison des importants travaux de terrassement ayant affecté toute cette zone dès le début du XXe siècle: ceux-ci ont en effet pu entièrement occulter les vestiges d'éventuels établissements de l'époque romaine dans ce secteur[4].

Une inconnue subsiste également en ce qui concerne l'extension aval de l'édifice de *Derrière la Tour*, dont la limite doit se situer quelque part entre la partie résidentielle du complexe et l'enceinte nord de la colonie, distante de 200 m.

Nul doute que le contexte topographique a été l'un des critères déterminants dans le choix de l'implantation de cette demeure: d'une part, la faible déclivité des terrasses morainiques à cet endroit de la colline permettait l'économie d'importants travaux de nivellement pour asseoir les futurs bâtiments; d'autre part, la situation indépendante hors trame du cadre choisi dégageait les architectes des nombreuses contraintes inhérentes à la construction en milieu urbain. Ils ont alors dû avoir toute latitude pour élaborer un projet d'une certaine ampleur, essentiellement tributaire de l'étendue des terrasses à disposition. Le dénivelé du terrain a, quant à lui, été mis à profit, moyennant quelques terrassements, pour développer un jeu de volumes entre les différents corps articulés sur plusieurs paliers.

Organisation d'ensemble

Ce n'est qu'au terme des recherches programmées de 1995-1996 qu'avait pu être reconnu de manière à peu près certaine le plan à développement axial et symétrique de l'édifice résidentiel occidental qui combine deux types: celui à galerie de façade allongée et celui à péristyle (fig. 62).

Les ultimes investigations de 2003-2004 ont pour leur part démontré que cette composition architecturale avait été obtenue à partir de deux axes médians nord-sud distincts, décalés de 2 m l'un par rapport à l'autre: le premier (axe 1) régissant le bâtiment allongé et son quartier d'entrée, le second (axe 2) déterminant l'organisation du vaste péristyle et de ses ailes (fig. 64).

La mise en évidence du décalage axial entre les deux principales unités architecturales du complexe a ainsi permis de faire la lumière sur un certain nombre d'irrégularités qui entachaient la symétrie de son plan d'ensemble, remettant en cause le postulat d'un programme initial unitaire précédemment admis[5]. Point de départ de nouvelles réflexions, ce constat a impliqué une reprise de l'ensemble des données; elle a abouti à la réunion d'une série d'indices, à la fois d'ordre architectural et chronologique[6], qui désormais autorisent à considérer le péristyle et les corps de bâtiments établis à son pourtour comme des adjonctions résultant d'une première phase de transformations et d'agrandissement du noyau résidentiel primitif.

Un plan linéaire sur deux niveaux

Dans son état initial, la demeure s'est donc développée de façon linéaire sur deux niveaux. Son corps de bâtiment principal s'est déployé, sur près de 80 m, en bordure de la terrasse supérieure (fig. 62: A), derrière une galerie-portique de façade (L11). Celle-ci s'étirait entre deux puissants pavillons d'angle saillants (B-B') qui encadraient un quartier d'entrée nord aménagé en paliers successifs sur la terrasse inférieure (C). La liaison architecturale des différents corps devait s'opérer au niveau de la galerie de façade, qui possédait très vraisemblablement des retours perpendiculaires se prolongeant jusqu'aux extrémités des pavillons latéraux. Accessible de l'ouest par un escalier (fig. 63: St 10), un portique longeant la façade arrière du corps principal (L12) donnait de plain-pied sur un vaste espace découvert, probablement dévolu à des jardins d'agrément qui se sont déployés sur la pente douce de la terrasse supérieure (D).

Telle que nous la percevons, l'emprise de la surface construite est estimée à environ 3'000 m^2. En incluant les espaces découverts, la superficie totale de la demeure primitive pourrait avoisiner les 7'000 m^2. Cette estimation est cependant formulée avec réserve en raison des incertitudes qui subsistent quant aux limites et aux aménagements des jardins D de la terrasse supérieure; il en va de même pour l'avant-cour (fig. 62: L29) qui précédait le quartier d'entrée C de la terrasse inférieure, et dont on ignore tout ou presque de l'extension en direction du nord.

4 Ce constat émane des indications fournies par les nombreuses tranchées d'édilité ouvertes en 2003 et 2004, à l'intérieur des quartiers nord de la ville actuelle. Hormis plusieurs tronçons de l'enceinte romaine et quelques rares segments de murs de terrasse disséminés, dont la romanité n'est d'ailleurs pas certifiée, le suivi archéologique de ces travaux n'a révélé aucune trace d'une occupation antérieure au XVIIIe siècle. *Cf.* Pantet/Morel 2003, p. 174 et Vuichard Pigueron 2004.2.

5 Morel 2001.1, p. 48-49 et Morel 2003, p. 179-180.

6 *Cf. infra*, p. 100 *sqq.* et vol. 2, p.168-171.

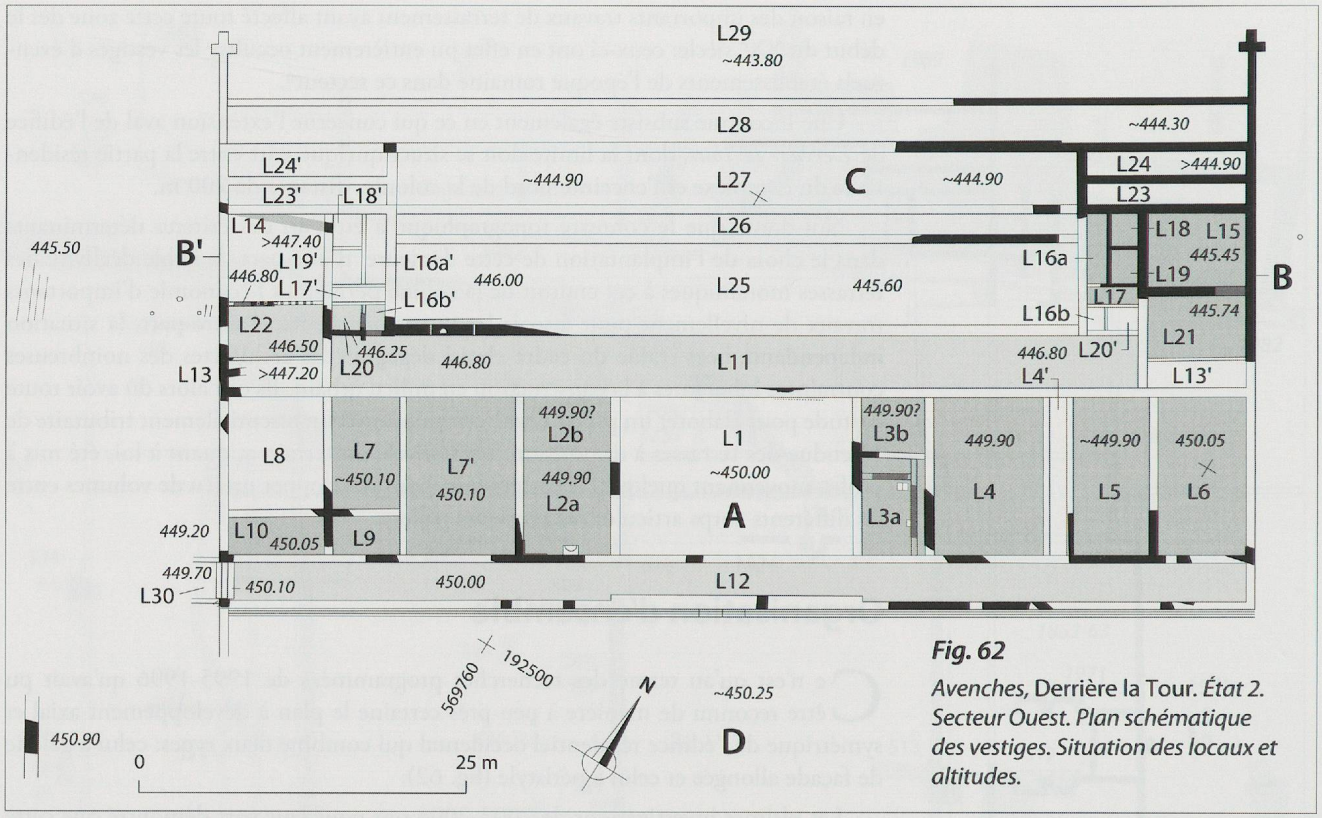

Fig. 62

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Situation des locaux et altitudes.*

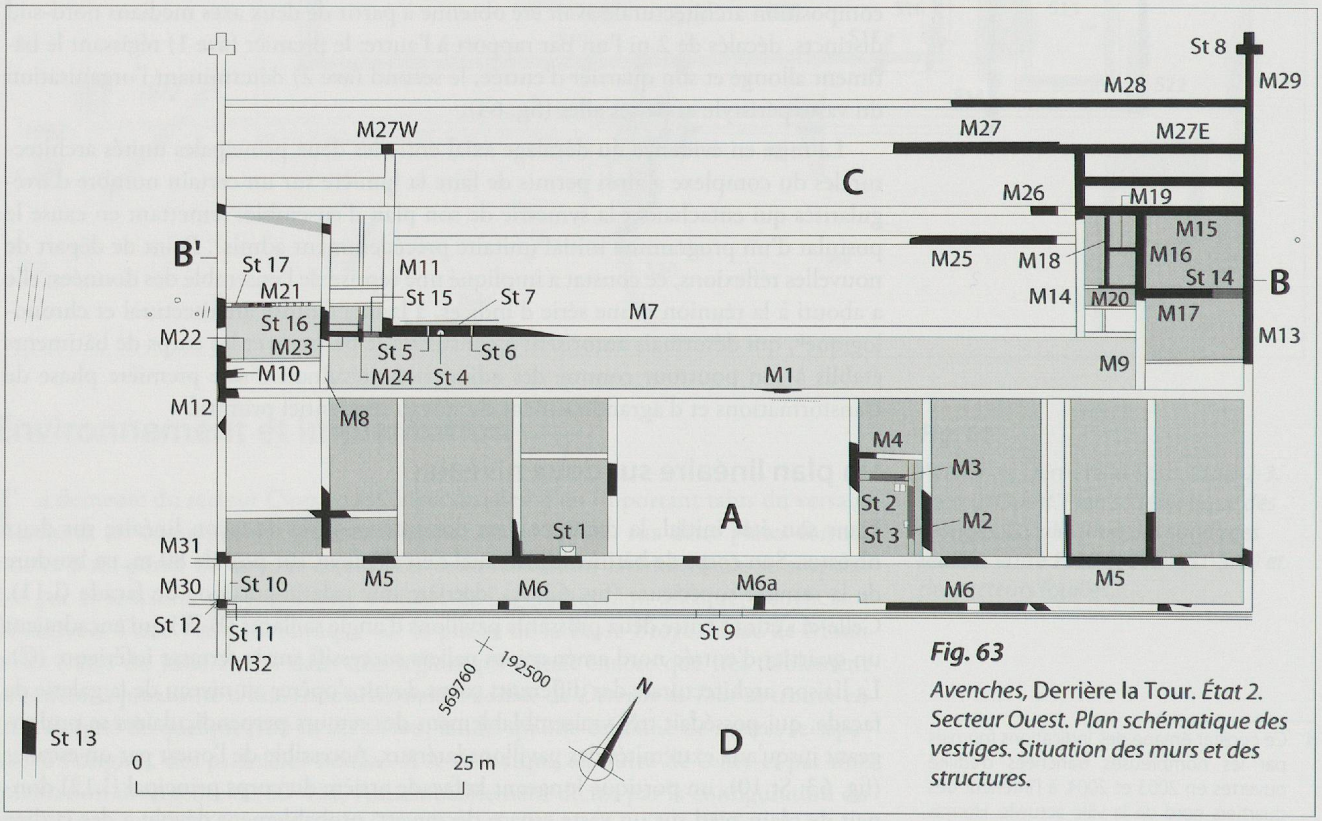

Fig. 63

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Situation des murs et des structures.*

Une organisation axiale et symétrique

L'ensemble du bâti résidentiel a été défini à partir d'un axe passant par le milieu de la grande salle de réception, faisant de celle-ci l'élément central du corps principal (fig. 62: L1). Cet axe a également commandé l'implantation des deux pavillons d'angle dont l'agencement symétrique se reflète jusque dans la partition interne de leurs étages inférieurs. Ce souci de symétrie semble en revanche moins marqué dans ce que nous connaissons de la distribution des pièces annexes à la salle axiale du corps principal.

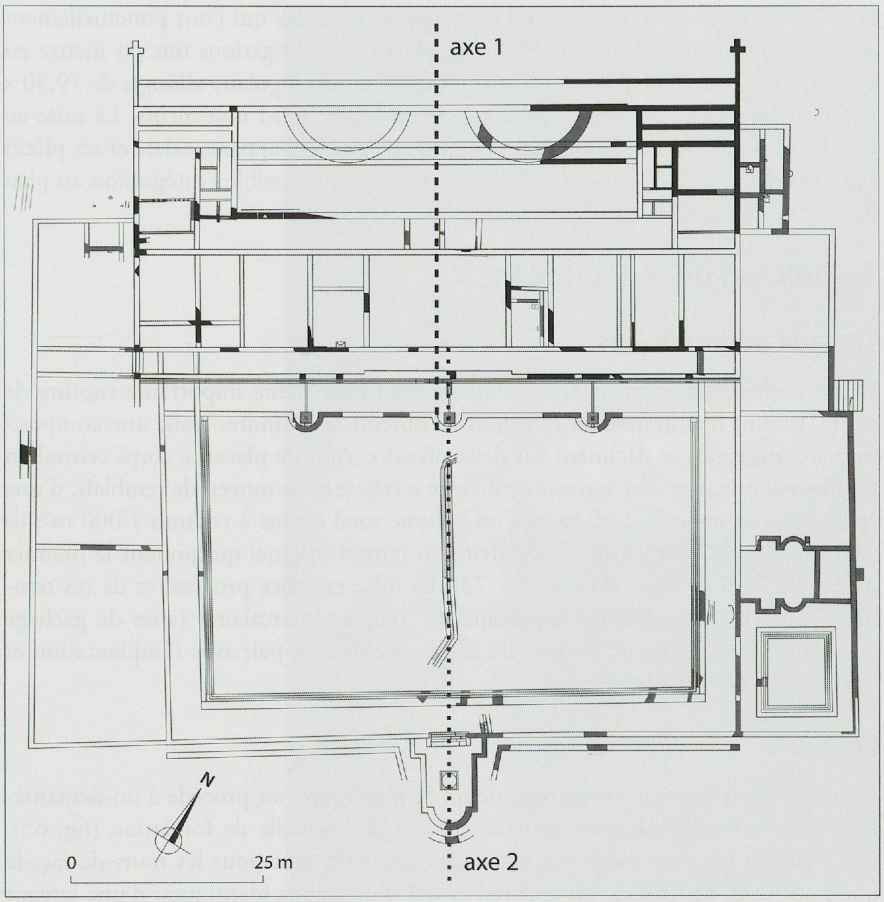

Fig. 64

Avenches, Derrière la Tour. *États 2 et 3. Secteur Ouest. Situation des deux axes de construction mis en évidence sur le plan de l'édifice.*

Un quartier servile en sous-sol

L'étage inférieur des pavillons d'angle a été réservé aux espaces liés au service et à la domesticité: les pièces du pavillon nord-est B étaient, semble-t-il, en partie dévolues au logement du personnel, tandis qu'à l'opposé, le sous-sol du pavillon nord-ouest B' abritait une série de locaux utilitaires, au nombre desquels devaient figurer un cellier, ainsi que la chaufferie d'une salle hypocaustée. Distants de plus d'une cinquantaine de mètres, ces deux blocs étaient reliés par un couloir courant sous la galerie de façade L11; situé approximativement au même niveau que les aménagements du quartier d'entrée nord C, mais probablement sans communication avec lui, ce long et large cryptoportique constituait l'organe de liaison principal des différents locaux en sous-sol. Un tel dispositif devait ainsi réduire au minimum le contact entre le personnel domestique et les résidents.

Recherche de monumentalité

Le volume et les dimensions de la salle axiale L1, qui reçut par la suite la mosaïque de Bacchus et Ariane, ainsi que la place prépondérante qu'elle a d'emblée occupé dans la hiérarchie des espaces intérieurs témoignent d'un projet initial déjà empreint d'une recherche de monumentalité; celle-ci se lit également au travers du dispositif de façade: en se rabattant sur les imposants pavillons d'angle, la galerie-portique L11 a constitué l'élément unificateur des différents corps de bâtiments, tout en soulignant le caractère noble du quartier d'entrée nord, espace d'accueil sans doute réservé aux hôtes de marque.

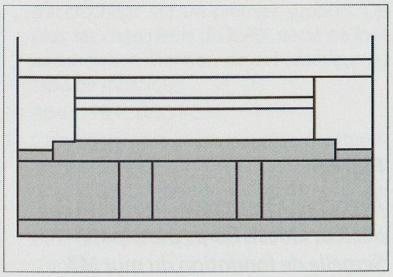

Le corps principal A

Le bâtiment principal est avant tout reconnu comme tel du fait de sa situation en plan et de la présence de la grande salle d'apparat axiale (fig. 62: L1). Les données le concernant proviennent principalement de la documentation des fouilles

de 1750-1751 et de la douzaine de sondages et tranchées qui l'ont ponctuellement atteint entre 1989 et 2004 (fig. 61). Les récentes investigations ont pu mettre en évidence trois de ses angles qui définissent un plan rectangulaire allongé, de 79,50 x 13,40 m hors tout, portique sud et galerie de façade nord non inclus. La mise au jour de plusieurs segments des murs délimitant la salle d'apparat axiale et ses pièces collatérales (fig. 62: L2a/b et L3a/b) a en outre rendu possible l'intégration au plan des relevés des fouilles du XVIIIe siècle.

Techniques de construction

Travaux préparatoires

Le choix de l'emplacement de la demeure, en limite d'une importante rupture de pente, traduit manifestement la volonté d'obtenir, à moindres frais, une composition architecturale se déclinant sur deux niveaux. Afin de placer le corps central en position dominante, une terrasse artificielle a été créée au moyen de remblais, d'une épaisseur maximale de 1,50 m et d'un volume total estimé à environ 1'000 m^3; ils étaient destinés à compenser la déclivité du terrain originel qu'épousait le premier niveau de fréquentation du site (fig. 72). La mise en place progressive de ces remblais, qui renferment plusieurs niveaux de chantier intercalaires (aires de gâchage de mortier et horizons de déchets de taille), est allée de pair avec l'implantation et l'édification des maçonneries.

Les murs

Dans la plupart des cas, les récupérateurs de matériaux ont procédé à un démantèlement systématique des maçonneries jusqu'à leur semelle de fondation (fig. 65). Les quelques portions en partie préservées attestent, tant pour les murs de façade que pour ceux des pièces, un appareil et des dimensions identiques: d'une largeur moyenne de 0,75 m, leurs fondations maçonnées ont été coffrées et coulées à l'intérieur des remblais de terrasse; elles supportaient une élévation en petit appareil de moellons de calcaire jaune hauterivien, dont la largeur a été fixée à 0,60 m (fig. 66). Le soubassement du long mur de façade nord n'a pas fait exception à cette règle, quand bien même il s'élevait sur une hauteur de près de 4 m, faisant à la fois office de soutènement de la terrasse du corps principal et de paroi de fond du couloir souterrain de la galerie-portique L11 (fig. 63: M1).

Les cloisons qui compartimentaient certains espaces devaient toutefois posséder des dimensions légèrement inférieures, à l'image du mur de subdivision de la pièce contiguë à l'est de la grande salle (L3a-b/M4): quoique fondé au même niveau que les autres murs, celui-ci possède en effet des fondations plus étroites (0,60 m), pour une largeur en élévation de 0,45 m (fig. 67).

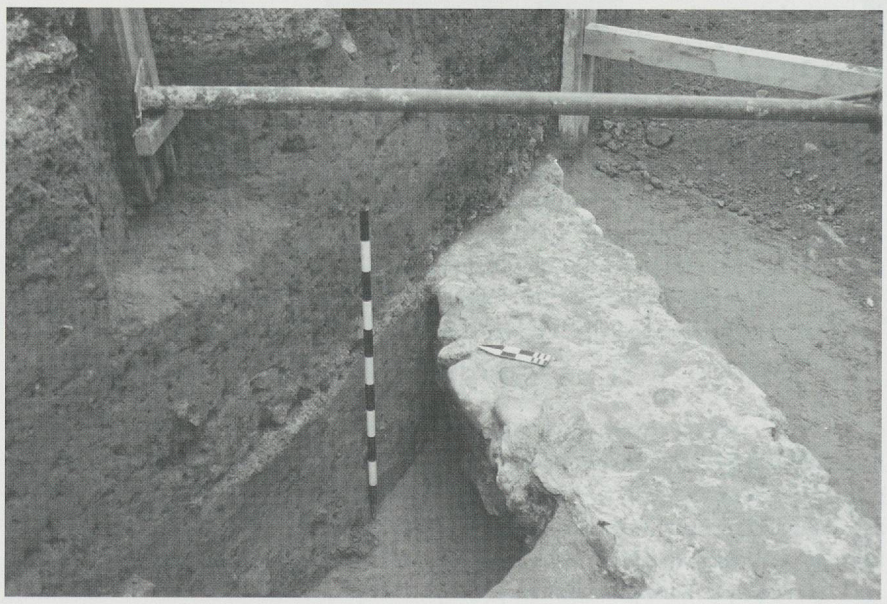

Fig. 65

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Semelle de fondation du mur M7.*



Fig. 66
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Angles des locaux L2a et L7' (sondage S6).*

Fig. 67
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Cloison M4 séparant les locaux L3a et L3b.*

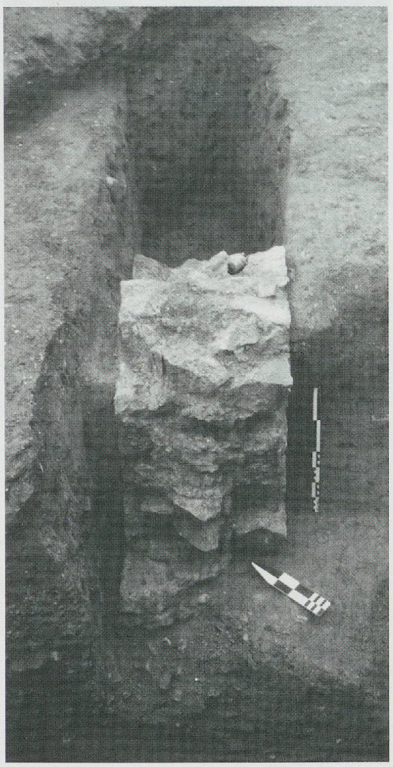

Les sols

Les données obtenues pour la salle axiale L1 ne fournissent malheureusement aucune indication sur la nature du sol qui devait équiper cette vaste pièce d'apparat, avant qu'elle ne reçoive la mosaïque de Bacchus et Ariane lors du programme architectural sévérien[7]. Pour tenter d'expliquer cette curieuse absence de trace du revêtement originel, nous ne voyons guère que deux possibilités: soit la mosaïque s'est superposée au sol primitif[8], lequel, solidaire alors du *rudus* du pavement, a pu être emporté en même temps que celui-ci[9]; soit il a été entièrement récupéré avant la pose de la mosaïque, peut-être pour permettre l'installation souterraine d'un réseau de conduites d'alimentation et d'évacuation du futur bassin octogonal.

Sans pouvoir l'attester, on peut aisément imaginer que cette salle, placée en position centrale et à l'ampleur exceptionnelle, a dû d'emblée posséder un revêtement de sol particulier, tel un dallage; dans ce cas, le recyclage de ses dalles présumées dans les transformations liées à la création de l'ensemble palatial pourrait expliquer la disparition complète d'un dispositif qui, au demeurant, ne nécessite pas forcément de soubassement aussi substantiel que celui d'une mosaïque[10].

Plusieurs pièces secondaires du corps principal de l'édifice ont en revanche conservé les vestiges de leurs sols de *terrazzo* originels, disposés sur un radier de boulets et de galets (fig. 62: L6, 7, 9, 10); d'une épaisseur moyenne de 20 cm, les faibles portions dégagées ne comportent aucune trace apparente d'un traitement de surface particulier[11]. Certains de ces sols ont subi des recharges du même type lors des phases ultérieures (fig. 68).

Au moins deux des locaux compartimentés des pièces attenantes à la grande salle axiale ont, quant à eux, été munis de simples sols de terre battue, épais d'une dizaine de centimètres et localement recouverts de chaux mélangée à du gravier (fig. 62: L2a et L3a). Le fait de rencontrer un agencement aussi sommaire à l'intérieur de pièces sises au cœur du secteur résidentiel peut surprendre, à moins de les considérer comme des locaux de service en rapport avec les diverses activités se déroulant dans la grande salle L1 adjacente.

7 Les critères stylistiques retenus pour cette mosaïque excluent son appartenance au programme initial néro-flavien; ils s'accordent en revanche très bien avec une mise en place du pavement contemporaine de la création du complexe palatial au début du IIIe siècle. *Cf.* vol. 2, p. 105.

8 Ce phénomène de superposition de sols a également été constaté dans la pièce orientale L6.

9 Parmi les rares fragments de mosaïque en notre possession, aucun des éléments les mieux conservés ne présente de traces d'accrochage sur un premier support. De plus, les chercheurs du XVIIIe siècle ne font aucunement mention de sol antérieur au tapis de mosaïque.

10 Adam 1989[2], p. 251-252.

11 C'est également le cas pour les nombreuses plaques de sols de *terrazzo* présentes dans la couche de démolition par incendie de l'état 3, qui comblait les étages inférieurs de la galerie-portique nord et des pavillons d'angle.

Organisation spatiale

Les fouilles ponctuelles à l'intérieur des différents espaces du corps principal ont porté sur une surface de 150 m², correspondant au septième à peine de son emprise globale (1'065 m² environ). Elles n'offrent par conséquent qu'une vision extrêmement partielle de sa distribution, suffisante cependant pour déterminer une partition interne établie dans le sens de la largeur. Celle-ci ne reflète apparemment pas de symétrie rigoureuse dans l'ordonnancement des dix locaux recensés, tous situés sensiblement au même niveau (alt. 450,05/449,90 m).

Des pièces en enfilade

L'une des particularités majeures du plan du corps principal est l'importance accordée à la très vaste salle axiale qui, avec une surface de près de 216 m², occupe à elle seule le quart de la superficie du bâtiment (fig. 62: L1). Quoique relativement spacieuses, les autres pièces qui se succèdent en enfilade de part et d'autre de la salle d'apparat apparaissent dès lors plus modestes qu'elles ne le sont en réalité. Certaines d'entre elles ont toutefois été dotées de subdivisions, tels les locaux adjacents à la grande salle (L2-L3).

La séparation interne proposée pour la pièce collatérale L2 n'a pas été atteinte par les fouilles récentes: sa restitution en plan se déduit des documents du XVIIIe siècle, sur lesquels elle apparaît schématisée en position médiane, tout comme celle divisant son homologue orientale (fig. 11 et 12). Leur existence a pu être confirmée et leur emplacement précisé avec la mise en évidence, en 2003, du mur de subdivision du local L3 (fig. 63: M4), qui délimite en fait deux espaces de dimensions inégales (L3a-b).

Problèmes de circulation

L'accès et la communication entre les différentes pièces nous échappent en grande partie, étant donné qu'aucune porte ou ouverture n'a pu être reconnue. Il est cependant fort probable que la salle d'apparat axiale L1 communiquait de plain-pied avec la galerie de façade L11, et qu'elle devait également s'ouvrir au sud, sur le portique L12 bordant les jardins de la terrasse supérieure (D); on ignore en revanche si les pièces annexes possédaient leur propre entrée en façade nord, ou si elles étaient uniquement accessibles depuis le portique méridional L12. On peut également envisager que certaines d'entre elles étaient desservies par le biais de couloirs de distribution intérieurs. Les locaux plus exigus, de 2,90 m de large, qui s'intercalent entre la façade méridionale et les pièces occidentales L7 et L8, ont peut-être rempli cette fonction; à moins qu'ils ne correspondent à une rampe d'escalier menant à un éventuel étage supérieur (combles?).

Par ailleurs, l'existence de couloirs traversants, permettant d'accéder directement aux jardins D depuis la galerie de façade L11, ne peut être exclue: ils peuvent en effet encore se dissimuler dans les parties inexplorées des grands locaux L4 et L7.



Fig. 68

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest. Corps principal A. Superposition de sols dans l'angle sud du local L6 (sondage S1).*

Pièce (L)	Dimensions internes (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
1	17,85 x 12,10	215,98	env. 450,00
2a	7,40 x 6,60	48,84	449,90
2b	6,60 x 4,20	27,72	449,90?
3a	7,40 x 4,80	35,52	449,90
3b	4,80 x 4,20	20,16	449,90?
4	12,10 x 8,20?	99,22?	449,90-450.00
4'	12,10 x 1,40?	16,94?	449,90?
5	12,10 x 5,80	70,18?	env. 449,90
6	12,10 x 6,60	79,86?	450,05
7	8,50 x 5,20?	44,20?	450,10
7'	12,10 x 8,20?	99,22?	450,10
8	8,50 x 7,30	62,05	?
9	5,20? x 2,90	15,08?	450,05
10	7,30 x 2,90	21,17	450,00

Fig. 69

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des pièces du corps principal A.*

Les dimensions de ceux-ci sont donc sujettes à caution et remises en question dans la restitution que nous proposons pour la disposition de l'ensemble des pièces du corps principal.

Proposition de restitution

Dans la perspective d'une restitution de l'ensemble de la partition interne, il serait vain de chercher à obtenir une ordonnance symétrique rigoureuse des espaces, qui ne correspond manifestement pas à la réalité, au vu des dimensions obtenues pour les pièces collatérales L2 et L3. Partant du postulat que le bloc des pièces d'angle L7-L8 possédait des dimensions analogues à celles connues du bloc oriental[12] (L5-L6), nous proposons de restituer deux subdivisions longitudinales pour les grands locaux L7 et L4, qui donnent une largeur et une surface identique (env. 100 m^2) aux pièces situées de part et d'autre des locaux L2 et L3 (fig. 62: L4 et L7'). Cela permet également d'envisager un couloir traversant, d'une largeur utile de 1,40 m, séparant les pièces L4 et L5 (fig. 62: L4'). Compatible avec les données du terrain, cette restitution demeure hypothétique: elle a néanmoins l'avantage de proposer une ordonnance équilibrée, plus ou moins symétrique, des différents espaces se développant de part et d'autre de la salle axiale L1 du corps principal.

Équipements divers

Hormis quelques vestiges de sols épars et les restes de foyers et d'installations légères, nous ne disposons guère d'informations supplémentaires concernant l'équipement des pièces du corps principal dans leur état initial. Cela tient à la fois au caractère ponctuel des investigations, aux réfections apportées au bâtiment lors des phases postérieures, ainsi qu'aux remaniements engendrés par les fouilles anciennes et la récupération des maçonneries.

Le chauffage

Aucune des pièces dénombrées, y compris la salle d'apparat, ne possédait à l'origine d'hypocauste; elles devaient probablement être chauffées uniquement à l'aide de foyers aménagés à même le sol, comme celui du local de desserte présumé L2a (St 1) ou encore au moyen de braseros[13]. De tels dispositifs semblent cependant nettement insuffisants pour la grande salle d'apparat, compte tenu du volume considérable à tempérer et des conditions climatiques hivernales parfois rigoureuses dans la région broyarde. Cela pourrait éventuellement laisser supposer une utilisation saisonnière de cette salle, et peut-être même de l'ensemble de la demeure.



Fig. 70

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Foyer St 1 dans le local L2a (sondage S5).*

12 Observée uniquement en coupe, sous la forme d'un large fossé de récupération, la position du mur de séparation des locaux 5 et 6 reste relativement approximative. Il n'est donc pas entièrement exclu que les pièces opposées 6 et 8 aient possédé une largeur identique.

13 Le recours à ce mode de chauffage à l'intérieur de la résidence semble confirmé par la découverte, dans les décombres des corps de façade incendiés à la phase suivante (état 3), d'un pied sculpté en bronze susceptible d'appartenir à un brasero. Inv. 89/7539-1. *Cf. infra*, p. 140-141 et vol. 2, p. 285-286, fig. 251, nº 77.

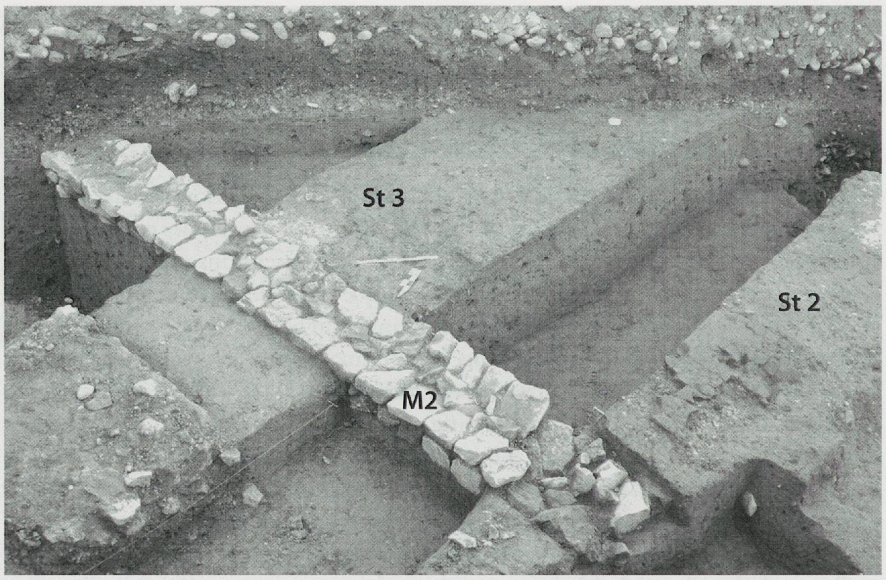

Fig. 71
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Vue partielle du local L3a, avec ses deux foyers St 2 et St 3.*

Les vestiges d'installations à vocation culinaire?

Les investigations menées à l'intérieur des pièces jouxtant la salle axiale L1 ont révélé les restes de trois foyers en *tegulae* (fig. 63: St 1-3), ainsi que deux murets constitués de deux assises de moellons de calcaire grossièrement liés au mortier de chaux et portant des traces de l'action du feu (fig. 63: M2 et M3). Ces aménagements de la première heure prennent place au sommet des remblais d'égalisation de la terrasse; il en va de même pour leurs sols d'utilisation en terre battue chaulée qui portent des traces de rubéfaction à la périphérie des foyers. Les esquilles d'os animaux brûlés récoltés à la surface de ces sols supposent une fonction culinaire pour ces derniers, du moins pour le foyer St 1, de 1,10 x 0,70 m, qui a laissé l'empreinte de son dallage au pied d'une paroi semi-circulaire accolée au parement interne du mur sud de la pièce L2a (fig. 70).

Le rôle assumé par les murets de la pièce L3a est en revanche plus complexe: placés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre, ils observent la même orientation que les murs nord et est de la pièce qu'ils bordent à l'intérieur, à une distance respective de 1,20 m et 0,60 m (fig. 63: M2 et M3). Un foyer (St 2), de 0,80 x 0,55 m, constitué de deux *tegulae* posées face contre sol dans un lit de mortier de chaux, a été disposé à l'angle de ces murets (fig. 71). Un second foyer, plus petit et moins bien conservé, a également été relevé contre le muret nord/sud M2 (St 3). L'aspect rudimentaire du sol, la présence de foyers, ainsi que la disposition des murets – potentiels supports de plans de travail, de buffets, ou encore simples parois de réduits –, permettent de considérer l'espace L3a comme une cuisine. Celle-ci devait du moins faire partie, avec la pièce opposée L2a et peut-être les plus petites au nord (L2b-L3b), des locaux de desserte de la salle d'apparat. Ces installations liées à l'intendance ont toutes été désaffectées et supplantées par un sol en dur, vraisemblablement au cours du programme de transformations de la phase suivante.

Le décor

Les zones explorées du corps principal n'ont livré aucun vestige en place du revêtement de ses parois. Il serait tentant de voir, parmi les nombreux fragments de fresques récoltés dans la couche d'incendie qui comblait le niveau inférieur de la galerie-portique nord L11 et du pavillon d'angle B', certains éléments ayant orné les pièces du corps principal[14]. La raison qui nous empêche de faire ce rapprochement est le fait que la plupart des fragments en question ont subi l'action du feu, alors que les vestiges des portions dégagées des sols et des murs du corps principal sont exempts de toute trace d'incendie. Cela porte donc à croire que l'ensemble des éléments de fresques découverts dans les sous-sols de la galerie et du pavillon occidental provient plutôt du décor des locaux sinistrés des étages supérieurs de ces corps de bâtiments.

14 Ensembles 03/12767, 12774 et 12779. On ne peut cependant exclure que les éléments en question – ou certains d'entre eux – aient fait partie de la décoration pariétale dont a été dotée la résidence dans la première moitié du IIe siècle (état 3).

Fonctions

La place prédominante qu'occupe la salle axiale L1 et ses dimensions exceptionnelles la désignent comme un espace principalement destiné à des activités de réception et de représentation. Celles-ci ont vraisemblablement nécessité la proximité de plusieurs locaux de desserte, fonction qu'ont probablement assumé les pièces collatérales compartimentées L2-L3, telle l'hypothétique cuisine L3a.

La destination des autres pièces latérales est en revanche beaucoup plus conjecturale: pour autant que l'on puisse en juger, il s'en dégage une impression de sobriété, contrastant avec l'ampleur apparente de certaines d'entre elles (L4-L7'). Les maigres indications en notre possession ne permettent pas de leur assigner une fonction précise – pièces à usage domestique, logements réservés à la sphère privée ou aux hôtes, ou encore espaces fonctionnels en relation avec les activités du *dominus*. Seuls les locaux de la façade sud-ouest (L9-L10) peuvent être interprétés comme des couloirs en enfilade, voire des cages d'escalier, en raison de leur relative exiguïté. La restitution du couloir traversant L4' est purement conjecturale.

La galerie-portique de façade nord

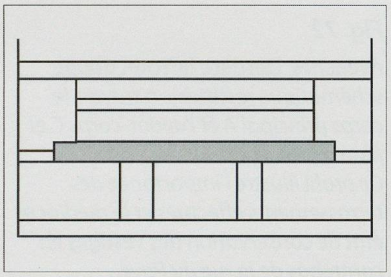

Les fouilles de 2003 sont venues confirmer l'existence de la galerie bordant la façade nord du corps principal, qui n'était jusqu'alors connue que par les croquis du XVIIIe siècle (fig. 11 et 16). Sur ceux-ci n'apparaissait que sa portion orientale longiligne, schématisée à l'extrême et nommée *«Porticus»* ou *«corridor»*, qui reliait le pavillon nord-est abritant la mosaïque du Zodiaque à un local situé en avant de la grande salle axiale L1, appelé *«Fornax cum Vestigiis Balnei»* ou *«étuve»*.

Si elles n'ont pu entièrement faire la lumière sur cette fameuse *«pièce chaude»* que mentionne F. S. Schmidt au XVIIIe siècle, les fouilles récentes ont en revanche fourni de précieuses indications sur le dispositif étagé de la branche occidentale de la galerie, permettant dans la foulée de préciser son calage et ses dimensions (fig. 62: L11).

Les vestiges du niveau supérieur

La destruction par incendie de la galerie-portique de la demeure, puis sa reconstruction et la suppression de son sous-sol à l'époque sévérienne, n'ont laissé aucun vestige en place de son niveau supérieur qui devait se situer à l'origine de plain-pied ou légèrement en contrebas des pièces du corps principal. Les rares indications concernant son agencement primitif proviennent des éléments architecturaux présents dans les couches de démolition qui comblaient son couloir inférieur: ceux-ci renfermaient en effet plusieurs éléments de la colonnade en calcaire hauterivien[15] qui devait rythmer la façade de l'édifice à l'étage supérieur. Il est également probable que, parmi les nombreuses plaques de *terrazzo* présentes dans ces mêmes couches, figurent celles ayant appartenu au sol de la galerie d'étage.

Le couloir de service inférieur

Les vestiges exhumés en 2003 appartiennent aux aménagements de la portion occidentale du couloir de service qui couvrait toute la largeur de la galerie (4 m), à un niveau inférieur de 3,20 m environ (alt. 446,80 m) aux sols des pièces du corps principal (fig. 72). En l'absence d'indications plus précises, sa hauteur de plafond devait probablement se situer entre 2,50 m et 2,80 m. Dans son état initial, le couloir se développait sur une longueur de 61,60 m, entre les deux murs de fond des retours de la galerie de façade sur les pavillons d'angle (fig. 63: M8 et M9). Il communiquait avec les locaux utilitaires occupant le sous-sol de ces derniers et devait être accessible depuis la façade occidentale par le biais d'un local de transition situé à l'angle nord-ouest du corps principal (L13), et à l'intérieur duquel a été relevé le soubassement maçonné d'un probable escalier (M10). Quoique non attestée par les fouilles, l'existence d'un dispositif d'accès analogue dans la partie orientale (L13') est tout à fait plausible si l'on se réfère aux anciens croquis, qui signalent un prolongement du *«corridor»* dans cette direction (fig. 11 et 16).

15 *Cf.* vol. 2, p. 12-13, 26-28, 37-40, fig. 16-19, nos 74 *sqq.*

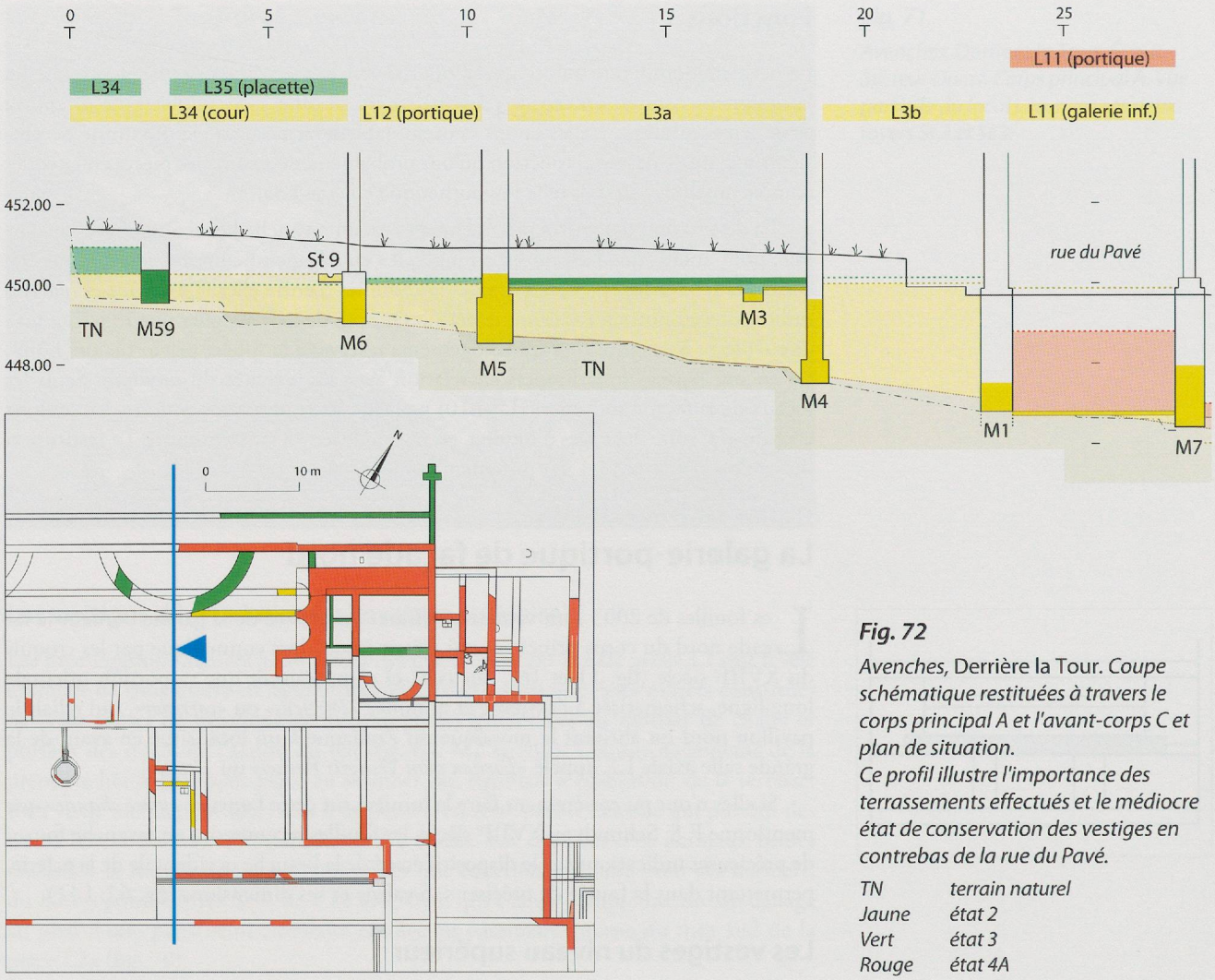

Fig. 72

Avenches, Derrière la Tour. *Coupe schématique restituées à travers le corps principal A et l'avant-corps C et plan de situation.*
Ce profil illustre l'importance des terrassements effectués et le médiocre état de conservation des vestiges en contrebas de la rue du Pavé.

TN	*terrain naturel*
Jaune	*état 2*
Vert	*état 3*
Rouge	*état 4A*

Un équipement sommaire

Sur sa portion dégagée (env. 36 m), ce couloir était muni d'un sol de terre battue d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, localement rubéfié et recouvert d'une fine couche de mortier de chaux et de gravillons (fig. 73). Il était délimité au sud par le mur de façade du corps principal (M1), et au nord par celui de la galerie de façade qui devait supporter la colonnade du portique de l'étage supérieur (fig. 63: M7). Tous deux avaient leurs parois revêtues d'un simple enduit beige uniforme portant des traces d'incendie.

Le mur de galerie nord M7 et ses aménagements

La seule partie connue de ce mur est son extrémité occidentale, suivie sur une quinzaine de mètres, jusqu'à son point d'articulation avec le soubassement de la façade orientale du pavillon nord-ouest B' (fig. 63: M11). Large de 0,80 m, ce mur était ancré dans le terrain naturel de la terrasse inférieure à une profondeur de 0,40 m par rapport au sol du couloir inférieur qu'il délimitait (fig. 74).

Un foyer à niche semi-circulaire, de 0,70 m de diamètre, a été ménagé dans le parement interne du mur de galerie (fig. 63 :St 4 et fig. 75). De part et d'autre de ce foyer culinaire[16] disposé en bas de paroi, deux conduits formés d'*imbrices* traversaient la maçonnerie (fig. 63: St 5-6 et fig. 76): placés sensiblement au même niveau que le sol du couloir, ils servaient sans doute à acheminer les eaux usées et celles d'infiltration de la terrasse supérieure dans un caniveau longeant le parement externe de la galerie de façade (fig. 63: St 7).

La partie conservée de l'élévation de ce mur, sur une hauteur maximale de 1,10 m (alt. 448,00 m), ne présente apparemment aucune trace de dispositif communicant

16 Les résidus cendreux à l'intérieur de sa niche renfermaient notamment plusieurs ossements animaux brûlés (ensemble 03/12783).

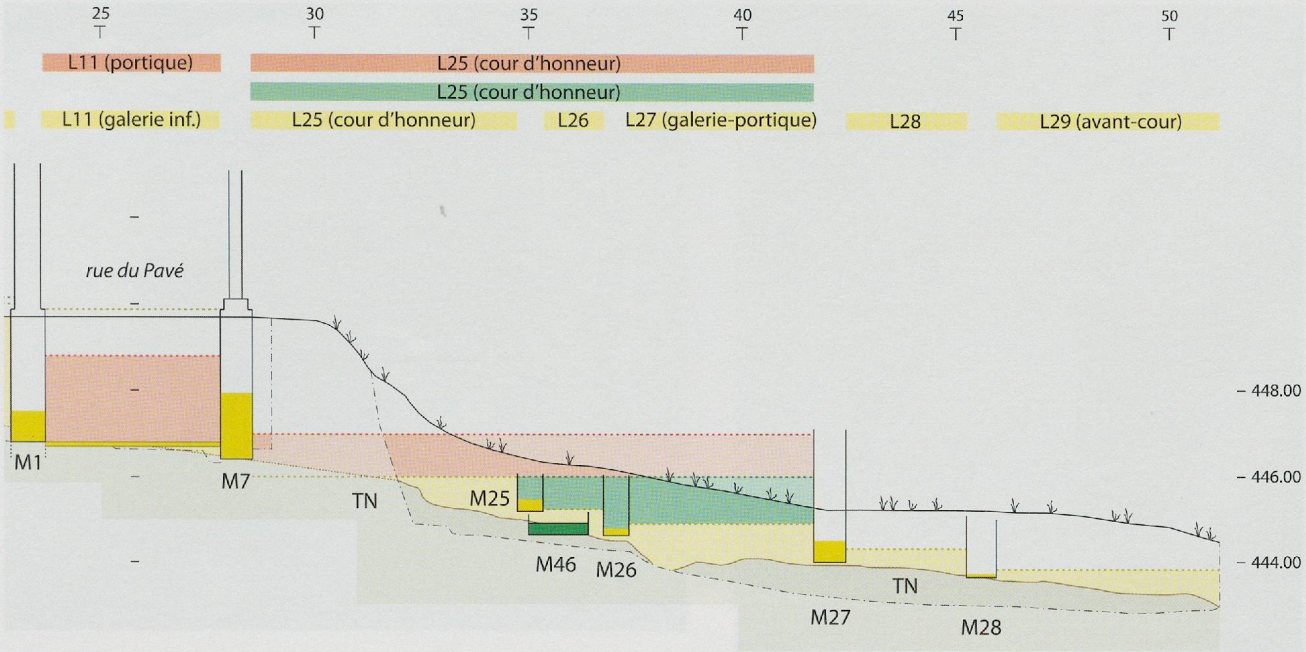

avec la cour du quartier d'entrée nord C. S'apparentant à un cryptoportique, ce corridor devait posséder un mur plein en façade; celui-ci était sans doute uniquement ajouré dans sa partie supérieure, où d'étroites ouvertures ont pu fournir l'éclairage et l'aération nécessaires au personnel domestique s'activant à l'intérieur.



Fig. 73

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Vue du sol équipant le couloir de service inférieur L11.*







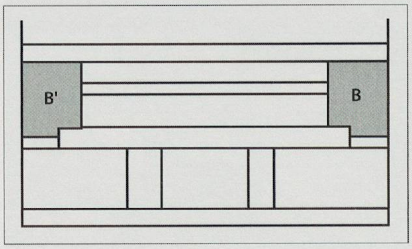

Les pavillons d'angle B-B'

Les pavillons d'angle se définissent comme des ailes en avancée de la façade, de plan ramassé presque carré (14 x 13,50 m), étagées sur deux niveaux (fig. 77). Dans l'un comme l'autre de ces avant-corps, les vestiges se rattachant au programme initial appartiennent aux locaux utilitaires et aux pièces à usage domestique du quartier servile de la demeure qui a, semble-t-il, occupé la totalité de ses étages inférieurs. Ceux-ci portent tous les traces de démolition par incendie. Paradoxalement, ils doivent leur préservation partielle à ce sinistre qui s'est étendu, dans la seconde moitié du IIe siècle, à l'ensemble des sous-sols des pavillons et à leur couloir de liaison; cela a entraîné la suppression, après assainissement, des étages inférieurs de l'édifice lors du remodelage du noyau primitif à la phase palatiale (état 4A).

Techniques de construction

Travaux préparatoires

L'implantation des pavillons d'angle sur la terrasse inférieure a nécessité la mise en place de remblais d'égalisation uniquement dans la partie aval de celle-ci. Il n'a cependant pas été jugé nécessaire de rattraper le faible pendage régulier de la terrasse en

Fig. 74 *à gauche*
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Vue du mur de galerie nord M7.*

Fig. 75 *en haut à droite*
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Foyer St 4 aménagé dans l'appareil du mur M7 (galerie L11).*

Fig. 76 *en bas à droite*
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Corps principal A. Conduit St 6 aménagé dans la maçonnerie du mur de galerie nord M7.*

Fig. 77

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Le pavillon nord-est B de la résidence durant les fouilles de 1989.*

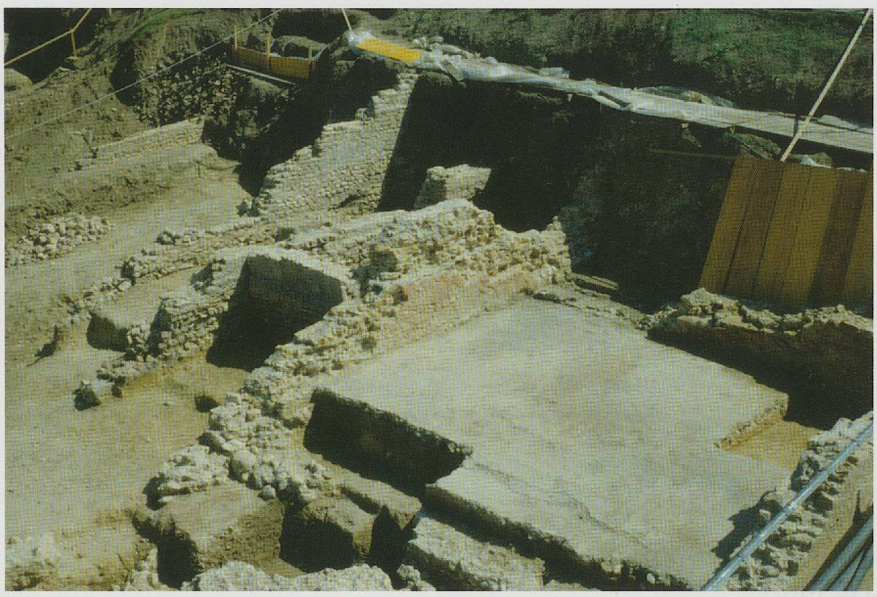

Fig. 78

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest. Plan pierre-à-pierre du pavillon d'angle nord-est B et de la terrasse inférieure nord de la résidence.*

direction de l'est, laissant ainsi les locaux du pavillon B à un niveau inférieur de près de 1 m par rapport à ceux du corps occidental B'. En amont, les murs ont été coulés en pleine terre depuis le premier niveau d'occupation du site. À l'ouest comme à l'est, les sols des locaux inférieurs se sont trouvés encaissés d'une quarantaine de centimètres au pied d'un talus extérieur sommairement aplani.

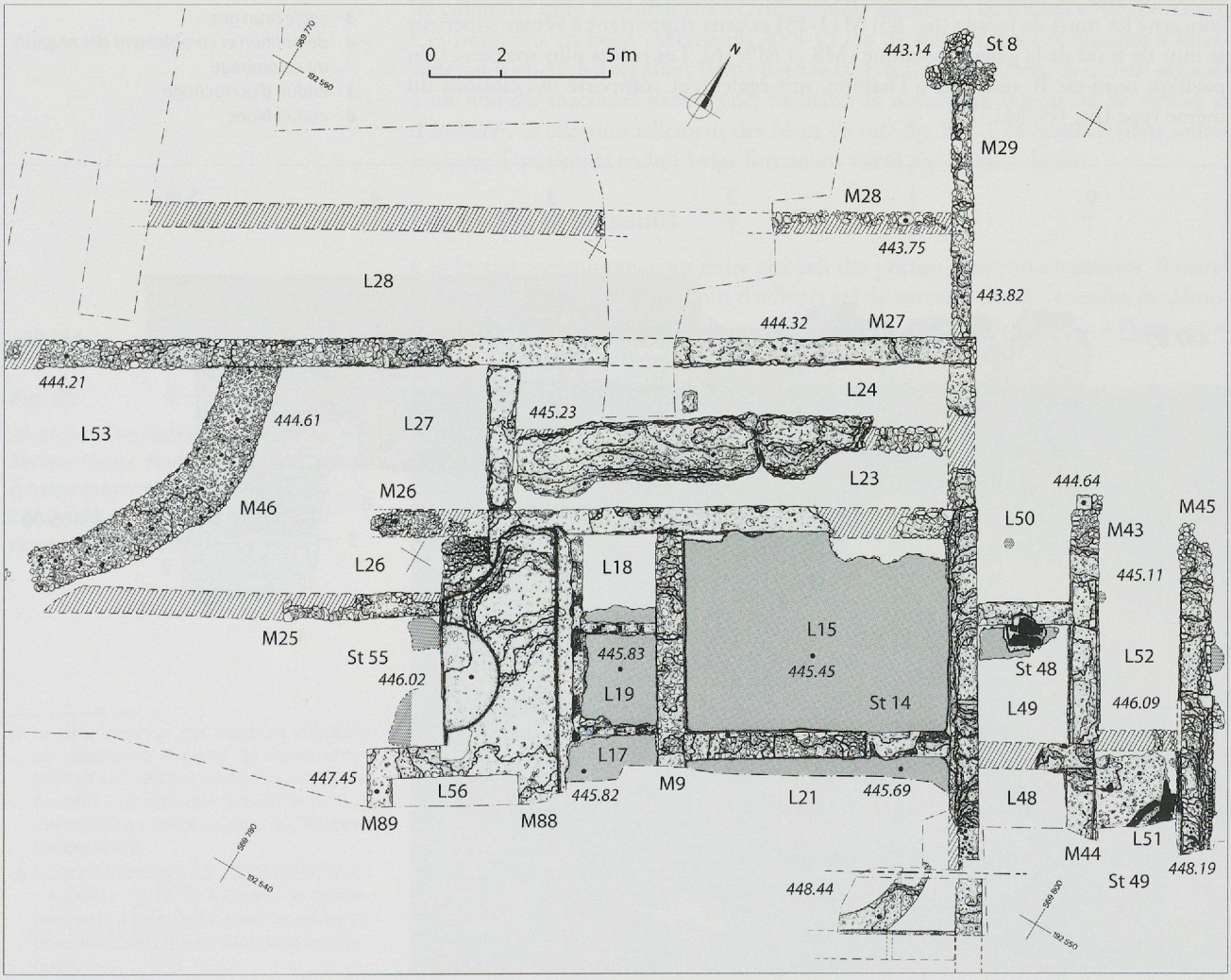



Fig. 79

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B'. Détail du parement sud du mur à colombages M21, séparant les locaux L14 et L22.*

Les murs

Les investigations de surface de 1989 dans le pavillon nord-est B (fig. 78) et celles, plus ponctuelles, réalisées à l'intérieur de son pendant occidental B' témoignent du recours aux mêmes techniques pour les différents types de murs, reflétant un procédé de construction identique pour les deux corps, à l'image de l'ordonnance symétrique des locaux qu'ils délimitent.

Les murs porteurs, ont été érigés en maçonnerie pleine; leurs fondations respectent une largeur de 0,75/0,80 m pour une hauteur moyenne de 1 m, supportant une élévation large de 0,60/0,70 m et conservée sur une hauteur maximale de 1 m. Cela concerne les murs de façade (fig. 63: M11-15) et ceux supportant à l'étage supérieur le mur de fond de la galerie-portique (M8 et M9/16). Les pièces plus spacieuses du pavillon nord-est B, réservées à l'habitat, ont également comporté des cloisons du même type (fig. 63: M17).

Fig. 80

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B'. Élévation du parement sud et plan partiel du mur à colombages M21.*

1 *terrain naturel (sable)*
2 *solin maçonné*
3 *sable brun gris*
4 *démolition et comblement des négatifs du colombage*
5 *enduit d'accrochage*
6 *enduit blanc*

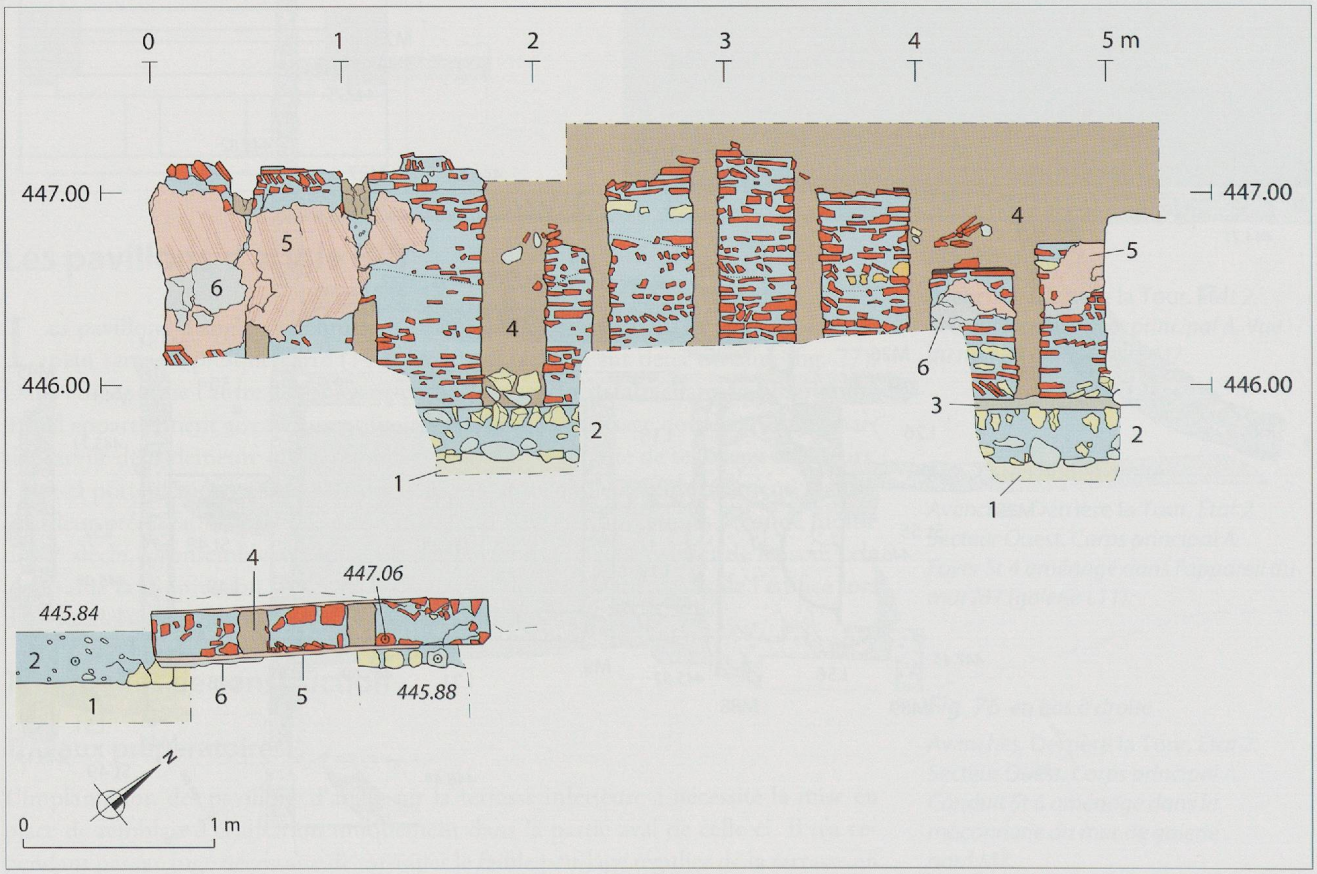



Fig. 81
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B. Cloison à colombages et sols de* terrazzo.

Pour les murs de séparation des locaux plus exigus, les bâtisseurs ont mis en œuvre un système à colombage avec hourdis de maçonnerie (fig. 63: M18-24). Dans le pavillon nord-ouest, certains pans des ces cloisons étaient encore conservés sur une hauteur de 1,20 m (fig. 79-80), fournissant ainsi de précieux compléments aux données obtenues pour les parois du pavillon nord-est qui étaient arasées au niveau de leurs fondations (fig. 81): d'une largeur ne dépassant pas les 25 cm, ces murs reposaient sur un solin maçonné, de 0,35/0,40 m de large pour une hauteur variant entre 0,30 et 0,50 m. Ce soubassement servait d'assise à une sablière basse recevant les colombes qui s'assemblaient à cette dernière au moyen de tenons et de mortaises. Ces montants en bois[17], d'environ 20 x 15 cm de section, étaient disposés à intervalles plus ou moins réguliers (entre 0,45 et 0,50 m). En élévation, ils étaient associés à un hourdis maçonné hétérogène, incluant de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, et occasionnellement des blocs de tuf (fig. 82). Ces parois étaient toutes revêtues d'un simple enduit beige fortement altéré par l'action du feu.

Les portes et les seuils

Ces locaux communiquaient entre eux par des portes: plusieurs charnières, ferrures et autres éléments d'huisserie ont d'ailleurs été découverts dans les couches de démolition par incendie[18]. Quatre de ces portes ont pu être localisées grâce à l'empreinte

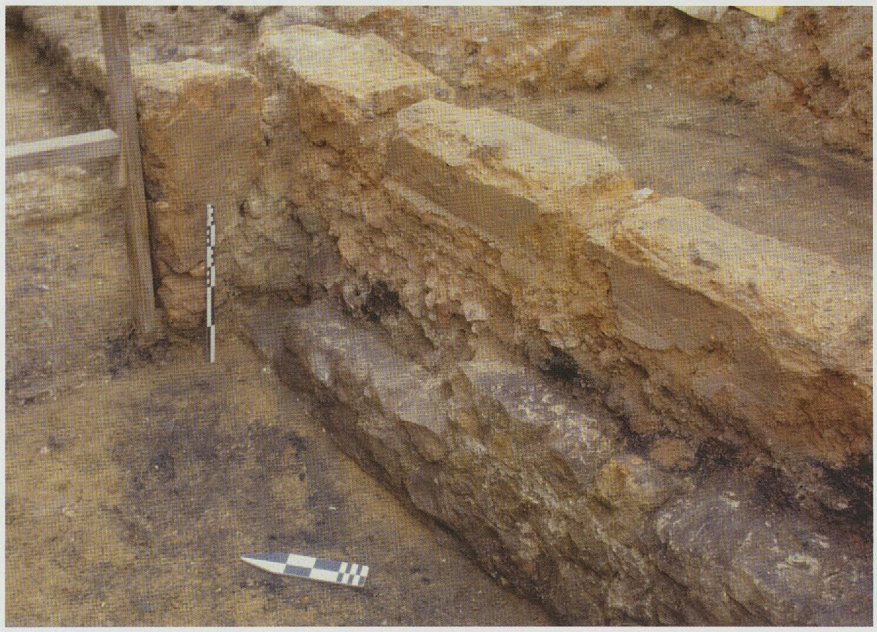

Fig. 82
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B'. Paroi à colombages M23, entre les locaux L11 et L20, incluant des blocs de tuf dans son élévation.*

17 La détermination des essences effectuée au Laboratoire Romand de Dendrochronologie sur certains vestiges calcinés de ces bois a montré que l'ensemble de l'ossature était en chêne (*Quercus sp.*). Rapport LRD89/R2479.

18 Inv. 03/12767-3 et 4; 03/12772-1; 03/12774-1 à 8 et 11; 03/12791-1. L'étude de ce mobilier reste à faire. Certains de ces éléments pourraient aussi appartenir à de l'ameublement.

carbonisée de leurs seuils et de leurs chambranles en bois (fig. 63: St 14-17). D'une largeur comprise entre 1,30 et 2 m, certains de ces seuils comportaient les traces de deux marches étroites (fig. 83).

Les sols

Les locaux ponctuellement explorés du pavillon occidental B' étaient tous dotés de sols en terre battue analogues à celui qui équipait le couloir de service de la galerie de façade L11, tandis que ceux dégagés dans le pavillon opposé possédaient un sol de *terrazzo* (fig. 84). Cette différence de traitement de leur revêtement de surface découle très vraisemblablement de la fonction assignée à ces locaux, purement utilitaire pour ceux du pavillon ouest ou à usage domestique pour les pièces de l'avant-corps est.

Équipement et décor

Cette distinction dans la fonction respective des espaces de chacun des pavillons est confortée par la présence, dans le bloc occidental, d'un hypocauste (fig. 62: L14), impliquant l'existence d'une chaufferie au sein de ses locaux, ainsi que d'un cellier, d'après la découverte de plusieurs fragments d'amphores, dont une brisée *in situ*[19] (fig. 62: L20); dans le bloc oriental, les éléments de fresques encore en place au bas des parois de la salle nord L15 du pavillon oriental[20] (fig. 85-86) confirment que l'étage inférieur de celui-ci était entièrement ou partiellement réservé à des pièces d'habitation, peut-être destinées au personnel d'intendance.

Organisation spatiale

Une partition interne quasi symétrique

La réunion des données des fouilles de 1989 et de 2003 a permis de constater que la partition interne des locaux des niveaux inférieurs se déclinait de façon presque identique dans chacun des pavillons, du moins dans le sens de la largeur. Établie en fonction des espaces définis par les murs porteurs de l'étage supérieur, l'organisation tripartite que nous restituons pour ces espaces en sous-sol peut se résumer de la manière suivante: un couloir de distribution, large de 1,60 m (fig. 62: L16a/b et L16a'/b'), débouchant sur un local transversal (L17-17'), bordait une série de petits compartiments (L18-18' à L20-20'). Ces locaux exigus se partageaient une emprise équivalente à celle de la galerie-portique supérieure (env. 36 m²). À l'arrière, se développaient sur la surface restante (env. 80 m²) des pièces plus spacieuses, telles celles du pavillon nord-est (L15 et L21). L'installation du local hypocausté L14, dans la partie nord du pavillon occidental, a eu des incidences sur l'équipement et l'ordonnance des locaux, qui diffèrent ici de ceux du pavillon oriental: nous en voulons pour preuve l'agencement plus sommaire – cloisons à colombage et sol de terre battue – de la pièce sud-ouest (L22), et sa position sensiblement décalée par rapport à son homologue sud-est L21, munie quant à elle d'un sol de *terrazzo* et d'une subdivision en maçonnerie pleine.



Fig. 83

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B. Seuil St 14 dans le mur M17, entre les locaux L15 et L21.*



Fig. 84

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B. Sol de* terrazzo *de la salle L15.*

19 Ensemble 03/12773. Il s'agit en l'occurence d'une amphore Haltern 70. Plusieurs autres amphores (Dr. 20, gauloises et à *garum*) sont également représentées par de nombreux fragments dans ces niveaux.

20 Ensembles 89/7536 et 7564. La couche picturale est fixée sur un enduit d'argile épais de 5 cm environ, portant des stries d'accrochage en chevrons. Cette technique, en principe appliquée à des parois de terre, est utilisée ici pour une élévation maçonnée. Elle est également attestée dans le pavillon symétrique B' sur des murs à colombage et hourdis de maçonnerie. *Cf. supra*, p. 86 et fig. 80.

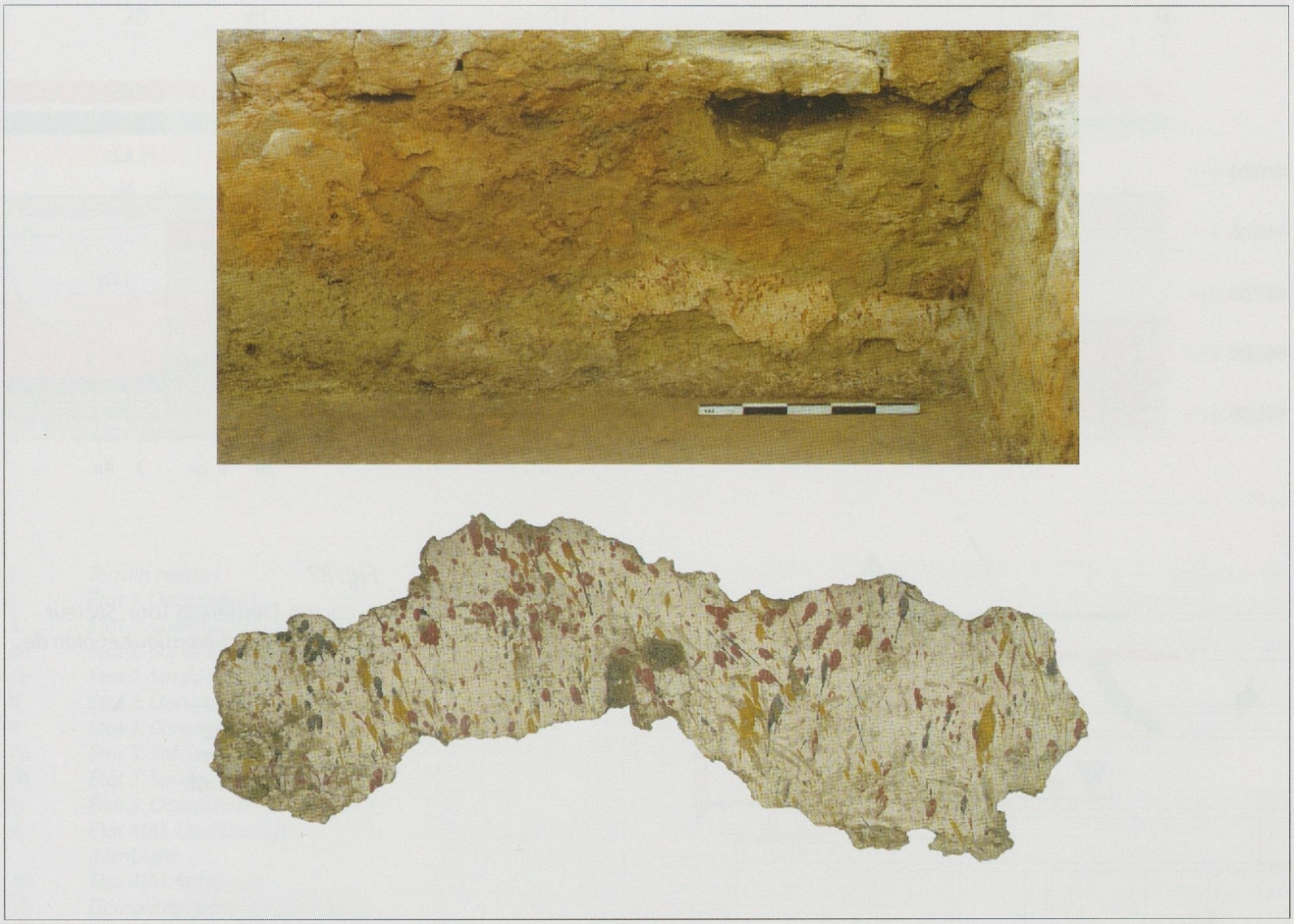

Fig. 85

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B. Peinture murale prélevée dans l'angle sud-ouest de la salle L15 (ensemble 89/7536). Plinthe à fond blanc moucheté de rouge, jaune et noir. Échelle env. 1:5 (en bas).*



Fig. 86

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Pavillon d'angle B. Peinture murale prélevée dans l'angle sud-ouest de la salle L15 (ensemble 89/7536) Panneau à fond blanc et cadre rouge au-dessus de la plinthe mouchetée. Échelle env. 1:5 (à dr.).*

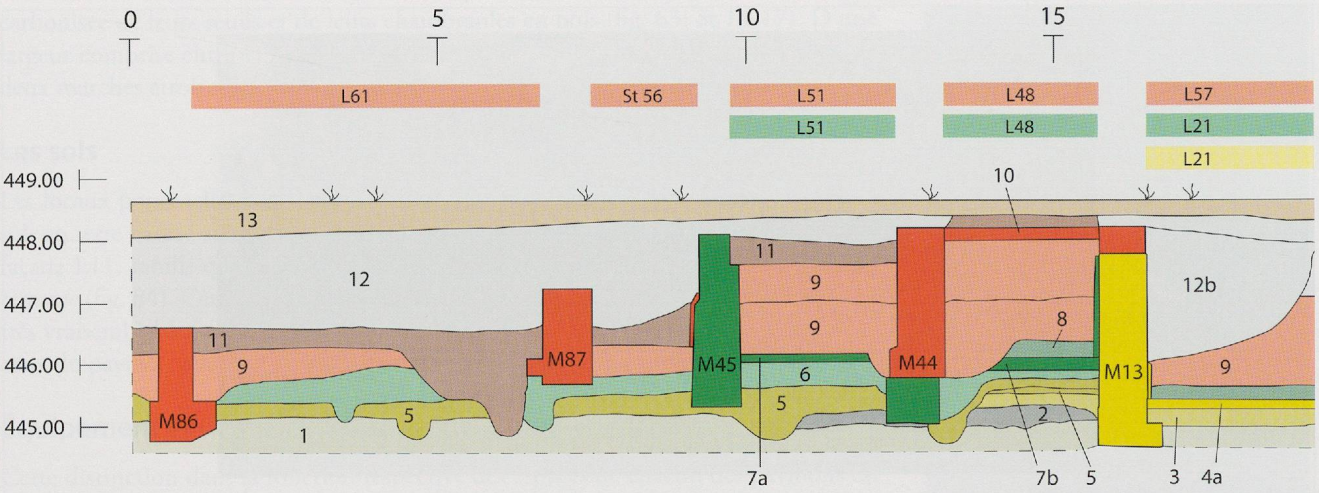

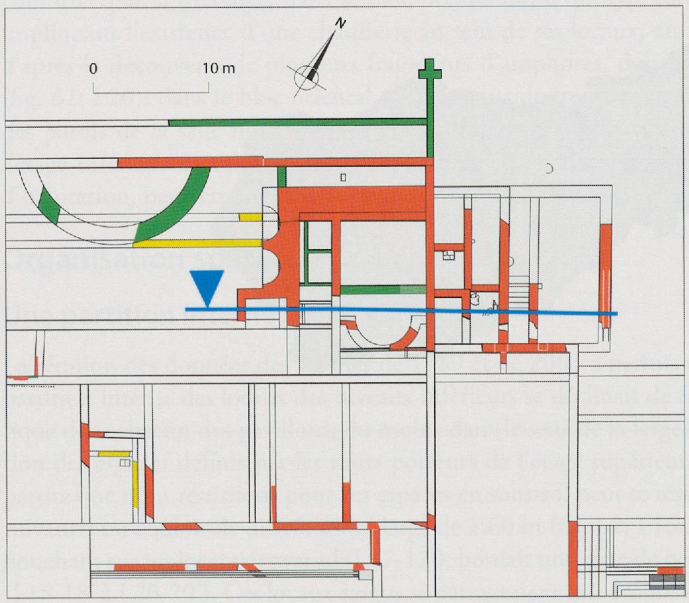

Fig. 87

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest. Coupe schématique et plan de situation.*

Gris	*état 1*
Jaune	*état 2*
Vert	*état 3*
Rouge	*état 4A*

Une rampe d'escalier sous couvert?

La salle L15 au nord du pavillon nord-est était devancée par une double galerie dont ne subsistent que les fondations (fig. 62: L23-L24): celle accolée à la façade de l'édifice (L23) pourrait correspondre à une rampe d'escalier extérieure, large de 1,60 m, placée sous un éventuel couvert (L24). Ce dernier a pu en même temps abriter les entrées des locaux de l'étage inférieur, lesquels devaient également être accessibles depuis les espaces de transitions L13-13' amenant aux couloirs de service.

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
13'	7,20 x 2?	14,40?	?
15	7,20 x 5,50	39,60	445,45
16a	5,40 x 1,60	8,64	> 445,70
16b	2 x 1,30?	2,60?	?
17	3,90 x 1,30?	5,07	445,83
18	2,60 x 2,10	5,46	445,78
19	2,60 x 2,10	5,46	445,83
20'	2,20 x 2?	4,40	?
21	7,20 x 4,80?	34,56	445,74
23	12 x 1,60	19,20	> 444,90
24	12 x 1,75	21,00	> 444,90

Fig. 88

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux inférieurs du pavillon nord-est B.*

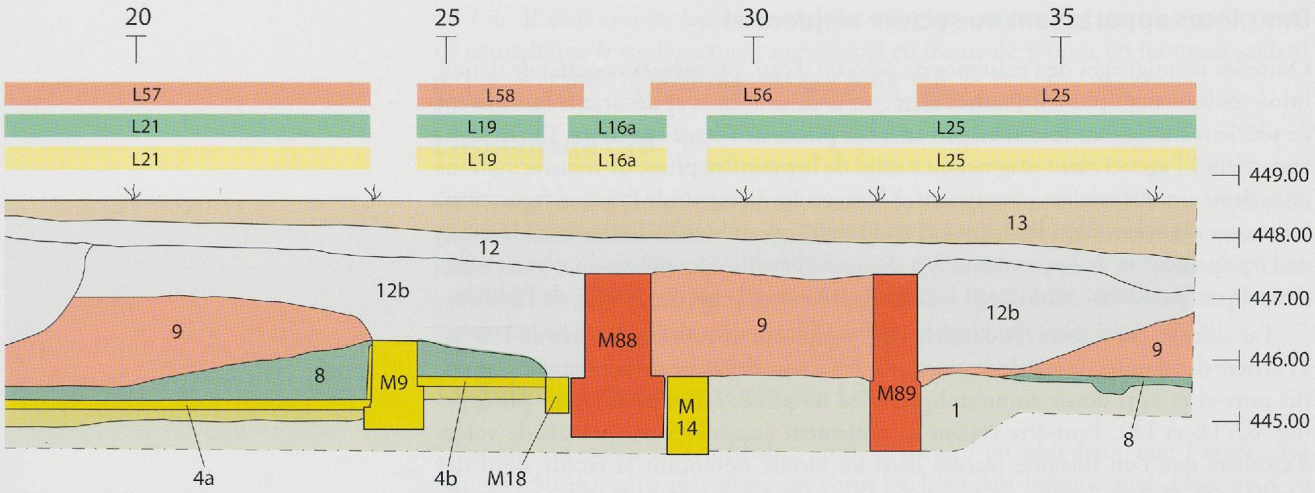

1 *Terrain naturel*
2 *État 1. Occupation*
3 *État 2. Construction (remblais)*
4a *État 2. Sol de* terrazzo *de L21*
4b *État 2. Sol de* terrazzo *de L19*
5 *État 2. Occupation*
6 *État 3. Construction (remblais)*
7a *État 3. Sol de L51*
7b *État 3. Sol de L48*
8 *État 3. Occupation / démolition*
9 *État 4(A). Construction (remblais)*
10 *État 4(A). Sol de L48*
11 *Démolition générale supérieure*
12, 12b *Niveaux post-romains remaniés et fouilles anciennes*
13 *Terre végétale*

Quant aux rampes d'accès présumées, elles permettaient peut-être de parvenir directement à l'étage supérieur des pavillons depuis le quartier d'entrée nord. Sur la base d'une observation ponctuelle (fig. 63: M27W), un dispositif analogue peut être envisagé pour le pavillon nord-ouest (L23'-24').

Un secteur dévolu à la voirie aux abords du pavillon nord-est B

La vocation utilitaire et domestique des niveaux inférieurs de ces pavillons est par ailleurs confirmée par l'installation d'une zone de dépotoirs au voisinage immédiat du sous-sol de l'avant-corps nord-est. Essentiellement observés en coupe (fig. 87: c5), ceux-ci se présentent sous la forme d'épaisses couches organiques formant des poches et des rigoles renfermant de nombreux ossements animaux ainsi qu'un mobilier céramique relativement abondant[21]. L'ensemble a été assaini au moment de l'adjonction des annexes à la phase suivante.

Les vestiges du niveau supérieur

Un espace thermal dans le pavillon occidental B'?

L'hypocauste ponctuellement observé en 1982, à la frange nord du pavillon B', constitue le seul vestige encore en place lié à l'équipement des pièces de l'étage supérieur (fig. 62: L14). C'est du reste, le seul dispositif de ce type connu pour la demeure primitive[22]. Il est en outre tentant de rapprocher cet espace chauffé avec les nombreux éléments de bassins en béton de tuileau revêtus d'un enduit rouge[23] découverts parmi les décombres de l'incendie de ce corps de bâtiment, sous-entendant l'existence d'un espace thermal dans la partie nord de ce dernier.

Fig. 89

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux inférieurs du pavillon nord-ouest B'.*

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
13	7,20 x 2?	14,40?	> 447,20
14 (hypocauste)	7,20 x 6,60?	47,52?	*area*: > 445,95 *suspensura*: > 446,60
16a'	5,40 x 1,60?	8,64?	?
16b'	2 x 1,50?	3,00?	446,25
17'	3,90 x 1,30?	5,07?	?
18'	2,60 x 2,10?	5,46?	?
19'	2,60 x 2,10?	5,46?	?
20	2,20 x 2	4,40	446,25
22	7,20 x 3,90	28,08	446,50/446,30
23'	12 x 1,60?	19,20?	?
24'	12 x 1,75?	21,00?	?

21 Ensembles 89/7555, 89/7570, 89/7575 et 89/7604.

22 Le dégagement très partiel et superficiel de cet hypocauste n'a pas permis d'obtenir d'indices chronologiques concernant son installation. On ne peut par conséquent exclure qu'il s'agisse d'une adjonction liée au premier programme de transformations de la première moitié du IIe siècle.

23 Ensembles 03/12759, 12760, 12767, 12774 et 12779.

Des pièces appartenant au secteur résidentiel

Outre les témoignages de l'existence de pièce(s) d'eau, ces mêmes couches de démolition renfermaient plusieurs autres éléments architecturaux et décoratifs fournissant de précieux indices sur les aménagements des pièces de l'étage supérieur. Qu'ils aient appartenu à l'agencement originel ou à celui de la première phase de transformations de la demeure, ces vestiges témoignent, à l'image des éléments de fresques figuratives, ou encore des restes d'un lit d'apparat en bronze mis au jour[24], du caractère luxueux de l'équipement et de l'ornementation dont ont bénéficié les pièces du niveau supérieur de ces pavillons, confirmant leur appartenance à la partie «noble» de l'édifice.

Par ailleurs, ces espaces résidentiels, qui occupaient une surface de près de 100 m² à l'arrière des retours de la galerie-portique de façade, devaient probablement s'ouvrir sur ceux-ci et sans doute communiquer avec les pièces latérales du corps principal (fig. 62: L6 et L8). Peut-être étaient-ils également accessibles par le biais de volées d'escaliers que l'on imagine placées dans les locaux devançant la façade nord des pavillons (L23-23').

Le quartier d'entrée nord C

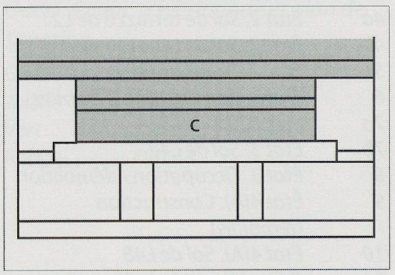

Les installations de la terrasse inférieure, et plus particulièrement celles de sa portion aval, ont beaucoup souffert des multiples remaniements du sous-sol post-romains et modernes. Ces bouleversements ont non seulement fortement dégradé leurs vestiges, mais également provoqué la disparition de la plupart de leurs niveaux de circulation. Cela empêche par conséquent de préciser le dénivelé des terrasses antiques, qui semblent toutefois avoir été rythmées par une succession de locaux et/ou d'espaces découverts, attestés par les fondations maçonnées de quatre murs parallèles (fig. 63: M25-28). Ceux-ci appartiennent manifestement au dispositif de l'entrée principale et aux structures d'accueil, sans qu'il soit véritablement possible d'en assurer l'organisation. Certains indices, ainsi qu'une vision plus globale fournie par l'étude architecturale, suscitent néanmoins quelques interprétations.

L'avant-cour L29

Précédant le quartier d'entrée de la demeure, une avant-cour, peut-être aménagée en jardins, a fait l'objet d'observations ponctuelles dans sa partie sud-est (fig. 62: L29). Cet espace, qui s'étirait sur un replat en bas de pente (alt. 443,50 m env.) et dont on ignore l'extension en direction du nord et de l'ouest, était délimité à l'est par un mur d'enclos (fig. 78: M29), prolongeant la façade orientale de l'édifice sur une longueur



Fig. 90

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Avant-cour L29. Soubassement St 8 à l'extrémité nord du mur M29.*

24 *Cf. infra*, p. 142.

de 7 m. Il était ensuite interrompu, peut-être par un portail d'accès latéral dont on ne connaît que le soubassement méridional en forme de T pour un montant saillant de part et d'autre du mur (fig. 78: St 8 et fig. 90).

L'esplanade L28

Ce même mur d'enclos servait également de soutènement latéral à une esplanade (fig. 62: L28) probablement accessible depuis l'avant-cour par un faible emmarchement placé en avant de son muret de terrasse (M28). Large de 3 m seulement, cette esplanade devait courir sur toute la longueur des façades des différents corps de la résidence, en avant du portique de l'entrée principale (alt. 444,30 m env.).

La galerie-portique d'entrée L27

C'est sur un palier intermédiaire, situé environ 1 m plus haut que l'avant-cour (alt. 444,50 m), qu'a pris place un corps de bâtiment longitudinal, large de 4 m (fig. 62: L27). S'étirant sur une cinquantaine de mètres entre les locaux de façade des pavillons d'angle (L23, 23', 24, 24'), cette structure rectiligne est interprétée comme la galerie de l'entrée principale de la résidence: sa portion orientale, dégagée sur une quinzaine de mètres, semble dépourvue de subdivisions; tandis que son homologue nord prolongeait la fermeture du couvert L24 devançant le pavillon oriental B (fig. 63: M27E). Doté de fondations plus massives, atteignant 0,80 m de large, ce mur a certainement constitué le support de la colonnade du portique d'entrée présumé[25] (M27).

C'est sans doute sous le couvert de ce portique que l'on pénétrait dans les locaux disposés latéralement pour accéder aux rampes d'escaliers menant à l'étage supérieur des pavillons d'angle, voire aux pièces de leur niveau inférieur (L23, 23', 24, 24').

Un espace de transition énigmatique

S'alignant sur la façade des pavillons d'angle, le mur de fond du portique (M26) était flanqué, probablement sur toute sa longueur d'un local exigu, de 1,50 m de large (fig. 62: L26). Sa fonction est mal définie: il a simplement pu marquer la transition entre le dispositif d'entrée et la cour d'honneur L25 qu'il délimite au nord. Il a en outre pu participer à l'animation paysagiste de cette dernière. Les aménagements de la phase suivante, qui l'ont en partie détruit, ont effet pu occulter une série de niches ou d'exèdres scandant son mur de fond (M25). Les vestiges restants des fondations de sa portion orientale ne comportent cependant aucune trace d'un tel agencement, ni celle d'un dispositif hydraulique qui aurait permis de l'interpréter comme un bassin.

La cour L25

Après avoir franchi le portique d'entrée et cet espace de transition, le visiteur de marque accédait à une cour d'honneur de plan rectangulaire allongé (fig. 62: L25). Installé sur un palier supérieur légèrement incliné d'ouest en est (alt. 446,00 m/445,60 m), ce secteur d'accueil se déployait entre les deux pavillons d'angle, jusqu'au pied de la galerie de façade du corps principal, sur une surface estimée à env. 320 m^2. Pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, nous ignorons tout de la nature du sol et de l'agencement de cette cour, que nous supposons munie d'allées, de jardins et d'aménagements d'agrément.

Le problème des rampes d'accès

Nous ne disposons d'aucune information sur les différentes rampes d'accès qui, en principe, devaient permettre de gravir par paliers successifs un dénivelé d'environ 7 m pour parvenir à la salle de réception du corps principal (*cf.* fig. 233). Les multiples bouleversements du sous-sol sont évidemment l'une des principales raisons de cette absence de traces, ajouté au fait que ce quartier d'entrée n'a été que partiellement dégagé: il manque notamment à notre connaissance une bonne partie du dispositif central en façade du bâtiment principal, rendant aléatoires les tentatives de restitution du cheminement des rampes d'accès.

25 Les sondages réalisés dans ce secteur n'ont cependant fourni aucun indice au sujet de cette colonnade présumée, peut-être entièrement récupérée au cours de l'un des nombreux remaniements qu'ont connus ces terrains.

Les aménagements de la terrasse supérieure

Hormis le portique de façade méridional du corps principal (fig. 62: L12) et son escalier d'accès occidental (St 10), les données relatives aux premiers aménagements de la vaste étendue apparemment non construite de la terrasse supérieure (D) sont relativement maigres. Cela s'explique en partie par le caractère ponctuel des interventions, sous la forme d'une quinzaine de sondages d'emprise restreinte (fig. 61). Cela peut également tenir à la nature des installations dans ce secteur que l'on suppose avoir été principalement occupé par des jardins sans doute modestement agencés à l'origine. Enfin, les travaux de nivellement occasionnés par la régularisation et la monumentalisation de cet espace à la phase suivante ont pu occulter les structures légères et les aménagements de clôture des premiers jardins présumés.

Le portique méridional du corps principal

Le portique longiligne bordant la façade méridionale du corps principal dans sa totalité a constitué l'élément de transition entre les pièces de la demeure qu'il desservait et la cour-jardin D occupant la majeure partie de la terrasse supérieure (fig. 62: L12). Communiquant de plain-pied avec celle-ci, il se déployait sur une longueur de près de 80 m pour une largeur utile de 2,90 m. On ignore la nature de son sol originel: seule une mince couche de chaux et tuileau mélangés, de 3-5 cm d'épaisseur, observée dans sa portion orientale, peut éventuellement être interprétée comme le support d'un dallage (alt. 450,00 m).

Aucun élément de sa colonnade ne nous est parvenu; la maçonnerie de son stylobate (M6) est en revanche conservée sur une hauteur de 0,90 m pour une largeur de 0,60 m (fig. 72). Le caniveau le bordant a été démantelé et n'a laissé que son empreinte: il est cependant bien attesté par les deux éléments en grès, larges de 0,60 m et dotés d'une rigole centrale, qui ont en été relevés en 1924, en avant de la salle axiale L1 (fig. 63: St 9)[26].

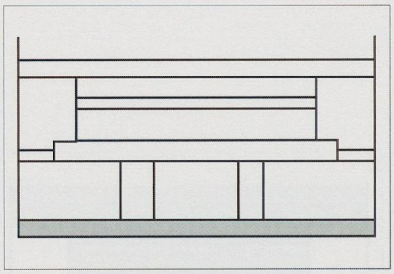



Fig. 91

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Vue de l'escalier d'accès occidental St 10. Le mur à l'arrière-plan est rattaché à une phase d'aménagement ultérieure.*

26 *Cf. supra,* p. 30 et fig. 27b. Il n'est toutefois pas exclu que ces dalles fassent partie d'un agencement postérieur.

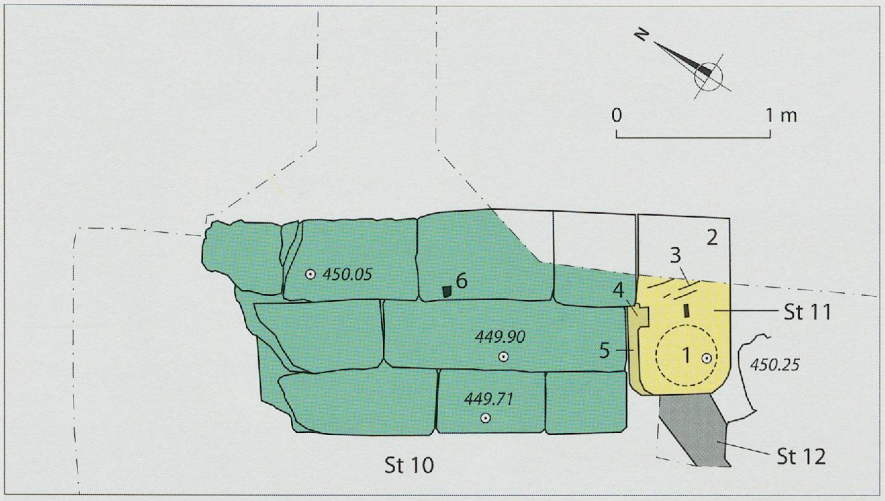

Fig. 92
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Relevé en plan de l'escalier St 10.*

Un dispositif particulier en position centrale

À hauteur de cette même salle, une observation ponctuelle permet d'envisager un décrochement du stylobate vers l'intérieur du portique, qui porte ici sa largeur à 1,05 m[27] (fig. 63: M6a). Cet élargissement paraît indiquer un changement de dispositif dans le rythme et l'ordre de la colonnade, susceptible de correspondre à un porche monumental s'étendant sur toute la longueur de la salle axiale (*cf.* fig. 233).

L'escalier d'accès occidental

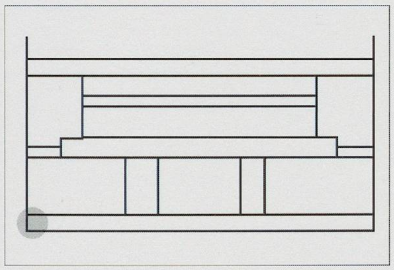

En provenance de l'ouest, une allée vraisemblablement bordée de deux murets de terrasse[28] (fig. 62: L30 et 63: M30-31) débouchait sur un escalier en molasse aménagé à l'angle sud-ouest du corps principal, et situé dans le prolongement de son portique méridional (St 10). On accédait à ce dernier après avoir franchi une volée de trois marches, destinées à compenser le faible dénivelé, d'une quarantaine de centimètres à peine, entre le sol de terre battue et de gravier de l'allée et celui, dallé?, de la galerie.

D'une hauteur moyenne de 15 cm pour un pas de 40 cm, les marches étaient constituées de dalles de molasse jointives, érodées en surface et de dimensions irrégulières; elles atteignaient ainsi une largeur totale de 2,90 m, égale à celle de la branche de portique (fig. 91).

Un accès placé sous couvert

La portion nord de l'escalier a été en partie détruite au cours du réaménagement de ce secteur à la phase sévérienne, empêchant d'observer son mode d'intégration à l'angle de la façade du corps principal auquel il devait s'accoler. Du côté opposé, les vestiges préservés signalent en revanche que cet escalier était placé sous couvert et muni d'une fermeture (fig. 92): placé dans le prolongement du stylobate du portique, le dispositif bordant l'emmarchement au sud était constitué de deux dalles rectangulaires en calcaire blanc non jointoyées (fig. 92: St 11 et fig. 91). De même largeur que le stylobate (0,60 m), et épaisse de 20 cm, la dalle supérieure servait d'assise à une colonne qui a laissé l'empreinte de sa base circulaire, de 0,40 m de diamètre, au sommet de l'extrémité ouest du piédestal, à l'alt. de 450,25 m (fig. 92: 1 et fig. 93). Située à hauteur de la marche intermédiaire de l'escalier, cette colonne devait supporter l'extrémité de la toiture du portique de façade arrière de la demeure.

Réalisées dans un contexte extrêmement contraignant, à l'angle d'une maison, les fouilles n'ont malheureusement pu s'étendre pour dégager l'entier de cette dalle. On suppose cependant qu'elle devait, avec une longueur estimée à 1,20 m, border l'escalier jusqu'en limite de sa marche supérieure (fig. 92: 2). La portion dégagée a toutefois permis de constater que sa surface comportait, outre l'empreinte de colonne susmentionnée, une série de rainures plus ou moins curvilignes et parallèles, profondes de 1-1,5 cm (fig. 92: 3). On ignore précisément à quoi peuvent correspondre ces marques, peut-être liées au descellement d'une troisième dalle placée en appui supérieur du montant de la fermeture observé.

27 Cette interprétation repose uniquement sur la base des dimensions du fossé de récupération du mur de stylobate, plus large à cet endroit (observations de 1995).

28 Remplacé par un mur plus important à l'état 4, le muret M31, qui devait à l'origine border cette allée au nord, est restitué uniquement en fonction de la rupture de pente originelle, proche du mètre, constatée à cet endroit.



Fig. 93
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Secteur Ouest. Assise de colonne St 11 jouxtant l'escalier St 10.*

Enfin, en dépit du caractère particulier de ce dispositif [29], rien n'empêche *a priori* d'envisager des dalles du même type pour la suite du stylobate du portique, disposées de plain-pied au sommet du soubassement maçonné attesté (fig. 63: M6).

Les témoignages d'une fermeture

La dalle St 11 était également munie, sur sa face interne, d'une encoche de 11 cm de large pour une profondeur de 5 cm (fig. 92: 4); placée en limite du degré supérieur de l'escalier, elle correspond selon toute vraisemblance à l'encastrement d'un montant de porte, lequel devait prendre assise sur la partie débordante du bloc inférieur (fig. 92: 5). En outre, le renfoncement créé par la position légèrement en retrait du bloc supérieur a sans doute été aménagé à dessein pour recevoir le battant de la porte lorsque celle-ci était ouverte et pour qu'elle n'empiète pas sur l'emmarchement. Une autre encoche, de 6 cm de section pour autant de profondeur, a été observée en bordure de la marche supérieure en position excentrée (fig. 92: 6): cette cavité a pu, quant à elle, servir de logement à une barre de fixation pour un système à deux battants d'inégales largeurs.

Une première clôture occidentale?

Un tel dispositif de fermeture, fixe ou amovible, barrant de surcroît l'entrée d'un espace en d'autres endroits accessibles, implique l'existence d'un mur de clôture de ce côté-ci de la propriété. On verrait volontiers celui-ci se situant à la hauteur de l'escalier, dans le prolongement de la façade occidentale (fig. 63: M32). La réorganisation et l'extension du secteur résidentiel au cours des phases suivantes n'en ont laissé cependant aucune trace: il a pu s'agir d'une construction légère, peut-être de même facture que le muret bordant l'allée L30 au sud (M30), et dont l'un des pans, de 35 cm de large, a été découvert à l'angle sud-ouest de l'escalier, en position désaxée parmi les niveaux de démolition liés au réaménagement du secteur à l'état 4 (fig. 92: St 12). Suivant cette hypothèse, ce muret aurait ainsi délimité à l'ouest l'emprise initiale de la cour-jardin D, avant d'être désaffecté, à l'état 3 déjà, lors de la création de l'aile occidentale du péristyle (fig. 96: G'); la disparition complète de ses vestiges pourrait sans doute résulter de l'implantation, sur son tracé présumé, du mur de stylobate d'un portique lors du programme de transformations de l'état 4 (fig. 91).

Une limite toujours plus à l'ouest?

Sans exclure entièrement l'hypothèse d'une clôture alignée sur la façade occidentale de la demeure, l'existence d'une limite de propriété située plus à l'ouest, et englobant l'allée L30, est par ailleurs envisageable. Dans cette optique, l'épaisse chape de mortier de chaux mise en évidence dans l'un des sondages réalisés en 2004, une vingtaine de mètres au sud-ouest de l'édifice, pourrait être considérée comme la

29 Nous ne disposons d'aucun indice en faveur de l'existence d'un éventuel dispositif analogue à l'extrémité orientale de ce portique.

semelle de fondation du premier mur d'enclos de la propriété (fig. 63: St 13). Si tel a été le cas, l'élévation de ce dernier devait manifestement être plus étroit que son soubassement, dont la largeur oscille entre 1 m et 1,40 m, et qui suit à faible profondeur (env. 20 cm) le fort pendage du terrain naturel (env. 10%). Recoupée par le mur de façade de l'aile G' qui a annexé ce secteur à la phase suivante (fig. 94), cette maçonnerie, à l'aspect quelque peu irrégulier, peut tout aussi bien n'être que le radier d'une première rampe de circulation, ou encore une simple aire de chantier pour la construction d'un mur situé sur le même tracé que celui de la phase suivante et détruit postérieurement au profit d'une maçonnerie plus imposante dotée de contreforts (fig. 97: M41).

La cour-jardin D

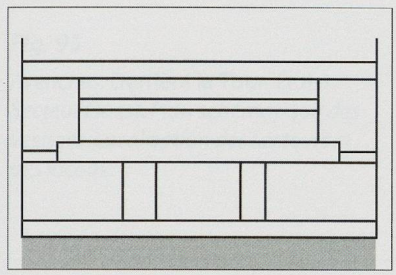

À l'origine, le bâti résidentiel s'est cantonné en bordure nord de la terrasse supérieure, ménageant ainsi un large espace découvert à l'arrière du portique méridional de la demeure. Avant de recevoir l'immense péristyle et ses constructions annexes au cours du programme de transformations et d'extension du IIe siècle, cette vaste étendue, d'environ 3'000 m², est semble-t-il restée en majeure partie non construite, probablement réservée à des jardins (fig. 60: D). C'est du moins ce qui ressort des quelques sondages réalisés sur la terrasse supérieure, qui n'ont révélé que quelques légères dépressions éparses et très limitées, ainsi que les restes d'un niveau de circulation en terre battue avec inclusions d'éclats de calcaire et de gravier, localement surmonté de plaques de chaux indurée.

Traces furtives de bassins

Hormis l'élément de bassin rectangulaire en calcaire blanc[30], découvert parmi les matériaux de démolition mis en remblai au sommet du premier niveau de circulation, ainsi que les quelques fragments de revêtement de pièces d'eau en béton de tuileau revêtu d'un enduit rouge[31], provenant des couches d'égalisation du secteur occidental, nous ne possédons guère d'autres indications sur la nature des aménagements d'agrément de cette cour-jardin.

Les comparaisons altimétriques entre les différents vestiges de sols (450,25 m N/450,80 m S), signalent une terrasse quasiment plane à l'arrière de la demeure, remontant très légèrement (env. 1%) jusqu'au pied d'un imposant talus,



Fig. 94

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest. La chape de mortier St 13, visible au premier plan, correspond peut-être à la semelle de fondation du premier mur d'enclos de la propriété (état 2 ?). Au-dessus a été aménagé à l'état 3 le mur à contreforts M41.*

30 Inv. 89/10237-1. Il semble bien que ce fragment appartienne, comme celui découvert dans la cour inférieure T (inv. 89/7605-1; *cf.* fig. 138 et 157), au bassin de type baignoire découvert en 1911 dans l'un des sous-sols de l'aile thermale de l'extension palatiale sévérienne (inv. 1911/5026). *Cf.* vol. 2, p. 21, 23 et 32, fig. 11, n°s 16, 44 et 52. Ce constat parle en faveur de l'appartenance de ce bassin à l'ornementation de la cour-jardin D, probablement dès la phase initiale; il aurait par la suite été transporté et installé dans l'aile thermale moyennant quelques «modifications». *Cf. infra,* p. 210.

31 Ensemble 04/12892.

qui subsiste encore aujourd'hui. Dans sa partie occidentale, le pendage du terrain est un peu plus marqué (env. 3,5%), en raison d'une avancée de ce talus en direction du nord-ouest.

La très forte pente du talus, proche de 20%, a dû fixer la limite méridionale de la cour-jardin D, sans doute matérialisée par un mur de clôture placé au pied de celui-ci. Sans aucune trace de ce mur, on peut toutefois supposer qu'il a été occulté par la branche sud du portique du péristyle de la phase suivante.

Tout aussi incertaines sont les limites est et ouest de cet espace d'agrément, lequel a pu se développer sur une centaine de mètres environ, sans autres contraintes que les constructions maintenues du complexe oriental bâti a5 et le mur de clôture hypothétique que l'on restitue dans le prolongement de la façade occidentale du corps principal (M32); ces jardins se sont peut-être même étendus au-delà de cette subdivision, jusqu'en limite de propriété occidentale présumée (fig. 63: St 13).

Datation

Les indices de datation pour l'implantation de la résidence primitive proviennent presque exclusivement du mobilier récolté à l'intérieur des remblais de nivellement et des aires de chantier liés à la construction de son corps principal A et de ses pavillons d'angle B-B' (fig. 87: c9). La céramique issue de ces niveaux fournit un *terminus post quem* de 50/60 ap. J.-C. pour l'édification de la demeure[32], à peine plus tardif que celui proposé pour la mise en place des installations artisanales du secteur Est. Le mobilier provenant des locaux inférieurs de la galerie de façade L11[33] et des pavillons latéraux[34], et plus particulièrement celui contenu dans les couches d'abandon des premiers dépotoirs[35] jouxtant le pavillon nord-est B (fig. 87: c5), permet de situer la durée d'occupation de la première demeure entre la deuxième moitié du Ier siècle et le début du IIe siècle, avant que ne surviennent les premières transformations significatives qui caractérisent l'état 3.

32 Ensembles 89/7517, 7521, 7556, 7569, 7580, 7599, 7608, 7612 et 10236; 95/9830; 03/12756-12759, 12768, 12793, 12872; 04/12889 et 12898. *Cf.* vol. 2, p. 161-163.

33 La seule trouvaille numismatique en relation avec cette première phase d'occupation a été récoltée dans le sol du couloir inférieur de la galerie de façade. Il s'agit d'une monnaie en bronze de l'époque augustéenne (15-10 av. J-C.?) qui, malheureusement, n'apporte aucune précision d'ordre chronologique pour cet état. Inv. 03/12782-1. *Cf.* vol. 2, p. 352-353, n° 3.

34 Ensembles 89/7571, 7577, 7598; 95/9834; 03/12765, 12771, 12776, 12780-12782. *Cf.* vol. 2, p. 163-168.

35 Ensembles 88/7298 et 89/7555, 7570, 7572, 7575-7576, 7579, 7590-7592, 7594, 7604 et 7613. *Cf.* vol. 2, p. 163-168.

VI Extensions et transformations du complexe résidentiel

État 3: IIe siècle ap. J.-C.

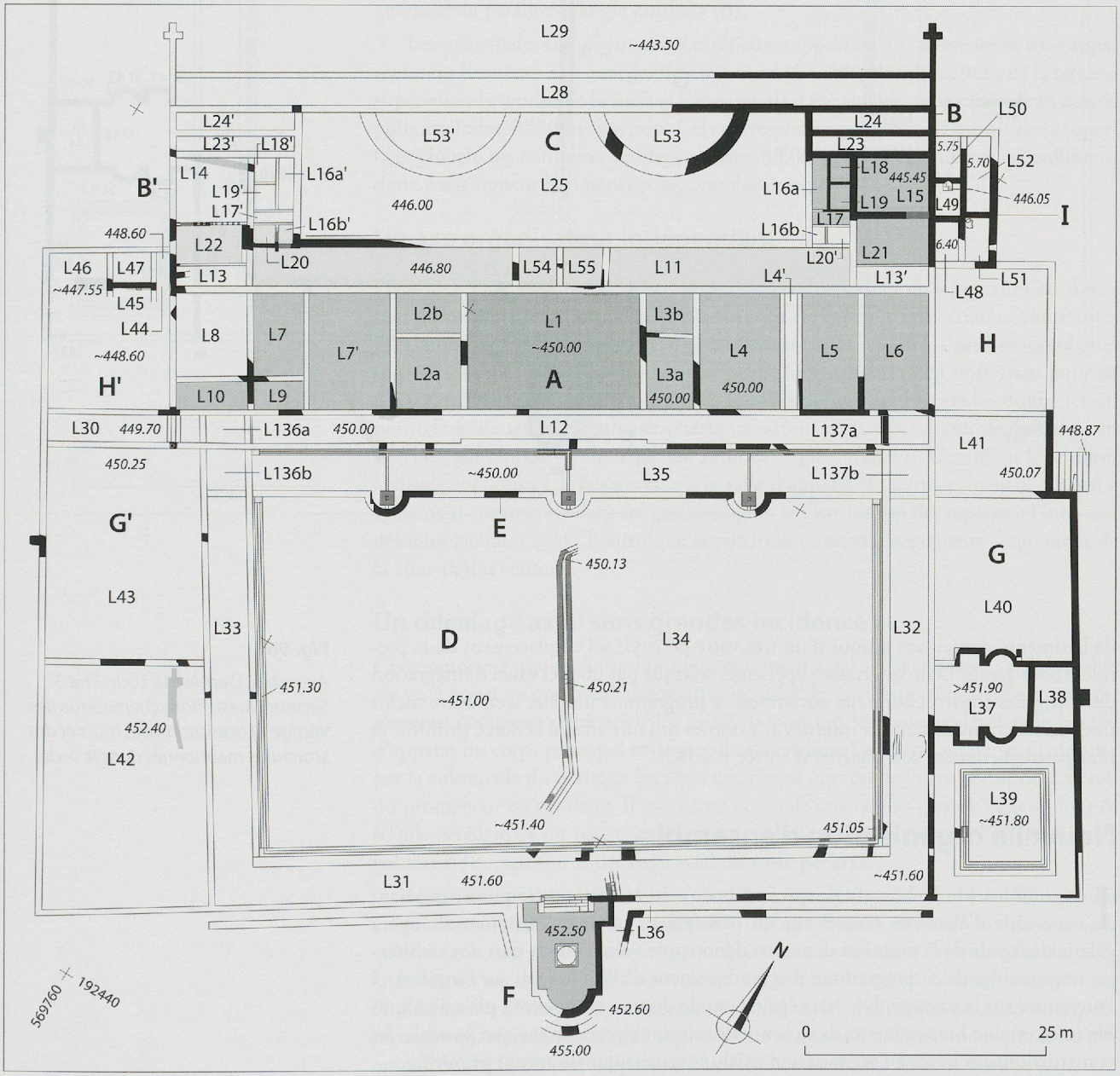

Fig. 95

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Localisation des secteurs et des locaux.*

Avant sa métamorphose, au début du IIIe siècle, en un prestigieux ensemble palatial, la demeure occidentale a connu une extension considérable de sa zone résidentielle dans le courant de la première moitié du IIe siècle. Cet important programme architectural est avant tout caractérisé par l'adjonction d'une série de corps

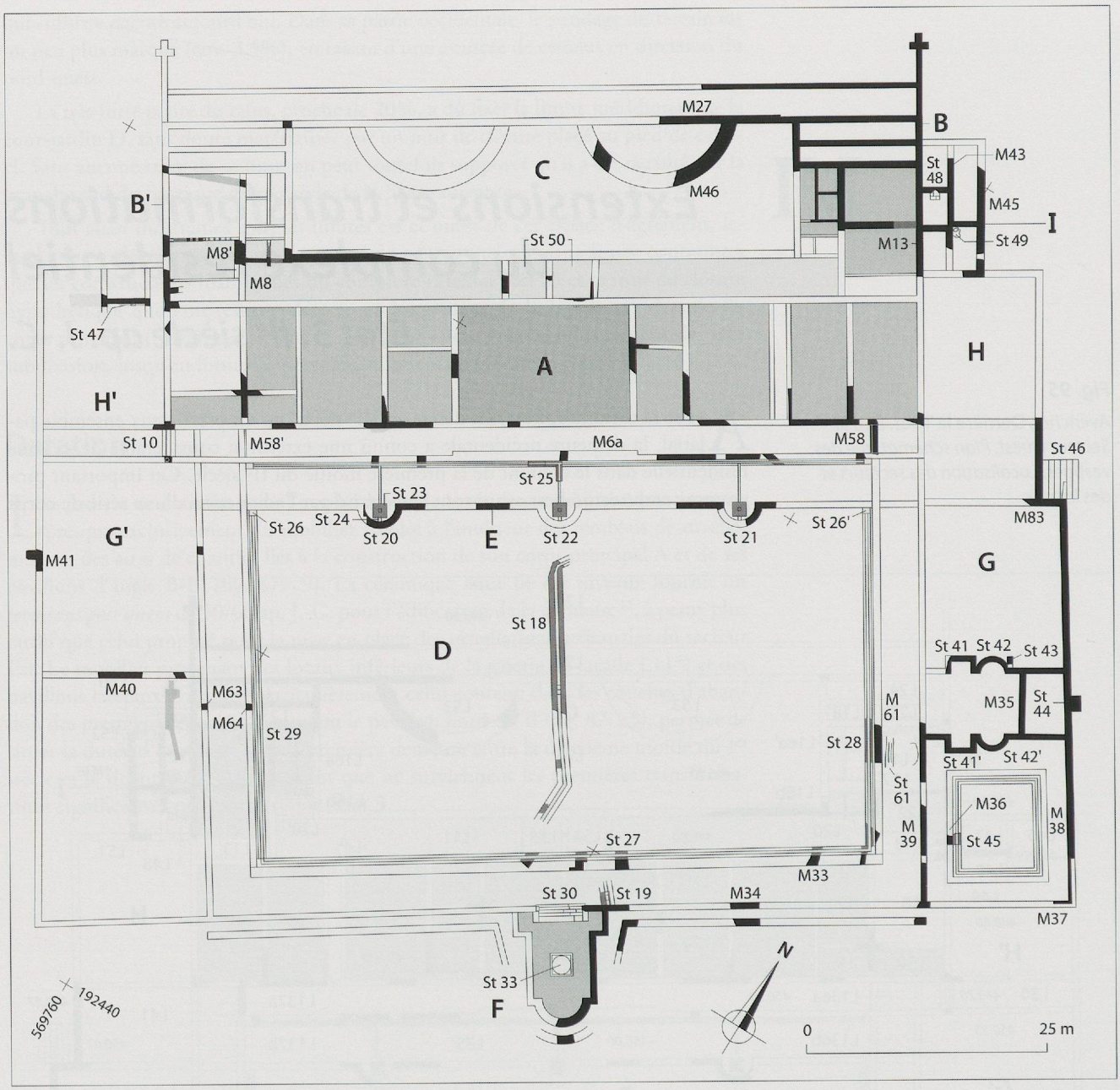

Fig. 96

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Localisation des murs et des structures mentionnés dans le texte.*

de bâtiments s'articulant autour d'un très vaste péristyle à l'emplacement de la première cour-jardin D de la terrasse supérieure. Marqué par un réel souci d'intégration des nouvelles constructions aux anciennes, ce programme unitaire a en outre inclus une série de transformations internes et externes qui ont affecté l'édifice primitif, et plus particulièrement son quartier d'entrée nord C.

Nouvelle organisation d'ensemble

La combinaison architecturale qui s'est opérée au cours de cette phase, associant une série d'éléments centrés sur un péristyle au corps de bâtiment allongé à galerie de façade de la première demeure, dénote une volonté de la part des architectes responsables de ce programme d'agrandissement d'allier le repli sur l'intérieur à l'ouverture sur le paysage. Désireux également de donner au nouveau plan d'ensemble une certaine homogénéité, ils se sont efforcés d'intégrer, autant que possible, les constructions projetées à l'organisation axiale et symétrique du noyau primitif.

Le nouveau groupe de bâtiments et son articulation avec le corps principal

L'extension du secteur résidentiel sur la terrasse supérieure se distingue en premier lieu par la création d'un immense péristyle, d'une surface d'environ 3'700 m^2, portiques inclus, visant notamment à la monumentalisation de la demeure et à la régularisation de ses anciens jardins (fig. 95: D). Sa juxtaposition au corps principal (A) et l'intégration de la galerie méridionale de ce dernier (L12) aux trois autres branches de portique, plus larges, encadrant la grande cour-jardin centrale (L31-33), illustrent bien le mode d'articulation entre les unités architecturales anciennes et nouvelles. C'est sur ce vaste espace découvert, ainsi délimité et animé par une série d'exèdres (E), que s'ouvrait le corps principal. Sa salle axiale (L1) faisait face à un pavillon à abside (F) aménagé au pied de l'important talus, en position légèrement dominante à l'arrière du portique méridional de la cour centrale D. Celle-ci était également bordée sur sa largeur par des ailes abritant des pavillons d'agrément également surélevés et des cours secondaires partiellement portiquées (G-G'). Au-delà de locaux d'accès latéraux (L30 et L41), ces ailes se prolongeaient sous la forme d'annexes accolées au corps principal de la résidence (H-H'), l'une faisant vraisemblablement office d'espace de distribution (H), l'autre abritant un secteur thermal (H'). Enfin, une troisième annexe plus modeste, à usage domestique (I), est venue s'adosser au pavillon d'angle nord-est (B).

Les principales transformations extérieures apportées à la demeure se sont apparemment limitées à son quartier d'entrée nord (C). Avec les adjonctions de la terrasse supérieure, l'emprise de la surface bâtie initiale a été augmentée de près de sa moitié pour atteindre 4'500 m^2 environ. Cela correspond à peu près à la moitié de la superficie globale du complexe résidentiel (env. 8'800 m^2), au sein duquel s'équilibrent donc parfaitement bâtiments et espaces découverts.

Un axe organisateur indépendant

Dans leur tentative d'unifier leur composition architecturale en reprenant l'axe directeur de la demeure primitive, les bâtisseurs ont été confrontés à certaines contraintes liées notamment au maintien d'agencements existants, tel l'escalier occidental (fig. 96: St 10). C'est apparemment cet accès, jugé suffisamment important pour ne pas devoir être déplacé, voire supprimé, qui les a obligés à équilibrer l'ordonnance du péristyle et de ses bâtiments périphériques autour d'un second axe, déplacé de 2 m vers l'est par rapport à celui régissant l'édifice originel (fig. 64). Centré sur le pavillon à abside méridional F faisant face à la salle d'apparat du corps principal, cet axe a également commandé dans ses grandes lignes la distribution des espaces à l'intérieur des ailes latérales (G-G'), ainsi que la partition et les aménagements d'agrément de la cour-jardin centrale.

Un décalage axial sans grandes incidences

Cette entorse à une organisation rigoureusement axiale et symétrique de l'ensemble n'a eu *a priori* qu'une incidence relativement faible sur l'harmonie architecturale du nouveau complexe résidentiel. En outre, la position légèrement décalée de la salle d'apparat du corps principal et du pavillon méridional vis-à-vis, en partie dissimulés par la colonnade du péristyle les séparant, n'était sans doute guère perceptible à l'œil du promeneur en ces lieux. Il est même probable que la plus grande largeur donnée à l'aile occidentale du péristyle, en regard de celle de son pendant à l'est, traduise la volonté de compenser le décalage axial du vaste péristyle.

Hormis la position décalée des escaliers latéraux (fig. 96: St 10 et 46), qui découle vraisemblablement de contraintes topographiques et/ou de la situation des voies d'accès extérieures, les quelques variations relevées dans l'agencement des ailes latérales, ou encore les irrégularités de tracé liées aux aléas de la construction, comme l'infléchissement du portique occidental du péristyle en direction du nord-ouest, demeurent quasi insignifiantes en regard d'une réalisation architecturale qui, dans son ensemble, est fortement empreinte d'une recherche d'axialité et de symétrie.

Le grand péristyle D

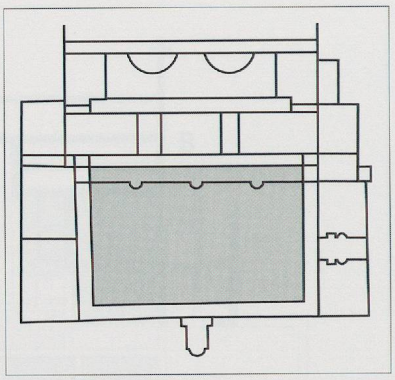

Bordée sur ses quatre côtés de longs portiques, la nouvelle cour créée à l'arrière du corps principal de la demeure constitue l'élément central et unificateur des différents corps de bâtiments qui se sont développés sur la terrasse supérieure au cours de cette phase d'agrandissement. Cette vaste cour-jardin, d'environ 2'700 m^2, a été subdivisée en deux espaces de surface inégale s'étageant sur deux paliers (fig. 95: L34-35). Ceux-ci ont été délimités par un mur de terrasse intégrant des niches pour des jeux d'eau (E). Ce sont les seules structures d'agrément attestées pour cet imposant péristyle, qui n'a par ailleurs livré aucune trace de sol aménagé et était probablement occupé en grande partie par des jardins.

La grande cour-jardin L34

L'aménagement sur deux niveaux de l'espace découvert a engendré des travaux de nivellement sur l'emprise de la cour supérieure (fig. 95: L34), afin de compenser le faible pendage du terrain et d'obtenir une aire de circulation plane (alt. 451,00 m).

Une canalisation en position axiale

Les sondages réalisés sur son emprise (2'300 m^2), n'ont révélé en tout et pour tout qu'une longue portion d'une canalisation maçonnée courant sous sa partie médiane avec un pendage régulier en direction du nord (fig. 96: St 18). Ses parois maçonnées délimitaient un conduit large de 0,30 m et de 0,70 m de hauteur, doté d'un fond de *tegulae* et d'une couverture de dalles de calcaire (fig. 97).

Sa portion dégagée suit un tracé rectiligne sur 22 m entre deux segments coudés: le coude en direction du nord s'explique aisément par la nécessité d'éviter les aménagements de la terrasse inférieure. Quant à la bifurcation amont de cette conduite vers le sud-ouest, elle résulte très probablement de la nécessité de contourner le pavillon-*triclinium* méridional F.

Une seconde canalisation mise en évidence sous la branche sud du portique L31 (fig. 96 et 106: St 19) devait vidanger le vide sanitaire longeant cette galerie (L36) à l'arrière, et probablement rejoindre le collecteur central de la cour.

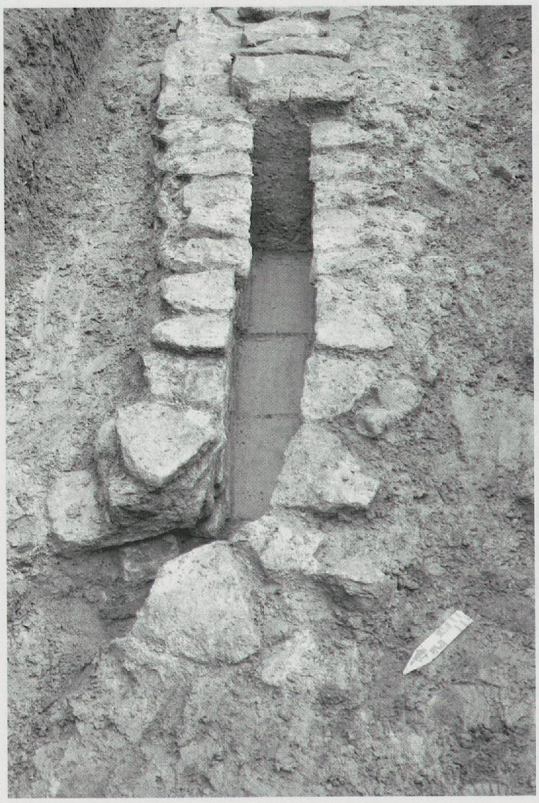

Fig. 97

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Tronçon coudé de la canalisation St 18 dans la cour-jardin L34.*

Une pièce d'eau centrale?

Le tracé axial qu'adopte cette canalisation, alors qu'elle devait obligatoirement bifurquer avant la terrasse inférieure, pourrait s'expliquer par la présence d'une pièce d'eau animant l'espace central de la cour, qu'elle devait desservir. Aucun indice matériel supplémentaire ne peut malheureusement venir étayer cette hypothèse somme toute plausible.

La placette du palier inférieur L35

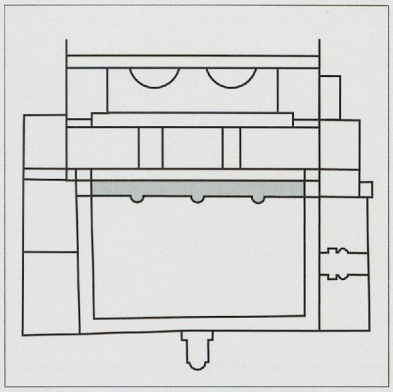

Le corps principal A s'ouvrait désormais, par l'intermédiaire de son portique méridional L12, de plain-pied sur une placette large de 4,50 m et située 1 m en contrebas de la cour supérieure (fig. 95: L35). Ornée de niches d'agréments pour des bassins ou fontaines intégrées à son mur de fond qui servait en même temps de soutènement à la terrasse de la cour supérieure, cette placette n'a pas livré de traces de son sol, que l'on suppose dallé ou maçonné. Ainsi aménagée, elle a dû constituer un espace privilégié, propice à la détente et à la promenade dans un contexte privé. En certaines grandes occasions, elle a également pu faire partie des espaces d'accueil annexes à la grande salle de réception L1.

Des niches d'agrément pour des jeux d'eau

En 1924, puis en 1995, ont été mis au jour les vestiges de deux niches maçonnées semi-circulaires (fig. 96: St 20-21), de 3,10 m d'ouverture pour une profondeur de 1,65 m (fig. 98). Au niveau de la cour supérieure, ces niches étaient bordées de dalles de grès, comme en témoigne l'élément incurvé[1] et épousant le profil extérieur de l'hémicycle occidental, découvert en 1995 au voisinage de ce dernier.

L'intérieur de cette même niche (St 20), était occupé par une dalle carrée en grès également, de 1,50 m de côté et stabilisée par quelques pierres calcaires (fig. 98 et 99: St 23). Sa surface délitée laissait encore deviner la présence d'une cavité centrale peu profonde et quadrangulaire, de 0,45 x 0,35 m. Entre la face arrière de la dalle et la paroi de la niche était disposé un petit socle jointif sommairement maçonné, incluant notamment des plaques de béton de tuileau (fig. 99: St 24).

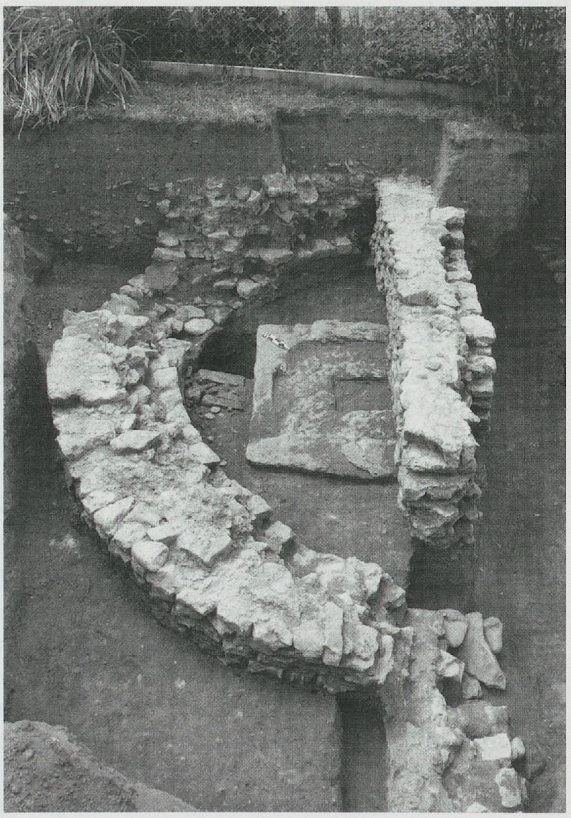

Fig. 98

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Palier L35. Niche St 20 et dalle de grès St 23.*

1 Inv. 95/9838-1. *Cf.* vol. 2, p. 25 et 36, fig. 15, nº 55.

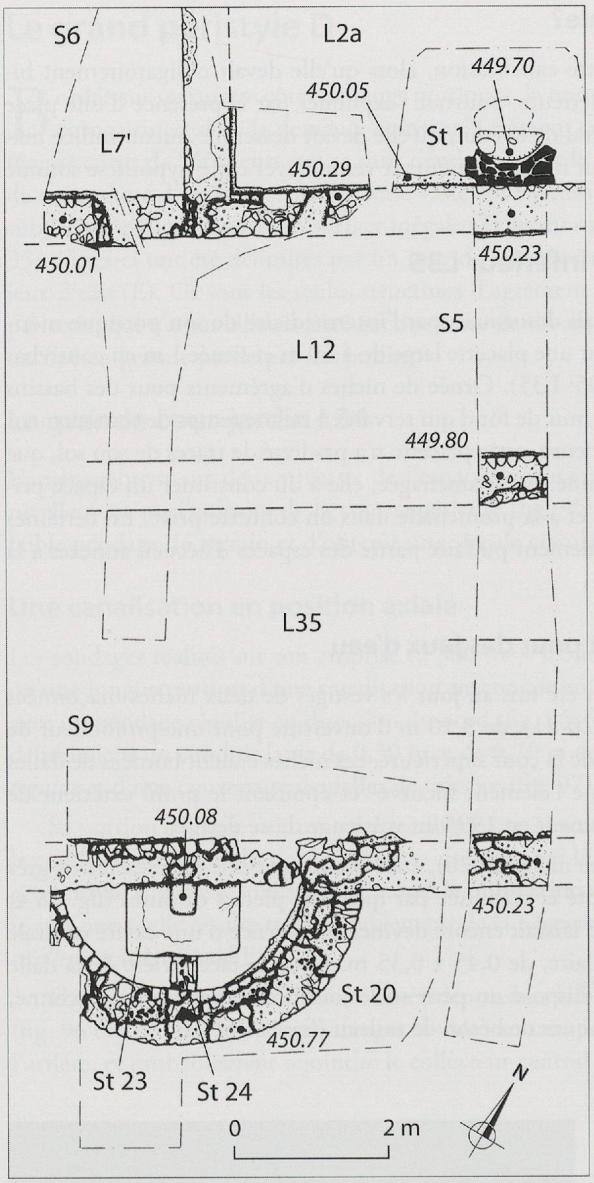

Fig. 99

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest. Plan détaillé des sondages 5, 6 et 9. Secteur de la niche St 20 (palier L35).*

Ces vestiges peuvent être interprétés comme les substructions d'un bassin ou fontaine, bien que les témoignages d'amenée d'eau fassent défaut. Concernant le système de vidange, ce sont les vestiges découverts en 1924 qui apportent à leur tour une réponse (fig. 27): outre les restes de la niche orientale (fig. 96: St 21), ces fouilles avaient également mis au jour un élément de coulisse en grès (St 25) venant se déverser dans le caniveau du portique nord. Situé dans l'axe de la cour, cet élément signale également l'emplacement d'une troisième niche centrale (St 22).

L'ensemble de ces observations permet par conséquent d'envisager une animation de jeux d'eau à l'intérieur des niches qui rythmaient à intervalles réguliers le mur de fond de la placette L35, égayant ainsi cet espace d'agrément et de dégagement du corps principal de la résidence.

Une circulation latérale?

La position axiale présumée de la niche centrale St 22 écarte provisoirement l'existence d'une allée centrale dans la cour supérieure L34. Par ailleurs, aucune trace apparente d'escaliers permettant d'y accéder directement depuis la placette inférieure L35 n'a été relevée sur les quelques portions connues du mur de terrasse du péristyle. Sur la base d'observations aussi ponctuelles, on ne peut cependant exclure l'hypothèse d'allées parcourant la cour sur ses côtés. On peut également envisager une circulation sous couvert, jusqu'à l'extrémité sud du péristyle, par le biais d'emmarchements situés latéralement à chacune des extrémités de la placette et débouchant sur les deux vestibules restitués à la jonction des péristyles.

Le problème de l'évacuation des eaux de toiture au point d'articulation des deux terrasses

Avec ou sans accès latéraux, la création de la placette L35 sur un palier inférieur a sans nul doute eu des incidences sur le système d'évacuation des eaux de toiture des portiques, impliquant l'installation de sacs d'écoulement aux angles nord de la cour supérieure (fig. 96: St 26-26'). Non attesté du strict point de vue archéologique, un tel dispositif semble néanmoins, à nos yeux, la seule solution envisageable au problème posé par cette différence de niveau (1 m). Accessoirement, on peut imaginer qu'une partie des eaux des caniveaux se déversant dans ces chambres a pu alimenter les bassins des niches de la placette, via un réseau de conduites souterraines courant en limite de la terrasse supérieure. Concernant la vidange de ces sacs, elle devait sans doute se faire au moyen de canalisations collectrices en sous-sol, telle celle de la cour centrale (St 18): s'infléchissant vers le nord-est, celle-ci a effectivement pu récolter au passage les eaux de la chambre orientale (St 26'). Plus difficilement concevable du point de vue technique, la poursuite des caniveaux en contrebas du mur de terrasse et des sacs d'écoulement, pour rejoindre sur le palier inférieur celui du portique nord L12, ne peut toutefois être entièrement exclue.

Les portiques

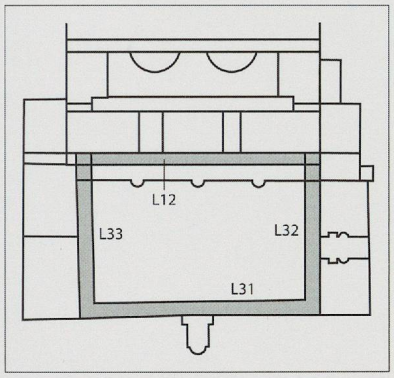

L'une des caractéristiques majeures de l'agencement du péristyle est, on l'a vu, l'intégration du portique de façade méridional du corps principal A de la demeure primitive aux galeries entourant l'immense cour-jardin et sa placette; celui-ci a conservé ses dimensions initiales (2,90 m de large), ainsi que son dispositif axial particulier (fig. 95: L12), tandis que les trois nouvelles branches ont d'emblée présenté une plus grande largeur, variant entre 3,60 m et 3,95 m (L31-33).

Recoupés à une dizaine de reprises par les sondages de 1995 et de 2003 (fig. 61), ces portiques sont essentiellement connus au travers des soubassements de leurs murs de fond et de stylobate. Seuls les murs des portiques sud et est ont partiellement conservé leur élévation: celui de la branche orientale possédait encore un élément de fresque de son décor de bas de paroi originel, ainsi que l'empreinte du dallage qui devait équiper ces portiques. En revanche, les indices concernant leurs colonnades sont pratiquement inexistants[2].

Toutes les branches de portique étaient bordées de caniveaux en dalles de grès pour la récolte de leurs eaux de toiture. Ces derniers, ainsi que les murs de fond et de stylobate présentent des variations dans leurs dimensions, laissant supposer qu'à l'origine les toitures des différents portiques n'étaient pas nouées. Certains de ces vestiges portent en outre des traces de réfections qui témoignent de la restructuration de tout ou partie des galeries du péristyle au cours des phases suivantes.

Le portique sud L31

Ce portique constitue, avec le pavillon-*triclinium* à abside qu'il devance (fig. 95: F), le corps de l'aile méridionale du péristyle. S'étirant sur une longueur de 64,50 m, il n'est pas parallèle au portique du corps principal opposé (L12): perpendiculaire au portique oriental (L32), il s'infléchit en effet en direction du sud-ouest pour également former un angle droit avec la galerie occidentale (L33). En outre, il a été constaté que le tracé de son mur de fond (M34) s'incurvait légèrement vers le sud à l'est du pavillon à abside F; on suppose qu'il en allait de même pour sa portion ouest non atteinte par les fouilles. Ainsi restitué, cet agencement particulier donnait à cette branche une largeur utile variant entre 3,60 m, à la hauteur du pavillon méridional, et 4 m à chacune de ses extrémités.

Le stylobate du portique sud semble avoir présenté à l'origine une largeur de 1,05 m, analogue à celle donnée au soubassement de la colonnade nord sur son tronçon bordant la salle axiale L1 (fig. 96: M6a). Dans le cas présent, les maigres indices disponibles suggèrent un stylobate de largeur égale sur toute sa longueur (M33). Ce mur était précédé d'un caniveau large de 0,90 m environ, dont les dalles de grès étaient dotées d'une rigole centrale de 30 cm de large (St 27); ces dernières étaient sommairement disposées au sommet d'un niveau de chantier, lié à leur taille et à leur ajustement.

2 Cf. vol. 2, p. 14-16.

Aucune trace du sol de la galerie n'a été relevé: il était peut-être constitué d'un dallage, comme le laissent supposer les éventuelles empreintes observées dans le portique oriental; il devait être ici aménagé au-dessus de la canalisation de drainage des eaux de retenue du vide sanitaire L36 (St 19), qui traversait la galerie pour rejoindre le collecteur de la cour centrale (St 18).

Le portique nord L12

De façon à compenser le décalage altimétrique d'environ 1,60 m entre les portiques latéraux L32-33 et le portique nord L12, ce dernier a été modifié à ses deux extrémités par l'adjonction de locaux d'angle (fig. 95: L136a/b et L137a/b), abritant quelques marches d'escalier (*cf.* fig. 238 et 242). Ces travaux sont attestés par la présence de murs de refend dans le prolongement des branches de portique est et ouest (fig. 96: M58-58'). L'escalier d'accès occidental (St 10) a été maintenu, de même que l'agencement particulier du stylobate du portique L12, plus massif à la hauteur de la salle d'apparat L1.

Le portique est L32

Cette galerie, y compris le local d'angle oriental, est longue de 43 m pour 4 m de largeur. Son stylobate originel présentait une largeur de 0,75 m (fig. 96 et 100: M61); il

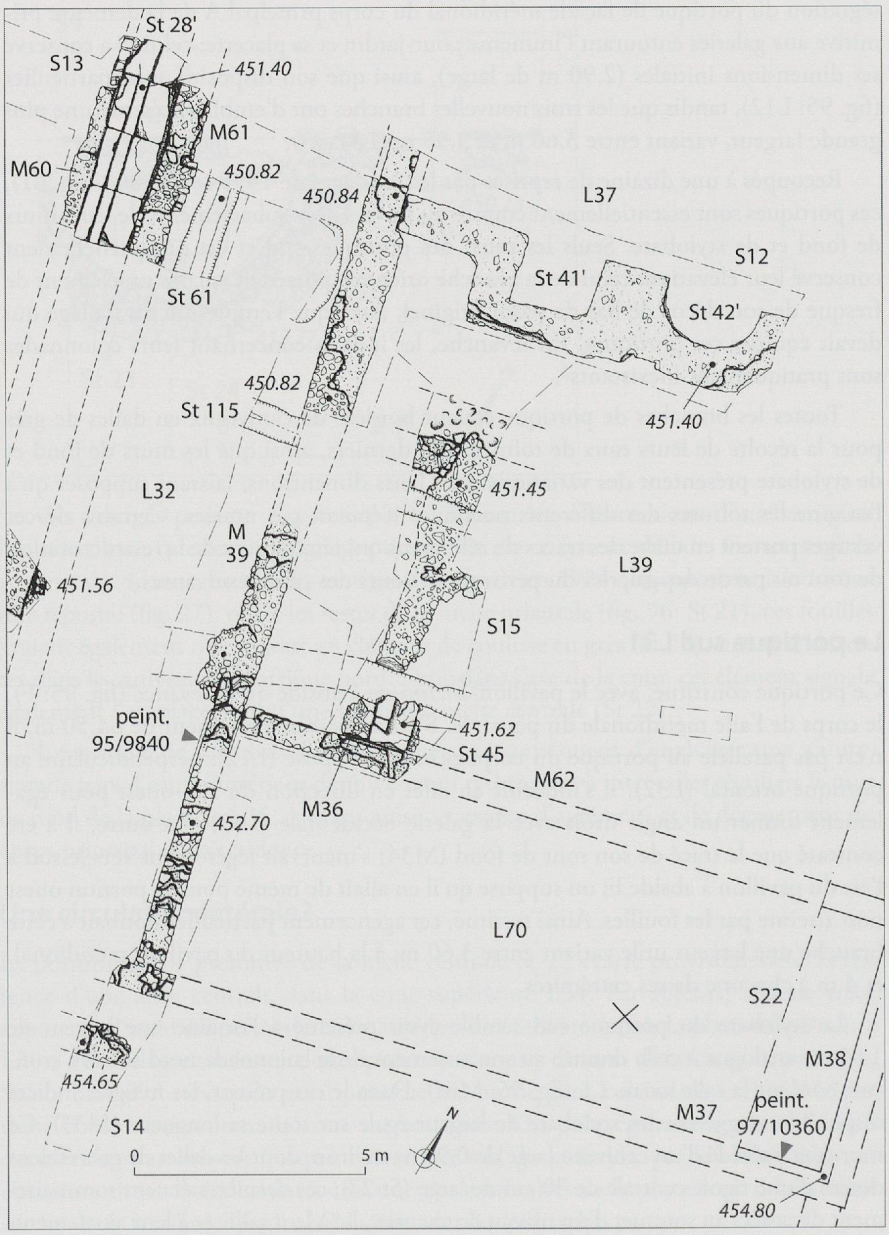

Fig. 100

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest, sondages 1995-1997. Plan pierre-à-pierre du local L39 (aile orientale G) et de l'angle sud-est du portique de la cour-jardin L34 (L31/L32).*



Fig. 101
Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Peinture murale en place contre le parement ouest du mur M39 (portique oriental L32). Ensemble 95/9840.*

était bordé, à une distance d'une vingtaine de centimètres, par un caniveau en dalles de grès larges de 0,80 m et munies d'une rigole centrale (St 28). Un sondage ouvert à son angle avec le portique sud (fig. 61: S 16) a en outre mis en évidence le point d'articulation de leurs canalisations respectives.

Comme celui du sud, le caniveau oriental était dépourvu de radier. Un deuxième sondage pratiqué plus au nord, à la hauteur du pavillon de l'aile latérale G (fig. 100: S 13), a démontré que sa portion aval avait été occultée par l'épais soubassement maçonné des caniveaux de l'état 4A.

Un décor précieux

Un troisième sondage réalisé à l'intérieur de cette galerie (fig. 100: S 14) a révélé une plaque d'enduit peint[3] qui adhérait encore au bas de la paroi du fond du portique (fig. 100: M39 et fig. 101). Ce document s'avère précieux à plus d'un titre: outre sa datation stylistique, du début du IIe siècle, et son rapprochement avec le décor de l'une des pièces de l'annexe du pavillon d'angle nord-est B[4] (fig. 95: I), contemporaine de cette phase, ce vestige de décor livre la position d'un interpanneau, qui sert de base à la restitution du rythme de la colonnade du portique. Enfin, la partie basse de ce décor présente un bourrelet de mortier rectiligne qui pourrait correspondre à l'empreinte du dallage dont était équipée cette galerie[5].

Le portique ouest L33

Atteint par deux sondages d'emprise très limitée, ce portique n'avait conservé que les fondations de ses murs de fond et de stylobate, larges de 0,70 m (fig. 96: M63 et M64). Seul le caniveau de l'état 4 a pu être relevé en coupe, en limite de fouille. Il se superpose à une couche mêlant pierres calcaires et fragments de grès susceptible de correspondre au démantèlement de la première canalisation que l'on restitue à l'image de son pendant oriental (fig. 96: St 29).

Perpendiculaire à la branche sud, cette galerie se distingue par son léger infléchissement vers le nord-ouest, résultant peut-être d'une contrainte topographique rencontrée dans le secteur sud-ouest, au relief plus accidenté. Ces observations ponctuelles ont toutefois permis de préciser sa position et ses dimensions, analogues à celles du portique oriental. Comme ce dernier, elle se connectait au nord à un local d'angle (fig. 95: L137a/b et fig. 234) abritant quelques marches permettant de compenser le décalage altimétrique entre les portiques nord et ouest.

Le décor peint des portiques du grand péristyle

Michel E. Fuchs
Sophie Bujard

Non loin de l'angle sud-est du péristyle (fig. 100), le mur est M39 du portique oriental L32 avait conservé un enduit de bas de paroi en place sur une hauteur maximale de 77 cm (fig. 101). La plaque elle-même a été dessinée *in situ* à l'échelle 1:1 sur nappe

3 Ensemble 95/9840. Situation: fig. 100.
4 Ensemble 89/7543.
5 *Cf.* vol. 2, p. 58.

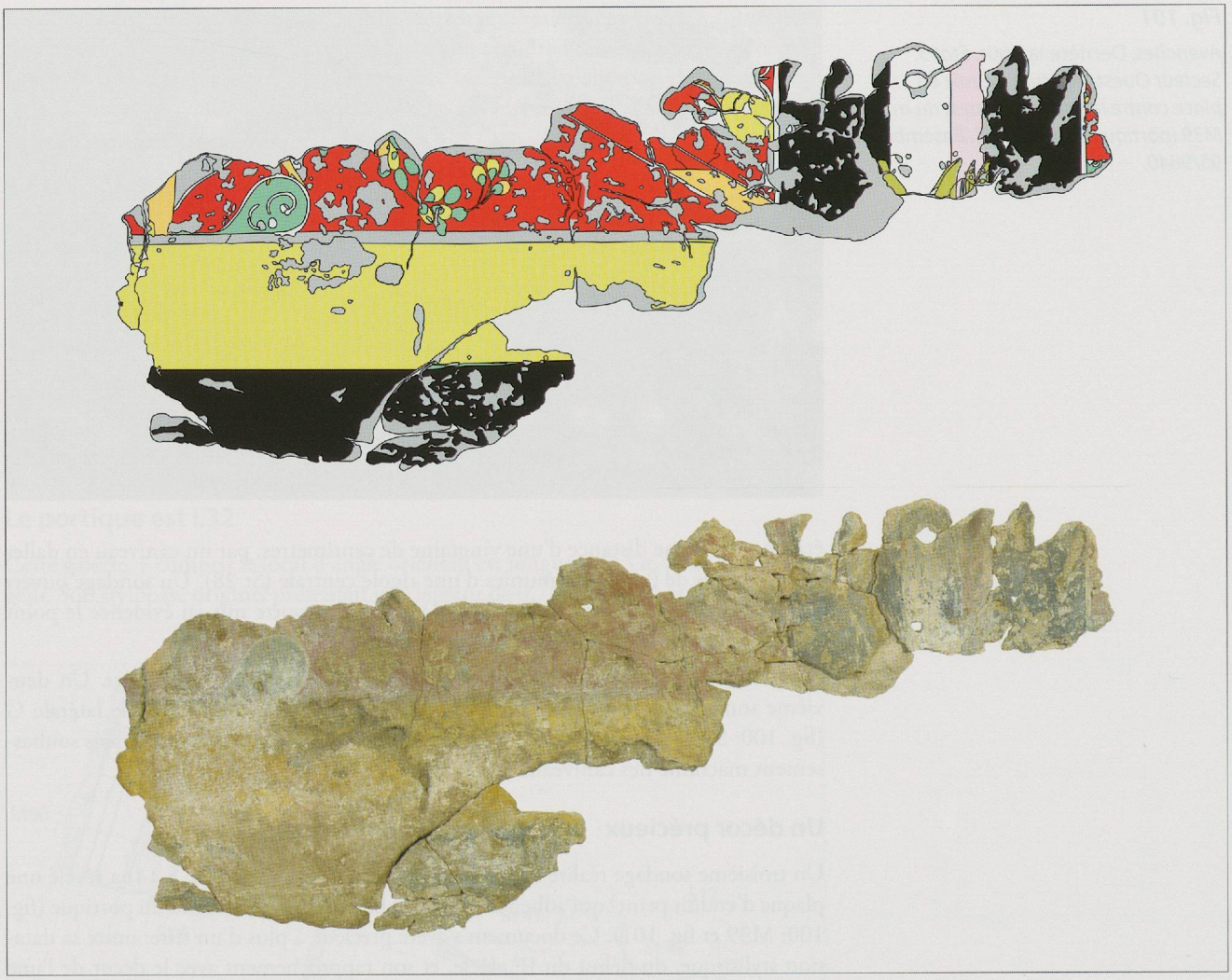

Fig. 102

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Relevé et photo de la peinture murale en place contre le parement ouest du mur M39 (portique oriental L32). Ensemble 95/9840. Échelle 1:10.*

plastique, puis redessinée après restauration; seul un petit fragment d'intercompartiment (3,5 x 4 cm) a disparu entre les deux opérations et certains éléments distordus replacés à bonne hauteur. La restauration a été faite en automne 1995 sous la direction d'André R. Glauser, alors chef du laboratoire de conservation-restauration du Musée romain; le panneau mis au point a été présenté en 1996 dans le cadre d'une exposition temporaire sur les peintures murales romaines du lieu[6].

Le mortier

Un *intonaco* blanc très fin (couche a) reçoit la couche picturale. La couche b n'est pas celle à forte proportion de calcaire jaune rencontrée dans le *triclinium* d'été (*cf. infra*); proche de la couche c de l'enduit du *triclinium*, elle apparaît toutefois plus blanche, moins compacte, moins friable et usant d'un sable plus varié, avec inclusion de gravier plus grossier, brunâtre. Du fait de la restauration, les couches inférieures, directement en relation avec l'accrochage sur le mur, n'ont pas été observées. Cependant, des fragments recueillis dans l'ensemble 95/9847 à proximité, issus de la même paroi, révèlent un mortier d'accrochage jaune-beige. Ils montrent par ailleurs que la zone médiane dont proviennent les éléments comportait, elle, la couche b de mortier jaune-beige calcaire (virant au rose sous l'action du feu).

Le décor conservé

Seule une partie de la zone inférieure du décor est lisible (fig. 102). Sur 32 cm de hauteur, le dépôt calcaire laisse discerner deux parties distinctes d'une plinthe: en contact avec le sol, un champ gris-noir se développe sur près de 15 cm. Un filet vert de 4-5 mm surmonte la jonction avec le champ supérieur. Celui-ci est caractérisé par un bandeau jaune, à gros empâtement et stries de coups de pinceau bien marqués sur 16,5 cm de hauteur. Une bande verte de 12-15 mm fait la séparation avec le registre

6 Fuchs 1996.2.

supérieur. Là, une alternance de fonds réserve le noir à un intercompartiment de 42 cm de largeur entre des filets blancs de 8-9 mm et le rouge à un compartiment dont la moitié est visible sur 85 cm, comme l'atteste un tracé préparatoire incisé. Au centre de l'intercompartiment, un montant de 13-13,5 cm de largeur montre un côté gauche de 8,5 cm blanc-beige devenant blanc verdâtre vers le haut, surmonté de trois touches blanc-vert teintées de beige; un côté droit se dessine sur une largeur de 4,5-5 cm, de couleur marron-rose vers le bas, marron-beige vers le haut, rehaussé de touches jaune-beige en haut, bleues en bas. La base, incomplète, était constituée d'un effet de feuilles sur 10 cm de hauteur, s'ouvrant sur chaque angle du montant en des couleurs différentes selon le point de vue adopté: à gauche domine le blanc-rose, au centre et au bord de la face blanche, le blanc verdâtre, à droite et au bord de la face marron-rose, le beige, le tout impliquant un éclairage de la gauche.

À droite du compartiment rouge, un tracé préparatoire double légèrement incisé donne le centre de la composition et permet ainsi de restituer une hauteur interne totale de 42 cm; une bande oblique de 4-4,2 cm invite à restituer un triangle jaune bordé de filets blancs dont la pointe est située à 37,4 cm du filet blanc vertical de séparation des champs noir et rouge. Au milieu du côté extérieur, un fleuron jaune se dessine sur 4 x 6,2 cm, dont la corolle rouge n'est autre que le fond laissé apparent. Le triangle est occupé par un motif cordiforme jaune de 18 cm de largeur, dont les bords et la volute intérieure sont rehaussés de blanc. L'axe de symétrie du compartiment est, lui, orné d'un fût jaune de 5 cm de largeur; un coussinet vert à bordures et volutes blanches s'étend sur 19 cm, la partie arrondie faisant 8 x 9,5 cm; un ornement jaune bifide vient se poser sur l'arrondi supérieur du coussinet, probablement rattaché à un décor fonctionnant avec un motif vert bordé de blanc accolé au fût jaune. Entre centre et bord du compartiment prend place une branche au mouvement arrondi qu'agrémentent au moins trois bouquets de six feuilles dont les trois de l'extrémité sont vertes et les trois centrales jaunes à base verte.

Le décor situé à droite de l'intercompartiment n'était pas le même que le précédent. Bien que ténus, les indices laissés sur le fond rouge parlent en faveur d'un motif du type demi-fleuron appuyé au filet blanc de séparation, avec corolle grise, peut-être noire à l'origine, et feuilles ou pétales blanc-jaune, étalés sur 7,5 cm depuis le milieu du compartiment. 2,5 cm plus bas, un tracé incisé en arc de cercle borde le départ d'une bande d'encadrement verte; trois touches blanches sont posées sur le tracé préparatoire.

Le décor restitué

La plaque livre suffisamment d'éléments pour restituer et le décor inférieur du mur oriental de la grande cour du palais et le rythme des panneaux qui scandaient le milieu de paroi. Remarquons tout d'abord que l'intercompartiment, calculé de centre à centre de filets blancs d'encadrement, fait 42,5-43 cm de largeur, reprenant ainsi la dimension choisie pour les pilastres des longues parois du *triclinium* d'été et approximativement celle des intercompartiments de l'abside; comme sur ces derniers, le fond noir est occupé par un montant central qui, au vu de sa largeur, pose la même question de savoir s'il se prolongeait sans interruption ou non au niveau de l'interpanneau. Toutefois, dans ce cas, ce n'est pas d'un fût de colonne qu'il s'agit, mais d'un pilier ou d'un piédestal de forme quadrangulaire. L'effet de marbre recherché, la base à touffe de feuillage et le fait que la séparation entre compartiments et intercompartiments se limite à un simple filet blanc incitent à choisir le support de corniche inférieure plutôt que le pilier soutenant l'entablement de zone haute.

Grâce aux tracés préparatoires, la hauteur et la largeur du compartiment sont connues: 42 x 170 cm; on notera que la largeur, en comptant les 0,5-1 cm de filets, correspond à quatre fois celle de l'intercompartiment. Le jeu symétrique est tel que le triangle et le motif cordiforme se complètent sans autre sur le côté gauche de l'espace, tout comme la base du motif central. Le décor est par ailleurs si proche de celui de la *villa* d'Oberwichtrach BE que certaines solutions adoptées sur ce dernier pourraient être choisies pour le portique avenchois[7].

Pour ce qui concerne la restitution de la zone médiane de la paroi, à commencer par la corniche inférieure, la solution proposée par la peinture d'Oberwichtrach peut

7 Drack 1986, p. 29, pl. 7a-b; Fuchs 1989, p. 43-45, fig. 13b-c.



Fig. 103

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Fragments d'enduits peints attribués au fond de portique du grand péristyle. Ensemble 95/9847. Échelle 1:3.*

servir de modèle avec ses 10 cm de hauteur de bandes intermédiaires rouges et jaunes. Cependant, en fonction de la corniche attestée dans l'abside du *triclinium* d'été, une hauteur de 15-16 cm ne doit pas être exclue. Pour le reste, les fragments issus de l'ensemble 95/9847 permettent d'esquisser le décor (fig. 103). Fond rouge et fond noir constituaient l'alternance de panneaux et d'interpanneaux, sans effet de chiasme par rapport à la zone inférieure. Les panneaux rouges étaient agrémentés d'une bande verte d'encadrement intérieur bordée de filets blancs ou jaunes (4,3 cm de largeur), rehaussée d'une touche blanche (ou jaune) à l'angle; ils se détachaient sur le fond noir qui formait prédelle dans la partie basse. Là se développaient des scènes figurées sur sol factice vert, dont une scène de chasse montrant l'arrière-train d'un cervidé et des touffes de feuillages.

Un décor du premier quart du IIe siècle digne d'un portique

Le décor d'Oberwichtrach est à mettre premièrement en parallèle avec celui du portique est de la grande cour du palais, que ce soit pour la plinthe divisée en deux champs de couleur jaune et rouge, pour les rameaux en volute, les demi-cercles, le système de bandes d'encadrement ici en carré sur la pointe, là en triangle. Une deuxième peinture de bas de paroi a été prélevée dans la même *villa*, attribuée à la même période, avec plinthe mouchetée cette fois-ci, mais dont on retiendra le demi-cercle partant du haut et du bas du compartiment et les trois feuilles qui en ornent le centre; la bordure des demi-cercles est ornée de perles et de pirouettes blanches selon un système bien connu pour la décoration des disques, que l'on rencontre aussi à Avenches, dans l'*insula* 10 Est[8]. Ce sont certainement des filets du même genre qui limitaient les demi-cercles de *Derrière la Tour*. Stylistiquement, les peintures d'Oberwichtrach sont datées entre fin du Ier et début du IIe siècle. Un troisième décor est à mettre en relation avec le décor d'Avenches, issu de la pièce 1 du Monument d'Ucuetis à Alésia: connue uniquement par un dessin, la peinture faisait alterner en bas de paroi des compartiments noirs à demi-cercles dans les bords, carrés sur la pointe au centre et vice-versa, les intercompartiments rouges étant complètement occupés par des cratères; A. Barbet rapproche d'abord la paroi de peintures du IIIe style finissant, alors que R. Thomas, à juste titre, place le décor à l'époque flavienne, datation du dernier tiers du Ier siècle ap. J.-C. que semble privilégier finalement A. Barbet[9]. Des triangles et des carrés verts et rouge bordeaux cernés de blanc apparaissent en compartiments de bas de paroi sur une peinture de la *villa* de Colombier NE datée de la fin du Ier ou du début du IIe siècle ap. J.-C.[10]: ils sont reliés entre eux par des volutes de feuilles

8 Oberwichtrach: Drack 1986, p. 29-30, pl. 7d-f; Fuchs 1989, p. 43, fig. 13a. Avenches, *insula* 10 Est, Maison I, salle L.7: Fuchs 2003, p. 440-445, fig. 156-157; pour les occurrences et les références du motif de perles et de pirouettes, voir Delplace 1992, p. 262-265.

9 Barbet 1983, p. 149-150; Thomas 1995, p. 257, fig. 187; Barbet 2008, p. 133-134, fig. 185-186.

10 Voir Fuchs *et al.* 2006, fig. p. 28.

semblables à celles du portique de *Derrière la Tour* et leur aménagement sur des fonds noirs en alternance avec des touffes de feuillages sur fonds rouges renvoie à un langage proche de celui qui est utilisé à Avenches.

Coussinets et motifs cordiformes font partie du répertoire du IIIe style, que l'on voit à Avenches même dans l'*insula* 3, un exemple tibérien de coussinets posés de chaque côté d'un cratère en calice rouge bordeaux sur base de paroi à fond rose[11]. Le motif cordiforme apparaît lui sur le support au masque du «salon rouge» de l'*insula* 18 exposé au Musée, peinture datée vers 45-50 ap. J.-C.[12]. Toutefois, le rendu de l'un et l'autre motif en appelle bien plus aux décors de périodes flavienne et trajane, aux ornements des candélabres de la pièce à fond jaune de l'*insula* 1 d'Avenches et de la *villa* de Gränichen AG[13]. Volutes et motifs cordiformes simplifiés remplis de vert ou de rouge se retrouvent sur une peinture de la rue Vigne-de-Fer à Limoges, datée archéologiquement entre 50 et 150 ap. J.-C., stylistiquement d'époque néro-flavienne; à la proximité du traitement des motifs s'ajoute l'apparition du même genre de branches feuillues partant de part et d'autre d'une hampe centrale[14]. La mode du remplissage des ornements comme les coussinets et autres volutes et fuseaux est certes présente au début du IIIe style, mais elle va s'amplifier à la fin du même style et devenir quasi systématique sur les parois de la *Domus Aurea* de Néron à Rome[15]. De même, la forme du fleuron jaune se rencontre dans la *Domus Aurea* et, plus proche encore de notre exemplaire, à Bregenz A, sur une peinture à panneaux rouges et candélabre sur fond noir datée d'époque flavienne[16].

La base de pilier de l'intercompartiment se rapproche quant à elle d'exemplaires du IVe style à Pompéi[17]. De petits piliers à chapiteaux corinthiens séparent compartiments et intercompartiments en zone inférieure de la paroi dionysiaque de Cologne, sous les piliers de la zone médiane, séparés d'eux par une corniche; le décor est daté d'époque néronienne tardive à flavienne précoce par R. Thomas, mais pourrait être plus tardif en regard des exemples de Baugy-sur-Clarens VD et d'Yvonand VD datés vers 110 ap. J.-C.[18]. C'est encore à ce dernier exemple que se rattache la peinture du portique L32 par le traitement de sa prédelle animée.

On retiendra finalement l'insertion de ce décor dans une série relativement bien représentée sur sol suisse à la fin du Ier et au début du IIe siècle. L'usage d'un mortier proche sinon identique à celui utilisé dans le pavillon-*triclinium* F en fait finalement un ensemble illustrant parfaitement le programme décoratif de l'état 3 de la *domus*.

Le pavillon à abside méridional F

Contrairement aux ailes latérales G-G', qui regroupent plusieurs espaces, le pavillon qui constitue l'élément terminal du complexe résidentiel au sud (fig. 95: F) se trouve isolé à l'arrière de la branche de portique méridionale du péristyle D (L31). Pour les raisons évoquées plus haut, sa position est légèrement désaxée par rapport à la grande salle de réception du corps principal A. Dégagé sur la moitié de sa surface seulement[19], il s'avère être le corps de bâtiment le mieux conservé de l'ensemble des vestiges mis au jour, sans doute parce qu'il était protégé par l'important talus contre lequel on l'avait adossé (fig. 106).

Le vide sanitaire

L'implantation du pavillon à son pied a nécessité un décaissement important de l'important talus méridional, en même temps que la création d'un vide sanitaire couronnant le pavillon et doublant la branche du portique sud (fig. 106: L36). En amont de cette galerie, large de 0,90 m pour une hauteur conservée de 1,80 m, le terrain a été faiblement excavé pour aménager une étroite bande de circulation (fig. 109: c6, sommet).

Une composition bipartite

Le dégagement de la moitié est du pavillon sur toute sa profondeur permet d'en restituer le plan complet en forme de *tau* de 9 x 6 m, sans l'abside et les niches.

11 Fuchs 1983, p. 31-34, fig. 4.5a; Drack 1986, p. 18, fig. 3; Fischbacher/Fuchs 2006, p. 27-32.

12 Barbet 1983, p. 155, fig. 31; Drack 1986, pl. 3b, 3; Fuchs 1995, p. 83, fig. 7-8, 11.

13 Avenches, *insula* 1: Drack 1986, p. 12, fig. 3.5, Thomas 1995, p. 269, fig. 204 (peinture faussement attribuée à l'*insula* 4); Fuchs 1989, p. 16-18, fig. 6a; Béarat/Fuchs 1996, p. 38, fig. 2; Fischbacher/Fuchs 2006, p. 81-88. Gränichen: Drack 1986, p. 29, fig. 13; Fuchs 1989, fig. 21c.

14 Barbet 1975, p. 95-100, fig. 1-3; Eristov 1987, fig. 6; Thomas 1995, p. 283-284, fig. 214-215.

15 Iacopi 1999, fig. 14, 30-37, 93-94.

16 Rome, *Domus Aurea*: Iacopi 1999, p. 71, fig. 67 (voûte de la salle d'Achille à Scyros). Bregenz: Thomas 1995, p. 249-250, fig. 178.

17 Cerulli Irelli *et al.* 1993, vol. 1, fig. 73-74, vol. 2, fig. 119a-b, 193a, 211, 214a, 228a.

18 Cologne: Thomas 1995, p. 227-229, fig. 155. Baugy: Fuchs 1993, fig. 11. Yvonand: Dubois 1996, fig. 5.

19 Des contraintes d'ordre avant tout économique et de temps nous ont empêché de dégager dans son entier ce local qui n'était au demeurant pas directement menacé par des projets immobiliers et autres travaux de génie civil.



Fig. 104

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Vue générale du pavillon à abside méridional F.*

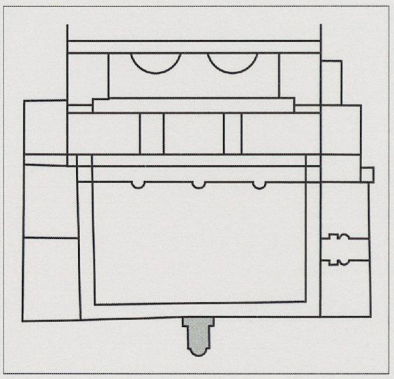

Son agencement intérieur peut se subdiviser en deux parties distinctes (fig. 106): un secteur d'entrée avec escalier et niches latérales et la salle à abside ornée d'un tapis de mosaïque et d'un décor pariétal à motifs architecturaux (*cf.* fig. 239 et 243).

Le secteur d'entrée

L'escalier St 30

Le pavillon méridional se trouve surélevé d'environ 0,90 m par rapport à la circulation dans le portique sud L31. On y accédait par une volée de cinq marches en dalles de grès jointives, d'une largeur totale de 5,05 m, intégrées au mur de fond du portique; leur hauteur moyenne est de 0,22 m pour un pas de 0,32 m. La marche palière, plus large, et sa bordure affleurent au niveau du sol de la salle dans lequel elles sont encastrées (fig. 106: St 30 et 104).

L'encadrement de l'entrée

L'ouverture dans le portique était marquée par des pilastres engagés, dont l'empreinte laissée dans son mur de fond indique une section de 0,50 x 0,30 m. Ces éléments prenaient appui sur des piédestaux moulurés en calcaire blanc, eux aussi intégrés à la maçonnerie de la galerie (fig. 105-107: St 31). Ce dispositif encadrait une baie dont la largeur est restituée à 4,40 m.

Fig. 105

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Détails de l'entrée du pavillon à abside méridional F et du piédestal St 31.*





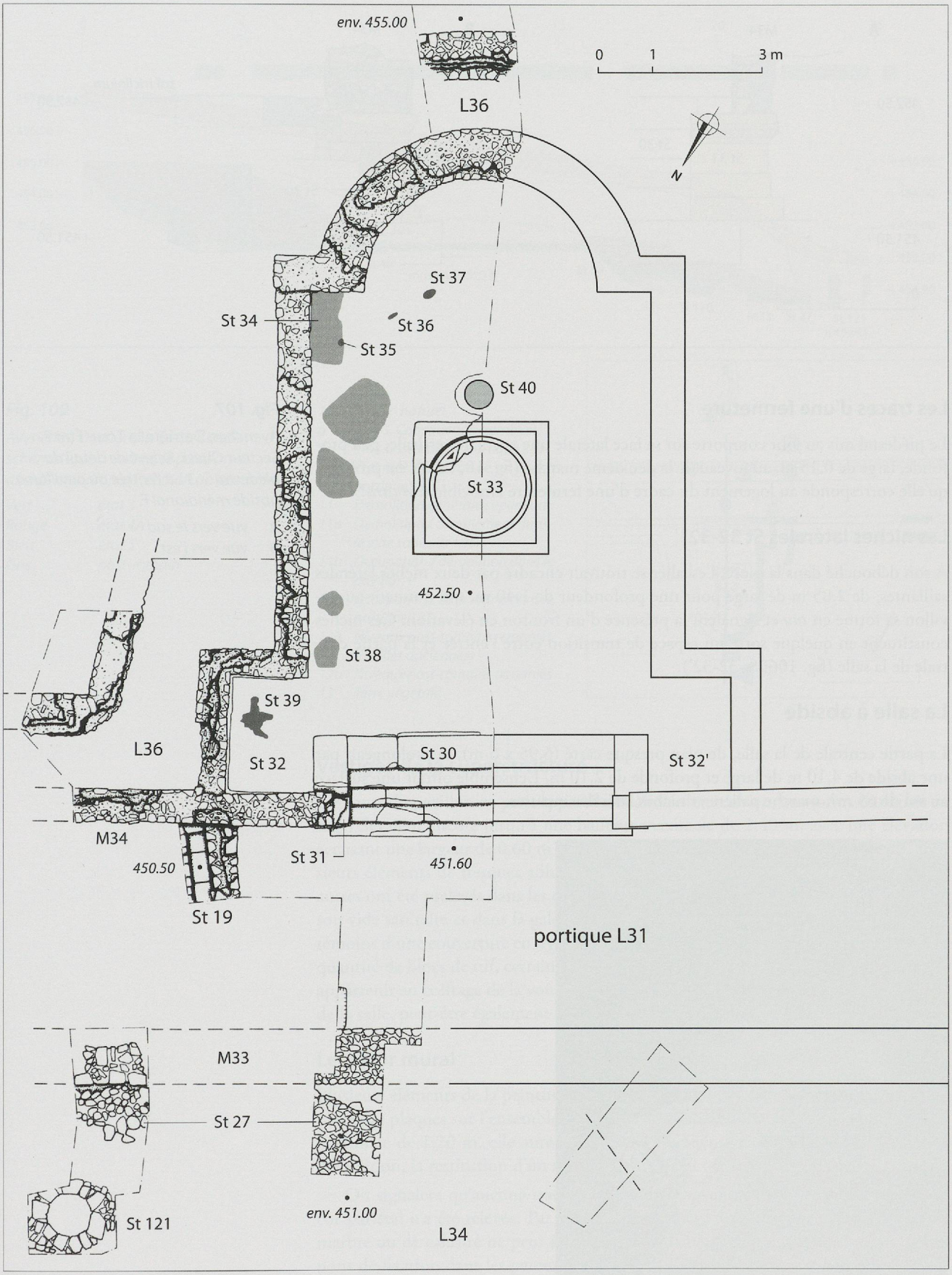

Fig. 106

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Plan du pavillon à abside méridional F.*

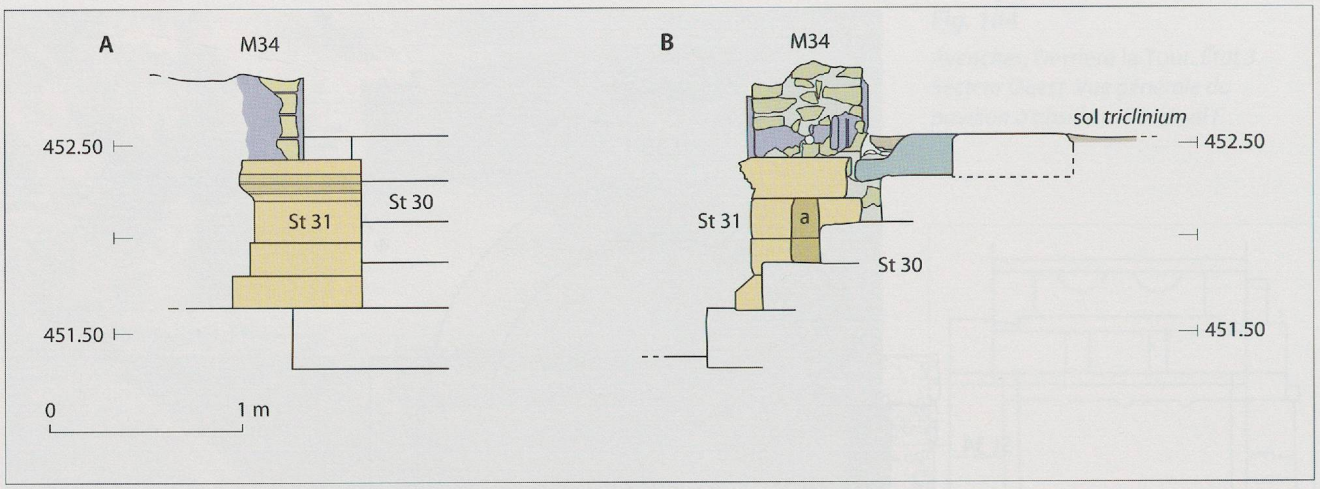

Les traces d'une fermeture

Le piédestal mis au jour comporte sur sa face latérale une encoche verticale, peu profonde, large de 0,15 m, au niveau de la deuxième marche (fig. 107: a). Il est probable qu'elle corresponde au logement du cadre d'une fermeture amovible (*claustra*?).

Les niches latérales St 32-32'

À son débouché dans la pièce, l'escalier se trouvait encadré par deux niches latérales saillantes, de 2,05 m de large pour une profondeur de 1,40 m, qui donnent au pavillon sa forme en *tau* et signalent la présence d'un fronton en élévation. Ces niches constituent en quelque sorte un espace de transition entre l'entrée et la partie centrale de la salle (fig. 106: St 32-32').

La salle à abside

La partie centrale de la salle, de plan presque carré (6,95 x 6 m), se prolongeait par une abside de 4,10 m de large et profonde de 2,10 m. L'ensemble offrait une surface au sol de 65 m^2, marche palière et niches latérales incluses.

Fig. 107

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Relevé de détail du piédestal St 31 à l'entrée du pavillon à abside méridional F.*

A *vue vers le sud*
B *vue vers l'est*



Fig. 108

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. L'intérieur du pavillon à abside méridional F.*

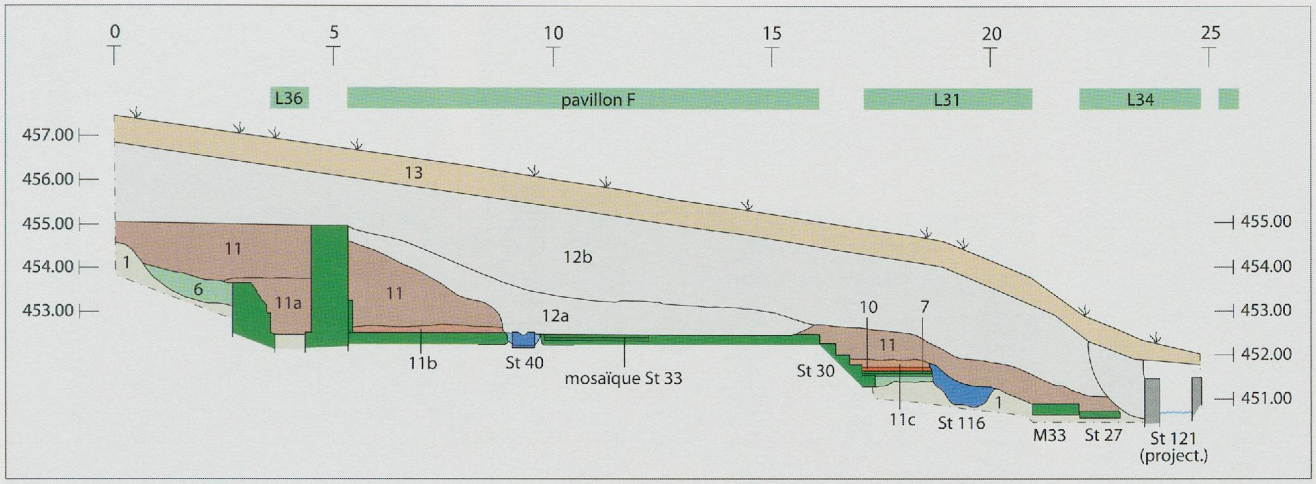

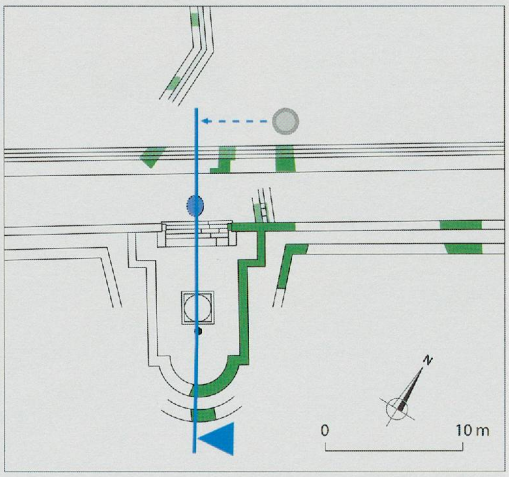

Fig. 109

Avenches, Derrière la Tour. *Coupe schématique à travers le pavillon à abside méridional F et plan de situation.*

Vert	*état 3*
Rouge	*état 4A*
Bleu	*état 5*
Gris	*post-romain*

1	*Terrain naturel*
6	*État 3. Construction (remblais)*
7	*État 3. Sol dans le portique L31*
10	*État 4(A). Recharge de sol dans le portique L31*
11	*Démolition générale supérieure*
11a	*Démolition / comblement dans le vide sanitaire L36*
11b	*Occupation / démolition dans le pavillon F*
11c	*Occupation / démolition dans le portique L31*
12a	*Niveaux post-romains remaniés (fouilles anciennes)*
12b	*Niveaux post-romains remaniés*
13	*Terre végétale*

Vestiges de la superstructure

Les murs du pavillon en petit appareil de calcaire hauterivien, aux joints soulignés au fer, s'élevaient encore jusqu'à une hauteur maximale de 2,40 m, avec une élévation accusant une largeur de 0,60 m pour le corps central et de 0,90 m pour l'abside. Plusieurs éléments de fresques adhéraient encore à ses parois, tandis que de nombreux autres ont été prélevés dans les couches de démolition à l'intérieur du pavillon, dans son vide sanitaire et dans la galerie au pied de l'escalier (fig. 106: c11b-c). Outre les témoins d'une couverture en *tegulae* et *imbrices*, ces couches renfermaient une grande quantité de blocs de tuf, certains de forme légèrement tronconique: ceux-ci devaient appartenir au coffrage de la voûte en cul-de-four de l'abside, voire à celui du plafond de la salle, peut-être également voûté (fig. 111).

Le décor mural

Plusieurs éléments de la peinture murale qui ornait cette salle subsistaient encore en place par plaques sur l'ensemble des parois dégagées. Conservée jusqu'à une hauteur maximale de 1,20 m, elle autorise, avec les fragments récoltés dans les niveaux de démolition, la restitution d'un riche décor pariétal (*cf. infra*)[20].

On signalera qu'aucune trace évidente de rénovation ou de changement de décor pariétal n'a été relevée. Par ailleurs, l'hypothèse d'un revêtement en plaques de marbre ou de calcaire ne peut être retenue en l'absence de traces de clous ou crampons de fixation dans les parements des murs, éléments indispensables pour assurer le maintien d'un revêtement aussi lourd; en outre, les niveaux de démolition à l'intérieur du pavillon n'ont livré aucun fragment de placage.

La totalité des fragments prélevés *in situ* et dans les couches de démolition avoisinantes appartiennent au même programme, vraisemblablement contemporain de la construction du pavillon, dans la première moitié du IIe siècle. Cette datation est

20 Ensembles 95/9905-9908; 9910-9912; 9914.

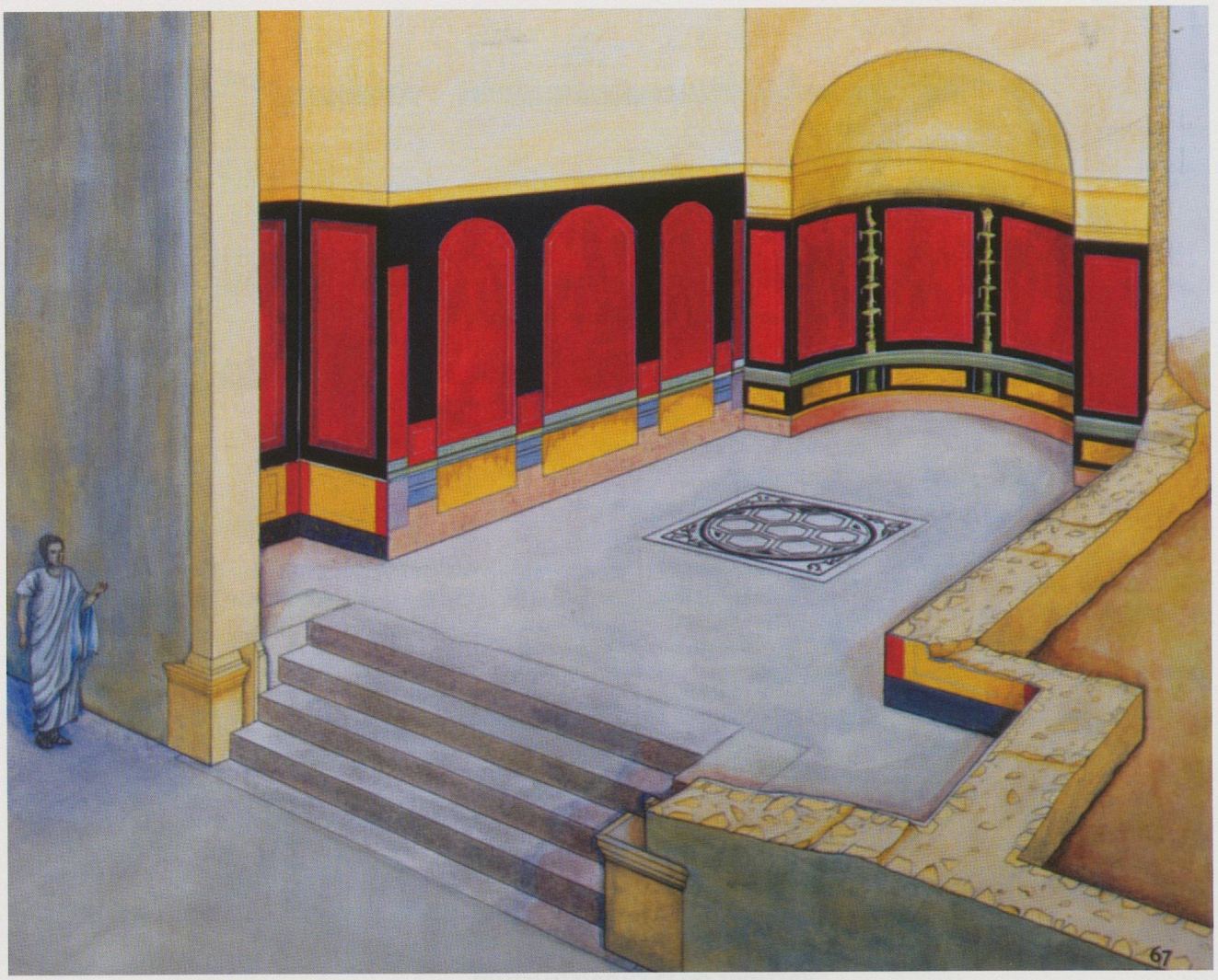

étayée par une série d'indices chronologiques fournis par les quelques ensembles céramiques en relation avec la création du péristyle et de ce pavillon.

D'une manière générale, il semble que peu de modifications aient été apportées au pavillon durant toute sa période d'utilisation, du moins celles-ci ne sont-elles pas perceptibles sur les vestiges subsistants. Les observations faites sur le décor mural sont également valables pour le sol qui ne présente aucune trace apparente de réfection.

Fig. 110

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Restitution hypothétique du pavillon à abside méridional F. Première proposition (1996).*

Le décor peint du pavillon-*triclinium* F

Michel E. Fuchs
Sophie Bujard

De tous les secteurs fouillés sur le site de *Derrière la Tour*, c'est la zone du pavillon-*triclinium* F qui a livré la plus grande quantité de peinture murale. Le remblai de la moitié orientale fouillée recelait nombre de fragments venant compléter les informations livrées par les enduits conservés *in situ* sur les parois. En 1996, au profit d'une exposition sur les peintures murales romaines d'Avenches[21], une première tentative de dessin de restitution en couleur des peintures du *triclinium* a été élaborée par Ch. Chevalley et M. E. Fuchs (fig. 110). Elle était basée sur le relevé des peintures trouvées en place, complété par un passage en revue des fragments, sans essais de collages poussés. Quelques ensembles ont heureusement passé par l'œil expert de S. Bujard en été 2009; comme il fallait s'y attendre, la recherche de collages a apporté des compléments notables d'informations, dont il était indispensable de tenir compte. Ainsi est démontré une fois de plus combien il est nécessaire de passer par cette approche pour confirmer ou infirmer les premières hypothèses avancées sur un ensemble donné.

Le *triclinium* était peint en trois zones différenciées, correspondant à chacune des parties qui le constituent. Pour la salle centrale et l'exèdre latérale de l'entrée, c'est essentiellement la peinture en place qui a permis d'en restituer le décor, les fragments

21 L'exposition a été montée à l'occasion d'une table ronde organisée par l'Institut de minéralogie de l'Université de Fribourg et l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne sur les analyses en peintures murales romaines: Fuchs 1996.2, Béarat *et al.* 1997.

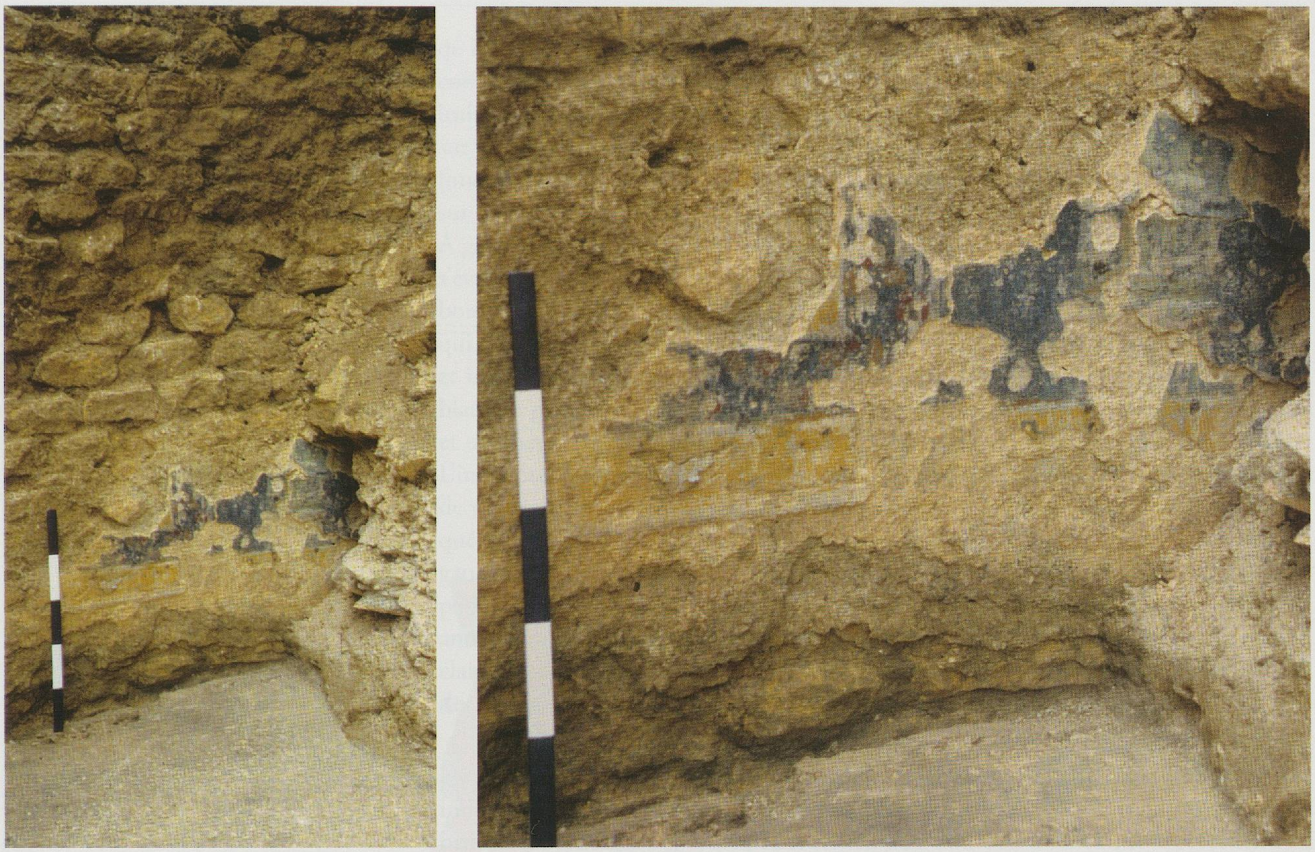

Fig. 111

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Peinture murale en place dans l'abside du pavillon méridional F.*

trouvés en remblai dans la salle se révélant appartenir principalement au revêtement de l'abside. Sur la longue paroi, comme le montrent les photographies et le dessin relevé le 8 novembre 1995, l'enduit adhérait encore au mur, par endroit, jusqu'à une hauteur maximale de 1,20 m. Toutefois, les éléments peints lisibles correspondent à quelques lambeaux préservés jusqu'à près de 60 cm de hauteur, avec une exception pour l'angle sud où la peinture subsistait jusqu'à une hauteur de 81 cm. Comme il est habituel dans nos régions, c'est donc le bas des parois qui a été conservé, partie souvent la moins développée, mais qui nous permet toutefois de comprendre l'organisation du décor.

La peinture de l'abside

L'abside au sud du *triclinium* avait conservé une plaque de peinture de bas de paroi en place sur au moins 1 m de largeur et 51 cm de hauteur (fig. 111). Le décor se poursuivait du côté ouest non fouillé: un sondage a démontré que le schéma décoratif jouait sur la symétrie autour d'un axe central donné par le motif rehaussant un intercompartiment noir large de 42,5 cm. Là se développe un élément ornemental cylindrique, large d'environ 14,5 cm, s'évasant légèrement pour s'implanter dans les bandes verte et jaune de la partie inférieure, sur lesquelles des traces grises et noires suggèrent sans doute une base, peut-être ombrée de brun sur la gauche. Le cylindre est vert clair sur sa partie droite, vire au brun, puis au vert foncé vers la gauche; il est orné de trois registres séparés par des tores rehaussés de bandes arrondies blanches et brunes. Sa partie supérieure n'est pas conservée. Le registre du bas est illisible; le deuxième est rehaussé de godrons dessinés d'un trait blanc arrondi vers le haut alternant avec des fers de lance. Le troisième registre présente, sur le fond vert virant au brun, des traits verticaux blancs puis bruns simulant probablement des cannelures. À la gauche du cylindre se distingue une feuille verte ronde, rehaussée de blanc. De chaque côté de l'intercompartiment central se développent des compartiments avec imitation de marbre de Chemtou: le fond est jaune avec inclusions ovoïdes vert clair et jaune clair, parsemé de veines brunes, qui semblent orientées vers la gauche sur le compartiment de gauche, vers la droite sur le peu de surface visible du compartiment de droite. Un filet blanc sépare intercompartiment et compartiment, faisant office de



Fig. 112

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Relevé des enduits peints et restitution partielle du décor dans l'abside du pavillon méridional F. Échelle 1:25.*

fine colonnette, avec trace d'ombrage brune dans la bande verte inférieure orientée vers la gauche. La plinthe elle-même, en contact avec le sol, est mauve mouchetée de blanc, de noir et de jaune, sur une hauteur d'environ 25 cm, surmontée d'une bande blanche puis d'un bandeau jaune de 5,5 cm, puis d'une bande verte de 2 cm.

Les fragments récoltés, pour la plupart incurvés, ont permis de comprendre le reste de la décoration du bas de paroi comme de la zone médiane, voire de la zone supérieure de l'abside[22]. Ils présentent un mortier caractéristique, en particulier dans le traitement de la couche sous-jacente à celle recevant les couleurs (*intonaco*).

Tout en tenant compte des variations d'épaisseur, les couches sont les suivantes:

- couche a (*intonaco*) blanche, d'une épaisseur maximale de 1,5 mm, avec forte proportion de chaux et faible taux de sable (poudre de gravier calcaire), éclats de calcite, signe d'une charge de carbonate de calcium[23];
- couche b blanc-jaune rosé, en moyenne de 4-6 mm, atteignant jusqu'à 9 mm, avec proportion égale de chaux et d'éclats de calcaire jaune, saupoudrée de tuileau et d'éclats de calcite;
- couche c blanc grisâtre légèrement verdâtre, d'une épaisseur moyenne de 35-40 mm, de 15-18 mm en zone inférieure, avec sable aux grains de gravier ne dépassant pas 5 mm de diamètre;
- couche d blanc grisâtre légèrement verdâtre de même nature que la couche c; son épaisseur varie en fonction de l'emplacement de l'enduit sur le mur.

22 L'ensemble des fragments est réuni sous le nº d'ensemble 95/9905, répertorié comme suit: six plaques remontées en bac à sable, une plaque restaurée, dix plaques réunies dans trois caisses; à cela s'ajoutent deux caisses de fragments de remontages noirs et rouges et une caisse d'imitations de marbre jaune veiné et de noir à inclusion, dix caisses de fragments divers du décor de l'abside, onze caisses de mélange des décors de l'abside et du *triclinium*.

23 Pulga 1995, p. 178.

Les fragments ont donc permis de comprendre l'aménagement du bas de la paroi de l'abside (fig. 112): une alternance de compartiments de marbres fictifs et d'intercompartiments à fond noir. Le premier compartiment sur la gauche (n° 1) montre une imitation de marbre rose à veines bordeaux et à inclusions ovoïdes bleues et saumon, sur une largeur de 103 cm et une hauteur de 30,6 cm; un filet blanc sépare la plaque du fond noir rehaussé d'inclusions brunes et bordeaux formant un bandeau d'encadrement sur une largeur moyenne de 5-6 cm horizontalement et jusqu'à 9 cm verticalement. À gauche, une bande blanche verticale, ombrée de marron, borde le compartiment en s'évasant vers le bas avant de s'implanter dans la bande verte inférieure; là, une ombre bordeaux est dirigée vers la droite. Ces éléments évoqueraient un support architectural qui ferait le lien avec le mur de retour sud-est de l'abside. À droite, entre encadrement et intercompartiment noirs prend place une fine colonnette schématisée par un filet blanc en guise de fût, une base implantée plus largement dans la bande verte inférieure et un chapiteau esquissé d'un trait blanc dans la bande brune horizontale supérieure. L'intercompartiment, pour ainsi dire carré, de 44 cm de côté, est occupé par une sorte de vase sur hampe végétale au pied s'élargissant dans la bande verte inférieure et marqué d'un ombrage vers la droite. La hampe elle-même, de 5,6-8 cm, est vert clair à gauche et vert-brun à droite, rehaussée de traits blancs et bruns et bordée de blanc, des petites feuilles de même couleur garnissant les côtés; le volume est donnée par deux anneaux. Le vase lui-même présente une panse dont le haut est marqué de traits brun clair, surmontée d'un col étroit à la base et plus large en haut. De chaque côté du col, des volutes végétales s'enroulent à l'intérieur de coussinets bordeaux.

À droite, le compartiment proche de l'axe de l'abside est donc constitué d'un fond jaune et d'inclusions ovoïdes vert clair et jaune clair agrémentées de veines brunes, imitant ainsi un marbre de Chemtou, le tout entouré du bandeau noir à inclusions brunes et bordeaux. Ses dimensions étaient sans doute les mêmes que le précédent. La partie basse du décor est limitée par une corniche dont l'illusion est donnée par une succession de bandes, brune en bas (1,4 cm), puis blanche (2,3 cm), rose (1,5 cm), bordeaux (0,9 cm), blanche (1 cm) et vert foncé (4 cm) avant un filet blanc (0,7 cm) et un dernier bandeau vert clair (6 cm). L'ensemble du soubassement atteignait ainsi 95 cm depuis le sol.

Les collages ont aussi sérieusement changé la vision de la zone médiane du décor (fig. 112). Si les panneaux rouges se détachent toujours sur le fond noir, ils sont maintenant soutenus par des motifs en console placés dans leurs angles inférieurs, dans l'espace de 19,5 cm à disposition. Une silhouette de sphinge a été reconnue, les ailes repliées le long du corps, la tête tournée vers la gauche, la chevelure rouge, les pattes tendues vers l'avant, accroupie (nos 4 et 17). La sphinge qui soutenait l'autre angle du panneau rouge devait avoir une position antithétique. Les trois autres panneaux devaient être portés de la même manière. Les panneaux rouges n'étaient pas simplement cernés par un filet blanc: en bas de paroi, un filet brun (0,7 cm) souligne une bande jaune (1,1 cm) tandis que des filets jaunes ou bruns bordent les parties verticales, ponctués en alternance tous les 8,5-9,5 cm de deux motifs verts ou bleus éclairés de blanc, des feuilles décoratives, l'une ovale, l'autre ronde (nos 8-10). Les interpanneaux eux-mêmes ne semblent pas différencier leur remplissage: sur les 44 cm de largeur du fond noir, ce ne sont plus des candélabres mais des colonnes qui se dressent en exhibant ponctuellement des tenons jaunes ou blanc teinté de rose complétés par des éléments arrondis.

On notera que les ombres portées sont orientées, vers la droite à l'est, vers la gauche au centre de l'abside. Ce changement pourrait être dû à l'existence d'une fenêtre percée dans la voûte de l'abside, susceptible d'influencer l'éclairage du décor. Ce pourrait être aussi le résultat d'un éclairage fictif venant de l'est pour la partie gauche et venant de l'ouest pour la partie droite, y compris l'intercompartiment central.

Certains fragments isolés donnent des informations complémentaires. Une bande bordeaux d'au moins 9 cm rehausse des fragments d'angle. La présence d'empreintes de roseaux parallèles au retour d'angle marqué par l'*intonaco* sur certains fragments invite à les attribuer soit au départ du plafond de la salle, soit à l'amorce de la voûte de l'abside. Le fait que les fragments les plus longs conservés ne présentent aucune incurvation parle plutôt en faveur d'une moulure de stuc de la paroi est du *triclinium*.

Restitution de la paroi de l'abside

La recherche de collages a conduit à réduire les proportions avancées dans la première restitution de la peinture autant qu'à modifier l'aspect de certaines zones du décor (fig. 112). Les compartiments inférieurs sont plus étroits, avec leur 120 cm environ de largeur, les panneaux rouges sont soutenus par des sphinges dans les angles, posées dans des frises noires de 20 cm de hauteur. La corniche entre zone basse et zone médiane est certes épaisse, mais ne dépasse pas les 20 cm; elle parcourait sans doute toute la surface de l'abside, à moins qu'il y ait eu un traitement spécial pour le motif central. La colonne qui le caractérise dans la partie basse semble bien étrange sans prolongement en partie médiane, comme coupée par la fausse corniche, à moins qu'il ne faille en faire un support fictif de ladite corniche, qui serait complété par deux autres supports dans les bords de l'abside. Aucun candélabre n'apparaîtrait donc dans la zone médiane, mais des colonnes à tenons. Malgré cet élément d'architecture, la hauteur des panneaux médians ne peut guère être augmentée pour atteindre celle envisagée sur la paroi de la salle du *triclinium*; tout au plus peut-on proposer une proportion de 1:2 pour un panneau rouge, en fonction de la largeur d'un compartiment, soit 2,40 m de hauteur. À l'exemple de la peinture de Baugy-sur-Clarens VD[24], la zone supérieure du décor, qui ne nous est pas parvenue, pourrait atteindre une hauteur équivalente à celle de la zone inférieure, soit 95 cm. Nous aurions donc une paroi de 4,70 m de hauteur avant le départ de voûte, ce qui n'est pas pour surprendre lorsque l'on songe aux 4,50 m de paroi attestés dans le proche établissement de Vallon.

La peinture de la paroi orientale du *triclinium*

Parmi les fragments récoltés dans la grande salle du *triclinium*, la grande majorité se rattache au décor de l'abside. Pourtant, des éléments s'en distinguent, de facture proche, mais présentant un choix et une succession de couleurs particuliers. Leur mortier de support comporte une couche a (*intonaco*) blanche, très fine (0,5 mm), une couche b calcaire jaune-beige (6-7 mm) et une couche c gris-blanc verdâtre (22-26 mm). La constitution des couches fait la différence avec les fragments provenant de l'abside. Les couleurs rencontrées ne sont, elles, pas suffisamment caractéristiques, entre le rouge, le noir, le rose et le jaune, le bleu excepté. Les fonds rouges portent des griffures, dont le graffito V. C'est toutefois grâce au bas de paroi en place que le décor prend sens[25]. L'enduit adhérait encore au mur jusqu'à une hauteur de 1,20 m. Toutefois, les éléments peints lisibles (fig. 113) correspondent à quelques lambeaux préservés jusqu'à près de 60 cm de hauteur, avec une exception pour l'angle sud où la peinture subsistait jusqu'à une hauteur de 81 cm.

La plinthe est mauve mouchetée de blanc, de jaune et de rouge sur 12 cm, 20 cm à l'origine depuis le sol. Suit une bande blanche au-dessous de deux champs de couleurs différents, l'un jaune ayant viré parfois au rouge sous l'action du feu, l'autre rose sur 10, 5 cm de hauteur, surmonté d'un filet blanc puis d'une bande blanche aux reflets bleutés avant un champ bleu. Le champ jaune, plus large, correspond à une zone de compartiment, le champ rose, blanc et bleu à l'équivalent d'un intercompartiment. Cependant, la succession des couleurs incite à restituer ici la base d'un pilastre. L'interprétation est en quelque sorte confirmée par le traitement de l'angle sud de la paroi: un champ rose saumon est bordé par un bandeau vertical rose clair, puis un champ bleu débute à 53 cm au-dessus du sol, surmonté par un champ bordeaux, à 81,5 cm du sol. Ce bordeaux, on le retrouve en trace sur le champ jaune qui se développe à droite du pilastre mieux conservé. Plutôt que les parties arrondies d'un éventuel vélum, c'est un bandeau oblique qu'il faut restituer, s'élargissant vers le haut. Ces traces rectilignes font plutôt penser à l'ombrage d'un piédestal. Une autre trace bordeaux apparaît plus loin sur le fond jaune, 23 cm au-dessus de la bande blanche inférieure. En comparant avec le traitement des piédestaux de l'exèdre en hémicycle de la *villa* de Pully VD, il pourrait s'agir ici d'une limite de nouveau registre en position rentrante[26]. Quant aux fragments rattachés au reste du décor de la paroi est du *triclinium*, ils laissent entrevoir une zone médiane jouant sur l'alternance de panneaux rouges et noirs à l'égal de l'abside, mais avec d'autres motifs de liaison entre noir et rouge, de petits fleurons marron jaune distribués de chaque côté d'un filet intermédiaire. La fausse corniche serait traitée à l'aide d'un champ vert, d'un bandeau jaune de 8,2 cm et d'un filet blanc (?) avant un champ noir.

24 Fuchs 1993, p. 123, fig. 11.

25 Les fragments ont été réunis sous les nos d'ensembles 95/9905-9908. La peinture *in situ* a été prélevée en six panneaux inventoriés de A à F (= fig. 113, nos 1-6), avec une caisse de solde des plaques, le tout réuni sous le n° d'ensemble 95/9906.

26 Reymond/Broillet-Ramjoué 2001, fig. 55 et 58.

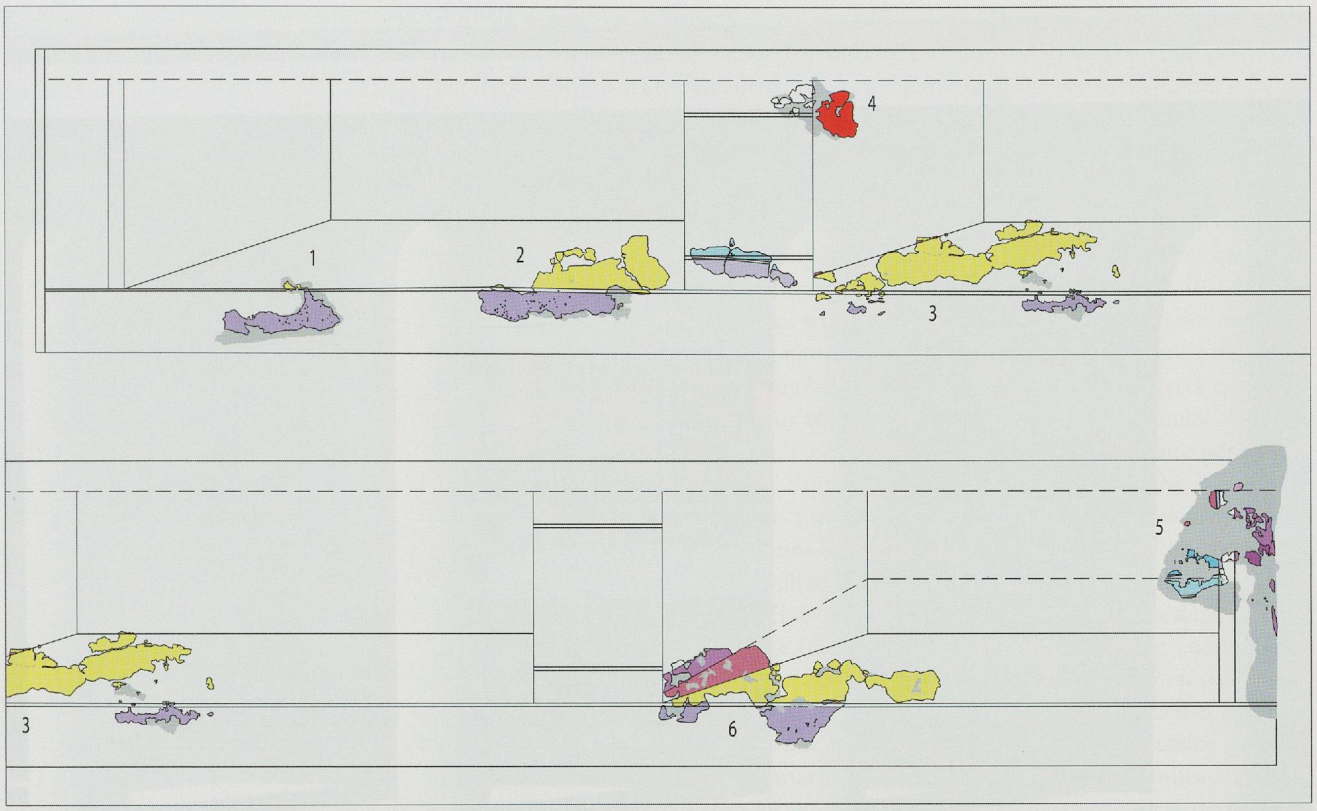

Fig. 113

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Relevé des enduits peints et restitution partielle du décor de la paroi est du pavillon méridional F. Échelle 1:25.*

Restitution de la paroi est de la grande salle du *triclinium*

Malgré son piètre état de conservation, le bas de la paroi orientale de la grande salle du *triclinium* fournit suffisamment d'indices pour en restituer l'aspect, celui d'un podium ponctué de pilastres en avancée formant piédestaux. En tenant compte d'une bande de raccord de 19 cm au sud de la paroi et en la reportant du côté nord, nous pouvons admettre un premier pilastre figurant à cette distance au départ du mur oriental de la salle. Comme la position du deuxième pilastre est connue, nous pouvons avancer une même distance au sud du troisième pilastre, précédant le quatrième pilastre, soit environ 140 cm. Une telle disposition laisserait un espace plus large au centre de la composition, qui correspondrait alors très exactement au 205 cm de côté du tapis de mosaïque au centre de la pièce. Étant donné le soin apporté au décor peint, une telle organisation ne serait pas pour surprendre et renvoie à une conception unitaire du programme architectural et décoratif de l'édifice. De ce fait, il ne serait pas surprenant que la zone basse de la paroi soit de la même hauteur que celle de l'abside. La présence de panneaux rouges et d'interpanneaux noirs dans la zone médiane, qui seraient ponctués de fleurons miniatures, invite à restituer un aménagement proche de celui de l'abside. Rien ne prouve le traitement en arcature choisi pour la partie haute dans la première proposition de restitution (fig. 110). Celui-ci a été privilégié en fonction du jeu architectural, favorisant la concordance entre mosaïque et peinture: trois panneaux en arcades sur les côtés appellent le traitement de l'abside voûtée en cul-de-four; de plus, la forme en est connue grâce à l'exemple de Baugy-sur-Clarens VD, daté du début du IIe siècle, qui montre d'ailleurs une partie basse architecturée[27].

La peinture de l'exèdre orientale

À gauche de l'entrée du *triclinium*, l'exèdre formant l'une des barres horizontales du *tau* avait conservé un peu de son enduit en place. Les traces repérables invitent à proposer un décor simple: une plinthe noir moucheté, et non mauve, est surmontée d'une bande blanche, pour laisser place, à 17 cm du sol, à un champ jaune; l'angle sud-est avait quant à lui des traces de peinture rouge. Il en découle une organisation sobre, sans doute des compartiments centraux jaunes et des intercompartiments rouges en partie basse et, en raison du noir en contact avec le sol et du noir des parois adjacentes, la zone médiane de chacune des parois de l'exèdre profilant un panneau rouge sur du noir.

27 Fuchs 1993, fig. 11-12.

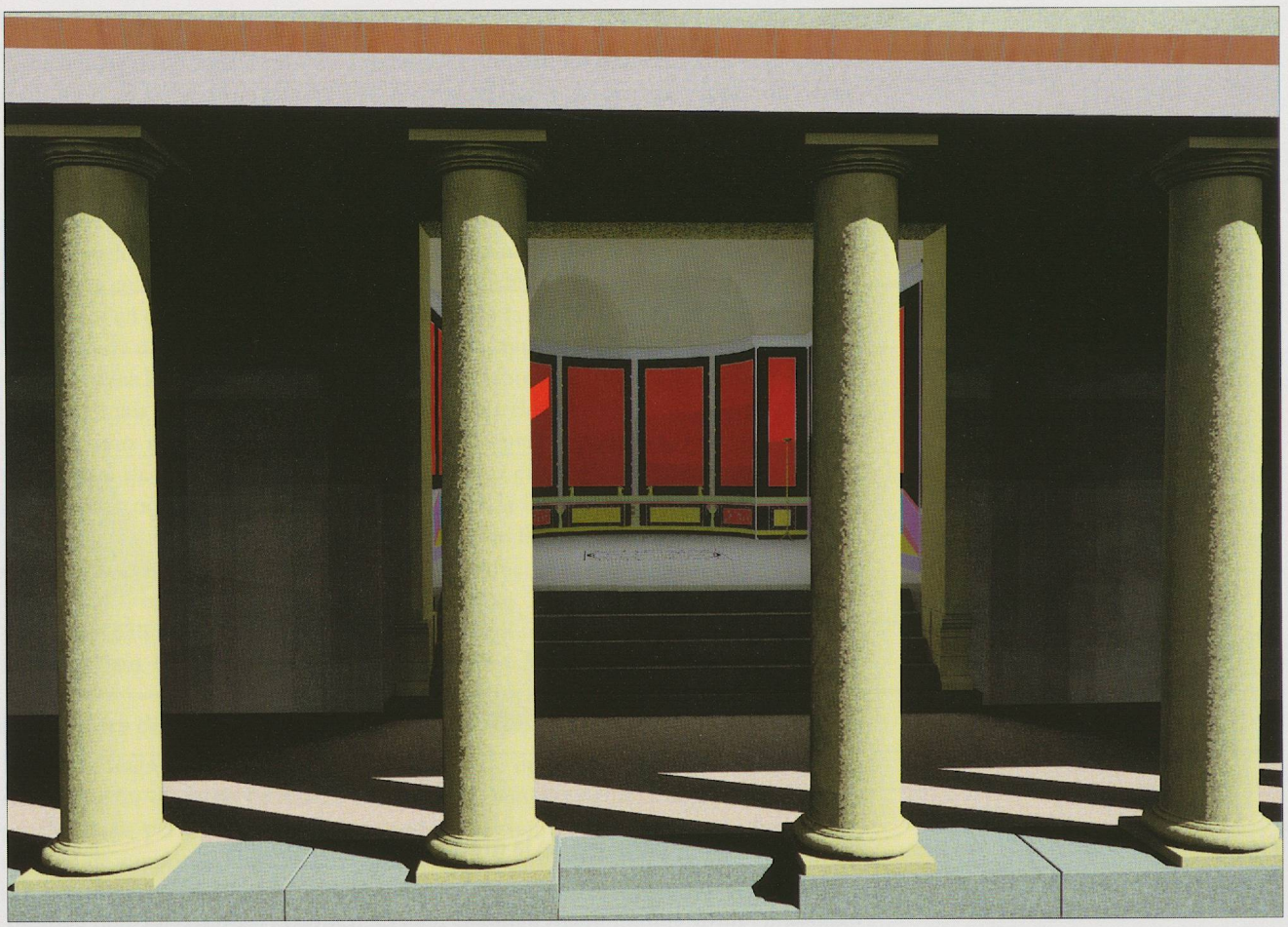

Fig. 114

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Modélisation informatique du pavillon F et du portique méridional de la grande cour-jardin à péristyle.*

Restitution d'ensemble de la pièce

Si les collages récents invitent à nuancer fortement le dessin de restitution publié en 2001 (fig. 110), le principe général de l'aménagement de chacune des parois est conservé: chacune d'elle a droit à un traitement particulier. Plusieurs inconnues se maintiennent, de la hauteur effective de la zone médiane au décor de la zone supérieure, du revêtement des retours d'angle à la présentation des bases et des sommets d'interpanneaux. Comment étaient faites les jonctions entre chacune des parties de la pièce? De plus, l'état de conservation des surfaces peintes ne permet guère de se faire une bonne idée de ce qu'était le décor des frises, de la présence plus importante d'éléments figuratifs, du jeu subtil de l'ombre et de la lumière.

Un *triclinium* au décor passéiste

Le discours ornemental du *triclinium*, pour autant que l'on puisse en juger, paraît commun de prime abord. Faux-marbres et alternance de surfaces rouges et noires, ponctuées de jaune, motifs végétaux et imitations d'architectures ne le différencient guère de ce que l'on va trouver sur nombre de parois au nord des Alpes dès la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. Cependant, la préparation attentive du mortier d'accrochage de la peinture murale signe déjà une œuvre élaborée, en particulier grâce à la couche de calcaire hauterivien qui précède l'*intonaco*. Un deuxième élément marque la différence par rapport aux peintures néroniennes par exemple, c'est le fait que chacune des composantes de la salle est traitée pour elle-même, même si le rouge et le noir font le lien. Toutefois, chacun des motifs renvoie à des peintures antérieures, au point que dans un premier temps, la peinture a été datée de la période néro-flavienne. Il est vrai que se marque à cette période un engouement pour les imitations de marbres. La plinthe mauve mouchetée de l'abside évoque un placage de granit, le *granito roseo minuto*, les compartiments sont plaqués de *giallo antico*, le marbre de Chemtou, l'un des plus recherchés et des plus chers sous l'Empire, et vraisemblablement de *fior di pesco*, un marbre de la région d'Érétrie diffusé dès l'époque flavienne. Même l'encadrement noir tacheté de rouge bordeaux et de brun est une imitation

d'*africano rosso*, un marbre de la région de Téos en Asie mineure, très apprécié d'Auguste à Hadrien[28]. Le marbre de Chemtou est le plus souvent encadré de noir; dans la *villa* d'Ahrweiler D, c'est même toute une paroi qui joue sur ce contraste, dans un décor daté autour de 100 ap. J.-C.[29].

La colonnette supportant la corniche, parfaitement au centre de l'abside, n'offre guère de rapprochement direct. Des pieds de colonnettes figurent dans des intercompartiments à fond noir en partie basse de paroi dans le *fanum* de Beauclair (Puy-de-Dôme, F); une date vers le milieu du Ier siècle ap. J.-C. a été proposée, mais rien n'empêche une date plus tardive, entre la fin du Ier et le début du IIe siècle, en accord avec les monnaies trouvées sur place[30]. Plus tardive, mais sans doute encore hadrianéenne voire antonine, la peinture d'une salle à exèdre semi-enterrée de la *villa* de la *Grange-du-Bief* à Anse (Franche-Comté, F) montre des colonnettes en bas de paroi supportant des vasques, leur chapiteau disposé en avant de la fausse corniche entre zone inférieure et zone médiane[31]. Le dispositif n'est pas sans faire penser à la hampe supportant un vase dans l'autre intercompartiment de *Derrière la Tour*. Ce type d'aménagement se retrouve sur la peinture du portique aux *venatores* d'Yvonand VD tout comme sur une peinture de Vallon FR, en intercompartiment de deuxième phase de décoration de la pièce à l'est du bâtiment nord de l'établissement; les deux ensembles sont datés du début du IIe siècle ap. J.-C.[32]. Toujours dans l'abside, la sphinge est issue d'une longue tradition qui la voit représentée en entablement, en frise, en sommet de candélabre ou en console; c'est sa disposition en support de panneau médian qui la distingue ici, fournissant un motif élaboré en lieu et place des consoles en S que l'on peut voir par exemple sur une peinture du premier quart du IIe siècle à Vallon FR[33]. Les colonnes à tenons qui occupent les interpanneaux ne sont pas communes non plus. On les voit apparaître sur certaines peintures de IIe style, dans la maison des Griffons à Rome au début du Ier siècle av. J.-C. comme dans la Maison d'Auguste vers 30 av. J.-C., en passant par Boscoreale au milieu du siècle; des tenons apparaissent au bas des colonnes d'une peinture de Roquelaure (Gers, F) datée des années 20 av. J.-C.[34]. Des colonnes à tenons ponctuent la zone médiane des parois du salon de la *Villa Grande* sous Saint-Sébastien à Rome, sur une peinture datée de période hadrianéenne. On en retrouve à Narbonne plus tard, autour du tableau du Génie et de la Victoire dans la maison à Portiques du *Clos de la Lombarde* à la fin du IIe siècle[35]. C'est précisément ce jeu sur l'architecture, cette forte présence de colonnes en interpanneaux, cette séparation claire entre zone inférieure et zone médiane qui fait l'originalité de la peinture de l'abside du *triclinium* avenchois par rapport aux autres peintures à panneaux rouges et noirs, tout en l'insérant dans un courant propre au premier tiers du IIe siècle.

La paroi est de la salle se comprend finalement dans le même sens. Elle propose une série de piédestaux en un jeu de perspective qui s'inscrit dans la série observée aussi bien à Pully VD que dans la *villa* de Buchs ZH, à Autun, *boulevard Vaulabelle*, qu'un peu plus tard à Aix-en-Provence, *Enclos des Chartreux*, sans parler des exemples romains de la *Villa Negroni* ou de la *Via Merulana* ou encore de la Maison des Muses à Ostie. Même si les arcades sont une restitution à Avenches, notons qu'elles sont particulièrement appréciées durant la période hadrianéenne, comme le montre en particulier l'un des ensembles peints du petit temple d'Eu-Bois-l'Abbé (Seine-Maritime, F)[36].

Sans que le programme ne se révèle aussi clair que celui du pavillon en hémicycle de Pully VD, c'est dans le même esprit qu'il faut lire la décoration du *triclinium* du palais de *Derrière la Tour*: recherche d'un certain illusionnisme, diversité des schémas décoratifs, référence archaïsante de la colonne à tenons, souscription à la mode hadrianéenne. Comme les autres peintures de la *domus* appliquées à l'aide de la couche de mortier calcaire, le décor du *triclinium* se veut un modèle du genre impérial suivi par son commanditaire, adapté aux conditions locales.

Le sol

L'espace central du pavillon, son abside et ses niches étaient revêtus du même sol de *terrazzo* à surface lissée et damée avec de nombreuses inclusions de petits éclats de terre cuite et de calcaire jaune. Une observation ponctuelle indique une épaisseur d'une quinzaine de centimètres pour sa chape de béton de chaux liée à un radier de

28 Mielsch 1985; Pensabene/Bruno (dir.) 1998.

29 Gogräfe 1995, p. 157-162, fig. 5-8, pl. A.

30 Barbet 2008, p. 139, fig. 194.

31 Barbet 2008, p. 222-223, fig. 344-347. Un programme collectif de recherches (PCR) est actuellement en cours autour de cette *villa*, sous la direction de J.-C. Béal, auquel participe M. E. Fuchs.

32 Dubois 1996, fig. 5; Fuchs 2000, p. 25, fig. 20.

33 Fuchs 2000, fig. 21.

34 Baldassarre *et al.* 2006, p. 88, 134-135; Croisille 2005, fig. 487; Barbet 2008, fig. 108.

35 Croisille 2005, fig. 118, 151, 164; Baldassarre *et al.* 2006, p. 295, 325-326; Barbet 2008, fig. 410-411.

36 Reymond/Broillet-Ramjoué 2001, fig. 52, 58; Fuchs 2004; Barbet 2008, fig. 285-286, 321-323, 379; Croisille 2005, fig. 116-120, 134-135; Baldassarre *et al.* 2006, p. 282-283.



Fig. 115
Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Mosaïque du pavillon à abside méridional F.*

boulets et de galets reposant directement sur un niveau de chantier avec nombreux déchets de taille de calcaire (fig. 109). Il présente localement une très légère remontée en quart-de-rond au pied des murs sur laquelle prennent appui les plaques d'enduits muraux encore en place dans l'abside. En certains endroits, notamment dans la niche orientale St 32, il se trouve désolidarisé de la paroi, sans doute en raison de tassements différentiels survenus après l'abandon du dispositif de drainage St 19.

Le tapis central de mosaïque à décor géométrique décorant la pièce faisait partie intégrante de ce sol.

Le tapis de mosaïque central St 33

Ce *terrazzo* incluait dans sa couche de mortier un tapis de mosaïque ornant la partie centrale de la salle. Apparus en limite de fouille, les restes de ce pavement n'ont été que partiellement dégagés (fig. 115); ils comportaient, comme le sol de la salle, des traces d'incendie. L'angle conservé montre un double branchage de laurier entrecroisé encadrant un motif géométrique en nid d'abeilles[37]. Quant à sa partie dégradée elle laisse apercevoir un mince lit ou bain de pose en tuileau recouvrant le noyau de béton de chaux du sol. L'empreinte laissée par sa bordure est permet de restituer un tapis carré de 2,40 m de côté disposé au centre de la salle (fig. 106: St 33).

Des empreintes de mobilier carbonisé au sol

Les zones dégradées relevées sur le sol semblent être consécutives à la destruction par incendie de l'entier du pavillon qu'atteste une mince couche charbonneuse omniprésente à sa surface, ainsi que quelques zones diffuses rubéfiées résultant de la chute d'éléments incandescents de la superstructure. Détail d'importance, cette couche d'incendie scelle également les traces de réutilisation tardives du pavillon, en particulier le fût de molasse ayant supporté un montant en bois, implanté à l'arrière de la mosaïque (fig. 106: St 40)[38]. En revanche, certaines traces sont manifestement celles d'un mobilier carbonisé sur place.

L'une des plus significatives est l'empreinte laissée par un meuble en bois – banquette ou bahut –, de 1,20 x 0,60 m environ, disposé à l'angle sud-est de la salle (fig. 106: St 34). On peut également lire sur la paroi orientale de la salle la trace laissée par ce meuble incendié (fig. 116). La limite supérieure et rectiligne de la zone rubéfiée définit une hauteur de 28-30 cm, ce qui peut faire penser au châssis d'une banquette. Un examen plus détaillé laisse entrevoir des taches plus sombres aux angles pouvant correspondre aux supports du meuble. Plus évidente est la cavité remarquée en bordure de l'empreinte (fig. 106: St 35 et fig. 116). D'un diamètre de 12 cm pour une profondeur de 2,5 cm, cette cavité possédait elle aussi des traces calcinées sur sa paroi interne. S'agit-il d'un trou de scellement du meuble carbonisé ou de l'empreinte d'une fixation d'un mobilier antérieur, dissimulée par la suite sous la banquette présumée? La question reste ouverte.

37 Partiellement dégagé, ce pavement a été réenfoui *in situ* après la réalisation d'un moulage. *Cf.* vol. 2, p. 111-117.

38 *Cf. infra*, p. 238-239.

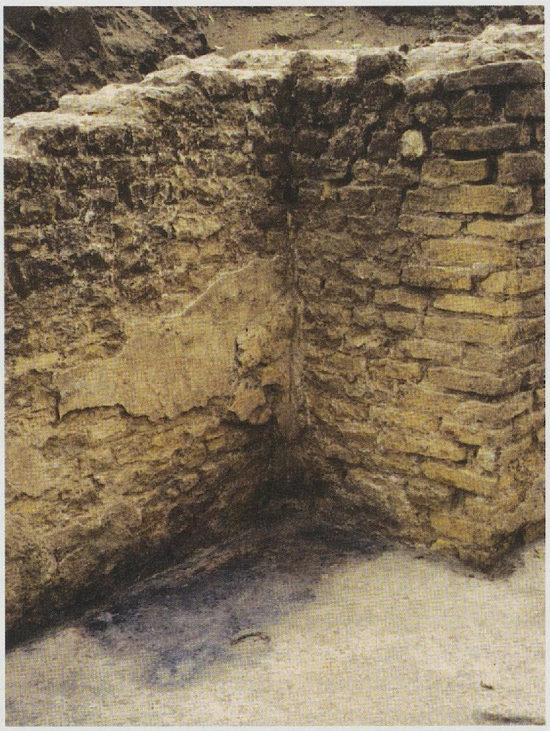

Fig. 116
Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Empreinte de meuble d'angle St 34 contre le mur est du pavillon à abside méridional F. On distingue également en limite de la trace la cavité St 35. Situation: fig. 106.*

On remarquera en outre la présence de deux autres cavités aux abords de l'abside: la première est une entaille oblique allongée de 22 x 5 cm et profonde de 3 cm située à 0,70 m de l'empreinte du meuble d'angle (fig. 106: St 36); la seconde, plus importante avec un diamètre de 24 cm et une profondeur de 4 cm, se trouve en limite de l'abside, à une distance de 1,50 m de son parement oriental (fig. 106: St 37). Cette dernière est en partie entourée par une zone de rubéfaction sur le sol, mais elle est également scellée par la fine couche d'incendie. Il est donc difficile de savoir si ces cavités correspondent à un impact accidentel provoqué par le sinistre, à des trous de scellement pour un mobilier du type *stibadia*, ou encore s'ils appartiennent aux aménagements d'une réoccupation tardive des lieux.

L'empreinte quadrangulaire d'un deuxième meuble, de 50 cm x 45 cm, a également été relevée le long de la paroi est, mais cette fois-ci à l'angle opposé de la salle (fig. 106: St 38).

Enfin, une trace de forme irrégulière a été observée à l'intérieur de la niche orientale St 32 (fig. 106: St 39). Contrairement aux autres empreintes, celle-ci n'est pas une trace calcinée à proprement parler, mais plutôt un dépôt laissé par l'écoulement d'un liquide, ce que suggère par ailleurs sa forme (fig. 117); ces indices évoquent le

Fig. 117
Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Empreinte de candélabre St 39 sur le sol de la niche orientale St 32 du pavillon à abside méridional F. Situation: fig. 106.*



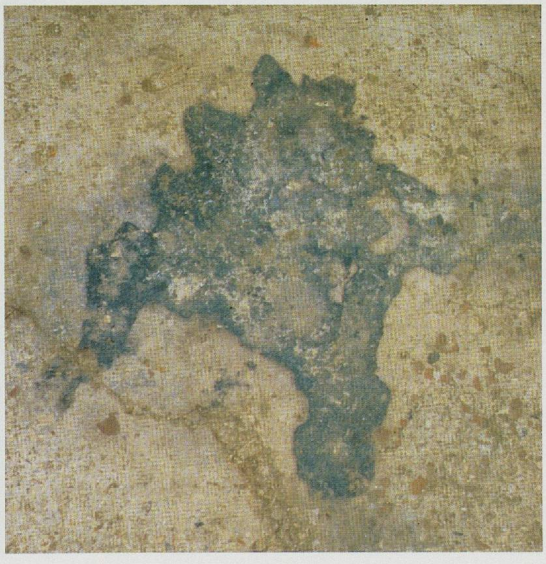

dépôt du combustible (huile ou graisse animale ou végétale?) d'un candélabre, une hypothèse confortée par cinq petites marques circulaires et une sixième en forme d'équerre que nous croyons pouvoir lire à l'intérieur de ce dépôt.

Un *triclinium* d'été?

L'identification d'un *triclinium* d'été émane de plusieurs observations, à commencer par la position centrale du tapis de mosaïque, les quelques traces de mobilier relevées autour de celui-ci et le plan de la salle, dotée d'une abside. Sa position axiale au sein du complexe s'organisant autour du vaste péristyle, faisant réponse à la grande salle d'apparat du corps principal, permet également de le considérer comme un espace de réception secondaire, à caractère plutôt privé. L'empreinte d'une fermeture légère et amovible suppose une utilisation périodique, soit à la belle saison.

L'aile orientale G

La campagne de sondages de 1995-1997 (fig. 61 et 100) a permis de définir l'emprise de l'aile orientale et de préciser le contexte dans lequel s'inscrivait le local à niches partiellement fouillé en 1971 (fig. 118). Le corps de bâtiment qui l'abritait dessine en plan un rectangle allongé de 41,20 m x 14,70 m, situé à l'arrière de la branche orientale du péristyle D (L32). La légère obliquité de sa façade orientale (M38) ramène la largeur de sa fermeture nord (M83) à 14,10 m; celle-ci s'aligne sur le mur de subdivision de l'espace central découvert (E). Cet alignement pourrait en quelque sorte matérialiser une différenciation dans la destination prioritaire des secteurs répartis de part et d'autre de cette limite: à caractère public ou semi-public pour la partie nord, constituée du quartier d'entrée, du corps principal, de la placette et des espaces de distribution intermédiaires, et d'ordre plutôt privé pour la zone méridionale regroupant autour de la cour-jardin supérieure une série de corps de bâtiments à usage résidentiel.

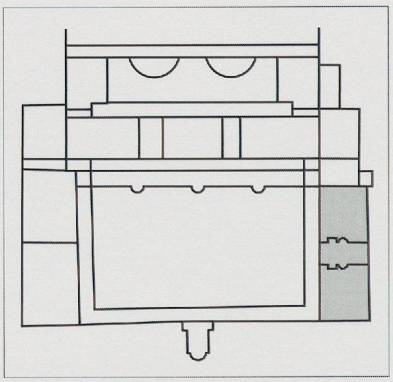

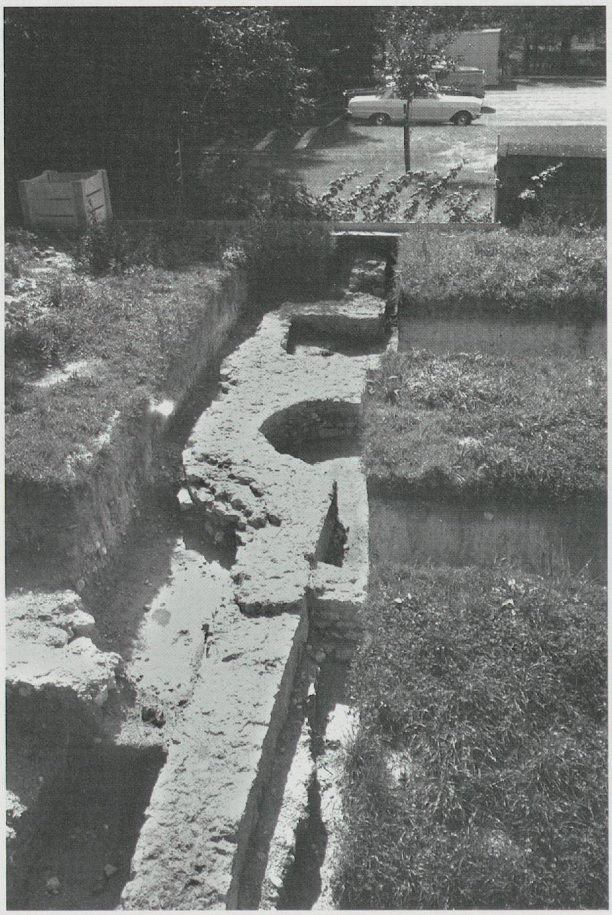

Fig. 118

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Aile orientale G. Exèdres de la salle L37 (fouilles de 1971; St 41 et 42).*

Partition interne

Au terme des récentes investigations, il s'est avéré que cette aile possédait une division interne tripartite, plaçant le pavillon à exèdres en position centrale (fig. 95: L37-38). Ce dernier était bordé au sud par un péristyle secondaire (L39). Quant à l'espace situé au nord du pavillon latéral (L40), seule sa frange orientale a été superficiellement touchée par les fouilles de 1971; celles-ci y ont mis en évidence une pièce chaude et son *praefurnium* faisant vraisemblablement partie des adjonctions de la phase suivante (état 4A). On ne connaît rien de l'aménagement initial: on peut imaginer un patio analogue à celui occupant la partie méridionale de l'aile ou encore une simple cour ou un jardin non portiqué, comme cela semble avoir été le cas pour son pendant occidental (L43).

Le pavillon latéral à exèdres

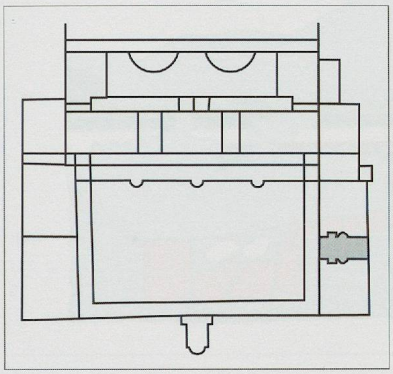

Construit sur l'axe transversal de l'aile qu'il occupait sur toute sa largeur, ce pavillon bipartite (fig. 95: L37-38) a été érigé sur un remblai de matériaux morainiques le surélevant de près de 1 m par rapport au portique le devançant. Son sol, dont le niveau est estimé à l'alt. de 452,10 m, n'a pas été préservé; il en va de même pour son élévation. Une telle disposition implique l'existence d'un escalier d'accès, pour lequel nous ne disposons d'aucun indice[39]. Il paraît toutefois plausible d'envisager une volée de marches du même type que celle équipant le pavillon méridional F.

Connu uniquement par ses fondations, dont l'épaisseur varie entre 0,75 m et 0,90 m, ce pavillon, de 6,20 m de largeur, possédait un mur de séparation interne légèrement oblique, subdivisant son espace en deux locaux distincts (M35).

La salle à exèdres L37

Ce mur de séparation délimitait à l'arrière une vaste salle de 69 m^2, s'ouvrant sur la cour-jardin supérieure L34; elle était agrémentée sur ses longs côtés de quatre exèdres disposées symétriquement: placées en avant de la pièce, les niches rectangulaires opposées présentaient une largeur de 1,70 m et un renfoncement variant entre 1,20 m et 1,40 m pour la niche sud (fig. 96: St 41-41'). Les hémicycles contigus offraient, quant à eux, une plus grande largeur, de 2,40 m, pour une profondeur de 1,20 m (St 42-42'). On signalera également la présence d'une pile maçonnée accolée au parement extérieur de l'hémicycle nord et dont la fonction nous échappe, participant peut-être à l'agencement du local nord L40 (St 43).

Aucune trace de revêtement hydraulique n'a été relevée sur les fondations des murs de cette salle dont le jeu d'exèdres pouvait de prime abord évoquer un bassin (fig. 119)[40]. Cette idée a été rapidement écartée, ne serait-ce que sur la base des



Fig. 119

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Aile orientale G. Détail d'une exèdre de la salle L37 (fouilles de 1971; St 42).*

39 Les investigations n'ont malheureusement pu s'étendre dans le secteur de l'entrée présumée de ce pavillon, nous privant d'informations sur l'agencement de son dispositif d'accès.

40 À l'image du grand bassin d'agrément de la *villa* d'Orbe VD-*Boscéaz*, par exemple: Flutsch *et al.* 1997, fig. 22, p. 25.

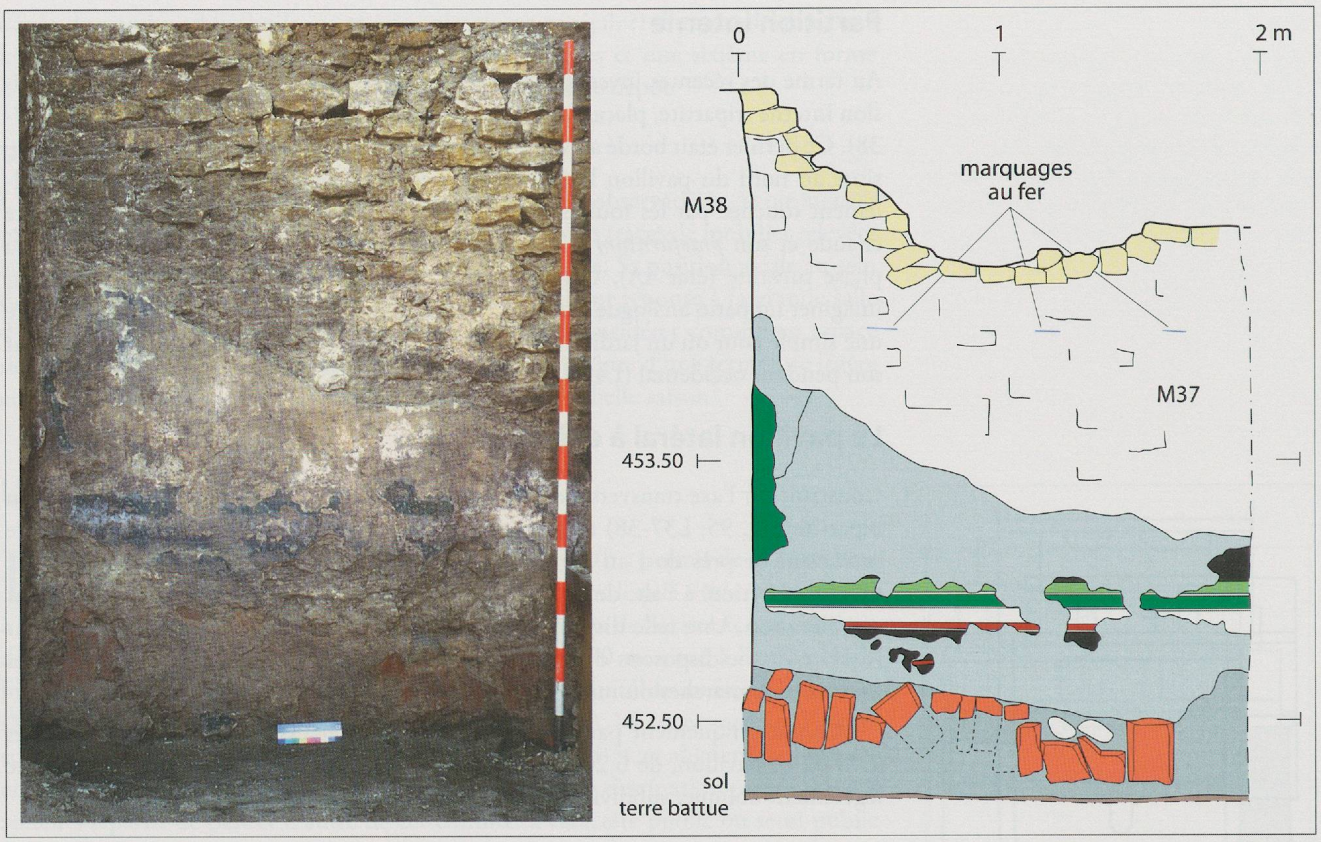

Fig. 120

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Aile orientale G. Peinture murale en place dans l'angle sud de l'aile (parement nord du mur M37; ensemble 97/10360). Photo et relevé. Échelle du dessin: env. 1:30. Situation: fig. 100.*

données altimétriques, qui placeraient le fond du bassin présumé en surélévation par rapport au niveau de circulation du portique, ce qui semble difficilement concevable.

Le local annexe L38

De cette pièce adjacente, nous ne connaissons que le plan, simple rectangle de 6,20 x 4,20 m. Hormis sa situation, sa seule particularité réside dans la présence, dans son axe, d'un massif de maçonnerie, d'environ 1,80 x 1,20 m[41] qui se trouve accolé au parement extérieur de la façade orientale de l'aile (fig. 96: St 44). Ce massif pourrait éventuellement correspondre au perron d'une entrée secondaire à l'arrière du bâtiment, suggérant une vocation utilitaire pour cette pièce annexe, utilisé comme une éventuelle desserte de la salle à exèdres, voire un local de distribution pour le péristyle secondaire sud L39 et l'espace collatéral nord L40. Étant donné le très mauvais état de conservation des vestiges, on ne peut cependant entièrement exclure qu'il s'agisse d'un secteur privilégié du pavillon.

Un pavillon d'agrément

En ce qui concerne l'interprétation de ce pavillon, l'hypothèse d'un hall, précédé d'un local de transition (L38), est peu probable: elle induirait en effet l'existence d'un dispositif d'entrée qui fait défaut en façade orientale, et ce n'est certainement pas le petit massif maçonné St 44 qui a pu remplir pareille fonction pour un vestibule aussi monumental. En outre, l'escalier proche (St 46) et le local de distribution présumé jouxtant cette aile au nord (L41) ont très bien pu assurer à eux seuls l'accès au complexe résidentiel depuis l'est.

Il nous paraît en revanche plus plausible de voir dans cet édifice un pavillon d'agrément, à l'image du supposé *triclinium* méridional F, placé comme ce dernier en position légèrement dominante et s'ouvrant sur l'immense péristyle. Il semble en être allé de même pour l'édifice (L42) partiellement dégagé sur un palier supérieur de l'aile occidentale (G'), et dont la façade nord s'aligne sur celle du pavillon à exèdres oriental (L37). Quelles que soient les dimensions et la destination exactes du bâtiment occidental, une telle ordonnance paraît témoigner de la recherche d'un équilibre des volumes qu'implique un concept architectural fondé avant tout sur la symétrie.

41 Ce massif n'ayant fait l'objet d'aucun relevé de détail, sa restitution n'émane que de la reprise de la documentation photographique des fouilles de 1971.

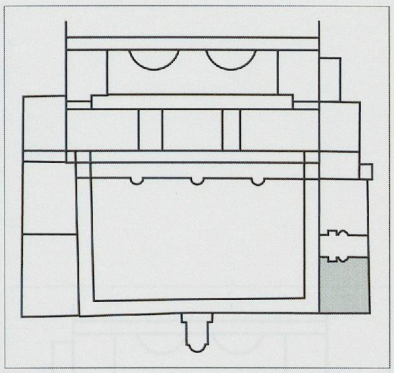

Le péristyle secondaire sud L39

En dépit d'un sous-sol très perturbé par les réaménagements romains et modernes, les investigations de 1995 et 1997 ont mis en évidence les vestiges mal conservés d'un péristyle secondaire, de 245 m² environ, confiné dans la partie sud de l'aile orientale (fig. 95 et 100: L39).

Son existence est essentiellement attestée par quelques dalles de caniveau en grès analogues à celles du grand péristyle D (St 45). Ici, elles longeaient un mur de stylobate, ne subsistant qu'au niveau de sa semelle de fondation, qui servait également de radier au caniveau de la cour (M36). Les empreintes laissées par ce soubassement permettent néanmoins de restituer une largeur de 3 m pour la galerie nord, qui intégrait dans sa paroi de fond les murs en saillie des exèdres du pavillon mitoyen L37; les trois autres branches, plus étroites, ne devaient être larges que de 2,10 m, délimitant une cour-jardin de 95 m² environ (alt. env. 451,80 m) qui n'a livré aucune trace de ses éventuels aménagements d'agrément (*cf.* fig. 234).

Le décor pariétal du portique sud *avec la collaboration de Michel E. Fuchs*

L'hypothèse d'un péristyle occupant l'ensemble du local L39 se trouve en outre confortée par la découverte d'un chapiteau de colonne[42], ainsi que par le revêtement mural encore en place sur le parement interne du mur de fermeture méridional de l'aile[43]: mis au jour dans un sondage de contrôle réalisé en 1997, à l'angle sud-est de cette dernière (fig. 100: S 22), ces éléments de fresques permettent d'identifier un décor caractéristique de fond de portique (fig. 120). Le parement de ce même mur comportait en outre un doublage de fragments de *tegulae* en bas de paroi. Ce dispositif était sans doute destiné à renforcer l'étanchéité d'un mur situé au pied d'un talus et dépourvu de vide sanitaire (fig. 96 et 100: M37). L'interruption de ce doublage environ 6 à 8 cm au-dessus d'une mince couche de mortier de chaux, pourrait suggérer l'existence d'un dallage (alt. 452,10 m), comme cela est proposé, sous toute réserve, pour la branche orientale du portique du grand péristyle D.

Le prélèvement réalisé a permis de conserver un exemple d'enduit de même nature que ceux du portique L32 et du pavillon à abside méridional. Son support de mortier est constitué d'une fine couche blanche d'*intonaco* (couche a), de la couche b calcaire blanc-jaune rosâtre de 6-7 mm et d'une couche c gris-blanc de 48-49 mm. On notera que la protection du bas du mur à l'aide de tuiles, observé aussi dans la *villa* d'Orbe VD, est préconisé par M. Getius Faventinus dans son *Abrégé d'architecture privée* (XXIV) pour renforcer les murs dans les lieux humides. Pourtant, de nombreux trous et arrachages indiqueraient que la peinture a subi des dommages soit lors de son enfouissement lors du remblaiement de la pièce à la phase de construction suivante, soit en raison de la pose d'un nouvel enduit; les trous pourraient toutefois être dus à des éruptions de sels, en relation avec l'humidité du mur, tant le phénomène a été observé sur toutes les peintures sur élévations maçonnées (*triclinium*, L32, etc.).

Le décor conservé correspond essentiellement à la fausse corniche entre zone inférieure et zone médiane du décor. Son sommet est situé à 85 cm du sol. Elle mesure 20 cm de largeur au moins, faisant suivre depuis le haut un filet vert clair de 7 mm, une bande verte de 4,6 cm, un filet blanc de 8 mm, une nouvelle bande verte de 4,6 cm, une bande blanche de 6,5-6,6 cm posée sur le fond noir, une bande marron-rouge de 2 cm et un filet mauve de 8 mm. Sous la corniche prend place un champ noir ponctué par un fleuron perlé d'au moins 5,5 cm de diamètre, motif associé à des éléments de tigelles roses et de feuilles vertes qui évoquent des rinceaux. Le long de l'angle de la paroi, le fond noir était rehaussé d'éléments verts formant bande de bordure, à moins qu'il ne s'agisse des résidus d'un motif feuillu. Le support de mortier de la peinture et le schéma décoratif suivi en font un enduit dû au même atelier que celui qui s'est occupé du pavillon-*triclinium* F et du portique L32 au début du IIe siècle ap. J.-C. La paroi doit sans doute être restituée avec une corniche continue et, plutôt qu'une peinture totalement monochrome noire, une alternance de compartiments noirs et d'intercompartiments indéterminés en zone inférieure. En zone médiane, sur le modèle de l'abside du *triclinium*, des panneaux rouges étaient vraisemblablement posés sur un fond

42 Inv. 97/10360-2. *Cf.* vol. 2, p. 14, 26 et 37, fig. 16, nº 68.

43 Ensemble 97/10360.

noir fonctionnant en interpanneaux et en frises. Celui qui formait l'angle sud de la pièce était orné de volutes de feuilles à l'égal de la peinture de Baugy-sur-Clarens VD, datée du début du IIe siècle[44]. La cohérence du programme peint de l'état 3 de la *domus* se poursuivait donc dans le péristyle secondaire au sud-est de la grande cour.

L'aile occidentale G'

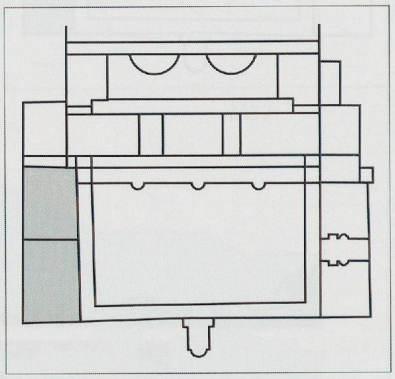

À la fois morcelées et restreintes, les interventions de 2003-2004 n'offrent qu'une vision très partielle de l'agencement de cette aile, n'ayant pu atteindre sa limite méridionale et son point d'articulation avec le portique sud du péristyle D. La restitution de cette partie du complexe résidentiel est donc proposée uniquement à partir du report symétrique des éléments connus de l'aile orientale. En dépit de ces restrictions, les données engrangées permettent toutefois de cerner ses dimensions et d'entrapercevoir une organisation interne bipartite.

Le plan

Comme son homologue orientale, cette aile présente un plan rectangulaire allongé, de 46,30 m pour une largeur de 17,20 m au sud et de 15,80 m au nord, ceci en raison d'une façade occidentale légèrement oblique, à l'instar de celle de l'aile opposée G. Comparativement à cette dernière, elle est plus large en moyenne de 2,20 m, une différence sans doute volontaire, destinée à corriger le décalage axial entre le bloc du corps principal A primitif et celui ajouté du péristyle D. Sa plus grande longueur (env. 5 m), découle, quant à elle, de l'inégale largeur des locaux d'accès (fig. 95: L30 et L41).

Partition interne

Cette aile semble avoir été scindée en deux secteurs plus ou moins égaux à la fonction bien distincte, étagés sur deux niveaux: le bloc supérieur a été dévolu à un bâtiment dont ignore l'emprise exacte (fig. 95: L42), tandis que la zone en contrebas a été réservée à un espace découvert, probablement une cour ou un jardin (L43).

Le bâtiment supérieur

Le secteur sud a été aménagé en terrasse artificielle, posée sur des remblais limoneux morainiques d'une épaisseur moyenne de 1 m, pour y accueillir un bâtiment se développant apparemment sur toute la largeur de l'aile (L42), comme le pavillon à exèdres opposé (L37-38). Quoique s'alignant sur celui-ci, le bâtiment de l'aile occidentale est loin d'en être la réplique exacte: contrairement à ce dernier, son mur de fermeture nord, le seul connu, adopte en effet un tracé rectiligne, dépourvu de niches (M40). Par ailleurs, une observation ponctuelle faite à l'intérieur de ce bâtiment atteste une plus grande largeur que celle du pavillon oriental (6,20 m): l'ouverture, dans ce même sens, d'un sondage étroit et superficiel a en effet permis de suivre sur quelque 9 m son sol de *terrazzo* mal conservé (alt. 452,20/452,40 m), sans trace apparente de subdivision (fig. 95). Celui-ci était délimité au nord par la façade du bâtiment M40, dont l'élévation, large de 0,70 m et entièrement récupérée, prenait appui sur un épais soubassement maçonné: conservé sur une largeur maximale de 1 m, ce dernier faisait également office de soutènement des remblais de terrasse.

Un édifice plus massif

Sans que l'on puisse le certifier, l'extension du bâtiment occidental, sur un ou plusieurs paliers, jusqu'en limite sud présumée de l'aile, est envisageable: avec une longueur de près de 24 m pour une largeur de 17 m, il atteindrait ainsi des dimensions et un volume imposants, à moins que le relief plus accidenté dans ce secteur n'ait d'emblée obligé les bâtisseurs à réduire la longueur de cette dernière et éventuellement ramener sa fermeture à hauteur du mur de terrasse extérieur créé à l'état 4 (fig. 140: M57).

44 Fuchs 1993, fig. 5-6, 11.

Comme les trois autres pavillons (attestés ou présumés) du péristyle D, cet édifice a été placé en position surélevée et intégré à l'ordonnance axiale des constructions qui se développent tout autour. Il s'en distingue cependant par son aspect plus massif et apparemment plus sobre.

Quelle fonction?

La question se pose de savoir si cette différence formelle traduit une fonction autre que celle que l'on prête aux pavillons d'agrément voisins: relégué à l'extrémité sud-ouest de l'ensemble architectural, ce corps de bâtiment devait néanmoins faire partie du secteur résidentiel, si l'on considère les vestiges de peintures murales découverts au voisinage immédiat, dans la démolition du portique et de la cour attenants (fig. 95: L33 et L43), comme provenant du démantèlement de son revêtement pariétal[45]: ceux-ci appartiennent en effet à un décor d'architecture fictive pour une grande salle.

L'existence d'une vaste salle, que suggère le type de décor mural susmentionné, est confirmée par les données du terrain qui attestent une pièce d'un seul tenant, aux dimensions minimales d'env. 11 x 9 m. Ces observations, ajoutées aux comparaisons stylistiques de son décor pictural présumé, tendent à rapprocher le bâtiment occidental des deux autres pavillons du péristyle, faisant lui aussi partie de la suite des espaces d'agrément distribués de part et d'autre du péristyle. En raison de ses plus amples dimensions, il a peut-être occasionnellement été destiné à des réceptions de quelque importance. Quoique ignorant tout des éventuelles pièces annexes de cette salle, nous ne pouvons écarter l'hypothèse d'une aile réservée à des appartements d'hôtes ou privés.

En compagnie des pavillons à exèdres oriental et à abside méridional, le bâtiment quadrangulaire occidental reflète avant tout la diversité architecturale recherchée pour les constructions de ce secteur résidentiel, qui n'en demeuraient pas moins intégrées dans un schéma axial et presque symétrique.

La cour inférieure

L'aire à ciel ouvert aménagée 1,40 m environ en contrebas du bâtiment de la terrasse supérieure n'a laissé aucune trace de son agencement primitif (fig. 95: L43). D'une emprise de 350 m^2, cette cour était limitée au nord par l'allée d'accès ouest de l'état initial (L30); elle s'étirait entre le mur de façade occidental de l'aile, pourvu de piles de contrefort (M41), et le mur de fond du portique ouest du péristyle principal D (M63). Les traces furtives localement observées d'un premier niveau de circulation argileux induré (alt. 450,90 m/450,25 m) signalent un pendage de près de 3% en direction du nord pour ce premier sol, dont on ne sait s'il était aménagé ou non.

Les accès latéraux

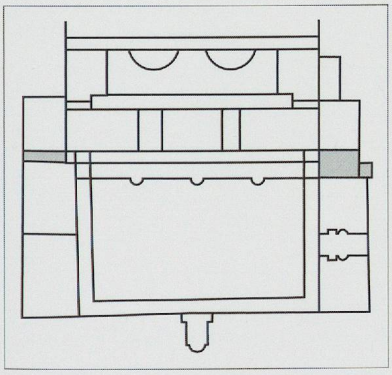

La création du péristyle et de ses bâtiments annexes sur la terrasse supérieure a nécessité l'adjonction d'un dispositif d'accès latéral avec escalier à l'est (fig. 95-96: L41 et St 46), venu compléter celui aménagé à l'état initial pour la partie occidentale (L30, St 10). Pour des raisons sans doute inhérentes à la topographie et aux cheminements extérieurs, ces dispositifs se trouvent ici en position décalée l'un par rapport à l'autre, amenant les bâtisseurs à organiser leur composition architecturale en fonction de ces contraintes.

Maintien de l'entrée occidentale initiale

Principale cause, selon nous, de l'organisation des constructions nouvelles à partir d'un axe régulateur décalé vers l'est, le maintien de l'allée occidentale (L30) et de son escalier (St 10), témoigne de l'importance accordée à cette entrée latérale, pourtant située à l'opposé du centre urbain antique. Étant sans doute le seul accès à la résidence côté colline, cette entrée a été préservée telle quelle à l'état 3, sans modifications apparentes, continuant de desservir le portique méridional du corps principal (L12), tout en permettant de parvenir en d'autres endroits du péristyle sous le couvert de ses autres galeries.

45 Ensembles 03/12881.



Fig. 121
Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Aile orientale G. Vestiges de l'escalier St 46 (fouilles de 1971).*

Le dispositif d'accès oriental

L'escalier en grès St 46

Le dispositif d'entrée oriental du secteur résidentiel de la terrasse supérieure est principalement révélé par un escalier extérieur aménagé contre la fermeture nord de l'aile orientale (St 46). Découvert en 1862-1863[46] et redégagé en 1971[47] (fig. 20 et 121), cet escalier a été modifié et élargi à la phase suivante, lors de la création de l'aile longitudinale de l'ensemble palatial (fig. 138: K). Débordant légèrement de la façade de l'aile orientale, cet escalier possédait, à l'origine, une longueur de 3,70 m pour une largeur de 4 m et une hauteur de 1,20 m environ (alt. 448,87 m/450,07 m). Il n'est pas exclu que ses six marches en dalles de grès aient été initialement bordées au nord par l'extension ouest du long muret rectiligne ponctuellement observé dans le secteur Est, où il a pu longer un chemin d'accès (fig. 132: M42).

Le vestibule L41

Cet escalier débouchait sur un local de forme rectangulaire, inexploré, aux dimensions restituées de 11,50 x 7,80 m (L41). Situé dans le prolongement de l'aile orientale, à l'angle nord-est du péristyle, il est interprété comme un vestibule, principalement en raison de sa connexion avec l'escalier. Il a pu distribuer les accès aux portiques nord et est du péristyle (L12 et L32), ainsi qu'à la cour-jardin nord de l'aile orientale G (L40) et à l'annexe adjacente au nord (H).

Les annexes H-H' du corps principal

Au-delà des locaux d'accès latéraux, il semble que les ailes du péristyle central D se soient prolongées sous la forme d'annexes venues flanquer de part et d'autre le corps principal de la demeure primitive. Leurs limites ne sont pas toutes attestées du point de vue archéologique: leur restitution en plan est donc extrapolée à partir des rares données de terrain disponibles et de leur alignement supposé en façade

46 *Cf. supra*, p. 26-28.
47 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 35-36.

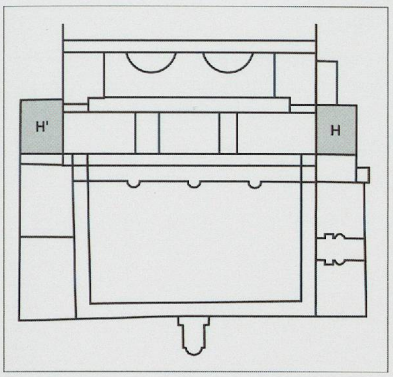

sur celle des corps de bâtiments qu'elles devancent. Cela a pour conséquence leur disposition légèrement dissymétrique par rapport à l'ordonnance axiale du noyau primitif.

L'annexe orientale H

L'emprise de ce vaste local, dont la partition interne est totalement inconnue, est estimée à 170 m^2. Il jouxte au nord la petite annexe adossée au pavillon d'angle nord-est (I), tandis qu'au sud, il est attenant au vestibule oriental, tout aussi mal connu (L41): ainsi la subdivision proposée pour ces deux espaces est-elle incertaine. Ensemble, ils offrent une surface totale estimée à 260 m^2, et se trouvent placés au point d'articulation entre le corps principal avec ses pavillons et les constructions du péristyle central. Regroupés ou non, mais dans les deux cas certainement communicants, ces locaux ont pu assurer la distribution des différents espaces résidentiels avec lesquels ils se situent apparemment de plain-pied (alt. 450,10 m env.). Il est en revanche plus difficile de se prononcer sur le type de dispositif adopté pour ces éléments rotulaires présumés, vestibule sous pavillon fermé (L41) et/ou péristyle (H), comme le montre notamment l'exemple d'Echternach L[48].

L'annexe thermale H'

Les quelques indications concernant cette annexe proviennent presque exclusivement d'un sondage de contrôle ouvert à l'angle nord-ouest du corps principal (fig. 61: S 8). En dépit du caractère extrêmement restreint de l'intervention, limitée à la largeur du trottoir actuel, ce sondage a cependant mis en évidence deux phases d'occupation pour des installations qui laissent entrevoir une fonction thermale assignée dès sa création à la partie nord de cette annexe, à hauteur du point d'articulation entre le corps principal et son pavillon d'angle nord-ouest (fig. 95: A-B').

Travaux préparatoires

L'adjonction de ce corps de bâtiment, de 16 x 12,60 m environ, dans un secteur à forte pente (env. 8%) a nécessité la mise en place d'importants remblais d'égalisation pour asseoir les constructions projetées sur une terrasse plane, située 1,40 m environ en contrebas des pièces du corps principal.

Le couloir de séparation L44

Les pièces de l'annexe sont séparées du corps principal par un étroit couloir de 1,45 m de large (fig. 95: L44). Du sol en béton de chaux originel ne subsiste que sa couche de démantèlement relevée sous le *terrazzo* de la phase suivante. Ce premier sol (alt. 448,60 m) était installé au sommet d'un niveau de chantier exclusivement constitué de terre cuite pulvérulente, correspondant à l'aire de préparation du tuileau pour l'hypocauste de la pièce adjacente à l'est (L45).

La pièce chaude L45

Cette pièce, longue de 4 m, a été dégagée sur sa frange nord uniquement (fig. 95: L45). Son extension sud reste inconnue. Elle était équipée d'un hypocauste (St 47) dont les vestiges de l'*area* en béton de tuileau se situent environ 0,60 m plus bas que le sol du couloir, à l'alt. de 448,05 m. L'hypocauste a été ultérieurement désaffecté par un socle maçonné qui intègre dans son blocage les vestiges en molasse du *praefurnium* de la première installation, ainsi que des plaques de béton de tuileau lissé provenant du sol de la pièce chaude. Nous ne disposons en revanche d'aucun indice en faveur d'un équipement analogue pour le local, de 4 x 3 m, qui jouxtait la pièce chaude au nord (fig. 95: L47).

Un premier bassin froid

Les importantes modifications apportées lors de la phase suivante à la pièce contiguë à l'ouest (L46), avec notamment la création d'une nouvelle subdivision et d'un bassin, ont occulté les installations d'origine. Elles sont uniquement attestées ici par

48 *Cf.* Metzler *et al.* 1981, Beilage 9 (première période).

les nombreux vestiges architecturaux mis en remblai pour asseoir le fond d'un bassin en *opus spicatum*. Il est par conséquent difficile de déterminer s'il y a eu changement d'affectation de ce secteur ou si celui-ci était d'emblée dévolu à une fonction thermale comme cela semble être le cas à la phase suivante. Plusieurs indices font cependant pencher en faveur de cette seconde hypothèse, à commencer par la position altimétrique de l'empreinte laissée par le sol primitif de cette pièce sur le parement interne de son mur oriental, une cinquantaine de centimètre en contrebas de l'*area* de l'hypocauste attenant: avec un écart de 1 m environ entre ce premier sol et le niveau de circulation restitué pour la pièce chaude adjacente (L45), on obtient une différence de hauteur pouvant tout à fait convenir à la profondeur d'un bassin. Bordant la pièce chaude et sa voisine au nord, celui-ci a pu s'étirer, peut-être à découvert, sur une longueur maximale de 6 m, jusqu'à l'angle nord-est de l'annexe H'.

En outre, l'existence d'une première pièce froide dans ce secteur semble confirmée par les déchets de tuileau et les quelques éléments de briquettes en terre cuite présents dans les niveaux de démolition liés à cette phase, en contrebas de l'annexe, ainsi que dans la couche d'incendie à proximité, dans le sous-sol du pavillon d'angle B'. Ces éléments de revêtement en *opus spicatum*[49] du même type que ceux du bassin réaménagé à l'état 4A, y sont associés à de nombreux éléments de bassin en béton de tuileau et de fragments de tuyaux en terre cuite[50]. Ensemble, ils témoignent du développement de l'équipement thermal résidentiel: sans doute confiné à ses débuts dans le pavillon nord-ouest B' (L14), le secteur balnéaire a pu s'étendre, voire se déplacer dans l'annexe occidentale H' durant cette phase.

Enfin, les traces d'épandages de couches cendreuses observées à l'angle sud-est de l'annexe signalent l'installation des locaux de service des pièces thermales dans cette partie du bâtiment, laissant supposer qu'il a pu être entièrement réservé à un *balneum*.

La petite annexe I du pavillon d'angle B

Sur la terrasse inférieure, cette phase d'agrandissement s'est caractérisée par l'adjonction d'une annexe à vocation utilitaire, venue s'accoler à la façade orientale du pavillon d'angle nord-est (fig. 95: B et fig. 122). Cet étroit corps de bâtiment, de 13 x 5,70 m, regroupait au moins cinq locaux aux dimensions relativement modestes et inégales, situés à peu près au niveau des pièces de l'étage inférieur du pavillon (fig. 78 et 95: L48-52). Son emprise, d'environ 75 m^2, demeure approximative, les vestiges de son extension nord ayant été occultés lors de remaniements ultérieurs. On ne peut par conséquent exclure un alignement de la façade nord de cette annexe sur celle du pavillon B adjacent. Quant à sa partie sud, une intervention ponctuelle de 1982 a mis en évidence son mur de fermeture qui la séparait, peut-être par le biais d'un couloir, de l'espace de distribution présumé des constructions de la terrasse supérieure (H).



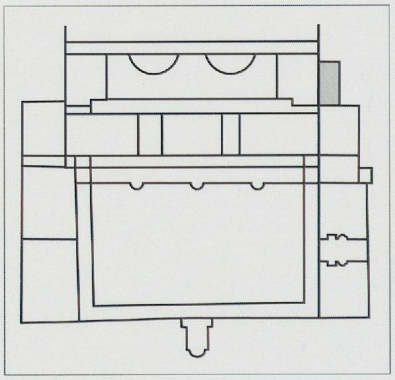

Fig. 122

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur Ouest. Vue du local L15 du pavillon d'angle B (à gauche) et du local L49 de l'annexe I, avec son foyer St 48 (à droite).*

49 Ensembles 03/12760 et 12800.

50 Ensemble 03/12760.

Travaux préparatoires

Ce petit bâtiment s'est implanté à hauteur des pièces d'habitat inférieures du pavillon (L15-21), après l'assainissement de la zone de dépotoirs du talus extérieur au moyen de remblais (fig. 87: c6). La création de ce terre-plein a eu comme conséquence une surélévation de plus d'une cinquantaine de centimètres des niveaux de circulation de l'annexe par rapport à celui de l'étage inférieur du pavillon (fig. 122).

Les murs

Les murs de cette annexe possèdent tous d'imposantes fondations maçonnées incluant de nombreux éléments en remploi. Avec une épaisseur de 0,80 m en moyenne, elles apparaissent surdimensionnées au regard de l'étroitesse des locaux qu'elles définissent, même s'il est évident que certaines de ces maçonneries ont servi de soutènement aux remblais mis en place. Cela peut également suggérer l'existence d'un étage supérieur. Les éléments conservés sur deux à trois assises au maximum attestent une élévation en petit appareil régulier, de 0,60 à 0,70 m de large. Certains parements, tels ceux du mur de fermeture oriental (fig. 78 et 96: M45) comportent en outre les traces de réfections survenues lors de leur réutilisation à l'état 4.

Des sols rudimentaires

En revanche, les niveaux de circulation partiellement conservés ou démantelés signalent l'installation de sols en mortier de chaux de facture assez grossière, peu épais (3-8 cm), dépourvus de radier et sans traitement particulier de surface. Dans les deux cas où le sol est en partie préservé (L49 et L51), celui-ci se trouve associé à des foyers.

Les foyers

L'aménagement le mieux conservé de cette annexe est sans conteste le foyer mis au jour dans le local central L49 de la subdivision occidentale de l'annexe (fig. 78 et 96: St 48): il s'agit d'un foyer à simple niche accolé à la paroi nord de la pièce dans sa partie médiane. Sa partie arrière, semi-circulaire (0,70 m x 0,35 m), est encastrée dans le mur et porte des traces de réfections d'entretien. Son dallage est constitué de quatre *tegulae* maçonnées, disposées à même le sol de la pièce, et délimitées par un alignement de fragments de tuiles posés de chant (fig. 123). Les nombreux ossements animaux brûlés récoltés dans les épandages de ce foyer, mêlés à sa couche de démolition, suggèrent un usage culinaire.

Les traces d'un second foyer ont été détectées à l'angle nord-est du local L51 sous la forme d'une recharge rubéfiée du sol de mortier de chaux dans laquelle était encore visible l'empreinte d'une *tegula* placée face contre sol et accolée à la paroi orientale de la pièce (fig. 78 et 96: St 49).

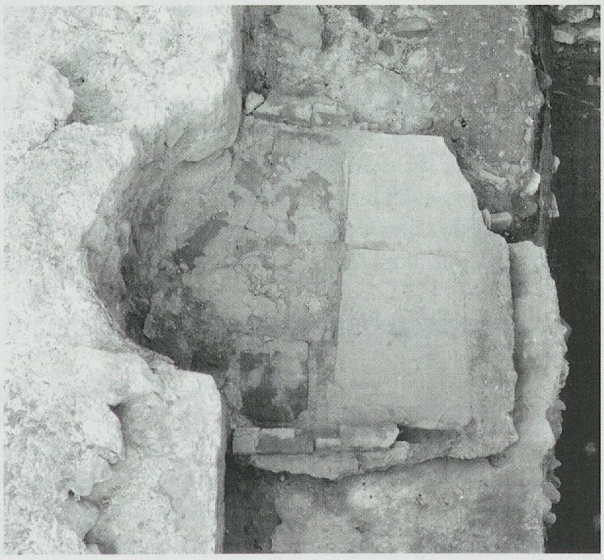

Fig. 123

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Foyer St 48 dans le local L49 de l'annexe orientale I de l'avant-corps B.*

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
48	4? x 2,40	9,60?	446,40/446,25
49	3,30 x 2,50	8,25	446,05
50	4,30? x 2,50	10,75?	445,90/445,75
51	4,40? x 2,40	10,56?	446,25/446,10
52	7,80? x 2,40	18,72?	> 445,70/445,20

Fig. 124

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux de l'annexe I du pavillon nord-est.*

Partition interne

Le compartimentage de l'annexe est défini dans le sens de sa longueur par deux murs médians édifiés dans le prolongement l'un de l'autre (fig. 78: M43-44); ils délimitent deux longs couloirs sensiblement de même largeur (2,40/2,50 m), à leur tour subdivisés en locaux exigus placés en enfilade. Ceux-ci se situent sur de petits paliers successifs aménagés dans la pente.

La moitié occidentale de l'annexe comporte une succession de trois petites pièces contiguës aux pièces du pavillon mais non communicantes avec ces dernières (fig. 78 et 95: L48-50). Pour autant que l'on puisse en juger, le couloir oriental se fractionne en deux espaces beaucoup plus allongés (L51-52) par lesquels on devait accéder à la série de pièces adjacentes, comme en témoignent les traces, dans leur mur de séparation, d'une porte communicante pour les locaux L49 et L52, condamnée ultérieurement.

Les entrées de cette annexe n'ont quant à elles pu être localisées: on les imagine volontiers côté nord ou en façade orientale, occultées par les réfections ultérieures dont a fait l'objet ce mur. On ne peut non plus écarter l'hypothèse d'un accès depuis le local de distribution du palier supérieur (fig. 95: H), impliquant alors l'existence d'une rampe d'escalier, en bois ou en dur, dans la partie sud inexplorée de l'un des deux locaux méridionaux (L48 ou L51).

Une extension des communs

La création de cette annexe à usage domestique avait sans doute pour but premier de compléter la série des locaux attenants à l'étage inférieur du pavillon nord-est B, peut-être réservé au logement du personnel d'intendance (L15-21). Dotée ou non d'un étage supérieur pour desservir directement les pièces de la partie «noble» de ce pavillon, elle reflète, malgré ses dimensions modestes, la nécessité d'augmenter le nombre des espaces utilitaires qu'a forcément impliqué le programme d'extension considérable du secteur résidentiel.

Remodelage du quartier d'entrée nord C

Au cours de ce même programme, les transformations apportées au quartier d'entrée nord ont entraîné la restructuration complète de ses paliers inférieurs (fig. 62: L25-27) pour donner une plus grande ampleur à sa cour d'honneur (fig. 95: L25) et l'agrémenter d'hémicycles à colonnades (L53-53'). Cette nouvelle configuration a dû entraîner une modification du cheminement des rampes d'accès que l'on suppose dès lors axial (*cf.* fig. 234). Ces propositions d'interprétation résultent plus d'une réflexion globale sur l'agencement architectural que des données du terrain, toujours aussi ténues pour ce secteur très fortement arasé[51].

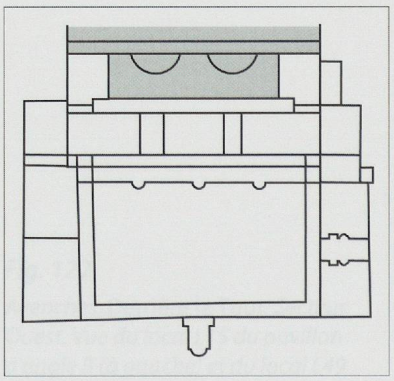

Deux grands hémicycles ornementaux

Le témoignage archéologique le plus pertinent pour ces transformations est fourni par les deux tronçons du soubassement d'une construction semi-circulaire qui ont recoupé les murs du dispositif d'entrée précédent. Ces imposantes fondations, de 1,50 m de large, ne sont conservées que sur deux à trois lits de boulets morainiques et de matériaux en remploi, issus très probablement du démantèlement de l'agencement primitif (fig. 125). Pratiquement dépourvues de mortier de liaison, les assises

51 *Cf. supra*, p. 92-93.



Fig. 125
Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Le grand hémicycle M46 (L53) dans le quartier d'entrée nord C.*

inférieures de cette construction en hémicycle (M46) sont venues s'appuyer contre le parement du mur de stylobate de l'ancien portique d'entrée présumé (fig. 78 et 96: M27). Les éléments mis au jour permettent de définir un local ouvert de 13,50 m de long pour une profondeur de 5 m (L53). Son report au plan d'ensemble autorise la restitution symétrique d'un second hémicycle occupant la partie ouest de la cour d'honneur (L53').

En dépit de l'aspect monumental que suggère l'épaisseur du soubassement préservé, il ne semble pas que ces hémicycles aient eu une autre fonction que celle, purement ornementale, d'animer la façade de la nouvelle cour tout en renforçant l'axialité de l'édifice. Leur insertion au plan de ce dernier, dans lequel ils apparaissent indépendants des autres constructions, empêche de leur assigner une quelconque fonction architectonique. D'autre part, les transformations n'ont apparemment pas impliqué un rehaussement du niveau de circulation de la cour qui aurait nécessité la création de pareils contreforts. De ces observations émane l'hypothèse plus plausible de larges murs-bahuts ayant servi de support à une colonnade libre en hémicycle, à l'image de celles décorant le *canope* de la *villa* d'Hadrien à Tivoli I[52]. Ces structures ne sont pas sans évoquer, dans une proportion moindre et une disposition différente, les galeries d'accueil curvilignes entourant les cours d'honneur de certaines grandes demeures aristocratiques de la Gaule du Sud-Ouest, comme à Montmaurin F[53] et à Lalonquette F dans sa phase du IIe siècle[54], ou encore celle de Lescar F[55].

Agrandissement de la cour inférieure et modification des rampes d'accès

Suivant la restitution proposée (*cf.* fig. 234), les hémicycles se trouvent distants de 7 m l'un de l'autre; ils devaient encadrer une première volée de marches permettant d'accéder, depuis l'esplanade d'entrée (fig. 95: L28), à un escalier axial menant au corps principal après avoir traversé la nouvelle cour d'honneur (L25). La largeur de cette dernière a été plus que doublée, passant de 6,20 m à 13,10 m (env. 680 m^2) après la suppression du portique d'entrée initial et de son local arrière (fig. 62: L26-27). Comme cela devait être le cas à l'état initial, elle était vraisemblablement toujours encadrée par les portiques en surplomb de la façade du corps principal et des pavillons.

Transformations à l'intérieur des corps de façade

Le dispositif axial de la galerie de façade

La réorganisation du quartier d'entrée et la modification probable du cheminement d'accès sont susceptibles d'être à l'origine de la création d'un dispositif axial aménagé à l'intérieur de la galerie de façade du corps principal (fig. 96: St 50), en avant de sa salle d'apparat centrale (L1).

52 Gros 2001, fig. 423, p. 369. On signalera qu'à Avenches les fouilles du quartier d'entrée nord n'ont livré aucun élément de colonnade ni de statue en rapport avec l'ornementation supposée de ces hémicyles.

53 Fouet 1969 (rééd. 1983).

54 Lauffray *et al.* 1973.

55 Balmelle 2001, p. 130-131, 363-365; fig. 333.

Incidence sur la circulation en sous-sol

Cet agencement a été repéré en 2003 sous la forme de trois murs de refend implantés parallèlement à égale distance (3,90 m) dans la partie médiane du couloir de service courant sous la galerie-portique (L11). Conservés sur une hauteur maximale de 0,80 m en élévation, ils s'étiraient probablement sur toute la largeur du couloir, barrant le passage qui assurait auparavant la communication en sous-sol entre les locaux des niveaux inférieurs de chacun des pavillons d'angle (fig. 126).

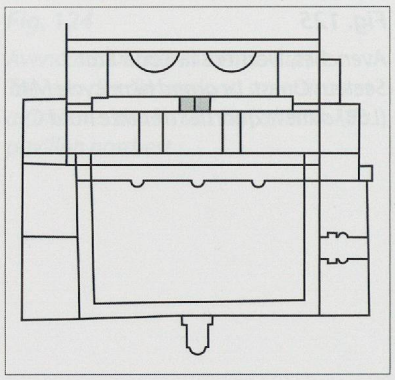

Le soutènement pour un vestibule axial?

Avec une largeur de 0,70 m, ces murs délimitaient deux locaux carrés exigus, de dimensions à peu près égales, de 4 x 3,90 m (L54-55). Hormis la perturbation du sol de terre battue du couloir résultant de l'implantation des nouvelles maçonneries, aucun indice concernant la destination de ces locaux n'a été relevé. Les décombres d'incendie qui les remplissaient, tout comme le reste du couloir, indiquent seulement que ces compartiments n'étaient pas aménagés en terre-plein. On peut toutefois envisager que leurs murs faisaient office de soutènement pour un dispositif particulier aménagé au niveau de la galerie-portique, tel un vestibule donnant de plain-pied sur la salle axiale, peut-être situé sur un palier supérieur accessible par quelques marches disposées latéralement. Cela sous-entendrait une galerie de façade légèrement plus basse que les pièces qu'elle devance, ce qui paraît plausible, mais que nous ne pouvons toutefois certifier, pour cette phase du moins.

Anciennes et nouvelles données

Les murs mis au jour à l'intérieur de la galerie semblent correspondre à ceux du local figurant sur les croquis du XVIIIe siècle, avec la mention de *«Fornax cum Vestigiis Balnei»* ou *«étuve»* (fig. 11 et 16). Nulle trace en revanche de cette étuve et du fameux *«escalier de marbre descendant à une fournaise avec vestiges de bains»* auquel il est fait allusion sur un croquis annoté figurant dans le manuscrit rédigé par Schmidt et Gruner[56] (fig. 12). À moins que cette soi-disante étuve ou fournaise se situe plus à l'est, en dehors des limites des fouilles de 2003 – en contradiction avec sa position centrée sur la salle axiale figurée sur les anciens croquis –, elle a dû, selon nous, être confondue avec les décombres d'incendie comblant le niveau inférieur de la galerie et des compartiments axiaux décrits ci-dessus (fig. 95: L54-55). Quant à l'escalier de marbre vu par Schmidt, il a sans doute été récupéré peu après sa découverte; il était certainement l'un des rares vestiges subsistants des aménagements du niveau supérieur de la galerie de façade, susceptible de correspondre à la volée de marche orientale aménagée à l'état 4A, après l'incendie.

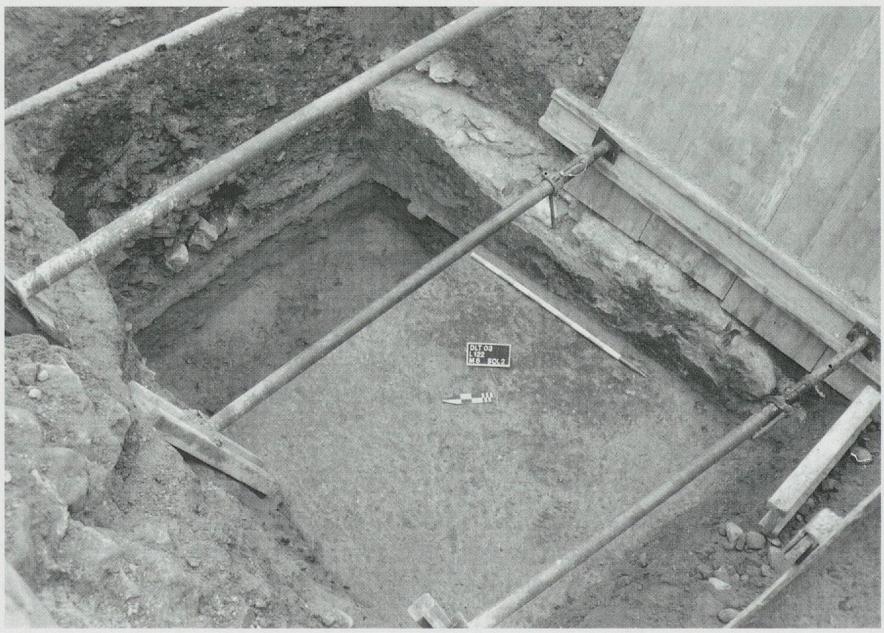

Fig. 126

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Vue partielle du dispositif axial St 50 mis en place dans le couloir de service sous la galerie-portique (L11).*

56 Ms. Schmidt/Gruner 1751.

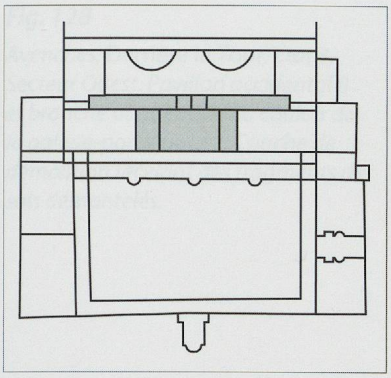

Rénovation des sols du corps principal

Peut-être indirectement liées à la création d'un vestibule en galerie de façade, les transformations qui se sont étendues à l'intérieur des pièces du corps principal, sont avant tout perceptibles dans les pièces adjacentes à la salle de réception (L2-3); elles ont vu leurs installations domestiques supprimées au profit d'un nouveau revêtement de sol en dur. Cela a également été le cas pour l'une des pièces attenantes à l'est (L4). On ignore en revanche si ces réfections ont également concerné la salle d'apparat. Elles traduisent du moins un changement d'affectation des pièces collatérales, peut-être transformées en espaces de réception annexes s'ouvrant sur la salle par de larges baies.

De nouveaux sols… démantelés

Les pièces voisines de la salle axiale (L2a-b, 3a et 4) comportaient toutes la couche de démolition sur place du sol ayant remplacé leurs aménagements initiaux plus sommaires (terre battue chaulée). Les quelques rares fragments récoltés dans la couche de démolition de ces sols[57] se présentent sous l'aspect d'un mortier gris, épais de 2-4 cm et lit de chaux (1 cm) pour la pose d'un semis irrégulier de pierres de taille variable grises et jaunes (calcaires), signalant un revêtement en *terrazzo signinum*[58].

Ces sols de facture particulière ont été démantelés et laissés tels quels sur place pour servir d'assise à de nouveaux *terrazzi* ponctuellement observés dans la pièce L4 (fig. 127). Ces recharges, qui devaient également recouvrir la surface des pièces collatérales (L2-3), n'ont pas été conservées dans ces locaux. Dès lors, peut-être que les termes de *«pavimenta opere crassiore fabricata»* ou *«pavimentum minus artificiale»*, qu'utilise Schmidt pour désigner les sols de ces pièces (fig. 11-12), s'appliquent finalement à ces sols en *terrazzo signinum* remaniés. À moins qu'ils fassent tout de même référence à un sol mosaïqué venu les recouvrir, et desquels proviendraient les quelques tesselles blanches[59] récoltées au sommet de leur démantèlement…

Traces de réfections locales

Ce programme de transformations a sans doute affecté le noyau résidentiel primitif de manière plus importante que nous pouvons le percevoir. Il a également concerné les espaces utilitaires de son niveau inférieur où l'on a constaté la suppression des conduits d'écoulement (fig. 63: St 5-6) et du foyer à niche (St 4) aménagés dans le mur du couloir inférieur de la galerie de façade L11. Ces modifications découlent



Fig. 127

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Corps principal. Local L4. Sol de* terrazzo *(recharge).*

57 Inv. 03/12794-1 et -2.

58 *Cf.* vol. 2, p. 117.

59 Ensemble 03/12794. On notera que ces tesselles pourraient tout aussi bien résulter de l'épandage des débris de la grande mosaïque voisine de Bacchus et Ariane.

peut-être, directement ou indirectement, du compartimentage de ce dernier lors de l'installation du dispositif axial (fig. 96: St 50), qui a dû entraîner une réorganisation du quartier servile après la subdivision de son principal axe de communication. Quoi qu'il en soit, la branche occidentale du couloir semble être restée en fonction, comme en témoigne le recrépissage du mur de galerie après la désaffection et l'obstruction de la niche du foyer St 4.

On mentionnera enfin, le doublage, à l'étage inférieur du pavillon d'angle nord-ouest (L22), du soubassement du mur de fond de sa galerie de façade par une maçonnerie de 0,60 m de large (M8'). Ce renforcement architectonique peut traduire une transformation survenue à l'étage supérieur du pavillon, comme l'adjonction d'une salle à abside, par exemple.

Une destruction partielle par incendie

L'un des éléments marquants de l'histoire de l'édifice relayés par les données archéologiques est sans conteste l'incendie qui a détruit une bonne partie de ses corps de façade nord dans le courant de la seconde moitié du IIe siècle. Celui-ci est signalé par les décombres qui comblaient, sur près de 1,50 m d'épaisseur, les locaux des étages inférieurs des pavillons d'angle et de la galerie de façade du corps principal. Il est en outre clairement attesté par les vestiges subsistants des aménagements en sous-sol qui en portent tous les stigmates plus ou moins profonds.

Propagation et dégâts de l'incendie

Sur la base de l'ensemble des indices récoltés, on peut envisager, avec plus ou moins de certitude, que ce sinistre, sans doute d'origine accidentelle (?), s'est déclaré dans l'un des locaux du quartier servile inférieur, se propageant ensuite, via le long couloir de service de la galerie de façade L11, à l'ensemble des sous-sols des deux pavillons B-B'; au passage, il s'est également étendu aux pièces résidentielles de ces derniers, occupant l'étage supérieur, ainsi qu'à la galerie-portique de façade, comme en témoignent les éléments rubéfiés de sa colonnade découverts parmi les décombres de son couloir inférieur. Il semble en outre que l'incendie a dû être maîtrisé avant qu'il n'atteigne les pièces du corps principal A; c'est du moins ce que supposent les observations faites sur les portions dégagées de ces dernières, qui n'ont révélé aucune trace de destruction par le feu.

Concernant les autres traces d'incendie éparses repérées notamment dans le pavillon méridional à abside F, ainsi que dans quelques-unes des unités de l'extension palatiale sévérienne, elles relèvent d'un ou plusieurs sinistres survenus au moment de l'abandon du palais, voire au cours de sa réoccupation partielle[60].

Témoignages d'un décor et d'un mobilier luxueux

Ce premier incendie a ainsi provoqué la désaffectation des étages inférieurs; les parties subsistantes ont été enfouies sous leurs décombres et ceux des niveaux supérieurs, qui ont ensuite été assainis par des remblais d'égalisation pour asseoir les nouvelles constructions du programme sévérien.

Ce tragique événement et surtout le mode de réorganisation architecturale qui s'en est suivi, laissant en place ces amas de matériaux, ont été, pour les archéologues, une véritable aubaine: piégés dans ces décombres, plusieurs vestiges mobiliers, ornementaux et architecturaux, reflètent notamment le faste des pièces de l'étage supérieur des pavillons, qui devaient abriter des appartements résidentiels ainsi qu'un premier espace thermal.

Précieuses découvertes dans le sous-sol du pavillon nord-est

À l'intérieur du pavillon nord-est B, ces décombres ont malheureusement été «visités» et remaniés par les fouilles de 1750-1751; les chercheurs d'alors ont néanmoins délaissé plusieurs éléments de mobilier en bronze partiellement incendiés[61], récupérés lors des investigations de 1989 dans ce secteur. Parmi ceux-ci figurent notamment

60 *Cf. infra*, p. 243.

61 Ensemble 89/7539 notamment. *Cf.* vol. 2, p. 285-286.

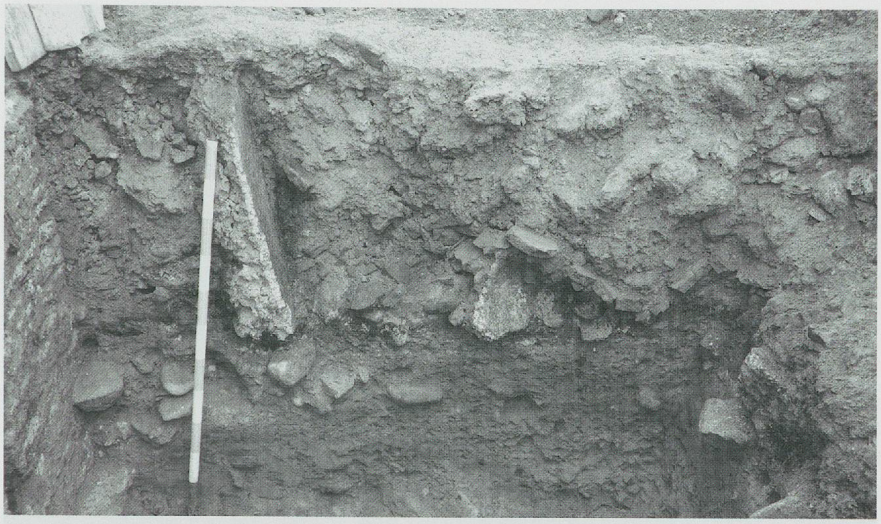

Fig. 128

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Pavillon occidental B' et branche occidentale du couloir de la galerie-portique L11. Couche de démolition recelant des fragments de sols démantelés.*

le pied sculpté d'un meuble, sans doute un brasero, comportant un personnage ailé dans sa partie supérieure et une patte d'animal dans sa partie inférieure[62] – probablement un sphinx – et le bras d'un candélabre[63]. On mentionnera encore, à côté de ces éléments attestant le caractère luxueux de l'ameublement, une dizaine de pièces de vaisselle[64], un miroir[65], ainsi que quelques petits fragments susceptibles d'appartenir à une statue (équestre?)[66].

Un sous-sol archéologique mieux préservé dans la partie ouest

En revanche, les couches de démolition du pavillon occidental B' et de la branche occidentale du couloir de la galerie-portique L11 ne semblent pas avoir fait l'objet de remaniements autres que ceux engendrés par la récupération des maçonneries des dernières phases (fig. 128). Bien que partielle, leur exploration a ainsi permis la récolte d'une plus grande quantité de vestiges architecturaux et décoratifs que dans le pavillon opposé, tels des grandes plaques de *terrazzi*, de rares éléments de placage en calcaire, une importante quantité de blocs de tuf brûlés, quelques blocs d'assise et/ou de dalles de stylobate[67], ainsi que plusieurs éléments de colonnade en calcaire[68] provenant très vraisemblablement de l'agencement de la galerie-portique supérieure.

Sont également à signaler les éléments de bassin en tuileau crépis de rouge, témoins potentiels de l'équipement du secteur thermal présumé[69] (fig. 95: L14).

Ces décombres renfermaient en outre des fragments de fresques polychromes à scènes figuratives (fig. 129): elles appartiennent à un décor de plafond[70], peut-être bien celui de la salle à l'étage du local L22, d'où proviennent également les garnitures de lits en bronze évoquées ci-après.

Rappelons enfin les nombreuses ferrures et charnières de portes[50], découvertes pour la plupart au voisinage immédiat des seuils du niveau inférieur.

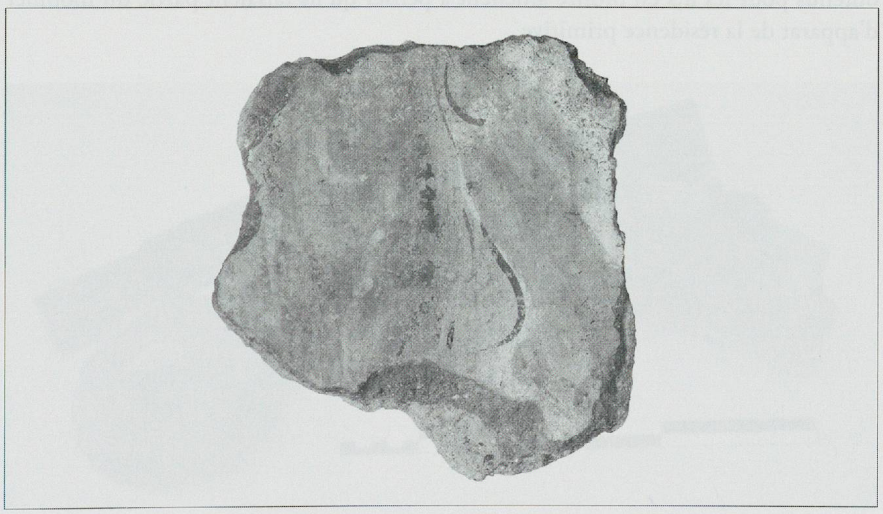

Fig. 129

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Pavillon occidental B'. Local L22. Fragment de peinture murale à décor figuré. Inv. 03/12767. Échelle env. 1:3.*

62 Inv. 89/7539-1. *Cf.* vol. 2, p. 285-286, fig. 251, nº 77.

63 Inv. 89/7539-3. *Cf.* vol. 2, p. 286, nº 89, fig. 268.

64 *Cf.* vol. 2, p. 285-286.

65 Inv. 89/7539-2. *Cf.* vol. 2, p. 296, nº 140.

66 Inv. 89/7539-19 à -24. *Cf.* vol. 2, p. 147-149, nos 32 et 34-39, Abb. 138g, 138i, 139a-d et 140.

67 Inv. 03/12779-6, 12789-1 et 12797-1. *Cf.* vol. 2, p. 28, nos 84-86.

68 Inv. 03/12760-2, 12767-8, 12775-1, 12778-1 à -5, 12779-1 à -5. *Cf.* vol. 2, p. 12-13, 26-28 et 37-40, fig. 16-19, nos 71-83.

69 Ensembles 03/12759, 12760, 12767, 12774 et 12779.

70 Ensemble 03/12767.

71 Inv. 03/12767-3 et -4; 03/12772-1; 03/12774-1 à 8 et 11; 03/12791-1. L'étude de ce mobilier reste à faire.



Fig. 130

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Pavillon occidental B'. Éléments de décor de lits d'apparat en bronze* in situ.

Les éléments de lits d'apparat

L'ornementation luxueuse dont ont bénéficié les pièces de ce secteur résidentiel est confirmée par la découverte exceptionnelle des nombreux restes déformés par l'action du feu de lits d'apparat en bronze[72] (fig. 130): les quelque 390 fragments récoltés appartiennent à des pieds et à des gaines de cadre moulurées et, pour certaines, ornées d'incrustations en argent et en cuivre[73] (fig. 131).

Ce lit s'apparente en de nombreux points aux éléments découverts dans l'épave *Fourmigue C*, à Golfe-Juan F, remontant au début du Ier siècle av. J.-C. Il trouve, si l'on peut dire, son parallèle géographiquement le plus proche dans les éléments rigoureusement identiques[74] acquis en 1849 auprès d'un particulier par l'ancien conservateur des antiquités, Emmanuel d'Oleyres. De provenance incertaine, ces éléments portent également des traces d'incendie. Leur examen a montré qu'ils appartiennent au même lot que le trouvailles récentes! Ils doivent donc provenir du même secteur, prélevés lors de la récupération des vestiges du mur de façade occidentale, à proximité duquel ont justement été découverts les fragments de 2003; il est également possible qu'ils aient été récoltés dans la partie orientale de l'édifice, à l'occasion des fouilles du milieu du XVIIIe siècle[75].

Vestiges pêle-mêle

Face à un tel contexte, sans distinction stratigraphique possible, il est pratiquement impossible de discerner quels éléments ont appartenu à l'agencement de la première demeure (état 2), et quels autres proviennent de la phase d'extension et de transformations du secteur résidentiel (état 3). Toutefois, les rapprochements stylistiques obtenus pour les lits en bronze amènent à penser qu'ils faisaient partie du mobilier d'apparat de la résidence primitive.



Fig. 131

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Ouest. Pavillon occidental B'. Sélection de fragments de lits d'apparat en bronze.*

72 Ensembles 03/12751 et 12767.

73 *Cf.* vol. 2, p. 286-288. Étude en cours par S. Delbarre-Bärtschi, V. Fischbacher et M. Krieg. *Cf.* Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009.

74 Inv. SA/501-521. *Cf. supra*, p. 38-39 (n. 95).

75 La documentation relative à ces fouilles ne fait cependant aucune mention de la découverte de telles pièces.

Datation

Les indices chronologiques concernant la création du vaste péristyle D et du nouveau groupe de bâtiments sur la terrasse supérieure sont rares: ils sont fournis par les ensembles céramiques issus des niveaux liés à l'implantation du pavillon-*triclinium* méridional F[76] et du mur de fermeture de l'aile occidentale G'[77], au terrassement de la cour centrale du péristyle L34[78], ainsi qu'à l'aménagement de ses niches d'agrément E[79]. Ceux obtenus pour les adjonctions et transformations du noyau primitif sur la terrasse inférieure proviennent essentiellement du mobilier récolté dans les couches de nivellement et d'assainissement des anciens dépotoirs pour la construction de la petite annexe I[80] venue s'adosser aux locaux inférieurs du pavillon d'angle nord-est B (fig. 87: c6).

La réunion de ces indices permet de proposer un *terminus post quem* du deuxième quart du IIe siècle[81] pour la réalisation de ce programme d'agrandissement et de transformations du complexe résidentiel occidental.

Certaines de ces réfections sont dépourvues de marqueurs chronologiques et ont été discernées parfois uniquement sur la base d'analyses de maçonneries, de leur insertions stratigraphiques ou encore, à défaut, d'une logique architecturale, comme c'est le cas pour le remodelage du quartier d'entrée nord C.

L'analyse stylistique suggère une datation trajano-hadrianéenne pour les décors pariétaux du pavillon-*triclinium* méridional F et du péristyle secondaire de l'aile orientale G. L'étude du tapis de mosaïque central St 33 du sol originel du pavillon F permet quant à elle de situer celui-ci dans le courant de la première moitié du IIe siècle, d'après le parallèle stylistique le plus proche, fourni par un pavement de la Maison de *Nocturnus*, à Reims F[82]. Cette datation s'accorde en outre avec la chronologie établie d'après le mobilier céramique. Celle-ci est de surcroît étayée par la découverte, dans la couche de démolition de l'annexe I du pavillon d'angle B avant son agrandissement, d'un élément de placage en marbre de type *verde antico*[83]: ce type de marbre, introduit à Rome par Hadrien[84], fournit ici, dans son contexte, un *terminus post quem* dans la première moitié du IIe siècle pour certaines rénovations du décor de l'édifice.

Le mobilier céramique provenant des dépotoirs et des couches d'occupation et de démolition extérieurs, au voisinage du quartier d'entrée nord C et des annexes latérales H et I[85], ainsi que celui issu des décombres des étages inférieurs des pavillons d'angle B-B' et de la galerie-portique L11[86], permet de situer la destruction par incendie des corps de façade de la résidence dans le courant de la seconde moitié du IIe siècle.

76 Ensemble 95/9945.

77 Ensemble 04/12892.

78 Ensemble 89/10237.

79 Ensemble 95/9831.

80 Ensembles 89/7554, 7567-7568, 7597 et 7600.

81 *Cf.* vol. 2, p. 168-171.

82 *Cf.* vol. 2, p. 117.

83 Ensemble 89/7578.

84 *Cf.* vol. 2, p. 47.

85 Ensembles 88/7293 et 7303; 89/7518, 7523-7524, 7532, 7551, 7559, 7562-7563, 7565, 7578 et 7603; 03/12787-12788 et 12878. *Cf.* vol. 2, p. 171-177.

86 Ensembles 89/7522, 7549 et 7611; 03/12751, 12766-12767, 12772-12774, 12777-12779, 12789, 12791, 12799 et 12873. *Cf.* vol. 2, p. 171-177.

Fig. 130
Avenches, Derrière la Tour, État 3, Secteur Ouest. Pavillon occidental II. Éléments de décor de fût d'appareil en brèche de Vaulruz.

VII Les mutations du secteur Est
État 3: IIe siècle ap. J.-C.

Parallèlement à la réorganisation du complexe résidentiel occidental, le secteur Est a connu certaines transformations consécutives à la cessation de tout ou partie des activités artisanales, à l'image des installations à caractère domestique qui ont supplanté les fours de verriers à l'intérieur de l'atelier a1, dont le bâti a été maintenu. D'autres constructions ont en revanche été démolies pour laisser place à des activités à ciel ouvert et des dépotoirs. Cela a vraisemblablement été le cas pour les structures du complexe bâti a5 de la terrasse supérieure, dont la promiscuité avec l'aile orientale du nouveau péristyle de la demeure a sans doute été jugée inopportune, et qui a vu se déplacer vers l'est certaines de ses installations.

Fig. 132

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Est. Plan schématique des vestiges. Localisation des structures mentionnés dans le texte.*

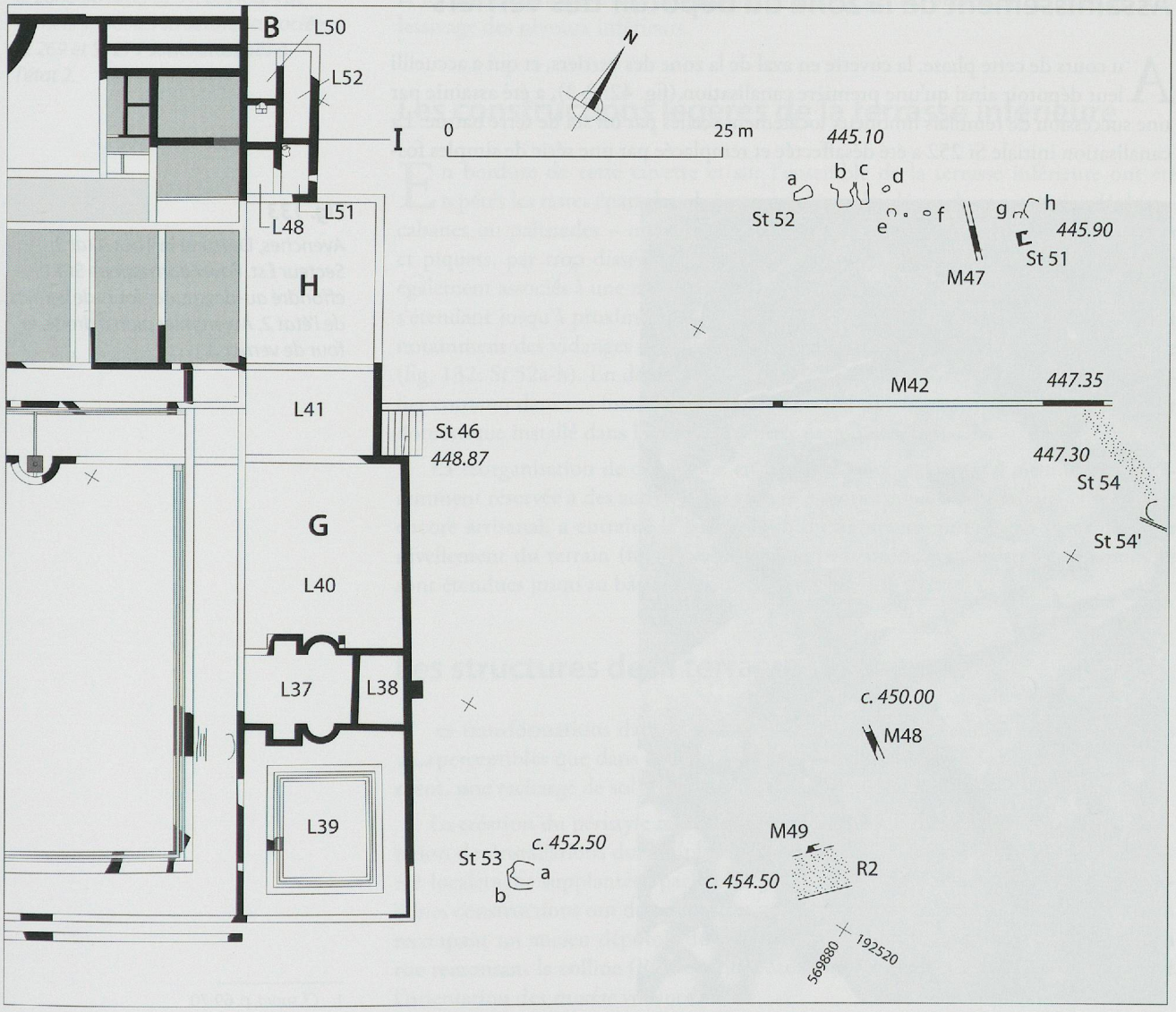

Hormis le foyer décrit ci-après, les vestiges laissés par la plupart des nouveaux aménagements sont relativement discrets et il est par conséquent difficile d'en mesurer l'ampleur: ils témoignent d'installations légères, disparates et disséminées au pied du versant de la colline.

Installations à caractère domestique

La cessation de la production des verriers que l'on situe entre les années 40 et 70 de notre ère[1], est ici matérialisée par la destruction de leurs fours au profit de l'aménagement soigné d'un foyer à double niche (fig. 132: St 51), équipé de parois et d'une couverture en terre pourvue d'un orifice de cheminée (fig. 133). Superposé à l'aire de recuisson présumée et chevauchant le four connexe (fig. 134: four 2), son dallage de *tegulae* a subi plusieurs réfections (fig. 47 et 134: St 51): ces travaux suggèrent une utilisation fréquente que souligne l'épaisse couche d'épandages cendreux jonchant le nouveau sol en terre battue dont a été doté l'ancien atelier (fig. 178: c7a et 8a).

Le matériel associé à cette occupation est exempt de tout vestige se rapportant à une quelconque activité artisanale, y compris celle du verre. Au contraire, les restes d'ossements animaux brûlés présents dans les défournements parlent plutôt en faveur d'un foyer à usage culinaire. Il est également probable que le bâtiment qui abritait auparavant l'atelier a été préservé, sinon dans son entier, du moins partiellement.

Assainissement de la zone du dépotoir des verriers

Au cours de cette phase, la cuvette en aval de la zone des verriers, et qui a accueilli leur dépotoir ainsi qu'une première canalisation (fig. 42: 2-3), a été assainie par une succession de remblais limoneux localement scellés par un sol de terre battue. La canalisation initiale St 252 a été désaffectée et remplacée par une série de simples fos-



Fig. 133

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Est. Foyer domestique St 51 effondré au-dessus des fours de verriers de l'état 2. Au premier plan à droite, le four de verrier 2.*

1 *Cf. supra*, p. 69-70.

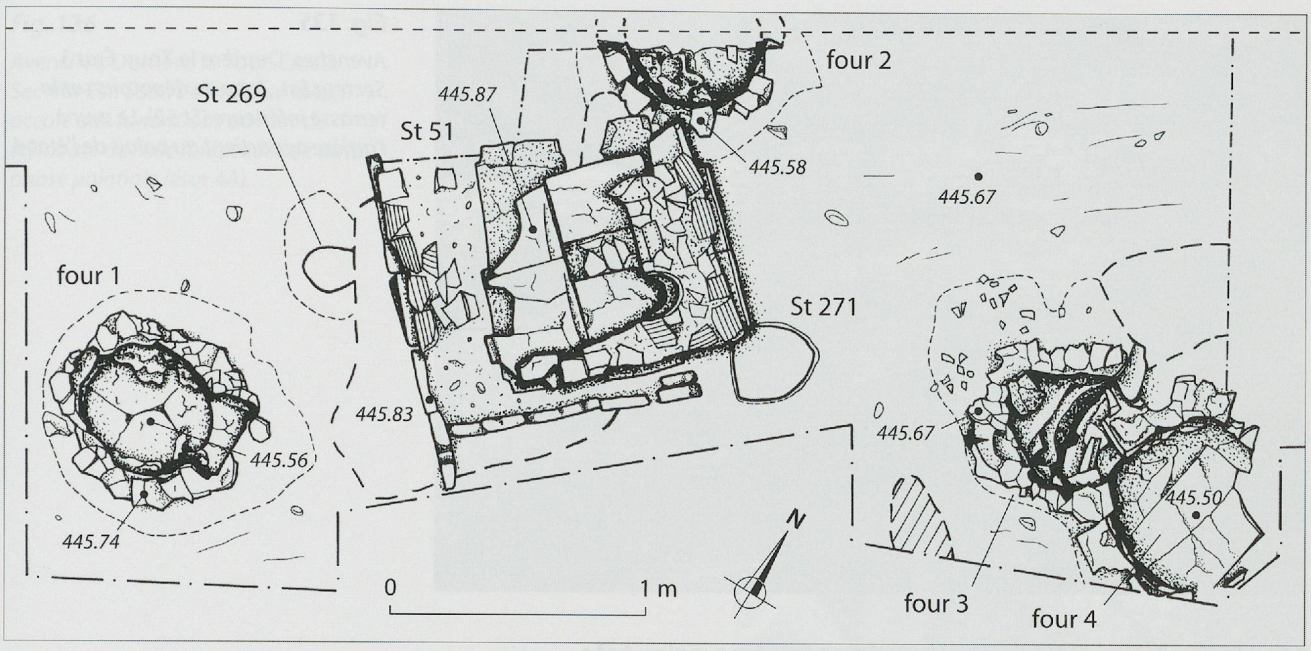

Fig. 134

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Est. Plan pierre-à-pierre de la zone du foyer St 51. Les fours de verriers 1-4 et les structures associées St 269 et St 271 sont rattachés à l'état 2.*

sés d'écoulement et de drains en pierres sèches. Vraisemblablement liés à la construction de la *domus* voisine de l'*insula* 7, ces travaux d'assainissement n'ont sans doute pas été suffisants à en croire les nombreux débordements des drains qui ont entraîné la formation progressive d'un cloaque en bas de pente, provocant le brassage et le lessivage des niveaux inférieurs.

Les constructions légères de la terrasse inférieure

En bordure de cette cuvette et sur l'ensemble de la terrasse inférieure ont été repérés les restes épars de sols en terre battue chaulée et de construction légères – cabanes ou palissades – uniquement attestées par plusieurs empreintes de poteaux et piquets, par trop disséminées pour en restituer l'agencement. Ces vestiges sont également associés à une zone dévolue à des dépotoirs établis au pied de la terrasse et s'étendant jusqu'à proximité du foyer domestique (fig. 135). Ces fosses renferment notamment des vidanges de foyers et des ossements animaux en quantité moyenne (fig. 132: St 52a-h). En dépit de l'absence de corrélations stratigraphiques, le mobilier contenu dans ces fosses suggère une datation postérieure à l'utilisation du foyer domestique installé dans l'ancien bâtiment des verriers.

La réorganisation de cette zone en une aire principalement à ciel ouvert, apparemment réservée à des activités à caractère essentiellement domestique, et peut-être encore artisanal, a entraîné la suppression du bâtiment-entrepôt a3 après un léger nivellement du terrain (fig. 42: a3). On ne peut préciser si ces transformations se sont étendues jusqu'au bâtiment situé en aval (fig. 42: a4).

Les structures de la terrasse supérieure

Les transformations dans le secteur amont (fig. 42: a2) sont en revanche moins perceptibles que dans l'atelier aval. On y distingue cependant, mais très localement, une recharge de sol d'argile et de chaux venue sceller le four 5 (fig. 46: c7b).

La création du péristyle résidentiel occidental a sans doute provoqué la désaffectation des installations du complexe bâti a5, en raison de leur promiscuité: elles ont été localement supplantées par des dépotoirs (fig. 132: St 53a-b), tandis que certaines constructions ont dû se déplacer vers l'est, où ont été repérés deux murets, l'un recoupant un ancien dépotoir du complexe a5 (M48-49). Situés à proximité de la rue remontant la colline (R2), ces nouveaux aménagements semblent avoir respecté l'orientation des *insulae* voisines.

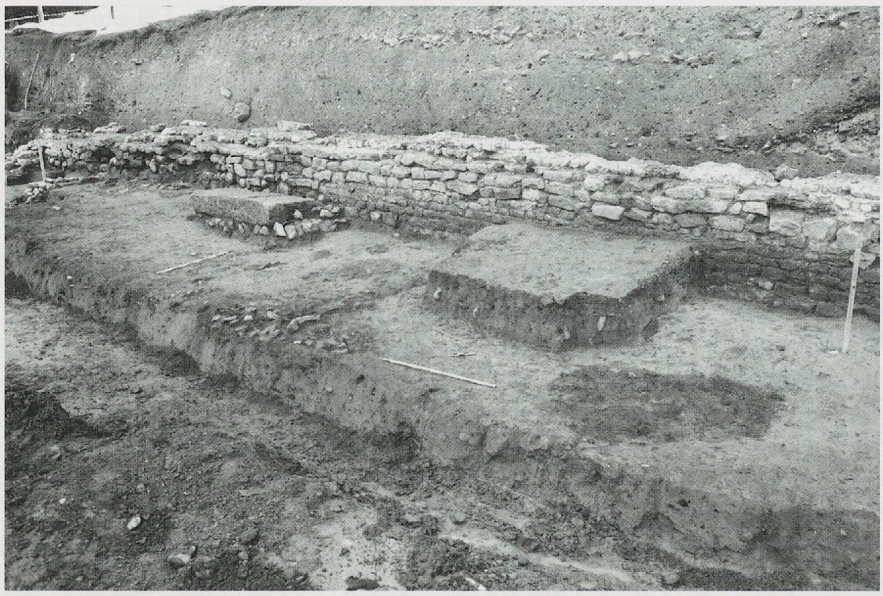

Fig. 135

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Est. Zone de dépotoirs sur la terrasse inférieure (St 52). Le mur à l'arrière appartient au palais de l'état 4.*

Un changement d'orientation dans la zone orientale

L'un des principaux faits marquants relevés pour le secteur oriental est l'intrusion, au sein d'installations orientées sur la trame urbaine, d'un long mur rectiligne se prolongeant en bordure de terrasse nord-est, suivant l'axe des constructions du complexe résidentiel (fig. 132: M42): attesté sur plus d'une trentaine de mètres, ce mur devait longer la terrasse pour venir probablement border l'escalier d'accès oriental de l'édifice (St 46). Ses fondations, larges de 0,50 m sont essentiellement composées de fragments de dalles de molasse en remploi, liées au mortier de chaux: elles ont pu servir d'assise à une élévation légère, peut-être celle d'un mur de clôture délimitant un chemin ou une avant-cour à laquelle pourrait correspondre la recharge de galets et graviers apportée à la première aire empierrée méridionale (St 54), équipée d'un drain (St 54').

Une première galerie longitudinale?

On peut souligner que les vestiges de ce mur M42 se trouvent accolés aux fondations du mur de stylobate de l'aile longitudinale du palais postérieur, aménagé parallèlement (fig. 46: M42/M66 et 132). Nous ne disposons cependant d'aucun indice en faveur d'une première aile longitudinale autre que ce mur de facture particulière, pouvant évoquer un premier stylobate d'aspect sommaire.

Quoi qu'il en soit, cet aménagement est en quelque sorte annonciateur de l'annexion de l'ensemble du secteur qui verra, quelques décennies plus tard, se développer l'ensemble palatial.

Datation

Les installations de la terrasse inférieure

Rares sont les aménagements qui possèdent une aussi bonne insertion stratigraphique que le foyer St 51: le mobilier céramique issu des niveaux de démantèlement des fours, liés à son installation, place celle-ci entre 70/80 et 120 ap. J.-C.[2]

L'assainissement de la cuvette orientale et des dépotoirs de verriers semble être plus ou moins contemporain de la mise en place de ce foyer. Certaines des constructions légères de la terrasse inférieure obtiennent ainsi un *terminus post quem* de 90 d'après le matériel provenant des dépotoirs de verriers de l'état 2 et celui récolté dans les remblais de nivellement qui les scellent[3].

L'utilisation du réseau de drainage lié à ces travaux d'assainissement se situe dans la première moitié du IIe siècle[4].

2 Ensembles 89/8252, 8258, 8262-8263. *Cf.* vol. 2, p. 168-171.

3 Ensembles 88/7335; 90/8079, 8087, 8088, 8169 et 8171. *Cf.* vol. 2, p. 168-171.

4 Ensembles 90/8132, 8135-8137. *Cf.* vol. 2, p. 171-177.

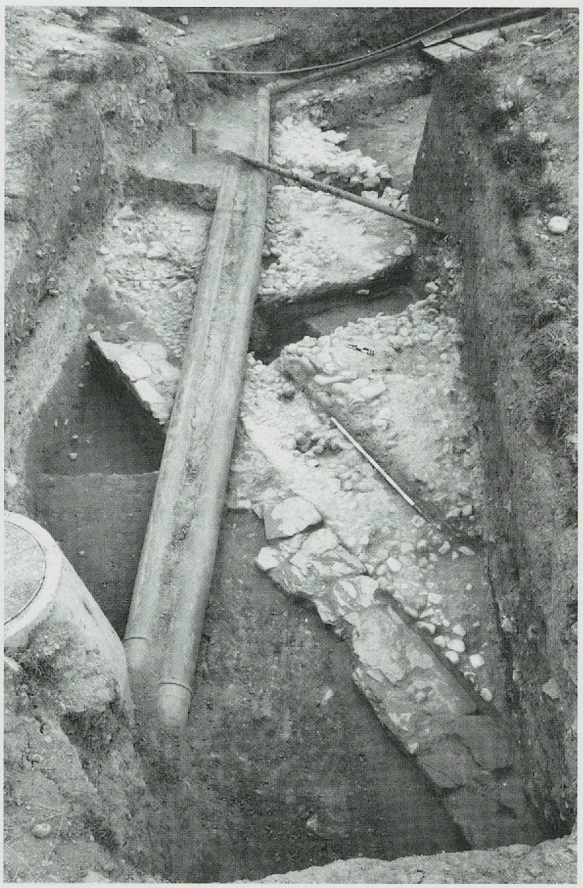

Fig. 136

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Secteur Est. Solin de molasse M42, accolé aux fondations du mur de stylobate de l'aile longitudinale de la phase palatiale (état 4A).*

L'abandon des constructions légères de la terrasse inférieure semble survenir aux environs du milieu du IIe siècle[5], après la cessation des activités domestiques dans l'ancien atelier des verriers, qui ne semblent pas se poursuivre au-delà de la première moitié du IIe siècle[6].

Enfin, la zone des dépotoirs de cette même terrasse a pu faire partie des ultimes aménagements de cette phase, à en juger d'après le matériel de leurs remplissages et des couches d'occupation et d'abandon qui leur sont associées: celui-ci s'insère dans une large fourchette chronologique, entre la fin du Ier siècle et la seconde moitié du IIe siècle[7].

Les aménagements de la terrasse supérieure

L'édification du long mur rectiligne M42 sur la terrasse supérieure est difficile à dater: nous n'obtenons qu'un *terminus post quem* du Ier siècle ap. J.-C. pour les recharges du sol de cour qui lui sont associées[8]. Son abandon coïncide sans doute avec l'édification de l'aile longitudinale de l'extension palatiale, à la charnière des IIe et IIIe siècles.

Concernant les structures éparses du complexe bâti a5, le rare mobilier prélevé dans les couches de démolition des locaux de sa partie orientale permet d'envisager le démantèlement de ceux-ci à partir du deuxième quart ou du milieu du IIe siècle[9].

Quant aux ensembles céramiques provenant des vidanges de foyers accumulées en remplissage inférieur des fosses-dépotoirs[10] aménagées à l'angle sud-ouest de l'aile orientale G, ils signalent également leur utilisation durant le IIe siècle. Elles sont probablement demeurées en fonction jusqu'à la mise sur pied du programme architectural sévérien, au cours de laquelle la partie supérieure de la fosse St 53, recoupée par l'implantation de l'un des bâtiments de l'extension palatiale (fig. 138: R) a été préalablement comblée et assainie au moyen de vestiges architecturaux – fragments de blocs de grès, de peinture murale, de béton de tuileau et de *tegulae* (fig. 220: St 53). Ces matériaux témoignent, selon toute vraisemblance, des travaux de transformations qui ont affecté l'aile orientale du grand péristyle du complexe résidentiel lors d'une première phase de chantier du programme palatial.

5 Ensembles 88/7318, 7334, 7340; 90/8037-8038, 8084, 8086, 8092, 8101 et 8139. *Cf.* vol. 2, p. 171-177.

6 Ensembles 89/8026, 8031, 8057, 8067, 8249, 8252. *Cf.* vol. 2, p. 171-177. Une monnaie de 72-73 fournit un *terminus post quem* (inv. 90/8026-1). *Cf.* vol. 2, p. 353, nº 12.

7 Ensembles 88/7312; 90/8013-8017; 8019-8020; 8022, 8028, 8032-8033, 8066, 8078, 8117-8118. Une monnaie de 119-121 fournit un *terminus post quem* (inv. 90/8117-2). *Cf.* vol. 2, p. 353, nº 15.

8 Ensemble 96/9976. *Cf.* vol. 2, p.168-171.

9 Ensembles 96/9923-9924 et 9930. *Cf.* vol. 2, p. 163-168.

10 Ensembles 96/9959 et 9967. *Cf.* vol. 2, p. 171-177.

VIII Édification de l'ensemble palatial

État 4A: IIIe siècle ap. J.-C.

Aux premiers travaux d'agrandissement et de transformations du noyau résidentiel primitif a fait suite un important programme architectural qui a abouti à la création d'un prestigieux ensemble monumental. Cette étape déterminante dans l'évolution du site est survenue à l'aube de la période sévérienne. Elle est caractérisée par la restauration et la rénovation de l'édifice originel après son incendie partiel mais aussi par l'extension considérable de l'emprise initiale de la résidence, alors portée presque à son double, soit plus de 15'000 m^2. L'adjonction de plusieurs bâtiments occupant tout le secteur oriental, ainsi que le plan et l'organisation d'ensemble bipartite qui en résultent confèrent désormais à l'édifice des allures véritablement palatiales.

Parallèlement, l'*insula* 7 voisine, dont l'étude reste à faire, a elle aussi connu un complet remodelage de ses constructions, la transformant en un vaste complexe architectural qui l'écarte du schéma classique des *insulae* et lui prête également une destination particulière, sans doute en relation avec le palais adjacent (fig. 137).

Organisation d'ensemble

S'organisant désormais autour de deux cours juxtaposées, le complexe résidentiel a vu sa surface bâtie augmenter considérablement, passant de 4'150 m^2 à près de 10'000 m^2, et prendre nettement l'ascendant sur les espaces à ciel ouvert, qui avoisinent les 6'000 m^2.

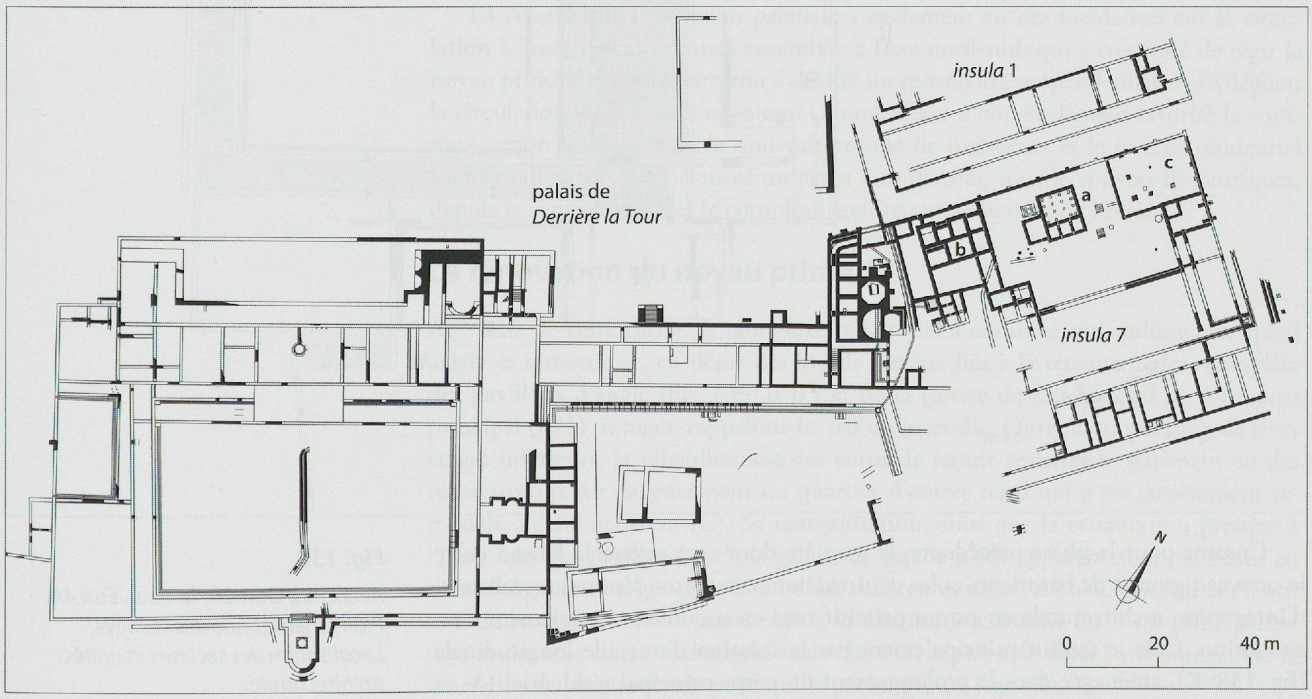

Fig. 137
Avenches, Derrière la Tour *et* insula *7. État 4A. Plan schématique des vestiges.*

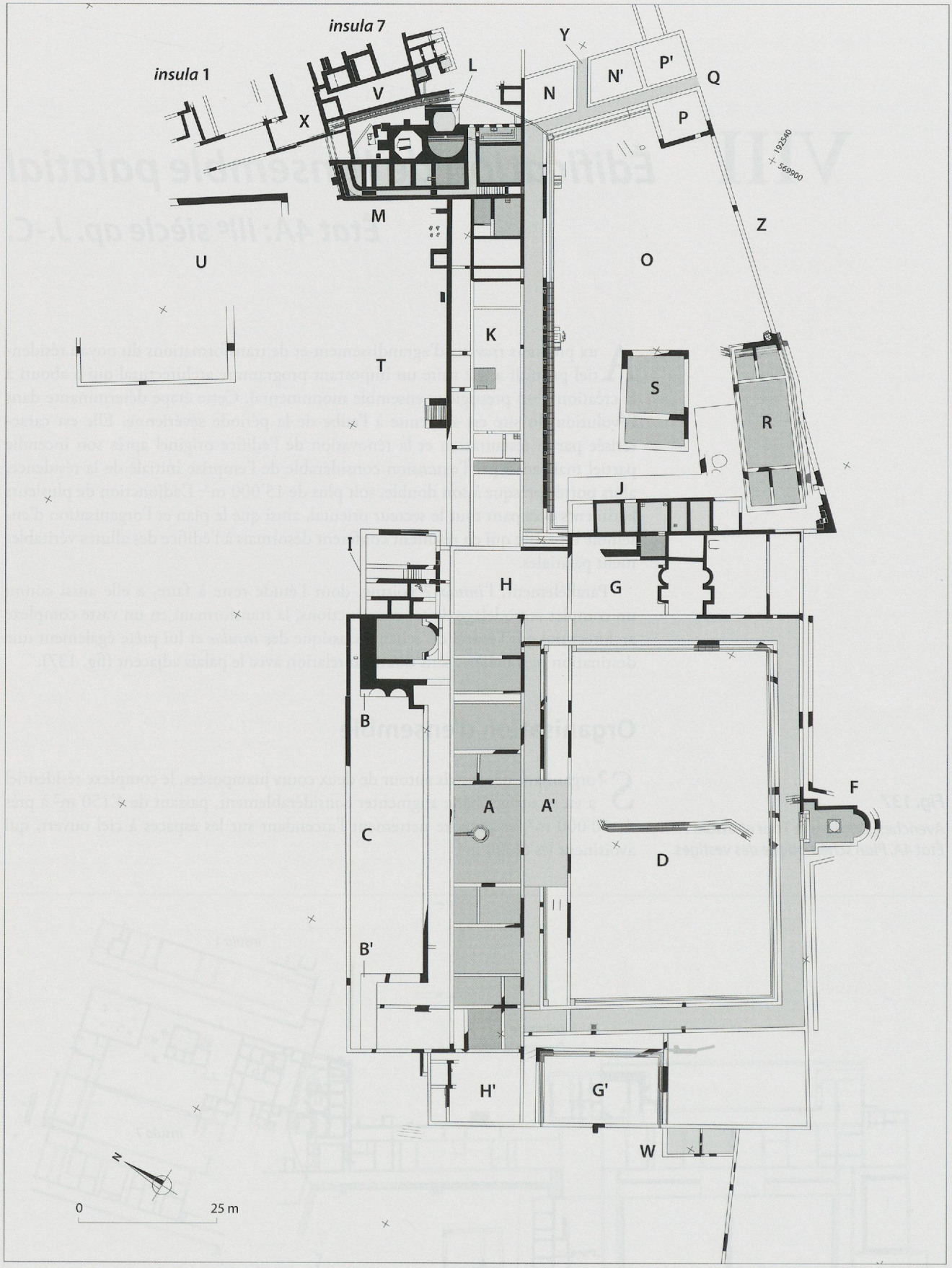

Comme pour la phase précédente, la manière dont s'est opérée la liaison entre le nouveau groupe de bâtiments et les constructions existantes dénote un réel souci d'intégration architecturale au noyau primitif sans en modifier véritablement l'organisation. Cela se traduit principalement par la création d'une aile longitudinale (fig. 138: K), aménagée dans le prolongement du corps principal résidentiel (A) et

Fig. 138

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Plan schématique des vestiges. Localisation des secteurs et unités architecturales.*

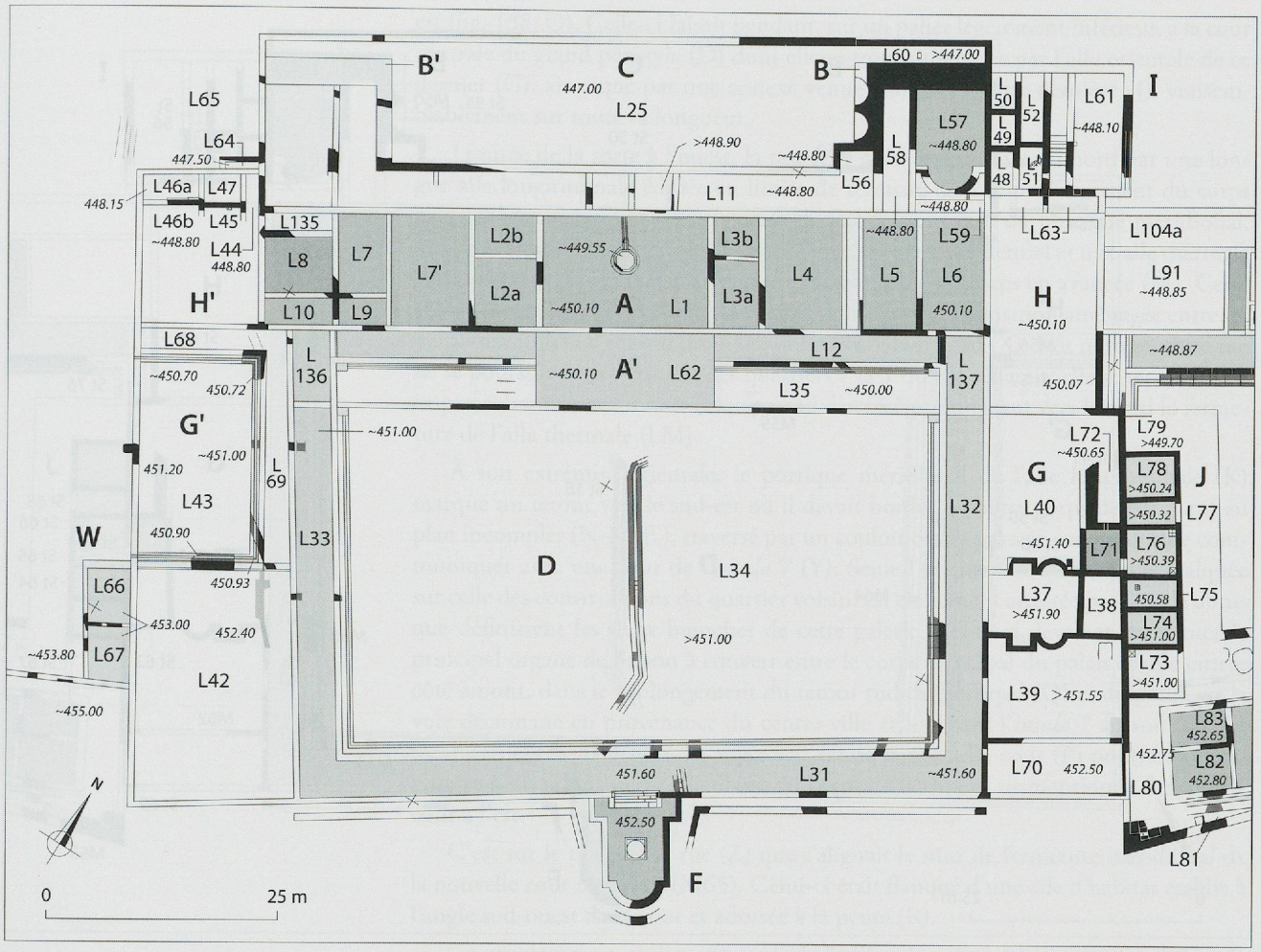

Fig. 139

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Situation des locaux et altitudes des sols.*

menant à un secteur thermal (LM). Cette aile de liaison a constitué l'élément unificateur entre anciens et nouveaux corps, placés à l'arrière d'une grande façade à galeries. Celle-ci offrait ainsi des dimensions imposantes, avec un développement sur près de 200 m, rythmé par les pavillons du bloc initial (B-B') et le *balneum* (L) placé en retour perpendiculaire de l'aile longitudinale où il délimitait à l'est l'emprise du complexe palatial.

La création de l'extension palatiale a également eu des incidences sur la circulation à l'intérieur du nouvel ensemble: à l'axe nord-sud, qui a continué de régir le noyau primitif restauré, est venu s'ajouter un second axe perpendiculaire privilégiant la circulation dans le sens est-ouest: ce nouvel axe a non seulement favorisé la communication interne entre le nouveau groupe de bâtiments et le secteur résidentiel occidental, mais a aussi fourni un accès à ce dernier, sous le couvert de portiques, depuis le centre urbain et le complexe architectural attenant de l'*insula* 7.

La rénovation du noyau primitif

Au cours de cette phase, le complexe résidentiel a conservé son ordonnance quasi axiale et symétrique, en dépit des lourds travaux liés à la reconstruction complète des pavillons d'angle (fig. 139: B-B') et de la galerie de façade nord de son corps principal (L11), ravagés, rappelons-le, par un incendie. Outre la suppression de leurs étages inférieurs, la réhabilitation des corps de façade sinistrés a également eu des répercussions sur l'agencement du quartier d'entrée nord qui a été entièrement remodelé à cette occasion (C). Sa réorganisation, ainsi que la restauration presque à l'identique des pavillons et de la galerie de façade n'ont apparemment pas remis en cause l'organisation générale interne des différentes unités du bloc primitif et en ont sans doute respecté les volumes. Ainsi, la distribution linéaire du corps principal est non seulement restée inchangée, mais elle s'est répercutée dans l'ordonnance de la nouvelle aile longitudinale nord qui le prolongeait à l'est (K).

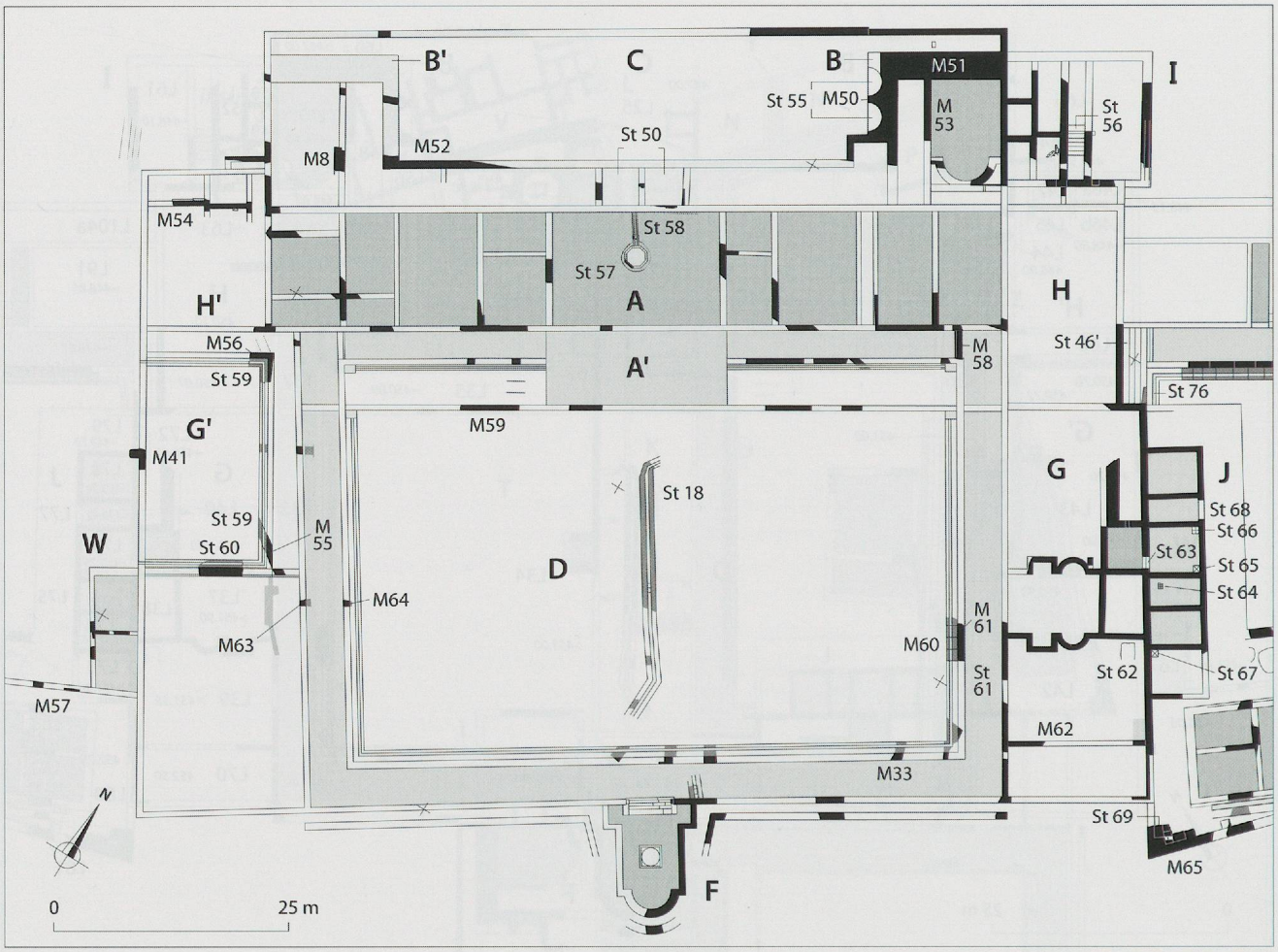

Fig. 140

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Secteur Ouest. Plan schématique des vestiges. Localisation des murs et des structures mentionnés dans le texte.*

Avec la mise en place d'un immense tapis de mosaïque et d'une cuve octogonale dans sa salle axiale et l'installation d'une nouvelle pièce hypocaustée, la création d'un avant-corps méridional (A'), dans le prolongement de sa salle d'apparat (L1), est l'une des transformations majeures apportées au corps principal.

Des modifications ont également été apportées à son annexe occidentale H' ainsi qu'au corps I jouxtant le pavillon d'angle nord-est B.

Réfections du péristyle et des bâtiments de la terrasse supérieure

En empiétant sur le portique nord du péristyle et la placette de son palier inférieur (L35), l'adjonction de l'avant-corps A' en façade sud du bâtiment principal a entraîné la suppression des niches d'agrément de la cour centrale, tout en préservant le mur de terrasse dans lequel elles s'intégraient auparavant (E).

Ce programme de rénovation a également inclus la réfection des autres branches de portique du péristyle (D), ainsi que la refonte des espaces découverts à l'intérieur de ses ailes latérales (G-G'). Dans l'aile occidentale G', ces travaux ont provoqué la suppression de l'accès ouest à l'édifice, en même temps qu'ils ont prévu l'ajout de locaux annexes en façade extérieure sud-ouest (W), au pied d'un mur de terrasse (M57). Ces transformations ne semblent en revanche pas avoir affecté le pavillon-*triclinium* méridional F.

L'ordonnance du nouveau groupe de bâtiments oriental

Outre la restauration et restructuration de ses différentes unités, le complexe résidentiel a vu s'accoler à sa fermeture orientale tout un ensemble de bâtiments s'articulant autour d'une seconde cour, de forme trapézoïdale et portiquée sur ses côtés nord et

est (fig. 138: O). Celle-ci faisait pendant, sur un palier légèrement inférieur, à la cour centrale du grand péristyle (D) dont elle se trouvait séparée par l'aile orientale de ce dernier (G), ainsi que par une annexe venue s'adosser à cette dernière (J), vraisemblablement sur toute sa longueur.

Limitée de la sorte à l'ouest, la nouvelle cour était fermée au nord par une longue aile longitudinale édifiée en limite de terrasse, dans le prolongement du corps principal A (K). Dotée d'une galerie de façade nord et d'un portique méridional, cette aile assurait, entre autres, la liaison entre le cœur résidentiel et une aile thermale abritant un *balneum* (L) et ses services, établis dans un corps en avancée (M). Cette aile s'articulait avec l'*insula* 7 par le biais d'une cour de transition aménagée entre les deux ensembles (V) et qui donnait sur le *decumanus* nord (X). Fait notoire, cette rue ne se poursuivait pas au-delà des quartiers 7 et 1 qu'elle séparait: elle se terminait en impasse, barrée par un mur (avec portail d'accès?)prolongeant vers le nord la fermeture de l'aile thermale (LM).

À son extrémité orientale, le portique méridional de l'aile longitudinale (K) marque un retour vers le sud-est où il devait border un autre corps de bâtiment au plan incomplet (N-N'-P'), traversé par un couloir ou un passage susceptible de communiquer avec une cour de l'*insula* 7 (Y). Seule l'orientation du portique, calquée sur celle des constructions du quartier voisin, est clairement attestée par l'angle obtus que définissent les deux branches de cette galerie. Celles-ci devaient constituer le principal organe de liaison à couvert entre le corps principal du palais et une entrée côté amont, dans le prolongement du retour sud du portique (Q) et donnant sur la voie décumane en provenance du centre-ville et longeant l'*insula* 7 au sud (Z). Le local partiellement dégagé à l'angle sud-est de la nouvelle cour (P) pourrait correspondre à un retour perpendiculaire du corps de bâtiment susmentionné fermant la cour à l'est.

C'est sur le tracé de la rue (Z) que s'alignait le mur de fermeture méridional de la nouvelle cour du palais (M65). Celui-ci était flanqué d'une aile d'habitat établie à l'angle sud-ouest de la cour et adossée à la pente (R).

Ce programme a également compris l'édification d'un bâtiment central dans la portion occidentale de la cour (S). Son extension vers l'ouest, en direction de l'annexe J, n'est pas précisément déterminée.

C'est sans doute par souci d'équilibrer les espaces fermés et ouverts que le secteur entre l'aile R et le pavillon P est resté à ciel ouvert, redimensionnant ainsi l'emprise orientale de la cour proprement dite par rapport à l'ensemble bâti J-R-S qui occupe sa partie ouest.

Les transformations se sont également étendues sur l'espace ouvert (jardins?) en contrebas des nouvelles constructions (T), qui a vu l'implantation, dans sa partie aval, d'un ou deux bâtiments, aujourd'hui très arasés et au plan largement incomplet (U). L'orientation des rares vestiges observés trahit toutefois leur appartenance au complexe palatial.

Mise en chantier

Si les transformations opérées à l'intérieur du complexe résidentiel occidental n'ont pas entraîné d'importants remaniements du terrain, exception faite pour ses corps de façade, la création du nouveau groupe de bâtiments a en revanche nécessité toute une série de travaux préparatoires, à commencer par le terrassement de tout le secteur oriental. Celui-ci a vu, après l'arasement des constructions qui subsistaient, la mise en place de remblais de nivellement qui ont permis d'asseoir la nouvelle aile longitudinale K en limite de terrasse, sur une plate-forme (alt. 448,00 m) environ 2 m en contrebas du corps principal A (alt. 450,10 m). Elle y surplombait de près de 3 m la cour-jardin nord T qui a également fait l'objet d'un aménagement par paliers successifs (alt. 445,50 m à 443,45 m).

Les remblais nécessaires à l'implantation de la partie nord des futurs bâtiments ont été généralement constitués à partir des matériaux issus de la démolition des constructions précédentes, mélangés aux limons argileux extraits du terrain vierge lors du creusement des tranchées de fondation des nouvelles maçonneries.

Ces travaux n'ont cependant pas prévu une mise à niveau d'ensemble pour le secteur oriental, mais se sont contentés, moyennant de légers rehaussements ponctuels, de suivre la configuration originelle du terrain qui présente un double pendage, d'ouest en est et du sud vers le nord. C'est ainsi que l'on observe une déclivité de plus de 1 m pour la circulation sous le portique de l'aile longitudinale K (alt. 448,87 à 447,70 m), qui a dû suivre le pendage du sol de la cour O. Le dénivelé est en revanche beaucoup plus important dans le sens nord-sud où l'on constate une différence altimétrique maximale de 4,80 m entre les sols du bâtiment méridional R (alt. 452,80 m), établi sur un palier supérieur au pied d'un grand talus culminant aux environs de 457,00 m, et ceux de l'aile K.

Reconstruction des corps de façade du noyau primitif

Le programme de rénovation du complexe résidentiel occidental a probablement débuté par la restauration de ses parties détruites par l'incendie survenu dans la seconde moitié du IIe siècle. Ce sinistre doit être directement ou indirectement à l'origine de la mise sur pied du vaste programme architectural visant à réhabiliter l'édifice originel tout en lui apportant une nouvelle dimension et magnificence, synonyme sans doute d'une importance accrue des activités à caractère public qu'abritait probablement déjà cet établissement.

Les pavillons d'angle B-B'

Les décombres de l'incendie qui remplissaient les étages inférieurs de ces pavillons ont sans douté été complétés par les amas de démolition subsistant alentour et qui ont été déversés dans les zones à combler. S'en est suivie la mise en place de remblais d'assainissement et d'égalisation compactés en surface de façon à constituer une assise solide pour les futures installations du niveau supérieur des pavillons (fig. 87: c9). Afin d'assurer la stabilité de leurs matériaux hétéroclites, ces remblais ont été ceinturés par d'imposantes maçonneries atteignant 3,20 m de large et intégrant dans leur noyau les vestiges des anciens murs de fermeture (fig. 140: M50-51).

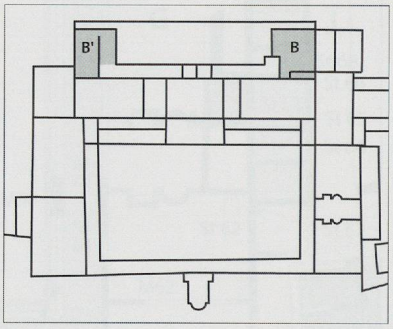

Fig. 141

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Avant-corps nord-est B. Contreforts en hémicycle de la façade occidentale (St 55, M50).*

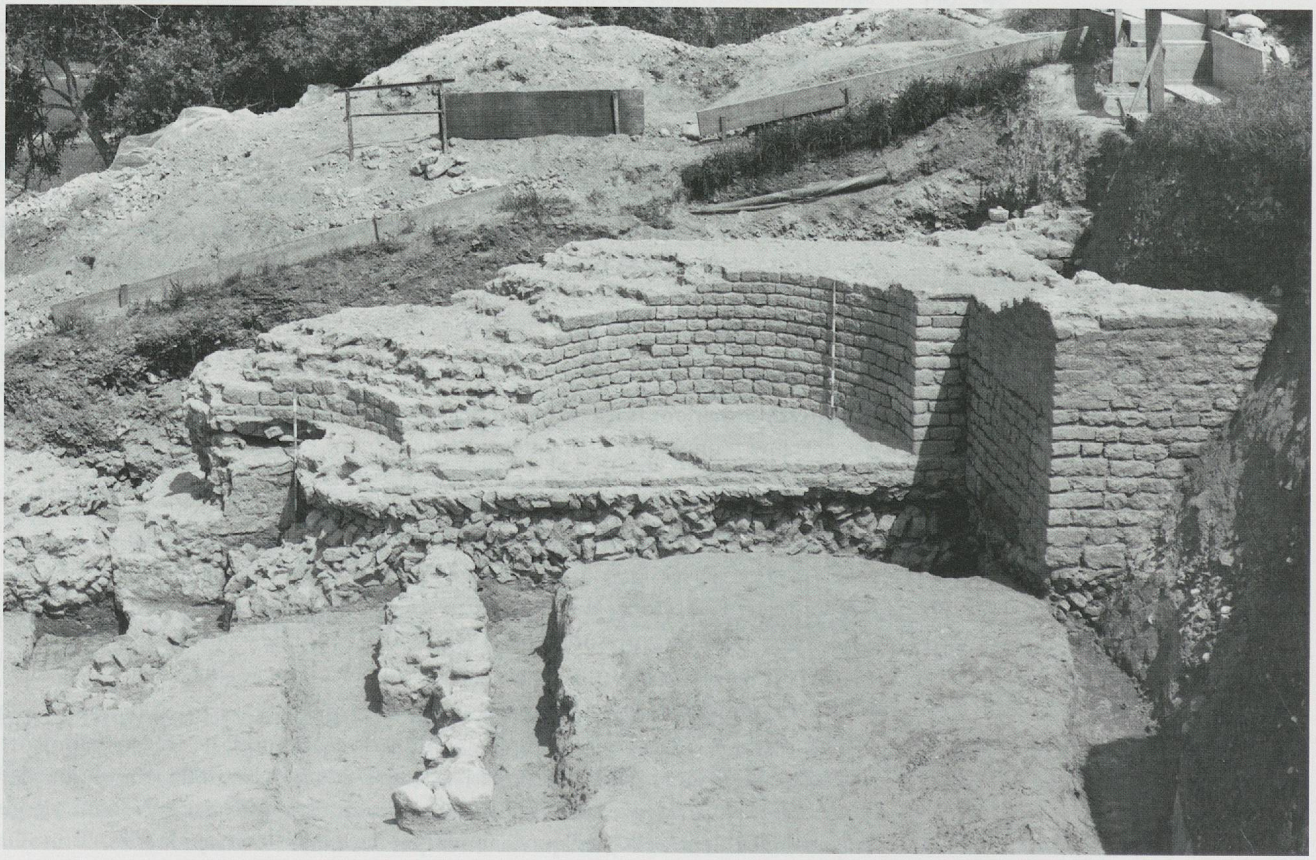

Fig. 142

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux du pavillon d'angle nord-est B.*

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
56	6,50? x 3,60	23,40?	448,80 (restituée)
57	11,50 x 7,40	85,10	448,80 (restituée)
58	13,20 x 2,80	36,96	448,80 (restituée)
59	7,40 x 1,40	10,36	448,80 (restituée)
60	14 x 1,90	26,60	> 447,00

D'imposants contreforts en hémicycles

Le socle de cette puissante gaine maçonnée était en outre doté de contreforts en hémicycles placés en façade occidentale du pavillon latéral B, accolés l'un à l'autre, avec une largeur de 3 m pour une profondeur de 1,50 m (fig. 140: St 55). Conservés sur plus de 2 m de hauteur (fig. 141), ces vestiges ont été épargnés par les fouilles du XVIIIe siècle, qui les ont partiellement dégagés: il en est fait mention dans la documentation de Schmidt, lorsqu'il relate la découverte de la mosaïque du Zodiaque qu'abritait ce pavillon[1]. En élévation, ces hémicycles ont pu se prolonger sous la forme d'une paire d'absides latérales ornementales animant la nouvelle cour d'honneur L25 (*cf.* fig. 242).

Un agencement symétrique en façade?

Les observations relatives au pavillon nord-ouest B' confirment également le recours à un système de contrefort avec le doublage, de 1,70 m d'épaisseur, constaté pour son mur de fermeture oriental (M52); elles ne permettent cependant pas d'attester l'existence d'absides faisant écho à celles de la façade occidentale du pavillon opposé, à l'image du dispositif ornemental des jardins des thermes trajaniens de *Conimbriga* P[2]. En outre, l'ordonnance parfaitement symétrique des aménagements de façade semble remise en question par les investigations de 2003, certes limitées, mais qui n'ont révélé aucune trace d'un pendant occidental du local d'angle en saillie repéré en 1989 au point d'articulation entre le corps de la galerie de façade et le pavillon oriental B (L56).

Partition interne

Une autre des particularités relevées dans le mode de reconstruction des pavillons est le maintien, moyennant réfections, de certains des murs porteurs des états précédents, tels ceux de leur galerie de façade (M8 et M53). Cela permet d'entrevoir leur nouvelle partition interne, notamment pour le pavillon oriental, qui a été doté d'une grande salle d'apparat à abside (fig. 143), d'une surface au sol estimée à environ 80 m² (fig. 139: L57). Elle était bordée à l'ouest par une galerie, large de 2,80 m, donnant sur le quartier d'entrée (L58). Celle-ci devait communiquer avec la galerie de façade du corps principal (L11), peut-être par le biais d'un vestibule d'angle (L56), ainsi qu'avec un couloir de liaison et/ou de service courant entre la salle à abside et la fermeture nord

Fig. 143

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Avant-corps nord-est B. Vue partielle de l'abside de la grande salle L57.*

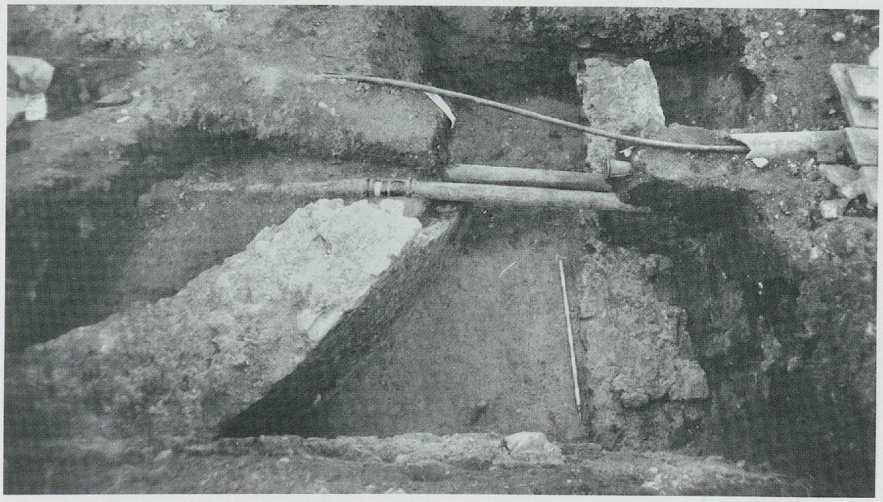

1 Ms. Schmidt 1749-51, p. 129.

2 *Cf.* Alarcao/Étienne 1981, p. 77-78 et pl. XX.



Fig. 144

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Fragments de la mosaïque du Zodiaque qui ornait la salle L57 du pavillon d'angle B.*

des pièces du corps principal (L59). Enfin, il semble que la nouvelle façade nord de ce pavillon ait été doublée par une étroite galerie, large de 1,90 m (L60).

Concernant la partition du pavillon occidental B', nos connaissances sont très limitées: on peut toutefois imaginer que sa pièce à abside, fortement pressentie pour la phase précédente, a été restaurée, et faisait pendant à la salle du pavillon opposé. Toutefois, l'ordonnance est ici quelque peu différente, si l'on considère l'absence de vestibule d'angle et la plus grande largeur de la galerie de façade, qui a conservé sa dimension initiale (3,90 m). Ces indices paraissent en outre écarter l'hypothèse d'un dispositif de contreforts à hémicycles analogue à celui du pavillon oriental.

Une mosaïque zodiacale pour la salle L57

Le recoupement des données de terrain et des sources anciennes permet de localiser avec certitude la provenance des fragments de la mosaïque du Zodiaque à l'intérieur du pavillon B[3]. Le commentaire de Schmidt, en latin approximatif, qui accompagne le croquis des fouilles de 1750-1751 est évocateur et peut se retranscrire de la sorte[4]: «... *Le portique (i.e. celui de la façade nord du corps principal L11) s'étendait du sol* (*i.e.* la mosaïque de Bacchus et Ariane) *vers la droite, et à ce qu'il semble vers la gauche, jusqu'à des niches contiguës ou des chapelles semi-circulaires, comme le montrent les fondations* (*i.e.* les hémicycles de contrefort St 55) *et au bout* (extrémité du couloir L58 ?) *fut découvert le sol qui reproduit le Zodiaque...*».

Les deux fragments qui nous sont parvenus[5], appartiennent à une roue zodiacale, motif d'une mosaïque à tapis en rallonge qui occupait la partie centrale d'une pièce rectangulaire[6] (fig. 144). Seule la salle L57, par ses dimensions et sa situation, est susceptible d'avoir abrité ce pavement, en avant de son abside. Son plan et le décor qu'on lui attribue font incontestablement de cette pièce l'élément central de ce pavillon d'agrément, peut-être un *triclinium*, voire une seconde pièce d'apparat. Signalons encore la mise au jour, dans les niveaux de démolition remaniés de son abside, d'un fragment de vasque en calcaire blanc urgonien[7]. Avec un diamètre restitué de 0,90 m, celle-ci a pu trouver sa place au sein de l'ornementation de cette salle.

Agrandissement de l'annexe orientale I

Hormis quelques traces de rubéfaction ponctuellement relevées sur certains de leurs sols et parois, les locaux de la petite annexe flanquant la façade orientale du pavillon B n'ont apparemment pas subi de grands dommages lors de l'incendie de la phase précédente (fig. 139: L48-52).

Rehaussement des niveaux de circulation

Ils ont malgré tout été supprimés et remblayés au moyen de matériaux argileux mêlés de poches de démolition incluant des éléments de toitures incendiés (*tegulae* et *imbrices*). Ces remblais ont rehaussé de plus de 2 m leurs niveaux de circulation, qui devaient dès lors se situer sur un palier inférieur de 0,80 m environ (alt. 448,00 m) à celui présumé pour les sols des nouvelles pièces du pavillon attenant (fig. 87: c9).

3 *Cf. supra*, p. 20-21.

4 Ms. Schmidt 1749-51, p. 129. Traduction de Clara Agustoni.

5 Rappelons la découverte d'un troisième fragment récolté en 1989 au voisinage immédiat de ce pavillon, dans les niveaux de remblai des fouilles de 1750-1751, susceptible d'appartenir à la bordure de cette mosaïque. Inv. 89/7527-3. *Cf.* vol. 2, p. 106 et 109, fig. 91.

6 *Cf.* vol. 2, p. 106-111.

7 Inv. 89/8008-9. *Cf.* vol. 2, p. 25 et 35, fig. 14, nº 48.

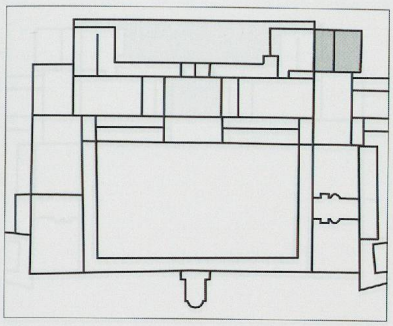

Leurs murs ont en revanche tous été maintenus et repris au niveau supérieur, laissant supposer une partition interne proche de la configuration initiale. Ils ont également fait office de soutènement pour la masse des remblais, comme en témoignent les réfections et les consolidations qui leur ont été apportées, telle l'obturation de leurs anciennes portes.

Adjonction d'un escalier et intégration en façade

Ces locaux ont à leur tour été flanqués à l'est d'un escalier correspondant très vraisemblablement à celui mentionné sur le plan des fouilles de 1862-1863 (fig. 22: St 56). Probablement récupéré à cette occasion, celui-ci a néanmoins laissé quelques traces qui permettent de le localiser adossé à l'ancienne fermeture orientale de l'annexe (fig. 140: St 56). D'une largeur de 1,70 m, et probablement muni de marches en dalles de grès, cet escalier a partiellement conservé son soubassement, dont le revêtement d'enduit au tuileau suppose un dispositif extérieur, ménagé dans une cour d'angle fermée qui devait s'aligner sur la façade nord du pavillon contigu (L61). Cette rampe débouchait sur l'extension orientale du couloir du palier supérieur (L63), assurant la circulation entre ce dernier et la terrasse inférieure.

Agrandie de la sorte, l'annexe I s'est trouvée au point d'articulation entre la façade du bloc résidentiel primitif et celle du nouveau groupe de bâtiments. C'est sans doute par souci d'équilibrer et d'harmoniser la façade de l'ensemble que la nouvelle emprise de cette annexe (175 m^2) a été portée aux dimensions du pavillon B adjacent.

La galerie de façade nord L11

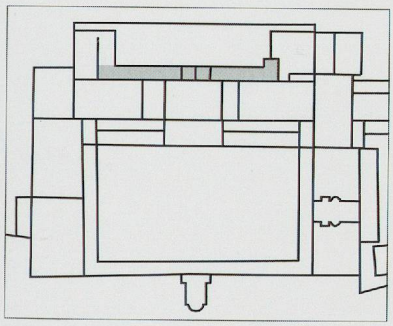

Hormis l'absence de traces de contreforts, le constat archéologique pour le mode de remblaiement de cette galerie est à peu près identique à celui établi pour les pavillons, avec des décombres coiffés par un niveau limoneux organique homogène et compacté, d'une épaisseur variant entre 0,30 et 0,60 m.

Les traces du vestibule axial?

Les restes d'un massif empierré, lâche et hétérogène, incluant boulets, galets et moellons de calcaire en remploi, partiellement liés au mortier de chaux, ont été ponctuellement relevés au sommet du remblai d'assainissement, à la hauteur du compartimentage axial de la galerie (fig. 140: St 50). Fortement perturbé par les aménagements de voirie modernes, cet empierrement est conservé sur deux à trois assises seulement, qui culminent à l'alt. de 448,90 m environ (fig. 145); Bien que l'on ne puisse assurer son appartenance à la période romaine, on peut proposer d'y voir les traces du radier d'un vestibule axial, que l'on imagine en position légèrement surélevée au centre de la galerie de façade, ou d'un simple palier à la hauteur de la grande salle (*cf.* fig. 235). Le niveau de circulation de la galerie peut être estimé aux environs de 448,80 m, d'après la hauteur maximale des remblais, eux aussi bouleversés dans leur partie sommitale par les travaux liés à la création de la rue du Pavé en 1971[8].



Fig. 145

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Vue du massif empierré au centre de la galerie de façade nord L11.*

8 On regrettera que ces travaux n'aient fait, à notre connaissance, l'objet d'aucun suivi archéologique, qui aurait certainement fourni de plus amples indications sur les niveaux et aménagements supérieurs de ce secteur du palais.

Le quartier d'entrée nord C

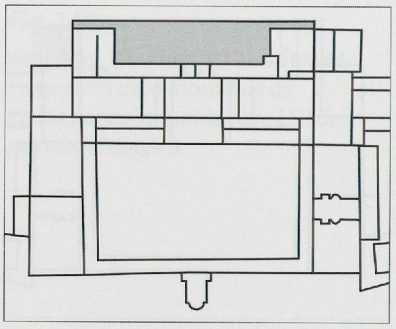

La reconstruction des pavillons et de la galerie de façade encadrant le quartier d'entrée a eu des répercussions sur celui-ci, qui a connu une réorganisation totale de ses espaces, avec la suppression des grands hémicycles ornementaux au profit de la création d'une esplanade rehaussant de 1 m environ (alt. 447,00 m) le niveau de circulation (fig. 139: L25). Cette esplanade a probablement constitué la nouvelle cour d'honneur de l'édifice, conservant à peu près la même surface qu'à l'état précédent (env. 650 m^2), mais avec un agencement plus sobre: pour autant qu'on la connaisse, elle était agrémentée principalement par le couple d'absides en façade interne du pavillon oriental B, qui a peut-être trouvé son pendant dans la façade opposée du pavillon occidental, bien qu'aucun indice n'aille dans ce sens.

Cette place devait être accessible depuis le nord par un emmarchement la bordant sur toute sa longueur (50 m). C'est du moins la restitution qui en est proposée, les multiples remaniements du secteur en bas de pente ayant entièrement occulté les niveaux archéologiques. Ils ont également détruit le niveau de circulation à hauteur de l'esplanade et nous ignorons par conséquent tout de son revêtement de sol et de ses aménagements. Tout aussi hypothétique est la proposition d'un escalier à double rampe permettant d'accéder de la place inférieure au corps principal; il en va de même pour ce qui est de la création de galeries fermées au détriment des jeux de colonnade qui animaient auparavant les portiques de façade (*cf.* fig. 235, 237 et 240)[9].

Une circulation par paliers

Hormis les restes du très hypothétique radier du vestibule axial St 50, aucun vestige de sol n'a été relevé à l'intérieur des corps de façade réaménagés. La restitution de leurs niveaux de circulation respectifs se déduit avant tout des hauteurs maximales conservées de leurs remblais (alt. 448,20/448,60 m). Dans le cas de la salle à abside L57 du pavillon B, le niveau d'arase de ses fondations (alt. 448,50 m) fournit également un repère altimétrique.

On peut ainsi restituer le sol des pièces des pavillons, du moins celles du corps oriental B, de plain-pied avec le niveau de circulation de la galerie de façade, à l'alt. de 448,80 m environ. Il est en outre tentant de rapprocher le niveau présumé de ces sols de celui du couloir de distribution séparant le corps principal de son annexe occidentale H' (fig. 139: L44): la réfection de son *terrazzo* se situe elle aussi à l'alt. de 448,80 m. Ce constat suggère une communication entre cette annexe et les corps de façade que l'on peut très bien imaginer sous la forme d'un couloir de transition, à l'image de celui courant à l'arrière de la salle à abside orientale (L59).

Les locaux des pavillons et de la galerie de façade se situeraient ainsi sur un palier intermédiaire entre celui, inférieur, de la cour du quartier d'entrée (alt. 447,00 m), et celui, supérieur, des sols des pièces du corps principal (alt. 450,00-450,15 m). Une telle configuration semble témoigner d'une galerie de façade légèrement plus basse que les pièces qu'elle borde; elle implique également le maintien, après restauration, du vestibule axial St 50, placé en position surélevée sous la galerie; ses rampes d'escalier latérales, dont Schmidt a peut-être vu la trace[10], permettaient ainsi d'accéder de la galerie à la salle de réception centrale L1.

Quant au visiteur de marque arrivant dans la cour d'honneur, environ 3 m en contrebas des pièces du corps principal, il lui fallait gravir un escalier d'une douzaine de marches pour parvenir au vestibule axial de la galerie et pénétrer de plain-pied dans la vaste salle d'apparat (fig. 235 et 237).

Transformations du corps principal A

Avec les relevés précis et détaillés de la mosaïque de Bacchus et Ariane, ainsi que les commentaires s'y rapportant et ceux de la découverte inaugurale, les fouilles du XVIIIe siècle nous livrent le témoignage, ô combien précieux, de la richesse du décor dont a bénéficié l'immense salle d'apparat du corps principal dans le cadre de ce programme architectural. En plus de la description de ce pavement aux di-

9 Ce secteur n'ayant pas été touché par les récentes investigations, les restitutions de toute cette partie du palais émanent essentiellement de l'étude architecturale d'ensemble.

10 Ms. Schmidt/Gruner 1751. *Cf. supra*, p. 138. C'est toutefois l'hypothèse d'un palier surélevé dans la galerie à la hauteur de la grande salle L1 qui a été retenue dans la restitution de la fig. 235, p. 268.

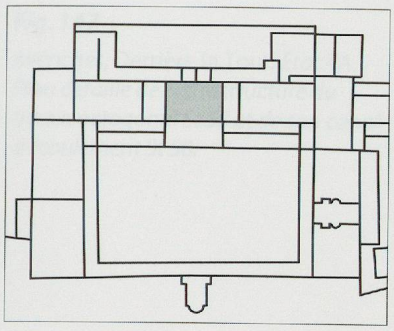

mensions impressionnantes, sur lequel s'est naturellement focalisée l'attention des premiers fouilleurs, la documentation ancienne recèle plusieurs indications, certes plus équivoques, sur les vestiges avoisinants, moins spectaculaires. Elles autorisent notamment, après un examen plus approfondi des croquis de Schmidt, la restitution d'un avant-corps méridional à la salle d'apparat, venant confirmer la place prépondérante de cette salle au sein de l'ensemble palatial.

Survenues bien après la malheureuse destruction de ces inestimables documents archéologiques, les récentes investigations n'en ont récolté, pour ainsi dire, que les tesselles. D'emprise plus modeste, elles ont cependant mis au jour les restes de l'infrastructure du bassin qui ornait cette salle et confirmé qu'elle était bien dépourvue de dispositif de chauffage par le sol. Parallèlement, elles ont à leur tour livré de précieuses indications concernant l'agencement et la réorganisation de la partie occidentale du corps principal, pourvue d'une salle chauffée par hypocauste. En d'autres endroits, ces transformations ne sont perceptibles que sous la forme de recharges des *terrazzi* de certaines pièces, dont on ne peut pas toujours assurer l'appartenance à cette phase, faute d'indications stratigraphiques et chronologiques.

Le décor et l'équipement de la salle d'apparat L1

La documentation nous apprend que cette immense salle de 216 m^2, dont les dimensions ont été récemment confirmées, possédait un décor pariétal combinant placages de marbre et fresques[11] et que sa grande mosaïque intégrait dans sa partie nord un bassin octogonal axial en marbre (fig. 16)[12]. Ce bassin d'agrément (?) occupait une place prépondérante et a dicté en grande partie l'organisation générale tripartite du tapis de la mosaïque (fig. 10)[13]. Un tel agencement au sein de pièces principales ou d'apparat mosaïquées est par ailleurs bien connu, avec notamment les exemples de Nennig D sur la Moselle (fig. 225)[14], de Cologne D[15], d'Echternach L (fig. 224 et 230)[16] ou encore celui, plus tardif, du *Palat* à St-Émilion F (fig. 226)[17].

Par rapport au tapis de la mosaïque, la position centrale du bassin et de son encadrement à motif marin a relégué la scène principale – Bacchus et Ariane – dans la partie sud de la salle, du côté du nouveau porche A' s'ouvrant sur le grand péristyle D (fig. 139: L62). C'était sans doute ici l'un des endroits privilégiés lors des réceptions.

Le sol des pièces collatérales L2 et L3

Telle qu'elle est représentée sur le relevé de Fornerod (fig. 10), la disposition des médaillons des deux bandes latérales, avec des personnages tournés vers les murs, suggère une circulation périphérique ainsi que des portes ou baies de communication avec les pièces collatérales (fig. 139: L2ab et L3ab). Celles-ci ont ainsi dû faire partie de la suite accompagnant la salle de réception; nous ne savons que très peu de choses à leur sujet, sinon qu'elles comportaient une subdivision et qu'elles étaient dotées d'un sol de qualité inférieure à celui de la grande salle. Seules les quelques rares tesselles blanches, prélevées au sommet de la couche de démantèlement de leur revêtement précédent en *terrazzo signinum*, constituent un indice ténu de l'existence de sols mosaïqués ayant équipé (en partie seulement?) ces pièces collatérales[18].

Un ensemble statuaire, ainsi qu'une vasque devaient compléter l'ornementation de cette salle de réception et de ses suites[19].

Le bassin octogonal vu en 1750...

La documentation de Schmidt relative au bassin indique un «*baptistère*» ou «*nymphée*» composé d'une cuve en marbre, de 1,95 m de diamètre encastrée dans le sol sur une profondeur d'environ 0,50 m[20]. Un dessin de détail signale une ouverture ménagée sur le côté nord du bassin, à proximité d'une grosse cassure du pavement (fig. 14: A); sur ce même dessin on peut distinguer également une sorte de cavité ou rigole, qui semble cerner le fond du bassin et converger vers ladite ouverture, dessinant ainsi un socle intérieur octogonal (fig. 14: B). Quelques années plus tard, Ritter fait apparaître sur un plan schématique, qui s'inspire des croquis de Schmidt, un canal d'écoulement en direction du nord, placé dans le prolongement nord de l'ouverture du bassin (fig. 16: A). Ritter mentionne également la présence de tuyaux

11 Wild 1710, p. 196.

12 Ritter 1788, p. 25.

13 *Cf.* vol. 2, p. 87-100.

14 *Cf.* Schindler s.d.; Parlasca 1959, pl. 36; Wightman 1970, p. 145-147. *Cf.* vol. 2, p. 105, fig. 87.

15 Parlasca 1959, p. 99-100.

16 Metzler *et al.* 1981.

17 Balmelle *et al.* 1980, p. 59-96; Balmelle 2001, p. 174, fig. 67 et 345.

18 *Cf. supra*, p. 139.

19 *Cf.* vol. 2, p. 154 et 157-158.

20 Ms. Schmidt 1749-51, p. 27; Ms. Schmidt 1750-52, p. 7; Schmidt 1760 (1771^2), p. 29-30 et pl. II, I.

de plomb à proximité de celui-ci, faisant peut-être partie du réseau qu'il fait figurer plus au sud, et qui pourrait avoir été destiné notamment à l'alimentation sous pression de jeux d'eau à l'intérieur de ce bassin.

... et son infrastructure observée en 2004

En dégageant partiellement les restes de son infrastructure (fig. 140: St 57), l'ultime intervention de 2004 a non seulement permis le calage topographique du bassin, et de ce fait l'intégration du dessin de la mosaïque au plan archéologique, mais aussi confirmé les dimensions et la profondeur de ce bassin, ainsi que l'existence de son conduit de vidange. Aucune trace en revanche de la cavité ou rigole présumée, ni de la tuyauterie en plomb, celle-ci ayant été sans doute récupérée peu après sa découverte.

Ce bassin prenait assise sur un socle maçonné subcirculaire débordant, de 3 m de diamètre, pour une épaisseur d'une quinzaine de centimètres; il était constitué d'un radier de boulets recouverts d'une chape de béton au tuileau, au sommet de laquelle on pouvait encore deviner l'empreinte octogonale du fond du bassin (fig. 146 et 147). Sur l'un des côtés, était conservé le lit inférieur, en éléments de terre cuite liés au mortier de tuileau, constituant la gaine d'étanchéité de sa paroi. Cette gaine, de 20 cm de large, était à son tour couronnée d'un soubassement en mortier de chaux blanc, large de 30 cm, et prenant également appui sur le socle (fig. 147).

En fonction de la profondeur indiquée par la documentation ancienne, la cote de 449,55 m obtenue pour le fond du bassin (épaisseur du revêtement de fond exclue) permet de restituer le niveau du tapis de la mosaïque aux environs de 450,10 m.



Fig. 146

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Vue de l'infrastructure du bassin octogonal St 57 du local L1, dégagée en hiver 2004.*

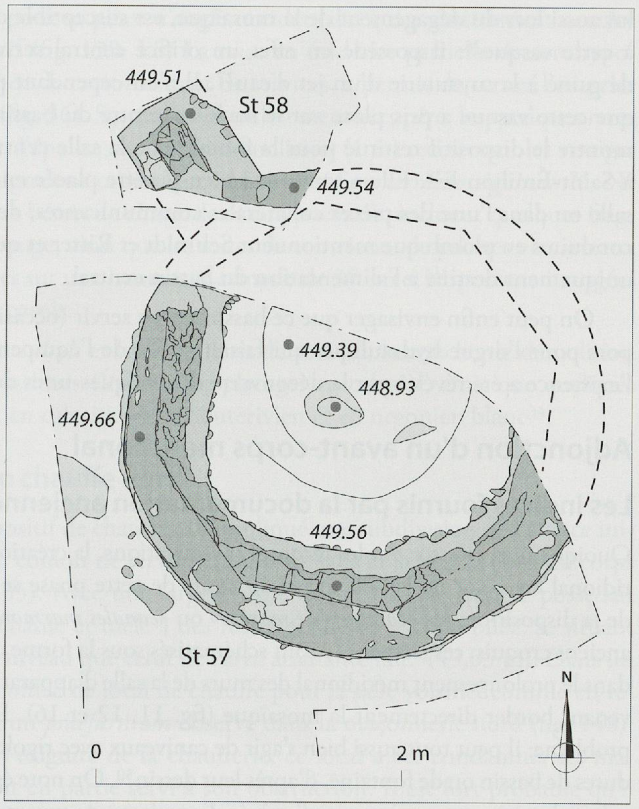

Fig. 147

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Plan détaillé de l'infrastructure du bassin octogonal St 57 et de son canal d'écoulement St 58.*

En ce qui concerne le canal d'écoulement, la faible portion dégagée (60 cm à peine), mal conservée, a cependant permis de constater une infrastructure analogue à celle du bassin[21] (fig. 140: St 58): solidaire de ce dernier, son socle, de 0,70 m de large, supportait un conduit tapissé de mortier de tuileau incluant de gros fragments de terre cuite (*tegulae*), large d'une vingtaine de centimètres et bordé d'étroits murets maçonnés, de 15 cm de large (fig. 147). Sa situation, sur le même plan que le fond du bassin, rend toutefois problématique l'interprétation de l'ouverture observée au niveau de la margelle du bassin, à moins qu'il ne s'agisse que d'une cassure.

Une fosse de récupération énigmatique?

Une autre anomalie constatée lors du dégagement du soubassement du bassin réside dans l'importante fosse en cuvette, remplie de tesselles et de gravats de tuileau, qui a non seulement évidé sa partie centrale, mais aussi perforé son socle, jusqu'à une profondeur de 0,50 m en dessous de son radier (fig. 146). S'agit-il de la fosse de récupération d'une structure en relation avec l'équipement hydraulique? Nous pensons bien évidemment à l'énigmatique cuve de plomb *«trouvée sous le pavement»*[22] (fig. 15), mais dans le cas présent, pour quel usage? D'ailleurs, la formule utilisée par Schmidt pour désigner le lieu de découverte de cette cuve, qu'il interprète comme une chaudière, est équivoque et semble plutôt faire référence au local avec *«fournaise»* sis en contrebas, correspondant sans doute à l'un des compartiments du dispositif axial de la galerie de façade, rempli des décombres de l'incendie. Quant au *«vase en plomb orné de figures se trouvant dans la cavité du bassin»*, mentionné sur l'un des croquis de fouille (fig. 12), sa description en latin n'est guère plus explicite et ne correspond guère au dessin de Schmidt[23]. Cette excavation pourrait être liée à la récupération d'un autre agencement qui nous échappe ou simplement au démantèlement du bassin pour en extraire les matériaux jugés dignes d'intérêt.

Fragments de vasque

La documentation ancienne relève également la découverte de plusieurs fragments de vasque en marbre à l'occasion du dégagement de la mosaïque[24]. Schmidt, qui propose sans doute une restitution de ce *labrum* (vol. 2, p. 153, fig. 149), indique un diamètre d'environ 0,75 m et une profondeur d'une trentaine de centimètres[25]. Un pied en marbre reposant sur un socle orné de quatre pattes de lion, découvert

21 Ce canal de vidange est à rapprocher de ceux des bassins du même type trônant au sein des salles centrales des établissements d'Echternach L et de Chassey-lès-Montbozon F. *Cf. infra*, p. 250 et 253.

22 Ms. Schmidt 1749-51, p. 115-116; Ms. Schmidt 1750-52, p. 21 et 30. *Cf.* aussi Duvauchelle 2008, p. 231.

23 *«In quo concavo fuit vas plumbeum variis figuris ornatum, quod cum multis aliis visu dignis reservatur in Arce».*

24 *Cf.* vol. 2, p. 153, Abb. 149.

25 Schmidt 1760 (1771²), p. 50-51 et pl. XX, I.

lui aussi lors du dégagement de la mosaïque, est susceptible d'avoir servi de support à cette vasque[26]: il possède en effet un orifice central servant vraisemblablement de gaine à la tuyauterie d'un jet d'eau[27]. Il n'est cependant pas possible de certifier que cette vasque a pris place sur le socle au centre du bassin octogonal, comme le montre le dispositif restitué pour la fontaine de la salle centrale de la *villa* du *Palat* à Saint-Émilion F[28]. Elle a tout aussi bien pu être placée en un autre endroit de la salle ou dans l'une des pièces collatérales communicantes, desservie par le réseau de conduites en plomb que mentionnent Schmidt et Ritter et qui n'était sans doute pas uniquement destiné à l'alimentation du bassin central.

On peut enfin envisager que ce bassin ait pu servir (occasionnellement ?) de support pour l'orgue hydraulique qui faisait partie de l'équipement du palais, et dont l'existence a été révélée par la découverte de quelques-unes de ses pièces[29].

Adjonction d'un avant-corps méridional

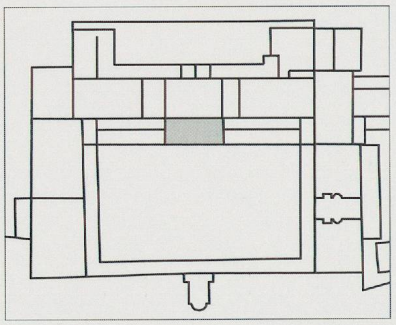

Les indices fournis par la documentation ancienne

Quoique non attestée par les récentes investigations, la création d'un avant-corps méridional en avant de la salle axiale au cours de cette phase se déduit en premier lieu de la disposition des *«conduits de marbre»* ou *«canales marmorei»* que mentionnent les anciens croquis: ces éléments y sont schématisés sous la forme de deux branches situées dans le prolongement méridional des murs de la salle d'apparat, reliés par une troisième venant border directement la mosaïque (fig. 11, 12 et 16). Leur interprétation pose problème: il peut tout aussi bien s'agir de caniveaux avec rigoles que d'éventuelles bordures de bassin ou de fontaine, d'après leur dessin[30]. On note également que la branche orientale est en connexion avec l'arrivée d'un réseau de tuyaux de plomb qui semblent avoir suivi le tracé coudé de la canalisation de la cour centrale (fig. 140: St 18). Ils ont pu alimenter des jets d'eau bordant cet espace et/ou le bassin de la salle d'apparat, voir d'autres *labra* situés dans celle-ci ou dans ses pièces collatérales.

Un espace privilégié sous couvert d'un porche

Quoi qu'il en soit, ce dispositif à caractère hydraulique et ornemental définit un local de 18 x 8 m environ (fig. 139: L62) qui empiétait sur le portique de façade (L12) et la placette du palier inférieur du péristyle (L35). Se développant sur toute la longueur de la salle d'apparat, cet avant-corps prolongeait de la sorte l'espace privilégié côté cour. L'extension maximale au sud de cette aire, qui a pu être entièrement dallée de marbre, est fixée, pour des raisons d'ordre altimétrique, par le mur de terrasse limitant la placette inférieure L35 (M59). Les éléments de colonnade, dont un fût à console (fig. 13), qui jonchaient le sol de cet avant-corps[31] laissent supposer que celui-ci était placé sous un porche en avancée du portique de façade (*cf.* fig. 235, 238 et 240).

La configuration proposée ici trouve un proche parallèle dans la *domus* du *Collège Lumière* à Besançon F, avec son dispositif devançant le grand *oecus* à la mosaïque de Neptune, dont les dimensions sont du reste presque aussi imposantes (200 m^2) que celles de la salle de Bacchus et Ariane[32].

Des répercussions dans la cour centrale

La création de ce porche est sans doute à l'origine des modifications apportées à la placette inférieure de la cour, qui a cependant été maintenue (fig. 139: L35). Les niches d'agrément et leurs fontaines, qui rythmaient le mur de soutènement (fig. 95: St 20-22), ont en revanche été supprimées, condamnées par des raccords au mur de terrasse (fig. 97). L'animation de jeux d'eau qui se développait initialement vis-à-vis de la façade méridionale du corps principal aurait ainsi pu être transférée dans la partie centrale de la placette (L62), dans l'avant-corps présumé A'.

Installation d'une salle hypocaustée

Hormis la rénovation et les transformations de son noyau central, la modification la plus importante relevée à l'intérieur du corps principal est l'installation d'un système

26 *Cf.* vol. 2, p. 132-133, n° 8.

27 *Cf.* vol. 2, p. 132-133, Abb. 116-119.

28 Balmelle *et al.* 1980, p. 63-65 et fig. 4. *Cf.* vol. 2, p. 153, Abb. 148.

29 *Cf.* Jakob *et al.* 2000, p. 16-23. *Cf. infra*, p. 264 et vol. 2, p. 319-327.

30 *Cf.* vol. 2, p. 55-57. *Cf.* aussi Duvauchelle 2008, p. 219.

31 L'un des croquis de Schmidt y mentionne en outre la présence de *«columna marmorea»*: *cf. supra*, p. 21, fig. 12.

32 Gaston/Munier 2006 et 2007; état 4 (deuxième moitié du IIe siècle ap. J.-C.).

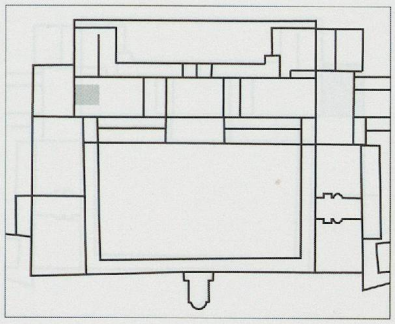

de chauffage par le sol pour sa pièce d'angle occidentale, qui a entièrement occulté son agencement primitif (fig. 139: L8) La mise en évidence partielle de son hypocauste, dans une tranchée de raccordement de services, a permis de cerner l'emprise de cette salle de 44 m² (fig. 36). Son sol a été entièrement récupéré: les quelques rares fragments présents dans l'épaisse couche de démolition (1 m) recouvrant les vestiges de son infrastructure signalent cependant l'existence d'un *terrazzo signinum*[33]. Ne subsistaient que l'*area* en béton de chaux de son hypocauste, incluant quelques fragments d'enduit mural rouge, ainsi que les restes de son réseau de pilettes en carreaux de terre cuite, conservées sur une hauteur maximale de 30 cm et disposées en rangées plus serrées le long des parois.

Outre de nombreux *tubuli* et les fragments de son sol, la couche de démolition de cette pièce a livré plusieurs éléments de placages en calcaire, ainsi que quelques vestiges de colonnades, en calcaire jaune hauterivien et en urgonien blanc[34].

Un premier local de chauffe nord

L'installation de ce dispositif de chauffage a impliqué une subdivision de l'espace initial, afin de ménager un couloir de service entre cette salle et la façade nord du corps principal (fig. 139: L135). Avec une largeur utile de 1,80 m, ce couloir possédait un sol de terre battue chaulé et mêlé à des recharges de terre cuite pilée, se situant sensiblement au même niveau que celui de l'*area* attenante (alt. 449,05 m). Dans un premier temps, il a fait office de local de chauffe pour la salle voisine, comme en témoignent les vestiges d'un *praefurnium* observé dans la maçonnerie nord (fig. 148). Peut-être en raison de l'exiguïté de la chaufferie, ce local a été condamné, ses matériaux en molasse ayant en partie servi à son obstruction. Il est fort probable qu'il ait été remplacé par une nouvelle chaufferie aménagée dans l'annexe H' attenante à l'ouest, dans un secteur non atteint par la fouille.

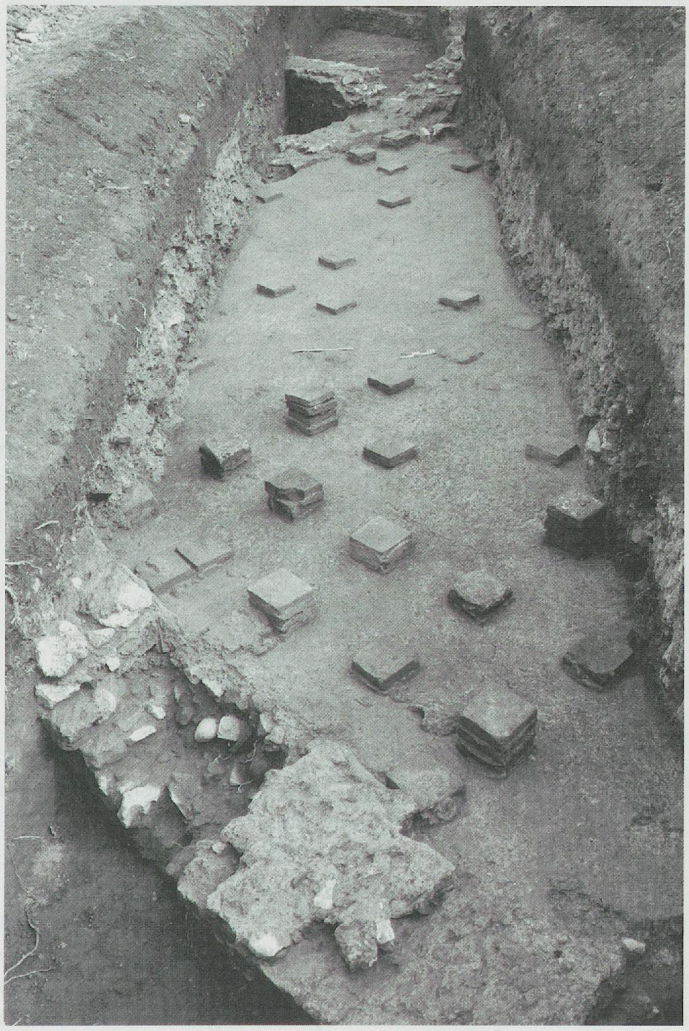

Fig. 148

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Vue de l'hypocauste du local L8 en direction du sud-est.*

33 Ensemble 04/12634. *Cf.* vol. 2, p. 118.

34 Inv. 04/12634-2 et -3; inv. 04/12900-1 et -8. *Cf.* vol. 2, p. 26 et 28, nos 69-70 et 88-89.

L'annexe thermale H'

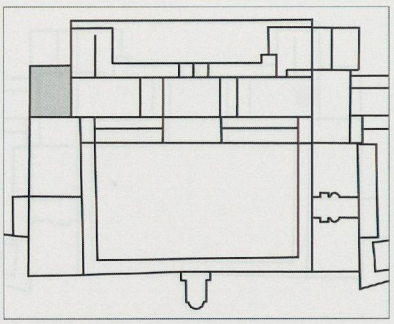

La faible surface explorée de cette annexe fournit cependant le témoignage de plusieurs transformations qui ont affecté sa partie nord. Les réfections apportées aux portions de locaux mis en évidence parlent en faveur du maintien de son secteur thermal, en dépit d'une restriction de son emprise. Un tel reconditionnement est peut-être lié d'une part à la création d'une pièce chaude à l'intérieur du corps principal, attenante à cette annexe (fig. 139: L8) et, d'autre part, à l'édification de la grande aile thermale du nouveau groupe oriental de bâtiments (fig. 138: L-M).

Suppression d'une pièce chaude

Ces transformations se traduisent notamment par le rehaussement du niveau de circulation du couloir de distribution L44: son nouveau *terrazzo* est venu se placer au même niveau (alt. 448,80 m) que le sol du même type dont a été pourvue la pièce adjacente (L45). Il s'est superposé à un massif maçonné comblant l'ancien hypocauste et incluant les matériaux issus de son démantèlement, ainsi que les vestiges de son *praefurnium* en molasse.

Bien qu'on ne puisse l'attester formellement, il est tentant de lier la suppression de cette pièce chauffée à la création de la salle hypocaustée proche, en limite ouest du corps principal (fig. 139: L8), qui semble en outre avoir été desservie, suite à une première réfection, par une chaufferie placée dans l'annexe H'.

Un bassin froid plus restreint

Quant au local situé à l'est (fig. 139: L46), il a lui aussi fait l'objet d'une importante restructuration: le grand bassin froid qu'il abritait précédemment a été entièrement détruit et ramené à des dimensions plus modestes (6 x 2,80 m), après la création d'un mur de subdivision (M54). Confiné à l'angle nord-est du corps de l'annexe (L46a), il a été doté d'un revêtement en *opus spicatum* pour son fond situé à l'alt. de 448,15 m, attestant une profondeur de 0,65 m, par rapport au niveau des sols des pièces contiguës.

L'extension nord de l'annexe

Ce programme a également compris l'adjonction d'un local exigu et allongé, de 3,50 x 1 m, placé à l'angle nord-est de la fermeture de l'annexe (fig. 139: L64). Prenant place au pied de celle-ci (alt. 447,50 m), dans un secteur à ciel ouvert, ce local a pu constituer une rampe d'accès à l'annexe thermale.

Enfin, le réaménagement des corps de façade, tel que nous avons pu le constater dans la partie orientale avec l'extension et l'alignement de l'annexe I sur le pavillon B après l'adjonction d'un espace clos incluant l'escalier St 56 (L61), pourrait autoriser la restitution d'un dispositif analogue à l'ouest, afin d'équilibrer l'ensemble. Ce corps annexe aurait ainsi été prolongé au nord par une cour d'angle fermée, située en contrebas et bordant la fermeture ouest du pavillon d'angle B' (L65).

L'aile occidentale G'

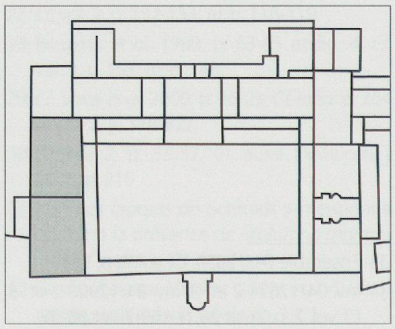

La restructuration de cette aile, et plus particulièrement de sa cour inférieure (fig. 139: L43), a eu pour conséquence la suppression du dispositif d'accès occidental à la demeure primitive, qui avait jusqu'ici été maintenu, intégré aux constructions de l'extension du secteur résidentiel caractérisant l'état 3 (fig. 95-96: L30 et St 10). L'abandon de cet accès traduit ici un changement important dans l'organisation et la circulation à l'intérieur du groupe de bâtiments de la terrasse supérieure, faisant de la cour de cette aile un espace fermé et peut-être non communicant avec le péristyle adjacent. En plus des modifications apportées à sa cour, agrandie et dotée de portiques, cette aile a également été pourvue de locaux annexes accolés à sa façade ouest, à l'arrière du bâtiment occupant son palier supérieur (fig. 139: L66-67, annexe W).

Transformations de la cour inférieure L43

Portiques et caniveaux

Les transformations apportées à l'espace entièrement découvert s'étirant au pied du bâtiment méridional (L42) se révèlent principalement par l'adjonction de deux branches de portique, aménagées en bordure nord et est de la cour (L68-L69). La branche nord, aménagée en lieu et place de l'ancienne allée et de son escalier d'accès (L68), se trouvait ainsi accolée au mur sud de l'annexe thermale H'. La branche orientale était adossée au mur de fond du portique occidental du péristyle (L69); elle y présentait une variation de 0,60 m dans sa largeur utile, passant de 2,90 m au sud, à 2,30 m au nord, cette dernière dimension correspondant à celle de la branche nord.

Les portiques de cette cour secondaire (*cf.* fig. 235) étaient dotés de dalles de caniveau en grès analogues à celles équipant le péristyle central D (fig. 149). D'une largeur moyenne de 0,80 m, celles de la branche orientale évacuaient les eaux de toiture vers un exutoire situé au nord, dans une rigole excentrée, distante d'une quinzaine de centimètres du parement du mur de stylobate, d'une largeur de 0,65 m (fig. 140: M55 et St 59). Il devait en aller de même pour le dispositif de la branche nord, d'après une observation ponctuelle de son angle avec le portique oriental (M56).

Parallèlement, la façade nord du bâtiment du palier supérieur (L42) a elle aussi été flanquée d'un caniveau de grès de mêmes dimensions que celui des portiques (St 60); la rigole centrale devait récolter les eaux de toiture pour les évacuer en direction de l'ouest (fig. 35).



Fig. 149

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile occidentale G'. Cour inférieure L43. Vue du stylobate et de la coulisse St 59.*

Cette nouvelle configuration du palier inférieur dégageait un espace découvert de 310 m² environ, délimité à l'ouest par le mur de fermeture à contreforts de l'aile G' apparemment dépourvu de portique intérieur (fig. 140: M41). Le sol des aménagements de cette cour n'a pas été conservé: les nombreux fragments de plaques de calcaire et de béton de tuileau présents dans ses niveaux de démolition pourraient tout aussi bien appartenir au dallage (partiel?) de la cour elle-même qu'à celui de ses portiques, voire au revêtement d'une pièce d'eau agrémentant sa partie centrale.

Enfin, pas moins de onze stylets en fer ont été prélevés lors de la fouille, pourtant très ponctuelle, des couches de démolition de la cour et de ses portiques[35]. La forte concentration de tels objets amène à penser qu'après sa réorganisation, cette aile a abrité des activités à caractère économique et/ou administratif, peut-être à l'intérieur du bâtiment méridional L42.

L'annexe sud-ouest W

C'est apparemment au cours de cette phase qu'est venue se greffer une annexe au sud-ouest de l'aile occidentale G', contre le corps de bâtiment L42 et en position légèrement surélevée (alt. 453,00 m) par rapport à ce dernier (fig. 139: W). Les sondages réalisés en 2003-2004 y ont en effet partiellement mis au jour les vestiges de deux locaux se développant sur une longueur de 12 m environ pour une largeur de 4,60 m (L66-67), au pied d'un mur de terrasse mis en évidence en 1962 (M57). L'aspect sommaire et hétérogène de leurs sols, mêlant béton de tuileau, terre cuite et molasse, témoigne d'une vocation utilitaire pour ces locaux, à considérer comme des dessertes du bâtiment qu'ils jouxtent.

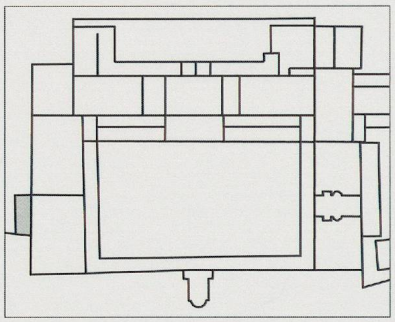

Le péristyle D

Ce programme de transformations a également inclus la restructuration quasi complète des corps de façade encadrant le grand péristyle de la terrasse supérieure. En plus de la réfection de ses branches de portique sud, est et probablement ouest (fig. 139: L31-33), une importante modification a été apportée à sa partie nord, interrompue, comme on l'a vu, par un avant-corps établi dans le prolongement de la salle d'apparat axiale L1 (L62).

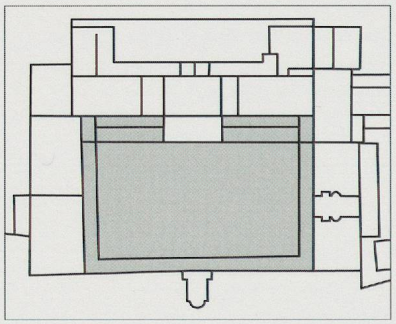

Reconfiguration de la partie nord

La création de l'espace sous couvert d'un porche (L62), en avancée du portique de façade sud du corps principal L12 et empiétant sur la placette inférieure L35, a entraîné la suppression des niches et fontaines ornementales qui rythmaient le mur de terrasse délimitant les deux paliers de la cour centrale (M59). De part et d'autre du nouveau porche, la placette et le portique ont été maintenus dans leurs dimensions initiales.

En plus de la réfection de la colonnade qu'a dû impliquer l'incorporation du porche au portique, ce dernier a connu un rehaussement de son niveau de circulation d'une vingtaine de centimètres (alt. 450,30 m). Allant sans doute de pair avec la recharge des *terrazzi* de certaines pièces du corps principal, le réaménagement du sol du portique est attesté par la chape de mortier de chaux ponctuellement relevée au sommet d'une couche de remblai qui scellait les restes d'un premier niveau de circulation démantelé[36].

Réfection des portiques

La reconstruction des autres branches de portique du péristyle se déduit de l'analyse des vestiges des murs de stylobate et des caniveaux des galeries est et sud. Non attestée par la fouille, la reprise du portique occidental a vraisemblablement été incluse dans un programme visant à l'harmonisation des galeries autour de la cour centrale (L34).

Ces réfections se signalent par un rétrécissement du mur de stylobate du portique sud (M33), dont la largeur initiale (1,05 m) a été ramenée aux dimensions de ceux

35 Inv. 03/12875-5, -6, -9- à -11 (+ 4 fragments non inventoriés); 03/12876-1; 03/12877-1.

36 En l'absence de repères stratigraphiques plus précis, on ne peut totalement exclure que le rehaussement du sol de ce portique ait fait partie des réfections de l'état 4B.

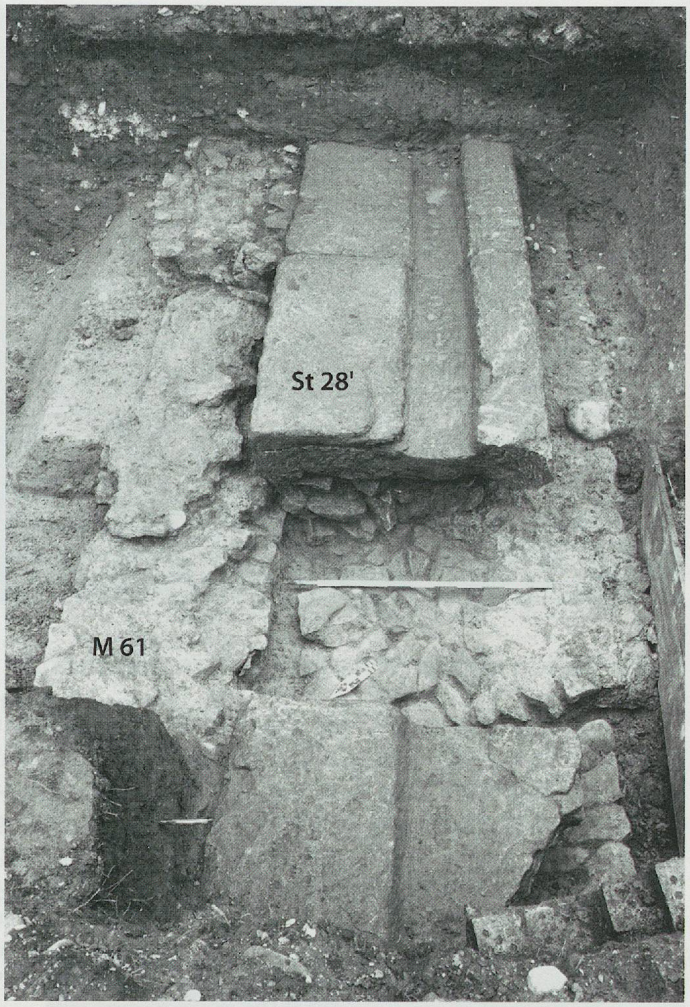

Fig. 150
Avenches, Derrière la Tour.
Démontage du stylobate et de la coulisse du portique oriental du péristyle D.

des branches latérales (0,75 m). Les trois branches ont également été équipées de caniveaux plus imposants. Démontées, puis peut-être réutilisées lors d'un ultime réaménagement des galeries du péristyle à l'état 4B, les nouvelles dalles à canal de grès (St 28') devaient prendre place au sommet d'un soubassement maçonné, comme celui partiellement dégagé en bordure du portique oriental L32 (fig. 100: M60): d'une largeur variant entre 1,40 m et 1,70 m, ce massif s'est superposé à l'agencement initial dans l'angle sud-est du péristyle; il l'a ensuite entièrement occulté en raison de son épaississement progressif en direction du nord, qui atteint 55 cm à hauteur du pavillon à exèdres L37 de l'aile orientale G (fig. 150).

Traduisant une volonté de conformer le portique sud aux branches latérales, ces transformations n'ont pas eu d'incidence sur leurs dimensions et ne semblent pas avoir impliqué de modification importante de la longueur de leurs toitures.

La seule trace de réfection observée à l'intérieur des galeries est un fossé de récupération d'une structure, probablement une canalisation ou tuyauterie en plomb courant sous le portique oriental, à l'arrière du stylobate (fig. 100: St 61). Cette récupération est apparemment survenue juste avant le début des transformations, comme l'indique l'insertion stratigraphique du fossé en question dont le remplissage, en partie constitué de déchets de taille de grès et de calcaire, est coiffé par les niveaux de chantier liés à ces réfections.

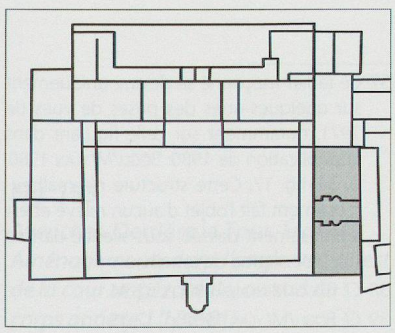

L'aile orientale G

Les modifications constatées au sein de l'aile orientale du péristyle témoignent d'une révision de la partition interne, de part et d'autre du pavillon latéral à exèdres L37. Cette réorganisation des espaces est en partie due à l'adjonction d'un corps de bâtiment annexe venu border tout son flanc est (fig. 138: J).



Fig. 151

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile orientale G. Vue du* praefurnium *entre les locaux L71 et L72 (fouilles de 1971).*

Suppression du péristyle secondaire méridional

Les sondages de 1995 et 1997 ont mis en évidence un mur transversal recoupant dans sa partie sud l'ancien péristyle L39 (fig. 100 et 140: M62), pour venir s'adosser à l'enduit mural de la fermeture occidentale de l'aile. Ce mur délimitait un local allongé situé approximativement dans le prolongement du portique sud du péristyle, se déployant sur toute la largeur interne de l'aile (fig. 139: L70). Cet espace, peut-être une galerie ou une *loggia*, s'ouvrait apparemment sur une cour légèrement en contrebas (*cf.* fig. 235 et 241). Dotée d'un sol chaulé, celle-ci devait être limitée au nord par un local ou édicule adossé au pavillon à exèdres, comme le signale le radier maçonné détecté en limite des fouilles de 1971, à l'angle sud-est du pavillon (fig. 140: St 62)[37].

Les aménagements de la portion nord

La section nord de l'aile (fig. 139: L40) a, quant à elle, accueilli une pièce chauffée par hypocauste (L71), ainsi que son local de service qui abritait un *praefurnium* (L72). Ces vestiges ont été révélés par les fouilles de 1971. Sur l'*area* de la pièce chaude, repose un réseau de 8 x 7 pilettes constituées de carreaux de terre cuite de 20 cm de côté[38] (fig. 151). Cette salle et sa chaufferie, dont le mur occidental a été doublé par une maçonnerie large de 1,20 m, sont venues s'adosser à la fois au local situé à l'arrière du pavillon (L38) et aux pièces de l'annexe orientale J. Communiquant avec ces dernières par le biais d'un escalier (St 63), la salle chauffée est vraisemblablement contemporaine de la création de l'annexe J. Il n'est par ailleurs pas exclu que le radier St 62 observé au sud du pavillon à exèdres fasse partie d'un dispositif analogue venu occuper toute la frange est de la cour méridionale L39.

Fig. 152

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des nouveaux locaux de l'aile orientale G.*

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
39 (cour)	14,90 x 11?	163,90?	> 451,55
70	14,90 x 5,40	80,46	452,10
71	4,35 x 3,70	16,1	*area*: 450,69 sol: > 451,40
72 (chaufferie)	6,50 x 2,40	15,60	450,60/450,65

Le corps annexe J

Faisant partie du nouveau groupe de bâtiments qui s'articule autour de la cour est (fig. 138: O), cette annexe à l'aile orientale du grand péristyle D n'a pas été retouchée depuis les investigations de 1971[39]. Ces travaux ont non seulement

37 Ce radier maçonné se devine uniquement sur quelques-unes des prises de vues de 1971, notamment sur celle figurant dans la publication de 1980: Bögli/Meylan 1980, p. 34, fig. 17. Cette structure n'a malheureusement fait l'objet d'aucun relevé et est curieusement passée sous silence dans la documentation de terrain.

38 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 32-34.

39 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 32-35.

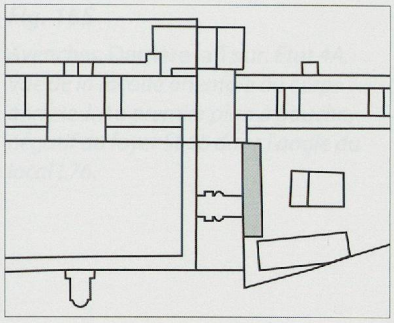

réexhumé plusieurs vestiges mis au jour entre 1861 et 1863, mais aussi fourni des indications sur une partie des locaux méridionaux de ce bâtiment rectangulaire étroit et allongé, s'étirant sur plus d'une trentaine de mètres (fig. 138: J). Sa partition interne se présente sous la forme d'une série de pièces en enfilade d'égale largeur (5,40 m), adossées à la fermeture de l'aile orientale G du complexe résidentiel. Sept locaux ont été recensés dans sa partie nord (fig. 139: L73-79).

La longueur de l'annexe n'est pas entièrement certaine: son articulation avec le bâtiment d'angle méridional R demeure problématique et l'existence de la pièce nord adjacente à l'escalier du portique nord, pourtant mentionnée par les fouilleurs du XIXe siècle, n'a pas été confirmée en 1971 (fig. 139: L79). Par ailleurs, une différence dans les dimensions des pièces et dans leur ordonnance apparaît lorsque l'on compare les plans des fouilles anciennes à celui établi en 1971 (fig. 20, 22 et 29). Ces variations sont sans doute à mettre sur le compte d'un relevé approximatif des vestiges au moment de leur première découverte. On note également quelques discordances au niveau des aménagements internes entre le plan levé par Piccard de Dompierre (fig. 20) et celui dressé ultérieurement par Rosset (fig. 22). Nonobstant, ces documents anciens fournissent plusieurs indications qui témoignent d'une destination à caractère domestique pour cette annexe. La confrontation des plans, ainsi qu'une tentative de mise en corrélation des différentes données aboutissent à une nouvelle proposition de son organisation spatiale.

Une construction par paliers

L'annexe J s'est développée sur plusieurs paliers suivant le sens de la pente (*cf.* fig. 235, 248 et 249), le plus haut correspondant à la terrasse sur laquelle a été édifié le bâtiment contigu R, à l'angle sud-ouest de la cour trapézoïdale O (alt. 452,75 m). Quant aux pièces situées au nord de celui-ci, elles ont été aménagées en demi-niveaux successifs, inférieurs de 2 m environ à la terrasse méridionale (alt. 451,00 m / 450,40 m).



Fig. 153

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aménagements dans l'angle sud-ouest de la cour trapézoïdale, au sud du corps annexe J (L80-81).*

Au sud de l'annexe J

Avec le développement vers l'est du complexe architectural, la fermeture de son aile orientale s'est vue prolongée en amont par une maçonnerie d'angle délimitant au sud-ouest l'emprise de la nouvelle cour qui coïncide avec une forte rupture de pente[40], jusqu'au pied de laquelle devait s'étirer l'annexe J. Le débordement de 6 m par rapport à la façade arrière du portique méridional du grand péristyle D, ainsi que l'angle fermé (74°) qui en résulte, trouvent leur explication dans la volonté d'aligner la fermeture de la nouvelle cour trapézoïdale O sur le tracé de la voie décumane, située en limite d'une terrasse supérieure avec un clivage vers l'est, côté ville (fig. 138: Z). Ce projet a nécessité l'implantation de murs de soutènement épais de 1 m (fig. 153); conservés sur plus de 2,80 m de hauteur, ces murs étaient rythmés par une succession de ressauts et épaulés par des contreforts et une imposante pile d'angle (fig. 140: St 69). Hormis cette pile et un sol de *terrazzo* partiellement dégagé dans l'espace L80, nous ignorons tout de l'agencement de ce secteur de cour coincé entre l'annexe J et le bâtiment R.

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
73	5,40 x 4,70	25,38	> 451,00
74	5,40 x 4,40	23,76	> 451,00
75	5,40 x 2,90	15,66	450,58
76	5,40 x 4,90	26,46	> 450,39
77	5,40 x 2,40	12,96	> 450,32
78	5,40 x 4,40	23,76	> 450,24
79	5,40 x 4?	21,60?	> 449,70

Fig. 154

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des nouveaux locaux de l'annexe orientale J.*

Les sols

Les auteurs de la publication des fouilles de 1971 déplorent la destruction des niveaux de marche par les fouilles anciennes[41], qui signalent des *«pièces mastiquées»*, indiquant très probablement des *terrazzi* (fig. 20). Or, la synthèse de 1980 mentionne curieusement des sols de terre battue pour ces mêmes pièces[42]. Un réexamen de la documentation amène à penser que ceux-ci correspondent vraisemblablement à un niveau d'égalisation pour la mise en place de sols en dur.

Est également à signaler la découverte, dans la couche de démolition du local L76 de l'annexe, d'un petit fragment de mosaïque[43]. Aucune trace d'un tel revêtement n'a été observée, ni dans cette pièce qui comporte en revanche deux foyers, ni dans les autres locaux de l'annexe. Il est dès lors permis d'envisager que ce fragment puisse provenir du démantèlement du sol ayant équipé la salle contiguë, hypocaustée, de l'aile orientale (L71).

Les foyers

Au moins deux des pièces étaient pourvues de foyers à dallage de terre cuite: il s'agit du local L75 dont l'aire de feu, constituée d'au moins neuf *tegulae*[44], était placée plus ou moins au centre de la pièce (fig. 140: St 64). Sa voisine au nord (L76) a été considérée comme une cuisine par Piccard de Dompierre (fig. 20), sans doute en raison de la présence d'un foyer dans son angle sud-est (fig. 140: St 65).

Ne figurant sur aucun plan, mais nettement visible sur une prise de vue de 1971 (fig. 155), un deuxième foyer devait se trouver à l'opposé du premier, près d'une porte (fig. 140: St 66). Le plan Rosset de 1863 mentionne en outre un autre foyer d'angle dans le local L73 (fig. 22 et 140: St 67).

40 *Cf.* Morel 1995, p. 204-206.

41 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 32.

42 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 33.

43 Inv. 71/1306, ensemble 71/4033. *Cf.* vol. 2, p. 119.

44 Ce dallage a été enregistré sous la cote MRA 71/017.



Fig. 155

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Vue de la façade orientale du corps annexe J. Au premier plan à gauche, négatif du foyer St 66 dans l'angle du local L76.*

Une circulation intérieure linéaire

La documentation ancienne nous apprend que le local L77, interprété comme un corridor, était équipé sur son mur de façade oriental d'un seuil de 2 m de large environ, pour une porte d'entrée (principale?) à deux battants (fig. 20 et 140: St 68); elle signale en outre que ce corridor commandait la distribution des pièces adjacentes au travers de portes placées aux angles extérieurs.

Équipée de deux foyers, la pièce voisine ou *«cuisine»* L76 communiquait avec la salle chauffée L71 de l'aile est par le biais d'une volée de marches relevée à son angle sud-ouest (fig. 20 et 140: St 63). La distribution à l'intérieur des autres locaux devait se faire de façon linéaire et en grande partie en façade, comme semblent l'indiquer les traces de seuils que l'on devine sur les murs des pièces exhumés dans la partie sud des fouilles de 1971 (fig. 156).

Une annexe réservée aux communs?

Au regard des bâtiments voisins, les vestiges de cette annexe témoignent d'aménagements plus modestes et suggèrent un corps de logis réservé sans doute au personnel d'intendance, après désaffectation du quartier servile en sous-sol du corps principal A et de ses pavillons d'angle B-B'. Ce qui peut ici paraître surprenant, c'est l'installation, à l'intérieur de l'aile orientale d'une salle chauffée qui était apparemment en communication avec l'une des pièces de l'annexe (L76). Dans l'hypothèse d'une pièce thermale réservée aux usagers de l'annexe J, cet empiètement sur l'espace résidentiel peut éventuellement s'expliquer par l'augmentation du personnel domestique et d'entretien qu'a engendrée l'agrandissement considérable de l'ensemble architectural, à l'intérieur duquel les édifices de prestige ne semblent avoir laissé que peu de place aux communs. Nous supposons néanmoins que l'extension de l'habitat des communs et de ses services a dû rester confinée dans la partie arrière de l'aile orientale.

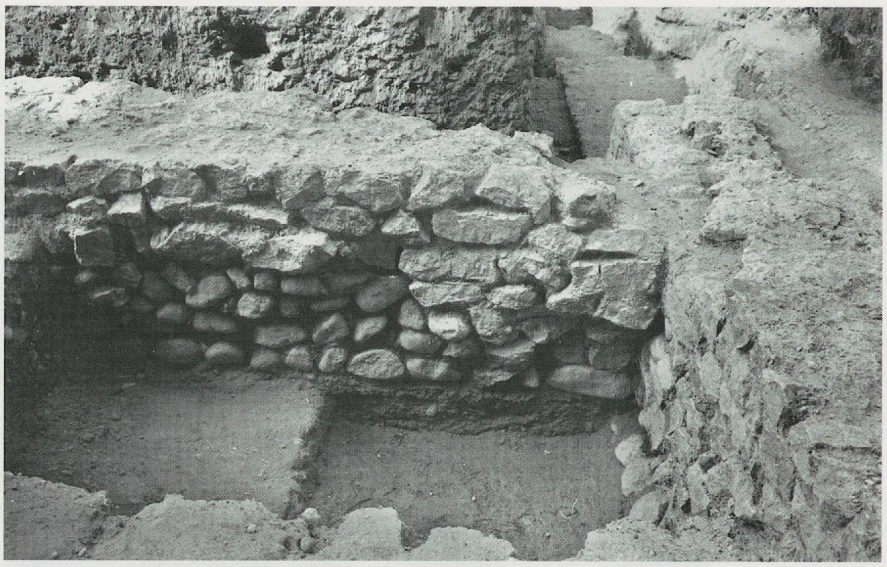

Fig. 156

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Corps annexe J. Bouchon de maçonnerie à l'emplacement d'un seuil (L74?; fouilles de 1971).*

Le bâtiment d'angle méridional R

En dépit des contraintes imposées par la topographie des lieux, les architectes du palais ont choisi l'angle sud-ouest de la nouvelle cour O pour y édifier un bâtiment rectangulaire en partie adossé à sa fermeture sud. Son intégration à l'ensemble, dans un endroit aussi peu pratique en raison d'une certaine promiscuité avec le bâtiment central S de la cour et avec l'annexe J de l'aile orientale (fig. 157), s'est effectuée au prix d'une orientation divergeant des autres constructions de l'extension palatiale. Sa position quelque peu marginale a été en partie compensée par son implantation sur une terrasse surplombant de près de 2,50 m la cour et son bâtiment central S.

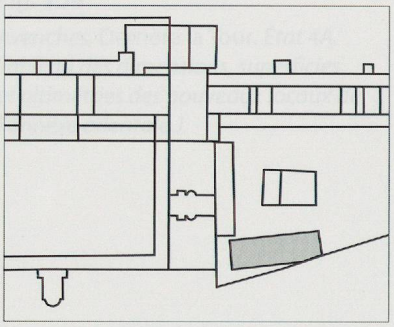

Un aperçu du bâtiment

Il n'est connu qu'au travers des sondages réalisés en 1995[45] et 1996[46] (fig. 7: c), qui ont abouti au dégagement partiel de ses pièces occidentales et de celles de sa fermeture orientale. Le fantôme de sa façade nord, de 0,90 m de large, a également pu être repéré à cette occasion. Les dimensions de son plan rectangulaire ou sub-rectangulaire, de 32 x 10 m, sont approximatives, l'articulation avec l'annexe J n'ayant pu être précisée.

Les pièces occidentales

Le bâtiment ne s'est pas directement accolé au mur de terrasse méridional, du moins à son angle sud-ouest (fig. 158: M65). Celui-ci est en effet occupé par un espace sanitaire (L81), large de 2,50 m, comportant une canalisation courant à l'arrière du bâtiment (St 70).

La tranchée ouverte à l'ouest a recoupé, apparemment dans le sens de la longueur, deux pièces dotées de sols de *terrazzo* (L82-83). L'amorce d'un sol de même type a également été observée dans la pièce contiguë à l'est des deux précédentes (L84). Celui-ci s'y est superposé à un premier sol de même facture et témoigne d'une réfection de la salle L84, qui communiquait avec la pièce nord L83, comme l'indique l'empreinte de seuil relevée dans leur mur de séparation. Ces sols ont tous une surface érodée en raison de leur destruction par incendie, notamment celui de la pièce sud L82 qui porte de nombreuses traces de rubéfaction et de croûtes cendreuses. Ses parties les mieux conservées montrent cependant une finition soignée, lissée, avec de nombreuses inclusions d'éclats de terre cuite et de bois brûlé (fig. 159).

La fermeture orientale

Une subdivision longitudinale analogue à la portion occidentale a été relevée en limite est du bâtiment (fig. 157: L85-86). Les *terrazzi* de ces deux pièces se situent sensiblement au même niveau que ceux des locaux opposés. En outre, un troisième

45 Morel 1995, p. 209.
46 Morel 1996.1.

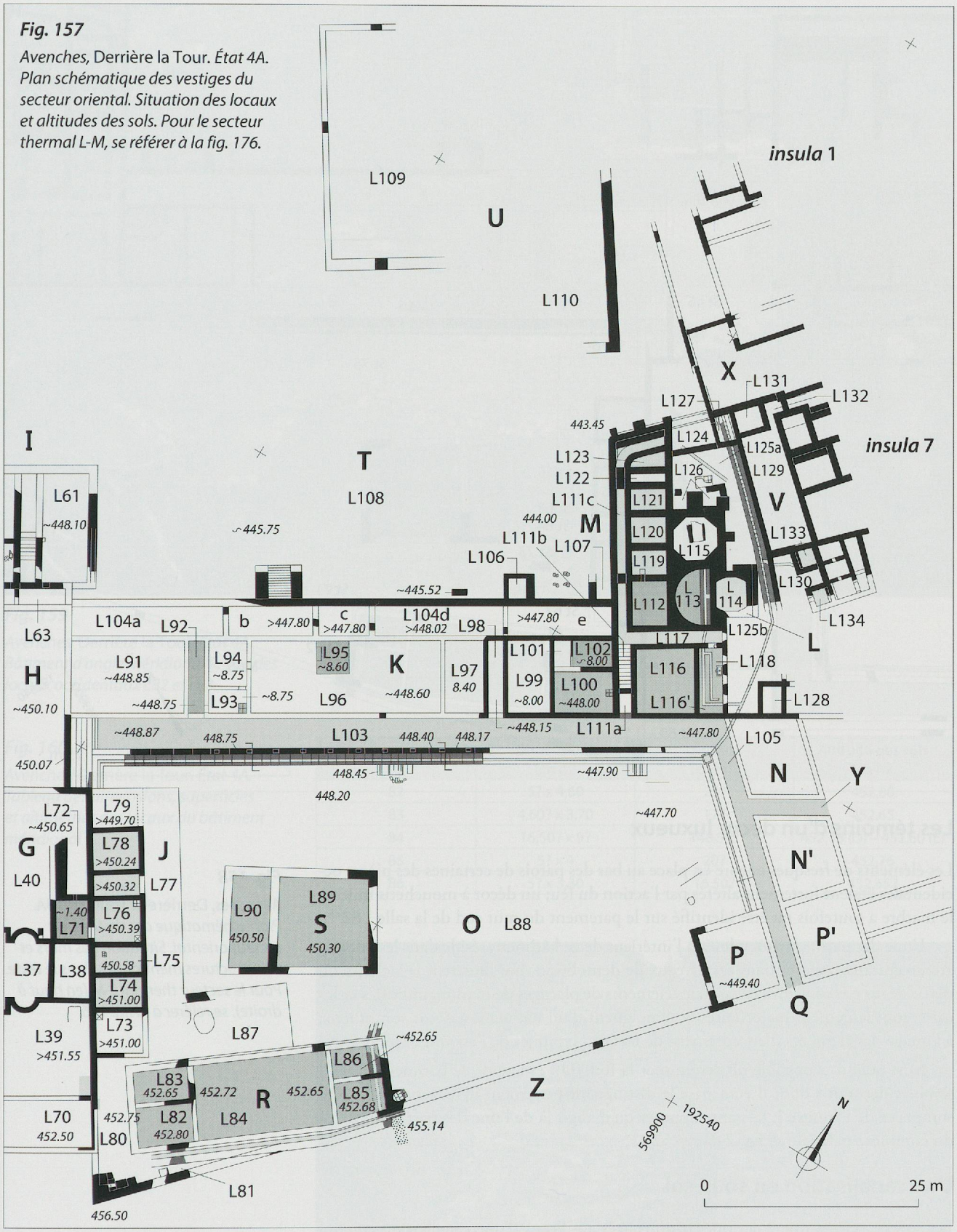

Fig. 157

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Plan schématique des vestiges du secteur oriental. Situation des locaux et altitudes des sols. Pour le secteur thermal L-M, se référer à la fig. 176.*

sol mis en évidence pourrait appartenir à celui d'une salle plus grande (L84, sol 6). Les fouilles n'ayant pu se développer plus avant à l'intérieur du bâtiment, les dimensions de cette salle ne peuvent être fixées; nous ne sommes donc pas en mesure de savoir si elle occupait tout l'espace central, sur près de 150 m², ou si au contraire celui-ci comportait d'autres subdivisions[47].

47 La présence de tesselles de mosaïque dans les niveaux de réfection d'un foyer adjacent au bâtiment R pourrait faire pencher en faveur de cette seconde hypothèse, à moins que ces éléments ne proviennent d'un tapis de mosaïque intégré au *terrazzo* d'une vaste salle centrale. Inv. 95/9932-3. *Cf.* vol. 2, p. 119.

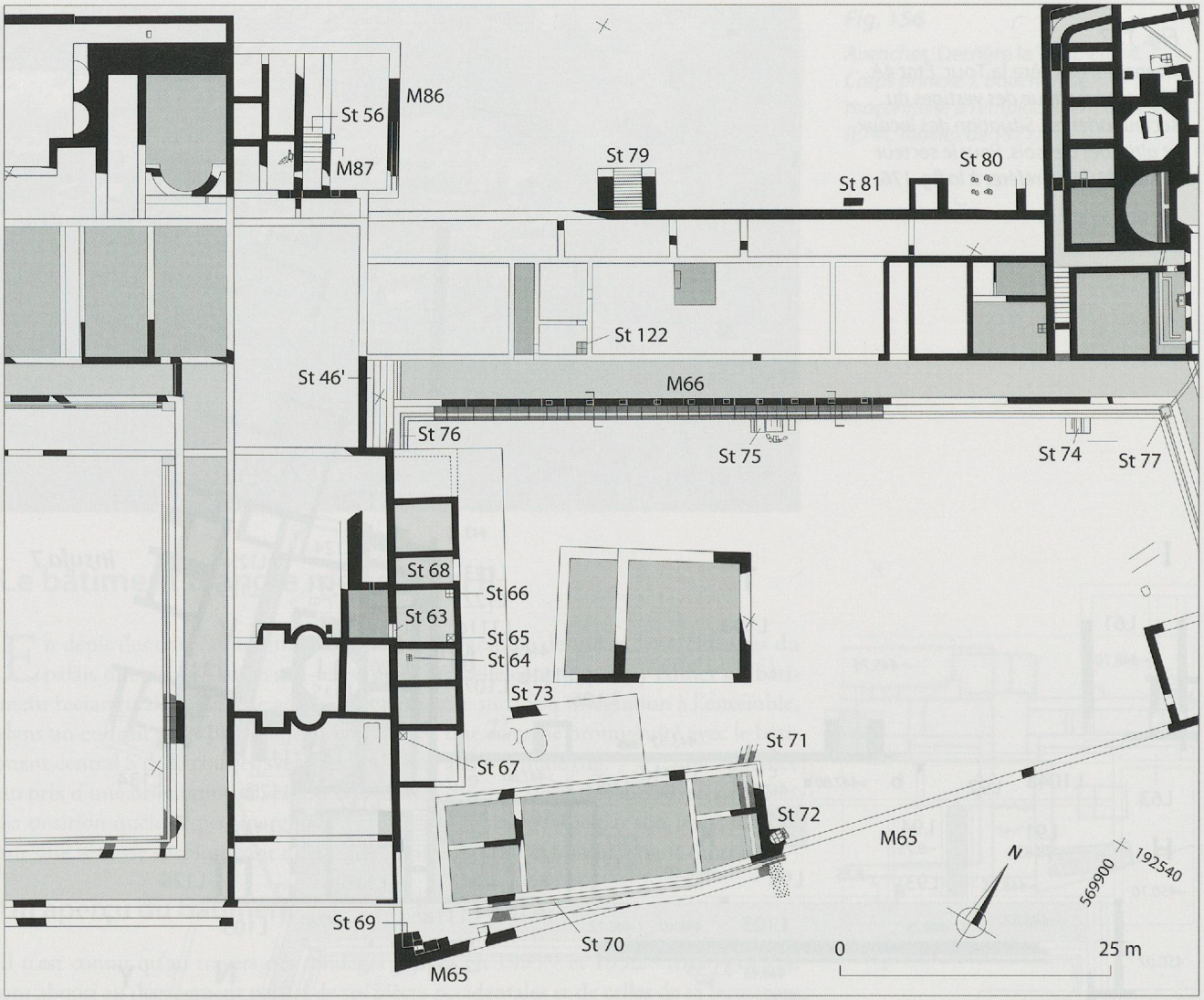

Les témoins d'un décor luxueux

Les éléments de fresques encore en place au bas des parois de certaines des pièces occidentales étaient fortement altérés par l'action du feu; un décor à mouchetis imitant le marbre a toutefois pu être identifié sur le parement du mur sud de la salle L82[48].

L'une des particularités relevés à l'intérieur de ce bâtiment réside dans les vestiges architecturaux prélevés dans ses niveaux de démolition, qui illustrent la richesse du décor de ses pièces. Parmi ceux-ci, les éléments de placages de marbre, importés et locaux, sont largement majoritaires et témoignent d'un bâtiment à décor somptueux, à l'image des éléments d'encadrement de fenêtre, typiques de l'époque sévérienne[49].

Sans qu'il soit possible de déterminer la fonction exacte de ce bâtiment, les ensembles décoratifs dont il était paré le distinguent nettement de l'agencement plus sommaire de l'annexe J, laissant supposer qu'il s'agit là de l'une des parties «nobles» du complexe palatial (*cf.* fig. 249 et 252).

Une canalisation en sous-sol

Les sols des pièces orientales ont été aménagés au-dessus d'une canalisation courant en bordure intérieure de la fermeture du bâtiment (St 71). Ce collecteur maçonné, au conduit intérieur voûté large de 0,40 m pour une hauteur de 1,20 m, récoltait les eaux usées d'une canalisation longeant la voie décumane Z pour les acheminer en un point non défini en direction du nord-est (fig. 161). Le coude que marque cette canalisation au sortir du bâtiment pourrait s'expliquer par la présence de l'édifice central de la cour qu'il fallait éviter, supposant l'antériorité ou la contemporanéité de ce dernier par rapport au corps méridional, voire la présence d'un autre obstacle à contourner.

Fig. 158

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Plan schématique des vestiges du secteur oriental. Situation des murs et des structures mentionnés dans le texte. Pour le secteur thermal L-M (en haut à droite), se référer à la fig. 176.*

48 Ensemble 96/9961.

49 *Cf.* vol. 2, p. 57-58, fig. 34.

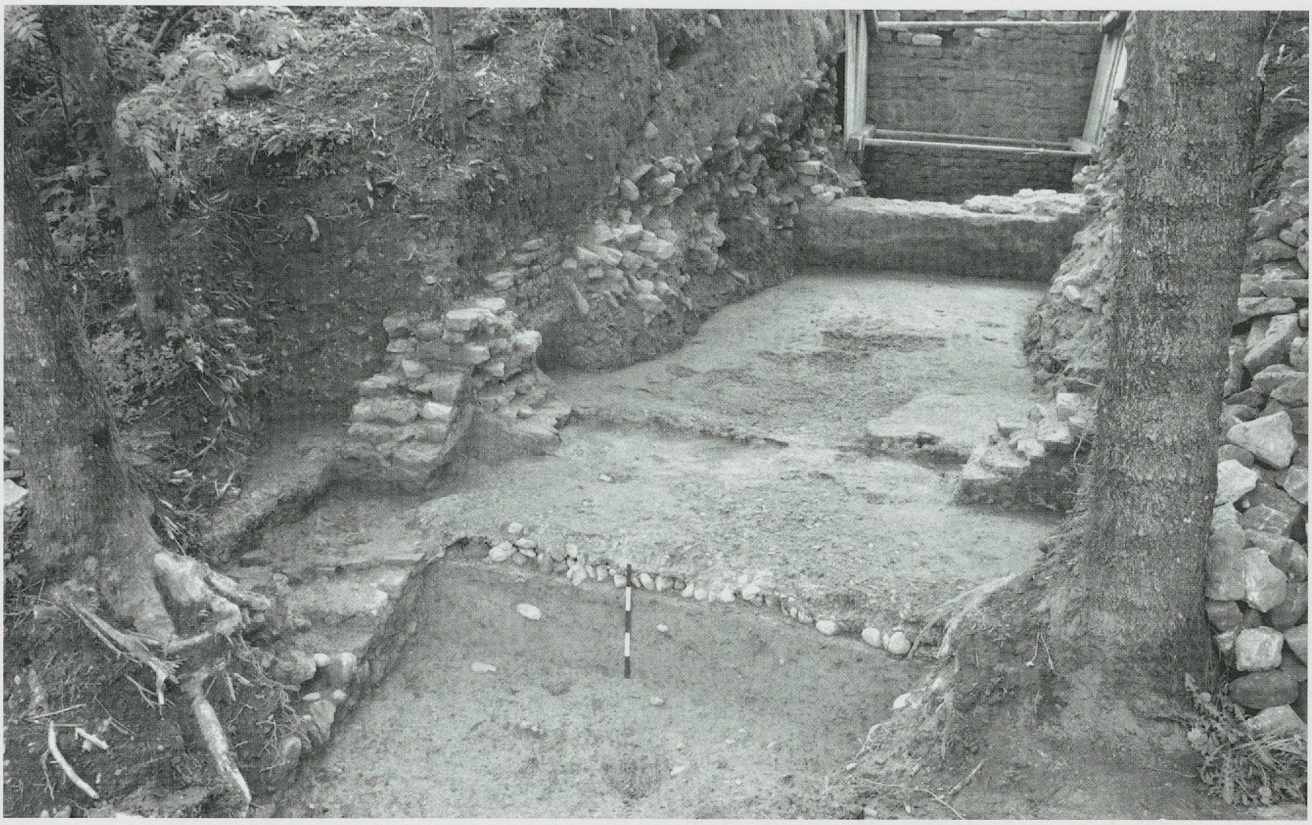

Fig. 159

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Bâtiment d'angle méridional R. Vue des locaux occidentaux L82 et L83.*

Fig. 160

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux du bâtiment méridional R.*

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
82	5? x 4,60	23?	452,80
83	4,60? x 3,70	17?	452,65
84	16,50? x 9?	148,50?	452,78 (O) – 452,60 (E)
85	5? x 4	20?	452,76
86	5? x 3,30	16,50?	452,65?



Fig. 161

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Bâtiment d'angle méridional R. Vue de la canalisation St 71 sous les locaux orientaux L85 et L86.*



Fig. 162
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Bâtiment d'angle méridional R. Foyer domestique St 72.*

Un foyer contigu

Durant l'utilisation du bâtiment R, un grand foyer domestique à niche, de 1,50 m de côté, est venu s'accoler de plain-pied à l'angle extérieur sud-est de ce bâtiment (fig. 158: St 72), dans un secteur qui est semble-t-il demeuré à ciel ouvert. Ses parois en argile, qui incluent des éléments architecturaux en remploi, ainsi que son dallage en *tegulae* portent les traces de plusieurs réfections (fig. 162).

Une rampe de circulation extérieure?

Le dénivelé du terrain, de plus de 4 m en direction du nord, paraît justifier l'existence d'une rampe de circulation et d'une terrasse extérieures ayant assuré la desserte du bâtiment méridional R et de l'annexe J. Un cheminement par paliers successifs longeant la façade du corps J est proposé à titre de pure hypothèse (fig. 157: L87): quoique plausible, un tel dispositif n'est en effet pas clairement attesté par les données de terrain. On mentionnera toutefois la mise en évidence d'une tranchée de fouille, non répertoriée, dont le tracé est parallèle à la façade du bâtiment méridional, à une distance de 6 m; considérée sous cet angle, cette tranchée pourrait correspondre au fossé de récupération d'un mur de terrasse en terre-plein (fig. 158: St 73). Les sondages ouverts plus à l'est n'ont révélé aucune trace de l'extension de ce mur présumé dans cette direction. Ce constat permet de penser que, si terrasse il y a eu, celle-ci ne devait border que la portion ouest du bâtiment méridional et non pas l'ensemble de l'édifice, comme l'illustre la reconstitution des fig. 235 et 248-249.

La cour O et son bâtiment central S

Avec une emprise globale de 2'200 m², légèrement inférieure à celle de la cour centrale du noyau primitif (2'700 m²), la cour O, de forme trapézoïdale se subdivise par moitiés en deux zones distinctes: celle de l'ouest est étagée et occupée par le groupe de bâtiments J-R-S, tandis que la partie orientale est réservée à la cour proprement dite, sur laquelle ne semble avoir empiété que le retour à son angle sud-est[50] (fig. 157). La volonté d'organiser et d'équilibrer de la sorte cet espace peut se lire au travers de l'alignement des façades des bâtiments central et méridional qui délimite clairement ces deux zones.

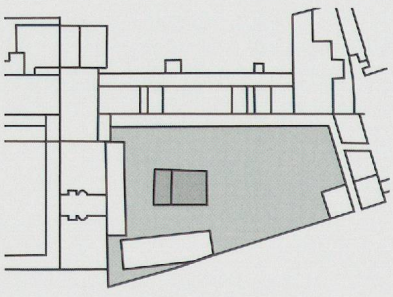

L'esplanade orientale L88

Avec un dénivelé proche du mètre, le pendage du terrain dans le secteur oriental est beaucoup plus faible que dans la zone ouest, le rendant plus propice pour y aménager une esplanade (fig. 157: L88), sans compter le dégagement que celle-ci

50 Il faut cependant signaler qu'aucun sondage n'a touché la moitié est de cette cour et l'on ne peut exclure la présence d'autres édicules ou bâtiments, tel le monument honorifique auquel devait appartenir le relief de La Louve.

offrait à la vue du visiteur pénétrant dans l'enceinte du palais. La tranchée ouverte à sa frange est signale l'existence d'un sol de cour à l'agencement relativement sobre, constitué d'un lit de galets et de graviers, sans trace apparente d'un quelconque dallage (fig. 46: c10d).

L'«édicule à la Louve»

C'est dans cette portion de la cour, plus précisément en bordure du portique de l'aile longitudinale K (fig. 157: L103), et à quelque 6 m de son retour vers le sud-est, qu'a été découvert, en 1862, le relief de la Louve (fig. 21). Celui-ci gisait, au côté de deux colonnes en calcaire[51], sur un alignement de dalles de grès, identiques à celles du caniveau du portique auquel elles se juxtaposaient (fig. 22: St 74). En 1996, la tranchée ouverte à l'emplacement présumé de ce dallage a mis en évidence un lit de pierres calcaires liées au mortier de chaux d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Aménagé dans le sol de la cour, ce massif dont la surface est estimée à 6 m^2, venait buter contre l'épais radier du caniveau du portique (fig. 46: St 74); il devait sans doute servir d'assise aux dalles relevées au XIXe siècle, certainement récupérées dans la foulée.

Sa situation, accolée au portique, ainsi que l'aspect relativement sommaire de ce soubassement, qui inclut de surcroît des éléments de caniveau en remploi, empêchent de considérer ce massif comme la base du monument honorifique auquel devait appartenir le relief de la Louve et qu'il faut vraisemblablement chercher ailleurs dans cette cour.

Un second massif dallé

Un dispositif analogue, tant par son agencement que par sa situation, a été mis au jour en 1971, une trentaine de mètres à l'ouest du dallage sur lequel avait été découvert le relief de La Louve (fig. 158: St 75). Aménagé à égale distance des deux extrémités du portique de l'aile longitudinale K, ce massif dallé était constitué de trois éléments en grès, d'une longueur totale de 4,10 m pour une largeur de 1,20 m (fig. 163-164)[52].

La destination de ces deux dallages, sur lesquels ont été découverts les vestiges de colonnades en grès et en calcaire, est incertaine; peut-être s'agit-il de supports pour des aménagements à caractère ornemental. On notera que, dans les deux cas, les rigoles de certains éléments de caniveau constituant ces dallages ont été placés – à dessein ? – perpendiculairement au caniveau contigu (fig. 163). Cela pourrait éventuellement faire pencher en faveur de margelles de fontaines ou de bassins installés plus au sud dans la cour, lors d'une phase de réaménagement de celle-ci.

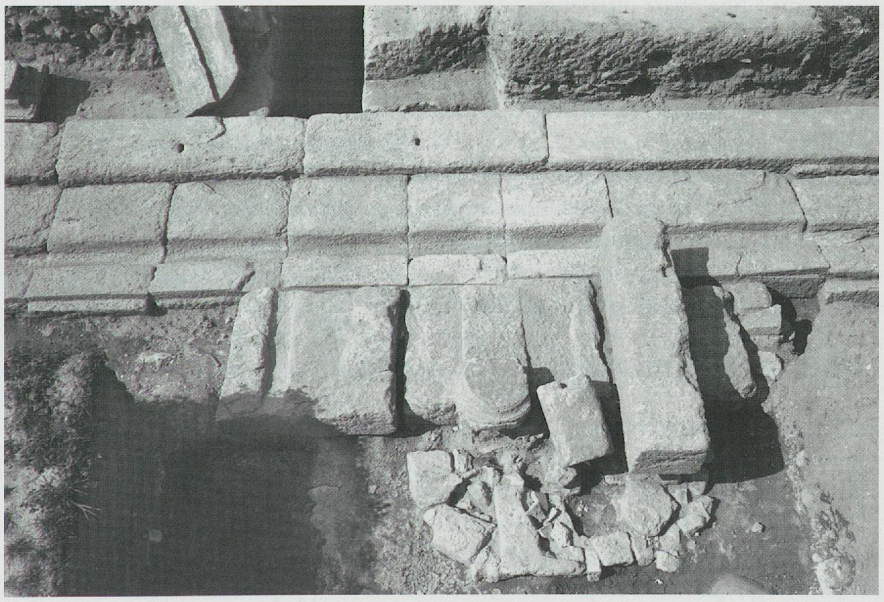

Fig. 163

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Cour trapézoïdale O. Vue du massif dallé St 75 (fouilles de 1971).*

51 *Cf.* Secretan 1888, p.17-18.

52 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 38. D'après les observations des fouilleurs de 1971, le dallage mis au jour est probablement incomplet.

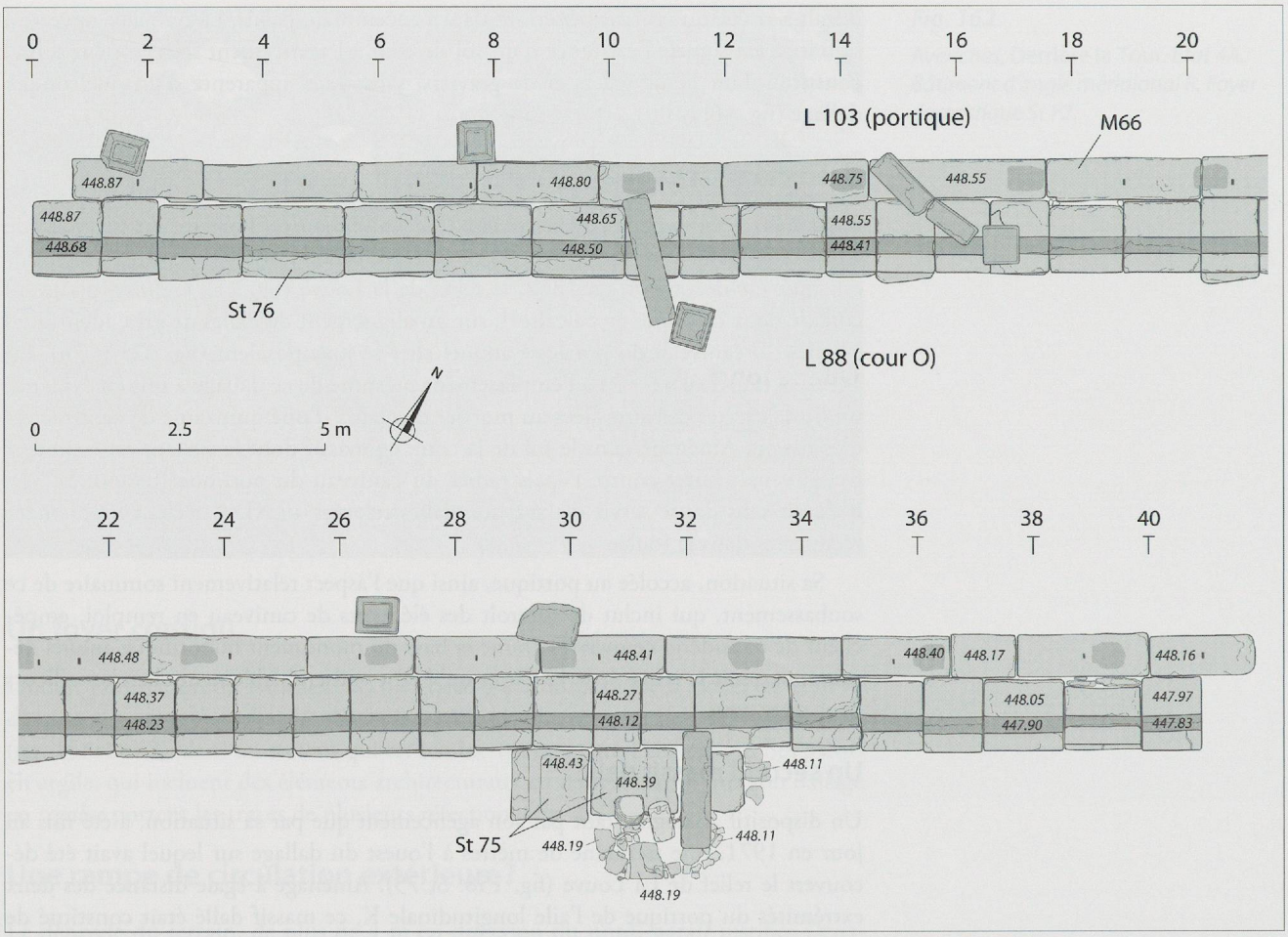

Fig. 164

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Cour trapézoïdale O. Plan détaillé du stylobate du portique nord (L 103; M66), de son caniveau (St 76) et du massif dallé St 75 (fouilles de 1971).*

Un sol de cour partiellement aménagé?

Un sondage ponctuel réalisé en 1971, en bordure de la partie médiane du portique de l'aile longitudinale, a mis au jour un radier de boulets et de galets surmonté d'une chape de mortier de chaux, puis d'une couche de béton de tuileau[53]. Ainsi aménagé, ce sol présente une épaisseur maximale de 0,30 m et s'étend dans la cour sur une bande d'au moins 3,50 m de large depuis le portique. La corrélation entre ce sol et le massif de dalles de grès voisin St 75 n'est pas clairement établie. Du point de vue altimétrique, ces dalles ont pu logiquement prendre place au sommet du sol, mais sans connexion directe avec ce dernier[54], ce qui amène à penser qu'elles devaient appartenir à une phase ultérieure.

Suivant cette hypothèse, il est permis de considérer le lit de tuileau, épais de 6 à 8 cm, recharge ou non d'un premier sol, comme le support d'un dallage de calcaire ou de marbre sans doute démantelé. Sans en déduire qu'un tel revêtement recouvrait la superficie totale de la cour, il est néanmoins probable qu'il ait équipé le sol d'une placette axiale ou d'une allée longeant le portique. Situé une vingtaine de centimètres plus bas que le caniveau de ce dernier, ce sol a en outre pu constituer le fond d'un bassin ou d'une fontaine ornementale aménagé en avant de la galerie de l'aile longitudinale. Hormis l'épaisseur de la chape de tuileau en question, les indices qui pourraient confirmer l'existence d'un dispositif hydraulique font malheureusement défaut.

Le bâtiment central S de la zone ouest

Les limites de la terrasse supérieure ont certainement été déterminantes pour l'implantation, sur un palier intermédiaire (alt. 450,30 m), d'un bâtiment occupant le milieu de la portion occidentale de la nouvelle cour (fig. 157: S). Il est venu se superposer aux constructions éparses du complexe bâti a5 de l'état 2 (fig. 42). Son plan quadrangulaire (>17 x 12 m) n'est que partiellement connu, révélant d'épaisses fondations maçonnées, larges de 1 m, qui témoignent du caractère imposant de l'édifice.

53 Document MRA 1971/012.

54 Ce constat est établi à partir des documents photographiques de 1971.

Son importance transparaît également dans sa grande salle principale de plan carré, de 108 m², qui était pourvue d'un sol de *terrazzo*[55] (fig. 157: L89). D'emprise restreinte, les investigations réalisées à l'intérieur de cette pièce permettent toutefois de conclure qu'elle était dépourvue de subdivisions et de tapis de mosaïque central. En revanche, plusieurs éléments de marbres de couleur importés issus de la couche de démolition du bâtiment attestent un décor pariétal luxueux[56].

Cette intervention ponctuelle a également démontré que l'édifice se développait à l'ouest, où l'amorce d'une seconde pièce au sol de même facture, mais situé légèrement plus haut (alt. 450,50 m), a pu être suivie sur une longueur de 3,50 m, en direction de l'annexe J dont elle semble toutefois être indépendante (L90)[57].

Quelle fonction pour ce bâtiment?

Les lacunes de son plan et la méconnaissance de sa partition interne ne permettent pas pour l'instant d'identifier la fonction dévolue à cet édifice: du point de vue formel, il peut être rapproché des bâtiments «isolés» à grande salle unique et locaux annexes des *insulae* 7 et 2[58] qui posent également un problème d'interprétation[59]. Dans le cas présent, malgré la proximité d'une annexe réservée à un habitat secondaire, nous privilégions l'hypothèse d'une autre destination. Sa position prédominante au sein de l'organisation générale des nouvelles constructions, son aspect monumental ainsi que les témoignages d'un décor de qualité le placent au contraire parmi la série de bâtiments susceptibles d'avoir revêtu une fonction représentative ou, pourquoi pas, cultuelle[60].

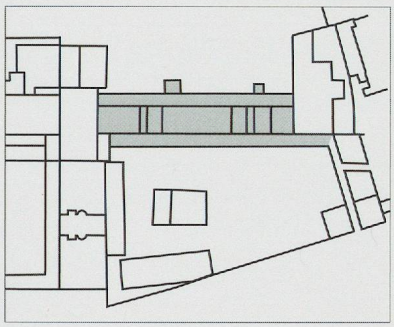

L'aile de liaison longitudinale K

Ce bâtiment allongé était auparavant interprété comme le corps principal d'une *villa*[61]. Les résultats acquis au cours des récentes investigations autorisent désormais à le considérer comme une adjonction au complexe résidentiel occidental, reliant cet élément à l'aile thermale LM, et constituant en quelque sort le trait d'union entre anciennes et nouvelles constructions (fig. 138 et 157: K). En dépit des fouilles ponctuelles dont elle a fait l'objet à de nombreuses reprises – en 1861-1863, 1910-1912, 1971, 1982 et enfin 1996 –, les données relatives à cette aile sont encore bien lacunaires et de nombreuses zones d'ombre persistent, notamment en ce qui concerne sa partition interne. En l'état actuel des connaissances, son corps peut être subdivisé en trois parties: l'unité de logement, où semblent alterner pièces en enfilade et couloirs (fig. 157: L91-102), est flanquée au nord d'une galerie fermée (L104a-e), tandis qu'un portique méridional s'ouvrant sur la cour O la borde sur toute sa longueur (L103). L'alignement de cette aile sur le corps principal A du noyau résidentiel primitif semble avoir été la solution architecturale retenue en vue d'homogénéiser anciens et nouveaux bâtiments au sein de l'ensemble palatial et de prolonger l'imposante façade nord du complexe.

Une articulation floue

D'une longueur totale de 62,50 m pour une largeur de 18 m, galeries incluses, l'aile est venue se superposer au complexe des verriers du début de l'occupation du site. Elle est délimitée à l'est par un couloir desservant le corps thermal et ses services. Le raccord avec l'édifice primitif et son espace de transition ou de distribution présumé H reste flou. Nous savons seulement que l'on y accédait depuis le portique méridional L103 en gravissant l'escalier d'accès oriental St 46 qui a été modifié au cours de cette phase.

L'escalier du portique méridional

L'escalier d'accès oriental primitif de la résidence a été préservé moyennant un élargissement consécutif à la création du portique sud de l'aile longitudinale K (fig. 121). Porté à une largeur de 8 m, il permettait ainsi d'accéder à couvert à l'édifice principal (fig. 158: St 46'). À son rapport adressé à la Commission des Musées, en date du

55 Le radier de ce sol incluait quelques éléments de colonnade en remploi. Inv. 95/9928-1 à -3. *Cf.* vol. 2, p. 26 et 36-37, fig. 15-16, nos 61-63.

56 Ensemble 95/9922. *Cf.* vol. 2, p. 58.

57 Les résultats des fouilles de cette annexe en 1971 ne font mention d'aucun vestige susceptible d'appartenir à l'édifice en question.

58 *Cf.* Meystre/Morel 1998.

59 Ces bâtiments de type «maison forte» remontent également au début de la période sévérienne. Le contexte dans lequel s'inscrit celui de l'*insula* 2 est encore mal connu. L'édifice de l'*insula* 7, susceptible de faire partie d'un complexe architectural étroitement lié à l'ensemble palatial, possède quant à lui une salle aux dimensions analogues à celles de notre bâtiment, mais qui était mosaïquée et hypocaustée. Celle-ci peut tout aussi bien avoir servi de salle de réception d'un édifice à caractère public, commercial ou administratif, que de pièce principale à l'intérieur d'un secteur résidentiel.

60 *Cf.* vol. 2, p. 152, Abb. 145. À ce titre, on peut signaler la découverte aux alentours de plusieurs éléments statuaires en bronze doré plus grands que nature, parmi lesquels figure le fragment attribué à une statue équestre d'empereur (inv. 90/8122-1).

61 *Cf.* Bögli/Meylan, 1980, p. 14.

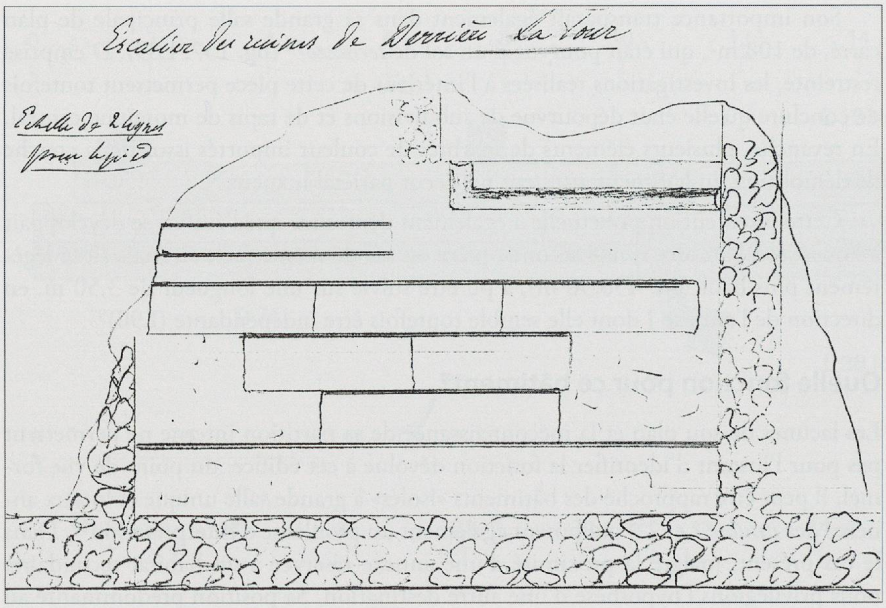

Fig. 165

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile longitudinale nord K. Escalier St 46', figuré sur un croquis de la correspondance de Piccard de Dompierre.*

20 janvier 1862[62], F. Troyon joint le croquis de cet escalier établi par Piccard de Dompierre (fig. 165); il précise également que les deux marches inférieures sous le portique étaient plus étroites de moitié que les quatre autres, à la foulée d'une cinquantaine de centimètres (fig. 20).

Ainsi aménagé, cet escalier en dalles de grès était également accessible depuis la cour O après franchissement du tronçon perpendiculaire du caniveau du portique qui récoltait ici les eaux de toiture d'un couvert (fig. 158: St 76). C'était probablement là le passage emprunté lorsque l'on descendait les paliers de la rampe extérieure supposée L87 longeant l'annexe J et que l'on voulait pénétrer dans l'enceinte du complexe résidentiel occidental (*cf.* fig. 247 et 256).

Le portique méridional L103

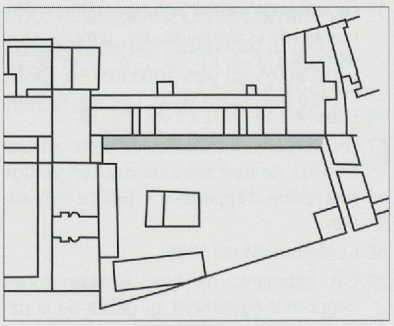

Cette galerie constituait l'organe de liaison principal entre le complexe résidentiel primitif et le nouveau groupe de bâtiments jouxtant les constructions de l'*insula* 7 (fig. 138 et 157: L103); avant de marquer un coude en direction du sud-est pour se prolonger jusqu'en bordure de la voie décumane Z, elle assurait la distribution des pièces de l'aile longitudinale K et celle du corps thermal LM. Ce tronçon est aussi le mieux connu: son stylobate et le caniveau le bordant, tous deux en grès, ont été en effet anciennement dégagés presque dans leur intégralité (fig. 164). D'une largeur utile de 3,30 m, cette branche se développait sur une longueur de 72 m, avant sa bifurcation à l'angle nord-est de la cour O.

Les travaux de terrassement liés à la phase d'extension palatiale n'ayant pas prévu une égalisation parfaite des niveaux de circulation entre le corps principal et la nouvelle aile longitudinale, celle-ci est demeurée sur un palier inférieur variant de 1,20 m à 2,10 m (alt. 448,87 m à 448,00 m), suivant un pendage régulier d'ouest en est. Cette dénivellation se lit dans les blocs du stylobate du portique (fig. 164: M66) caractérisé par deux décrochements successifs dans cette direction (fig. 30). Fait notoire, le palier intermédiaire ainsi délimité du portique coïncide avec la partie centrale de l'aile (fig. 157). De plus, les empreintes laissées par les bases sur le stylobate signalent une rupture de rythme de la colonnade, précisément à la hauteur de ce même palier où l'entrecolonnement de 3,50 m observé pour le segment ouest a été ici ramené à 3 m, après le premier décrochement du stylobate[63].

Vestiges de la colonnade

En 1971, plusieurs vestiges architecturaux sont apparus lors du redégagement de la portion occidentale du stylobate et de son caniveau[64] (fig. 166). Parmi ceux-ci figurent plusieurs chapiteaux et piliers monolithes en grès de section quadrangulaire

62 *Cf.* ACV, K XIII 58 (Troyon, 1862).

63 *Cf.* vol. 2, p. 19, fig. 7.

64 *Cf.* vol. 2, p. 16-19, 22-23 et 30-31, fig. 9-10, nos 7-12 et 20-22.



Fig. 166
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile longitudinale nord K. Blocs d'architecture du portique méridional L103 (fouilles de 1971).*

(45/48 x 36/39,5 cm) mesurant entre 2,04 et 2,26 m de haut[65]. Ont également été mis au jour, sur le massif St 75 devançant le caniveau, une base et un fût appartenant à une colonnade en calcaire hauterivien (fig. 167)[66]. S'intégrant difficilement à la composition de ce portique, ces éléments sont plus probablement des pièces rapportées d'un autre bâtiment, soit lors de l'une des phases de récupération post-romaines, soit à des fins de réutilisation pour une ornementation architecturale qui a pu prendre place sur le dallage, à l'emplacement où elles ont été trouvées. Les éléments architecturaux découverts autorisent cependant la restitution d'une colonnade de grès, dont la hauteur atteignait 2,31 à 2,54 m sous entablement (fig. 168).

Un portique à deux étages?

Quelques indices militent en faveur de la restitution d'un second étage portiqué au-dessus de la colonnade de grès (*cf.* fig. 245, 247 et 253):

- Ce sont tout d'abord les imposantes dimensions du mur de stylobate dont les fondations, larges de 0,65 m pour une hauteur d'environ 0,80 m, sont chaperonnées par des dalles de grès massives de 2,70 x 0,65 x 0,30 m pour les plus grandes. La présence de trous de louve sur la plupart de ces dalles atteste par ailleurs le recours à des appareils de levage; on peut dès lors envisager que ceux-ci aient également servi à l'édification d'un étage supérieur.



Fig. 167
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Cour trapézoïdale O. Blocs d'architecture en calcaire et en grès sur le massif dallé St 75 (fouilles de 1971).*

65 Cette différence de hauteur, qui découle de la variation altimétrique entre les différents tronçons du stylobate, a impliqué la mise en œuvre de supports de différentes hauteurs.

66 *Cf.* vol. 2, p. 23 et 33, fig. 12, nos 18-19.

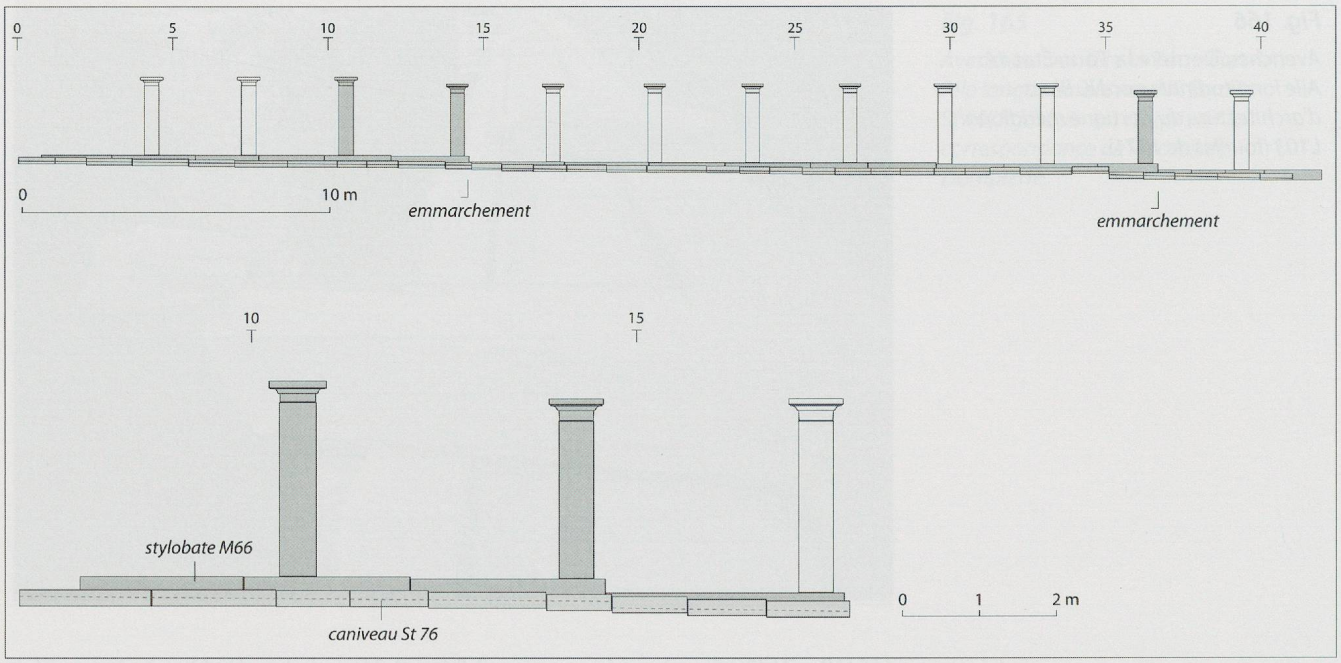

Fig. 168

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tentative de restitution de la colonnade de grès du portique méridional L103. Cette restitution avec des piliers dépourvus de base pourrait bien correspondre à un réaménagement tardif du portique.*

- Ensuite, la hauteur des piliers, inférieure à 3 m, est clairement sous-dimensionnée en regard de l'appareil du stylobate et des proportions restituées pour le corps de bâtiment K et l'édifice résidentiel principal.
- Enfin, les dalles de caniveau qui, larges de 1,20 m en moyenne, possèdent une rigole nettement excentrée. Celle-ci indique un large débordement de toiture, de 0,80 m environ, qui apparaît disproportionné et peu esthétique si l'on admet un portique sans étage et de surcroît relativement bas.

Mais dans ce cas, comme dans bien d'autres pour la restitution de cet édifice, les éléments susceptibles d'appartenir aux étages supérieurs sont apparemment absents du *corpus* lapidaire.

Si l'on considère la restitution proposée par Ph. Bridel sur la base du relevé des fondations dégagées en 1971 et des éléments en grès conservés dans le lapidaire du Musée romain (fig. 168), se dégage l'impression que ce portique bas et massif pourrait bien correspondre à un réaménagement postérieur, à l'image des énigmatiques massifs de fondation St 74 et St 75 qui le jouxtent. Aucun autre indice n'est malheureusement disponible qui puisse étayer une proposition de restitution de l'éventuel portique originel. Aussi vraisemblable soit-elle, la reconstitution d'un portique à deux étages (*cf.* fig. 245, 247 et 248), également proposée pour la galerie de façade nord L104, est-elle purement conjecturale.

Les traces furtives de l'agencement sous le portique

Hormis le dégagement du mur de stylobate, les investigations réalisées à l'intérieur même du portique sont des plus restreintes, se résumant à trois sondages ponctuels, l'un en 1971, les deux autres en 1996. Ces derniers ont révélé, sur toute la largeur de la galerie, une mince chape de béton de tuileau lissée, de 3-4 cm d'épaisseur, comportant localement à sa base un horizon de mortier de chaux. Installée sans radier au sommet d'un remblai d'égalisation compacté (fig. 46: c9b), cette chape se termine en quart-de-rond sur le bas de paroi du mur de fond du portique M85 et a pu servir à la mise en place d'un sol en dalles de grès ou de calcaire (fig. 46: c10c). L'exiguïté du champ d'investigation n'a malheureusement pas permis de déceler les éventuels négatifs de ces dalles que l'on suppose être de grandes dimensions[67]. Si l'on admet l'existence d'un dallage, celui-ci a apparemment été récupéré avant la démolition de la toiture du portique, comme l'atteste l'épaisse couche de débris de *tegulae* et d'*imbrices* qui jonchait la chape de tuileau (fig. 46: c11).

Le revêtement pariétal du mur de fond du portique n'est connu que par un fragment de fresque[68] encore en place en bas de paroi à l'extrémité orientale de la galerie.

67 *Cf.* vol. 2, p. 58.

68 Ensemble 96/10213.

La branche de portique sud-est

La cour trapézoïdale O était délimitée à l'est par le retour oblique du portique méridional de l'aile K en direction du sud-est (fig. 157: L105). Seule son amorce nord est connue par son report sur le plan d'ensemble schématique des fouilles de 1862-1863, qui mentionne un tronçon de portique de même orientation que la trame urbaine, et qui, semble-t-il, a été dégagé sur une quinzaine de mètres (fig. 22). L'agencement de son stylobate et du caniveau adjacent est apparemment identique à celui de la branche principale. En outre, la documentation établie par Rosset fait état d'un stylobate dont les dalles présentent également deux décrochements, ici rapprochés d'environ 3,30 m, suivant la déclivité du terrain (fig. 22: coupe A-B).

Il est aussi fait mention d'un sac d'écoulement placé à l'angle du portique et vers lequel convergent les rigoles des caniveaux des deux branches (fig. 158: St 77). Le plan des fouilles de 1910-1912 (fig. 23) indique, quant à lui, que les eaux de toiture des portiques ainsi récoltées étaient acheminées en bas de pente par le biais d'un collecteur partant de cette chambre et traversant la cour de service de l'aile thermale LM (fig. 176: St 78).

Une autre information fournie par le plan des fouilles de 1862-1863 concerne le mur de fond de cette branche de portique dont le segment dégagé fait apparaître une largeur de galerie de 2 m, nettement plus étroite que celle du portique méridional L103. Après un tracé rectiligne d'une dizaine de mètres, le mur de fond, s'interrompt alors que le stylobate se poursuit au-delà, en direction du sud, sans doute jusqu'au corps situé à l'angle de la cour (fig. 157: P). Les données anciennes sont exemptes de toute information supplémentaire au sujet de ce dispositif[69]; sans doute en raison des limites du champ d'exploration imposées ou fixées par les fouilleurs, elles fournissent une image manifestement tronquée de cet agencement particulier. Il est néanmoins probable que l'interruption du mur de fond corresponde à un couloir ou passage en provenance des unités de l'*insula* 7 et débouchant au fond de ce portique (fig. 157: Y).

Il s'agit-là de l'un des secteurs clés du site de *Derrière la Tour*, dont la reprise de l'exploration permettrait assurément de préciser le lien entre le palais et le complexe architectural du quartier adjacent.

Le corps de bâtiment K

Partition interne

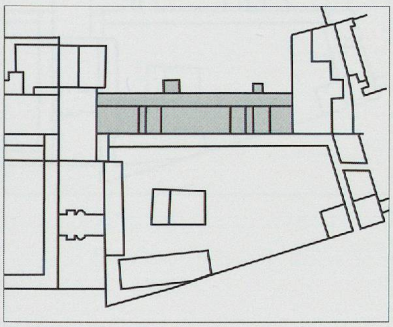

Le corps de l'aile longitudinale K possédait une largeur hors tout de 9,80 m. Ce sont majoritairement les données anciennes qui, quoique ponctuelles, permettent d'en esquisser l'ordonnancement.

L'extrémité ouest du bâtiment n'a apparemment pas été explorée et ne sont partiellement connus que ses murs de fermeture sud, est et nord (fig. 157: L91). Ce secteur était apparemment délimité par un couloir (L92) qui devait assurer la circulation entre la galerie de façade nord L104 et le portique méridional L103. Muni d'un seuil ménagé dans le mur de fond de ce dernier et vraisemblablement encadré par des piles ou des pilastres, ce corridor était richement orné d'un sol en *opus sectile* ou plus probablement *segmentatum*[70], à en croire le commentaire du plan de Piccard de Dompierre (fig. 20). Ce même plan signale également deux pièces contiguës à l'est du couloir (L93-L94), dont une *«cuisine»* (L93). Interprétée comme telle en raison de la présence d'un foyer d'angle (St 122), celle-ci était accessible en franchissant une porte disposée immédiatement après l'entrée sud du couloir L91 (fig. 157). Cette pièce ou cuisine communiquait avec la salle plus spacieuse L94, au sujet de laquelle les indications se limitent aux mentions d'une *«voûte»*, sans doute celle d'une baie, dans son mur de séparation avec la pièce L93 et d'un seuil placé au milieu de sa paroi est, donnant sur un local à l'emprise non définie (fig. 20 et 157). Curieusement, le plan de Rosset, qui reprend le document de Piccard de Dompierre, omet ce seuil, mais en fait figurer un nouveau sur la paroi orientale de la pièce L93 (fig. 22). Il est malheureusement impossible de savoir s'il s'agit d'une correction d'interprétation ou d'une erreur lors du report des données du premier plan.

69 C. Bursian se contente de reprendre la description du plan de Rosset: Bursian 1867, p. 22.

70 *Cf.* vol. 2, p. 57.

En ce qui concerne la partie centrale, les deux plans anciens concordent et ne mentionnent, en tout et pour tout, qu'un seul local isolé se trouvant accolé à la fermeture nord de l'aile (fig. 157: L95): les murs n'y sont pas reportés et ne figure que l'empreinte d'un seuil ou d'une banquette en bordure ouest de la représentation schématique du sol. Le rendu graphique évoque un dallage en carreaux de terre cuite, voire en calcaire ou en marbre, peut-être du même type que celui du couloir L92 (fig. 22: L95). Le contexte dans lequel s'inscrit cette découverte n'est pas précisé et nous ignorons par conséquent s'il s'agit du sol d'une pièce à part entière ou d'un dispositif particulier d'une salle plus vaste.

Tel qu'il est relevé, le local L95 n'occupait cependant pas une position axiale au sein de l'espace central qui, avec une longueur de 22 m, apparaît disproportionné par rapport à l'ensemble (fig. 157: L96). Cet espace devait très probablement comporter une ou plusieurs subdivisions qui n'ont pas été observées ou documentées. Sa limite orientale semble néanmoins fixée par un agencement analogue à celui du secteur occidental: la salle adjacente L97, si elle ne possède apparemment pas de cloisonnement interne, devait cependant être de même largeur que les pièces opposées L93-L94. Elle était de surcroît flanquée d'un couloir constituant le pendant du corridor L92 (L98).

Le couloir L98 a été partiellement redégagé en 1912, à l'occasion de l'exploration des pièces de l'extrémité orientale de l'aile (fig. 23 et 157: L99-102). Très sommaire, la documentation relative à ces pièces nous apprend seulement qu'elles possédaient un sol *«bétonné»*, probablement un *terrazzo*, et que l'une d'entre elles était dotée d'un foyer (L100; St 131). Il est également fait mention d'un dallage de terre cuite occupant l'angle nord-est de l'aile (L102)[71]. Ce carrelage devait équiper l'une de ses subdivisions, peut-être une cuisine. La tranchée de 1996, qui a recoupé les locaux L101 et L102, a confirmé le démantèlement complet de leurs sols, mettant uniquement en évidence les fondations, larges de 0,50 m, de leur mur de séparation. La pièce adjacente, qui jouxtait également le couloir L98, n'a été que partiellement dégagée; il semble cependant qu'elle se soit étendue sur toute la largeur du bâtiment, sans division apparente (fig. 23 et 157: L99).

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
91	13,10? x 8,40	110,04?	env. 448,85?
92	8,40 x 1,80	15,12	env. 448,75?
93	4,50 x 2,60	11,70	env. 448,75?
94	5,20 x 4,50	23,40	env. 448,75?
95	3,90 x 3,90	15,21	env. 448,60?
96	22? x 8,40	184,80?	env. 448,60?
97	8,40 x 4,50	37,80	env. 448,40?
98	8,40 x 1,80	15,12	env. 448,15?
99	8,40 x 4,90	41,16	env. 448,00?
100	6,90 x 4,80	33,12	env. 448,00
101	3 x 2	6	env. 448,00
102	4,60 x 3	13,8	env. 448,00
103 (portique sud)	72 x 3,30	237,60	env. 448,87 / 447,80
104a (galerie nord)	17,40 x 3,30	57,42	?
104b	9,70 x 3,30	32,01	> 447,80
104c	6 x 3,30	19,08	> 447,80
104d	15 x 3,30	49,50	> 448,02
104e	12 x 3,30	39,60	> 447,80

Fig. 169

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux de l'aile longitudinale K.*

Un agencement symétrique?

En l'état des connaissances, seule la disposition des deux couloirs L92 et L98, ainsi que les largeurs identiques de leurs pièces adjacentes respectives permettent d'envisager une répartition symétrique des locaux. On retiendra également que la rupture de rythme constatée dans la colonnade du palier intermédiaire du portique méridional L103 coïncide avec l'espace central du corps de l'aile, venant renforcer la notion d'une ordonnance interne axiale et symétrique.

71 *Cf.* W. Cart, Rapport 1911-12, p. 4, MS. Kunstdenkmäler, Zürich.

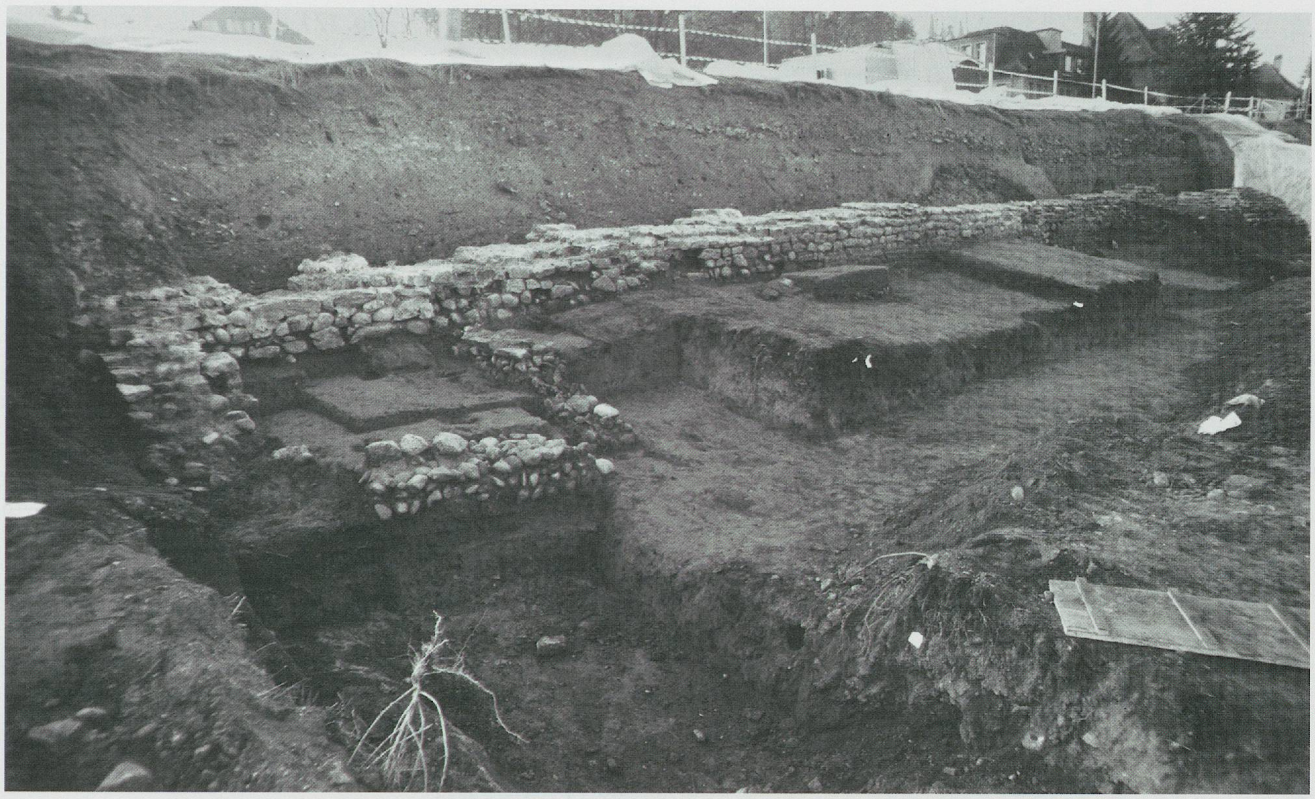

Fig. 170

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile longitudinale K. Vue générale du mur de la galerie de façade M78.*

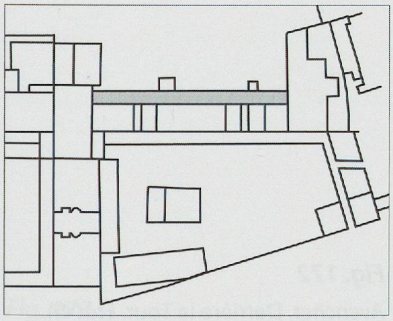

Face aux nombreuses questions en suspens, notamment en ce qui concerne la partie centrale, nous ne pouvons malheureusement guère aller plus loin dans la restitution de l'agencement de cette aile, qui ne semble pas avoir été équipée de système de chauffage par hypocauste, du moins dans les secteurs fouillés.

La galerie de façade nord L104

S'étirant sur toute la longueur de l'aile avec une largeur utile de 3,30 m, cette galerie devait être accessible entre autres par les couloirs transversaux L92 et L98. Les tronçons de murs de refend mis en évidence signalent un espace intérieur ponctué d'au moins quatre cloisons délimitant cinq compartiments d'inégales grandeurs, qui communiquait sans doute avec certaines des pièces de l'aile (fig. 157: L104a-e). Les observations ponctuelles de 1982 et 1990 attestent en différents endroits de la galerie un sol en béton de tuileau d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (fig. 178: c10a). Les éléments de placage en calcaire dont il est fait mention dans la couche de démolition jonchant ce sol doivent appartenir à son revêtement[72].

Suivies sur plus d'une quarantaine de mètres en 1989, les fondations du mur de façade comportent plusieurs vestiges architecturaux en remploi (fig. 170). Leur épaisseur, de près de 1 m, est justifiée par le fait que ce mur faisait office de soutènement des remblais de nivellement et qu'il supportait en même temps la colonnade d'une galerie, sans doute à deux étages (*cf.* fig. 244, 246 et 253).

Exposée au nord-ouest, cette galerie devait être entièrement ou partiellement fermée, éclairée par des vitrages auxquels ont pu appartenir les fragments de verre à vitre récoltés dans les niveaux de démolition de la cour inférieure[73]. Celle-ci était accessible par des escaliers rythmant la façade nord de l'aile.

L'escalier principal nord-ouest

L'un des éléments principaux de la composition de la façade est l'imposant escalier dont les fondations, mises au jour en 1989, prenaient pied dans la cour inférieure (fig. 158: St 79). Son socle maçonné n'est que partiellement conservé, sur une épaisseur de plus de 1,50 m. Les vestiges subsistants permettent de restituer un escalier d'une dizaine de marches (*cf.* fig. 246), larges de 2,65 m et encadrées par deux massifs

72 *Cf.* V. Fischbacher, F. Bonnet, *Route du Pavé, Avenches 1982, Rapport du sauvetage archéologique effectué entre le 26 mai et le 10 juin 1982*, p. 5-6, pièce 15. Rapport dactylographié déposé au MRA.

73 *Cf.* notamment l'ensemble 89/8072. Sur la cinquantaine de fragments de verre à vitre récoltés, l'essentiel semble cependant provenir de la démolition de l'aile thermale. Quant aux quelques débris de vitre présents dans les remblais mis en place pour l'édification de l'aile longitudinale, ils doivent être mis en relation avec le démantèlement de l'avant-corps de l'édifice primitif et de son annexe. *Cf.* vol. 2, p. 263-265.



Fig. 171
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile longitudinale K. Massif d'escalier St 79.*

larges de 1,25 m. Le parement extérieur de ceux-ci possédait un revêtement de tuileau avec une finition lissée rouge, à l'image des enduits d'étanchéité utilisés pour les aménagements extérieurs (fig. 171).

Ce qui peut surprendre ici, c'est la position légèrement excentrée de cet escalier monumental par rapport à l'axe présumé qui semble avoir *a priori* régi l'ordonnance symétrique de l'aile. Cette distorsion trouve peut-être son explication dans la présence d'une salle axiale qui comporterait une *loggia* correspondant au compartiment L104c de la galerie et qui aurait nécessité un déplacement vers l'ouest de l'accès à la cour inférieure (fig. 157).

Les dispositifs en façade nord-est

L'interprétation des deux autres locaux en saillie sur la façade de l'aile est nettement moins aisée:

- Le premier est un édicule quadrangulaire déjà reconnu en 1912 et qui avait alors été identifié comme la loge d'un portier[74] (fig. 23: S), puis comme une salle de repos[75] (fig. 157: L106). Réexhumées en 1989, ses fondations d'inégale épaisseur délimitent un local carré de 2,10 m de côté venu s'accoler au soubassement de la façade (fig. 172). Leur état de conservation ne permet pas d'aller au-delà de l'hypothèse d'une petite annexe de service, voire d'un escalier secondaire (*cf.* fig. 246).

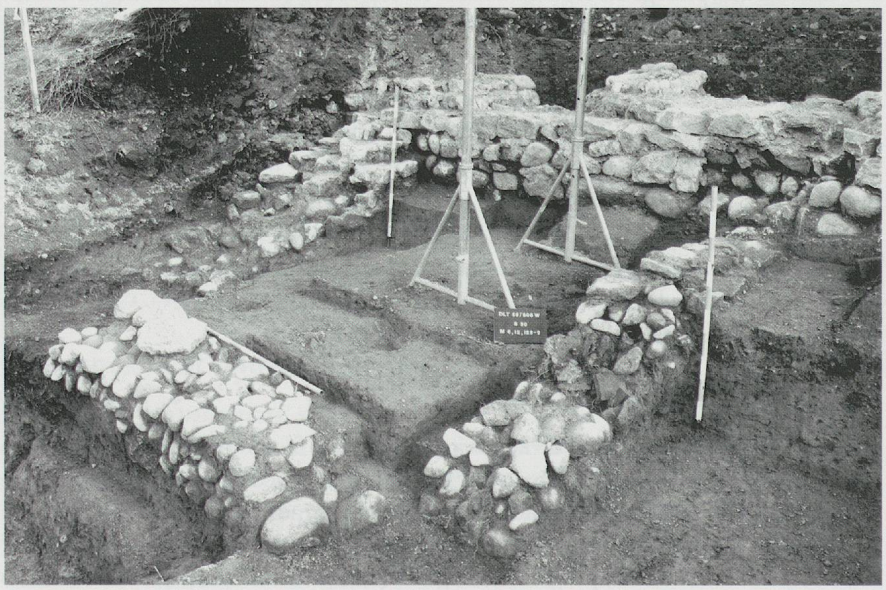

Fig. 172
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile longitudinale K. Vestiges de l'édicule L106.*

74 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 4.
75 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 24.

- Le second local se situe dans l'angle que forment l'aile longitudinale K et le corps thermal LM; il n'y est attesté que par les restes des fondations d'un mur parallèle à la façade de ce dernier, à une distance de 1,60 m (fig. 157: L107). Son extension nord n'est pas connue, mais il est probable, vu son emplacement, qu'il corresponde à une volée d'escalier extérieur permettant d'accéder au *balneum* et/ou à la galerie de façade de l'aile longitudinale.

Les aménagements de la cour-jardin nord T

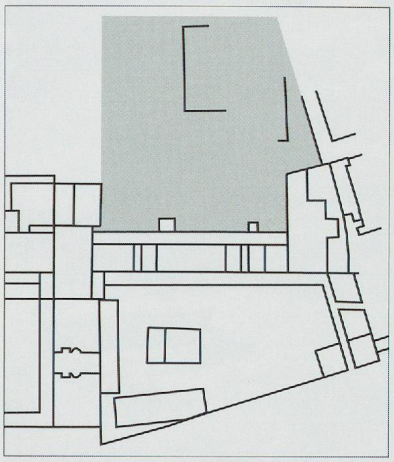

Les fouilles de 1989-1990 dans l'emprise de la cour inférieure L108 ont révélé un sous-sol extrêmement bouleversé par les fouilles anciennes et autres travaux aratoires et d'assainissement (fig. 157: L108). Ces remaniements parfois profonds n'ont qu'en partie épargné les remblais de nivellement et les niveaux de chantiers contemporains de cette phase. Hormis les soubassements de l'annexe et des dispositifs d'accès à l'aile longitudinale, ne subsistaient que de rares et disparates traces des aménagements de cette cour-jardin présumée qui s'étageait sur plusieurs paliers.

Les témoignages du chantier de construction

Les vestiges les mieux conservés appartiennent à la phase de construction de l'aile longitudinale et du corps thermal. Celle-ci n'a débuté qu'après le nivellement du terrain en trois paliers successifs. L'intermédiaire s'est provisoirement transformé en un vaste chantier attesté par les restes des aires de gâchage de mortier de chaux et de préparation de tuileau, ainsi que par une importante couche de déchets de taille de pierres calcaires incluant plusieurs éclats de grès et de molasse (fig. 173).

Ont également été relevés plusieurs trous de poteaux, empreintes des échafaudages qui ont servi à l'édification des bâtiments voisins. Parmi ces traces figure un agencement particulier mis en évidence à l'angle de l'aile longitudinale et du complexe balnéaire (fig. 158: St 80): il se compose de quatre négatifs de poteaux doubles d'un diamètre variant entre 0,30 et 0,50 m; ils dessinent un plan carré de 1,20 m de côté, au centre duquel a été relevé le trou d'un madrier de 25 x 15 cm de section. Sans parallèle précis pour l'instant, ce dispositif peut tout aussi bien correspondre à un poste de levage ou de sciage qu'à un renforcement d'échafaudage. Il présente également, toutes proportions gardées, certaines analogies avec les vestiges d'une tour-échafaudage attestée à Avenches pour la construction du monument funéraire nord d'*En Chaplix*[76].

Les vestiges du palier supérieur

Seules quelques plaques de chaux et de tuileau, restes probables du sol de cette cour, ont été mis au jour au pied de la façade de l'aile longitudinale, sur un terre-plein de

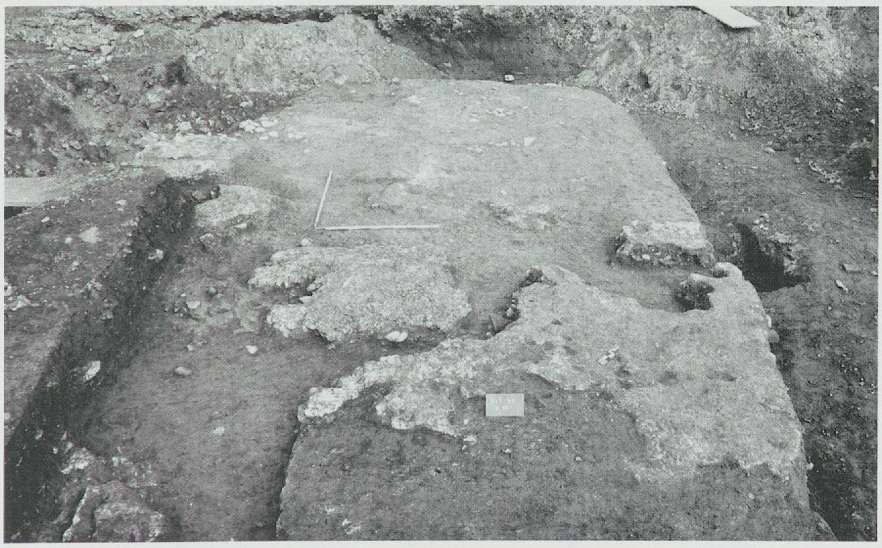

Fig. 173
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Cour-jardin nord T. Niveau de chantier.*

76 *BPA* 34, 1992, fig. 33.

3 m de large environ. Celui-ci a également accueilli une dalle de grès en remploi, du même type que celles du stylobate du portique méridional L103, disposée parallèlement au mur de la galerie de l'aile sur un radier de pierres calcaires (fig. 158: St 81). La destination de cette installation apparemment isolée ne peut être précisée. Elle n'est pas cependant sans rappeler les aménagements dallés St 74 et 75 de la cour trapézoïdale O et a très bien pu, elle aussi, faire partie d'une ornementation architecturale ou paysagiste.

Le complexe bâti nord U

Fouilles anciennes et sondages récents témoignent de l'implantation d'un ensemble bâti sur le palier inférieur nord, orienté sur l'ensemble palatial (fig. 157: L109-110). Il n'est attesté que par quelques tronçons de fondations nettement insuffisants pour en saisir l'ordonnance et la fonction.

Les bribes de murs relevés permettent néanmoins de restituer un vaste complexe d'une ou plusieurs unités se déployant sur une emprise supérieure à 1'000 m^2. Ses extensions nord et ouest sont mal définies. Seule sa fermeture orientale, suivie sur une vingtaine de mètres en limite de l'*insula* 1[77], est clairement attestée (fig. 174). S'alignant plus ou moins sur la façade ouest de l'aile thermale selon une même orientation, ce mur très épais, large de 1,20 m, marque un retour d'angle correspondant à sa fermeture sud (fig. 157: L110). Celle-ci se trouve distante d'une dizaine de mètres du *balneum*, laissant ainsi la place pour un accès secondaire possible à l'enceinte palatiale depuis les quartiers voisins. Un tronçon de mur aux mêmes dimensions a été repéré quelque 25 m à l'ouest, mais non aligné; il pourrait toujours correspondre à la limite sud du bâtiment U, en admettant un décrochement dans sa façade méridionale, à moins qu'il ne s'agisse de deux unités indépendantes (L109).

Quoi qu'il en soit, ce qui frappe ici c'est l'aspect monumental des murs de façade, qui se rapprochent des dimensions de ceux du bâtiment central S de la cour trapézoïdale. En l'absence des niveaux de circulation associés à ce complexe et de tout autre indice significatif, l'interprétation de ces constructions – peut-être un groupe de bâtiments à fonction économique ou utilitaire – reste ouverte.



Fig. 174

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Complexe bâti nord U. Fondations très arasées des murs du local L109 (fouilles de 1972).*

77 La documentation des fouilles de 1972 n'apporte que peu de précisions sur ces vestiges.



Fig. 175
Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Vue générale du chantier en direction du sud.*

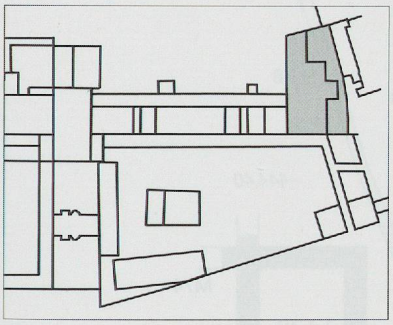

L'aile thermale LM

Fouillée à plusieurs reprises, cette aile est manifestement la partie la mieux connue du complexe de *Derrière la Tour*. Abrités par un talus, ses vestiges monumentaux étaient en 1989 encore assez bien préservés, en dépit de leurs multiples dégagements précédents (fig. 175). Les récentes investigations ont permis d'en compléter et d'en corriger le plan établi en 1912, au terme des recherches effectuées en 1884 et 1910-1912 (fig. 23). La synthèse qui suit intègre les résultats publiés par Eugène Secretan[78] et repris par H. Bögli et Ch. Meylan[79], notamment en ce qui concerne les locaux méridionaux qui n'ont pas été atteints par les fouilles de ces dernières années.

Le point d'articulation avec l'*insula* 7

À défaut de pouvoir cerner l'agencement interne de cette aile jusque dans ses moindres détails, la somme des recherches permet néanmoins d'en restituer l'organisation de manière plus ou moins complète (*cf.* fig. 255-258). La forme sub-trapézoïdale que lui donnent ses fermetures nord et est résulte de sa juxtaposition aux constructions de l'*insula* 7 (fig. 157). Ce mode d'intégration à la trame urbaine se lit également dans sa façade nord, qui est venue s'aligner sur celle de l'*insula* voisine, bien que la voie décumane bordant ce quartier ne se soit pas étendue à l'intérieur de l'emprise du palais.

Un dispositif étagé

À l'instar des pavillons d'angle de l'édifice résidentiel primitif, le *balneum* se déployait sur plusieurs niveaux en avancée de la façade nord du complexe palatial, l'étage intermédiaire étant réservé aux pièces thermales (L), l'étage inférieur ayant, quant à lui, accueilli les locaux de service (M). D'une superficie d'environ 650 m^2, l'aile thermale est architecturalement liée à l'aile longitudinale dont elle déborde d'une vingtaine de mètres; elle s'en trouve séparée par un couloir de distribution qui assurait la liaison entre la cour et les locaux de service du corps thermal et le grand portique méridional L103 de l'aile longitudinale K (fig. 176: L111a-c).

78 *Cf.* Secretan 1912, p. 7-14.
79 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 18-30.

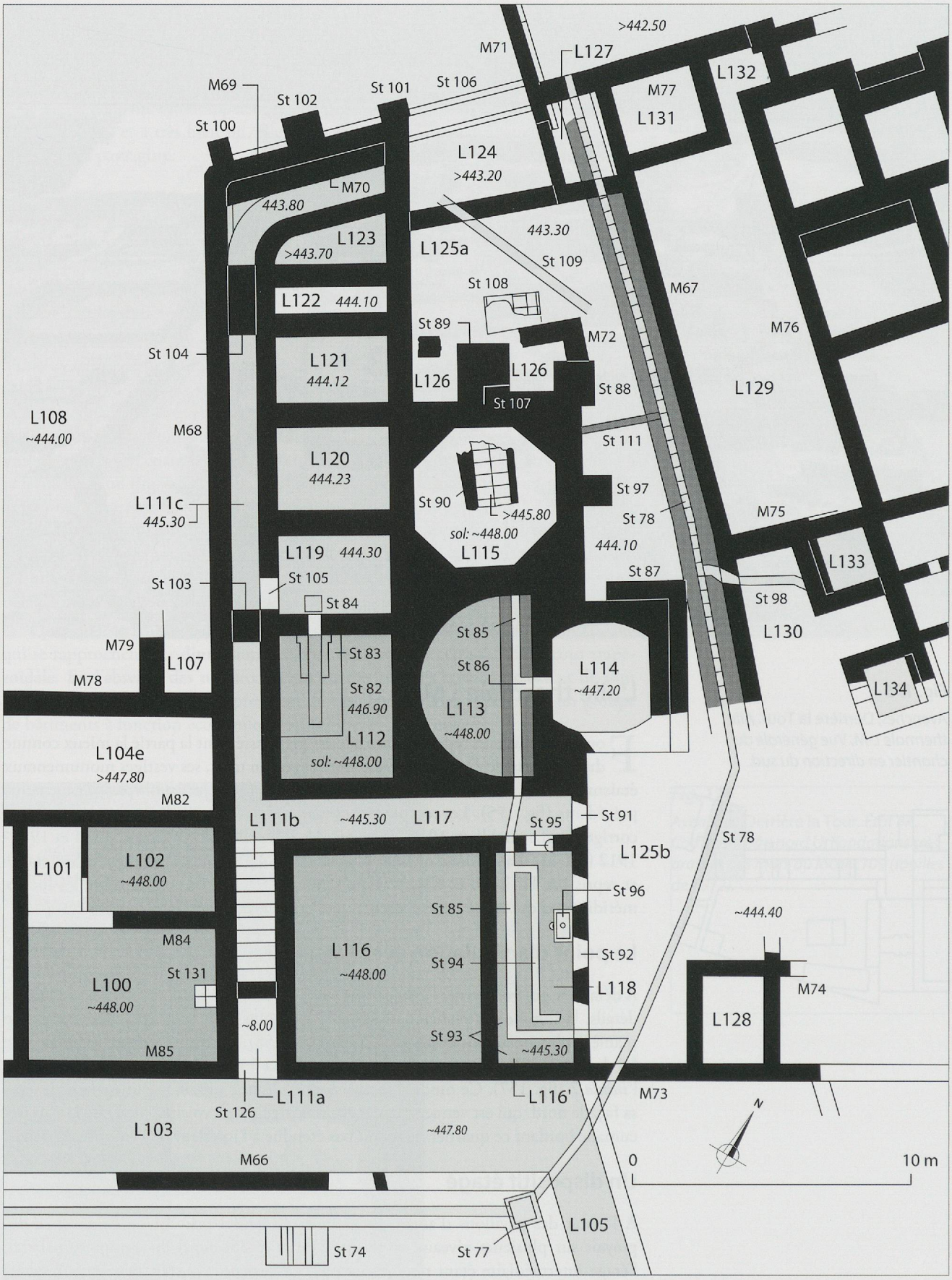

Fig. 176

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Plan schématique des vestiges. Situation des locaux, des murs et des structures.*



Fig. 177

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Vue des imposantes maçonneries en direction du sud.*

Partition interne

Tel que nous pouvons l'appréhender (fig. 176), le secteur balnéaire était constitué d'un groupe de quatre locaux, à savoir: un *caldarium* rectangulaire (L112), un *frigidarium* semi-circulaire (L113) et son bassin en saillie (L114), ainsi qu'un *tepidarium* ou *laconicum* de forme octogonale (L115). Situé sur le même palier que les pièces de l'aile longitudinale, l'espace thermal a probablement compris une série de pièces annexes aménagées au-dessus des locaux de service et adjacents aux salles chaudes L112 et L115. La présence d'un troisième étage semble même très vraisemblable[80]. Quant à la salle méridionale placée dans le prolongement de l'aile longitudinale K, avec son éventuelle subdivision, elle a peut-être fait office à la fois d'entrée et de vestiaire (L116).

L'escalier menant à l'étage inférieur (L111b) aboutissait à un palier sur lequel s'ouvrait un long couloir transversal (L117) qui permettait d'accéder à des latrines aménagées en sous-sol à l'angle sud-est de l'aile (L118). Au-delà de cet embranchement, le couloir principal (L111c) se poursuivait en limite de la façade occidentale du bâtiment pour y desservir toute une série de locaux de service en enfilade (L120-L123), dans le prolongement de la chaufferie du *caldarium* (L119). Après un coude vers l'est, ce couloir se prolongeait en bordure de la façade nord pour déboucher sur un hypothétique local d'entrée ouvert ou semi-ouvert (L124). Ce local ou cette avant-cour donnait sur la cour de service proprement dite, installée au pied du corps thermal (L125a-b). Fermée à l'est par un long mur qui délimitait l'espace réservé au complexe thermal et à ses services (M67), cette cour se développait de part et d'autre de la plate-forme en saillie du bassin froid (L114), et regroupait différents aménagements nécessaires au fonctionnement du *balneum*.

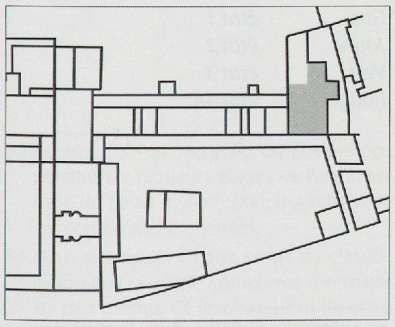

L'espace thermal L

Les fouilles de 1989-1990 ont révélé un secteur balnéaire dont ne subsistaient que les imposantes substructions en petit appareil de calcaire hauterivien, conservées sur plus de 4 m de hauteur et 1 m d'épaisseur (fig. 177). Cette monumentalité apparente

80 *Cf. infra*, p. 278-279, fig. 255-258.

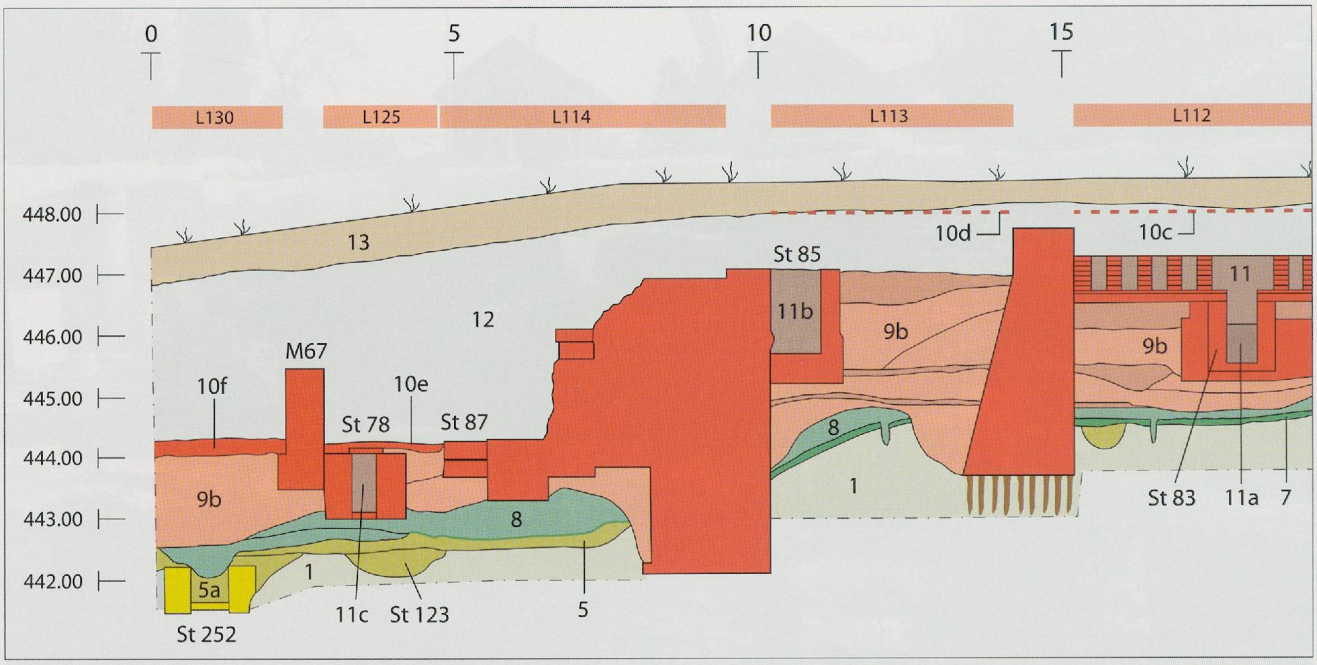

1 *Terrain naturel*
2 *État 1. Occupation*
3 *État 2. Construction (remblais)*
4 *État 2. Sol de l'atelier des verriers a1*
5 *État 2. Occupation / démolition*
5a *État 2. Comblement de la canalisation St 252*
6 *État 3. Construction (remblais)*
7 *État 3. Niveau de circulation*
7a *État 3. Sol dans secteur de l'ancien atelier a1*
8 *État 3. Occupation / démolition*
8a *État 3. Occupation / démolition dans secteur de l'ancien atelier a1*
9a *État 4(A). Construction (niveaux de chantier)*
9b *État 4(A). Construction (remblais)*
10a *État 4(A). Sol de L104e*
10b *État 4(A). Sol de L111*
10c *État 4(A). Sol restitué de L112*
10d *État 4(A). Sol restitué de L113*
10e *État 4(A). Sol restitué de L125*
10f *État 4(A). Sol restitué de L130*
11 *Démolition générale supérieure*
11a *État 4(A-C). Comblement du canal de chauffe St 83*
11b *État 4(A-C). Comblement de la canalisation St 85*
11c *État 4(A-C). Comblement de la canalisation St 78*
11d *État 4(A-C). Occupation / démolition dans couloir L111*
12 *Niveaux post-romains remaniés et fouilles anciennes*
13 *Terre végétale*

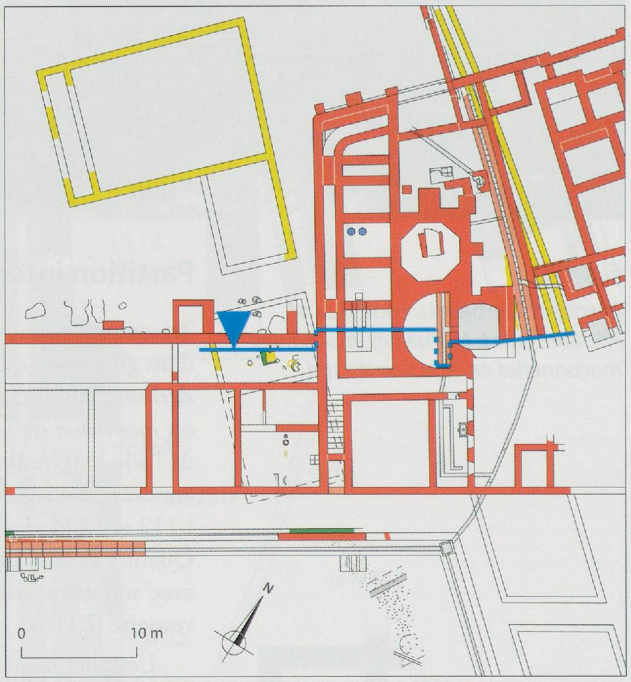

Fig. 178

Avenches, Derrière la Tour. *Secteur de l'aile thermale L-M. Coupe schématique et plan de situation.*

Gris	*état 1*
Jaune	*état 2*
Vert	*état 3*
Rouge	*état 4A*

découle de la nature même du complexe et de son implantation, en avancée sur la terrasse inférieure, nécessitant la mise en place d'importants remblais de plus de 2 m d'épaisseur afin de mettre à niveau la circulation thermale et celle du premier étage de l'aile longitudinale K (fig. 178: c9a-b). La plupart des maçonneries ont été érigées sur pilotis, malheureusement tous fossilisés.

L'étude des quelques vestiges directement rattachés à l'infrastructure thermale, couplée aux observations faites au cours des fouilles précédentes, permet de cerner le fonctionnement du balnéaire et la fonction de chacune de ses pièces.

En ce qui concerne la superstructure de l'édifice, quelques rares indications fournies par les investigations anciennes et récentes permettent de se faire une idée des sols qui équipaient les salles thermales. Quant aux nombreux éléments de placages de calcaire urgonien et aux quelques fragments de marbres de couleur importés[81] récoltés dans les diverses couches de démolition de cette aile, ils fournissent un aperçu de l'équipement et du décor du balnéaire où devaient prédominer ces types de revêtements luxueux[82].

81 Ensembles 89/8053, 90/8071 et 8124.
82 *Cf.* vol. 2, p. 57.

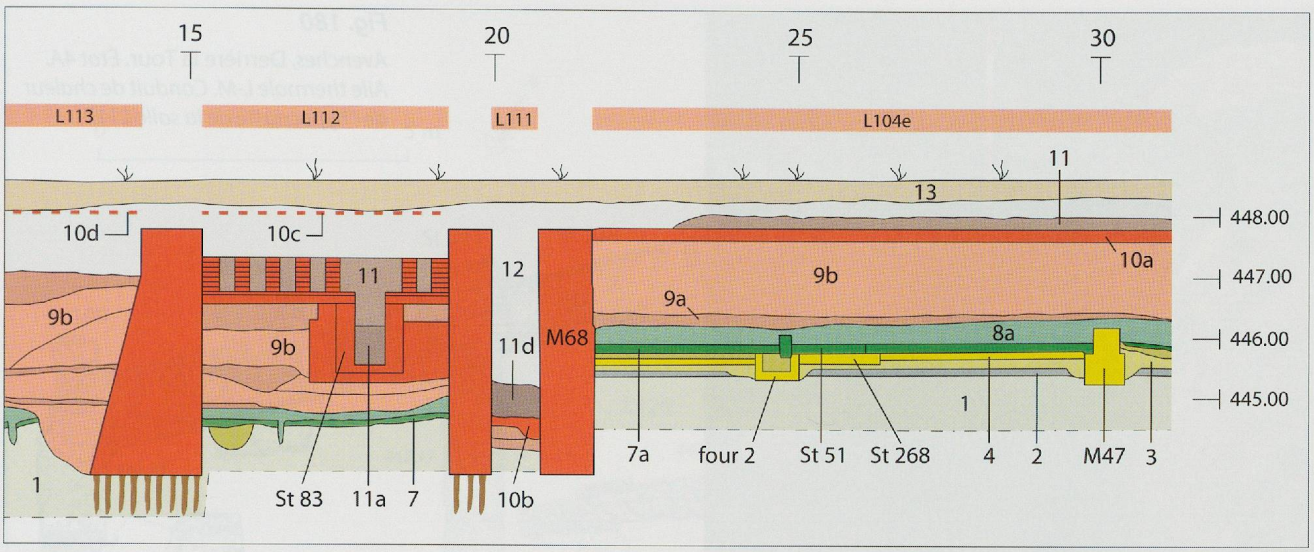

Dimensions et approche typologique

L'emprise de l'espace thermal couvrait un peu plus du quart de la superficie totale de l'aile, soit env. 170 m², sans les locaux annexes. Comparativement aux établissements publics en général, et à ceux d'*Aventicum* en particulier, le *balneum* de *Derrière la Tour* est de dimensions modestes. Sa superficie est également inférieure à celles de la plupart des bains des *villae* du sud-ouest de la Gaule, qui varient de 100 m² à 760 m² environ, d'après le répertoire établi par Catherine Balmelle[83].

De plan compact, l'espace réservé à la partie thermale à l'intérieur de cette aile du palais offre cependant une diversité architecturale dans la forme retenue pour chacune des pièces – quadrangulaire, semi-circulaire et octogonale. L'ordonnance de notre *balneum* s'insère difficilement dans les grandes catégories définies pour les établissements thermaux[84]. On peut néanmoins le rapprocher des complexes à plan orthogonal et à itinéraire rétrograde, étant donné qu'ici les salles constitutives du parcours balnéaire ne sont pas disposées sur le même axe et qu'il fallait à chaque fois revenir sur ses pas pour accéder aux autres pièces thermales. La restitution de l'itinéraire du baigneur que nous proposons plus loin n'en reste pas moins hypothétique, dans la mesure où l'interprétation de certains locaux demeure sujette à caution.

La salle chaude L112

Cette pièce rectangulaire de 20,70 m² a préservé en grande partie l'*area* de son hypocauste (fig. 179) ainsi que son conduit de chaleur oblique en sous-sol alimenté depuis le local de service inférieur contigu L119 (fig. 180). L'espace hypocausté était



Fig. 179

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M.* Area *de l'hypocauste de la salle L112.*

83 Balmelle 2001, p. 180 et fig. 68. Le développement sur plusieurs étages de l'aile thermale du palais invite toutefois à relativiser ces comparaisons chiffrées.

84 Nous renvoyons ici aux essais de classification des plans de complexes thermaux les plus récents. *Cf.* Rebuffat 1991; Balmelle 2001, p. 182-190; Bouet 2003, vol. 1, p. 161-188.



Fig. 180
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Conduit de chaleur de l'hypocauste de la salle L112.*

déjà en grande partie détruit lors de sa découverte en 1911-1912. La documentation ancienne nous apprend que ses parois étaient revêtues de mortier de tuileau et que le *praefurnium* de ce local a dû être «*sacrifié*»[85]. En partie seulement, puisque les vestiges subsistant en 1989 permettaient encore de distinguer certaines particularités techniques de l'infrastructure de ce local.

L'hypocauste St 82

Le dallage de son *area* était essentiellement composé de rangées régulières de *tegulae* (50 x 37 x 2,5 cm) posées à l'envers (fig. 181: St 82). La présence d'un conduit de chaleur souterrain s'avançant sur plus de 3 m à l'intérieur du local a impliqué un changement du dispositif du sol autour de son débouché dans l'*area*: les *tegulae* y ont été remplacées par des carreaux de terre cuite plus petits (34 x 34 x 5 cm), ainsi que par une rangée de *bipedales* (58 x 58 x 6 cm).

Les rares empreintes de pilettes relevées ne permettent pas de restituer avec exactitude le réseau complet[86], que l'on suppose cependant agencé de manière régulière, avec un intervalle de 0,35 m pour une hauteur estimée à environ 0,50 m.

Jointoyé au mortier de tuileau, le dallage reposait sur une chape de mortier de chaux, de 15 cm d'épaisseur; celle-ci était disposée au sommet d'un radier de moellons calcaires et de boulets, coiffant à son tour un épais remblai de matériaux pierreux.

La couche de démolition remplissant l'hypocauste renfermait entre autres de nombreux fragments des *tubuli* qui doublaient les parois internes de cette salle chaude, ainsi que plusieurs éléments de dalles de calcaire ayant pu appartenir à son sol.

Le *praefurnium* St 83

Ses vestiges le rapprochent de la catégorie des *praefurnia* avec canal de chauffe dans la chambre de chaleur[87]. Ici, le dispositif se présente sous la forme d'un long canal (4 m) dont la partie terminale remonte en oblique pour déboucher au cœur de l'*area* (fig. 181: St 83). Le foyer était alimenté depuis le local de service L119, adjacent en sous-sol, où s'affairaient les préposés à la chaufferie. Placée à hauteur d'homme, une ouverture voûtée et gainée de carreaux de terre cuite a en effet été ménagée dans le

85 *Cf.* Secretan 1912, p. 8.

86 Celles-ci apparaissent très probablement schématisées en plan et en coupe sur un document établi par A. Rosset.

87 *Cf.* Bouet 2003, p. 241, pl. 204.

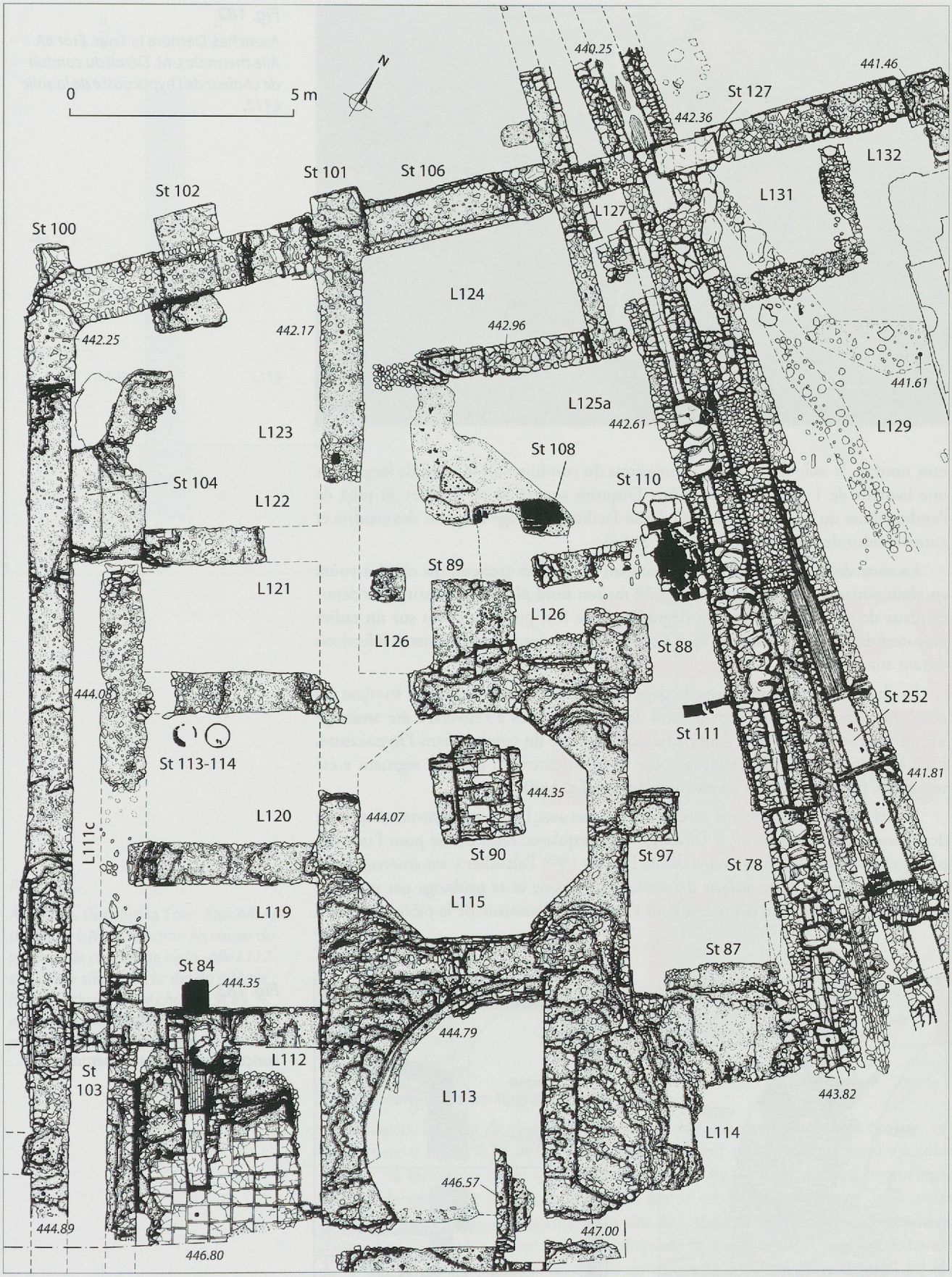

Fig. 181

Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Plan pierre-à-pierre des vestiges, avec localisation des structures et locaux.*



Fig. 182

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Détail du conduit de chaleur de l'hypocauste de la salle L112.*

mur nord de la salle chaude, aux dimensions du conduit, soit 0,50 m de large pour une hauteur de 1 m à la clé de voûte. Disposée sur un lit de mortier au pied de l'embouchure du foyer, une *bipedalis* devait faciliter le curage fréquent des cendres et autres résidus de combustion (fig. 181: St 84).

La zone de feu proprement dite occupait le premier tronçon du canal à voûte en plein cintre, sur une longueur de 2,20 m; son fond plat était constitué de demi-carreaux de terre cuite fortement dégradés par le feu, posés de chant sur un radier maçonné de 35 cm d'épaisseur (fig. 182). Le foyer a en outre subi plusieurs réfections durant son utilisation.

La chaleur se propageait ensuite dans l'hypocauste par le deuxième tronçon du canal, long de 1,80 m, et dont le fond de *tegulae*, posées à l'envers, a été aménagé sur un plan incliné (20°). À l'approche du débouché du conduit dans l'hypocauste, situé à mi-longueur de la pièce, la voûte en plein cintre du premier segment a été remplacée par un dispositif en encorbellement (fig. 184).

Un tel agencement présente certaines analogies avec l'un des *praefurnia* d'appoint des thermes de *Sainte-Barbe*, à Trèves D[88], ainsi qu'avec celui utilisé pour l'une des pièces chaudes des thermes avenchois de l'*insula* 19[89]: l'alandier y est aménagé dans l'ouverture latérale d'une galerie de service souterraine et se prolonge par un canal de chauffe ascendant qui débouche dans l'*area* de l'hypocauste de la pièce (fig. 183).

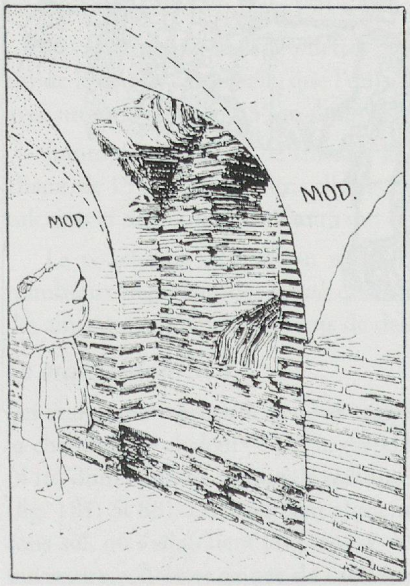

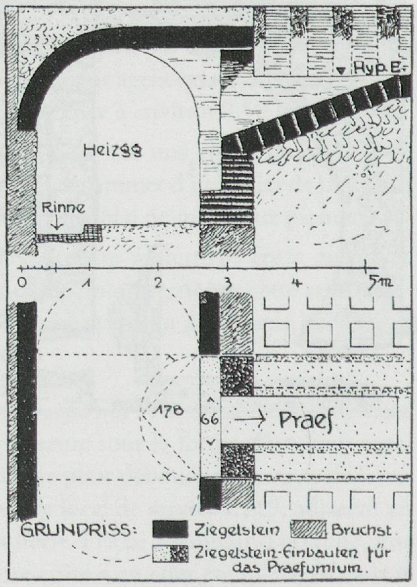

Fig. 183

L'entrée du praefurnium *Nr. 19 des thermes de Sainte-Barbe à Trèves conçu selon le même schéma que le* praefurnium *St 83.*

Weber 1976, p. 8.

88 *Cf.* Krencker *et al.* 1929, p. 224, fig. 364 a et b. Cf. également Weber 1976, p. 8 et fig. 61, ainsi que Degbomont 1984[2], p. 35 et 77.

89 *Cf.* Martin Pruvot 2006, p. 114-124.

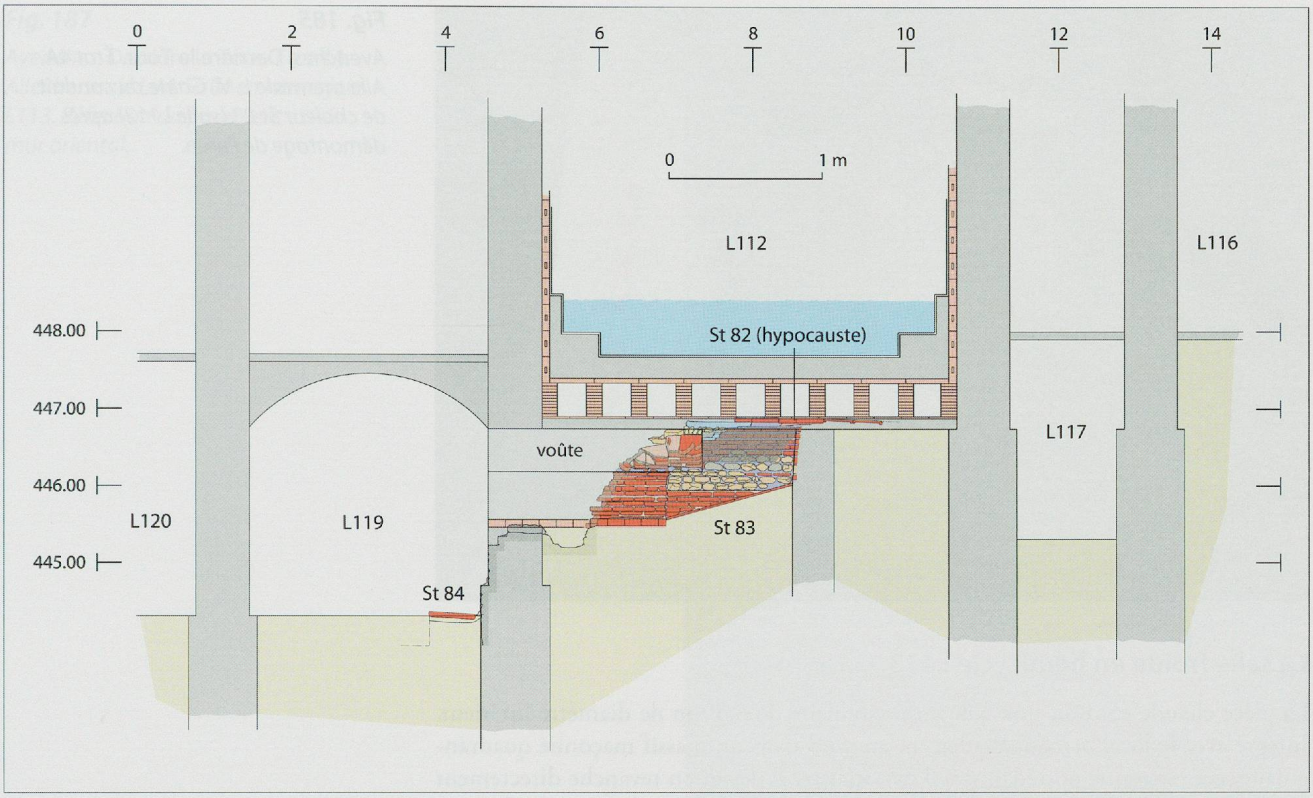

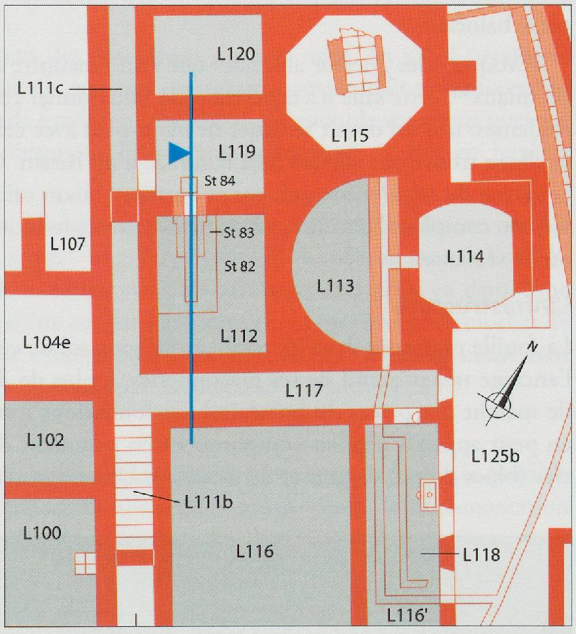

Fig. 184

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Restitution en coupe du système de chauffage de la salle L112 et plan de situation. Le dessin intègre la coupe du canal de chauffe St 83 et l'éventuelle baignoire occupant la partie occidentale de la pièce.*

L'emplacement d'un hypothétique *solium*

Ainsi conçu, le canal de chauffe était ceinturé par une maçonnerie très épaisse, variant entre 0,50 et 0,70 m de large, dont le massif occidental est venu s'accoler au mur de fermeture ouest de la salle (fig. 185 et fig. 178: St 83). La longueur et la position excentrée de ce conduit, ainsi que le surdimensionnement de sa gaine maçonnée, qui a très certainement eu une fonction de soutènement, permettent d'envisager l'existence d'une baignoire disposée en bordure de la paroi occidentale de la salle chaude. Aménagée au-dessus de ce conduit et large d'au moins 1,80 m, celle-ci pouvait ainsi bénéficier de la proximité de cette source de chaleur (fig. 184). On notera cependant l'absence de vestiges architecturaux caractéristiques d'un tel agencement, qui ont pu constituer des pièces de choix pour les récupérateurs de matériaux. L'ensemble des observations nous amène néanmoins à interpréter cette pièce comme un *caldarium*.

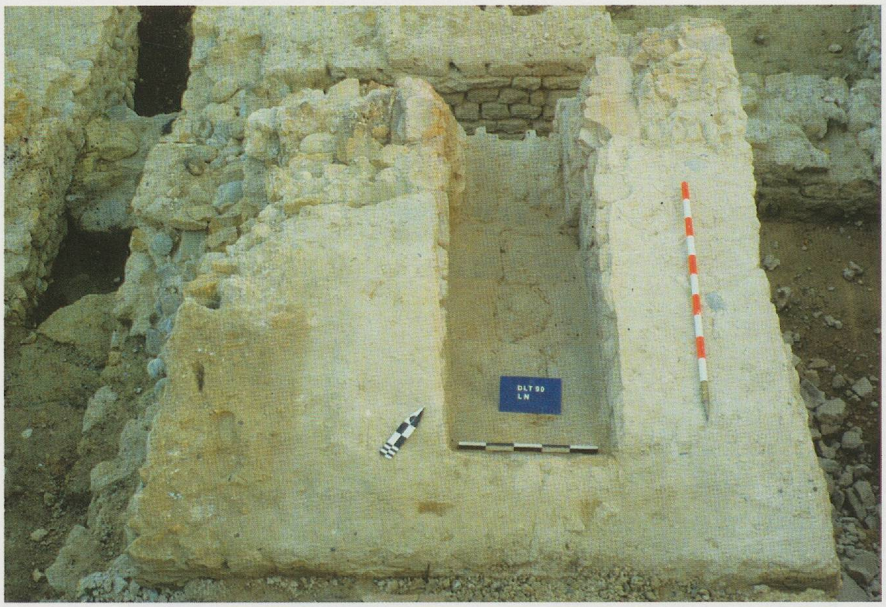

Fig. 185

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Gaine du conduit de chaleur St 83 (salle L112) après démontage de l'*area.

La salle froide en hémicycle L113

La pièce chaude côtoyait une salle semi-circulaire de 6,80 m de diamètre intérieur. Intégré avec le local octogonal adjacent au nord dans un massif maçonné quadrangulaire, cet espace ne possédait pas d'hypocauste. Il devait en revanche directement communiquer avec le bassin froid L114 faisant saillie sur la façade orientale du complexe balnéaire.

Évoquant les *piscinae* absidales que l'on rencontre dans plusieurs établissements thermaux[90], cette salle n'a cependant pu fonctionner comme telle, pour deux raisons évidentes: son sol devait se situer de plain-pied avec celui de la pièce chaude voisine et elle se trouve par ailleurs déjà flanquée d'un bassin. Celui-ci a donc dû constituer la *piscina* du *frigidarium* qui, par sa position, faisait office de local de distribution au sein du complexe balnéaire, avec une éventuelle fonction accessoire de salle de repos ou de vestiaire.

L'infrastructure

La fouille pratiquée dans les remblais du sous-sol de cette pièce est venue confirmer l'ancrage très profond de ses maçonneries, à plus de 3,50 m en dessous du niveau de marche des pièces du balnéaire. Les fondations montées en grande partie à vue en petit appareil régulier comportaient en parement de nombreux matériaux recyclés (blocs de tuf, de grès et de molasse). Un enduit d'étanchéité au tuileau revêtait



Fig. 186

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Vue du local L113.*

90 *Cf.* les nombreux exemples illustrant le *corpus* thermal établi par I. Nielsen: Nielsen 1990; *Cf.* aussi Bouet 2003.



Fig. 187

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Salle en hémicycle L113. Réfection du parement est du mur oriental.*

localement les assises inférieures des fondations du mur nord. La paroi curviligne présentait, sur sa partie supérieure, un fruit important que scandait une succession de ressauts jusqu'à sa semelle de fondation (fig. 186). L'ensemble soutenait quelque 200 m³ de matériaux argilo-limoneux hétérogènes, compactés et mis en remblai (fig. 178: c9b).

À l'intérieur de ces remblais subsistaient encore les traces d'une canalisation fouillée en 1911, puis détruite dans la foulée[91] (fig. 23 et 194: O). Accolée au mur de fond du bassin froid L114, cette canalisation traversait de part en part la pièce en demi-lune (fig. 176 et 178: St 85). Avant d'être condamné et obturé par un blocage de mortier de tuileau (fig. 187), le conduit de vidange du bassin, large de 0,50 m, se déversait dans cette canalisation (St 86), qui se prolongeait en direction des latrines L118.

Le sol de la pièce

Outre la description de la canalisation souterraine, à parois maçonnées et fond de *tegulae* dont le pendage indique un écoulement à contre-pente, la documentation ancienne fait brièvement mention du sol équipant ce local[92]: cet unique témoignage autorise la restitution d'un sol en béton de tuileau d'une dizaine de centimètres, reposant sur un radier de pierres et revêtu d'un dallage de calcaire ou de marbre[93].

Le bassin froid L114

Située dans l'axe transversal de la salle froide adjacente L113, cette pièce d'eau en saillie a subi de nombreuses dégradations, dues en partie à la tentative de récupération, lors des fouilles de 1911[94], des blocs mis en œuvre dans sa maçonnerie. En 1990, il n'en subsistait que le soubassement, en grande partie démantelé, et qui n'a pu être que partiellement redégagé en raison de sa proximité avec la voirie actuelle et du passage de conduites modernes riveraines. Il faut donc remonter aux sources anciennes pour tenter d'en cerner l'agencement.

Les vestiges du soubassement

Le bassin L114 a été érigé sur un massif maçonné rectangulaire, de 5,40 x 4 m, empiétant sur la cour inférieure qu'il surplombait et subdivisait en deux parties (fig. 176 et 181: L125a-b). Épais de 4 m et érigé sur pilotis, son soubassement est tangent au collecteur principal de la cour (St 78).

91 *Cf.* Secretan 1912, p. 9, et Ms. Secretan 1911, p. 6.

92 *Cf.* Ms. Cart 1912.

93 *Cf.* vol. 2, p. 56. Il n'est par ailleurs pas exclu que certains de ces fragments découverts sur ce sol proviennent du revêtement pariétal de la salle.

94 *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 9.

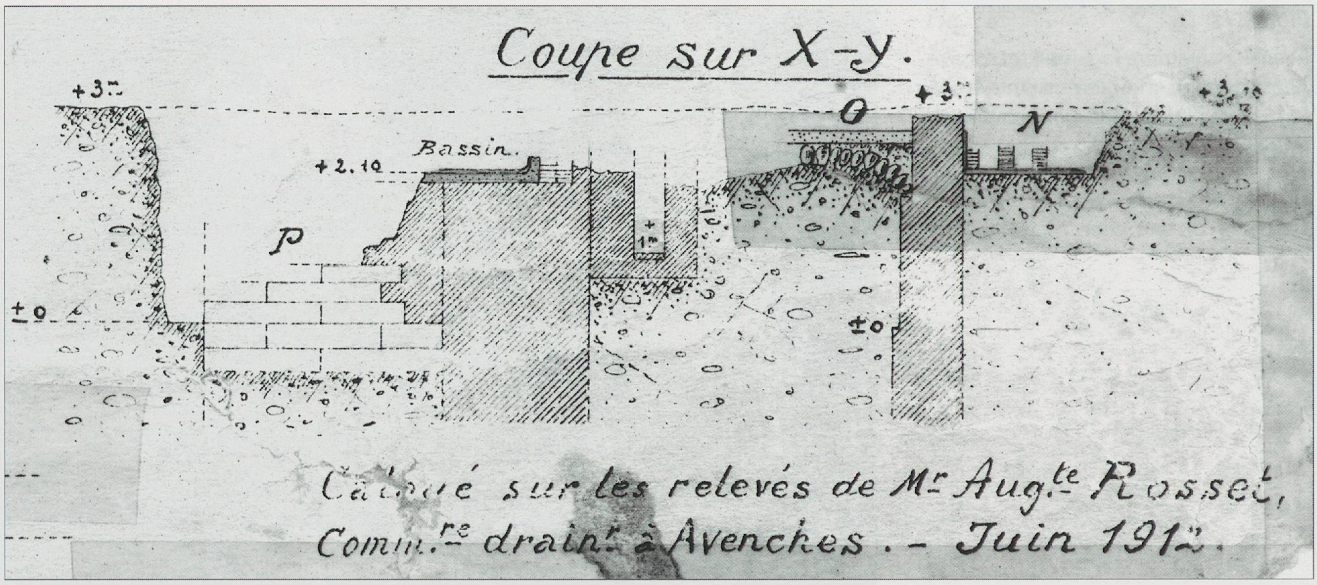

Fig. 188

Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Relevé original d'une coupe des fouilles de 1912 à travers les locaux L114 (P), L113 (O) et L112 (N). Situation: fig. 194.*

Son appareil incluait plusieurs dalles de grès prises en sandwich dans la maçonnerie et jointoyées au tuileau. À propos de ces dalles, Secretan rapporte qu'en 1911, une douzaine d'entre elles se superposaient et qu'elles devaient former une rampe d'accès en direction du local en hémicycle L113[95]. Leur report en coupe sur le document de Rosset les montre se chevauchant, non pas à la manière d'un escalier, mais plutôt disposées pour servir d'assise au bassin dont devaient faire partie les blocs exhumés en 1990 (fig. 188). C'est du moins de cette manière qu'elles sont schématisées sur le plan d'ensemble de 1912 qui les représente comme des éléments d'une plate-forme, longs de 1,40 m et larges de 0,90 m pour une épaisseur de 0,40 m en moyenne (fig. 194: P)[96].

Les traces d'une fermeture périphérique

La planie de mortier de chaux sur laquelle prenaient place ces dalles était ceinturée, du moins sur les côtés dégagés nord et est, par une semelle également maçonnée, large de 0,50 m (fig. 176 et 181: St 87). Solidaire du massif dont elle épouse l'angle nord-est légèrement arrondi, cette chape comporte à sa surface les restes d'un blocage de moellons et boulets susceptible d'appartenir à un dispositif de contrefort pour le bassin L114.

Un hypothétique escalier méridional

L'existence d'une rampe permettant de descendre dans la courette L125b n'est pas entièrement exclue si l'on prend à témoin les deux blocs de grès maçonnés et superposés qui subsistaient en 1990 à l'angle sud-est du massif dont ils débordent (fig. 181: St 88). Difficilement restituable du côté oriental, en raison de l'exiguïté des lieux, cette rampe présumée a pu en revanche prendre place dans l'espace situé au sud du bassin, un secteur non atteint par les fouilles récentes[97]. Les dimensions de ces dalles massives, ainsi que leur agencement semblent cependant peu appropriées pour un escalier.

L'aménagement du bassin

C'est au sommet de ce massif qu'ont été découverts, en 1911, les restes de la partie occidentale du fond du bassin. Dans son rapport[98], Cart fournit de précieuses indications, que l'on peut résumer ainsi: la portion conservée mesurait plus de 4 m de long pour une largeur de 2,70 m, et le fond était constitué d'une chape en béton de tuileau revêtue de plaques de marbre ou de calcaire, de 2,5 cm d'épaisseur. Le bassin était muni d'une gaine d'étanchéité périphérique attestée par une rangée de carreaux de terre cuite de 21 cm de côté, liés au béton de tuileau également. Cette gaine devait en principe doubler la paroi même du bassin dont il n'est fait aucune mention. Ses eaux de vidange étaient évacuées vers la canalisation collectrice courant sous le local en hémicycle, par le biais du conduit St 86, placé en limite ouest du bassin et ultérieurement supprimé (fig. 23 et 194).

95 *Cf.* Secretan 1912, p. 10.

96 Mensurations précisées par Secretan 1911, p. 57. Les dimensions reportées sur les documents graphiques ainsi que celles des blocs mis au jour en 1990 sont légèrement divergentes (1,50 x 1 x 0,30 m).

97 Les sources anciennes ne signalent cependant aucun indice plaidant en faveur de l'existence d'un dispositif de ce genre dans ce secteur.

98 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 4.



Fig. 189

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Parement interne nord de la salle octogonale L115, avec ses trous de boulin. Au premier-plan, le dallage St 90.*

Quelques éléments pour une restitution

Sur le plan schématique de 1912, la portion ouest du bassin est représentée sous la forme d'un rectangle aux angles arrondis (fig. 23 et 194). Ces vestiges n'étaient malheureusement plus conservés en 1990. L'empreinte laissée dans la maçonnerie permet cependant d'en préciser la forme évasée le long du mur du local L113 (fig. 181).

La différence altimétrique présumée entre le sol de la pièce froide en hémicycle et le fond du bassin permet d'estimer sa profondeur à environ 0,80 m. Les mesures que donne Cart sont vraisemblablement en partie tronquées, en raison de l'identification à notre sens erronée d'un escalier oriental. Nous proposons par conséquent de restituer un bassin de forme rectangulaire aux quatre angles légèrement incurvés, qui prendrait appui sur la quasi-totalité du massif. Déduction faite de sa margelle, il atteindrait les dimensions de 4 x 3,60 m et une capacité maximale d'environ 11'500 litres, justifiant ainsi le socle monumental sur lequel il a été aménagé.

La découverte, en 1911, d'une *«forte base de colonne en grès»* à l'angle nord-est du soubassement avait fait dire aux fouilleurs qu'il s'agissait d'une fontaine ornementale[99]. S'il est impossible de se prononcer sur l'éventuelle appartenance de cette colonne à l'agencement du bassin, il paraît néanmoins hautement probable que ce dernier corresponde à la *piscina* fonctionnant avec le *frigidarium*. Les quelques fragments de verre à vitre récoltés dans les couches de démolition, sur et au pied de ce bassin[100], parlent en faveur de baies vitrées qui auraient éclairé cette partie du *frigidarium*.

La restitution d'une rampe d'accès méridionale au bassin demeure quant à elle purement conjecturale.

La salle octogonale L115

Il s'agit du local thermal le plus problématique. Situé en façade nord-est du *balneum* et dans le prolongement du *frigidarium* L113, il dominait la cour de service L125a et le local abritant sa chaufferie au nord (fig. 176: L126). Son plan intérieur octogonal, de 5 m de largeur, avec des côtés mesurant chacun 2,15 m, s'inscrit dans une enveloppe extérieure quadrangulaire à laquelle étaient accolées plusieurs piles et socles qui ont vraisemblablement servi de support à des installations hydrauliques et de chauffage.

99 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 5.

100 Ensembles 90/8090-8091 et 8115.

Les explorations anciennes successives de cette pièce n'ont malheureusement livré aucun indice sur son agencement interne. Toutefois, les recherches de 1990 ont mis au jour les restes d'un curieux dispositif en sous-sol, susceptible d'appartenir à l'infrastructure d'un système complexe de chauffage placé à l'intérieur même d'un bassin censé avoir équipé cette pièce. Quoi qu'il en soit, sa connexion avec le local de chauffe L126 autorise à la considérer comme une salle chaude et/ou tempérée.

Les fondations

À l'exception de sa partie nord, en grande partie détruite lors des fouilles de 1884, ce local avait conservé ses fondations sur une hauteur maximale de 3,20 m et une épaisseur moyenne de 0,95 m. En grande partie montés à vue, les parements internes présentaient localement deux ressauts successifs, entre lesquels plusieurs trous de boulins étaient encore visibles (fig. 189).

Les fondations nord-est, ainsi que la pile d'angle qui les flanquait (fig. 176 et 181: St 88) reposaient sur un radier maçonné supplémentaire, débordant, en raison de la présence d'une poche d'eau souterraine locale.

La semelle de fondation de son mur nord était en outre solidaire d'une maçonnerie quadrangulaire, aménagée dans l'axe du local et susceptible d'avoir servi de support à un réservoir d'eau froide sans doute associé à une chaudière (St 89).

Si le trait interrompu reporté à l'intérieur du local sur le plan de 1912 (fig. 23 et 194: Q) avait d'abord fait croire à l'existence d'un enduit de tuileau intérieur[101], force est de constater qu'aucune trace d'un tel revêtement, pas plus que d'un autre d'ailleurs, n'est décelable sur les parements internes conservés. En revanche, en contrebas côté cour, le bas du parement de la façade orientale a préservé quelques plaques d'un enduit en béton de tuileau à finition lissée rouge.

À l'image de l'hémicycle contigu L113, l'intérieur du sous-sol de ce local a été comblé au moyen de remblais compactés, mis en place au sommet des vestiges des aménagements antérieurs.

Le dispositif central en sous-sol St 90

C'est au sommet des remblais inférieurs épargnés par les fouilles anciennes (alt. 444,40 m) que sont apparus les vestiges d'un massif maçonné, disposé presque au centre du local (fig. 181: St 90) et associé à un niveau de chantier intermédiaire.

Cet agencement particulier se présente sous la forme d'une chape de mortier de chaux d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, au sommet de laquelle ont été disposées, de manière irrégulière et à l'envers, des *tegulae* entières ou fragmentées, prises partiellement dans un lit de béton de tuileau (fig. 190). Large de 1,20 m, ce dallage était délimité par deux murets de mortier de chaux à inclusions de calcaire et de terre cuite. Ils étaient conservés sur une trentaine de centimètres d'épaisseur, avec un bord extérieur irrégulier.

Ce fond de conduit, de bassin ou de réservoir ne subsistait que sur un tronçon de 2,30 m, situé approximativement dans l'axe du socle St 89, supportant le dispositif présumé d'alimentation en eau.

Ces observations laissent penser que cet aménagement appartenait à un dispositif thermique et/ou hydraulique ayant desservi le local octogonal. Sa fonction précise reste cependant peu claire: sa largeur et surtout l'absence de traces de rubéfaction et de dépôts de suie sur le dallage ne plaident pas en faveur d'un conduit de chaleur. De même, l'absence de sédimentations calcaires à sa surface, ainsi que de revêtement d'étanchéité pour ses parois permet difficilement d'étayer l'hypothèse d'un agencement à caractère hydraulique.

Indices en faveur d'un bassin chaud et/ou tempéré

Une hypothèse séduisante, mais difficilement vérifiable, consiste à voir dans ce vestige en sous-sol le témoignage d'un bassin chauffé selon le système du «samovar», dispositif utilisé pour les bains de certaines demeures luxueuses, telle la *villa San Marco*, à Stabies I[102], ou encore pour les piscines chauffées d'établissements publics, tels que les thermes suburbains de Pompéi[103] et d'*Herculanum*[104]: placé au cœur même du bassin dans une cavité aménagée à dessein, un récipient en métal rempli

101 *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 29. À notre avis, le traitillé en question doit symboliser un ressaut de fondation.

102 Fabbricotti 1976, p. 96-99; Jacobelli 1988, p. 202-208.

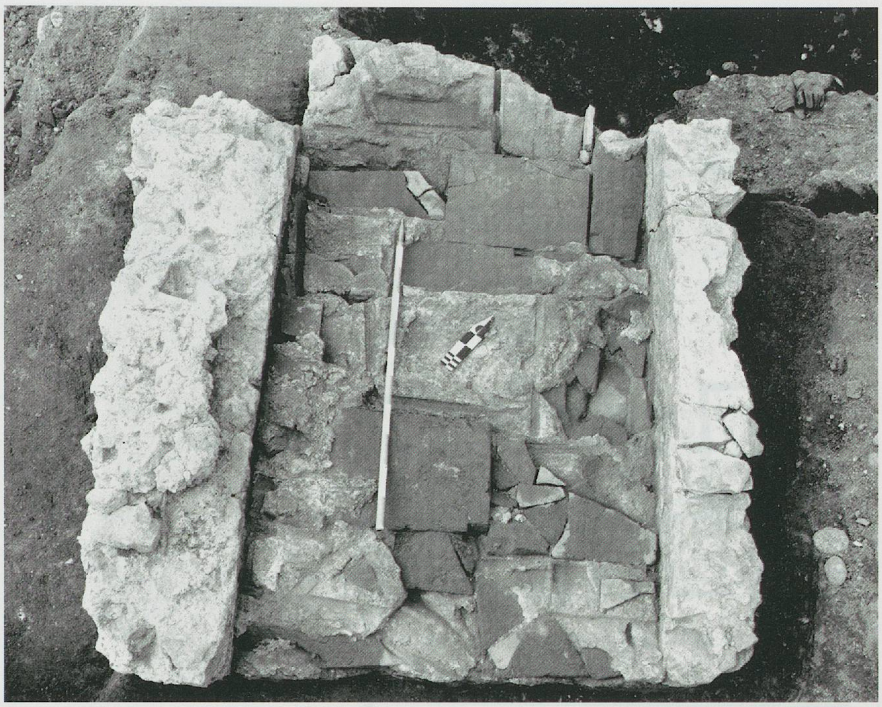

Fig. 190

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Le dallage St 90 vu en plan (salle L115).*

d'eau chaude transmettait par effet de conduction sa chaleur à l'eau ambiante. Sans pour autant parvenir à identifier son rôle exact, notre massif dallé a pu constituer l'infrastructure d'un pareil dispositif, faisant peut-être office à la fois de support du «samovar» du bassin et de conduit pour celui-ci.

Cette proposition de restitution induit l'existence d'un bassin ou d'une petite piscine chauffée à l'intérieur de ce local, qui devait être alimenté par une grande chaudière placée sur le socle St 89. Aucun témoignage concret n'a cependant été relevé jusqu'ici: les niveaux archéologiques subsistants se situant à plus de 3 m en dessous du niveau de marche présumé, ce bassin a très bien pu être entièrement occulté lors d'une phase de destruction ou de récupération massive.

Suivant l'hypothèse d'une salle octogonale avec bassin, on peut raisonnablement envisager que la vidange des eaux s'effectuait par le biais de la canalisation courant sous l'hémicycle adjacent L113 (fig. 176 et 181: St 85); d'après la documentation ancienne, celle-ci se trouvait en effet accolée au parement extérieur du mur sud de l'octogone, et a ainsi pu récolter les eaux en provenance de celui-ci à travers une ouverture ménagée dans ce mur. De la position altimétrique de cette canalisation peut se déduire la cote maximale atteinte par le fond du bassin présumé (alt. 445,80 m environ), qui correspond plus ou moins au niveau d'arase des vestiges.

Rien n'exclut donc *a priori* l'existence d'une pièce avec bassin central et niches d'angle, le tout placé sous une couverture en coupole comme le suggère le plan de cette salle.

Quelle(s) fonction(s)?

L'hypothèse d'un tel bassin chaud et/ou tempéré faisant pendant au bassin froid L114 est toutefois en concurrence avec celle d'un local ayant pu fonctionner comme salle de sudation, grâce aux vapeurs dégagées par les eaux chauffées. Cet effet a également pu être régulé par le présumé dispositif de type «samovar».

Si nous nous référons au *corpus* thermal antique[105], on constate que le plan octogonal, qui dérive probablement de celui, circulaire, des *laconica* hellénistiques, se rencontre le plus souvent dans les grands établissements publics et qu'il a été adopté pour la plupart des pièces thermales: *destrictarium* (thermes de Maxence, à Rome[106]) *frigidarium* (*villa* de Piazza Armerina I[107], Dchar Jdid TN[108]), *tepidarium* (thermes avec *heliocaminus* à Tivoli I[109], thermes de Dioclétien et de Constantin[110] à Rome, thermes d'Antonin à Carthage TN[111]), *laconicum* (thermes de la Chasse à Leptis Magna LY[112]), *caldarium* (thermes d'Antonin à Carthage TN[113]) ou encore *heliocaminus* (thermes du *Forum* à Ostie I[114]).

103 *Cf.* Manderscheid 1993, p. 342.

104 *Cf.* Maggi 1978, p. 342, pl. 20,2.

105 *Cf.* Nielsen 1990; Bouet 2003, vol. 1, p. 98-100.

106 *Cf.* Bouet 2003, vol. 1, p. 99-100, pl. 83.

107 *Cf.* Nielsen 1990, p. 104, fig. 87; Bouet 2003, vol. 1, p. 99-100, pl. 83.

108 *Cf.* Nielsen 1990, p. 126, fig. 127; Bouet 2003, vol. 1, p. 99-100, pl. 83.

109 *Cf.* Bouet 2003, vol. 1, p. 99-100, pl. 83.

110 *Cf.* Bouet 2003, vol. 1, p.99, pl. 82.

111 *Cf.* Nielsen 1990, p. 163, fig. 179; Bouet 2003, vol. 1, p. 99, pl. 82.

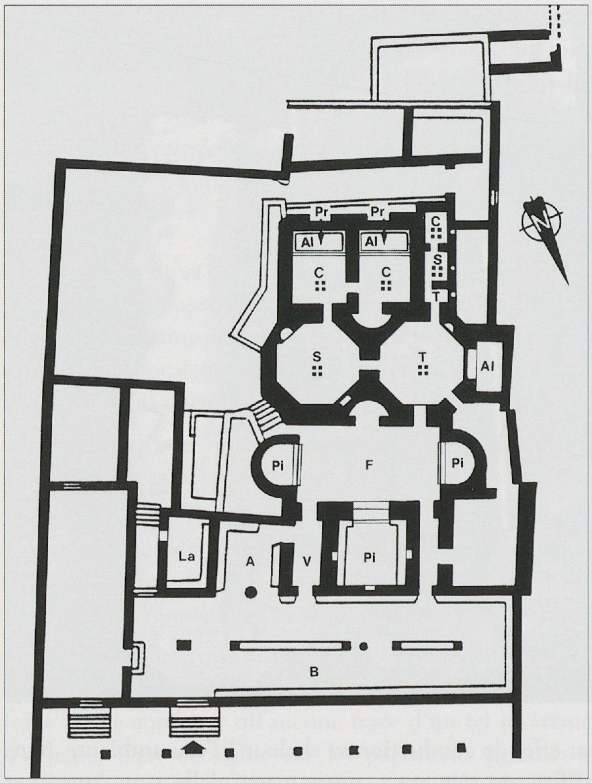

Fig. 191
Leptis Magna *(Lybie). Plan des Thermes de la Chasse* (Hunting Baths).
Tiré de Nielsen *1990, fig. 184.*
Échelle 1:500.

Très proches de nos dimensions, nous trouvons le *tepidarium* et le *laconicum* jumelés des thermes sévériens de la Chasse, à *Leptis Magna* LY (fig. 191), ainsi que le *caldarium* présumé du projet inachevé des thermes auliques de la *villa* de São Cucufate P[115].

Loin d'être exhaustive, cette énumération suffit à démontrer que la forme octogonale, apparemment plus fréquente entre l'époque antonine et l'Antiquité tardive, et qui n'est d'ailleurs pas réservée au thermalisme[116], ne peut avoir à elle seule valeur de critère d'identification fonctionnelle.

L'accès au *balneum* et le vestibule L111a

Le complexe thermal était selon toute vraisemblance accessible de plain-pied par le petit vestibule à l'entrée du couloir L111, qui s'ouvrait sur le portique méridional L103 de l'aile longitudinale K (fig. 176: L111a). Ce local devait distribuer entre autres l'*apodyterium* présumé L116. Un accès direct au *balneum* depuis la galerie nord de l'aile K (L104e) est également probable, mais non certifié.

Ce petit vestibule, de 3 x 1,40 m, séparait ailes longitudinale et thermale et en desservait sans doute les pièces adjacentes L100 et L116, aux seuils non conservés; nous ne connaissons que celui de l'entrée située du côté du portique méridional L103, dont Cart mentionne les traces d'usure bien visibles (fig. 23 et 176: St 126)[117]. Sur le seul document photographique qui nous soit parvenu, nous pouvons reconnaître la dalle de ce seuil en grès comportant les butées et les trous de crapaudine, apparemment pour une porte à deux petits battants (fig. 26)[118].

L'*apodyterium* présumé L116

L'interprétation de cette vaste pièce quadrangulaire dépourvue d'hypocauste se déduit uniquement de la fonction attribuée aux autres salles, ainsi que de ses dimensions et de sa position, en façade méridionale du *balneum* et accessible depuis le vestibule L111a (fig. 176: L116). Non atteinte par les récentes investigations, cette pièce demeure mal connue: les données issues des fouilles de 1911-1912 la concernant sont en effet très succinctes, son exploration n'ayant pas livré de *«résultats notables»* (fig. 23 et 194: L)[119].

Le profil établi par A. Rosset à travers cette pièce nous apprend toutefois que son sol bétonné, probablement un *terrazzo*, reposait directement sur un épais remblai de

112 *Cf.* Nielsen 1990, p. 167, fig. 184; Bouet 2003, vol. 1, p. 99-100, pl. 83.
113 *Cf.* Nielsen 1990, p. 163, fig. 179; Bouet 2003, vol. 1, p. 99.
114 *Cf.* Nielsen 1990, p. 95, fig. 69; Bouet 2003, vol. 1, p. 99-100, pl. 83.
115 *Cf.* Alarcão *et al.* 1990, p. 114-116, pl. CXXXIV, 2, 24.
116 *Cf.* Bouet 2003, vol. 1, p. 100.
117 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 4.
118 Ce document photographique montre également une cavité centrale sous ce seuil, pouvant simplement correspondre à l'arrachage d'un bloc de parement du mur sous-jacent.
119 *Cf.* Ms. Cart, 1912, p. 4.

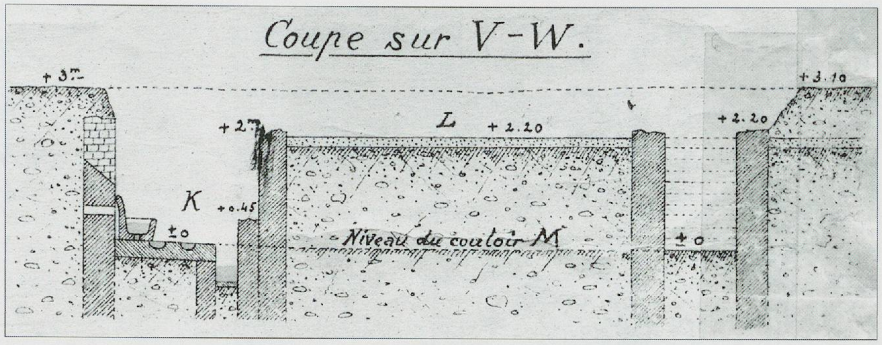

Fig. 192

Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Relevé original d'une coupe des fouilles de 1912 à travers les locaux L118 (K), L116 (L) et la rampe L111b (à dr.). Situation: fig. 194.*

terre (fig. 192). Ainsi, les latrines adjacentes en sous-sol L118 et leurs couloirs d'accès L111b et L117 venaient ceinturer ce local non excavé occupant la frange méridionale du secteur balnéaire.

Non indiqué sur le plan schématique de 1912, un accès direct à cette pièce depuis le sud ne peut être exclu. De même, rien n'interdit *a priori* de considérer le local contigu à l'est, qui a dû prendre place au-dessus des latrines, comme une subdivision de cette salle (fig. 176: L116').

Les couloirs de distribution en sous-sol

La rampe L111b

Le palier du vestibule L111a devait donner sur une volée d'escalier assurant la liaison entre les pièces situées à l'étage et les locaux du sous-sol. Apparemment, cet aménagement avait déjà été entièrement récupéré avant le début des campagnes de fouille de 1911-1912 (fig. 23 et 194).

L'espace réservé à l'escalier, long de 5,50 m pour 1,40 m de large, permet de restituer une volée de onze marches (fig. 176: L111b) aboutissant, à un palier intermédiaire sur lequel débouchait le corridor L117 menant aux latrines L118.

Le couloir d'accès aux latrines L117

Un autre secteur non réexploré est la branche de l'étroit couloir qui, partant du palier intermédiaire au pied de la rampe L111b, permettait d'atteindre les latrines. Apparemment focalisés sur les nombreux éléments décoratifs présents dans les couches de démolition, les chercheurs de l'époque sont peu diserts sur les aménagements de ce local.

Lors du dégagement de cette branche longue de 10,50 m, les fouilleurs ont en effet mis au jour bon nombre de vestiges de décors architecturaux, tels des *«stucs de couleur ou fresques, des éléments de placages de marbre blanc et de Carrare»*. Ils en déduisirent alors que ce couloir était richement décoré, comme celui amenant à l'étage[120].

Bien qu'on ne puisse l'exclure totalement, une ornementation d'un tel luxe étonnerait dans de tels lieux de passage en sous-sol, peu éclairés, qui desservaient de surcroît commodités et locaux de service. Il semble plus raisonnable d'envisager que ces éléments proviennent du démantèlement de la décoration des salles du *balneum* de l'étage supérieur, d'autant que le plafond de ces couloirs n'était pas conservé.

Les autres indications relatives à ce couloir concernent sa traversée par la canalisation collectrice St 85 qui, sortant du sous-sol de l'hémicycle L113, pénétrait dans les latrines (fig. 193).

Le plan de 1912 signale également un soupirail ménagé dans son mur de fond oriental, apparemment du même type que ceux équipant les latrines et ménagé dans le même mur de fond (fig. 194 et 176: St 91). Cet éclairage naturel devait néanmoins être insuffisant pour un couloir aussi long et il est fort probable qu'il ait bénéficié de sources de lumière artificielles, telles que torches, candélabres, etc.

Il est en outre fait mention de la découverte, dans ce couloir, de garnitures de montants de porte, frettes, charnière, verrou[121].

Nous ne disposons pour l'heure d'aucune information relative au sol de ce couloir qui a pu être dallé, à l'image de celui des latrines, ou simplement équipé d'un

120 *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 8-9.

121 *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 6.

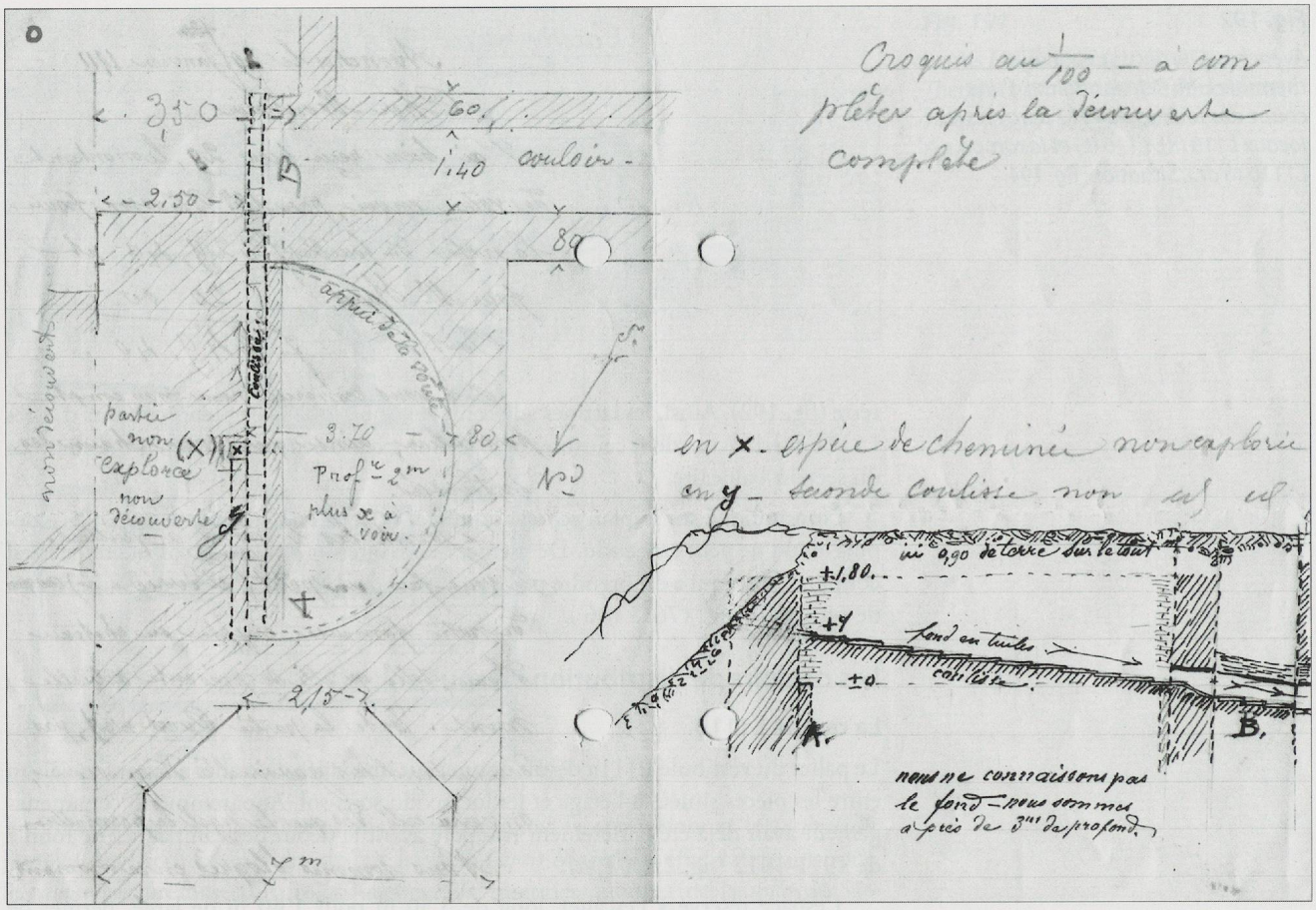

terrazzo. Absent de la documentation ancienne, ce sol n'existait peut-être déjà plus au moment de la découverte du local. Cela favoriserait indirectement l'hypothèse d'un revêtement de dalles, sachant que de tels éléments étaient prisés des récupérateurs de matériaux.

Fig. 193
Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Couloir L117 et salle L113. Croquis d'A. Rosset, daté du 29 janvier 1911.*

Les latrines en sous-sol L118

Ce local a fait l'objet d'une attention toute particulière lors des fouilles de 1911-1912, non seulement parce que sa situation en sous-sol a préservé ses vestiges, enfouis sous un important talus, mais aussi en raison des découvertes qui y ont été faites. Cette partie du bâtiment n'ayant pu être retouchée en 1990, il faut par conséquent se référer aux données des rapports de fouille du début du XXe siècle[122], ainsi qu'aux notices publiées mentionnant les détails architecturaux et les trouvailles s'y rapportant[123].

Plusieurs vestiges mis au jour à l'intérieur de ce local sont caractéristiques des équipements de latrines et ne laissent aucun doute quant à son identification (fig. 195: K). Cette installation sanitaire se trouvait ainsi confinée dans l'angle sud-est du *balneum*, dans un espace relativement étroit et allongé situé à l'étage inférieur, environ 2,70 m en dessous des salles thermales (fig. 176: L118).

Les murs et le sol

La pièce ne comportait apparemment qu'une seule porte, large de 1 m, ménagée au centre de sa paroi nord et donnant sur le couloir L117. L'éclairage se faisait par trois soupiraux percés dans son mur oriental; celui-ci était effectivement suffisamment bien conservé pour qu'on puisse y lire les amorces des soupiraux captant la lumière en provenance de la courette L125b (St 92). Le plan de 1912 signale trois ouvertures ébrasées d'environ 1 m de large, disposées régulièrement à 1,40 m d'intervalle (fig. 194-195). Quant aux murs ouest et sud, appuyés contre les remblais encaissants, ils devaient être borgnes. La nature du revêtement pariétal n'est pas connue.

À plusieurs reprises, les sources anciennes font état d'un sol dallé doté de plusieurs rigoles[124]. La coupe transversale de ce local représente un dallage d'une épaisseur de 30 cm, qui suggère la mise en œuvre de dalles de grès (fig. 192).

122 *Cf.* Ms. Secretan 1911 et Ms. Cart 1912.

123 *Cf.* Jomini 1910, p. 341; Secretan 1911, p. 57 et 318-319; Secretan 1912, p. 11-12. Les latrines de *Derrière la Tour* sont incluses dans la synthèse récente consacrée à ces installations par A. Bouet: Bouet 2009, en partic. p. 325-327.

124 *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 7.

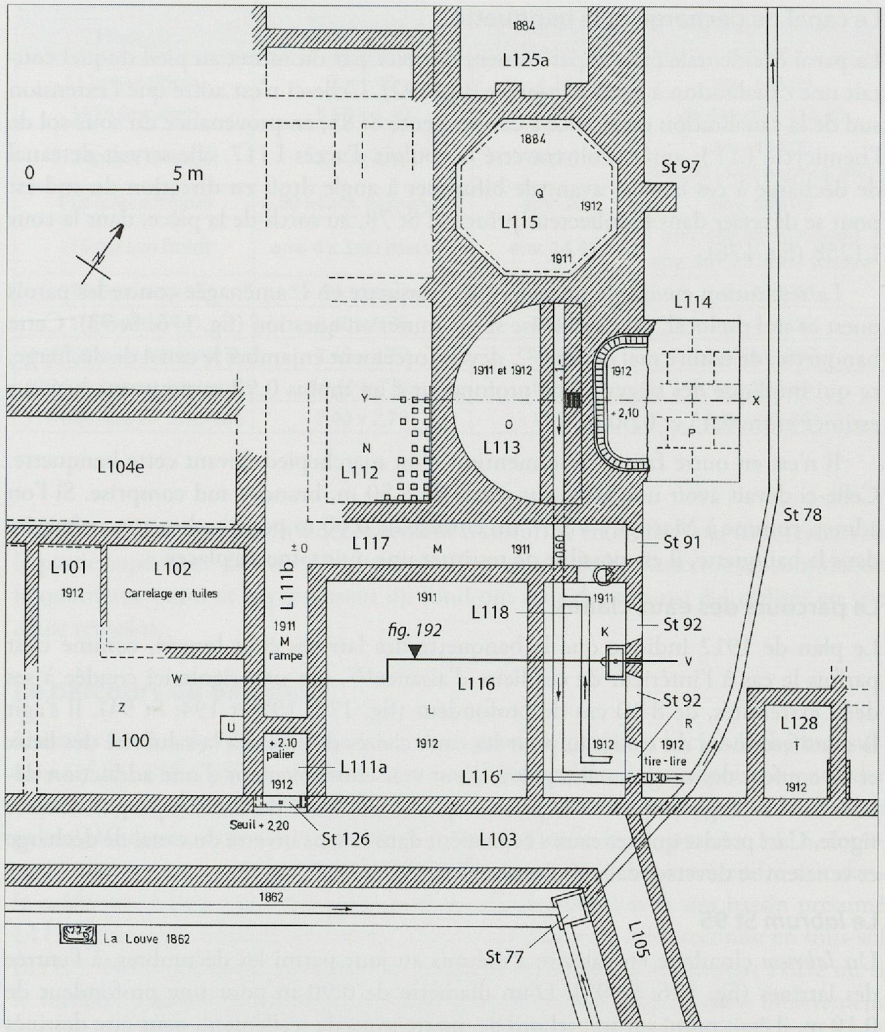

Fig. 194

Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Extrait du plan des fouilles effectuées entre 1862 et 1912, d'après le document publié par A. Rosset* (BPA *11, 1912, p. 6-7).*

Bögli/Meylan 1980, fig. 9, p. 10.

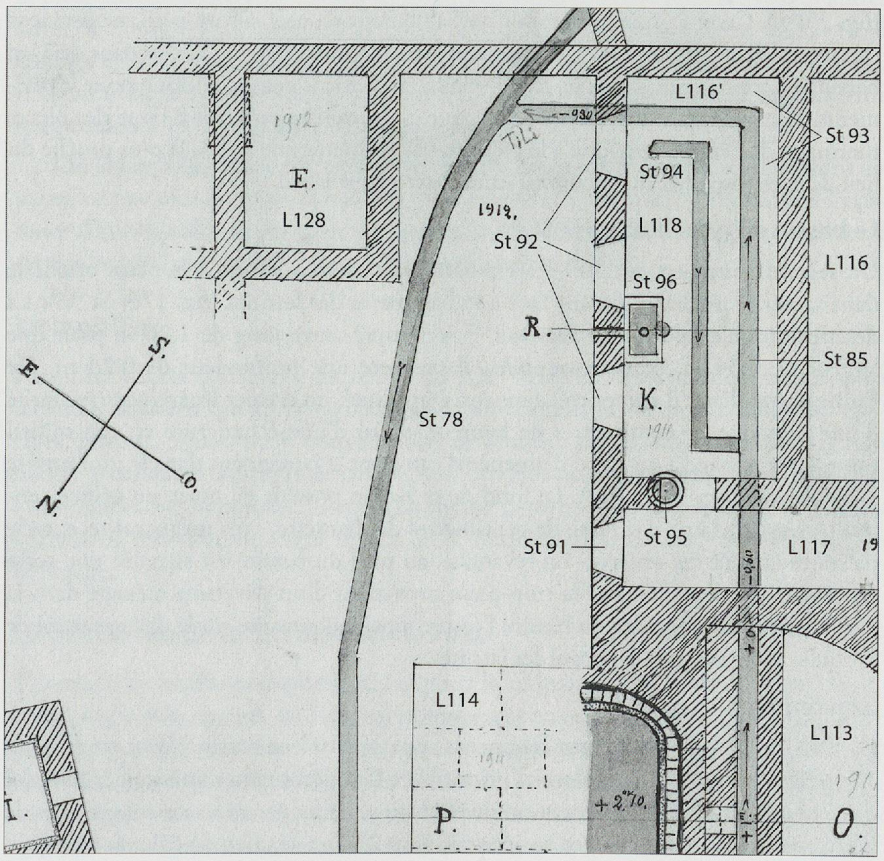

Fig. 195

Avenches, Derrière la Tour.
Aile thermale L-M. Secteur des latrines L118. Extrait du plan des fouilles effectuées entre 1862 et 1912, levé par A. Rosset.

Le canal de décharge et la banquette

La paroi occidentale était apparemment doublée par un muret au pied duquel courait une canalisation à fond de *tegulae* (fig. 192). Celle-ci n'est autre que l'extension sud de la canalisation collectrice à contre-pente St 85, en provenance du sous-sol de l'hémicycle L113; après avoir traversé le couloir d'accès L117, elle servait de canal de décharge à ces latrines avant de bifurquer à angle droit en direction du sud-est pour se déverser dans le collecteur principal St 78, au sortir de la pièce, dans la cour L125b (fig. 176).

La restitution envisagée propose une banquette en L aménagée contre les parois ouest et sud du local, prenant assise sur le muret en question (fig. 176: St 93). Cette banquette, de nature mal définie[125], devait forcément enjamber le canal de décharge, ce qui implique des sièges d'une profondeur d'au moins 0,90 m pour une hauteur estimée entre 0,45 et 0,50 m.

Il n'est en outre fait aucune mention d'un marchepied devant cette banquette. Celle-ci devait avoir une longueur totale de 8,50 m, branche sud comprise. Si l'on admet, comme à Martigny VS[126], un entraxe de 0,60 m pour les lunettes ménagées dans la banquette, il est possible de restituer une quinzaine de places.

Le parcours des eaux claires

Le plan de 1912 indique que la banquette des latrines était longée, comme c'est parfois le cas à l'intérieur de ces lieux d'aisance[127], par une rigole ici coudée à ses deux extrémités, de 8-10 cm de profondeur (fig. 176, 192 et 194: St 94). Il s'agit là manifestement du caniveau pour les eaux claires destinées à la salubrité des lieux et au confort des usagers; elles provenaient vraisemblablement d'une adduction débouchant à l'angle sud-est de la pièce et qui n'a pas laissé de trace. À propos de cette rigole, Cart précise que ses eaux s'écoulaient dans le sens inverse du canal de décharge et venaient se déverser dans ce dernier[128].

Le *labrum* St 95

Un *labrum* circulaire en calcaire a été mis au jour parmi les décombres, à l'entrée des latrines (fig. 176: St 95). D'un diamètre de 0,90 m pour une profondeur de 0,10 m, il était muni sur son rebord de quatre trous de scellement, peut-être destinés à l'ancrage de pièces décoratives, ainsi que d'une échancrure pour une amenée d'eau (fig. 25)[129]. Cette vasque, qui devait probablement reposer sur un pied, ne provient certainement pas du local des latrines, apparemment trop exigu et possédant déjà un bassin. Le contexte de sa découverte[130] laisse en outre à penser, comme pour les éléments décoratifs issus du couloir L117, que ce *labrum* appartenait à l'une des pièces thermales de l'étage, peut-être à la pièce froide en hémicycle L113, la plus proche du lieu de la découverte, ou encore au *caldarium* voisin L112.

Le bassin de type baignoire St 96...

Un second bassin en calcaire[131] a été découvert *in situ*, adossé à la paroi orientale dans sa partie médiane, faisant face à la banquette des latrines (fig. 176: St 96). La description qu'en donne E. Secretan[132] se résume ainsi: long de 1,20 m pour une largeur de 0,54 m, parois comprises, il présente une profondeur de 0,24 m. De forme particulière, il comporte, dans son état actuel, un dossier légèrement recourbé d'une trentaine de centimètres de hauteur, muni d'une échancrure en son milieu pour livrer passage à un canal d'amenée d'eau dont le percement dans le mur arrière a été observé (fig. 24 et 192). Le fond de ce bassin possède en outre un orifice central traversant d'une douzaine de centimètres de diamètre, sans qu'aucun réceptacle de ses eaux n'ait été observé. En revanche, au pied du bassin, est signalée une sorte de cuvette qui a pu récolter le trop-plein provenant d'un déversoir ménagé dans la partie antérieure dégradée du bassin; l'eau se répandait ensuite sur le dallage avant de s'écouler dans la rigole longeant les latrines.

...en remploi

Lors des fouilles de 1989, deux fragments appartenant à ce bassin[133] ont été récoltés à la périphérie du corps résidentiel primitif[134]. Ces découvertes attestent le remploi de ce bassin, dont l'emplacement originel devait se situer parmi les aménagements de la cour-jardin D de la demeure occidentale (état 2). Son examen détaillé montre qu'il

125 *Cf.* Secretan 1912, p. 11. L'auteur suppose un revêtement dallé pour la banquette tout en mentionnant des restes de bois calcinés, ce qui a ultérieurement amené à émettre l'hypothèse de sièges de latrines en bois: *cf.* Bögli/Meylan 1980 p. 22.

126 *Cf.* Wiblé 1977, p. 206 *sqq*. *Cf.* également Tissières 1978, p. 158-162. *Cf.* Bouet 2003, vol. 1, p. 153, n. 285.

127 Voir notamment les exemples des *fora* d'Ostie, de Martigny, de Bolsena ainsi que les vestiges restaurés des thermes des Lutteurs à St-Romain-en-Gal.

128 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 3.

129 Inv. 1911/4966. *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 67. *Cf.* vol. 2, p. 23 et 32, fig. 11, n° 15.

130 Il est également fait mention de la découverte, à proximité du *labrum*, d'une patère en bronze argenté ayant subi l'action du feu: Secretan 1912, p. 12.

131 Inv. 1911/5026. *Cf.* vol. 2, p. 23 et 32, fig. 11, n° 16.

132 *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 6-7.

133 Inv. 89/10237-1 et 89/7605-1. *Cf.* vol. 2, p. 25, n°s 44 et 52.

134 *Cf. supra*, p. 97.

Fig. 196
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux du* balneum.

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
111a (vestibule)	3 x 1,40	4,20	env. 448,00
111b (escalier)	5,50 x 1,40	7,70	de 448,00 à 445,30
112 (pièce chaude)	5,10 x 4,06	20,70	env. 448,00 446,90 (*area* hypocauste)
113 (pièce froide)	6,80 (diam. hémicycle)	env. 20	env. 448,00
114 (bassin froid)	env. 4 x 3,60 (bassin)	env. 14,40	env. 448,00 (margelle) env. 447,20 (fond bassin)
115 (*laconicum*?)	5 x 5 (octogone)	20,90	env. 448, 00
116 (vestiaire?)	7,40 x 6,70	49,58	env. 448,00
116' (annexe vestiaire?)	7,40 x 2,70	19,98	env. 448,00?
117 (couloir en sous-sol)	10,50 x 1,40	14,70	env. 445,30
118 (latrines en sous-sol)	7,40 x 2,70	19,98	env. 445,30

s'agit en réalité d'un bassin à débordement transformé en lavabo? par suppression de la partie supérieure de trois de ses parois. L'ouverture de l'échancrure au sommet de la quatrième paroi et le percement du fond ont sans doute aussi été réalisés en vue de ce remploi.

Le parcours du baigneur

Dans les limites de nos connaissances, nous pouvons proposer le circuit thermal suivant (*cf.* fig. 255-258): la personne désireuse de se rendre aux bains pouvait y accéder depuis le portique sud L103 en franchissant le seuil du vestibule L111a. Là, sur un palier, elle devait directement pénétrer à droite dans le local spacieux L116, interprété comme un *apodyterium*. Après s'être dévêtue, elle pouvait se rendre soit dans le *caldarium* L112, soit s'échauffer dans la salle de sudation et son bassin présumé L115, après avoir traversé un couloir courant au-dessus de celui reconnu en sous-sol (L117). Nous ignorons cependant si, à l'étage, ce couloir a réellement existé ou si le vestiaire présumé se prolongeait jusqu'aux pièces thermales ouvrant directement sur celles-ci. Au sortir de chacune des deux pièces chauffées, le baigneur accédait à la pièce froide centrale L113, apparemment la seule communiquant avec les autres salles. Il pouvait alors terminer son parcours en s'immergeant dans le bassin froid contigu L114, puis rejoindre l'*apodyterium*. Pour se rendre aux latrines en sous-sol, il devait obligatoirement ressortir du vestiaire, descendre les escaliers et emprunter le long couloir L117, solution certes peu pratique.

On le rappellera, face aux problèmes d'interprétation rencontrés pour certains espaces, ce parcours proposé demeure hypothétique et incomplet, si l'on admet l'existence d'autres salles secondaires de massage ou de relaxation à l'étage des locaux de service en enfilade, voire à l'étage supérieur présumé de l'aile.

Le mobilier

Parmi les objets découverts au début du XXe siècle et lors des interventions plus récentes, figurent quelques instruments cosmétiques ou médicaux telles des spatules, pinces, sondes, etc.[135], susceptibles de provenir d'une annexe thermale. Étant donné le caractère erratique de ces trouvailles, nous nous garderons bien d'aller plus avant dans cette hypothèse. Il en va de même pour les quelques épingles à cheveux également mentionnées, seul indice de la fréquentation de ces bains par la gent féminine.

Le problème de la circulation de l'eau

Comme c'est malheureusement le cas pour la plupart des édifices thermaux avenchois, nos connaissances sur l'approvisionnement en eau sont extrêmement limitées, pour ne pas dire inexistantes. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que ces dispositifs se situaient dans les parties hautes des constructions, qui ne sont pratiquement jamais conservées. Sont en revanche mieux connus, pour la raison inverse, les systèmes d'évacuation des eaux usées, mieux préservés dans les sous-sols des édifices.

135 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 6. *Cf.* vol. 2, p. 281.



Fig. 197
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Socle St 97, contre le local octogonal L115.*

L'approvisionnement hydraulique

Les rares témoignages d'amenée d'eau se résument aux empreintes de tuyauterie relevées dans le mur des latrines pour l'alimentation de leur bassin et de leur rigole d'eau claire.

En l'absence de traces de château d'eau ou de puits, sur place ou dans les environs immédiats, nous supposons une adduction par tuyaux d'amenée d'eau courante dérivant d'aqueducs ou de points de captage de nappes d'eau souterraine proches, mais non localisés. L'eau pouvait ensuite être stockée dans des réservoirs haut placés dans la superstructure du *balneum*. À cet égard, tout ou partie des piles accolées à la paroi externe du local octogonal ont très bien pu servir de support à des citernes (fig. 176 et 181: St 88, 89 et 97). Ainsi, le lit de mortier de chaux et de tuileau à inclusions de gros fragments de tuiles, relevé au sommet de l'arase plane de la pile orientale St 97, à une hauteur de 1 m à partir du sol de la cour, pourrait constituer le socle d'une gaine hydraulique (fig. 197).

Le parcours de la canalisation collectrice interne St 85

Le tracé particulier de la canalisation souterraine St 85 constitue en quelque sorte le fil conducteur permettant de suivre le parcours, sinueux mais ingénieux, conçu pour évacuer les eaux usées du *balneum*.

Partant du pied du local octogonal L115 où elle devait servir à vidanger les eaux du bassin présumé, elle se poursuivait ensuite à contre-pente sous la pièce froide en hémicycle L113, avec un pendage d'environ 5%. Elle récoltait au passage les eaux du bassin froid L114 avant de traverser le mur sud du *frigidarium* par un conduit voûté, large de 0,40 m et haut de 1 m (fig. 198).

Parmi les objets issus de la fouille de ce tronçon de la canalisation, sont à signaler, outre des éléments de fermeture de porte, une *«bonde en plomb»* percée ainsi que deux tringles en fer dont certaines, munies *«d'une poignée mobile»*, de trous et de crochets (fig. 199)[136]. Ces dernières devaient appartenir au dispositif permettant de manœuvrer depuis l'étage une vanne de régulation de l'écoulement des eaux de vidange de l'un ou l'autre des bassins.

136 *Cf.* Ms. Secretan 1911, p. 6. *Cf.* aussi Duvauchelle 2008, p. 239-240.



Fig. 198
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. La canalisation collectrice St 85 dans les fondations de l'hémicycle L113.*

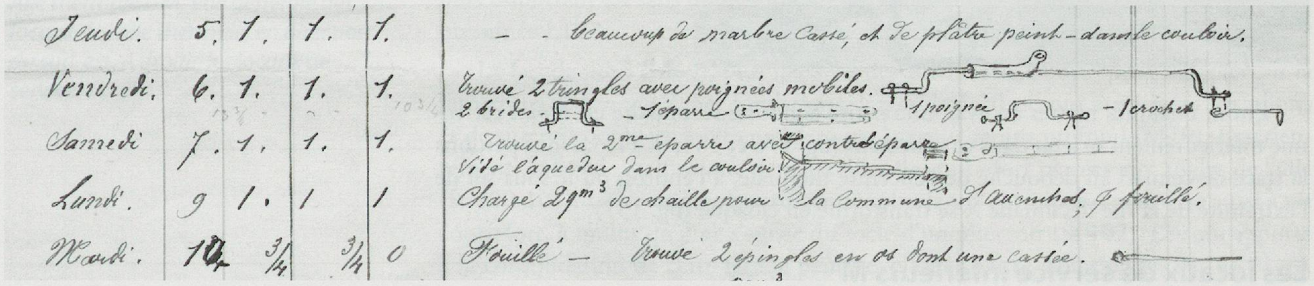

Jeudi.	5.	1.	1.	1.	— beaucoup de marbre cassé, et de plâtre peint dans le couloir.
Vendredi.	6.	1.	1.	1.	Trouvé 2 tringles avec poignées mobiles. 2 brides — 1 éparre — 1 poignée — 1 crochet
Samedi	7.	1.	1.	1.	Trouvé la 2me éparre avec contre-éparre. Vidé l'aqueduc dans le couloir.
Lundi.	9	1.	1	1	Chargé 29m³ de chaille pour la Commune d'Avenches, ♀ fouillé.
Mardi.	10	3/4	3/4	0	Fouillé — Trouvé 2 épingles en os dont une cassée.

Fig. 199
Avenches, Derrière la Tour. *Aile thermale L-M. Extrait du journal des fouilles de l'hiver 1910-1911, mentionnant la découverte d'éléments métalliques rattachés à un dispositif de vanne de régulation.*
Archives MRA.

Au sortir de l'hémicycle, cette conduite accusait un pendage plus prononcé afin de passer sous le sol du couloir L117, avant de pénétrer dans les latrines L118. À l'intérieur de ce local, elle faisait office de canal de décharge et recevait les eaux des ablutions avant de marquer un coude au sud-est pour traverser le mur de façade oriental sous une voûte analogue à celles ménagées dans le mur de l'hémicycle. Peu après son débouché dans la cour L125b, elle venait se déverser dans le collecteur principal St 78 en provenance du sac d'écoulement installé à l'angle du portique méridional de la cour trapézoïdale O (fig. 176: St 77)[137].

Le collecteur principal St 78

De même facture que la canalisation St 85, cet égout possédait un fond en *tegulae* et des parois maçonnées épaisses de 0,50 m, encadrant un étroit conduit de 25 cm de large pour une hauteur de 0,80 m. Sa couverture était constituée d'un double lit de dalles de calcaire se chevauchant et incluant quelques éléments architecturaux en remploi, tels des éléments de placage.

Son tracé amont oblique s'infléchissait à l'approche du mur de fermeture oriental de la cour L125a (M67), pour le longer intérieurement à partir du bassin froid L114, au pied duquel il courait en direction du nord suivant un tracé plus ou moins rectiligne (fig. 176: St 78). En plus des eaux de la conduite St 85, il récoltait celles d'une canalisation de vidange de pièces de bains du complexe voisin de l'*insula* 7 (fig. 176: St 98). Il est intéressant de relever que cette desserte de locaux, apparemment hors emprise de l'ensemble palatial, a d'emblée été incluse dans le programme d'équipement de la voirie du *balneum* et de la fermeture de sa cour de service (fig. 200).

137 Les fouilles anciennes signalent la découverte d'un fragment de tirelire en terre cuite (inv. 1912/5140) à l'intersection des deux canalisations. *Cf.* Secretan 1912, p. 13-14.



Fig. 200

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Vue du collecteur principal St 78, en direction du nord-ouest. Au premier plan à droite, la canalisation secondaire St 98.*

Enfin, quelques mètres en aval, une petite conduite secondaire en *tubuli* est venue ultérieurement se jeter dans ce collecteur (fig. 176 et 181: St 111). Nous perdons la trace de celui-ci au débouché de l'enceinte thermale, à l'endroit où le sous-sol de l'extrémité de la rue décumane X se transforme en cloaque (fig. 157).

Les locaux de service inférieurs M

La frange occidentale de l'aile thermale était occupée, à son niveau inférieur, par une série de cinq locaux et compartiments en enfilade situés dans le prolongement de la pièce chaude L112 et accolés au mur ouest de la salle octogonale L115 (fig. 176 et 181: L119-123). Cette aile de service s'inscrit dans un corps bâti allongé de 18 x 7,50 m, dimensions hors tout et couloir inclus.

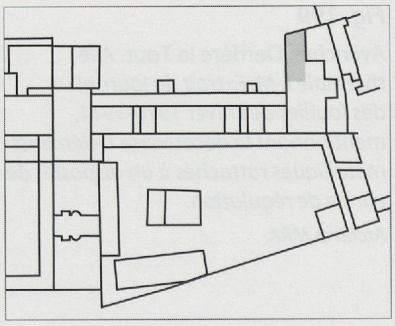

Seul le premier local sud L119 est clairement identifié comme la chaufferie en sous-sol du *caldarium* du secteur thermal. La fonction des autres pièces susmentionnées ne peut être précisée en raison de leur mauvais état de conservation consécutif aux fouilles de la fin du XIXe siècle (fig. 201). Celles-ci ont toutefois épargné certains niveaux d'occupation et quelques traces de réfections et de réoccupation de ces locaux[138]. Leur aménagement sommaire, que trahissent des sols de terre battue simplement chaulés et des restes de crépis à la chaux sans décor, ainsi que leur situation au sein de l'aile les prédestinent à une fonction utilitaire, à l'image de la chaufferie L119.

L'exiguïté et l'agencement particulier de l'un de ces locaux (L122) autorisent à l'interpréter comme une cage d'escalier permettant d'accéder à l'étage supérieur. Les locaux situés de part et d'autre de cette rampe supposée (L121 et L123) ont par ailleurs pu s'ouvrir sur la cour de service orientale L125a.

Les façades ouest et nord

Longue d'une vingtaine de mètres et dotée de fondations épaisses de 1 m, la façade occidentale (M68) a partiellement conservé son revêtement extérieur de béton de tuileau à finition lissée rouge de 4 cm d'épaisseur. Suivie sur quelques mètres, la base

138 *Cf. infra,* p. 232-236.



Fig. 201

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Vue générale des locaux de l'aile thermale, en direction du sud-est. À droite, les locaux de service.*

de cet enduit accusait un léger pendage en direction du nord, signalant une inclinaison de quelque 4% du niveau de marche dans la cour-jardin T. En amont, un ressaut plus important est sans doute à mettre en relation avec la rampe d'escalier adjacente présumée L107.

La façade nord (M69), plus massive, dessine un angle obtus pour s'aligner sur la fermeture de l'*insula* 7. Ses fondations, larges de 1,20 m, ont été érigées sur pilotis et de surcroît doublées intérieurement par un mur moins profond (M70). Extérieurement, la façade était munie de deux piles de contrefort placées aux angles de l'aile (St 100-101). Un troisième massif centré, plus large, correspond peut-être aussi à un contrefort, à moins qu'il ne s'agisse du socle d'un réservoir (St 102). Le soin apporté à la consolidation de cette façade peut s'expliquer par sa situation en bas de pente, dans un secteur au sous-sol fluant, mais surtout par sa hauteur, estimée à une quinzaine de mètres environ.

Le couloir de desserte L111c

Au pied de l'escalier L111b, le couloir se poursuivait en aval par paliers successifs, suivant la déclivité du terrain (1,50 m), le long de la façade occidentale de l'aile thermale (L111c); il desservait au passage les locaux utilitaires en enfilade (L119-123), pour longer ensuite la façade nord et aboutir à l'avant-cour (L124) jouxtant l'aire de service (L125a). Ce couloir assurait ainsi une circulation à couvert entre les deux niveaux de l'aile thermale; il présentait une largeur utile de 1 m à peine pour une longueur totale de 27 m environ, subdivisée par deux massifs maçonnés (St 103-104) que recouvrait en partie un sol de terre battue rehaussé par une chape de mortier de chaux.

Située dans le prolongement de la fermeture nord du *caldarium* L112, la première maçonnerie St 103 pourrait correspondre à un mur de soutènement faisant en même temps office de palier. Le second massif St 104, beaucoup plus imposant (2,50 x 1,70 m), se situait à hauteur du local L122, où il servait de butée aux murs de ce dernier. Ce socle peut être interprété comme l'assise d'un escalier d'une largeur de 1 m, équivalente à celle du corridor L122 (fig. 202).

Entre ces deux massifs, un étroit fossé courait au pied du parement interne du mur ouest du couloir L111c. Son remplissage organique et cendreux autorise à l'identifier comme un premier chenal d'évacuation des défournements de l'hypocauste du *caldarium* L112.

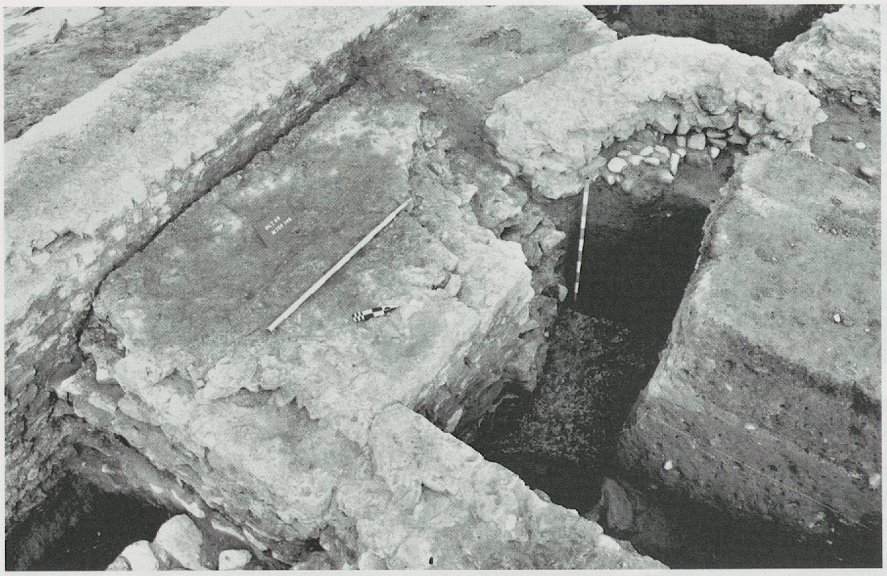

Fig. 202
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Massif de maçonnerie St 104 dans le couloir de desserte L111c.*

Ce long et étroit couloir apparaît peu pratique pour le transport de matériaux encombrants, à l'exemple du bois devant être acheminé dans la chaufferie L119. Il a sans doute dû exister un autre accès plus aisé, peut-être par l'un ou l'autre des locaux communicants avec la cour de service L125a.

La chaufferie L119

Au milieu d'une épaisse masse de dépôts cendreux qui jonchait le sol de ce local, résidus des défournements résultant du fonctionnement de l'hypocauste du *caldarium* L112, se distinguaient plusieurs strates d'un mortier de chaux grossier et rubéfié; elles témoignent des recharges successives d'un sol à l'origine en terre battue qui s'est vu sans cesse rehaussé au fil du temps.

En plus de la dalle St 84, destinée au curage des défournements de l'hypocauste, sont à signaler les traces d'un seuil d'entrée (St 105), sans doute en bois, qui donnait de plain-pied sur le couloir L111c. Son empreinte permet de restituer une baie de 1,50 m de large, encadrée par des socles maçonnés de 0,60 m de section servant d'assise à un épais chambranle ou éventuellement aux piédroits d'une voûte (fig. 203).

Le revêtement mural beige uniforme était encore en place sur le parement interne du mur oriental, sur une hauteur de 1, 30 m. Un tel local nécessitait en principe un volume assez important, étant donné la fumée et la chaleur s'y dégageant. Il est ainsi plausible d'envisager un plafond à peu près au même niveau que le sol de la pièce chaude qu'il desservait, soit à une hauteur maximale d'environ 2,50 m (fig. 184: L119).



Fig. 203
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Seuil d'entrée (St 105) de la chaufferie L119.*

Les locaux L120 et L121

Approximativement de mêmes dimensions que la chaufferie L119, ces locaux ont apparemment reçu un équipement plutôt fruste, sous la forme d'un simple sol chaulé coiffant les niveaux de chantiers liés à l'édification du complexe thermal. L'état de conservation de leurs parois, dont ne subsistaient qu'en partie les épaisses fondations, empêche de lire les traces d'éventuelles ouvertures.

Ces locaux ont pu fonctionner comme dépendances pour le personnel employé à l'entretien du *balneum* ou encore comme lieux de stockage de l'outillage et du combustible, notamment le local L121 jouxtant la chaufferie de la salle thermale octogonale.

Les compartiments L122 et L123

Nous avons vu que le local L122 pouvait correspondre à une cage d'escalier partant du couloir de desserte longitudinal. Placé à l'extrémité du corps de service, l'espace exigu L123 s'insérait quant à lui entre l'escalier susmentionné et l'angle coudé du couloir L111c. En l'absence d'autres indices, il est difficile d'en faire plus qu'un cagibi ou un vide sanitaire. En revanche, si l'on admet l'existence de deux étages supérieurs, il a pu abriter une seconde rampe prolongeant l'escalier du local L122.

L'avant-cour nord L124

Après avoir bifurqué au nord-est, le couloir L111c devait déboucher sur une avant-cour, ouverte ou semi-ouverte, accessible depuis le nord par un grand portail large de plus de 4 m (fig. 176: St 106). L'arase plane du soubassement du mur de façade de l'aile y était recouverte d'une chape de béton de tuileau, coiffée par un remblai de nivellement. Devant en principe prendre place au sommet de ce remblai, le seuil d'entrée et le sol de l'avant-cour n'étaient pas conservés, sans doute emportés par les fouilles anciennes.

Les dimensions de son portail offraient la possibilité aux chars et charrettes de pénétrer dans cette avant-cour pour y décharger leurs marchandises; il fallait pour cela franchir une première entrée située plus au nord, ou ménagée dans le mur de clôture oriental barrant la rue décumane X longeant les *insulae* 1 et 7 (fig. 176: M71).

Le local d'angle L127

Curieusement, ce même mur de fermeture a été prolongé au sud, à l'intérieur de l'aile thermale, pour y délimiter un petit local placé au-dessus du tronçon aval de l'égout collecteur St 78 (fig. 176: L127). Confiné dans l'angle nord-est de l'aile, ce local aux vestiges mal conservés (fig. 204) devait communiquer avec la cour de service et son

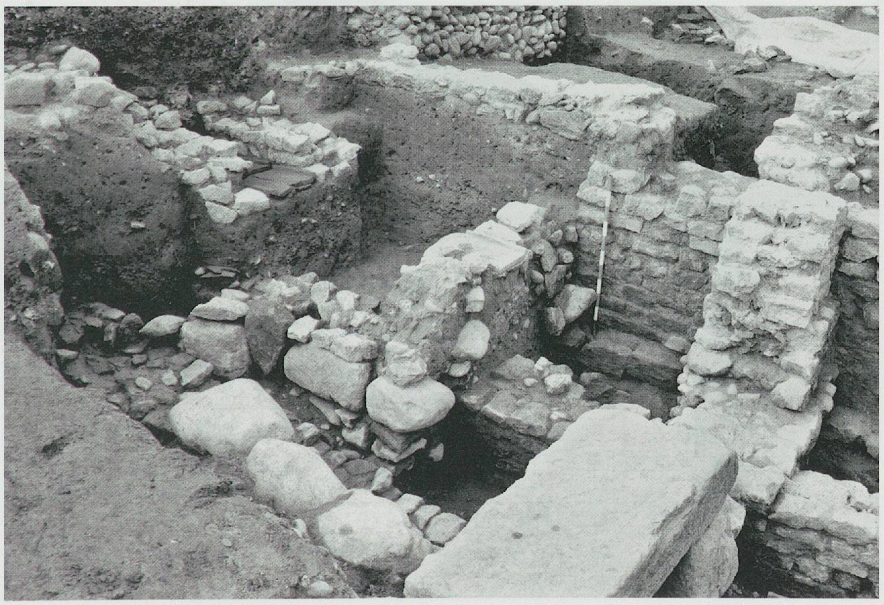

Fig. 204
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Vue de l'angle nord de l'aile (L127).*

avant-cour. Compte tenu de sa situation et de ses dimensions restreintes, nous pouvons l'interpréter comme un sas d'entrée piétonnier pour la clientèle marchande et/ou le personnel, ou comme une loge de portier ou de gardiennage.

La cour de service

Cet espace en grande partie à l'air libre cernait le *balneum* sur ses côtés nord et est. Son niveau de circulation – mélange de terre battue, de mortier de chaux et de tuileau – se situait environ 4 m en contrebas des pièces thermales, avec un léger pendage en direction du nord (fig. 178: c10e et 10f). Outre le collecteur principal St 78 longeant son mur de fermeture est M67[139], cette cour a reçu les installations liées à la desserte de la salle octogonale L115 du complexe thermal.

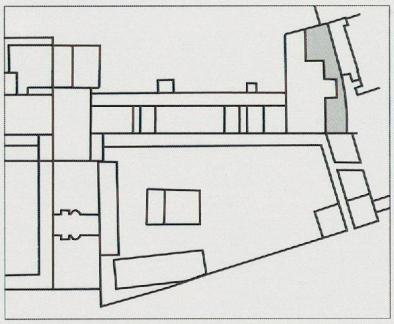

Le local technique L126

Sous cette dénomination sont regroupées plusieurs structures faisant partie d'un dispositif complexe ayant apparemment servi à la chaufferie et à l'alimentation en eau de l'octogone. Elles sont en partie abritées à l'intérieur d'une annexe ou d'un appentis dont les restes des fondations de l'angle nord-est sont alignés, non pas sur le *balneum*, mais sur les locaux fermant la cour au nord (fig. 176: M72).

Venant buter contre la pile d'angle nord-est St 88 de l'édifice thermal, cet étroit local s'ouvrait à hauteur du socle maçonné St 89 qui en occupait la majeure partie de l'espace. Lié aux fondations du *balneum*, ce massif carré de 2 m de côté, englobait une pile (St 107) et était peut-être destiné à supporter un réservoir d'eau. Celui-ci a pu être flanqué à l'est d'une plate-forme avec escalier, soutenue par les murs du local et permettant d'accéder à une chaudière jouxtant le réservoir supposé (fig. 205).

À ce dispositif vient s'ajouter, en avant du local, un grand foyer rectangulaire en *tegulae* ayant subi une réfection qui l'a porté à ses dimensions maximales de 2 x 1,40 m (fig. 176 et 181: St 108). En position légèrement désaxée par rapport au grand socle St 89, ce foyer a pu faire office d'alandier pour le chauffage indirect de la chaudière présumée, par le biais d'un conduit de chaleur passant sous l'éventuelle plate-forme; celui-ci devait ensuite se prolonger sous la forme d'un canal ascendant à l'intérieur de la salle octogonale (St 90) pour chauffer une cuve placée au centre du bassin, suivant l'hypothèse d'un agencement de type «samovar». L'état fortement dégradé des vestiges et l'absence d'indices plus probants rendent, bien sûr, aléatoires les tentatives de restitution.

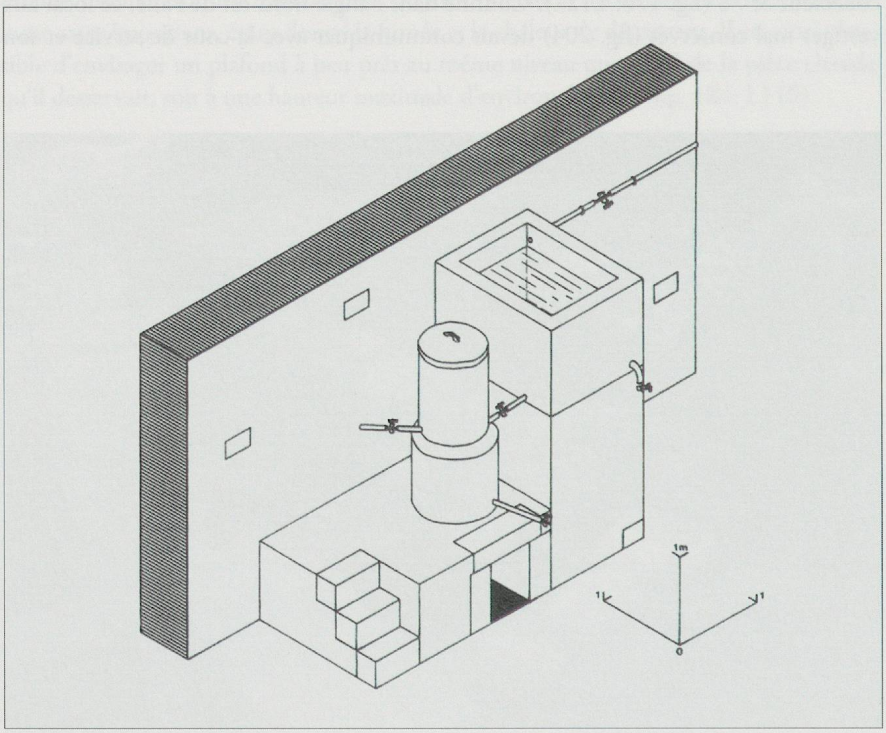

Fig. 205

Praefurnium *encadré par un réservoir d'eau froide et une plate-forme d'accès à la chaudière.*

Tiré de Bouet *2003, vol. 1, p. 215, pl. 189.*

139 *Cf. supra*, p. 213-214.

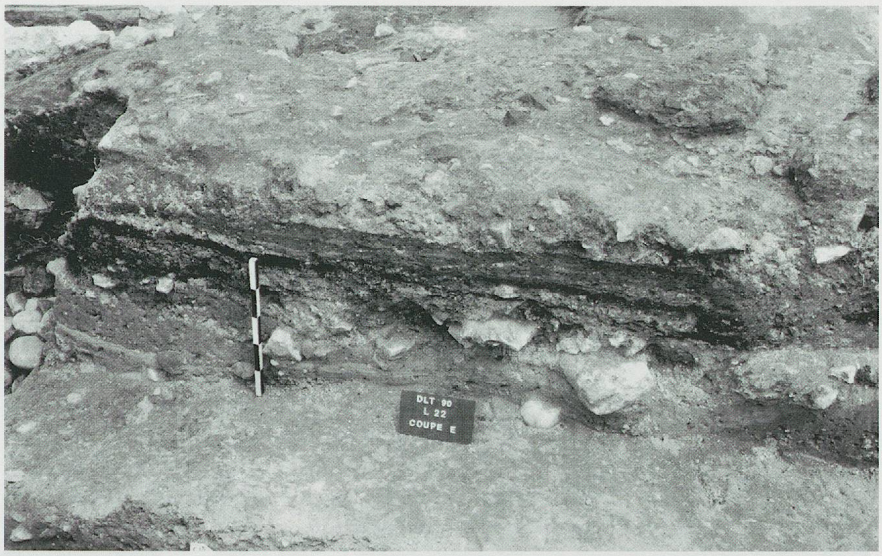

Fig. 206
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Aile thermale L-M. Cour de service L125a. Comblement cendreux du chenal d'évacuation St 109.*

Outre les réfections observées, l'intense activité du foyer St 108 a nécessité la création d'un grand chenal d'évacuation des cendres (fig. 176 et 181: St 109). Probablement alimenté par les eaux pluviales ou le trop-plein du collecteur St 78, ce chenal traversait la cour en oblique (fig. 206), puis se prolongeait dans l'avant-cour L124 à travers une ouverture ménagée dans son mur, pour se déverser au nord de l'aile, en un point non déterminé.

La cour sud L125b

Hormis le point de jonction susmentionné des canalisations St 78 et St 85, la documentation ancienne ne livre que peu d'informations sur cette aire à ciel ouvert[140]. Sa fermeture méridionale semble se situer dans le prolongement oriental du mur de fond du portique L103 de l'aile longitudinale K (fig. 176: M73). Nous ignorons par ailleurs tout de l'extension sud de la fermeture orientale de la cour (M67); elle devait en principe se poursuivre jusqu'au pied d'une annexe figurée sur le plan de 1912 (fig. 23: T), suivant une orientation identique à celle des constructions du palais (fig. 176: L128). L'amorce d'un mur reporté sur le plan de 1912 parle en faveur du développement de cette annexe en direction du complexe architectural de l'*insula* 7, qu'elle a également pu desservir (M74).

L'espace de transition oriental V

Accolé à la cour de service du *balneum*, cet espace à ciel ouvert, se situe au point d'articulation entre le palais et la frange ouest de l'*insula* 7 (fig. 157: V). Correspondant à l'emplacement d'une dépression naturelle progressivement comblée par colluvionnement et traversée auparavant par une première canalisation collectrice

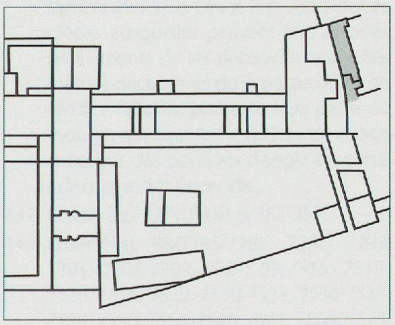

Fig. 207
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Tableau des dimensions, superficies et altimétries des locaux inférieurs de l'aile thermale (corps M).*

Pièce (L)	Dimensions (en m)	Surface (en m²)	Altitude des sols (en m)
111c (couloir)	27 x 1	27.00	de 445,30 à 443,80
119 (chaufferie)	3,90 x 2,80	10,92	444,30
120	3,90 x 2,80	10,92	444,23
121	3,90 x 2,40	9,34	444,13
122 (cage d'escalier?)	3,90 x 1,10	4,29	de 444,10 à ?
123	3,90 x 1,80 (larg. max.)	env. 5	> 443,70
124 (avant-cour)	5 x 3 (portail non inclus)	15.00	> 443,20
125a (cour de service)	env. 8 x 4 et 9 x 3,50	env. 63,50	de 444,00 à 443,30
125b (cour sud)	env. 10 x 5	env. 50.00	> 444,40
126 (local technique)	env. 6 x 2	env. 12.00	443,65
127 (local d'entrée?)	env. 3 x 2	env. 6.00	> 442,50
128 (annexe sud)	env. 3,20 x 2,50	env. 8.00	?

140 *Cf.* Ms. Cart 1912, p. 3.

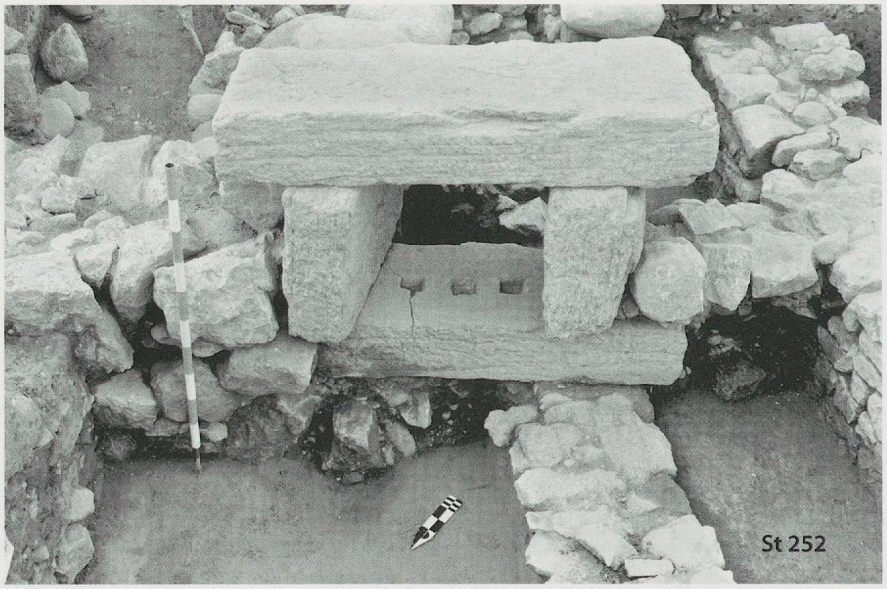

Fig. 208
Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Espace de transition V. Cour inférieure L129. Barbacane en dalles de grès St 127, aménagée au-dessus de la canalisation St 252 (état 2). Situation: fig. 181.*

(fig. 42: 3 et 181: St 252), ce secteur a ensuite reçu un réseau de drains et de canalisations légères en provenance du corps occidental d'une demeure du IIe siècle établie dans l'*insula* 7 (fig. 181). Après une série de travaux d'assainissement, cet espace a été réaménagé en terrasses lors de l'édification des complexes monumentaux de *Derrière la Tour* et de l'*insula* 7. Constituant en quelque sorte l'organe de transition entre ces deux ensembles, il s'est développé sur deux paliers (fig. 176: L129-130) que délimitait un épais mur de soutènement (M75). L'entrée principale devait se situer au nord, sur la voie décumane, en bordure de laquelle a été créé un pavillon d'angle accolé à son homologue de l'aile thermale L127 (fig. 176: L131). L'extension méridionale de la terrasse supérieure L130 n'est pas connue.

Les aménagements de la terrasse inférieure

La cour L129 s'inscrivait dans un rectangle allongé de 17 x 4,80 m, limité à l'ouest par la fermeture de la cour de l'aile thermale (M67) et à l'est par la façade du corps de bâtiment en avancée de l'*insula* 7 (M76). Elle s'étendait au sud jusqu'au pied du mur de la terrasse supérieure, tandis qu'au nord elle était fermée par le prolongement de la façade bordant la rue décumane (M77). Les fondations de ce mur incluaient au préalable une barbacane en dalles de grès équipée d'une grille pour permettre l'écoulement des drains et canalisations de la phase antérieure dans la voirie du domaine public (fig. 208). Ces installations, sujettes à de fréquents débordements, ont ensuite été assainies par la mise en place d'importants remblais, au sommet desquels on circulait sur un sol de terre battue chaulée qui suivait une légère pente en direction du nord.

Le pavillon L131

Aucune trace d'aménagement particulier n'a été observée à l'intérieur de cette cour, à l'exception des semelles de fondation d'un local aménagé à son angle nord-ouest (fig. 176: L131). De plan carré, de 2,50 m de côté, il jouxtait le local de l'aile thermale L127, avec lequel il a pu communiquer.

L'installation de ce pavillon n'a laissé que peu de place pour un passage piétonnier en chicane à l'angle nord-est de la cour (L132), débouchant sur le trottoir ou l'étroite galerie bordant la façade nord du bâtiment de l'*insula* 7. Étant donné l'exiguïté des lieux, on peut raisonnablement envisager que le pavillon L131 a également fait office de local d'entrée. Dans tous les cas, une telle disposition des lieux suggère plutôt un accès surveillé qu'une libre circulation pour cette cour.

La cour de service de la terrasse supérieure

Les fouilles de 1990 et 1991 ont uniquement touché la frange méridionale de cette cour (L130), dont le sol de terre battue se situait environ un mètre plus haut que celui

de la cour inférieure (alt. 443.90 env.). Cet espace semble avoir été dévolu à la desserte des pièces chaudes de petits bains aménagés en bordure du complexe de l'*insula* 7, à proximité immédiate de la fermeture de l'aile balnéaire du palais (L133-134).

La portion dégagée de cette cour était traversée par l'une des canalisations de vidange de ces bains (St 98). Nous rappellerons ici que cette conduite traversait la fermeture du *balneum* palatial pour se déverser dans son égout collecteur St 78.

Prévue d'emblée dans le plan d'organisation de la voirie de ce secteur, cette liaison atteste l'existence d'un seul et même programme architectural pour le palais et les bâtiments du quartier adjacent.

Datation

Les indices de datation obtenus pour cette importante phase de monumentalisation proviennent pour l'essentiel des couches de démolition mises en remblai ou de récupérations des structures précédentes, ainsi que des différents remblais de mise à niveau et des tranchées de fondation des nouvelles constructions.

Faute d'une datation absolue, qu'auraient par exemple pu fournir les pilotis du *balneum* si ceux-ci ne s'étaient pas fossilisés, les principaux indices chronologiques sont livrés par la céramique et les monnaies mises au jour.

La plupart des coupes de référence qui illustrent cette présentation et les ensembles s'y rapportant permettent de suivre la chronologie relative des événements liés aux diverses restructurations et constructions de l'état 4A. Nous rappellerons toutefois les limites concernant l'établissement de cette chronologie, fixées ici par des données stratigraphiques disparates et souvent incomplètes, émaillées de surcroît de multiples bouleversements du sous-sol[141], qui sont à l'origine de l'altération de plusieurs ensembles. Néanmoins, les tentatives de mise en corrélation des couches entre les différents secteurs permettent de situer la mise en place de ce programme architectural d'envergure, qui inclut la rénovation du noyau résidentiel occidental primitif et l'adjonction d'un nouveau groupe de bâtiments dans la zone orientale, entre la fin du IIe siècle et les premières décennies du IIIe siècle[142].

La rénovation de l'édifice résidentiel occidental

Les séquences stratigraphiques les plus pertinentes ont été obtenues à l'intérieur du bloc de façade du corps principal A, dont les pavillons d'angle B et B' ainsi que la galerie nord L11 ont été détruits par incendie au cours de la phase précédente (fig. 87). Le mobilier céramique rattaché à cette phase de restructuration provient principalement des décombres remaniés du sinistre, des remblais d'assainissement et de nivellement de tout ce secteur en façade, ainsi que des niveaux liés à l'implantation des nouvelles maçonneries[143].

À cela s'ajoute le matériel, plus rare, issu des couches et des maçonneries participant des réfections et réorganisations d'autres parties de l'édifice résidentiel, qui ont notamment affecté l'aile occidentale G' de son péristyle[144], les portiques et l'agencement de ce dernier[145], ainsi que l'annexe thermale H'[146].

L'ensemble de ce mobilier fixe un *terminus post quem* vers 200/220 ap. J.-C. pour le remodelage de l'édifice primitif[147]. Cette datation céramique est en outre corroborée et précisée par le *terminus post quem* de 204 ap. J.-C. livré par un denier fourré[148] découvert à l'intérieur des remblais liés à la reconfiguration de l'annexe I du pavillon d'angle B du corps principal. Il en va de même pour les datations stylistiques retenues pour les mosaïques[149] et les éléments architecturaux et sculptés rattachés à cette phase[150].

Adjonction d'un nouveau complexe architectural dans le secteur oriental

Concernant ce groupe de bâtiments, la majorité des indications chronologiques provient du matériel récolté dans les remblais de nivellement et des aires de chantier de

141 C'est notamment le cas pour le sous-sol du pavillon B dont l'exploration partielle, au milieu du XVIIIe siècle, a pollué les couches de décombres de l'incendie de l'état 3, déjà remaniées lors des travaux d'assainissement de l'état 4A. L'une de ces couches renfermait notamment plusieurs pièces de mobilier en bronze (ensemble 89/7539). *Cf.* vol. 2, p. 285-286. Ces pièces, auxquelles peuvent être associés les éléments de lits découverts dans ces mêmes décombres de la partie ouest de l'édifice, faisaient probablement partie du mobilier qui équipait les pièces de l'étage supérieur des pavillons d'angle du corps principal avant l'incendie.

142 *Cf.* vol. 2, p. 177-184 et p. 353-357.

143 Ensembles 88/7285-7286, 7297, 7299, 7301, 7308-7309, 7321; 89/7515, 7519-7520, 7526, 7528, 7530-7531, 7534-7535, 7539, 7550, 7553, 7558, 7561, 7566, 7574, 7585, 7588; 03/12752, 12760, 12764, 12786, 12800; 04/12899.

144 Ensembles 04/12884-12885.

145 Ensembles 95/9829, 9832, 9838 et 9844.

146 Ensemble 95/9901.

147 *Cf.* vol. 2, p. 183-184.

148 Inv. 89/7561-1. *Cf.* vol. 2, p. 353 et 355-356, n° 16.

149 *Cf.* vol. 2, p. 105 et 111.

150 *Cf.* vol. 2, p. 153-155 et 157-158.

l'aile longitudinale K[151], du corps thermal LM[152] (fig. 178: c9a-b), ainsi que ceux de la cour-jardin inférieure T et de son bâtiment U[153]. Ce mobilier, qui provient en partie des couches de démolition des structures antérieures remaniées et réutilisées pour la mise en remblai destinée à asseoir les nouvelles constructions, recouvre une large période allant jusque dans la première moitié du IIIe siècle[154].

Au sein de la cour trapézoïdale O, les quelques ensembles rattachés aux travaux d'assainissement (comblement de fosses-dépotoirs), ainsi qu'aux remblais d'égalisation et niveaux de chantier pour le bâtiment central S placent l'édification de celui-ci entre la fin du IIe siècle et le début du IIIe siècle[155]. Il semble en aller de même pour le bâtiment d'angle méridional R: le mobilier présent dans le dépotoir de l'état 3 sous-jacent à l'une de ses salles (L82) fournit un *terminus post quem* de la fin du IIe siècle pour l'implantation de cet édifice[156] (fig. 220: St 53). C'est également le cas pour le mur de fermeture méridionale de la cour O: les ensembles provenant des différentes poches de remplissage de son importante tranchée de fondation (fig. 220: M65 et c9) et de ses niveaux de construction[157] viennent en effet confirmer que le programme architectural visant à la création d'un complexe palatial s'est mis en place à l'époque sévérienne.

Enfin, nous observons une situation chronologique similaire (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) pour le réaménagement de l'espace de transition oriental V entre le palais et le complexe architectural de l'*insula* 7, sur la base du mobilier extrait des remblais d'assainissement et de nivellement liés à ces travaux[158].

L'occupation de l'édifice résidentiel occidental

Les témoignages de l'occupation de l'édifice résidentiel occidental restauré à l'état 4A sont extrêmement ponctuels; ils ne concernent que son pavillon d'angle nord-est B et ses abords, où des couches d'épandages de résidus d'activités du feu et quelques vestiges de niveaux de circulation ont livré un très rare mobilier céramique[159]. La fourchette chronologique dans laquelle il s'inscrit, entre le milieu du IIe et le début du IIIe siècle[160], est proche de celle obtenue pour les travaux de rénovation de l'édifice et n'est donc guère significative pour la durée d'occupation de cette phase.

Les traces d'activités dans le complexe architectural oriental

Outre la cour-jardin nord T[161] et l'espace de transition oriental V[162], les principaux témoignages d'occupation relatifs proviennent de l'aile thermale et ses services LM où ont été mis en évidence ses niveaux d'utilisation primitifs[163], en partie scellés par les réfections de l'état 4B. Nous aboutissons ici au même constat que pour le complexe occidental: en effet, à l'exception du mobilier issu des premières vidanges des fournaises du *balneum*[164], dont la fourchette chronologique s'étend jusqu'au début du IIIe siècle, la céramique récoltée dans les couches d'occupation des unités architecturales de la zone est ne semble pas dépasser la seconde moitié du IIe siècle.

151 Ensembles 89/7614, 8003-8004; 96/9971-9972, 9979, 9983 et 10205.

152 Ensembles 88/7305, 7313, 7337, 7339, 7346, 7476, 7479; 90/8039, 8046, 8048, 8051, 8054, 8070, 8083, 8085, 8089, 8094-8095, 8100, 8103-8104, 8106-8111, 8123, 8125-8126, 8138, 8157-8160, 8162-8163, 8170, 8172-8173, 8181 à 8183, 8188-8189.

153 Ensembles 88/7314-7315, 7317; 89/7582, 8005, 8011, 8021, 8029, 8052, 8055, 8058 à 8065; 90/8073 à 8075.

154 *Cf.* vol. 2, p. 177-184.

155 Ensembles 95/9925-9927; 96/9947-9948, 9960, 9966 et 9969.

156 Ensemble 96/9959.

157 Ensembles 95/9812-9819, 9916, 9939; 96/9963-9964. On peut notamment signaler la découverte, à l'intérieur de la tranchée de fondation de la fermeture de la cour, d'une monnaie datée de 128-132 ap. J.-C., mais portant des traces d'usure (inv. 95/9815-1). *Cf.* vol. 2, p. 353 et 355-357, n° 17.

158 Ensembles 90/8099, 8130 et 8133.

159 Ensembles 89/7552 et 7593.

160 *Cf.* vol. 2, p. 184-186.

161 Ensembles 88/7294, 7323; 89/7506, 7508-7509; 90/8058*, 8076; 91/8336.

162 Ensemble 90/8212.

163 Ensembles 90/8093, 8174, 8184 à 8187, 8190; 91/8411.

164 Ensembles 90/8124-8178.

IX Transformations et rénovations locales

État 4B: première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

La plupart des transformations et réfections d'usage qui ont, selon toute logique, dû jalonner l'existence du complexe palatial au cours du IIIe siècle ap. J.-C. nous échappent en raison de l'état de conservation souvent médiocre des vestiges dont l'élévation fait le plus souvent défaut.

Les traces de reprises de maçonneries ou de sols observées occasionnellement çà et là suggèrent des modifications d'une certaine importance apportées à l'agencement intérieur, dont il est difficile de mesurer l'ampleur. Elles ne semblent cependant pas traduire la mise en place d'un nouveau programme architectural d'envergure.

L'édifice résidentiel occidental

Réaménagement du portique oriental du péristyle D

Dans le secteur résidentiel de la zone ouest, les principales transformations semblent avoir porté sur les portiques du péristyle D, du moins sa branche orientale (fig. 210: L32). Son mur de stylobate (M61) a fait l'objet d'une reprise qui a ramené la largeur de la galerie à 3,75 m. Le léger rétrécissement de ce portique (env. 15 cm) ne semble pas avoir eu d'incidence sur le rythme de sa colonnade. Une observation ponctuelle laisse supposer que la partie sommitale du nouveau mur de



Fig. 209
Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Aile orientale G. Dalles de grès du caniveau du portique L32 (St 28').*

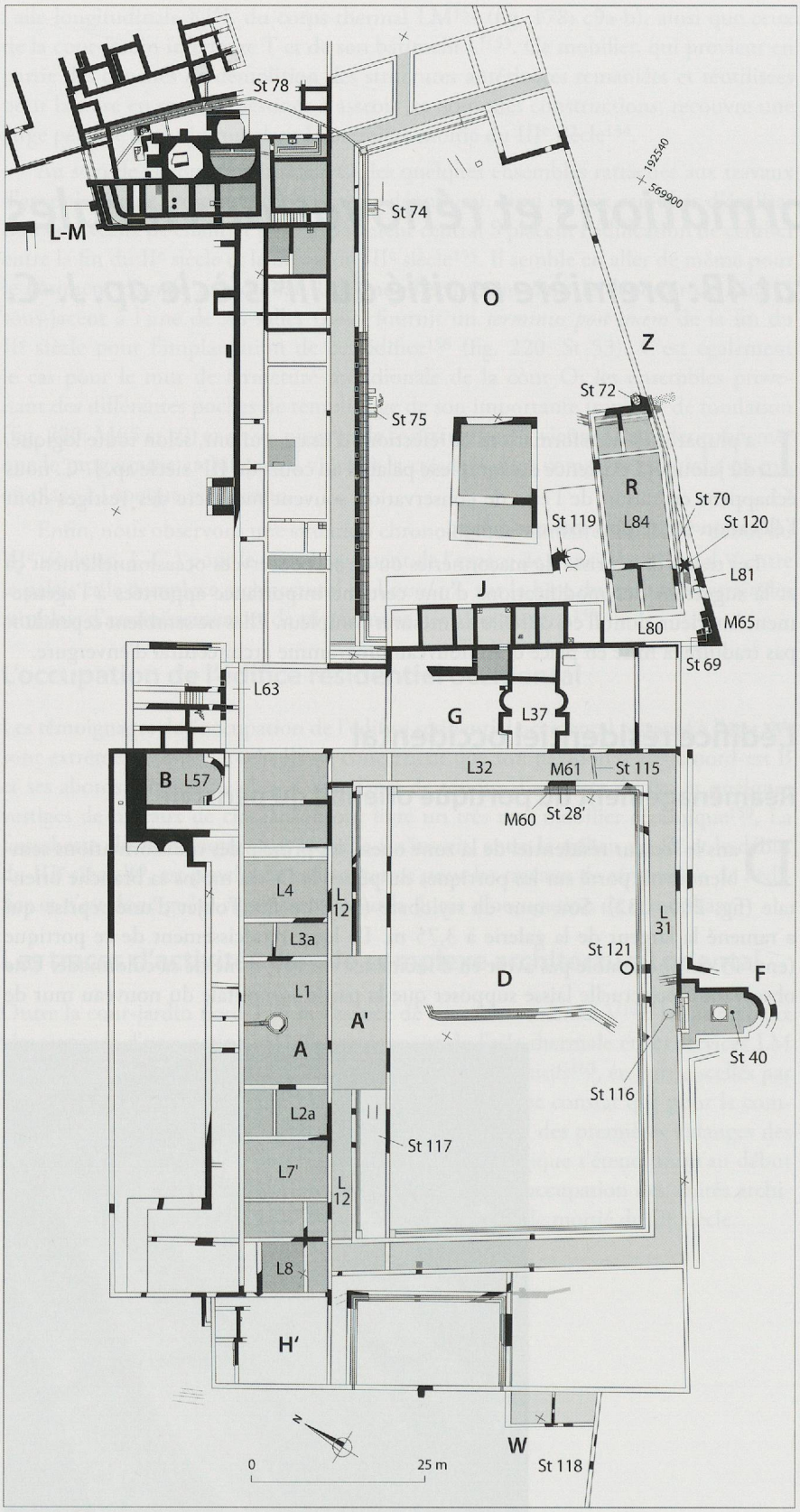

Fig. 210

Avenches, Derrière la Tour. *États 4B et 5. Plan schématique des vestiges et situation des locaux et des structures mentionnés dans le texte. Pour le secteur de l'aile thermale L-M, se référer à la fig. 211.*

stylobate, large de 0,80 m, servait d'assise à des dalles de grès plus étroites, à l'image du seul élément partiellement mis au jour, d'une largeur de 0,50 m.

Ces modifications ont également touché le caniveau de cette branche, du moins à hauteur du pavillon à exèdres (L37) de l'aile orientale G: à cet endroit, quatre de ses dalles en grès coquillier[1] (St 28') ont été disposées au sommet d'une épaisse couche (30-40 cm) constituée de matériaux issus de la réfection du stylobate et de la coulisse de l'état 4A, et qui est venue se superposer au premier soubassement ma-

1 Une seule de ces dalles a été prélevée et enregistrée sous le nº d'inv. 95/9902-1. *Cf.* vol. 2, p. 25, nº 57.

çonné M60. Ces éléments de caniveau carrés, de 1,20 m de côté pour une épaisseur moyenne de 30 cm, présentaient une large rigole excentrée signalant un débordement de toiture d'une soixantaine de centimètres (fig. 209). Il est fort probable qu'il s'agisse des éléments appartenant au caniveau de l'état 4A, réutilisés tels quels pour la circonstance.

Nous ignorons si ces transformations se sont étendues aux autres branches du portique et si elles ont provoqué un rehaussement des niveaux de circulation du péristyle, à l'image de celui ponctuellement relevé sous le portique nord L12[2].

Réfections à l'intérieur du corps principal A

Si l'on fait exception des recharges de sols de certaines pièces (L3a-4), dont l'attribution à l'état 4A plutôt qu'à une phase de réfection ultérieure ne peut être exclue, la seule marque de transformation tangible que l'on peut proposer à l'état 4B pour le corps principal est la suppression constatée du *praefurnium* nord du local de chauffe qui desservait la grande salle occupant l'angle ouest du corps principal (L8). Celle-ci a vraisemblablement alors été alimentée par une nouvelle chaufferie installée dans l'annexe thermale H' attenante, dans un secteur non exploré.

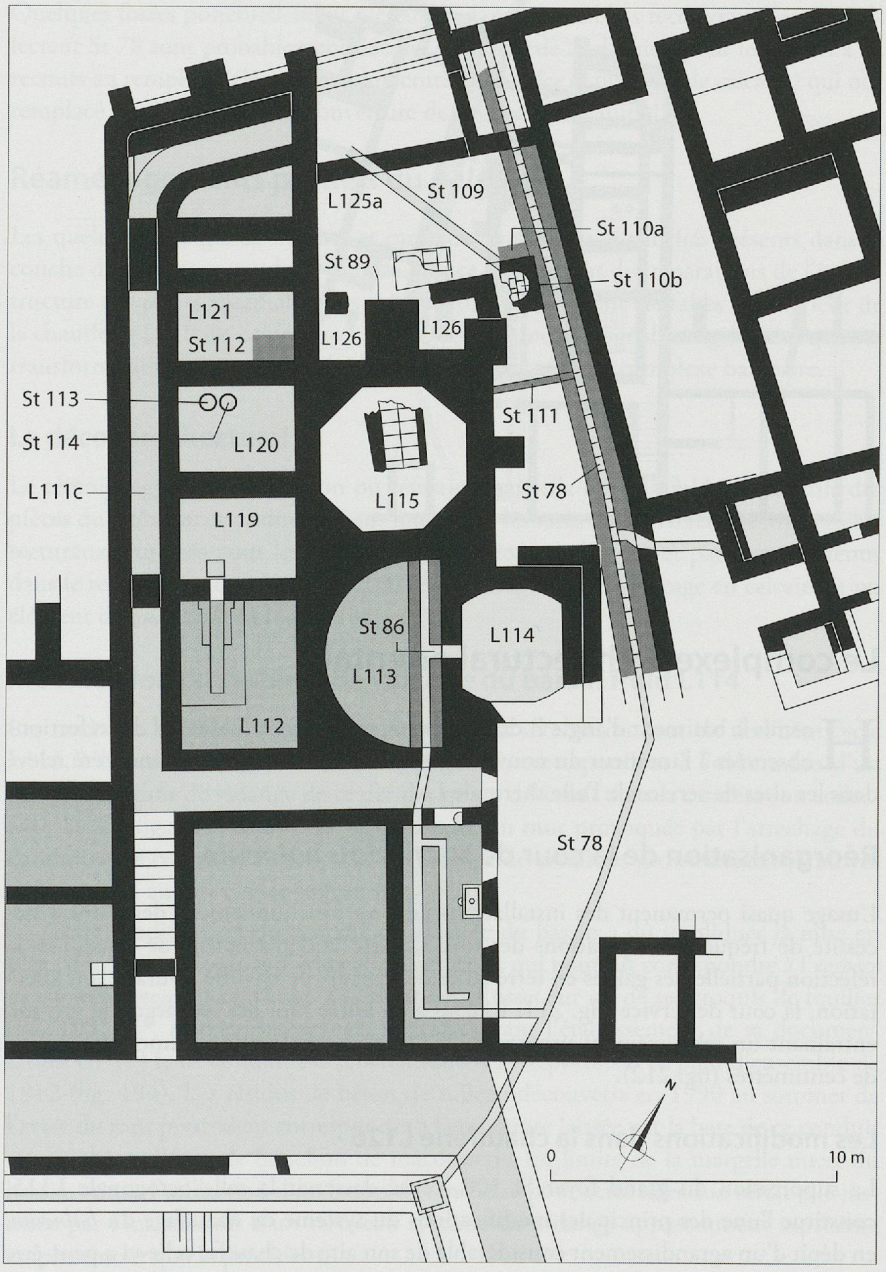

Fig. 211

Avenches, Derrière la Tour.
États 4B, 4C et 5. Aile thermale L-M. Plan schématique des vestiges et situation des locaux et des structures mentionnés dans le texte.

2 Nous proposons toutefois de mettre en relation le rehaussement du sol de ce portique avec le programme de transformations qui a affecté cette partie de l'édifice à l'état 4A, avec notamment la création de l'avant-corps A'. *Cf. supra*, p. 168-169.

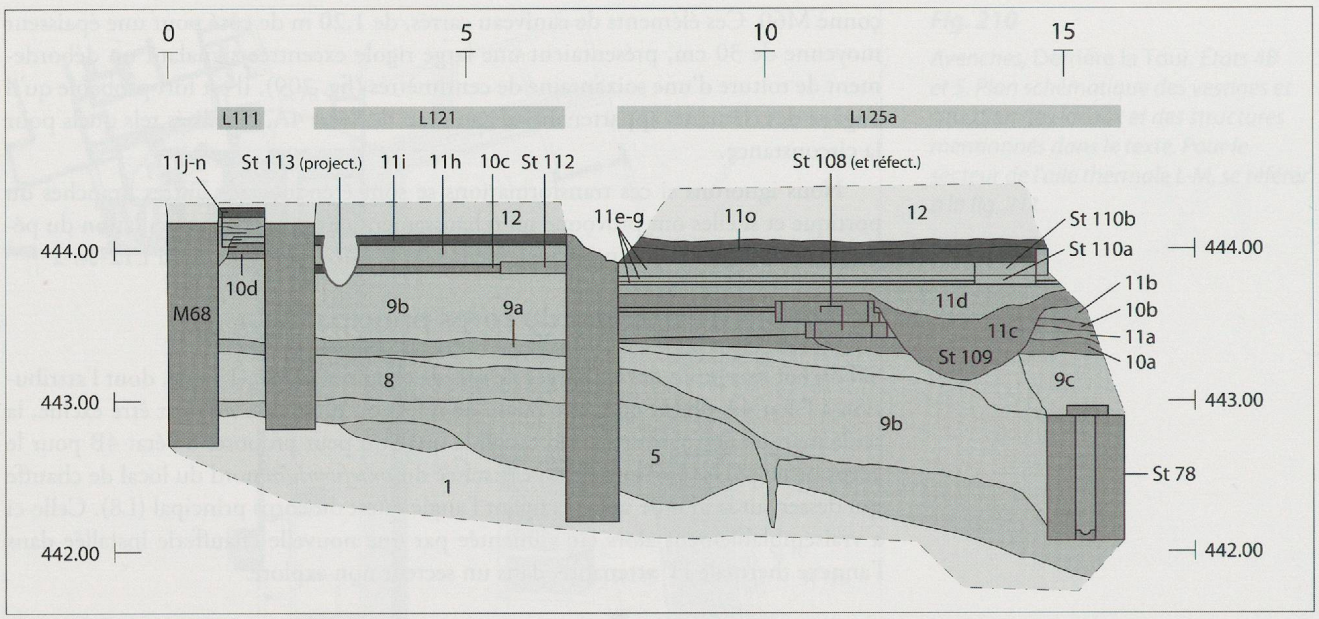

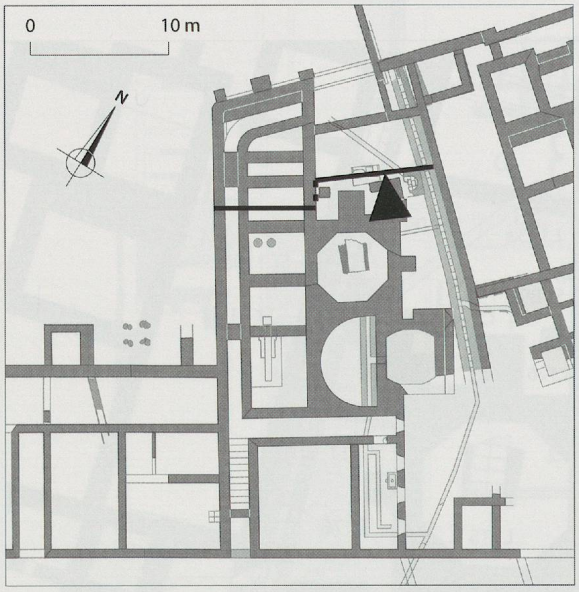

Fig. 212

Avenches, Derrière la Tour. *Coupe schématique dans l'aile thermale L-M et plan de situation.*

1	*Terrain naturel*
5	*État 2. Occupation / démolition*
8	*État 3. Occupation / démolition*
9a	*État 4(A). Construction (niveaux de chantier)*
9b	*État 4(A). Construction (remblais)*
10a	*État 4(A). Sol de L125a*
10b	*État 4(A). Recharge sol dans L125a*
10c	*État 4(A). Sol de L121*
10d	*État 4(A). Sol de L111*
11	*Démolition générale supérieure*
11a-b	*État 4(A). Occupation dans L125a*
11c	*État 4(A). Utilis. du chenal St 109*
11d-g	*État 4(B). Occup. tardive dans L125a*
11h	*État 4(A-C). Occup. dans L121*
11i	*État 5. Sol tardif dans L121*
11j-m	*État 4(A-C). Occup. / sols tardifs dans L111*
11n	*État 5. Occupation tardive dans L111*
11o	*État 5. Occup. tardive dans L125a*
12	*Niveaux post-romains remaniés*

Le complexe architectural oriental

Hormis le bâtiment d'angle R de la cour trapézoïdale O, l'essentiel des réfections observées à l'intérieur du nouveau groupe de bâtiments de la zone a été relevé dans les aires de service de l'aile thermale LM.

Réorganisation de la cour de service du *balneum*

L'usage quasi permanent des installations liées au fonctionnement des bains a nécessité de fréquentes réparations des foyers, voire le déplacement de ceux-ci et la réfection partielle des gaines en terre cuite des canaux de chauffe. Durant son affectation, la cour de service (fig. 211: L125a) a en outre subi des recharges de son sol, entraînant un rehaussement progressif du niveau de circulation d'une quarantaine de centimètres (fig. 212).

Les modifications dans la chaufferie L126

La suppression du grand foyer St 108, censé desservir la salle octogonale L115, constitue l'une des principales modifications du système de chauffage du *balneum*; en dépit d'un agrandissement considérable de son aire de chauffe, celle-ci a peut-être

été jugée encore insuffisante ou peu appropriée dans l'hypothèse d'un changement important de l'équipement du local octogonal. À moins d'envisager l'abandon pur et simple du chauffage de ce local, hypothèse néanmoins peu probable au regard de l'accumulation des défournements qui a succédé à ce foyer, celui-ci a pu être remplacé par un alandier aménagé directement sous la plate-forme de la chaudière présumée, et accolé au socle de l'hypothétique réservoir St 89. D'autre part, nous imaginons mal cette fonction assumée par le nouveau foyer excentré de plus petite envergure, établi deux mètres plus à l'est que le précédent (fig. 211: St 110a). Ces déductions ne peuvent malheureusement se vérifier par des données objectives du terrain en raison du remaniement complet du sous-sol provoqué par la récupération des installations de la chaufferie.

Suppression du chenal St 109 et aménagement d'un nouveau sol

Le chenal d'évacuation des cendres (fig. 211: St 109) a lui aussi été supprimé et son remplissage a été scellé par une chape d'assainissement en mortier de chaux. Celle-ci a servi d'assise au nouveau sol de la cour en terre battue et chaulée ainsi qu'au foyer St 110a (fig. 212: c11e-g, St 109 et 110a).

Réparations du collecteur St 78

Quelques fosses ponctuellement recreusées dans les remblais recouvrant l'égout collecteur St 78 sont probablement liées à l'entretien de ce dernier, pour lequel on a eu recours au remploi d'éléments architecturaux (*tegulae* et placages de calcaire) qui ont remplacé certaines dalles de couverture de l'agencement initial.

Réaménagements partiels du *balneum*

Les quelques vestiges de briques et carreaux de terre cuite rubéfiés présents dans la couche d'assainissement de la cour de service témoignent des réparations de l'infrastructure des pièces thermales. Les mêmes constatations ont été faites à l'intérieur de la chaufferie L119 du *caldarium* L112. Quelques indices signalent également que ces transformations ont aussi touché l'agencement interne du complexe balnéaire.

Le décor architectural

Le témoignage de la rénovation ou réfection partielle des ensembles décoratifs des pièces du *balneum* est indirectement fourni par les rares mais précieux vestiges architecturaux réutilisés pour les nouvelles installations de la cour et par ceux contenus dans le remplissage du chenal St 109, tels des fragments de placage en calcaire et un élément d'*opus sectile* en marbre importé[3].

Modification du système de vidange du bassin froid L114

Les traces de réfection décelées sur le parement interne du mur est de l'hémicycle L113, à hauteur du bassin froid contigu L114, correspondent à l'obturation d'un premier conduit de vidange de ce dernier qui se déversait dans la canalisation collectrice St 85 (fig. 211: St 86). La large cassure du mur provoquée par l'arrachage du conduit a été colmatée au moyen d'un blocage de moellons grossièrement jointoyés et d'un crépi au mortier de tuileau (fig. 187).

Cette modification du système de vidange du bassin a dû impliquer la mise en place d'un nouveau canal d'évacuation des eaux, qui pourrait correspondre à l'*«espèce de cheminée non explorée»* que mentionne A. Rosset sur un de ses croquis de fouilles (fig. 193: X)[4]. Apparemment déjà récupéré avant l'établissement de sa documentation en 1911, ce conduit est schématiquement reporté sur le plan d'ensemble de 1912 (fig. 194). Les résidus de béton de tuileau découverts en 1990 au sommet de l'arase du mur pourraient correspondre à l'empreinte laissée par la base de ce conduit ou canal installé sur le bouchon de maçonnerie, en limite de la margelle ouest du bassin. Ainsi, l'utilisation d'un béton d'étanchéité pour cette réfection serait-elle justifiée par l'installation d'un nouveau système de vidange apparemment au même emplacement que le précédent.

3 Ensembles 88/7306 et 90/8124-16. *Cf.* vol. 2, p. 57.

4 Archives MRA. Croquis daté du 29.1.1911.

Étant donné l'état de conservation des vestiges, il est difficile de mesurer l'impact de cette transformation sur l'agencement de la pièce froide et de son bassin. Les indications fournies par la documentation ancienne laissent néanmoins penser que ce bassin est demeuré en service après la modification apportée à son système de vidange.

Les réfections apportées au bâtiment d'angle méridional R

Les traces de réfection relevées à l'intérieur du bâtiment d'angle méridional R se limitent à une seule de ses salles partiellement dégagées (fig. 210: L84), qui a bénéficié d'un nouveau sol de *terrazzo* se superposant au précédent, ainsi que d'un nouveau revêtement mural. C'est probablement au cours de ces travaux qu'a été désaffectée la canalisation (fig. 210: St 70) courant à l'intérieur du vide sanitaire qui sépare la fermeture méridionale de la cour O des pièces situées à l'arrière de ce bâtiment.

Rajout de contreforts dans la partie sud de l'annexe J

L'angle sud-ouest de la cour trapézoïdale, au sud de l'annexe J et à l'arrière du bâtiment R (fig. 210: L80), a connu l'adjonction de deux nouveaux massifs maçonnés[5] entre les piles de contrefort du mur de fermeture sud (M65) pour encadrer la cheminée d'angle présumée et son conduit de chaleur (St 69). En s'apposant à ce canal à fond de *tegulae*, l'un de ces deux massifs est apparemment venu désaffecter l'agencement initial, sans qu'il soit possible de dire si ces massifs ont appartenu à un dispositif ayant continué d'assumer la même fonction.

Les aménagements de la cour O

Cette phase de réfections pourrait également avoir inclus l'adjonction des deux massifs dallés repérés en bordure du caniveau du portique de l'aile longitudinale K (St 74 et 75), comme semblent l'indiquer la nature même de ces dallages, aménagés à l'aide de dalles de grès manifestement en remploi, ainsi que les données altimétriques fournies par les fouilles de 1971, qui suggèrent une mise en place du massif St 75 postérieure au sol de la cour[6].

Dans la partie opposée de cette même cour, le foyer domestique (St 72) qui flanquait à l'est le bâtiment R comportait plusieurs traces témoignant de la réfection de sa sole et de ses parois (fig. 162). Celles-ci incluaient plusieurs vestiges architecturaux, dont deux éléments de fût de colonne en calcaire qui ont été utilisés pour constituer les supports de sa couverture[7].

Enfin, on ne peut exclure que les réfections disparates regroupées sous l'état 4B puissent être contemporaines d'un réaménagement de la voirie méridionale (Z), sous la forme d'une recharge de sa chaussée.

Datation

L'édifice résidentiel occidental

Nous tenons d'emblée à préciser que les modifications constatées pour l'édifice résidentiel occidental, à savoir la réfection du portique oriental de son péristyle D et la suppression d'un *praefurnium* de la salle chauffée du corps principal A, sont dépourvues de tout marqueur chronologique; elles ne figurent ici qu'à titre d'hypothèse, leur appartenance aux ultimes transformations de l'état 4C ne pouvant être exclue. Le seul critère, certes discutable, qui autorise à les rattacher à ce programme de premières transformations est le fait qu'elles s'apparentent plutôt à des réfections d'entretien soignées et à des rénovations qu'à des agencements frustes à caractère utilitaire, annonciateurs d'une période de déclin et caractérisant les réfections de la phase suivante.

Le complexe architectural oriental

Concernant les massifs dallés St 74 et St 75 de la cour trapézoïdale O, nous aboutissons au même constat que pour les modifications enregistrées dans le secteur ouest.

5 L'une de ces piles incluait dans son blocage un fragment de vasque de calcaire en remploi (inv. 95/9920-1). *Cf.* vol. 2, p. 26 et 36, fig. 15, n° 59.

6 *Cf. supra*, p. 179.

7 Inv. 95/9932-1 et -2. *Cf.* vol. 2, p. 26, n°s 64-65.

Le mobilier issu des niveaux liés aux réaménagements de la partie sud-ouest de l'annexe J et du bâtiment R[8], ainsi que celui provenant du comblement de la canalisation du vide sanitaire St 70[9], autorisent à placer les réfections de ces unités architecturales dans la première moitié du IIIe siècle[10].

Le matériel récolté dans les recharges supérieures de la chaussée méridionale Z[11] se situe également dans la même fourchette chronologique[12].

Les réfections relatives aux aménagements de la cour de service L125a de l'aile thermale LM et de l'infrastructure de cette dernière[13] sont les éléments les mieux insérés du point de vue stratigraphique (fig. 212): les niveaux d'assainissement de la cour et de mise en place des nouvelles installations sont cependant associés à un mobilier céramique s'inscrivant dans une fourchette chronologique large allant jusque dans la première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.[14], qui ne se différencie guère de la datation obtenue pour les premières activités (état 4 A) dans le secteur thermal et ses services.

Le mobilier provenant du niveau de marche de la cour de service L125a[15] et des défournements[16] associés à cette phase se situe également dans cette même fourchette (fig. 212: c11c-e et St 110a). Une monnaie de 207 ap. J.-C. a en outre été récoltée dans la première couche d'utilisation du foyer St 110a[17]; cette découverte vient confirmer que l'aile thermale était en fonction durant la première décennie du IIIe siècle au plus tard.

8 Ensembles 95/9919-9920, 9932, 9936-9937.

9 Ensemble 96/9958.

10 *Cf.* vol. 2, p. 187-189.

11 Ensemble 96/9942.

12 *Cf.* vol. 2, p. 187-189.

13 Ensembles 88/7306, 90/8127-8128, 8179.

14 *Cf.* vol. 2, p. 187-189.

15 Ensemble 90/8129.

16 Ensemble 90/8180.

17 Inv. 90/8180-1. *Cf.* vol. 2, p. 353 et 357, nº 18.

X Ultimes réfections et abandon de l'aile thermale

État 4C: premier quart – troisième quart du IIIe siècle ap. J.-C.

Les rares événements relevés qui caractérisent cette dernière phase de transformations observée sont de nature purement utilitaire et concernent uniquement la cour et des locaux de service inférieurs de l'aile thermale LM. Ils témoignent de réaménagements liés aux ultimes utilisations du *balneum* avant son abandon.

La cour de service

Les témoignages des dernières activités à l'intérieur de la cour L125a se résument à trois faits marquants:

- L'accumulation des épandages des défournements des chaufferies lors de la phase précédente a entraîné un rehaussement supplémentaire des niveaux de circulation de la cour L125a. Cela a nécessité la mise en place d'un nouveau sol d'assainissement des aires de service sous la forme d'une chape de béton de tuileau relativement grossière et d'épaisseur inégale, entre 3 et 10 cm (fig. 212: c11g).
- Parallèlement, le foyer excentré St 110a a subi une importante réfection et a été doté d'un nouveau dallage et d'une niche (fig. 213). Son agrandissement vers le sud l'a placé à la hauteur du local technique L126 dont il a pu compléter l'équipement (fig. 211: St 110b). À la périphérie de ce foyer, le sol en tuileau de la cour a fait place à une aire en terre battue.
- Une petite rigole sommaire, composée de fragments de *tegulae* et de *tubuli* entiers, a été aménagée à l'intérieur des couches d'occupation précédentes (fig. 211: St 111); partant du pied du massif encadrant la salle octogonale L115, elle se dirigeait vers l'égout collecteur St 78 qu'elle surplombait et dans lequel elle devait se déverser par un conduit oblique ou vertical non conservé. Cette canalisation secondaire a peut-être été rajoutée pour récolter les eaux pluviales lors d'une réfection de toiture du *balneum* (fig. 214).



Fig. 213
Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Aile thermale L-M. Cour de service L125a. Réfection du foyer St 110 (St 110b).*

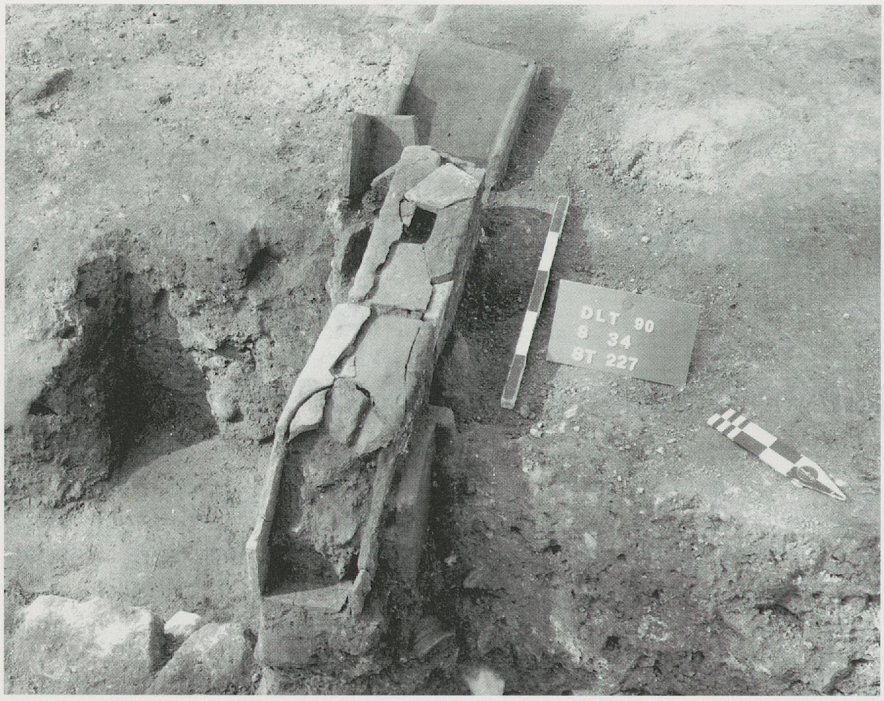

Fig. 214

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Aile thermale L-M. Cour de service L125a. Coulisse St 111 constituée de* tubuli *et de fragments de* tegulae.

Les locaux utilitaires inférieurs

Ces réfections ont également touché, en partie du moins, la série des locaux de service inférieurs (fig. 207: L119-121) et leur couloir de distribution (L111c). Elles se signalent ici essentiellement par des recharges de facture grossière en mortier de chaux et de tuileau de leur sol en terre battue. L'aménagement d'un foyer à l'intérieur de l'un d'entre eux indique peut-être un changement d'affectation.

Les ultimes utilisations du *praefurnium* du *caldarium* L112

La plupart de ces installations étaient scellées par des épandages charbonneux et cendreux résultant des dernières activités liées au fonctionnement du *balneum*. C'était plus particulièrement le cas de la chaufferie de son *caldarium* (fig. 211: L119) où s'amoncelaient encore d'épais dépôts de cendres indurées, non seulement à l'intérieur du canal de chauffe, mais aussi sur la dalle-cendrier, au pied de celui-ci (fig. 215). Ces dépôts, qui s'étendaient à l'ensemble du local, alternaient avec une série de recharges de mortier de chaux dont la plus haute correspond à la dernière aire de travail. Les fréquentes réfections du sol, rehaussé au final de près d'une quarantaine de centimètres, parlent en faveur d'une utilisation intense des bains jusqu'à leur abandon. C'est également le témoignage d'un entretien négligé, pour ne pas dire inexistant, du moins lors des dernières utilisations du *caldarium*, probable signe annonciateur d'un déclin de l'établissement, où d'autres préoccupations certainement plus importantes que le curage de ce *praefurnium* ont prévalu.

Quant au deux pièces en enfilade voisines, elles ont vu leurs sols rechapés au moyen d'un mince revêtement de mortier de chaux et de tuileau (fig. 211: L120-121). En même temps, le local L121 a été équipé d'un foyer rectangulaire dont le dallage en *tegulae* a laissé son empreinte à l'angle sud-est de la pièce, côté cour (St 112).

Désaffectation du *balneum*

Cette phase de réfections semble correspondre aux derniers temps du complexe balnéaire, dont la cessation d'activité est apparemment consécutive à un incendie, sans doute partiel, de l'aile. Celui-ci est en effet signalé par plusieurs éléments architecturaux fortement rubéfiés (moellons calcaires, tuiles, *tubuli*, claveaux de voûte, éléments de placages et plaques de revêtement en tuileau) présents dans les ultimes

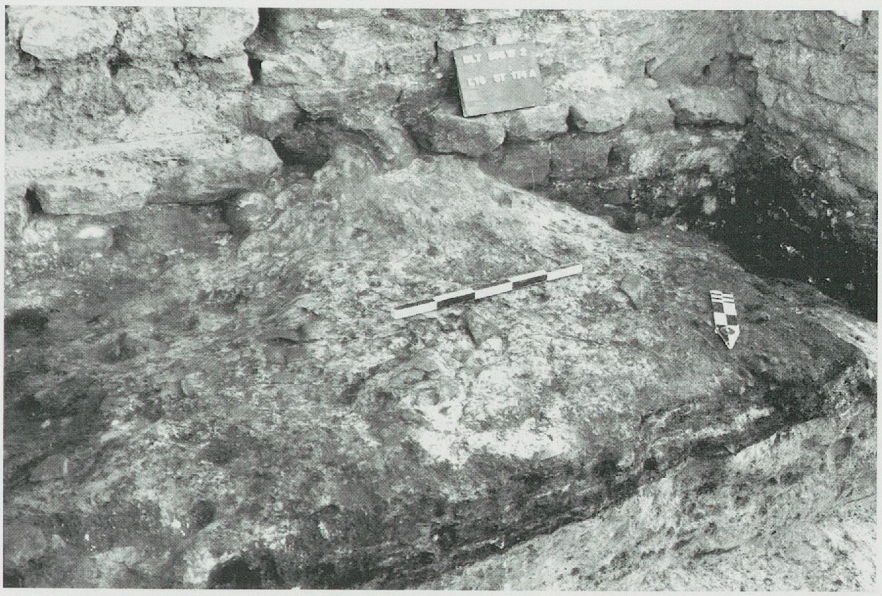

Fig. 215
Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Aile thermale L-M. Chaufferie du* caldarium *L112 (L119). Dépôts de cendres indurées et recharges de mortier de chaux.*

défournements de ses fournaises, ainsi que dans les lambeaux d'une couche charbonneuse et graveleuse qui scellait en partie les sols de l'état 4C. Cet incendie a semble-t-il été suivi de près par l'abandon du réseau de canalisations et le démantèlement, sinon total, du moins partiel de la superstructure du corps thermal.

En outre, les témoignages d'une réoccupation des lieux (état 5), mis en évidence au sommet de ces décombres, n'indiquent aucunement une remise en service du *balneum*.

Datation

En ce qui concerne les réaménagements à l'intérieur de la cour de service, l'indice de datation le plus pertinent demeure la monnaie de 207 ap. J.-C.[1], issue de la couche d'utilisation du foyer St 110a, qui fournit un *terminus post quem* pour la réfection de celui-ci à l'état 4C (St 110b).

Le mobilier céramique rattaché à cette phase provient essentiellement des épandages des défournements à l'intérieur de la chaufferie L119[2], des dépôts cendreux du remplissage du canal de chauffe de l'hypocauste du *caldarium* L112[3], des couches d'occupation et de démolition des locaux de service et de leur couloir de distribution[4], ainsi que du comblement marquant l'abandon du réseau de canalisations du *balneum*[5]. Ce mobilier se situe dans une fourchette chronologique couvrant la première moitié du IIIe siècle ap. J.-C. et présente le même faciès que celui de l'état précédent[6]. Quant au mobilier récolté dans la couche de démolition par incendie scellant ces structures, il ne dépasse pas le milieu du IIIe siècle[7].

Toutefois la découverte de deux antoniniens datés de 270-273?, l'une dans les dépôts cendreux du canal de chauffe du *caldarium* L112[8] (fig. 178: c11a, St 83), l'autre dans la couche de démolition de la recharge du sol du local L121[9] (fig. 212: c11h), permettent d'élargir la fourchette dans laquelle s'inscrit cette phase et de situer l'abandon de ces installations à partir du troisième quart du IIIe siècle ap. J.-C.

1 Inv. 90/8180-1. *Cf.* vol. 2, p. 353 et 357, n° 18.
2 Ensembles 89/8041, 8043 et 8045.
3 Ensembles 89/8027 et 8056.
4 Ensembles 89/8044, 8047; 90/8069, 8082 et 8102.
5 Ensembles 90/8114-8116.
6 *Cf.* vol. 2, p. 189-191.
7 Ensemble 90/8143. *Cf.* vol. 2, p. 189-191.
8 Inv. 89/8027-1. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 357, n° 22.
9 Inv. 90/8082-1. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 357, n° 23.

XI Témoignages épars de réoccupations partielles

État 5: après 270 – VIe siècle (?) ap. J.-C.

Sous cet état sont regroupés les vestiges d'époque tardive, disséminés et de natures diverses, qui ont été mis au jour lors des récentes investigations (fig. 210 et 211). Les quelques repères chronologiques disponibles les placent dans une très large fourchette qui pourrait s'étend sur près de trois siècles. On peut donc en déduire qu'ils ne sont pas tous contemporains. C'est la raison pour laquelle nous présenterons séparément les rares éléments de datation les concernant.

Le seul point commun entre ces vestiges est qu'ils surviennent tous après l'abandon total ou partiel du palais, constituant les fragiles témoins isolés de la survie du site au Bas-Empire, voire au-delà, jusqu'au Haut Moyen Âge.

L'installation au pied du *balneum*

Comme pour les états précédents 4B et 4C, les seuls témoignages bien insérés stratigraphiquement pour cette phase de réoccupation des lieux ont été mis en évidence à l'intérieur de l'aile thermale, plus précisément dans ses locaux de service inférieurs. S'agissant du seul secteur où la séquence stratigraphique est suffisamment complète pour pouvoir discerner ces événements (fig. 212), il nous est difficile de préciser l'extension de ces réaménagements à l'intérieur du complexe thermal. Ils semblent cependant se cantonner au pied du *balneum* dont l'enveloppe architecturale subsistant après son incendie (partiel?), survenu à l'état 4C, a pu servir d'abri à de nouvelles installations ou habitations.

Les vestiges d'un niveau de circulation fruste

Cette réoccupation est caractérisée par la mise en place d'un sol de facture grossière qui s'étend dans le couloir L111c et les locaux attenants L119-121 (fig. 211). Il se composait d'un mortier de chaux graveleux servant de liant à un concassage de fragments de tuiles, de placages de calcaire et d'enduit beige issus du démantèlement partiel de l'édifice (fig. 212: c11i, 11n et 11o). Ce sol reposait tantôt au sommet des décombres d'incendie épars disposés en remblai, tantôt à même les couches d'occupation de l'état 4C, compactées pour la circonstance.

Deux amphores coupées

Deux amphores découvertes *in situ*, disposées côte à côte dans la partie nord du local L120 sont les seuls autres témoins concrets de cette phase de réoccupation (fig. 211: St 113-114 et fig. 212: St 113). Implantées dans le nouveau sol graveleux de la pièce, ces amphores[1], dont la partie supérieure manquait, avaient vraisemblablement été coupées à dessein au niveau du sol pour être réutilisées comme récipients de stockage (fig. 216).

La nature de leur remplissage, mélange de poches charbonneuses et cendreuses indurées incluant quelques fragments de céramique, ainsi que des ossements animaux calcinés, ne permet cependant pas de préciser leur contenu originel: on notera cependant que leur fond et leur paroi étaient tapissés d'une fine couche de chaux et

1 Inv. 90/8153-1 et 90/8156-1.

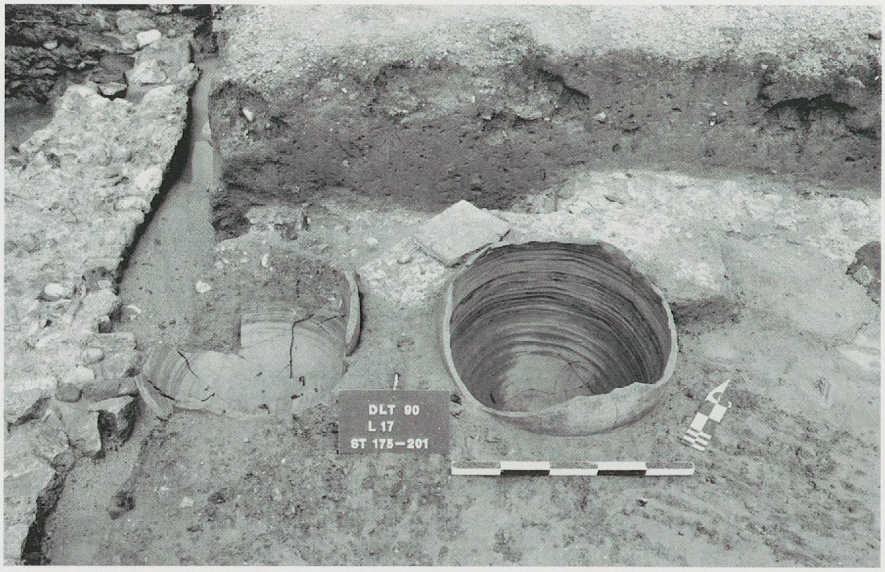

Fig. 216

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Aile thermale L-M. Amphores St 113 et St 114, implantées dans le local L120.*

d'argile rubéfiée. Cela peut laisser supposer que ces amphores ont peut-être initialement servi de silos ou été utilisées à des fins artisanales – gâchage de mortier ? – puis de réceptacles pour des vidanges de foyer culinaire.

Habitat-refuge ou chantier ?

Les vestiges sommaires de cette phase peuvent tout aussi bien s'apparenter à ceux d'un habitat-refuge précaire qu'à une installation de chantier provisoire pour la réfection partielle de l'édifice du *balneum*, ou plus vraisemblablement pour la récupération et le recyclage de certains de ses matériaux. Aucune trace de four à chaux n'a cependant été détectée dans les parages de l'aile thermale.

Datation

Le *terminus post quem* de 270 ap. J.-C. pour la phase de réoccupation au pied du *balneum* est ici fourni par l'une des monnaies[2] provenant du démantèlement de la recharge du sol du local L121, qui s'est trouvée scellée par le niveau de circulation en rapport avec les nouveaux aménagements sommaires (fig. 212: c11h).

Le matériel céramique entrant dans la composition du sol même des locaux réinvestis ne dépasse pas le début du IIIe siècle ap. J.-C.[3], ce qui n'a rien de surprenant, compte tenu que ce sol a été essentiellement constitué d'éléments en remploi.

Quant aux couches d'occupation antérieures remaniées par ces installations précaires, elles ont livré un mobilier céramique compris dans une fourchette allant jusqu'au milieu du IIIe siècle[4].

Les deux amphores faisant partie du réaménagement du local L120, qui sont probablement elles aussi réutilisées, ne peuvent être précisément datées, mais elles ne semblent pas être postérieures au IIIe siècle[5]. Le remplissage de l'amphore St 113 renfermait, outre un mobilier céramique rare, remontant à la seconde moitié du IIe et au début du IIIe siècle[6], une monnaie datée de 302-303[7]. Cette découverte atteste une réoccupation de l'ancien secteur thermal s'étendant au moins jusqu'au début du IVe siècle[8].

Les vestiges disparates autour du péristyle D

Implantation d'une canalisation dans le portique oriental L32

Parmi ces aménagements tardifs, figure la canalisation apparue dans la partie arrière du portique L32 bordant l'aile oriental G du complexe résidentiel occidental primitif (fig. 210: St 115). Le tronçon mis au jour suppose qu'elle traversait perpendiculairement la galerie tout en recoupant ses niveaux de démolition.

2 Inv. 90/8082-1. *Cf. supra*, p. 233.

3 Ensemble 89/8040.

4 Ensembles 90/8090-8091. *Cf.* vol. 2, p. 192-194.

5 *Cf.* vol. 2, p. 192-194.

6 Ensemble 90/8155. *Cf.* vol. 2, p. 192-194.

7 Inv. 90/8154-3. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 357, n° 26.

8 Les couches de démolition remaniées par les fouilles anciennes à l'intérieur des locaux concernés (ensembles 89/8053 et 90/8068) n'ont livré aucun mobilier céramique de cette période, ni postérieur.



Fig. 217
Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Coulisse St 115 dans la partie arrière du portique L32.*

De facture très sommaire, sans fond aménagé, elle a été réalisée uniquement à l'aide de vestiges architecturaux en remploi, tels des fragments de dalles de grès et de *tegulae* (fig. 217) L'une de ses parois comprenait également un élément de placage en calcaire représentant un chapiteau de pilastre à motif floral[9], qui appartenait vraisemblablement au décor de l'un des bâtiments environnants.

Un rétablissement du caniveau du portique?

Nous ignorons tout du dispositif, sans doute de faible débit, que cette conduite devait vidanger. Située approximativement au même niveau que celui du caniveau du portique, nous pouvons en revanche envisager qu'elle a pu s'y déverser. Cela sous-entendrait alors que celui-ci a survécu, en partie du moins, à la démolition du portique, ou bien qu'il a été remis en fonction, ce qu'aucun autre indice ne permet de vérifier.

Datation

Hormis les éléments architecturaux en remploi qui la constituent, aucune indication chronologique n'a été obtenue pour cette canalisation. Nous savons seulement, par la stratigraphie, qu'elle a fonctionné après le démantèlement du portique.

Une fosse (dépotoir ?) sous le portique sud L31

Cette structure en creux a été partiellement mise en évidence au pied de l'escalier du pavillon-*triclinium* F (fig. 210: St 116). Sa situation et son insertion stratigraphique permettent de déduire qu'elle a été aménagée lors d'une première désaffectation (partielle?) du pavillon, et qu'elle a été en fonction jusqu'au moment de la destruction par incendie de cette partie du palais (fig. 106: St 116). Les couches de démolition remaniée qui la scellaient ont en outre été à nouveau perturbées lors de l'implantation voisine d'un puits d'époque récente[10], en bordure méridionale de la cour centrale du péristyle D (fig. 210 et 109: St 121).

La nature du remplissage de cette fosse ne nous renseigne guère sur sa fonction. La présence d'ossements animaux brûlés, mélangés à des poches charbonneuses, pourrait toutefois évoquer un dépotoir destiné à recueillir les restes d'activités domestiques (culinaires). *A priori*, rien n'interdit la mise en relation de cette structure avec le réaménagement dont a fait l'objet le pavillon voisin.

Datation

La céramique récoltée dans la partie fouillée de cette fosse s'inscrit dans une fourchette comprise entre la seconde moitié du IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle[11]. Ce mobilier, sans doute résiduel, ne permet malheureusement pas de préciser la datation de cette installation tardive.

9 Inv. 95/9839-1. *Cf.* vol. 2, p. 68, nº 38 et fig. 57, et p. 156, Abb. 150.

10 Le mobilier récolté dans la fosse d'implantation de ce puits renferme plusieurs tessons de céramique vernissée qui autorisent à situer son installation après l'époque médiévale. *Cf.* ensemble 95/9444.

11 Ensemble 95/9911.

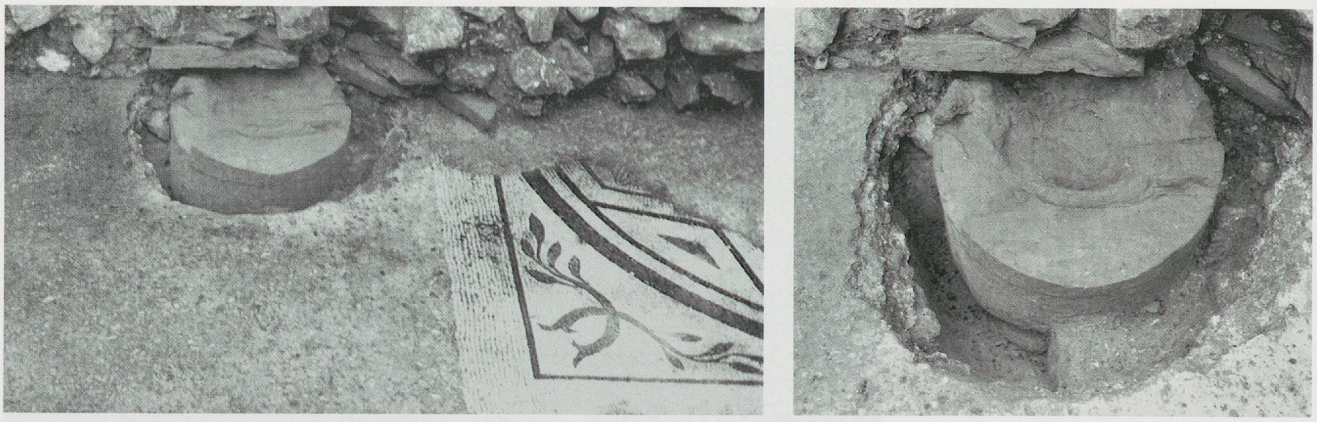

Fig. 218

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Pavillon à abside méridional F. Fût de molasse St 40, mis en place près du tapis de mosaïque.*

Un agencement énigmatique dans le pavillon méridional F

La fouille ouverte à l'intérieur du pavillon-*triclinium* de l'édifice résidentiel occidental a elle aussi révélé un dispositif particulier sous la forme d'un élément de fût en molasse réutilisé pour servir de support à un montant en bois (fig. 210: St 40 et fig. 218). Ce fût a été installé à quelques centimètres du tapis de mosaïque central, dans l'axe longitudinal de la pièce (fig. 109: St 40).

Son implantation, qui a sans doute volontairement épargné la mosaïque, a en revanche perforé le sol de *terrazzo* du local sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, pour lui permettre de prendre assise sur un lit de boulets.

Le lit supérieur du fût présente une partie concave et circulaire, à l'intérieur de laquelle ont été observées les empreintes ligneuses calcinées d'un poteau de 0,20 m de diamètre (fig. 218). Fait notoire, la cassure du sol, plus large que le diamètre du fût, n'a pas été colmatée et était partiellement comblée par la couche de destruction par incendie du *triclinium*.

Une adjonction contemporaine de l'utilisation du pavillon ?

En dépit de son aspect rudimentaire, qui contraste avec la qualité de la construction originelle et qui tend à la placer à une époque tardive, cette intervention semble avoir respecté l'ordonnance du pavillon; par ailleurs, tout porte à croire qu'elle a eu lieu alors que celui-ci était encore en fonction, ou du moins peu de temps après une première désaffectation.

Toujours est-il que l'incendie qui s'est déclaré à l'intérieur du bâtiment a détruit non seulement une partie de son mobilier mais aussi cette installation. Ce constat fournit indirectement le témoignage de la poursuite, avec ou sans interruption momentanée, de l'occupation du local après ce réaménagement, à laquelle on pourrait associer le dépotoir découvert au pied de l'escalier (St 116).

Problèmes d'interprétation

La destination de ce support demeure problématique: nous y verrions volontiers un poteau de soutènement pour une superstructure déficiente ou réparée. Cependant, sa position axiale en face de l'abside et, peut-être, sous l'éventuelle clé de voûte du plafond, au point architectonique le plus délicat, tend à écarter cette solution. À moins qu'il ne faille envisager un plafond plat, un agencement qui n'est pas archéologiquement attesté et qui demeure difficilement concevable du point de vue architectural.

D'autre part, le soin apporté à l'implantation du support, qui aurait tout aussi bien pu prendre assise sur le sol même sans le casser, ne s'apparente guère à une installation de chantier pour la réfection ou le démontage de la partie haute du pavillon.

Un agencement à caractère religieux ?

Peut alors être avancée l'idée d'un socle ou piédestal pour une table ou un autel. Dans ce dernier cas, cela induirait une sacralisation tardive des lieux, éventuellement

chrétienne, hypothèse séduisante mais qui demande des preuves plus solides que les seuls vestiges des deux squelettes erratiques découverts dans les parages. La réponse à ces questions réside peut-être dans l'autre moitié non explorée du pavillon…

Datation

Aucune indication chronologique précise ne peut être fournie pour cet agencement. Le fût et les restes calcinés du montant sont en partie scellés par le comblement d'une fouille ancienne non répertoriée[12] (fig. 109: c12a) et par la couche d'incendie du pavillon, au matériel rare et mal daté[13].

Les témoins d'une peinture tardive dans le corps principal A ?

Un indice très hypothétique en faveur d'une occupation ou réoccupation tardive de l'intérieur du corps principal A de l'édifice résidentiel primitif est fournie par l'examen de deux fragments de fresque récoltés dans les parages de sa salle d'apparat L1[14]. Ces fragments ont été prélevés parmi les matériaux hétérogènes d'une couche de démolition supérieure, remaniée par les fouilles anciennes et modernes, qui recouvrait la portion méridionale des pièces L2a et L7', ainsi que les niveaux du portique L12 du corps principal (fig. 210: St 117)[15]. Ces deux fragments constitueraient le fragile mais précieux témoignage du reconditionnement tardif, partiel ou non, du corps principal du palais.

Une structure en creux dans l'annexe occidentale W

Pour être complet dans ce tour d'horizon des traces d'activités tardives à l'intérieur du complexe résidentiel occidental, il convient de mentionner la grande fosse rectangulaire, de 2 m de long pour une largeur de 0,80 m et une profondeur de 0,90 m, qui a été implantée au milieu des locaux de l'annexe sud-ouest W (fig. 210: St 118).

On ignore la véritable fonction de cette structure vraisemblablement boisée, à fond plat et aux parois verticales, venue bouleverser l'ordonnance des locaux existants: s'adossant à l'un des murs de subdivision de cette annexe, elle a peut-être servi de petite cave ou de silo lors d'une réoccupation des lieux. Elle a été comblée à l'aide de matériaux hétérogènes, essentiellement issus du démantèlement de l'annexe; ils scellaient une couche organique tapissant son fond sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, susceptible de correspondre au fantôme d'un plancher.

Datation

Le mobilier céramique issu du remplissage de cette fosse est relativement précoce, allant du milieu du Ier au IIe siècle ap. J.-C.[16]. Quant à la monnaie récoltée dans sa couche charbonneuse inférieure, elle est datée de la période augustéenne[17] et n'apporte donc guère de précision chronologique pour cet agencement qui a néanmoins considérablement bouleversé l'ordonnance de ce petit bâtiment.

Les restes de deux squelettes humains

Une découverte surprenante de 1996 a été celle de deux restes de squelettes humains, apparemment isolés, dans les niveaux supérieurs de la cour trapézoïdale O et dans la démolition du bâtiment méridional R (fig. 210: St 119-120).

La sépulture St 119

Une fosse renfermant les ossements crâniens et post-crâniens d'un individu[18] est apparue dans l'angle sud-ouest de la cour trapézoïdale O, en grande partie occultée par des remaniements postérieurs (fig. 219). Large de 0,70 m et implantée dans les remblais d'égalisation de la cour, elle n'était conservée que sur une profondeur d'une quinzaine de centimètres. La partie supérieure de cette inhumation en pleine terre, apparemment orientée vers l'ouest, a été tronquée par les remaniements des couches de démolition supérieures. Ceux-ci n'ont épargné que quelques-uns des ossements,

12 Ensemble 95/9909.

13 Ensemble 95/9904.

14 Ensemble 95/9836.

15 Les deux fragments ont un *intonaco* extrêmement mince, quasi inexistant. Un badigeon blanc-gris est posé directement sur cette très fine couche, épais de 0,3-0,5 mm. Les couleurs de la couche picturale sont à peine conservées. La caractéristique du badigeon est de présenter des stries bien apparentes et une surface très irrégulière. Une à deux taches rouge orangé se discernent, avec leur 10-12 mm de diamètre. Quand bien même aucun motif n'a été déterminé, le traitement du mortier et de la surface indique un enduit tardif. Il se rapproche d'exemplaires de la seconde moitié du IIIe siècle et plus encore du IVe siècle, voire plus tard, dans la région (Martigny VS-*mithraeum*, Colombier NE, Coire GR-Saint-Étienne).

16 Ensemble 04/12886.

17 Inv. 04/12886-1. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 357, n° 24.

18 Inv. 96/9949-1.



Fig. 219
Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Cour trapézoïdale O. Crâne de l'individu inhumé St 119.*

néanmoins déplacés, de sa partie supérieure: le crâne, fragmentaire, se trouvait partiellement en connexion avec des fragments du membre supérieur droit et de la cage thoracique.

Sans rattachement aucun avec une autre structure, ce reste de sépulture a été soumis à un examen anthropologique qui a permis d'identifier un homme dont l'âge se situe entre 40 et 80 ans[19].

Le crâne isolé St 120

Le crâne d'un second individu[20] a été mis au jour au sein des couches de démolition[21] de la superstructure du bâtiment méridional R, dans sa galerie sanitaire L81 (fig. 220: St 120). Le contexte de la découverte de ce crâne semble exclure *a priori* un ensevelissement accidentel. Il indique plutôt le remaniement d'une seconde sépulture située probablement dans les environs immédiats du palais, peut-être en amont, entre ce dernier et le quartier religieux antique de la colline.

Étant donné le contexte de leur découverte, il est difficile de tirer quelque conclusion que ce soit de la présence de ces deux squelettes, sinon que leur caractère isolé et erratique ne peut faire prétendre à l'installation d'une véritable zone funéraire après l'abandon du palais, en relation avec un éventuel établissement religieux chrétien ayant pris place dans l'édifice ou à proximité.

Datation

Ces deux squelettes ont fait l'objet de datations ^{14}C qui fournissent de précieux indices chronologiques et permettent de compléter la liste encore restreinte des témoignages de l'occupation tardive du site d'Avenches[22]:

- Le reste de tombe malmenée de la cour (St 119) a pu être situé entre 220 et 540 ap. J.-C.[23]
- Le crâne isolé (St 120) se place quant à lui dans une fourchette chronologique à peine plus récente, soit entre 250 et 550 ap. J.-C.[24]

Outre l'indice d'une persistance de la fréquentation du site ayant pu s'étendre jusqu'au haut Moyen Âge, la datation du vestige crânien St 120 fournit indirectement un jalon chronologique, certes très imprécis, pour les niveaux de démolition supérieurs du bâtiment R, sous lesquels il a été découvert.

19 L'analyse de ce squelette a été confiée à Ch. Simonet, professeur au Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève. Ses résultats figurent dans l'étude anthropologique du cimetière médiéval du temple de la Grange-des-Dîmes, à Avenches, réalisée par F. Simon, Genève 1998, p. 10, structure 38. Rapport déposé au MRA.

20 Inv. 96/9950-1.

21 Ensemble 96/9957.

22 La datation au ^{14}C par AMS des fragments de ces squelettes a été établie par l'Institute of Particles Physics de l'École polytechnique fédérale de Zurich, sous la direction du Dr. G. Bonani.

23 1695 ± 55 BP; 220-540 cal AD (95,4 %). Réf. ETH-21435. Calibration OxCal v3.10.

24 1640 ± 55 BP; 250-550 cal AD (95,4 %). Réf. ETH-21434. Calibration OxCal v3.10.

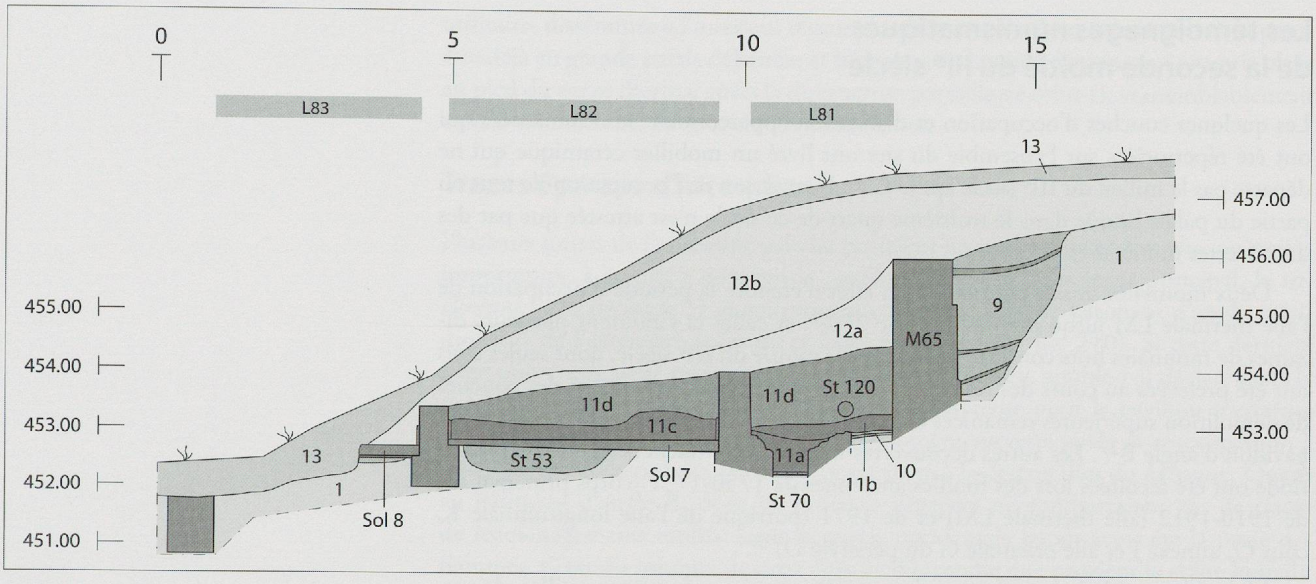

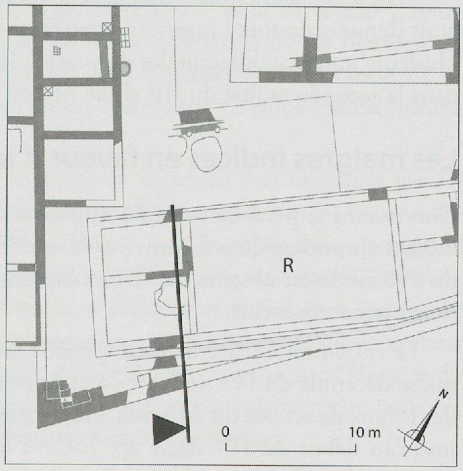

Fig. 220

Avenches, Derrière la Tour. *Coupe schématique à travers le bâtiment R et plan de situation.*

1 *Terrain naturel*
9 *État 4(A). Construction (niveaux de chantier et remblais)*
10 *État 4(A). Niveau de circulation dans L 81*
11a *Comblement de la canalisation St 70*
11b-d *Démolition générale supérieure*
12a-b *Niveaux post-romains remaniés*
13 *Terre végétale*

Le problème de l'abandon du palais et de la survie du site

Ces aménagements sommaires et dispersés, témoins de la survie du site, contrastent avec l'organisation et l'agencement architectural du complexe palatial au cours des différentes phases de développement précédentes. La plupart d'entre eux témoignent d'un changement radical dans l'affectation des lieux, suggérant une réoccupation partielle du palais survenue après un premier abandon de tout ou partie de ses bâtiments. Se pose en effet la question de savoir si la désaffectation du complexe thermal à l'état 4C, résultant peut-être d'un incendie, est synonyme de la cessation simultanée de toutes les activités à l'intérieur des autres unités du palais dans le troisième quart du IIIe siècle. Elle pourrait tout aussi bien être le signe du déclin progressif d'un ensemble qui, après avoir perdu tout ou presque de sa magnificence et de son ampleur, a pu demeurer partiellement en fonction jusqu'au début du IVe siècle; c'est du moins ce que pourrait laisser croire le témoignage, certes ténu, de l'application d'un nouveau décor mural remontant à cette période, à l'intérieur du corps résidentiel qui abritait la grande salle d'apparat mosaïquée.

Nous ne disposons à vrai dire que de fort peu d'éléments déterminants pour trancher, limités en premier lieu par une séquence stratigraphique tronquée: rares sont donc les indications chronologiques concernant les aménagements tardifs épargnés par ces bouleversements.

Les témoignages numismatiques de la seconde moitié du IIIe siècle

Les quelques couches d'occupation et d'abandon apparemment non remaniées qui ont été répertoriées sur l'ensemble du site ont livré un mobilier céramique qui ne dépasse pas le milieu du IIIe siècle ap. J.-C.[25]. L'extension de l'occupation de tout ou partie du palais jusque dans le troisième quart de ce siècle n'est attestée que par des découvertes monétaires.

Deux monnaies *in situ* permettent en effet d'étendre la période d'occupation de l'aile thermale LM jusqu'aux environs de 270[26]. À celles-ci s'ajoutent plusieurs dizaines de monnaies hors contexte de la seconde moitié du IIIe siècle, dont seules trois ont été prélevées au cours des récentes investigations: elles proviennent des couches de démolition supérieures remaniées du *balneum* LM, du corps principal A et de son pavillon d'angle B[27]. Les autres découvertes monétaires rattachées à cette même période ont été récoltées lors des fouilles anciennes de 1750-1751 (corps principal A), de 1910-1912 (aile thermale LM) et de 1971 (portique de l'aile longitudinale K, cour O, annexe J et aile orientale G du péristyle D)[28].

Malgré les restrictions qu'impose le caractère erratique de ces trouvailles, de surcroît dénuées de toute insertion stratigraphique, leur dissémination à l'intérieur de plusieurs unités architecturales du palais laisse supposer que l'occupation de celui-ci dans la seconde moitié du IIIe siècle ne s'est pas cantonnée à sa partie thermale.

Les maigres indices en faveur d'une occupation au IVe siècle

Concernant la persistance de l'occupation du complexe palatial au Bas-Empire, les indices chronologiques fournis par le mobilier sont encore plus ténus: la céramique du IVe siècle est absente de l'ensemble des couches archéologiques, niveaux supérieurs remaniés inclus.

Le *corpus* monétaire de cette période se résume ici à deux monnaies de la première décennie du IVe siècle: il s'agit de celle découverte *in situ* à l'intérieur de l'un des locaux de service du *balneum*, et qui atteste la réaffectation partielle de ce secteur jusqu'au début du IVe siècle ap. J.-C.[29]; la seconde monnaie, datée de 309-310, provient d'un fossé empierré moderne relevé au voisinage des ailes thermale LM et longitudinale K, dans la cour-jardin nord T[30].

Une persistance de l'occupation du corps principal du palais au Bas-Empire ?

Les deux éventuels éléments de fresque tardive récoltés peuvent quant à eux signaler la mise sur pied d'un nouveau programme décoratif à l'intérieur du corps résidentiel primitif A, entre la fin du IIIe siècle et le début du siècle suivant. Ces maigres indices pourraient trahir la survivance du bâtiment principal du palais au Bas-Empire, comme à Echternach L[31], mais sous quelle forme ?

Cette hypothèse séduisante manque bien sûr d'arguments solides, ceci malgré le fait qu'aucune trace de destruction par incendie n'a été détectée lors des récentes investigations à l'intérieur de ce bâtiment[32], contrairement à d'autres parties de l'ensemble palatial.

Des réaménagements rudimentaires

Excepté les installations de chantier ou d'un habitat-refuge, décelées à l'intérieur des locaux de service du *balneum*, et pour lesquelles une durée d'occupation est attestée au moins jusqu'au début du IVe siècle[33], les autres aménagements tardifs de l'état 5 sont dépourvus de marqueurs chronologiques pertinents. Le fait que plusieurs d'entre eux sont venus bouleverser, voire désaffecter l'organisation des bâtiments les abritant semble cependant marquer une rupture dans la nature de l'occupation du palais et de son standing. Hormis les (douteux) témoignages picturaux susmentionnés, aucun de ces agencements n'évoque en effet d'importantes transformations architecturales. D'aspect fruste, ils traduisent plutôt une réoccupation à caractère domestique et

25 *Cf.* vol. 2, p. 193 et *passim*.

26 Inv. 89/8027-1 et 90/8082-1. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 357, nos 22-23.

27 Inv. 89/ 7511-1, 90/8068-1 et 95/9848-2. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 358, nos 37, 36 et 35.

28 *Cf.* vol. 2, p. 368-376.

29 Inv. 90/8154-3. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 357, no 26.

30 Inv. 90/8077-1. *Cf.* vol. 2, p. 354 et 358, no 38.

31 *Cf.* Van Ossel 1992, p. 350 et fig. 146, B.

32 À signaler également que la documentation ancienne ne fait à aucun moment allusion à la dégradation par le feu de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

33 *Cf. supra*, p. 236.

utilitaire, disséminée à l'intérieur d'unités architecturales dont certaines étaient peut-être déjà en grande partie délabrées et hors service. Les installations qui ont pris place au pied du corps thermal après la destruction partielle de celui-ci, vraisemblablement suite à un incendie, en fournissent l'illustration.

Traces éparses d'incendies

Plusieurs unités de l'ensemble palatial portaient les traces d'incendies plus ou moins importantes, à savoir: à nouveau le pavillon d'angle B[34] du corps principal, le *triclinium* F du péristyle D et son portique adjacent L31, le bâtiment d'angle méridional R de l'extension palatiale et l'aile thermale LM (fig. 210). Si cette dernière a été ponctuellement réinvestie après le sinistre, qui s'est semble-t-il déclaré dans le troisième quart du IIIe siècle, la situation est différente pour le pavillon-*triclinium* et son portique, dont l'incendie est apparemment survenu après sa réoccupation, à une époque indéterminée, peut-être postérieure à la destruction du *balneum*. Quant au bâtiment d'angle R, dont les portions dégagées ne comportaient pas de traces de réaménagements tardifs, seule sa partie occidentale paraît avoir été la proie des flammes. C'est du sommet de cette couche d'incendie que provient le crâne humain isolé St 120, dont la datation, hélas très large, entre le IVe et le VIe siècle[35], fournit un *terminus post quem* pour la démolition de la superstructure du bâtiment R (fig. 220: St 120 et c11b). Cet indice amène donc à penser que l'élévation de ce bâtiment est demeurée soit en partie en fonction, soit à l'état de ruine visible, jusqu'à cette période.

Sur l'ensemble des secteurs fouillés, les corps de bâtiment non incendiés paraissent toutefois majoritaires et l'on peut difficilement argumenter en faveur d'une seule et même phase de destruction par incendie scellant le sort du palais. Nous penchons plutôt en faveur d'une série de sinistres locaux, accidentels ou volontaires, échelonnés dans le temps, durant la période de déclin et d'abandon du palais, à l'image de l'aile thermale, puis lors de sa phase de réoccupation, comme on peut l'observer dans le pavillon-*triclinium*. Le caractère partielle de l'exploration, ainsi que l'absence de repères chronologiques précis, tant pour chacune des zones sinistrées que pour les différents réaménagements tardifs, incitent toutefois à la prudence.

34 L'incendie de ce pavillon se déduit uniquement des traces de l'action du feu constatées sur les fragments de la mosaïque du Zodiaque censée avoir équipé l'une de ses salles (L57). *Cf.* vol. 2, p. 106.

35 *Cf. supra*, p. 239-240.

XII Questions, parallèles, interprétations et restitutions

Nous venons de voir dans les grandes lignes, et parfois dans le détail, l'évolution de ce site aussi loin que nous le permettent la réunion et la confrontation des données anciennes et nouvelles. Celles-ci ne portent au final que sur une faible superficie au regard de l'emprise globale présumée du complexe palatial, dont certains secteurs non explorés peuvent encore receler des informations susceptibles de venir compléter, voire corriger le schéma évolutif et les propositions de restitution avancés ici.

Cette synthèse débouche sur plusieurs questions essentielles que suscitent le développement architectural de cette demeure au destin exceptionnel, ainsi que certaines découvertes faites à l'intérieur de son enceinte. Elles mettent en exergue une problématique qui concerne à la fois son étendue, sa relation avec l'établissement tout aussi singulier de l'*insula* 7, la nature des activités qui s'y sont déroulées et, en corollaire, les fonctions d'un tel ensemble monumental à l'époque sévérienne.

Établi en marge du centre administratif, cet édifice n'en reste pas moins intrinsèquement lié à la trame citadine, du moins dans sa phase d'extension maximale. Son mode d'évolution amène également à s'interroger sur la fonction du noyau résidentiel d'origine et sur l'intégrité architecturale de ce dernier, que les commanditaires de ses agrandissements successifs, respectueux du projet initial, ont manifestement tenu à préserver.

Parallèles architecturaux

L'établissement primitif est semble-t-il demeuré l'élément central du complexe de *Derrière la Tour*, durant l'existence duquel il a été maintenu au prix de transformations, de rénovations et de restructurations ponctuelles. C'est là l'une des principales caractéristiques de cet édifice dont on rappellera brièvement les trois moments essentiels de son essor architectural: l'implantation d'une demeure de plan linéaire à l'époque néro-flavienne (état 2), puis l'intégration, dans la première moitié du IIe siècle, d'une première série de bâtiments s'organisant autour d'un immense péristyle (état 3), et enfin une monumentalité accrue de façon spectaculaire à la période sévérienne (état 4A), suite à l'adjonction de nouvelles unités qui, doublant sa superficie, rattache le complexe à la sphère des constructions palatiales.

Si, dans son organisation et son développement durant les deux premiers siècles de notre ère (fig. 221), l'ensemble résidentiel trouve plusieurs parallèles au sein du *corpus* des *villae* et des riches demeures provinciales, il s'en distingue avant tout par sa fulgurante extension au IIIe siècle (fig. 222), qui va le voir s'accoler et s'étendre même à l'un des quartiers réguliers de la ville.

Typologie du plan originel

La forme de la demeure primitive, à corps rectangulaire allongé et à galerie de façade à portique limitée par des pavillons d'angle saillants, se range sans équivoque parmi la catégorie des *«Portikusvillae mit Eckrisaliten»* figurant dans la typologie de base définie par K. M. Swoboda[1]. Cette version élaborée de la simple *villa* à galerie de façade,

1 Cf. Swoboda 1969², chap. IV.

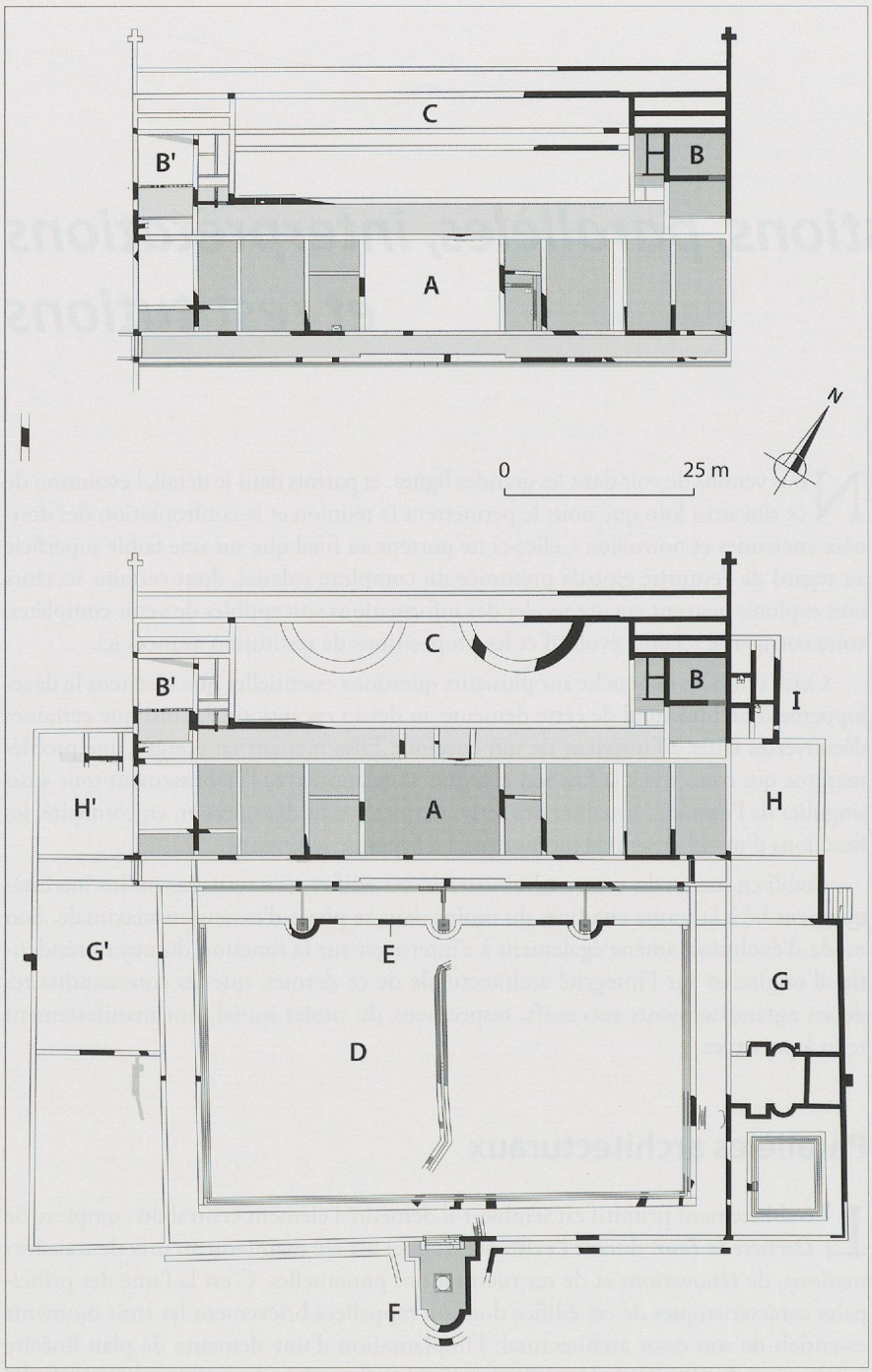

Fig. 221

Avenches, Derrière la Tour. *Plans schématiques des vestiges de la résidence des états 2 (en haut) et 3 (en bas).*

qui apparaît au nord des Alpes dès la première moitié du Ier siècle ap. J.-C., et qui dérive du modèle italique à portique, est récurrente au sein des établissements ruraux et suburbains du monde provincial[2]. L'édifice résidentiel de Nennig D, érigé vers la fin du IIe siècle[3], constitue l'un des exemples les plus remarquables de monumentalisation de demeures conçues suivant un tel plan. Pour l'application de ce schéma dans l'Antiquité tardive, on peut également renvoyer à certaines *villae* du Sud-Ouest de la Gaule, telles celles de Sana (Haute-Garonne, F), de *Pont d'Oly* à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques F) ou encore du *Palat*, à Saint-Emilion (Gironde F)[4]. Ce type de plan va généralement de pair avec une ordonnance interne dont l'élément central est une grande salle ou un hall souvent en position axiale[5], comme c'est le cas pour la demeure avenchoise. Cette dernière trouve notamment un étroit parallèle sur le territoire helvète avec la *villa* de Colombier, dans le canton de Neuchâtel[6]: le plan de son deuxième état présente de nombreuses similitudes avec celui de *Derrière la Tour*: outre sa forme rectangulaire allongée, aux dimensions sensiblement égales (82 x 12,50 m), cet édifice est étagé sur deux niveaux et possède une galerie qui, placée au-dessus d'un cryptoportique, est encadrée de deux pavillons saillants (fig. 223: II).

2 *Cf.* Gros 2001, p. 322-349, en particulier p. 324-327.

3 *Cf.* Gros 2001, p.328-329 et fig. 365-366; van Ossel 1992, p. 283-284 et fig. 94.

4 *Cf.* Balmelle 2001, p. 139-144 et fig. 343-347.

5 *Cf.* Gros 2001, p. 327.

6 *Cf.* Ribaux/de Boe 1984, p. 83 et fig. 7. *Cf.* aussi Bujard/Morerod 2002, p. 50.

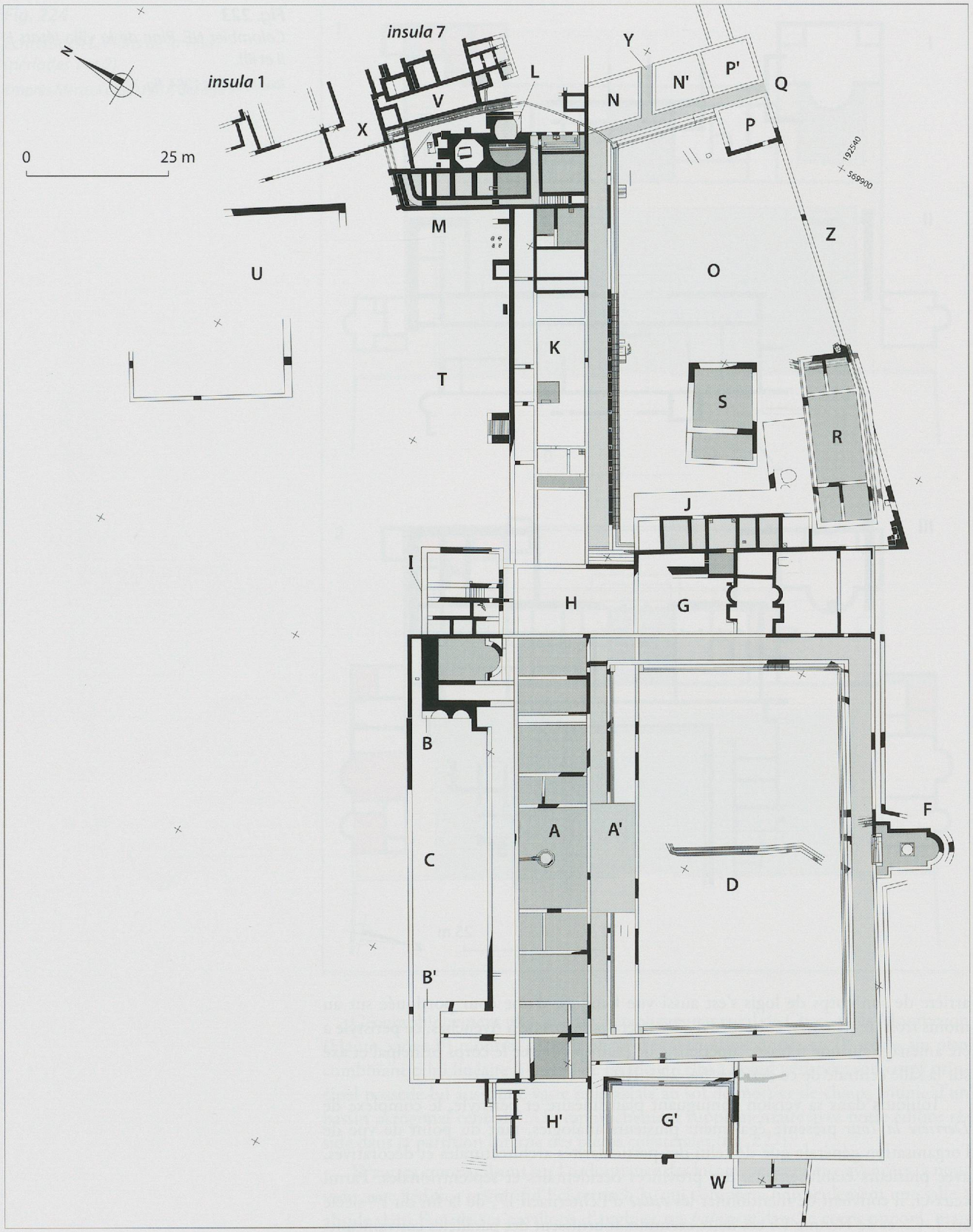

Fig. 222

Avenches, Derrière la Tour. *Plan schématique des vestiges du palais de l'état 4.*

Analogies dans le schéma évolutif, la distribution et l'agencement architectural

En ce qui concerne la combinaison architecturale qui s'est opérée dans la première moitié du IIe siècle, associant une série d'éléments centrés sur un péristyle au corps principal allongé de la première demeure, le parallèle avec l'établissement de Colombier NE est à nouveau saisissant: lors d'une phase d'extension de cette *villa*, la façade

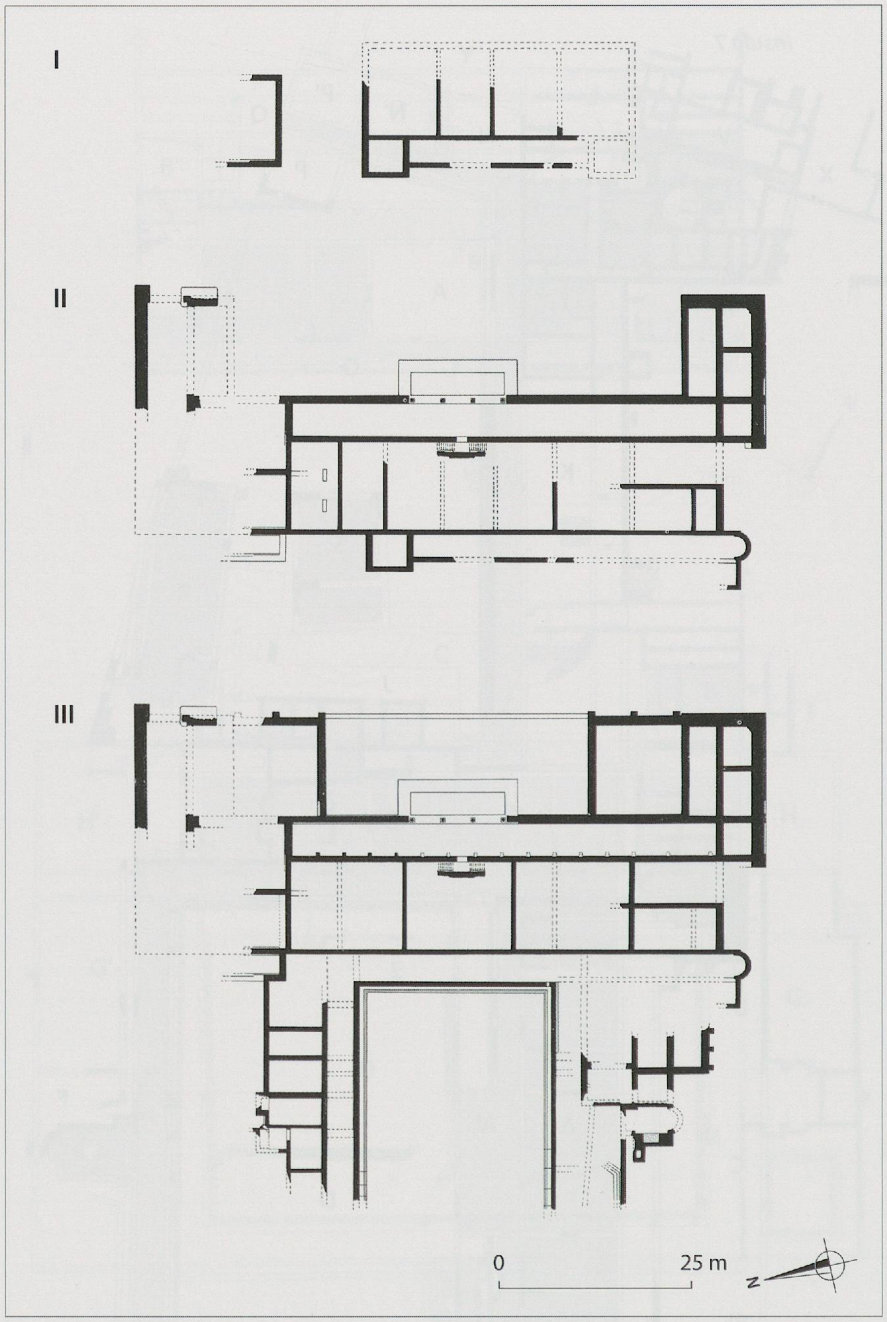

Fig. 223
Colombier NE. Plan de la villa *(états I, II et III).*
Ribaux/de Boe 1984, fig. 7.

arrière de son corps de logis s'est aussi vue flanquée d'une cour portiquée sur au moins trois de ses côtés, et bordée d'ailes latérales. Comme à Avenches, ce péristyle a été aménagé sur une terrasse supérieure, de plain-pied avec le corps principal et axé sur la salle centrale de ce dernier (fig. 223: III).

Toujours dans sa version conjuguant plan linéaire et péristyle, le complexe de *Derrière la Tour* présente également plusieurs analogies, tant du point de vue de l'organisation générale que de celui des particularités architecturales et décoratives, avec plusieurs établissements des provinces occidentales et septentrionales. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner les *villae* d'Echternach L[7], de la fin du Ier siècle ap. J.-C., et de Nennig D: ces deux exemples fournissent des parallèles convaincants pour l'agencement symétrique de leurs différentes unités et la position axiale de leurs grandes salles d'apparat respectives; toutes deux possèdent par ailleurs une grande mosaïque (env. 160 m^2 pour celle de Nennig et 130 m^2 pour celle d'Echternach) et présentent de surcroît un bassin octogonal[8] placé en position axiale, mais légèrement décentrée, à l'image de l'équipement de la salle du corps principal de l'édifice avenchois dans sa phase palatiale sévérienne (fig. 224, 225 et 230). Au sujet de ces pièces de réception centrales richement ornées et agrémentées d'un bassin, nous renvoyons également à l'exemple de la *villa* tardive du *Palat*, à Saint-Émilion F (fig. 226)[9].

7 *Cf.* Metzler *et al.* 1981; *cf.* également van Ossel 1992, p. 350-353 et fig. 145-146.

8 Concernant ces exemples de bassins octogonaux, *cf.* vol. 2, p. 103-104.

9 *Cf.* Balmelle *et al.* 1980, p. 63-65 et fig. 4; Balmelle 2001, p. 141, 158 et 403-405, fig. 345. L'auteur fait également référence à d'autres exemples de bassins octogonaux dans les provinces occidentales et orientales: p.169-171.

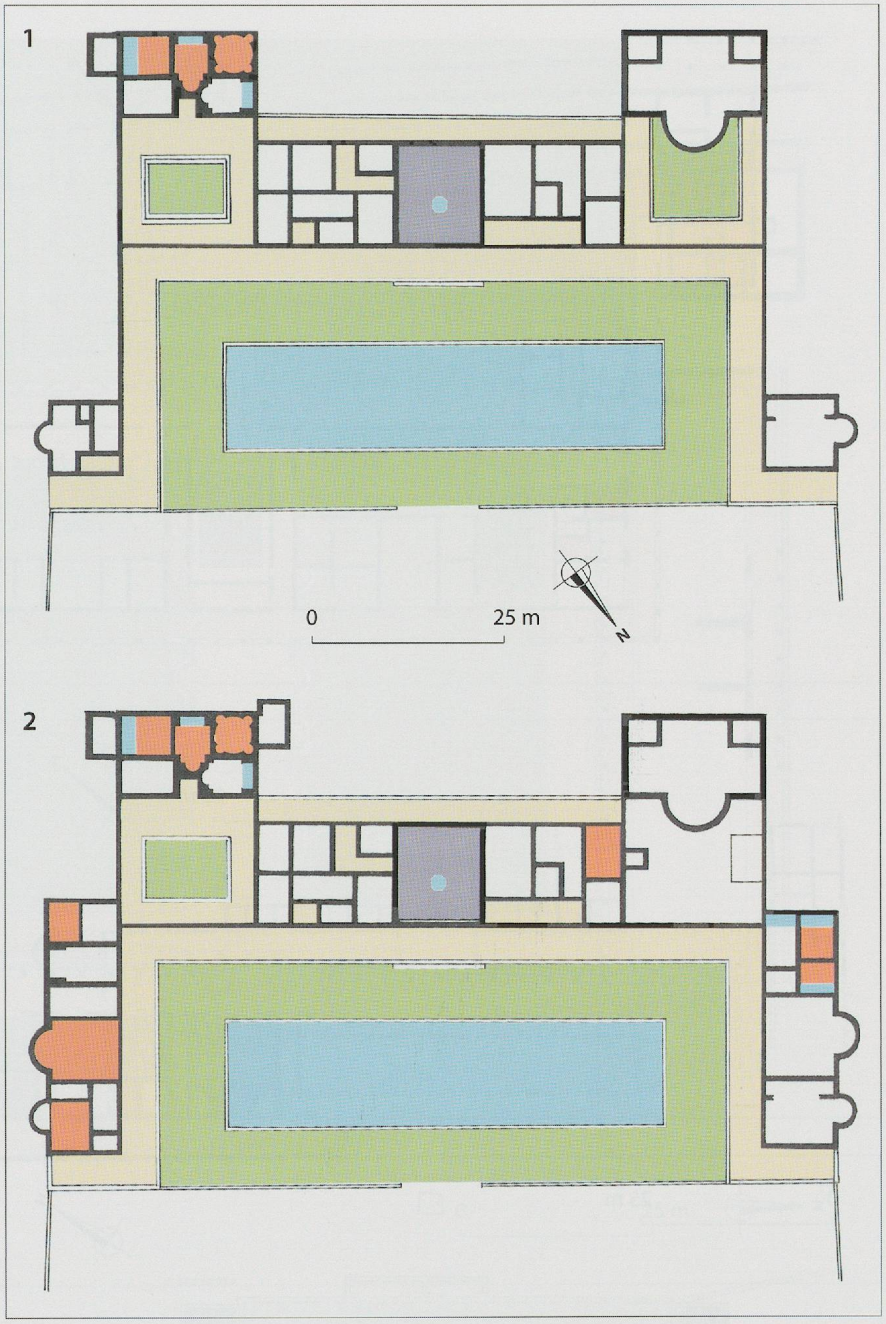

Fig. 224
Echternach L. Plans de la villa *(périodes 1 et 2).*
D'après Metzler et al. *1981, Beilage 9.*

Géographiquement plus proche, l'établissement rural de Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône F) montre, dans sa phase d'extension maximale au IIe siècle, un plan combinant celui linéaire à galerie de façade et celui à grand péristyle; son corps principal possède lui aussi une vaste salle axiale au sol de mortier de chaux, munie d'un bassin octogonal central[10]. Un rapprochement supplémentaire avec notre édifice réside dans la partition interne des pièces collatérales (fig. 227).

D'autres comparaisons sur l'ordonnance des locaux peuvent être avancées, à nouveau avec l'édifice primitif d'Echternach L, qui comporte non seulement une salle à abside dans l'un de ses pavillons d'angle et un *balneum* dans le corps opposé, mais aussi une série de pavillons absidiaux qui se sont développés, entre la fin du Ier et le début du IIe siècle, de manière symétrique dans les ailes latérales de sa cour portiquée sur trois côtés (fig. 224)[11].

L'exemple du palais de Fishbourne GB[12] présente, outre son plan centré sur un vaste péristyle intérieur, une distribution proche de la résidence de *Derrière la Tour*, avec un très grand hall de réception axial faisant face à un pavillon absidial, la salle d'audience, dont la position centrale au sein de l'aile vis-à-vis du corps principal est de surcroît soulignée par un porche en saillie (fig. 228).

10 *Cf.* Barbet/Gandel 1997, p. 47-49 et fig. 30, 34-35.
11 *Cf.* Metzler *et al.* 1981, p. 37-72.
12 *Cf.* Cunliffe 1971, p. 87-88 et fig. 22 et 42.

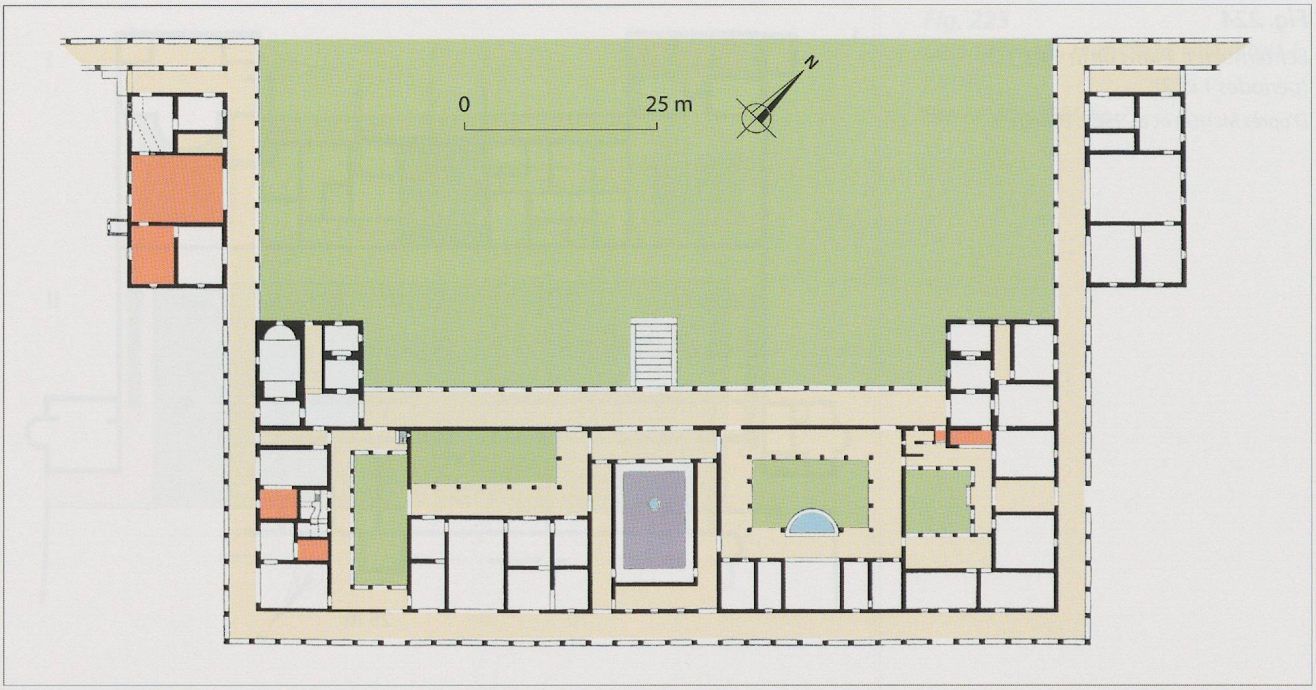

Fig. 225 *(ci-dessus)*
Nennig D. Plan du rez-de-chaussée de la villa, *par Mylius.*
D'après Gros *2001, fig. 365, p. 332.*

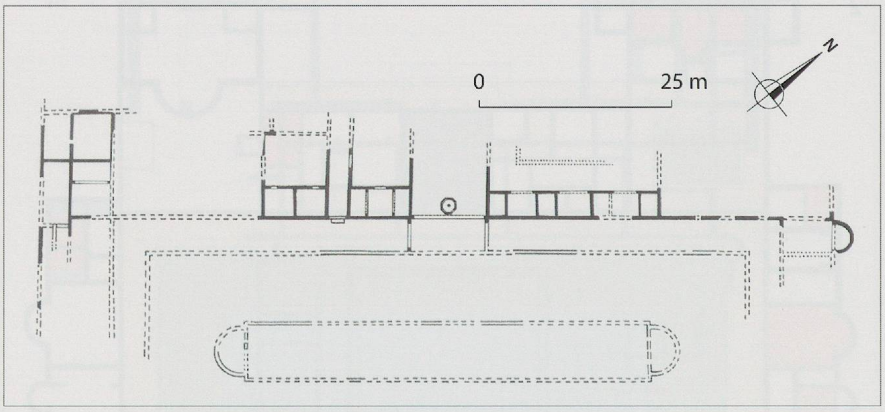

Fig. 226 *(ci-contre)*
Saint-Émilion (Gironde, F). Plan de la villa *du* Palat.
D'après Balmelle *2001, fig. 309, p. 404.*

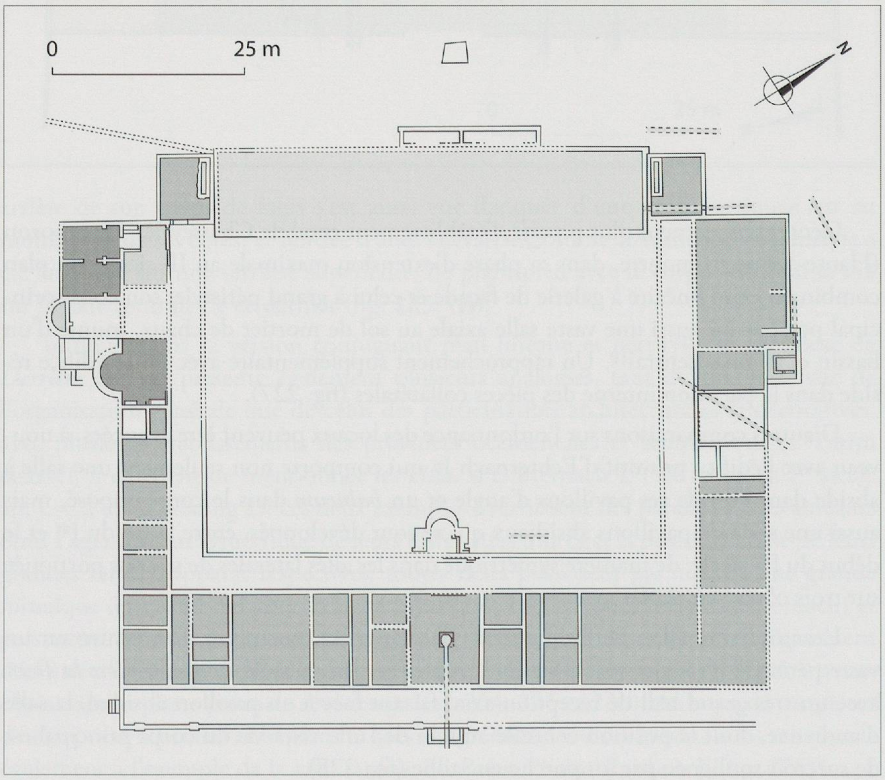

Fig. 227
Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône, F). Plan de la villa.
D'après Barbet/Gandel *1997.*

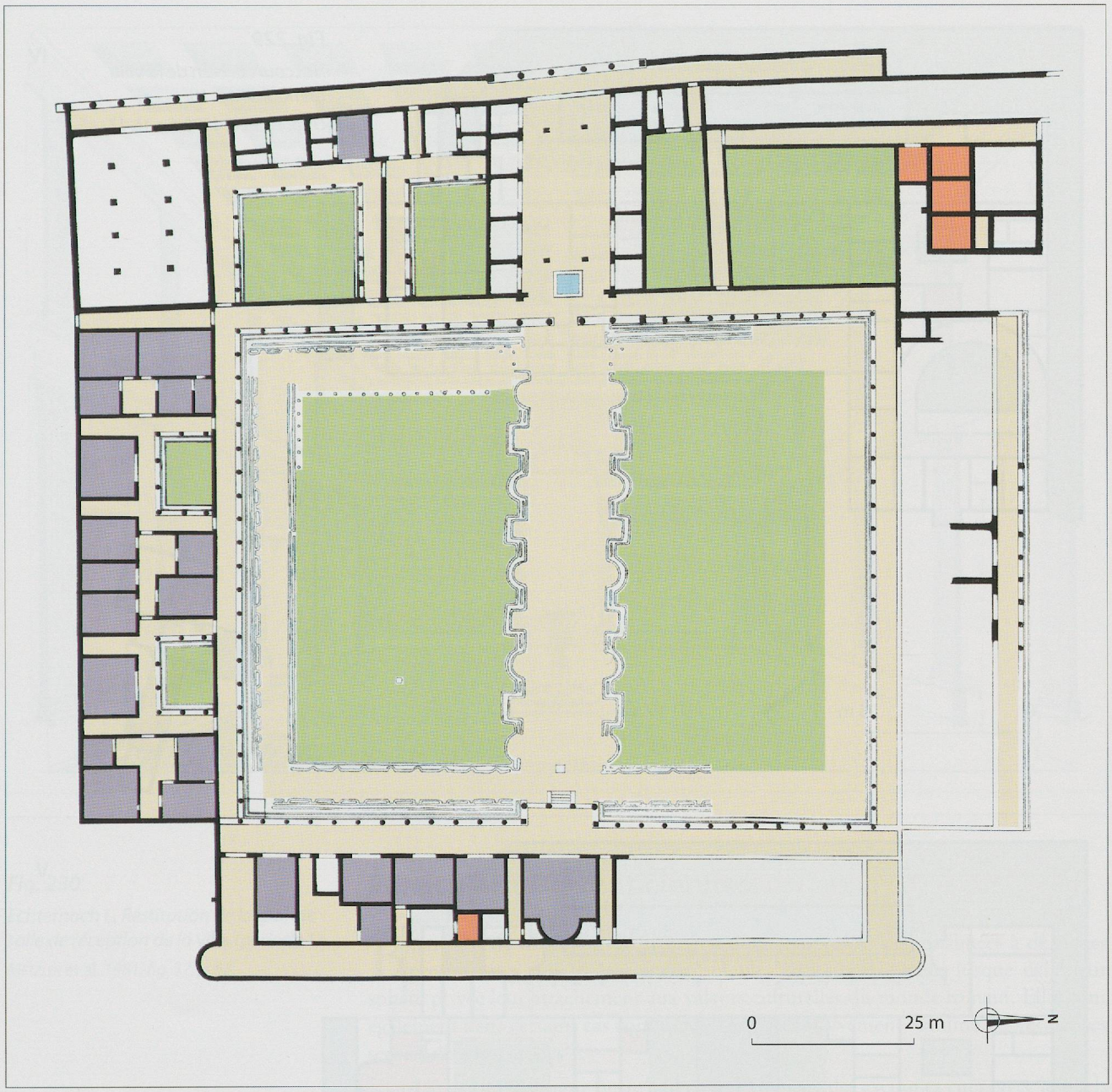

Fig. 228
Fishbourne GB. Plan du palais.
D'après Cunliffe *1971, vol. 1, fig. 42.*

Nous pouvons également renvoyer aux thermes trajaniens de *Conimbriga* P[13], à la cour d'honneur de la *villa* de Montmaurin II F[14], ou encore au *canope* de la *villa Hadriana*, à Tivoli I[15] pour les jeux d'absides et d'hémicycles du quartier d'entrée de l'édifice aventicien.

La *villa* de Haccourt B[16] peut être également citée, non seulement pour l'axialité qui régit le plan de son bloc principal, mais aussi pour l'évolution architecturale de l'ensemble caractérisée par la mise en communication, dans le courant du IIIe siècle, de ses différents bâtiment par le biais d'un grand portique coudé menant à un complexe balnéaire, jusqu'alors isolé (fig. 229). Cette configuration n'est pas sans rappeler celle qu'a connue notre complexe résidentiel lors de l'adjonction d'une aile thermale dans sa phase de monumentalisation à l'époque sévérienne.

Enfin, la restitution d'un avant-corps en avancée de la grande salle axiale du corps principal du palais trouve un parallèle éclairant dans la *domus* du *Collège Lumière* à Besançon F, avec son dispositif en façade du grand *œcus* orné de la mosaïque de Neptune[17].

13 *Cf.* Alarcão/Etienne, 1981, p. 77-78 et pl. XX.
14 *Cf.* Fouet 1969, fig. 23.
15 *Cf.* Gros 2001, p. 368-369, avec mention de la bibliographie antérieure, p. 378.
16 *Cf.* de Boe 1971, 1974-1976.
17 Gaston/Munier 2006 et 2007.

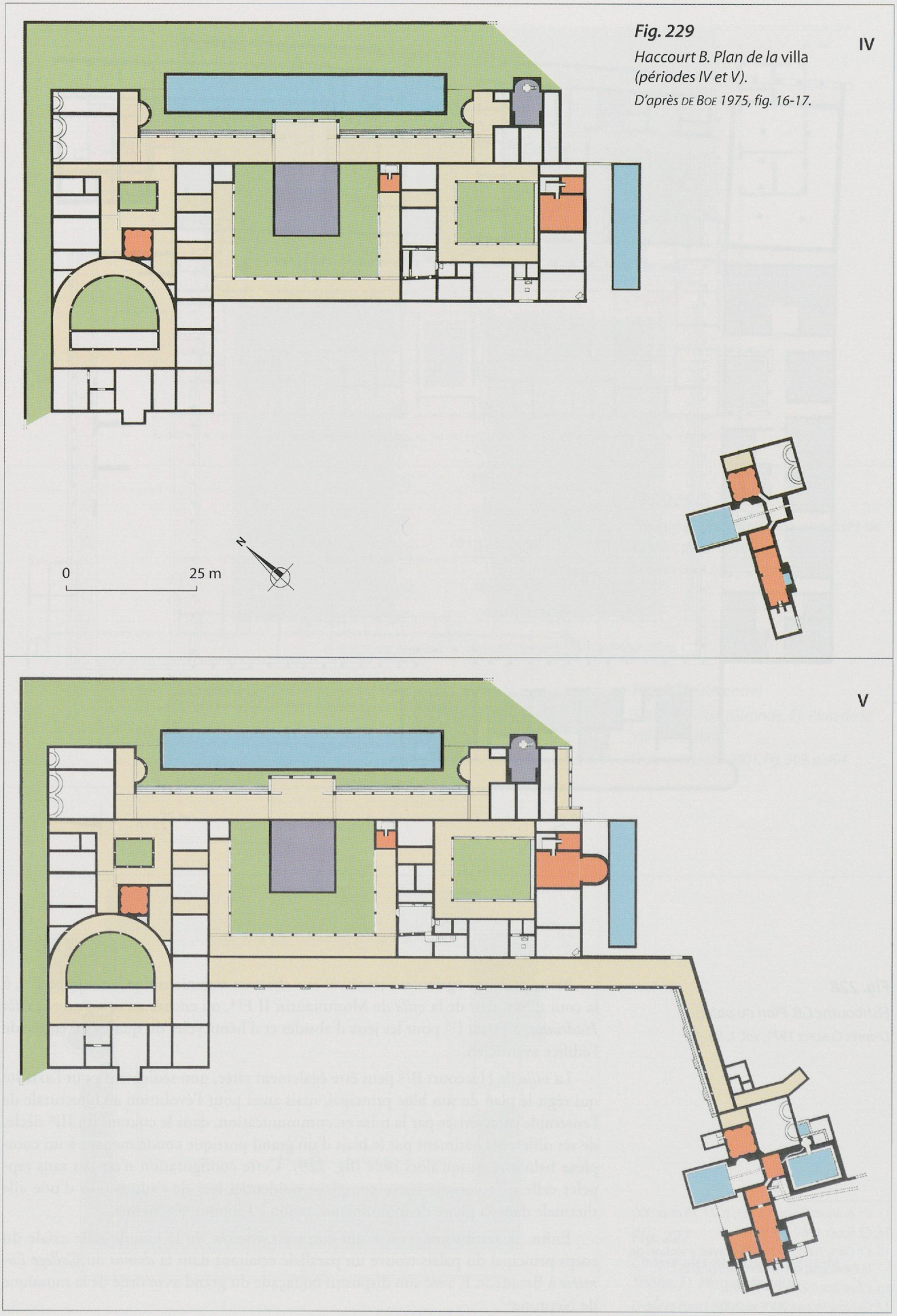

Fig. 229

Haccourt B. Plan de la villa *(périodes IV et V).*

D'après DE BOE *1975, fig. 16-17.*

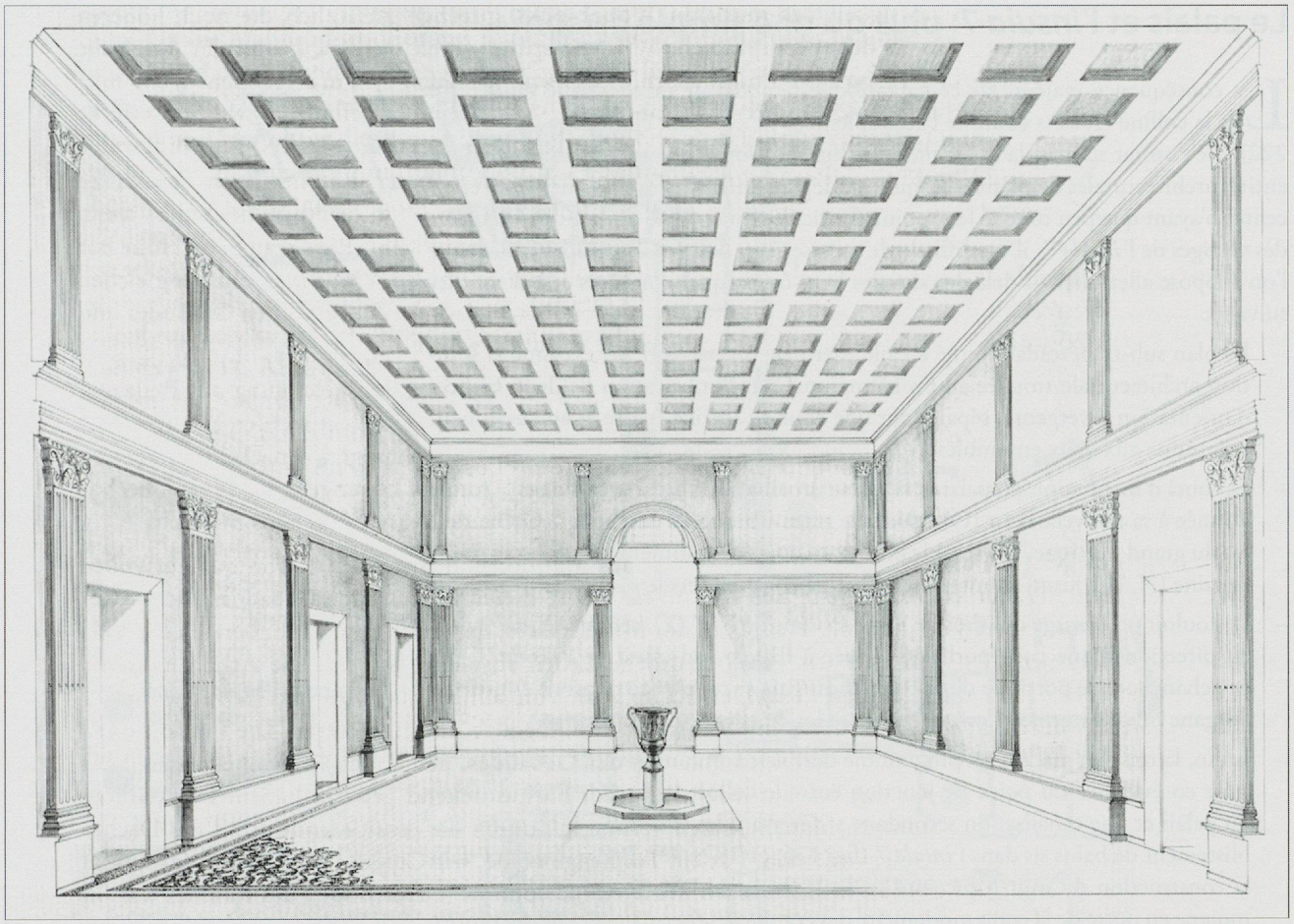

Fig. 230

Echternach L. Restitution de la grande salle de réception de la villa *(période 1).* Metzler et al. *1981, fig. 37, p. 52.*

Particularités aventiciennes

Beaucoup de résidences de haut standing sont volontiers attribuées à de riches propriétaires fonciers ou à des notables désireux d'afficher jusque dans leur sphère privée leur attachement aux valeurs culturelles du monde romain. Elles sont également dans certains cas considérées, parfois abusivement, comme des résidences secondaires impériales[18].

Mais ce qui distingue notre édifice de la plupart des exemples cités, avec lesquels il partage grandeur, décor luxueux, salles de réception (fig. 230), et cadre privilégié, ce sont d'une part, le contexte urbain en marge duquel il s'inscrit et d'autre part, sa métamorphose en un grandiose ensemble palatial qui va établir un lien organique avec la trame citadine.

Dès lors, le plan qu'il arbore est beaucoup moins typé: à partir du noyau d'origine, qui, quoique rénové, conserve ses propres règles axiales et symétriques, se développe toute une série de bâtiments autour d'une nouvelle cour partiellement bâtie. Ceux-ci vont s'intégrer à la résidence primitive par le biais d'une aile de liaison prolongeant considérablement la façade principale. En même temps, la création d'un grand portique va assurer la communication entre anciennes et nouvelles unités et rendre le corps principal directement accessible depuis la ville.

Plusieurs témoignages archéologiques amènent à penser que cette extension palatiale a fait partie d'un programme de monumentalisation plus ample, plus ambitieux: la reconfiguration architecturale du site semble s'être en effet étendue dans toute l'*insula* 7 adjacente qui a alors connu, au même titre que la résidence de *Derrière la Tour*, une importante mutation au terme de laquelle les nouvelles réalisations des deux ensembles se sont trouvées étroitement liées. À ces spécificités vient enfin s'ajouter un faisceau d'indices sérieux qui parlent en faveur du caractère officiel de certaines activités et manifestations organisées dans ce cadre palatial.

18 Cf. Duval 1984, p. 447-470.

Le palais et l'*insula* 7: plus qu'une simple liaison?

La conséquence majeure de ce gigantesque remodelage urbanistique du versant de la colline est sans conteste l'accouplement de ces deux ensembles (fig. 137 et 222). Ce constat soulève la question de la signification d'une telle réunion de deux entités architecturales demeurées jusqu'ici indépendantes: les fouilles anciennes et récentes n'ayant que peu touché leur point d'articulation et faute d'une étude détaillée des vestiges de l'*insula* 7, il est difficile de préciser leur degré d'interdépendance, que l'on suppose aller bien au-delà des simples liens organiques constatés et qui sont les suivants:

- Le plan sub-trapézoïdal donné à l'aile thermale du palais (LM) exprime la solution architecturale trouvée au problème posé par l'imbrication de deux édifices d'orientation divergente, séparés par une cour de service étagée et apparemment commune aux deux ensembles (V).
- Le souci d'intégration du palais à la trame urbaine se reflète à la fois dans la forme donnée à sa nouvelle cour (O) et dans le tracé oblique qu'adopte la branche sud-est du grand portique, qui semble border un corps de bâtiment aligné sur la trame urbaine (N, N') jusqu'au retour présumé de ce corps vers le sud-est (P-P').
- Le couloir ou passage qui s'insère entre les unités N-N' (Y), semble se poursuivre en direction d'une cour portiquée située à l'angle sud-ouest de l'*insula* 7; débouchant sous le portique de la cour O du palais, cet espace pourrait constituer l'organe de communication interne entre les deux ensembles.
- Enfin, la mise en place d'un programme de voirie commun semble attestée par la mise en évidence du point de jonction entre le collecteur principal du *balneum* du palais et une canalisation secondaire y déversant les eaux usées d'un autre établissement de bains sis dans l'*insula* 7 (fig. 176: St 78 et 98). Prévu d'emblée dans la construction du mur d'enceinte de l'aile thermale LM, cet aménagement témoigne en outre de la contemporanéité des complexes thermaux des deux édifices.

Des limites au flou persistant

Ne pouvant encore clairement attester l'annexion de tout ou partie de l'*insula* 7 lors du programme de «palatisation» du complexe de *Derrière la Tour*, on ne peut qu'escompter une reprise de l'étude et de l'exploration de ce secteur limitrophe, ô combien crucial, pour obtenir confirmation du lien fonctionnel fortement supposé entre ces deux ensembles, et préciser ainsi l'emprise orientale du complexe palatial.

Une extension nord jusqu'aux abords de l'enceinte de la ville?

Si les limites méridionale et occidentale du palais sont désormais mieux définies, fixées par la topographie des lieux, il en va tout autrement de sa partie nord: le vide archéologique que font apparaître les différents plans anciens ne peut entièrement exclure une extension du domaine palatial, sous quelque forme que ce soit, jusqu'à proximité du mur nord de l'enceinte, éloigné de quelque 200 m du bâti résidentiel (fig. 2). Cette hypothèse est cependant fortement compromise par les résultats des récentes interventions dans ce secteur, qui font état d'un sous-sol tourbeux anciennement marécageux et dépourvu de toute trace de travaux d'assainissement antiques[19]. Par ailleurs, la divergence d'orientation entre les constructions disparates de l'*insula* 1 et celles du complexe de *Derrière la Tour* supposent que les bâtiments annexes de celui-ci (U) ne pouvaient guère s'étendre beaucoup plus loin que leurs limites nord constatées, au risque d'entrer en conflit avec les aménagements de la trame urbaine.

Signa Imperii Romani

Les éléments figurant dans le *corpus* des découvertes sur le site se rapportent pour l'essentiel, à la vaisselle, aux divers ensembles décoratifs, architecturaux et sculptés, à l'ameublement ou encore aux effets personnels et au petit mobilier à caractère domestique, artisanal ou encore, dans une faible mesure, militaire[20]. Parmi ces ves-

19 Pantet/Morel 2003, p. 172-173. Le suivi des travaux d'édilité en tranchées longeant l'enceinte à une distance de quelque 80 m, n'a révélé que le vestige d'une chaussée dont la romanité n'est pas assurée.

20 *Cf.* vol. 2, p. 281-282.

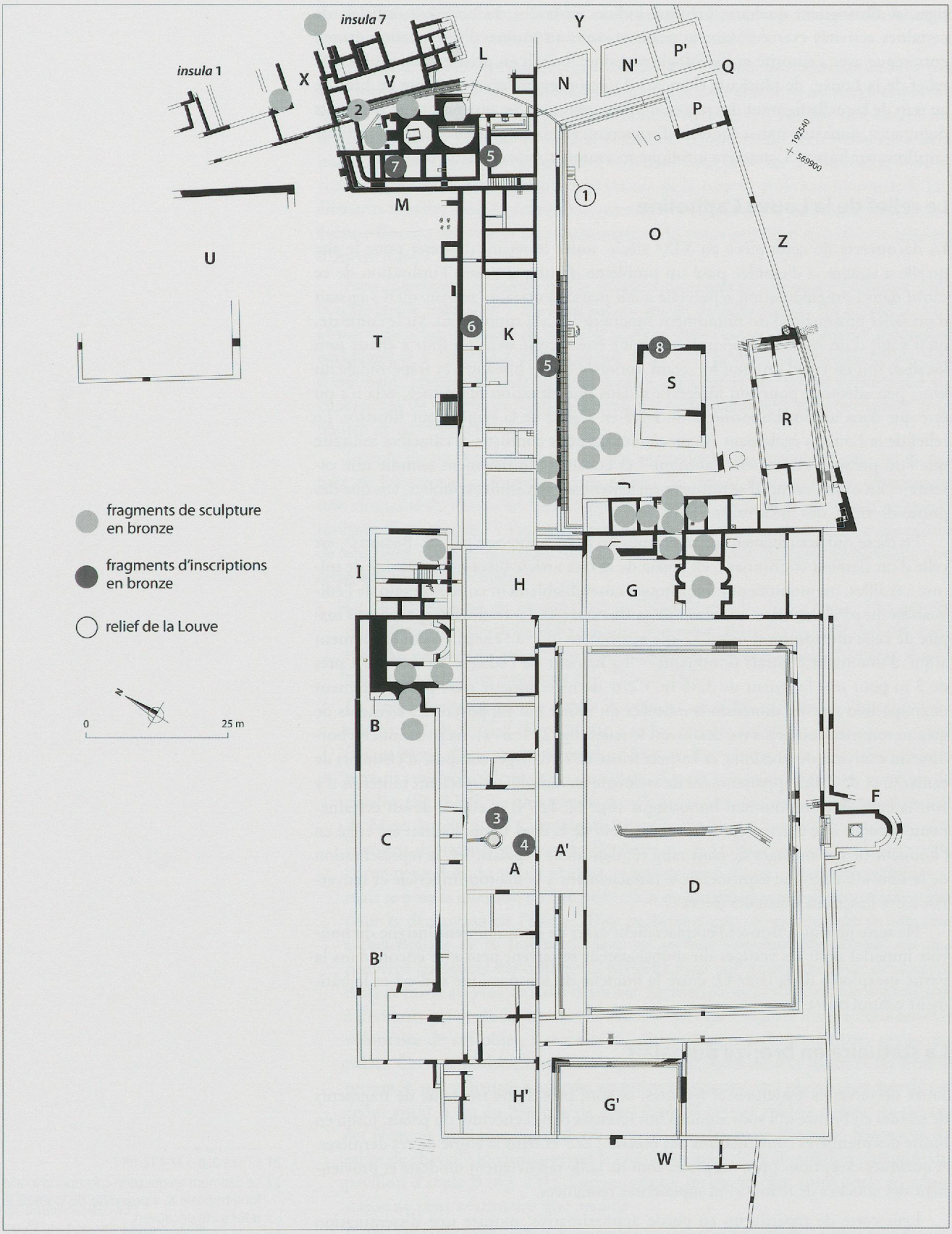

Fig. 231

Avenches, Derrière la Tour. *Situation des principales découvertes mentionnées dans le texte.*

1 *relief de la Louve Capitoline (1862/1; vol. 2, p. 127-132, cat. 7)*
2 *jambe en bronze doré; statue équestre (91/8122-1; vol. 2, p. 139-141, cat. 13)*
3 *fragments d'inscriptions en bronze (fouilles XVIIIe siècle; vol. 2, p. 335-336, n°s 9-10)*
4 *fragments d'inscriptions en bronze (95/9825-2 et -3; vol. 2, p. 330-332, n°s 1a-b)*
5 *fragments d'inscription en bronze (1911/5031 et 71/1106; vol. 2, p. 333-334, n° 5)*
6 *fragment d'inscription en bronze, anépigraphe (89/8006-1; vol. 2, p. 333, n° 4)*
7 *fragment d'inscription en bronze, anépigraphe (90/8082-5; vol. 2, p. 332, n° 2)*
8 *fragment d'inscription en bronze, anépigraphe (95/9926-1; vol. 2, p. 332, n° 3)*

tiges, se distinguent quelques précieux indices en faveur du caractère «officiel» de certaines activités exercées dans le palais et, tout au moins, d'une relation étroite entretenue avec l'autorité et l'idéologie romaine: il s'agit en premier lieu du fameux relief de la Louve, de plusieurs éléments d'une ornementation statuaire en bronze, au sein de laquelle figurent des représentations plus grandes que nature de très hauts dignitaires, dont une statue équestre d'empereur, ainsi que plusieurs fragments d'inscriptions sur bronze à caractère juridique récemment ressortis de l'oubli.

Le relief de la Louve Capitoline

La découverte de cette pièce au XIXe siècle, outre le regain d'intérêt pour le site qu'elle a suscité, a d'emblée posé un problème d'interprétation: l'utilisation de ce motif dans l'ornementation sépulcrale a fait penser à certains auteurs qu'il s'agissait d'un relief provenant d'un monument funéraire[21]. Cela supposerait, vu le contexte, qu'il s'agit d'un élément rapporté, soit pour être recyclé dans un four à chaux non localisé, soit en vue d'un remploi: étant donné la forme biseautée et trapézoïdale du bloc, peu adéquate pour son intégration dans une élévation maçonnée, cela n'a pu être que dans un but honorifique ou sacré en regard de la symbolique illustrée. Le relief de la Louve a également été pris à témoin pour conforter le caractère militaire que l'on prêtait au bâtiment l'abritant[22] et considéré initialement comme une caserne[23]. En outre, ce motif se retrouve également sur des édifices publics, tels que des portes de villes, des théâtres, *etc.*[24]

La thèse qui actuellement prévaut pour ce relief, soutenue par M. Bossert[25], est celle d'un élément couronnant, en raison de sa face arrière biseautée en forme de toiture à écailles, un monument honorifique vraisemblablement contemporain de l'édification du palais sévérien en raison de sa thématique. La restitution proposée s'inspire de celle du fronton d'Arlon L: elle attribue ce bloc à l'encadrement légèrement arqué d'une niche centrale dominante[26]. La hauteur de l'édicule est évaluée à près de 3 m pour une longueur de 3,85 m. Cette dernière mesure n'est pas entièrement incompatible avec les dimensions estimées du radier qui supportait les éléments de grès au sommet desquels a été découvert le relief (fig. 231: n° 1). Sa situation, en bordure du caniveau du portique, et l'aspect fruste de ce dallage, composé d'éléments de caniveau et de dalles apparemment de stylobate en remploi, empêchent toutefois d'y voir la base de ce monument honorifique (fig. 22: St 74). Celui-ci devait certainement occuper une place prépondérante au sein de la cour O où il aurait été érigé en l'honneur de personnages de haut rang résidant dans le palais. Ici, la représentation de la Louve Capitoline exprimerait le rattachement à la maison impériale et renverrait à des fonctions officielles élevées.

Ne reste plus qu'à trouver l'emplacement exact de ce monument insigne du pouvoir impérial dont les vestiges du soubassement se terrent peut-être encore dans la partie inexplorée de la cour O, entre la branche de son portique sud-est et le bâtiment central ouest S.

La statuaire en bronze du palais

Entre découvertes anciennes et récentes, ce sont près d'une trentaine de fragments de statues en bronze qui sont aujourd'hui recensés dans l'enceinte du palais, jusqu'en limite des premières constructions des *insulae* 1 et 7 et dans la voirie de ces dernières. À quelques exceptions près, ces pièces sont de taille relativement modeste et proviennent des couches de démolition supérieures remaniées.

Leur carte de répartition, en partie approximative, montre une dissémination correspondant plutôt à la «perte» de petits éléments lors du démantèlement de ces statues qu'à un regroupement en vue d'une refonte (fig. 231). En dépit de leur caractère erratique, force est de constater une concentration plus forte de fragments dans les secteurs fouillés en 1971, à savoir: la moitié ouest du portique de l'aile longitudinale K, le pavillon à exèdres de l'aile est G du péristyle D et le corps annexe J[27]. Une troisième concentration, située dans le pavillon d'angle nord-est B du corps principal A, est principalement due au brassage des niveaux archéologiques par les fouilles

21 *Cf.* vol. 2, p. 127-132, n° 7.

22 Le bâtiment en question correspond à l'aile longitudinale K, à proximité de laquelle le relief a été découvert.

23 *Cf.* Secretan 1888, p. 17-18 et Dunant 1900, p. 7.

24 *Cf.* Dulière 1979, vol. 1, p. 224-229.

25 *Cf.* vol. 2, p. 129-130.

26 *Cf.* vol. 2, p. 130, Abb. 114.

27 Tous les fragments de 1971 sont des trouvailles hors contexte stratigraphique et ont probablement été récoltés lors du dégagement des vestiges.

du XVIIIe siècle[28]. Enfin, de rares mais précieux éléments sont issus des niveaux remaniés de l'aile thermale LM et de la voirie adjacente X.

Étant donné le contexte des découvertes, ces zones à plus forte densité ne sont pas forcément révélatrices de l'emplacement précis des statues. Leur situation originelle au sein de la cour O et de son portique demeure cependant plausible. Curieusement, le dégagement de l'annexe J, considérée comme faisant partie des communs, a livré une dizaine de fragments qui peuvent tout aussi bien provenir de bâtiments voisins, comme l'aile est G et son pavillon ou encore de la cour O et de son bâtiment S. Les éléments récoltés dans la démolition perturbée du pavillon B peuvent, quant à eux, éventuellement appartenir à l'ornementation du corps principal A et de son quartier d'entrée nord C.

Nous noterons cependant que la fouille d'une certaine envergure pratiquée dans la cour-jardin inférieure T n'a livré aucun vestige de cette nature. En revanche, leur absence dans les sondages de contrôle réalisés dans l'emprise de l'édifice résidentiel occidental et à l'intérieur des bâtiments R et S de la cour trapézoïdale O n'a rien d'étonnant, compte tenu de la faible surface explorée et de l'action délétère des récupérateurs de matériaux. L'on ne saurait par conséquent tirer des conclusions trop hâtives de cette répartition.

L'étude de ces fragments n'en est pas moins riche en enseignements sur la nature de l'ornementation statuaire du palais, qui devait être composée d'au moins une vingtaine de statues en bronze grandeur nature, voire plus grandes et en partie revêtues d'une dorure[29]. Parmi ces fragments qui sont en majeure partie des pièces de vêtement plissées, quelques éléments de plus grandes dimensions méritent une attention toute particulière:

- Le pli de manteau en bronze doré sur l'épaule gauche d'une statue plus grande que nature, découvert en 1884 dans les décombres de la partie nord de l'aile thermale M, est attribué par M. Bossert à la représentation colossale d'un haut dignitaire, peut-être d'un empereur (fig. 231: n° 2)[30].
- La jambe droite en bronze doré[31] découverte en 1990 au fond de l'égout collecteur St 252 de l'état 2 (fig. 231: n° 2 et fig. 56) est clairement identifiée comme faisant partie d'une statue équestre en bronze doré plus grande que nature, représentant vraisemblablement un souverain, d'après le type de chaussure porté par le cavalier (fig. 32)[32]. Le plus proche parallèle proposé est celui de la statue équestre de Marc Aurèle sur le Capitole de Rome[33]. La datation stylistique avancée, aux environs du troisième quart du IIe siècle ap. J.-C. n'est pas contradictoire avec l'ornementation du palais sévérien, s'agissant soit d'une commande préalable – mais se pose la question de l'identification de l'empereur – soit d'une réutilisation pour la décoration de l'édifice. Plus problématique est en revanche le contexte archéologique de ce fragment, dans un secteur fortement bouleversé, où ont convergé les égouts des différentes périodes pour constituer une sorte de cloaque dans la voirie au pied de l'aile thermale. Le remaniement des couches supérieures à l'endroit précis de la découverte n'exclut pas qu'il s'agisse d'un enfouissement volontaire de cet objet, à des fins de dissimulation lors des derniers temps du palais. Cette hypothèse trouve un argument de poids dans la datation stylistique proposée, qui se heurte à celle du mobilier, homogène, qui place l'abandon de cet égout avant la fin du Ier siècle de notre ère[34]. Il est par ailleurs tentant de mettre cet élément de statue équestre en rapport avec les deux éventuels fragments de sabot de cheval[35] identifiés parmi les éléments issus de la démolition remaniée du pavillon d'angle B (fig. 231). L'appartenance de ces vestiges à une seule et même statue ne peut néanmoins être assurée.
- Enfin, signalons encore le fragment d'une statue, probablement plus grande que nature et en bronze doré, mis au jour dans la démolition du portique sud de l'*insula* 1, non loin du lieu de découverte de la jambe équestre et de l'élément de statue colossale exhumé en 1884. Cette pièce est également susceptible d'appartenir à une représentation d'empereur[36].

28 Ensemble 89/7539.
29 *Cf.* vol. 2, p. 142-149, n°s 15-39.
30 Inv. 1884/1991. *Cf.* vol. 2, p. 141-142, n° 14.
31 Inv. 90/8122-1.
32 *Cf.* vol. 2, p. 139-141, n° 13.
33 *Cf.* vol. 2, p. 140-141, Abb. 129-130.
34 *Cf. supra*, p. 66-67.
35 Inv. 89/7539-21 et 23. *Cf.* vol. 2, p. 148-149, n°s 38-39.
36 Inv. 90/8191-2. *Cf.* vol. 2, p. 149, n° 41.

Fragments de textes juridiques et officiels sur bronze

Le récent réexamen[37] de trois inscriptions sur plaques de bronze figurant à l'inventaire des fouilles des années 1751-1752[38] a abouti à une nouvelle interprétation de ces textes découverts selon toute vraisemblance dans les environs immédiats de la salle à la grande mosaïque de Bacchus et Ariane (fig. 231: nº 3). Cette relecture permet de les interpréter comme des textes juridiques, qui semblent trahir le caractère en partie officiel des locaux sur les murs desquels ils devaient être affichés. Étant donné le contexte de la découverte, il y a de fortes chances pour qu'ils appartiennent au corps principal A de l'édifice palatial.

C'est précisément dans ce même secteur qu'ont été récoltés, lors de la campagne de sondages de 1995, deux autres fragments d'inscriptions également sur bronze[39]; ils se trouvaient à l'intérieur du remplissage d'une fosse moderne creusée à l'emplacement de la mosaïque de Bacchus et Ariane, dans la portion méridionale de la grande salle d'apparat abritant ce pavement (fig. 231: nº 4).

Nous nous contenterons de résumer ici la teneur et la signification de ces inscriptions, renvoyant pour leur analyse détaillée à la contribution de R. Frei-Stolba dans le volume 2 de cette publication[40].

Les fragments de 1751-1752

Les deux premiers fragments, conservés au Musée Historique de Berne[41], ont été découverts le même jour, au début de l'automne 1751, près de la grande mosaïque. Leur interprétation n'est pas claire, mais ils appartiennent à des textes juridiques: il pourrait s'agir d'une loi, dans le sens d'un décret concernant la location de terrains publics (bail de fermage). Leur datation s'inscrit quant à elle dans une large fourchette, allant de l'époque flavienne aux Sévères.

Le troisième fragment[42], exhumé en 1752 dans le même secteur que les deux autres, est malheureusement perdu. Il n'est connu que par les différentes mentions de son texte[43] et le dessin précis qu'en a fait J. R. Sinner[44]. Son contenu est difficilement identifiable, mais il est également sûr qu'il concerne le droit public. Il pourrait s'agir ici de directives de l'empereur à un fonctionnaire ou d'une modification d'un texte juridique apportée par l'empereur. Sa datation proposée se situe entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle ap. J.-C.

Mention des *Otacilii*

Les deux fragments découverts en 1995 appartiennent également à des textes à caractère officiel: ils ont pu être attribués par les épigraphistes à une table de patronat, contrat d'hospitalité subordonnant une collectivité publique à un personnage éminent[45]. Sur l'un d'eux[46], se distinguent notamment les lettres *OTAC*, qui font de toute évidence référence à l'un des membres des *Otacilii*. Cette famille, l'une des plus illustres de la cité des Helvètes, est connue par plusieurs inscriptions: elle était notamment à l'honneur dans une *schola* à l'entrée du *forum* d'Avenches, dans la première moitié du IIe siècle[47].

Fragments divers

Hormis les deux pièces que l'on vient de voir, les fouilles récentes n'ont livré aucun autre texte gravé dans le bronze. On signalera toutefois la découverte de deux éléments de cadres moulurés pour de telles inscriptions (fig. 231: nos 6 et 8): l'un provient de la couche de démolition remaniée de l'aile de liaison K[48], l'autre d'un remblai d'égalisation lié à l'édification du bâtiment S de la cour O[49]; tous deux portent apparemment les traces de l'action du feu. On signalera également un fragment triangulaire anépigraphe[50], présent dans l'une des couches associées aux ultimes réfections de l'aile thermale LM (fig. 231: nº 7; état 4C).

Il convient enfin de mentionner le fragment de plaque de bronze découvert en 1971, lors du dégagement du portique de l'aile longitudinale K[51] (fig. 231: nº 5); on peut y lire notamment les lettres *DE AV*. Relevons que ce fragment recolle avec celui découvert en 1911[52] dans le secteur de l'aile thermale LM.

37 *Cf.* Frei-Stolba 1995.
38 *Cf.* Ms. Schmidt 1750-52, p. 6, 10-11.
39 Inv. 95/9825-2 et -3.
40 *Cf.* vol. 2, p. 329-349.
41 *ICH* 172; *CIL* XIII 5086. Vol. 2, p. 335, fig. 299.
42 *ICH* 173; *CIL* XIII 5087. Vol. 2, p. 335, fig. 299.
43 *Cf.* Ms. Schmidt 1750-52, p. 6.
44 *Cf.* Ms. Sinner 1760, p. XXXIII, pl. I. Vol. 2, p. 336, fig. 300.
45 *Cf.* vol. 2, p. 329-349.
46 Inv. 95/9825-2.
47 *Cf.* vol. 2, p. 342-343.
48 Inv. 89/8006-1. *Cf.* vol. 2, p. 333, nº 4.
49 Inv. 95/9926-1. *Cf.* vol. 2, p. 332, nº 3.
50 Inv. 90/8082-5. *Cf.* vol. 2, p. 332, nº 2.
51 Inv. 71/1106. *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 47 et fig. 59. *Cf.* vol. 2, p. 333-334, nº 5.
52 Inv. 1911/5031.

Des pièces destinées à la refonte?

Les objections qui pourraient être faites au sujet de ces témoignages épigraphiques et de l'ornementation statuaire, en arguant du fait qu'ils puissent provenir d'autres endroits de la ville pour une refonte dans des fours de bronziers aménagés dans ce secteur sont difficilement recevables, ne serait-ce déjà que par le caractère disséminé des trouvailles, qui n'indique en rien un regroupement aux fins de recyclage (fig. 231). Par ailleurs, et jusqu'à preuve du contraire, aucune installation de ce type n'a été repérée dans le palais ou dans son voisinage immédiat.

Militaria

Les témoignages de la présence de l'armée sur le site d'*Aventicum* ne sont pas légion, c'est le moins que l'on puisse dire ! Les quelque 267 *militaria* que recense la récente étude réalisée par A. Voirol[53] ne permettent pas d'envisager une forte présence armée, qu'il s'agisse de troupes ou de vétérans; ils peuvent tout au plus signaler une fréquentation militaire de moindre importance, peut-être sous la forme de détachements temporaires[54]. Sur les cartes de répartition accompagnant cette étude, le palais de *Derrière la Tour* et l'*insula* 7 adjacente comptent parmi les secteurs à forte concentration de *militaria*, notamment pour ce qui est des pièces de harnachement et de l'équipement divers[55].

Dans le seul palais, on dénombre une vingtaine d'objets en relation avec la sphère militaire, toutes phases confondues. Ils se répartissent de la manière suivante: 5 pièces se rapportent à l'armement offensif et défensif, 11 au harnachement, et 4 au transport[56]. À cela s'ajoutent les 13 objets provenant du périmètre de l'*insula* 7, qui se répartissent dans les différentes catégories suivant des proportions plus ou moins analogues à celles des *militaria* de *Derrière la Tour*[57].

Une présence militaire au palais, sporadique ou permanente?

Ces précieux indices pourraient évoquer le détachement d'escouades escortant un ou plusieurs dignitaires de haut rang qui faisaient halte au palais. L'hypothèse d'une garde rapprochée peut cependant être combattue par le fait que les éléments de harnachement ne sont pas l'apanage des militaires, mais peuvent tout aussi bien appartenir à des cavaliers civils. Il est néanmoins pertinent d'envisager le séjour temporaire de telles escortes à l'intérieur de l'ensemble palatial. Malgré la présence du relief de la Louve, que l'on rencontre également en contexte militaire, comme au camp légionnaire de *Burnum*, en Dalmatie[58], ces *militaria* sont en quantité insuffisante pour assigner à l'édifice de *Derrière la Tour* une fonction à caractère essentiellement militaire[59], même si l'importance que l'on prête à ce complexe architectural n'exclut pas la présence occasionnelle en ce lieu d'un petit contingent armé, peut-être basé dans les annexes nord U, voire dans l'enceinte de l'*insula* 7.

Il ne faut non plus perdre de vue que quelques-uns de ces *militaria* proviennent de niveaux d'occupation antérieurs à la phase palatiale; ces éléments, parmi lesquels figurent deux fragments de cuirasse rattachés à l'état 3[60], sont par conséquent susceptibles de signaler une présence armée en relation avec le complexe résidentiel occidental de cette période.

Réflexions sur les propriétaires et les hôtes du palais

Ajoutés aux modifications architecturales qui ont apporté sa magnificence au complexe résidentiel, tout en lui procurant une certaine originalité par son rattachement au quartier adjacent de l'*insula* 7, les indices fournis par les fragments d'inscriptions juridiques et les autres trouvailles énumérées ci-dessus invitent à s'interroger sur la nature des activités exercées dans ces murs et sur l'identité des résidents et des hôtes du palais.

Certains indices présentés plus haut semblent renvoyer à la maison impériale et peut-être à son administration, qu'évoquent notamment la présence et la teneur(?) de certains textes juridiques mis au jour.

53 *Cf.* Voirol 2000.

54 *Cf.* Voirol 2000, p. 41-42.

55 *Cf.* Voirol 2000, p. 34 et fig. 20-24.

56 *Cf.* vol. 2, p. 281-282.

57 *Cf.* Voirol 2000, fig. 20-24.

58 *Cf.* Dulière 1979, vol. 1, p. 227-228. Sur cette question, *cf.* vol. 2, p. 347.

59 Les deux fragments de tuiles portant l'estampille de la légion XXI C (inv. 1911/5029 et 90/8012-2), issus de la démolition du *balneum* du palais, ne peuvent évidemment avoir valeur de preuve quant à la présence d'une garnison de légionnaires sur le site de *Derrière la Tour*.

60 Inv. 90/8132-37 et 90/8135-7. *Cf.* vol. 2, p. 297 et fig. 270, p. 310. Ces fragments proviennent des couches d'occupation et d'abandon du réseau de drainage de la cuvette naturelle de la zone Est, à proximité d'installations à caractère domestique et/ou artisanal (état 3).

L'identité des propriétaires du palais et la nature des activités pratiquées en ces lieux sont des questions très délicates, loin d'être définitivement réglées[61]. L'identification d'un édifice public a été proposée à plusieurs reprises durant les nombreuses décennies de recherches sur le site. À l'heure actuelle, l'interprétation ayant les faveurs de la cote est toutefois celle d'une résidence privée de haut standing, sans doute la plus riche d'*Aventicum*, tout au moins à partir du IIe siècle ap. J.-C.

Il est évidemment très tentant de voir dans la mention de l'un des *Otacilii* sur l'un des fragments de tables de patronat placardées à l'intérieur du corps principal une référence au maître de céans. Cette famille, très influente au sein de la colonie dans la première moitié du IIe siècle, était notamment honorée, rappelons-le, dans une *schola* en bordure occidentale du *forum*[62]. Son rayonnement dépassait largement le cadre du territoire helvète, comme l'atteste une inscription monumentale d'Avenches relative à l'un de ses membres les plus éminents connus à ce jour: *Q. Otacilius Pollinus*, patron des négociants cisalpins et transalpins, aussi bien que des bateliers de la Saône et du Rhône, *inquisitor* des Trois Gaules, qui rencontra probablement l'empereur Hadrien à Lyon en 121[63].

La datation généralement retenue pour les documents épigraphiques concernant *Q. Otacilius Pollinus*, remonte à la première moitié du IIe siècle[64], période à laquelle survient justement la première phase de monumentalisation de la demeure (état 3). S'agit-il là d'une pure coïncidence ou d'un événement susceptible d'être porté au compte de ce fameux *Q. Otacilius Pollinus*, ou d'un autre de ses parents, désireux d'améliorer le standing d'une résidence récemment acquise ou faisant déjà partie du patrimoine familial?[65]

Le statut socio-économique éminent de cette famille, l'importance et la variété des activités publiques et privées conduites par ses membres et ses liens privilégiés supposés avec les plus hautes instances du pouvoir suffiraient sans doute à expliquer la présence de la plupart des témoins énumérés dans les pages précédentes. Toutefois, les historiens en charge du dossier épigraphique de *Derrière la Tour* émettent l'hypothèse suivante: le palais aurait pu être à la fois la résidence d'accueil et le lieu d'audience du gouverneur provincial à l'occasion de ses tournées[66].

L'agencement du palais et son cadre de vie

La nature des activités (audiences, gestion d'affaires publiques et privées) exercées dans le complexe palatial sévérien suppose des secteurs administratifs et économiques en plus grand nombre, que l'on arrive parfois à localiser d'après la nature des vestiges de certains corps de bâtiments, leur insertion au sein de l'organisation générale, ou sur la base d'indices mobiliers. L'édifice n'en a pas moins préservé sa magnificence, comme en témoignent l'ordonnance des lieux du secteur occidental, où prédominent les parties «nobles», ou encore l'ornementation statuaire et la décoration architecturale, autant extérieure qu'intérieure, de l'ensemble.

Les espaces résidentiels et représentatifs du complexe occidental

Un corps principal partagé entre salles de réception et suites résidentielles

Les manifestations officielles qui se déroulaient dans l'enceinte de ce complexe devaient être essentiellement en rapport avec les audiences et les réceptions dont la grande salle d'apparat L1 du corps principal fournissait le cadre idéal. Celle-ci possédait en outre un avant-corps ou un porche imposant (A') s'ouvrant sur un vaste péristyle (D), dont l'ampleur exceptionnelle (env. 3'000 m^2) accentuait fortement la solennité des lieux.

En plus des espaces liés à la représentation qui occupaient sa partie centrale, le corps principal abritait apparemment des secteurs relevant de la sphère privée, placés légèrement à l'écart: ainsi, les appartements réservés aux maîtres de céans et/ou aux invités de haut rang devaient se développer à chacune des extrémités de l'édifice et dans les belvédères que constituaient ses pavillons d'angle (B-B'), en surplomb du quartier

61 Cet état des questions se fondent principalement sur les réflexions de Regula Frei-Stolba, Hans Lieb et Michel Aberson autour des fragments d'inscriptions en bronze mis au jour sur le site. *Cf.* vol. 2, p. 329-349. Privilégiée dans un premier temps par Jacques Morel, l'hypothèse d'un complexe à caractère officiel ne semble pour l'heure devoir être retenue. Cette problématique mériterait toutefois d'être reconsidérée après élaboration détaillée des vestiges de l'*insula* 7.

62 Bossert/Fuchs 1989, p. 39-40. *Cf.* vol. 2, p. 343.

63 *Cf.* vol. 2, p. 343, n. 99.

64 *Cf.* vol. 2, p. 343.

65 Il semblerait que les *Otacilii* aient appartenu à une famille immigrée d'Italie au cours du Ier siècle de notre ère. *Cf.* Herzig 1973-1974, p. 35. *Cf.* aussi vol. 2, p. 343, n. 105.

66 *Cf.* vol. 2, p. 346-349.

d'entrée et de sa cour d'honneur (C). Les pavillons restaurés après leur incendie ont à nouveau été dotés de pièces richement décorées[67], à l'exemple de celle, absidiale, du pavillon oriental (B), ornée selon toute vraisemblance de la mosaïque du Zodiaque. Ces appartements possédaient de surcroît des locaux de desserte placés dans une annexe (I). La suite occidentale disposait, quant à elle, d'une salle chauffée et bénéficiait de surcroît de la proximité immédiate de bains aménagés dans un corps attenant (H').

Les pavillons d'agrément

Les portiques de la grande cour-jardin (D) assuraient ici la distribution de pavillons se répartissant de façon symétrique autour de celle-ci, isolés ou intégrés aux ailes latérales, flanqués alors de péristyles secondaires. Ces espaces de réception plus restreints ne cédaient cependant en rien au faste de l'ensemble, à l'image de l'agencement et du décor du *triclinium* d'été méridional présumé (F), qui faisait pendant à la grande salle centrale, ou encore du pavillon à exèdres de l'aile orientale (G); tous deux offraient sans doute un environnement mieux approprié pour accueillir des hôtes proches et s'adonner à des festivités de caractère plus intime, ou encore au loisir et au repos.

Des bureaux privés?

L'aspect plus austère qui se dégage du pavillon de l'aile occidentale (G'), qui s'est vu adjoindre des locaux utilitaires annexes (W), suppose une fonction autre que celle de ses homologues. Cette impression semble par ailleurs confirmée par la mise en évidence d'une concentration relativement importante de stylets dans les couches d'occupation et de démolition de la cour adjacente. Étant donné sa situation au sein du secteur résidentiel, ce pavillon pourrait être interprété comme les bureaux de l'intendant du palais ou encore ceux exclusivement réservés aux hauts fonctionnaires séjournant au palais, que ce soit pour leur propre usage ou pour le traitement d'affaires particulières.

Le secteur oriental

En opposition au fastueux complexe occidental, essentiellement voué à la représentation, les bâtiments constituant ce que nous appelons l'extension palatiale pourraient, en grande partie, avoir endossé un rôle plus fonctionnel, en rapport avec la gestion des affaires et le logement des hôtes du palais. Une telle destination peut transparaître à travers une organisation d'ensemble s'articulant autour d'une grande cour (O), sans doute accessible à certaines catégories de visiteurs et à une clientèle filtrée à l'entrée du palais, côté amont (Q). C'est peut-être dans ce secteur, dans la partie orientale de la cour O, que s'élevait le monument honorifique de la Louve.

La situation privilégiée du bâtiment (S), occupant le centre de la portion occidentale de cette cour, lui confère un statut particulier, sans qu'il soit possible d'en préciser la fonction. L'hypothèse d'un lieu de culte, en particulier, ne peut être écartée.

Logements d'accueil, bureaux et bains

Cet ensemble devait également comprendre des logements d'accueil, résidentiels et secondaires, réservés aux visiteurs de marque et à leur suite, une fonction qu'ont pu assumer le bâtiment d'angle méridional (R), au décor luxueux, ainsi que l'aile longitudinale (K); celle-ci se partageait sans doute entre hôtellerie et bureaux, comme semblent l'indiquer les cinq stylets présents dans les niveaux de démolition de la cour-jardin inférieure (T).

Ces invités pouvaient également profiter du *balneum* (L), tout comme les maîtres des lieux, quand bien même ceux-ci possédaient leur propre espace thermal (H') dans le secteur résidentiel occidental.

Une entrée de service surveillée

L'aile thermale possédait en outre, à son niveau inférieur (M), une série de locaux utilitaires et une loge de gardiennage en relation avec une entrée de service munie d'une avant-cour. La présence d'une douzaine de stylets dans ce secteur n'a rien de

67 Pour l'ornementation des pavillons au cours des phases antérieures, *cf. supra*, p. 84-91.

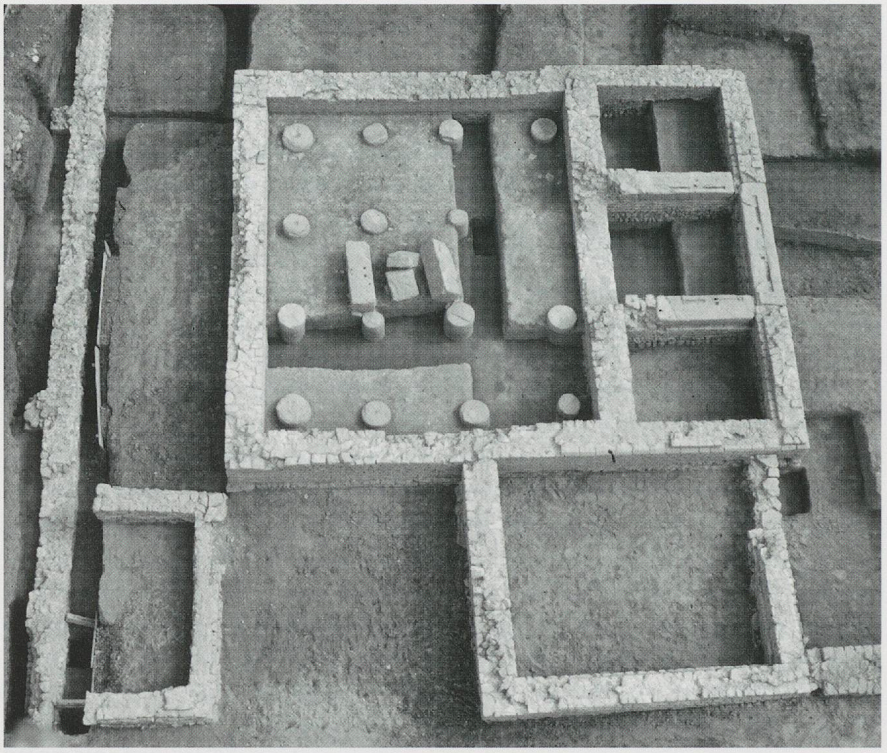

Fig. 232
Avenches, insula *7. Vue du bâtiment central. Situation: fig. 137: a.*

surprenant: c'est sans doute là que devaient se tenir des préposés au contrôle et à l'enregistrement de la livraison des matériaux combustibles et autres marchandises en rapport, non seulement avec le fonctionnement du *balneum*, mais aussi avec une partie du ravitaillement du palais.

Une extension des activités administratives et économiques dans l'*insula* 7?

Si l'on admet volontiers que le secteur oriental du palais a pu abriter des bâtiments à caractère administratif, les activités justifiant leur présence dans l'enceinte du palais ont probablement nécessité des dépendances et des secteurs économiques annexes ayant pu s'étendre dans les bâtiments sis au nord (U). Partant du postulat du rattachement de l'*insula* 7 à l'ensemble palatial, que suggèrent les liaisons architecturales mentionnées plus haut[68], de telles installations pourraient également avoir pris place sur la terrasse inférieure de celle-ci (fig. 137: a-c): elle était en effet occupée par une cour regroupant une série de constructions à caractère économique, voire administratif – aile de bâtiment étroitement compartimentée (b), édifice central à caractère blindé (a; fig. 232) et espace clos semi-couvert (c) – contemporaines de l'édification du palais[69]. L'identification du bâtiment a comme un *thesaurus*, que suscite son agencement bien particulier, pourrait être de surcroît étayée par la trentaine de stylets récoltés au sein de la cour abritant ces constructions. En même temps, ceux-ci pourraient signaler une destination autre pour le bâtiment central, telle celle d'un local d'archives.

Dans tous les cas de figure, cette concentration de stylets parle nettement en faveur d'un secteur dévolu à des activités à caractère économique et/ou administratif. Cela pourrait fournir un argument supplémentaire en faveur du rattachement de tout ou partie des unités de l'*insula* 7 à l'organisation du palais, avec des fonctions cependant bien différenciées pour chacun des deux ensembles.

Les communs

L'important remodelage architectural de l'édifice et la multiplication des bâtiments qui s'en est suivie, ont manifestement nécessité une augmentation de l'effectif du personnel rattaché au fonctionnement et à l'entretien du palais. Auparavant, les communs étaient semble-t-il regroupés en grande partie dans les étages inférieurs

68 *Cf. supra*, p. 254.
69 *Cf.* Morel 1991.1.

des corps de façade de la résidence primitive. Consécutivement à l'incendie qui les a ravagés à l'état 3, la restauration de la résidence au cours de la phase d'extension palatiale a entraîné leur suppression. Ils ont alors dû être disséminés en différents secteurs, en fonction de la nouvelle configuration des lieux, que ce soit dans des annexes agrandies à dessein (I) ou nouvellement créées, telle la desserte des bureaux présumés de l'aile occidentale du péristyle (W) ou les locaux utilitaires inférieurs du *balneum* (M). Quant au corps de bâtiment longitudinal implanté plus ou moins au centre du nouvel ensemble (J), il a pu être réservé, avec sa série de pièces en enfilade, au logement du personnel domestique et à l'intendance.

Les espaces affectés aux communs que nous venons d'évoquer paraissent relativement modestes pour un tel ensemble. On peut envisager leur extension dans le bâtiment adjacent de l'*insula* 7, voire en contrebas du palais, secteur dont on ne connaît pratiquement rien.

Le problème des étages

La présence, à l'étage, de secteurs réservés à la domesticité dans plusieurs bâtiments «nobles» est bien sûr envisageable. Cependant, tant dans le complexe occidental que dans le secteur oriental, les indices archéologiques censés nous mener aux étages supérieurs sont quasiment inexistants pour d'évidentes raisons de conservation. Ceux qui sont proposés pour certains corps, comme par exemple l'aile longitudinale K et le bâtiment R, se déduisent avant tout de l'étude architecturale et de la logique des liaisons et des circulations. C'est également le cas pour plusieurs autres parties de l'édifice qui demeurent inexplorées, ou dont les vestiges sont mal conservés.

Un petit mobilier disparate

Les objets en os, ivoire, argent, bronze, fer, plomb[70] et verre[71] liés au cadre de vie du palais et qui parsemaient le site, se rapportent à différentes catégories telles que l'ameublement, la quincaillerie, l'huisserie, la serrurerie, l'artisanat (travail du métal, du bois, de la pierre, du textile et du cuir), la sphère militaire, l'écriture, l'éclairage, l'alimentation, l'habillement, la parure, la toilette, les soins et le jeu. Comparativement à la belle série de pièces en bronze piégées dans les décombres des corps de façade de la résidence primitive, et qui témoignent de la richesse de la décoration et de l'ameublement des pavillons du corps principal au cours des phases précédentes, la plupart des objets rattachés à la phase palatiale, ou issus des couches remaniées de démolition finale, n'éclairent que faiblement la destination de telle ou telle partie de l'édifice. C'est notamment le cas des stylets, souvent appelés à désigner des secteurs administratifs et/ou économiques. Parmi ces objets, dont certains apportent confirmation du haut standing de l'établissement, figurent quelques pièces remarquables, rarissimes autant que précieuses, pour lesquelles un rapprochement avec certains secteurs du palais peut être tenté.

L'ornementation d'un siège d'apparat

Une pièce particulière, découverte en 1971, lors des fouilles des unités G-J-K bordant la partie nord-ouest de la cour O, figurait déjà au rang des illustrations accompagnant la publication de ces fouilles, sans attribution précise[72]. Cette plaque de fer richement décorée (vol. 2, fig. 256, p. 288), à incrustations de cuivre et de laiton[73], est aujourd'hui interprétée comme un ornement d'un siège d'apparat, voire d'un trône, en raison de la nature du décor, représentant une branche de chêne, l'un des attributs de Jupiter. Outre le fait qu'elle vient souligner le caractère luxueux de l'ameublement du palais, cette pièce revêt ici une importance particulière, en raison de la nature même de son décor, qui paraît constituer un témoignage supplémentaire en faveur du caractère officiel de certaines activités exercées dans le palais; elle pourrait par exemple avoir garni un siège d'apparat réservé aux dignitaires de haut rang dans l'exercice de leurs fonctions. Le lieu de découverte n'est peut-être pas fortuit: l'objet a été trouvé dans les parages du bâtiment S de la cour O, que l'on pourrait considérer, non sans réserve, comme l'un des bureaux principaux du secteur administratif du palais. Nous nous devons de rappeler le caractère erratique de cette trouvaille, qui plus est hors contexte stratigraphique. Pièce unique ou non, un tel

70 *Cf.* vol. 2, p. 279-317.

71 *Cf.* vol. 2, p. 249-278.

72 Inv. 71/7125. *Cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 50, fig. 67.

73 *Cf.* vol. 2, p. 290, et fig. 256, p. 288.

siège pourrait en effet tout aussi bien avoir eu sa place à l'intérieur du pavillon à exèdres de l'aile est du péristyle voisin, ou faire partie du décorum de la grande salle d'apparat du corps principal, que ce soit lors d'audiences ou de grandes réceptions.

Un orgue au palais

Pour finir sur une note récréative, il convient de mentionner les fragments d'un orgue hydraulique[74] mis au jour en 1865[75] et 1971[76], dans le périmètre de la cour trapézoïdale O, également hors contexte stratigraphique. À ceux-ci s'ajoutent deux autres fragments qui, figurant parmi les trouvailles de fouilles anciennes non classées de la collection du Musée romain, ont été récemment identifiés comme appartenant à ce même instrument[77]. L'étude technologique de ces éléments apparente l'orgue auquel ils appartenaient à celui d'*Aquincum* (Budapest H), précisément daté par une dédicace de 228 ap. J.-C., ce qui laisse supposer l'utilisation de l'instrument avenchois au temps du complexe palatial[78].

En plus de leur intérêt intrinsèque pour la connaissance d'une catégorie d'instruments rarement attestée du point de vue archéologique, ces vestiges plaident ici largement en faveur de l'utilisation d'un orgue dans l'enceinte du palais, bien que l'on ne puisse entièrement exclure son usage dans l'amphithéâtre proche[79].

Concernant l'emplacement de cet orgue, celui-ci devait être transportable en fonction des besoins et, comme pour la garniture du siège d'apparat, le lieu de découverte de ses fragments épars dans la cour O et ses parages n'est pas forcément significatif. On peut même imaginer qu'en certaines occasions il était disposé à l'intérieur de la grande salle d'apparat du corps principal, plus précisément sur son bassin. C'est du moins ce que paraissent suggérer certains indices, tels que la représentation d'un orgue hydraulique à support polygonal sur l'un des médaillons de la mosaïque des gladiateurs de Nennig D (vol. 2, fig. 87), équipée au demeurant d'un bassin octogonal proche du nôtre; par ailleurs, une nouvelle interprétation proposée pour les motifs du tapis de mosaïque bordant le bassin avenchois consiste à voir dans les prétendues «ancres» et les dauphins les encadrant une représentation faisant directement référence à des éléments constitutifs d'un orgue[80].

Quoi qu'il en soit, ces témoignages permettent d'envisager des représentations musicales dans l'une ou l'autre des salles de réception du palais, illustrant les festivités et autres cérémonies qui s'y déroulaient.

Tentatives de restitution architecturale *Daniel Castella*

Dans le cadre des travaux d'élaboration, l'architecte lyonnais Pierre André s'est vu confier la délicate mission de proposer une série de restitutions des édifices successifs de *Derrière la Tour*, aussi bien en plan qu'en élévation. Cette démarche a conduit à la réalisation d'un nombre important de documents graphiques (plans, coupes et élévations), dont nous présentons ici une sélection (fig. 233-258).

Relevons d'emblée que ces restitutions architecturales ont été réalisées avant la dernière campagne de fouilles de 2003-2004, qui a conduit à compléter et corriger très sensiblement le plan des constructions et à repenser le développement diachronique de l'édifice. Ainsi par exemple, le grand jardin à péristyle du bâtiment principal et le pavillon-*triclinium* F, attribués initialement à la résidence néro-flavienne (état 2), sont aujourd'hui considérés comme des transformations majeures de la première moitié du IIe siècle (état 3). Les nouvelles données de 2003-2004 et les réflexions qu'elles ont suscitées nous ont donc contraints à apporter un certain nombre de modifications aux documents existants, sans qu'il ait été possible, faute de moyens et de temps, de reprendre en profondeur le travail d'analyse.

Par ailleurs, l'inventaire détaillé des éléments d'architecture, en partie utilisés dans les restitutions de Pierre André, n'a été établi que postérieurement par Philippe Bridel[81]. Ce réexamen a permis de souligner une fois encore les grandes difficultés rencontrées dans l'attribution des éléments d'architecture recueillis sur le site au fil des siècles aux différents corps de bâtiments et aux diverses phases de développement de l'édifice. L'étude de Philippe Bridel débouche sur un certain nombre de

74 Jakob *et al.* 2000; Jakob/Hochuli-Gysel 2001; Hochuli-Gysel/Jakob 2007. *Cf.* vol. 2, p. 319-327.

75 Inv. 1865/1225. Le contexte de la découverte de ce fragment et sa localisation restent imprécis.

76 Inv. 71/7102 et 7105.

77 Inv. X/270 (1-2).

78 *Cf.* Jakob *et al.* 2000, p. 62-66 et 79.

79 *Cf.* Jakob *et al.* 2000, p. 72-74.

80 *Cf.* vol. 2, p. 97-98 et fig. 78.

81 *Cf.* vol. 2, p. 9-40. L'inventaire comprend plusieurs éléments importants découverts en 2003/2004 et donc inconnus au moment de la réalisation des élévations.

propositions différentes de celles de Pierre André, par exemple en ce qui concerne le rythme et l'élévation des péristyles des cours-jardins de l'état 3. Soulignant la fragilité de ce type de démarche mais ne remettant pas fondamentalement en cause les restitutions antérieures, ces nouvelles propositions n'ont pas été intégrées dans les documents sélectionnés pour l'illustration[82]. Fait exception l'adjonction des deux «vestibules» d'angle L136a/b et L137a/b placés à la jonction du portique L12 avec les deux portiques perpendiculaires L32 et L33, dont l'existence semble imposée par les différences de hauteur de couverture présumée des portiques (fig. 238 et 242).

À ces contraintes et réserves, s'ajoutent bien entendu les limites, maintes fois évoquées, imposées par le caractère ponctuel des interventions archéologiques et le médiocre état de conservation des vestiges. Ainsi, niveaux de circulation, assises d'élévation et seuils ne sont que rarement préservés, à l'exception notable des secteurs septentrionaux du palais (pavillon-*triclinium* F, bâtiment R). Conscients des aléas et des limites de l'exercice, nous avons néanmoins décidé de publier une sélection de restitutions accompagnées de quelques commentaires et, de cas en cas, de renvois à la description des vestiges dans ce volume ou au catalogue de la collection lapidaire dans le volume 2.

Nous avons également intégré dans ce chapitre quelques vues de la modélisation informatique du palais sévérien (état 4) réalisée par Laurent Francey dans le cadre de la préparation de l'exposition temporaire « Palais en puzzle » (21 mai – 3 octobre 2010). Directement inspirée des vues et coupes susmentionnées, la modélisation proposée (fig. 259-262) s'en écarte toutefois sur un certain nombre de points, illustrant par là même la variété des propositions envisageables. Dans le même esprit, nous illustrons également en fin de chapitre deux vues de la maquette au 1:100 réalisée pour la même exposition temporaire par Hugo Lienhard.

Si elles respectent assez strictement la situation des vestiges et la morphologie générale des lieux, ces diverses restitutions doivent être considérées avec un grand recul. Elles n'ont pas d'autre but que de donner au lecteur une impression de l'ampleur et de l'organisation générale de cet ensemble architectural, qui s'articule sur plusieurs niveaux sur un terrain en pente. Globalement, si l'on prend en compte les surfaces fouillées et l'état de conservation des vestiges, la restitution du bâtiment principal occidental et de son grand péristyle semble reposer sur des bases plus solides que l'extension orientale du palais sévérien, à peine touchée par les récentes campagnes de fouille, à l'exception de son aile thermale.

La plupart des propositions présentées dans ce chapitre concernent le palais de l'état 4. Rappelons toutefois que les bâtiments et aménagements des deux états précédents (illustrés par leurs plans) sont pour la plupart intégrés dans le complexe sévérien et donc en partie visibles sur les élévations présentées. Les principales modifications apportées sont aussi évoquées dans les commentaires d'accompagnement. Elles touchent principalement le quartier d'entrée au nord du bâtiment principal occidental, très arasé et mal connu, et la façade nord de ce même bâtiment, avec la suppression, à l'état 4, du niveau inférieur des pavillons d'angle et de la galerie de façade qui les relie.

État 2 (milieu-troisième quart du Ier siècle ap. J.-C.)

L'organisation initiale du bâtiment principal A (fig. 233) correspond dans ses grandes lignes à celle proposée pour l'état 4 (*cf.* fig. 235). Le corps de bâtiment allongé est restitué sur un seul niveau (*cf.* fig. 237-240), mais l'hypothèse d'une organisation à deux étages, de part et d'autre de la grande salle centrale, ne peut être écartée. Elle impliquerait alors l'ajout d'ouvertures dans les murs de fond des portiques de façade. Au sud, l'édifice est flanqué d'un portique sur toute sa longueur, avec un porche central de même profondeur et d'une largeur correspondant à la longueur de la grande salle de réception. En façade nord, la galerie-portique à deux niveaux relie les deux pavillons d'angle B et B'. Faiblement éclairée par des soupiraux, la galerie inférieure permet d'accéder aux locaux du premier étage des pavillons, en particulier aux locaux de service du pavillon B'. La galerie supérieure est restituée sous la forme d'un portique à colonnade sur mur-bahut, avec un retour perpendiculaire vers le nord à ses deux extrémités, au-dessus des locaux de service des pavillons. Dans le quart nord des

82 L'un des rares ordres que l'on puisse restituer et replacer avec un degré élevé de vraisemblance – à savoir celui de la colonnade du portique d'étage L11 de l'état 2 (*cf.* vol. 2, p. 12-13) – n'est pas illustré dans ce chapitre.

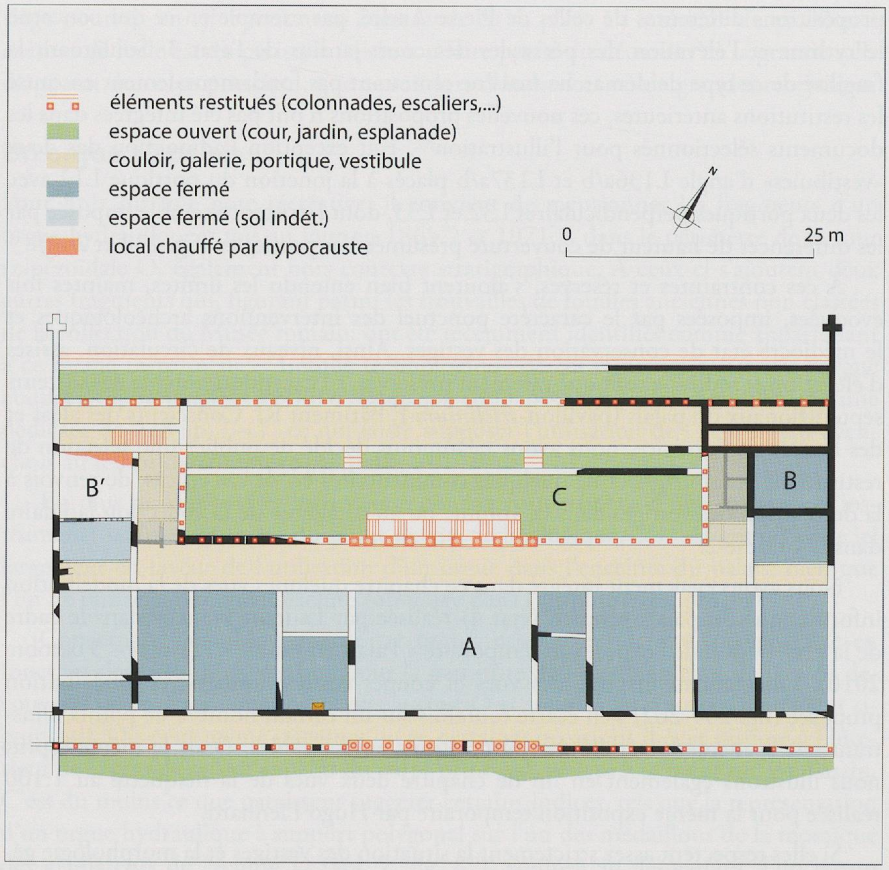

Fig. 233
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Plan complété des vestiges.*

pavillons, sont restituées deux cages d'escaliers permettant d'accéder directement à ces unités depuis le quartier d'entrée nord C et, en façade, un portique à deux étages ouvert sur la plaine. Du quartier d'entrée C n'ont été observés que quelques tronçons de fondations parallèles dans son tiers oriental. Ces maigres vestiges témoignent d'une organisation en paliers successifs, mais la distinction des espaces ouverts et fermés et la définition des accès d'un palier à l'autre sont purement conjecturales. Le plan de la fig. 233 propose plusieurs volées de marches, un large portique intermédiaire ouvert côté plaine, dans le prolongement des portiques à deux étages restitués en façade des pavillons latéraux, et un très large escalier contre le bâtiment principal, permettant d'accéder au portique supérieur et aux locaux du bâtiment principal.

État 3 (première moitié du IIe siècle ap. J.-C.)

À l'occasion de cette première phase d'agrandissement de la demeure (fig. 234), le bâtiment principal A ne semble pas connaître de modifications fondamentales. Dans la partie nord du complexe, seul le quartier d'entrée nord est remodelé, en particulier par l'aménagement de deux vastes hémicycles à colonnade supposée. Ces constructions à vocation scénographique imposent peut-être alors un dispositif d'accès par des volées de marches axiales.

L'élément majeur adjoint au bâtiment principal A est la grande cour-jardin à péristyle D. Le décalage altimétrique entre le portique de façade sud du bâtiment et les deux branches orientale et occidentale du péristyle induit la présence, à leur point d'articulation, de deux locaux de liaison abritant quelques marches (fig. 238 et 242). Une placette allongée (E), agrémentée de jeux d'eau placés dans des niches semi-circulaires, sépare désormais le portique de façade de la cour-jardin. Si l'on excepte le pavillon-*triclinium* F tout au sud de la cour (fig. 243) et de la petite cour-jardin secondaire à péristyle dans l'angle sud-est du complexe, l'organisation des nouveaux corps de bâtiments à l'est (G, H) et à l'ouest (G', H') est très difficile à cerner. Nous proposons d'identifier le curieux bâtiment à absides de l'aile G comme un autre pavillon d'agrément ou de réception. Si l'existence d'une autre grande salle d'apparat dans l'aile opposée G' est assez vraisemblable, la distribution des espaces ouverts et fermés y est toutefois encore plus incertaine.

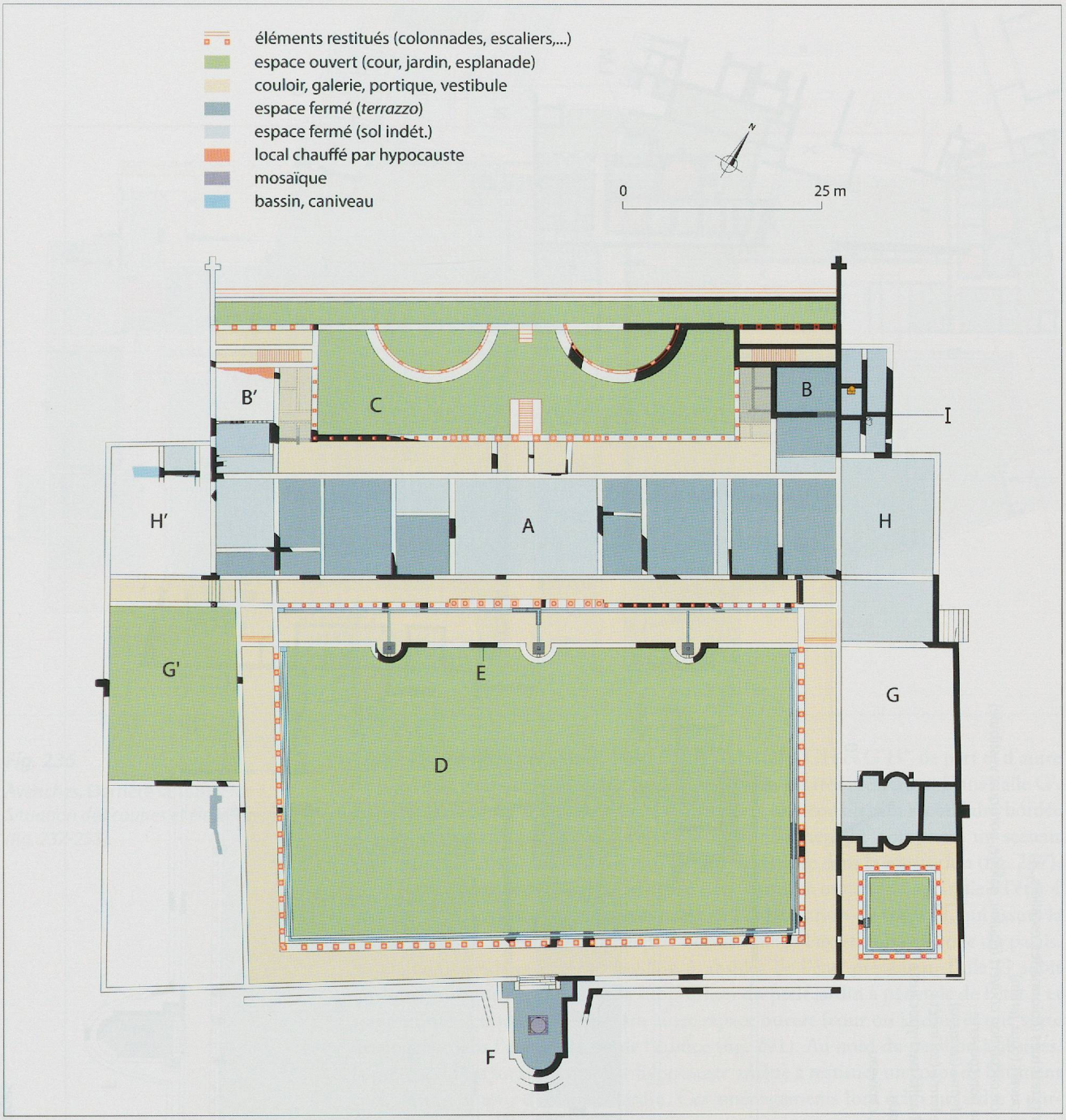

Fig. 234

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Plan complété des vestiges.*

État 4 (fin du IIe – début du IIIe siècle ap. J.-C.)

L'apogée du palais se concrétise principalement par son extension vers l'est, en direction de l'*insula* 7 (fig. 235), mais quelques travaux d'importance touchent également le bâtiment principal occidental. La principale modification qui lui est apportée est la réfection de ses pavillons d'angle et de sa galerie-portique de façade, fortement endommagés par un incendie survenu dans la seconde moitié du IIe siècle (fig. 237 et 242). À la suite de ces événements, les niveaux inférieurs de ces locaux sont condamnés et remblayés. La façade du pavillon B du côté de la cour d'honneur C comportant désormais d'imposants contreforts en hémicycles, nous avons restitué en façade nord des deux pavillons de grandes ouvertures de même inspiration (fig. 237). C'est aussi à cette époque qu'est mise en place la mosaïque de Bacchus et Ariane dans la grande salle de réception. Dans le portique de façade nord, nous proposons de restituer un large palier sur presque toute la longueur de cette salle. De l'autre côté de cette pièce d'apparat, est restitué un large avant-corps couvert (A') donnant sur la grande cour-jardin D (fig. 238 et 240).



Fig. 235

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Plan complété des vestiges.*

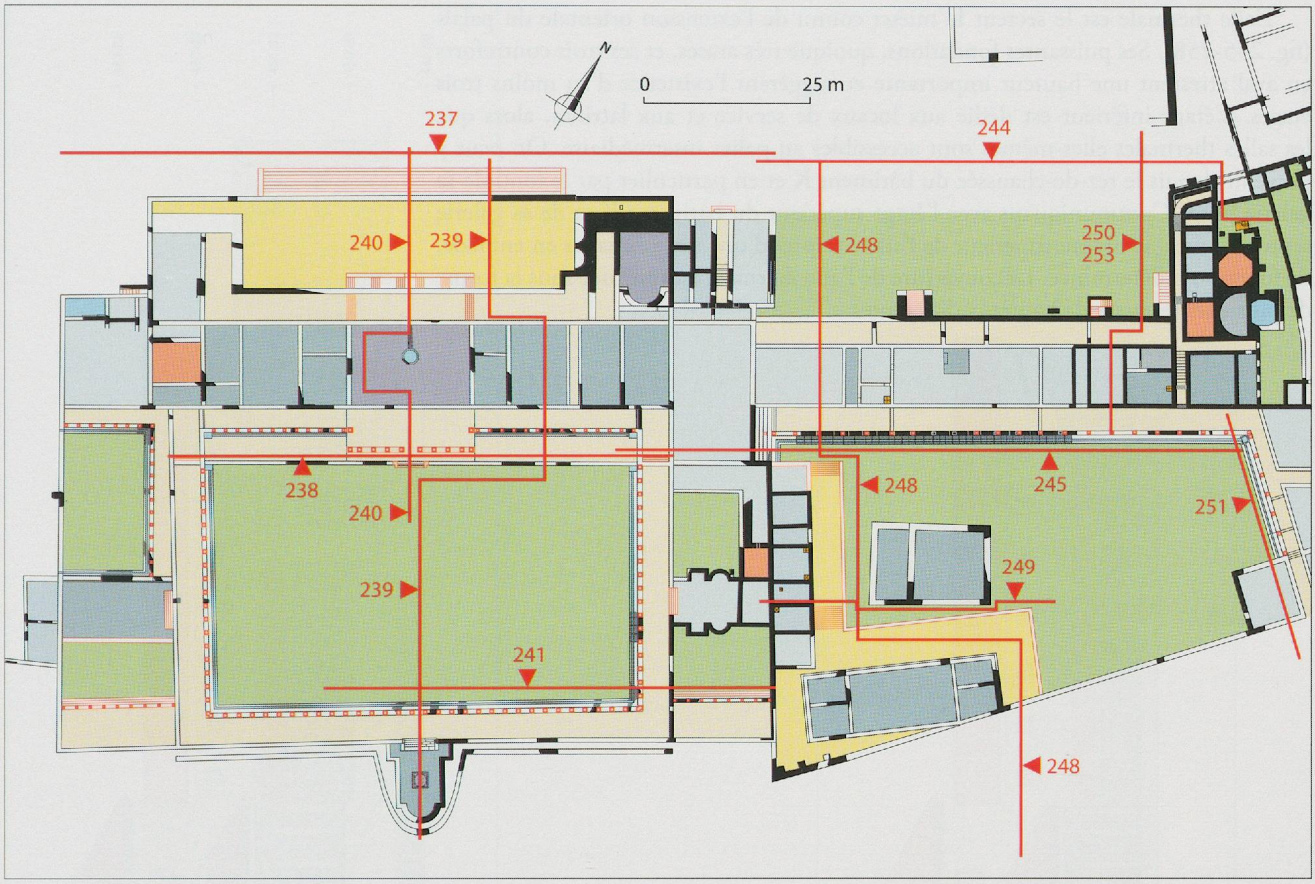

Fig. 236

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Situation des coupes et élévations (fig. 237-253).*

Comme à l'état précédent, l'organisation des ailes GH et G'H', de part et d'autre de la grande cour-jardin D et du corps principal A, est très incertaine. Dans l'aile G', à l'ouest, le seul élément clairement reconnu est une cour-jardin secondaire bordée d'un portique en L. Comme à l'état précédent, l'annexe H' comprend un secteur thermal, mal connu, couvert par une toiture en terrasse dans la restitution (fig. 237). Le même type de couverture est proposé pour l'annexe orientale I agrandie à l'état 4 (fig. 237)[83]. On ne sait pratiquement rien de l'organisation du corps H, qui assure la transition entre la résidence principale occidentale et l'extension orientale du palais. Si elle comprend toujours le pavillon à absides de l'état précédent, l'aile G subit quelques transformations, avec la suppression du petit jardin à péristyle de l'état 3 et son éventuel remplacement par un autre espace ouvert (cour ou jardin) et une sorte de «loggia» dans l'angle sud-est de l'édifice (fig. 241). Au nord du pavillon à absides, la présence d'un local chauffé par hypocauste amène à restituer un corps de bâtiment en L, fermé, autour d'un autre jardin. Ces aménagements font écho au jardin à portique en L de l'aile opposée.

L'élément majeur de la nouvelle extension orientale du palais est le corps principal K, qui occupe toute la longueur de sa façade nord, jusqu'à l'aile thermale LM. On y voit un bâtiment allongé à deux étages, bordée au sud d'un portique à deux niveaux, incluant au rez les piliers de grès mis au jour en 1971 (fig. 245), et, au nord, d'une galerie fermée sur deux niveaux également (fig. 244). Le portique sud qui longe l'édifice oblique vers le sud-est et ferme la cour trapézoïdale à l'est; nous en déduisons l'existence d'un corps de bâtiment analogue au bâtiment K fermant la cour à l'est (N, N', P'; fig. 251). Nous retenons également l'idée d'un retour perpendiculaire de ce corps en direction du sud-ouest (P), mais l'hypothèse d'un édifice indépendant ne peut être écartée.

La moitié occidentale de la cour trapézoïdale est occupée par plusieurs édifices dont les plans sont très incomplets. La déclivité du terrain du terrain dans le sens sud-nord étant assez marquée à cet endroit, l'existence de paliers et d'esplanades est proposée (fig. 248-250), bien que les indices concrets de leur présence soient, il faut le dire, très ténus[84]. La restitution suggérée pour le bâtiment R (fig. 249) découle quant à elle de son plan tripartite.

83 J. Morel propose toutefois de rétablir plutôt un espace clos à ciel ouvert dans la partie orientale de cette annexe. *Cf. supra,* p. 159.

84 Sur ces aménagements, *cf. supra,* p. 170-178. Certains constats de terrain et propositions sont en contradiction avec la restitution illustrée ici.

L'aile thermale est le secteur le mieux connu de l'extension orientale du palais (fig. 255-258). Ses puissantes fondations, quoique très arasés, et ses trois contreforts en aval attestent une hauteur importante et suggèrent l'existence d'au moins trois étages. L'étage inférieur est dédié aux locaux de service et aux latrines, alors que les salles thermales elles-mêmes sont accessibles au palier intermédiaire. On peut y parvenir depuis le rez-de-chaussée du bâtiment K et en particulier par le fond de sa galerie nord. Communiquant avec l'étage supérieur du bâtiment K et de sa galerie septentrionale, le niveau supérieur de l'aile comprend une série de salles en enfilade, de fonction indéterminée. La couverture de l'aile thermale est restituée sous la forme de plusieurs terrasses de hauteurs différentes.

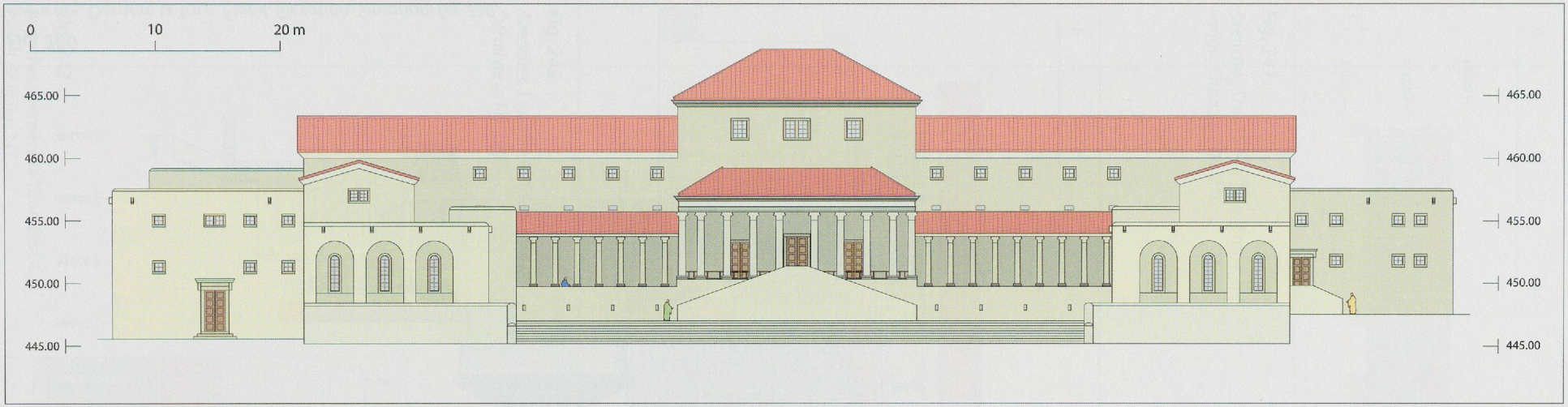

Fig. 237

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

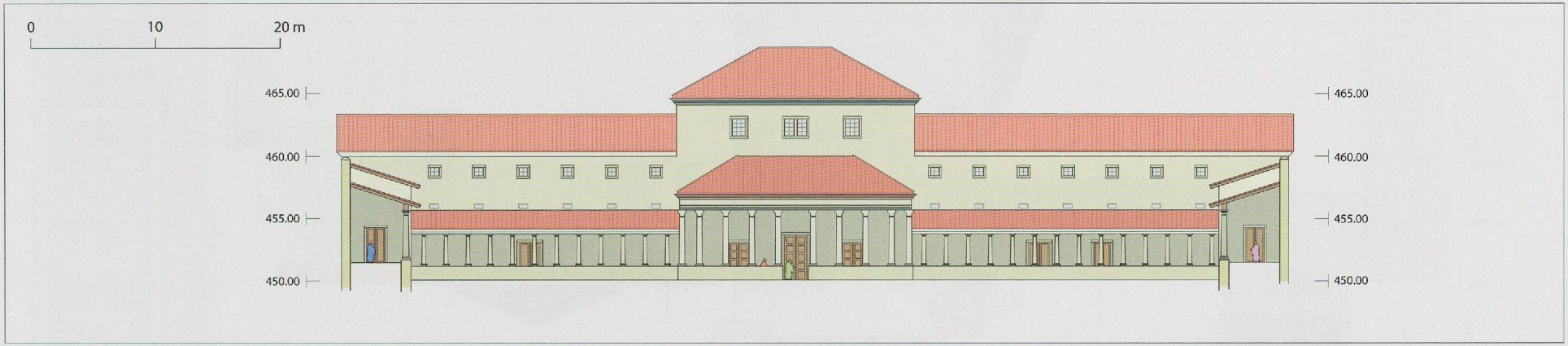

Fig. 238

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

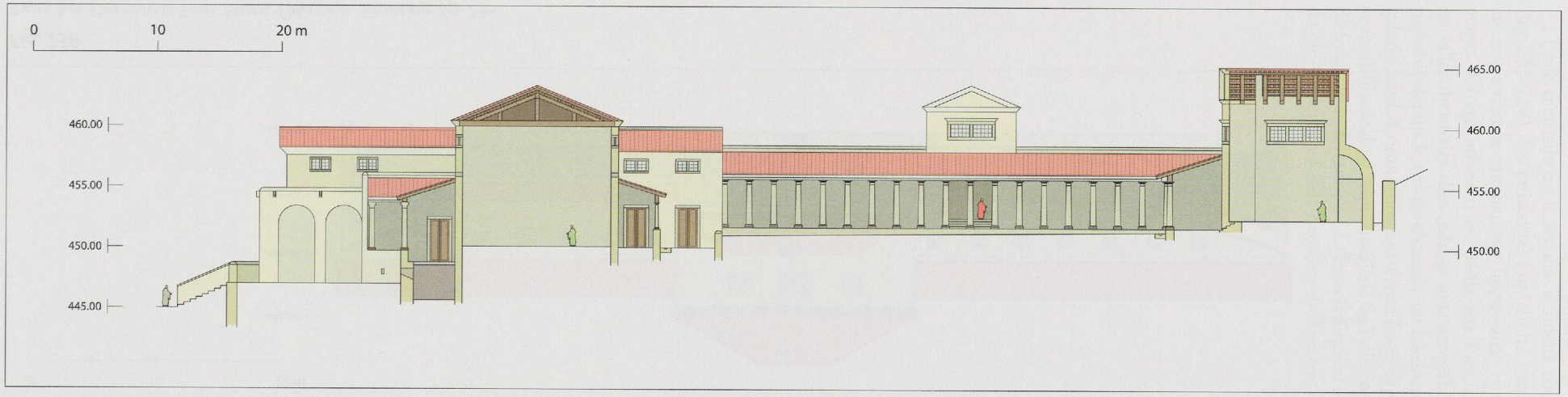

Fig. 239

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

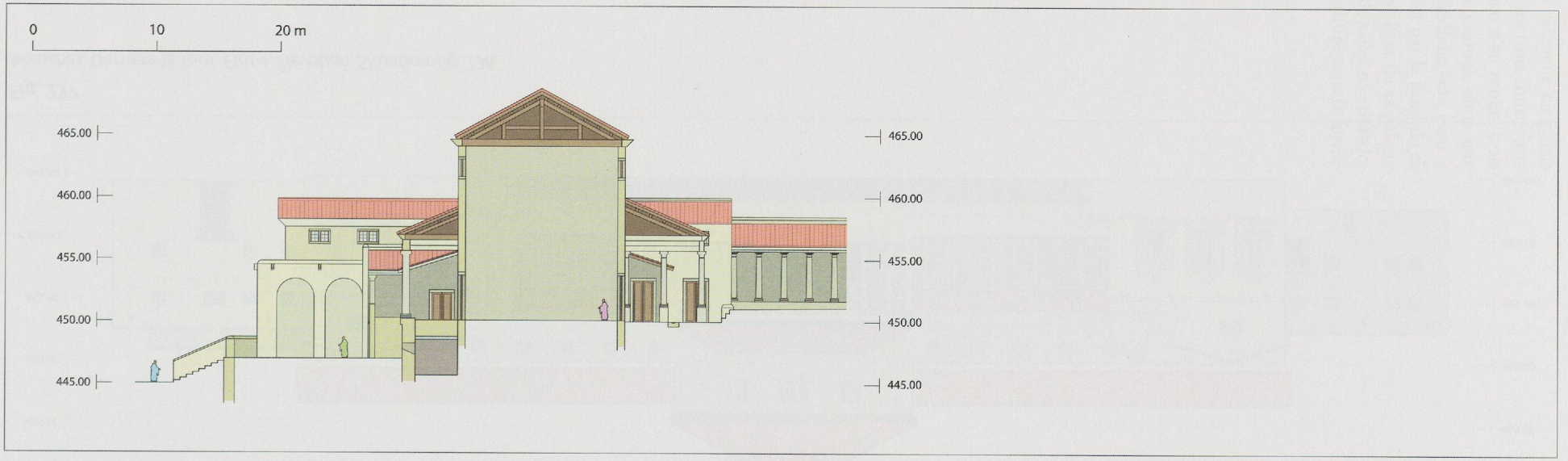

Fig. 240

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

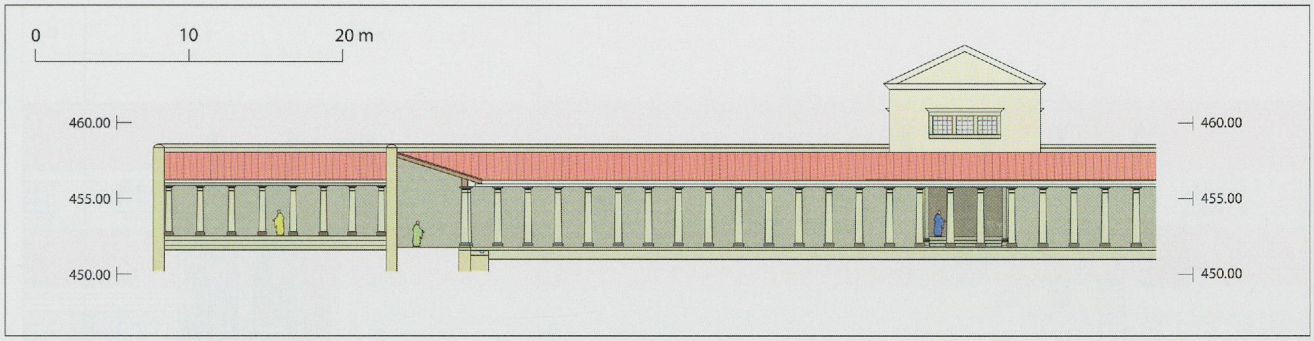

Fig. 241
Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*



Fig. 242
Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Détail de la fig. 239.*

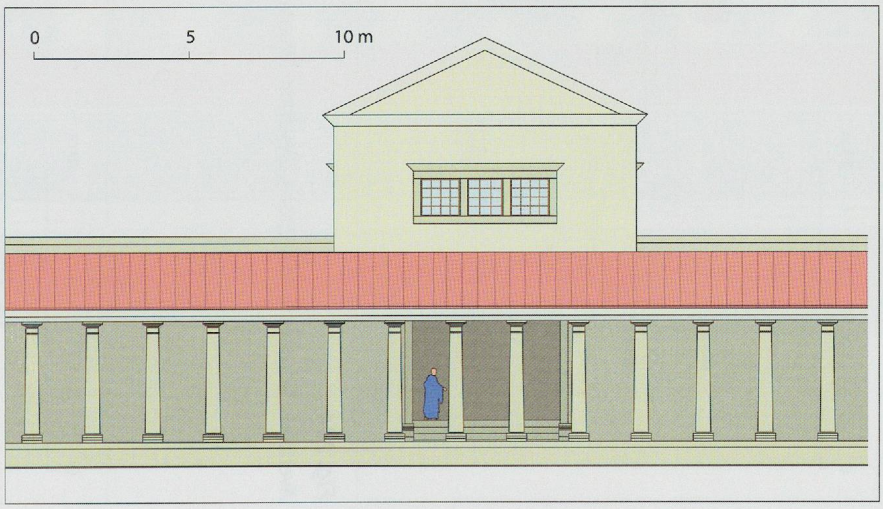

Fig. 243
Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Détail de la fig. 241.*

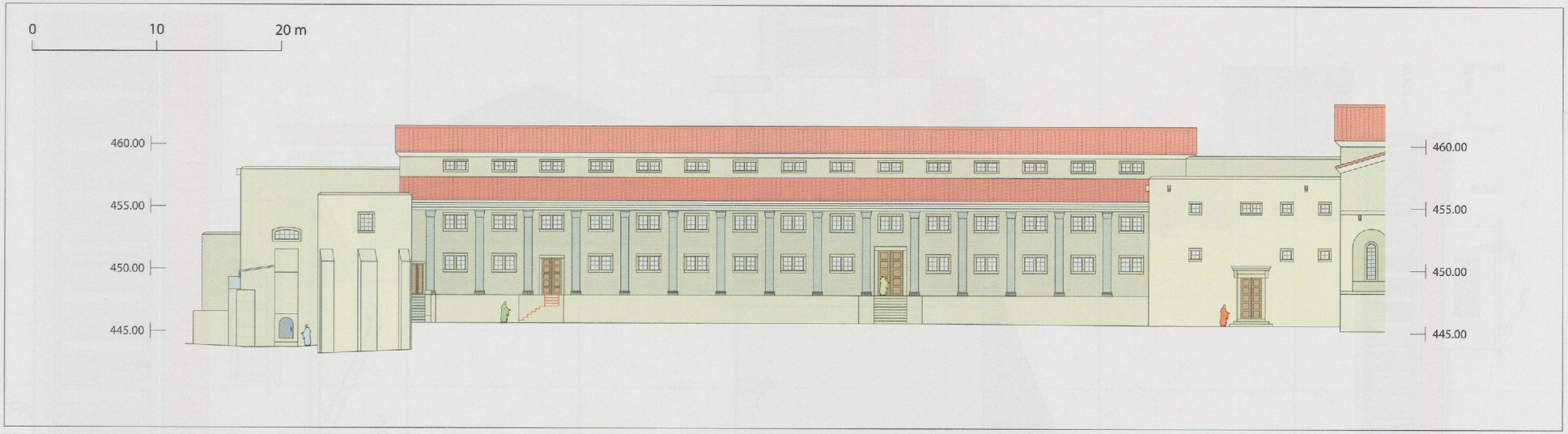

Fig. 244

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

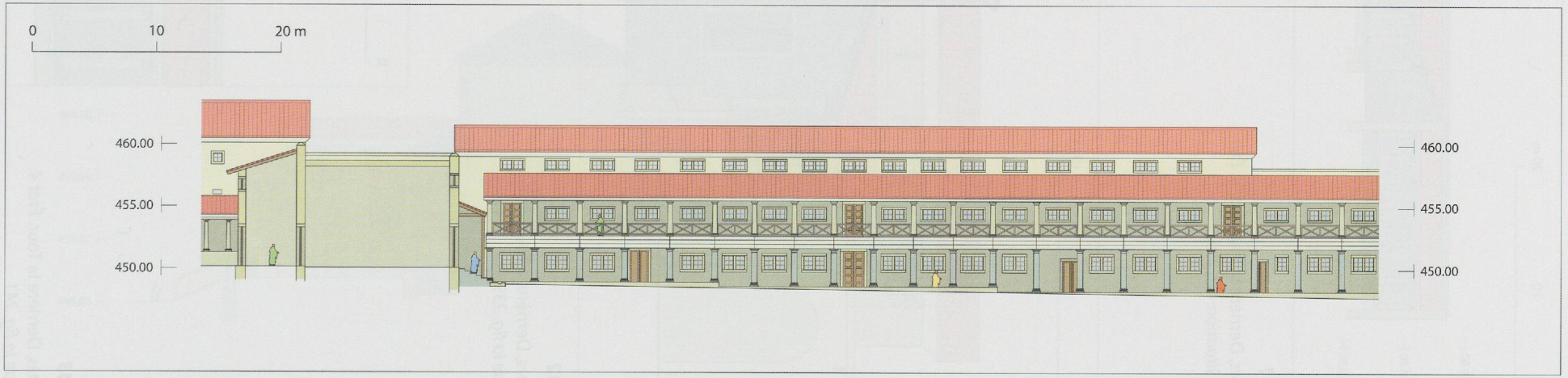

Fig. 245

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*



Fig. 246
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Détail de la fig. 244.



Fig. 247
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Détail de la fig. 245.

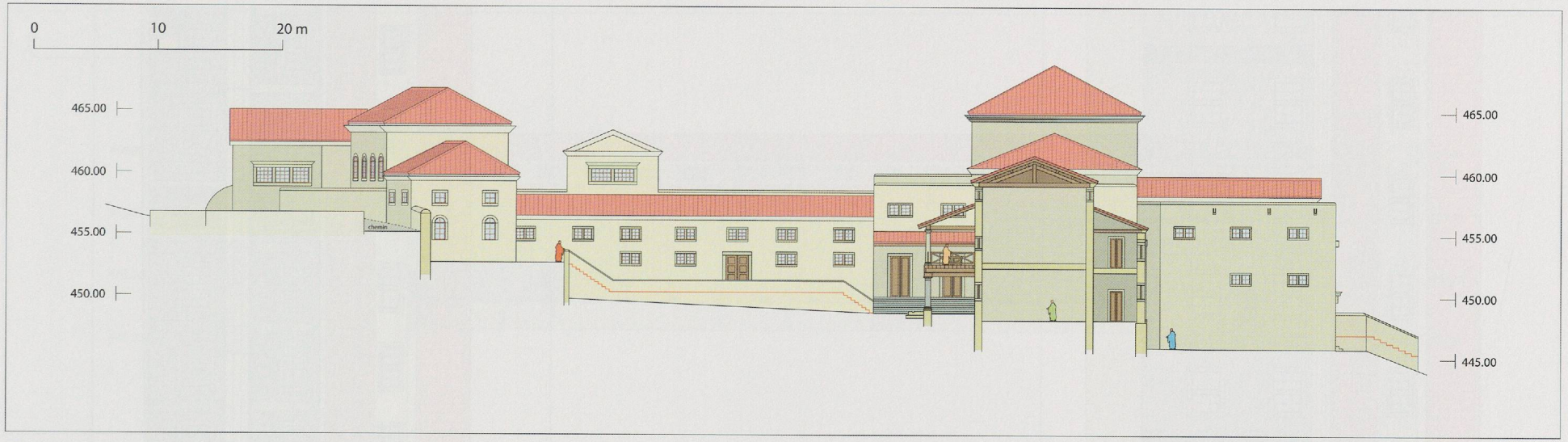

Fig. 248

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

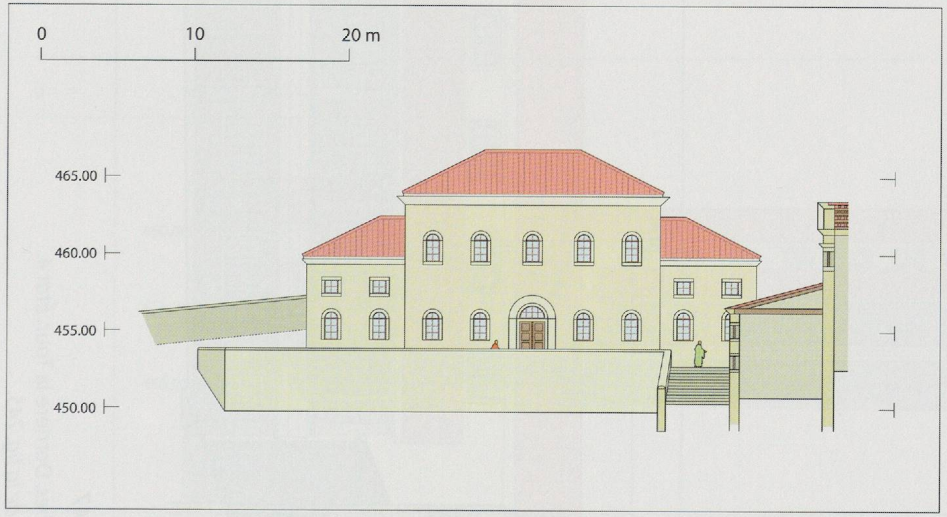

Fig. 249

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

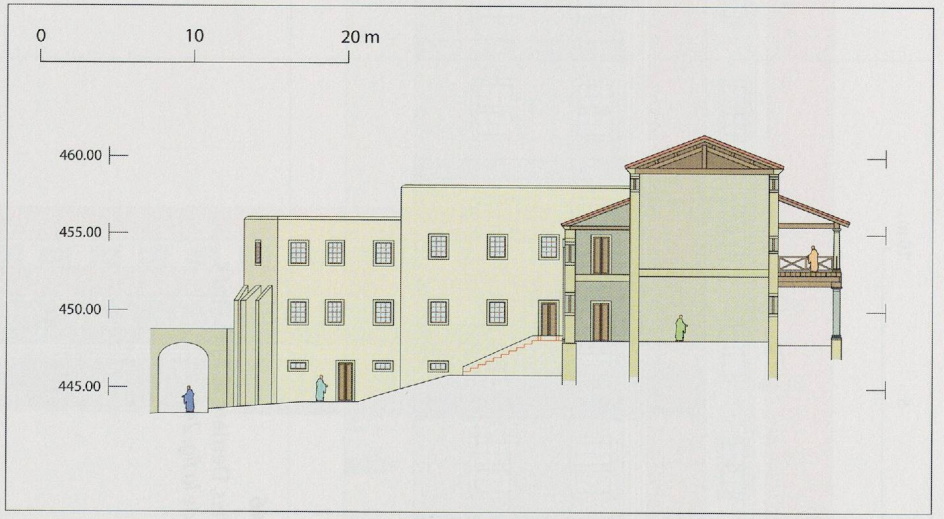

Fig. 250

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 236.*

Fig. 251
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Élévation. Situation: fig. 236.

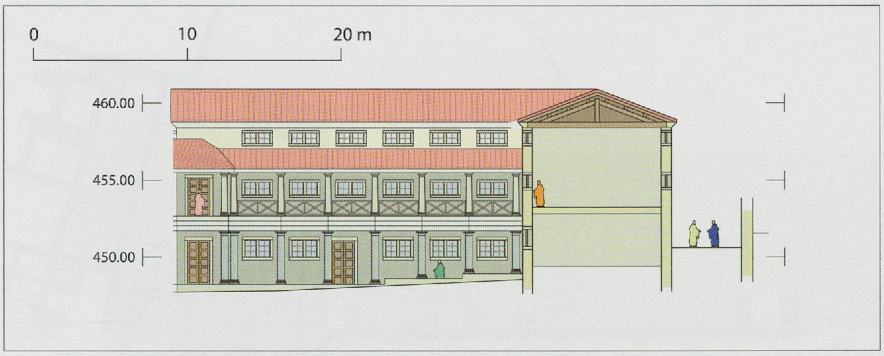

Fig. 252
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Détail de la fig. 249.

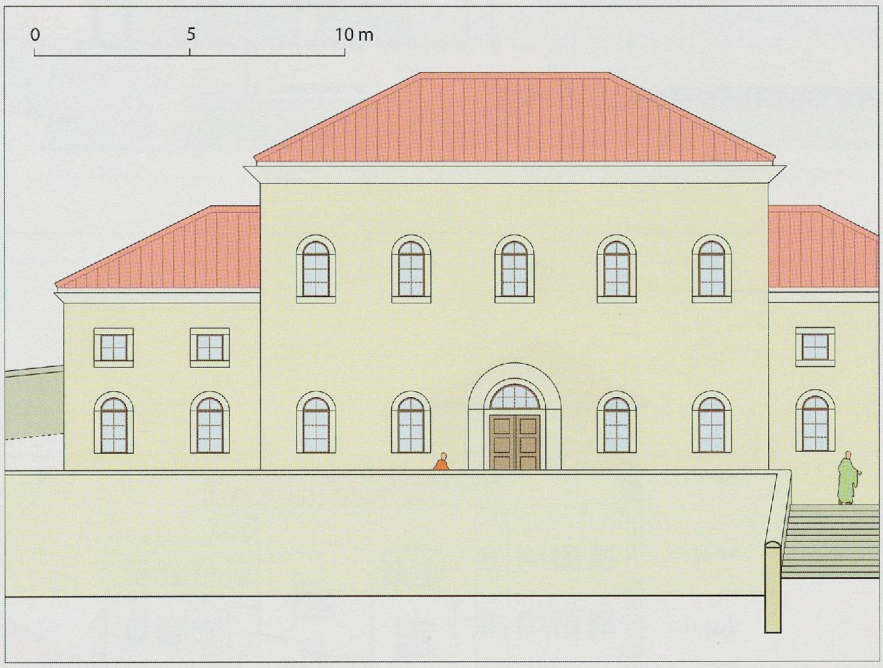

Fig. 253
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Détail de la fig. 250.

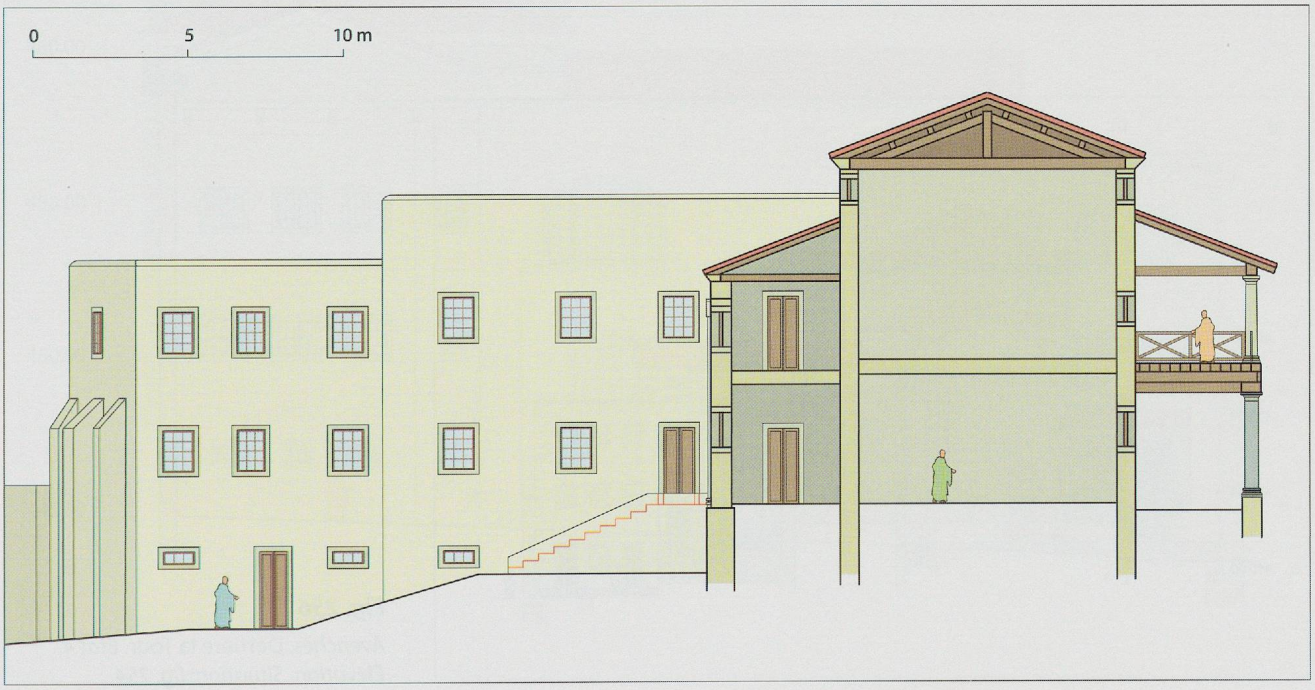

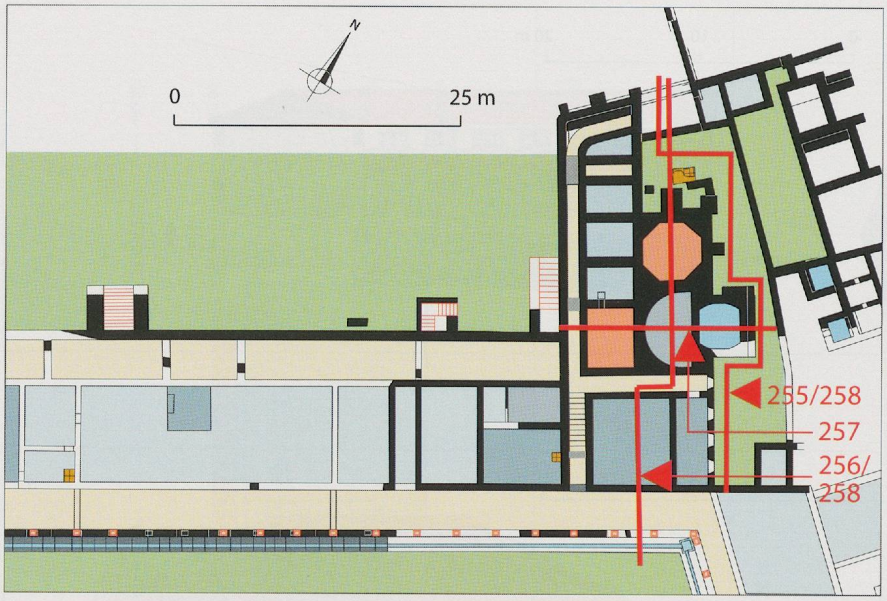

Fig. 254

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Situation des coupes et élévations dans le secteur de l'aile thermale (fig. 255-258).*

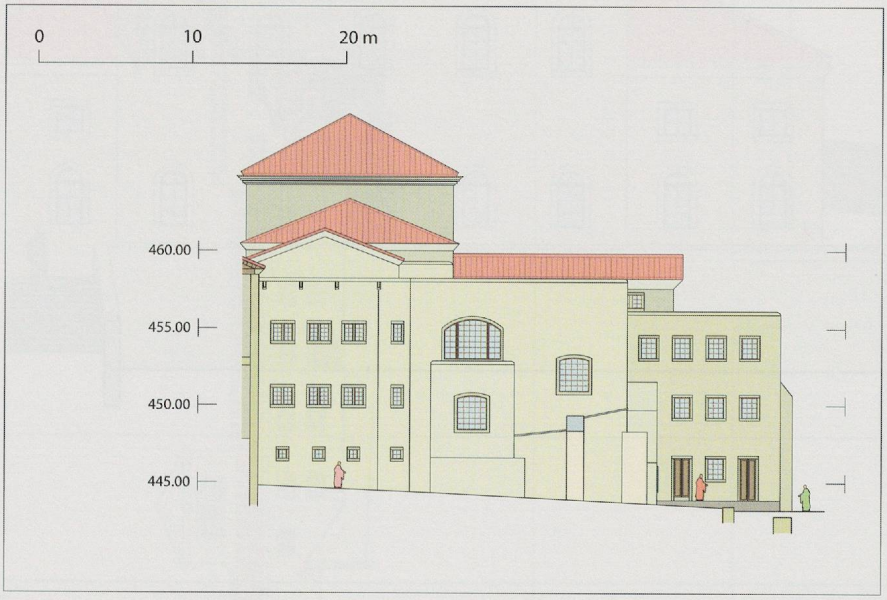

Fig. 255

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 254.*

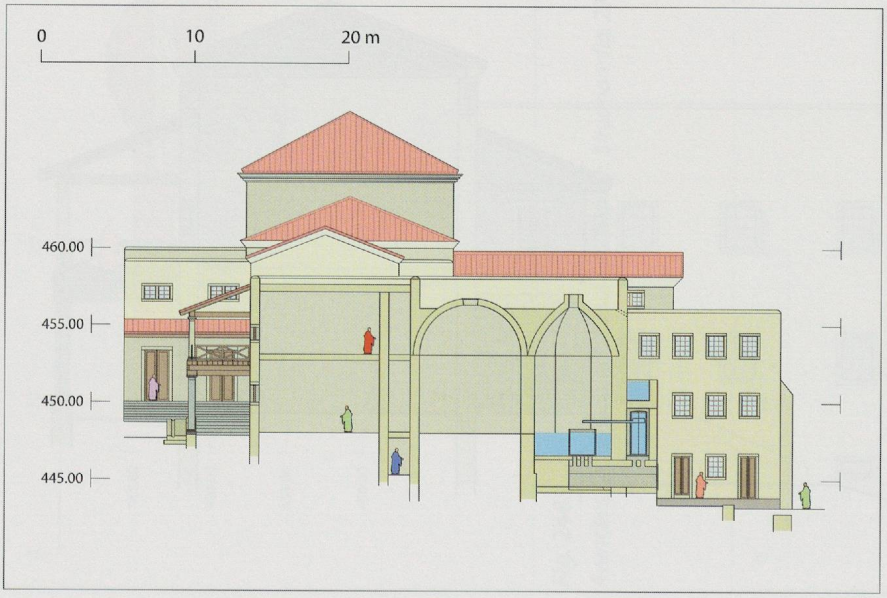

Fig. 256

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Élévation. Situation: fig. 254.*

Fig. 257
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Élévation. Situation: fig. 254.

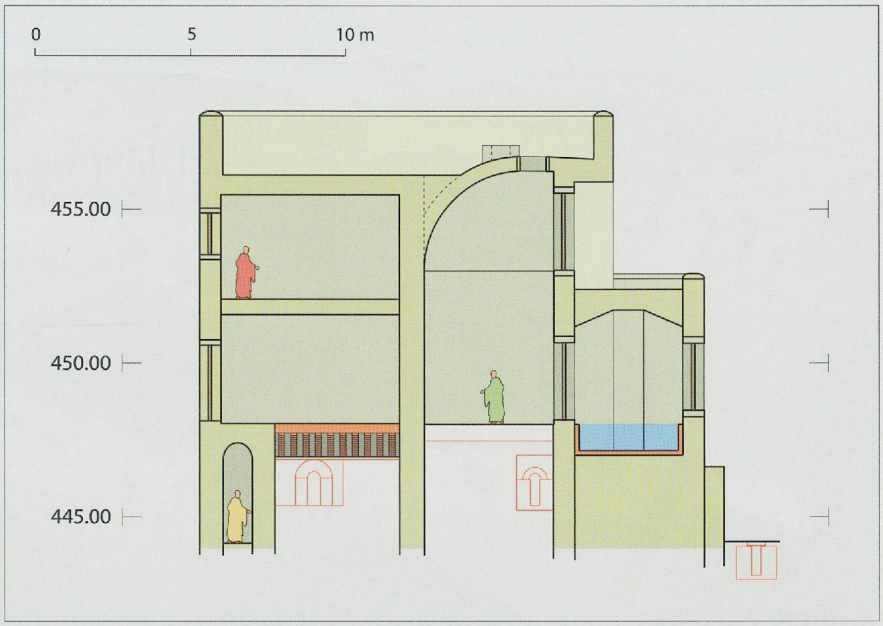

Fig. 258
Avenches, Derrière la Tour. *État 4.*
Élévation. Situation: fig. 254.





Fig. 259

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Restitution infographique du palais. Vue générale depuis l'ouest.*

Fig. 260

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Restitution infographique du palais. Vue de la grande cour-jardin du bâtiment principal depuis la colonnade sud de son péristyle en direction du nord-est.*





Fig. 261

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Restitution infographique du palais. Vue partielle de la façade nord de l'extension orientale du complexe. À gauche, l'aile thermale.*

Fig. 262

Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Modélisation informatique. Restitution infographique du palais. L'intérieur des latrines au sous-sol de l'aile thermale.*

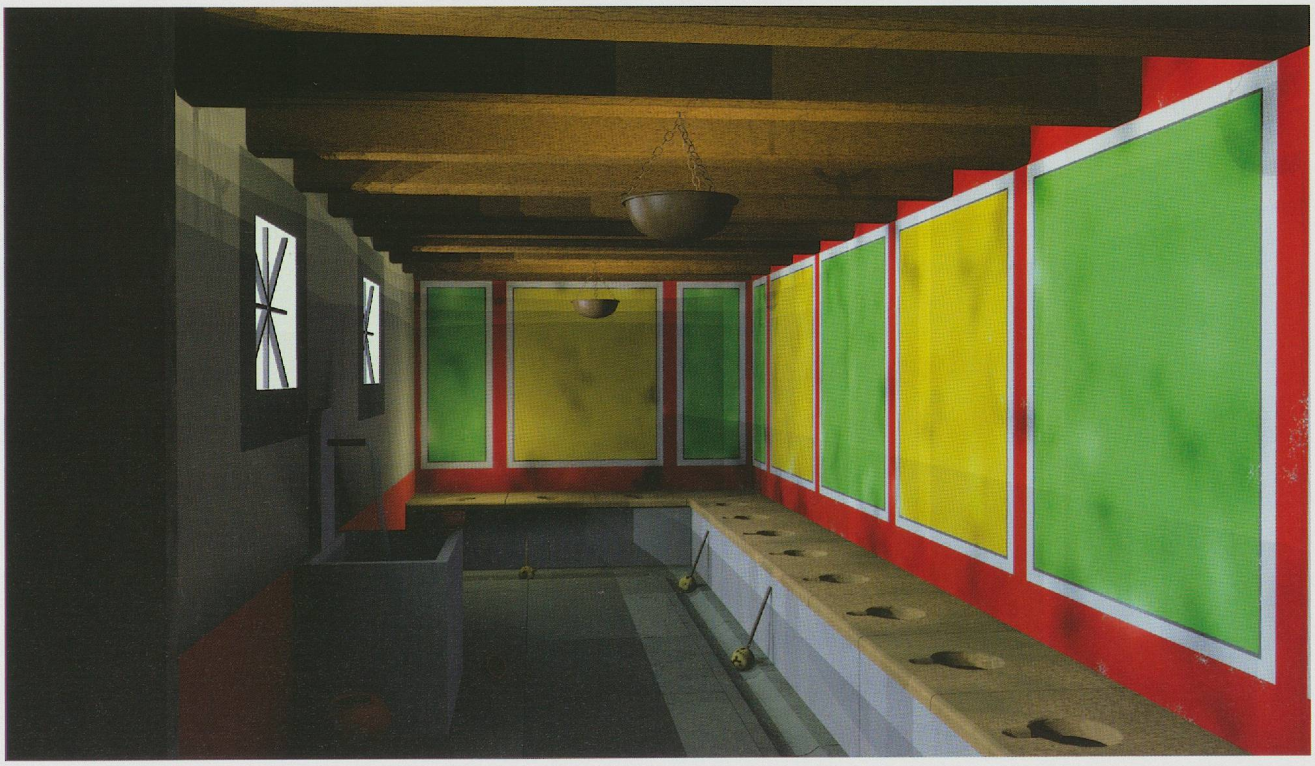



Fig. 263
Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Maquette du palais.*

Fig. 264
Avenches, Derrière la Tour. *État 4. Maquette du palais.*

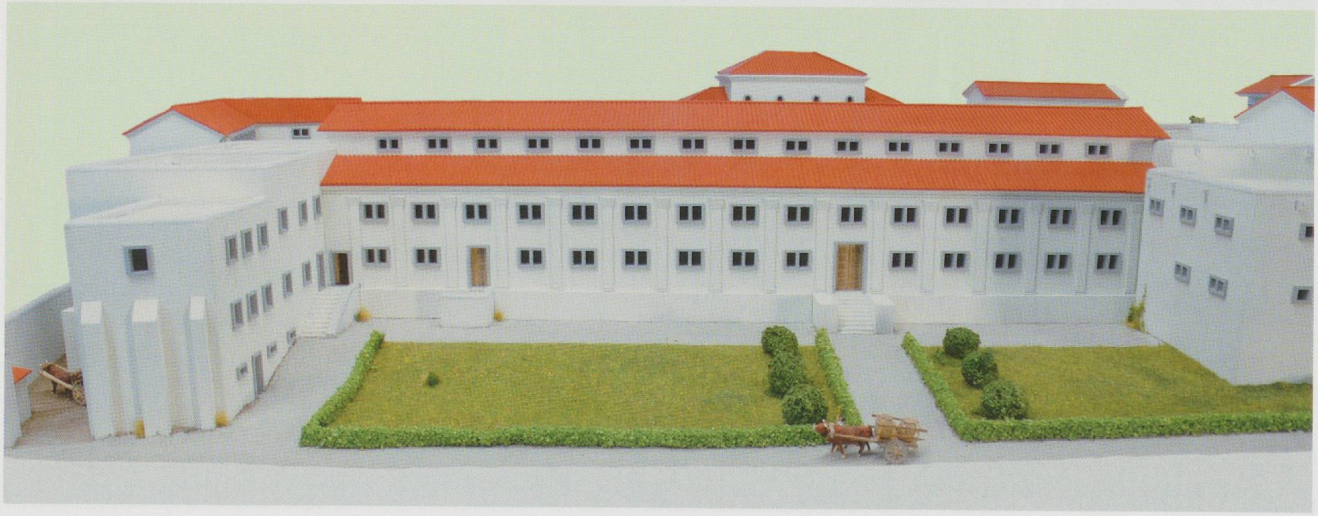

XIII Conclusion

Au terme de ce long et parfois fastidieux périple archéologique dans le dédale des «anciens» et «nouveaux» vestiges, parsemé de nombreux points d'interrogation, se profile une image inédite, plus majestueuse, du complexe résidentiel de *Derrière la Tour*. Après le bilan de trois siècles de fouilles sporadiques, nous n'en obtenons pourtant qu'une radiographie partielle, ce dont souffrent en certains points les tentatives de restitutions architecturales. Bénéficiant des pièces essentielles du puzzle archéologique récoltées au cours des récentes investigations, cette synthèse permet cependant de redimensionner cet ensemble monumental et de lui donner la place qu'il mérite au sein des édifices majeurs d'*Aventicum*.

L'établissement de *Derrière la Tour* se distingue non seulement par son envergure et sa situation géographique hors trame, mais aussi par son processus de développement, métamorphosant une riche demeure isolée de l'époque néro-flavienne, voisine d'une installation de verriers du milieu du Ier siècle de notre ère, en un formidable ensemble palatial quelque 150 ans plus tard. Sans rien perdre de son intégrité architecturale au cours des programmes de transformations qui l'ont affecté aux IIe et IIIe siècles, le noyau résidentiel primitif a continué d'occuper une place prépondérante au sein de l'organisation du palais de la phase sévérienne, cela même après l'adjonction d'une suite de bâtiments qui l'a rattaché au quartier régulier le plus proche.

La destinée hors du commun de cette demeure est sans doute le signe d'un statut particulier qu'elle a revêtu dès ses origines, susceptible de la rattacher au patrimoine d'un personnage éminent de l'une des familles les plus illustres de la cité des Helvètes. La fonction du maître des lieux a pu l'amener à assumer, parfois même à l'intérieur de ses murs, certaines charges représentatives et administratives importantes, dont la nature précise nous échappe.

La mémoire du rang élevé des premiers maîtres de céans, ainsi que la continuité et l'accroissement d'une fonction représentative des lieux, que l'on peut lire à travers le programme d'agrandissement du complexe résidentiel de la première moitié du IIe siècle, sont sans doute pour une grande part dans l'incorporation, quasiment telle quelle, de la résidence primitive à l'ensemble palatial. Sa restauration après un incendie partiel et la luxueuse décoration apportée à sa vaste salle d'apparat principale ne font que souligner la volonté marquée des commanditaires du palais de réhabiliter le noyau primitif et d'en renforcer le caractère prestigieux pour le placer au sommet de la hiérarchie des éléments constitutifs du nouveau complexe architectural.

La palatisation de l'édifice a, de toute évidence, constitué une étape importante dans son évolution. La nouvelle configuration des lieux est encore plus qu'auparavant partagée entre espaces liés à la représentation, secteurs résidentiels réservés à l'intendant du palais, aux chargés de mission et autres hôtes de marque, bureaux, dépendances économiques et communs.

Il est encore difficile de saisir les moteurs exacts qui ont conduit à la réalisation d'un tel ensemble architectural au prix d'un remodelage spectaculaire de tout le versant de la colline, allant jusqu'à inclure la restructuration complète de l'*insula* 7 voisine.

Certes, nos connaissances sont encore balbutiantes dans ce domaine et le palais n'a de loin pas livré tous ses secrets, à commencer par sa liaison avec le complexe

architectural de l'*insula* 7, qui se lit en filigrane tout au long de cette présentation. L'hypothèse de l'absorption d'un quartier régulier pour y étendre les structures administratives et/ou économiques du complexe palatial est fort plausible, mais demande encore à être confirmée par des recherches complémentaires sur le terrain, en différents points d'articulation de ces deux ensembles.

En plus des données relatives à l'agencement et au développement de l'établissement de *Derrière la Tour*, les récentes investigations ont livré de précieuses informations sur l'atelier de verriers spécialisés dans la production de petits récipients entre les années 40 et 70 de notre ère. L'abandon de cet atelier et des autres activités de la zone artisanale dont il faisait partie, est sans doute à mettre au compte de l'édification et du développement de la résidence primitive.

Enfin, un autre point fort mis en évidence concerne le déclin du palais. Les traces furtives des ultimes occupations ou réoccupations décelées çà et là apportent le témoignage discret de la survivance du site au Bas-Empire, voire jusqu'au Haut Moyen Âge, après un abandon sans doute progressif des unités du palais, dont la destruction finale a été en partie accélérée par des incendies localisés. Sans pouvoir en mesurer l'étendue et la nature, ces réaménagements supposent que certaines parties du palais, délabrées ou non, ont pu provisoirement servir de refuge à une population disséminée en des temps troubles. D'autres secteurs, comme le corps principal résidentiel ont pu être réaffectés de manière plus durable; mais dans ce cas, il faut bien l'avouer, les indices demeurent extrêmement minces.

Les nombreuses questions qui émaillent cette synthèse se placent désormais comme postulats aux recherches à venir. Certaines resteront malheureusement sans réponse, principalement en raison de l'activité assidue des récupérateurs de matériaux ou par manque de suivi archéologique rigoureux aux débuts du développement urbanistique moderne, notamment dans l'emprise nord du palais. Néanmoins, les zones encore exploitables sont suffisamment importantes pour espérer un jour obtenir à nouveau de nouvelles données...

Résumé

La synthèse consacrée au complexe résidentiel de *Derrière la Tour* dresse le bilan de trois siècles de recherches et de découvertes sur le site. Elle a pu être établie grâce aux précieux résultats obtenus lors des campagnes de fouilles préventives et de sondages de contrôle menées entre 1989 et 2004. Ces investigations ont en effet considérablement enrichi le puzzle archéologique de cet édifice résidentiel d'exception qui s'est progressivement déployé sur le versant nord de la colline d'Avenches au cours des trois premiers siècles de notre ère, en marge de la trame urbaine antique. L'exploration de zones jusqu'ici méconnues vient confirmer l'ampleur d'un ensemble architectural prestigieux.

C'est précisément la longue histoire des recherches et des découvertes (p. 17-42) qui ouvre la présentation. Dès l'amorce du XVIIIe siècle, le site de *Derrière la Tour* doit sa notoriété à la mise au jour de la remarquable mosaïque avec la représentation du mythe de Bacchus et Ariane, totalement détruite depuis lors en dépit des efforts consentis pour tenter de la protéger. C'est également sur ce site que sera mis au jour au milieu du XIXe siècle le fameux relief en calcaire figurant la Louve capitoline, depuis lors emblématique d'*Aventicum*. Plusieurs fouilles importantes seront réalisées au XXe siècle, en particulier en 1911-1912 et en 1971, mais c'est à partir de la fin des années 1980 jusqu'en 2004 que l'essor urbanistique du quartier de *Derrière la Tour* occasionnera une série d'interventions de sauvetage et de sondages ponctuels sur différents secteurs de ce vaste ensemble antique.

Quelques modestes vestiges témoignent d'une fréquentation du site à l'aube de la période romaine, soit vers le tournant de notre ère (**état 1**; p. 49-51), mais c'est à partir des années 30/40 ap. J.-C. qu'est aménagée, à l'emplacement de la future extension orientale du palais, une zone artisanale incluant en particulier un atelier de verriers actif entre 40 et 70 ap. J.-C. (**secteur Est, état 2**; p. 53-70). Ces aménagements comprennent plusieurs fours et un dépotoir qui a livré une grande quantité de matériaux et de déchets liés à cette production. Celle-ci est principalement constituée de récipients soufflés de petite taille (flacons, balsamaires et cruches) en verre naturel bleu-vert et coloré.

C'est sans doute vers le milieu du Ier siècle ou peu après qu'est édifiée la résidence primitive occidentale (**secteur Ouest, état 2**; p. 71-98), qui demeurera le bâtiment principal du complexe durant les phases postérieures. D'une surface proche de 3'000 m², l'édifice comprend un corps principal allongé, déjà doté d'une grande salle de réception de plus de 200 m², bordé d'un portique au sud et, au nord, d'une galerie de façade reliant deux puissants pavillons d'angle en saillie. Le bâtiment est précédé en aval par un quartier d'entrée aménagé en paliers successifs. Les secteurs les mieux connus sont ceux des pavillons latéraux comprenant deux niveaux comme la galerie-portique qui les relie. Outre son entrée principale par le nord, le bâtiment principal comprend un escalier d'accès à l'ouest.

Dans la première moitié du IIe siècle ap. J.-C., la résidence connaît une extension considérable (env. 8'800 m²), avec l'adjonction au sud d'une grande cour-jardin à péristyle et de deux ailes orientale et occidentale, mal connues, comprenant notamment des pavillons, des cours secondaires et une annexe thermale (**secteur Ouest, état 3**; p. 99-143). Le quartier d'entrée en aval est remanié, avec l'adjonction de deux probables hémicyles à colonnade. Au fond de la grande cour-jardin, en situation axiale et appuyée contre la colline, la construction la mieux préservée et la plus spectaculaire de cette phase est le *triclinium* d'été. Accessible par quelques marches depuis le portique sud de la cour, cette salle d'apparat était agrémentée d'un tapis de mosaïque et d'une abside dont le décor peint a pu être partiellement reconstitué.

À l'est de la résidence, dans la zone artisanale en partie désaffectée, l'occupation se maintient au IIe siècle, avec l'aménagement de quelques constructions et structures à vocation domestique (**secteur Est, état 3**; p. 145-149).

C'est entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle ap. J.-C. que la résidence connaît son apogée (**état 4A**; p. 151-222). Un important programme architectural inclut la rénovation du bâtiment principal, endommagé par un incendie, et l'adjonction, à l'est, d'une série de nouveaux bâtiments, d'une grande cour trapézoïdale et d'une aile thermale opérant la liaison avec le quartier voisin de l'*insula* 7. La surface totale de l'ensemble avoisine désormais 16'000 m².

Les principales modifications apportées au bâtiment principal sont la transformation des pavillons d'angle et de la galerie de façade septentrionale – désormais sur un seul niveau –, le remodelage du quartier d'entrée nord – avec la suppression des hémicycles – et la mise en place de la mosaïque de Bacchus et Ariane dans la grande salle de réception.

À l'est, un nouveau corps de bâtiment allongé prolonge la façade du complexe sur plus de 60 m. Côté cour, il est bordé d'un double portique qui se poursuit le long du bâ-

timent fermant la cour trapézoïdale à l'est. Dans la partie occidentale de cette cour, plusieurs bâtiments, moins bien connus, sont disposés sur différents paliers.

À l'extrémité est du nouveau corps de bâtiment longitudinal, au point d'articulation avec l'*insula* 7, la nouvelle aile thermale est la partie la mieux connue du secteur oriental du palais. Caractérisée par d'impressionnantes maçonneries et aménagée dans le sens de la pente, elle comprend une série de pièces thermales en enfilade, un bassin froid en saillie et des locaux de service. Elle est parcourue au niveau inférieur par d'étroits couloirs donnant accès aux locaux utilitaires et à des latrines, les seules attestées pour l'heure à *Aventicum*. Plus à l'est encore, un autre espace à ciel ouvert marque la transition entre l'étroite cour de service de l'aile thermale et le quartier voisin.

Au cours du IIIe siècle, le complexe résidentiel connaît une série de transformations et de rénovations ponctuelles touchant plus particulièrement son extension orientale et son aile thermale (**état 4B**; p. 223-229). C'est dans ce dernier secteur qu'ont également été mis en évidence les témoins des ultimes réaménagements et de l'abandon du palais (**état 4C**; p. 231-233).

L'**état 5** (p. 235-243) rassemble quelques témoignages épars, difficiles à situer chronologiquement, liés à des réoccupations partielles et des fréquentations des lieux postérieures à l'abandon du palais, situé sous toute réserve dans le dernier quart du IIIe siècle. Il s'agit en particulier de réaménagements à vocation domestique ou artisanale dans un local de service de l'aile thermale et des restes de deux squelettes humains (sépultures ?) mis au jour dans la cour trapézoïdale et dans la démolition du *triclinium* d'été.

Dans le dernier chapitre (p. 245-282), le plan et le schéma évolutif de la résidence de *Derrière la Tour* sont comparés à ceux d'autres édifices provinciaux. Si l'on fait abstraction de sa situation urbaine, le complexe avenchois, par son ampleur et son organisation générale, offre de nombreux points communs avec de grandes demeures de maître «rurales» telles celles de Colombier NE, de Nennig D, d'Echternach L, d'Haccourt B, voire le palais de Fishbourne GB. Ces ensembles se signalent en particulier par leurs gigantesques cour-jardins à péristyle et la présence d'impressionnantes salles de réception et d'apparat.

Plusieurs indices (relief de la Louve, statues en bronze d'empereurs, etc.) suggèrent une relation étroite des maîtres des lieux avec le pouvoir impérial. Un petit fragment d'inscription en bronze, attribuée à une table de patronat, permet d'attribuer avec une grande vraisemblance la résidence – au moins pendant une certaine période, sinon dès l'origine – à la puissante famille des *Otacilii*. L'étendue des activités politiques et commerciales associées à cette famille implique sans doute la présence de nombreux locaux liés à ces activités dans les bâtiments du palais. L'étude de l'ensemble des témoins épigraphiques recueillis sur le site permet également de penser que le palais a pu servir de résidence d'accueil et de lieu d'audience au gouverneur de la province à l'occasion de ces tournées.

Le dernier volet présente des propositions de dessins d'élévation du palais dans sa phase d'extension maximale, sous la forme de coupes, de vues et de modélisations.

On trouvera dans le volume 2 de l'ouvrage les contributions consacrées aux éléments architecturaux et décoratifs mis au jour (blocs d'architecture, placages, mosaïques, sculptures), aux éléments d'un orgue hydraulique, aux fragments d'inscriptions en bronze et aux monnaies, ainsi qu'aux diverses catégories de mobilier représentées (céramique, verre, petit mobilier).

Zusammenfassung

Der vorliegende Gesamtüberblick fasst die Ergebnisse der Entdeckungen und Forschungen zum Residenz-Komplex von *Derrière la Tour* von über dreihundert Jahren zusammen. Möglich wurde dies, nachdem die in den Jahren 1989 bis 2004 durchgeführten Notgrabungen und Sondierschnitte wertvolle Erkenntnisse erbracht hatten. Durch diese Untersuchungen konnte das archäologische Puzzle des ungewöhnlichen Anwesens, dessen Fläche sich in den ersten drei nachchristlichen Jahrhunderten nach und nach über den gesamten Nordhang von Avenches bis hin zu den antiken Wohnquartieren ausdehnte, um wesentliche Teile ergänzt werden. Die Erforschung von bisher unbekannten Arealen bestätigte, dass es sich hier um einen luxuriösen Gebäudekomplex grossen Ausmasses handelt.

In einem ersten Teil wird die lange Forschungs- und Entdeckungsgeschichte behandelt (S. 17-42). Seit dem Beginn des 18. Jhs. war *Derrière la Tour* als Fundort des Aufsehen erregenden Mosaiks mit einer Darstellung aus dem Bacchus-und-Ariadne-Mythos bekannt, das trotz aller Bemühungen um seinen Erhalt im Laufe der Zeit komplett zerstört wurde. In der Mitte des 19. Jh. wurde im selben Areal das Kalksteinrelief mit der Darstellung der kapitolinischen Wölfin gefunden, das seitdem als Symbol für Aventicum gilt. Grossflächige Grabungen erfolgten im 20. Jahrhundert, insbesondere in den Jahren 1911-1912 und 1971. Aufgrund der städtebaulichen Entwicklung in *Derrière la Tour* sahen sich die Archäologen zu einer Reihe von Notgrabungen und Sondagen in verschiedenen Sektoren des weitläufigen antiken Anwesens veranlasst.

Einige bescheidene Befunde zeugen von einer Nutzung des Geländes um die Zeitenwende (**Phase 1**; S. 49-51). In den Jahren 30/40 n. Chr. werden an der Stelle der späteren Osterweiterung der Palastvilla Werkstätten errichtet, unter anderem eine Werkstätte von Glasbläsern, die hier in der Zeit von 40 bis 70 n. Chr. Glas produzierten (**östlicher Sektor, Phase 2**; S. 53-70). Zu ihr gehörten mehrere Öfen und eine Abfallgrube, aus der reichhaltiges Produktionsmaterial wie auch Werkstattabfälle zu Tage kamen. Hergestellt wurden in erster Linie kleine Gefässe (Fläschchen, Balsamarien und Krüge), die aus blaugrünem Naturglas oder gefärbtem Glas geblasen wurden.

In der Mitte des 1. Jhs. oder kurz danach entstand der erste private Gebäudetrakt im Westen (**westlicher Sektor, Phase 2**; S. 71-98), der bei den weiteren Bauphasen als Kern erhalten bleiben sollte. Er umfasste eine Fläche von annähernd 3'000 m^2 und bestand aus einem langen Hauptgebäude, das bereits mit einem grossen Empfangssaal von über 200 m^2 ausgestattet war. Im Süden befand sich eine Portikus, im Bereich der nördlichen Fassade eine Galerie, welche die an den beiden Aussenseiten vorspringenden Eckbauten miteinander verband. Etwas unterhalb des Gebäudes wurden mehrere Bauten auf verschiedenen Ebenen vorgelagert. Die am besten bekannten Areale sind die der zweistöckigen Eckrisaliten und die der dazwischen liegenden Galerie und Portikus. Neben dem Haupteingang im Norden besass das Gebäude auch einen Treppenzugang im Westen.

In der 1. Hälfte des 2. Jhs. n. Chr. wurde die Residenz auf eine Fläche von ca. 8'800 m^2 erheblich erweitert. Im Süden entsteht ein grosser Innenhof mit Garten und Peristyl, im Osten und Westen kommen bisher nicht näher erforschte Gebäudetrakte mit Pavillons und weiteren Höfen sowie eine Thermenanlage hinzu (**westlicher Sektor, Phase 3**; S. 99-143). Der vorgelagerte Eingangsbereich wird umgestaltet und erhält vermutlich zwei mit Säulen geschmückte, halbkreisförmige Nischen. Am Ende des grossen Innenhofes lag in der axialen Verlängerung am Hang der am besten erhaltene und spektakulärste Annex dieser Bauphase, das Sommertriclinium. Über einige Treppenstufen in der südlichen Portikus gelangte man zu diesem repräsentativen, apsidialen Saal, der mit einem Fussbodenmosaik geschmückt war. Die Wandmalereien in der Apsis konnten teilweise rekonstruiert werden.

Die östlich der Residenz gelegenen Werkstätten waren im 2. Jahrhundert bereits teilweise verlassen, an ihrer Stelle entstanden Wirtschaftsanlagen und -gebäude (**östlicher Sektor, Phase 3**; S. 145-149).

Die Blütezeit des Anwesens umfasst die Zeit vom Ende des 2. bis zum Beginn des 3. Jhs. n. Chr. (**Phase 4A**; S. 151-222). Ein ehrgeiziges Bauprogramm umfasste die Renovierung des durch einen Brand zerstörten Hauptgebäudes sowie den Anbau einer Reihe neuer Gebäude im Osten, eines grossen trapezförmigen Hofes und eines Flügels mit Thermen, der den Übergang zum benachbarten Wohnquartier der Insula 7 bildete. Die gesamte Fläche des Anwesens wuchs dabei auf rund 16'000 m^2 an.

Die wichtigsten Veränderungen am Hauptgebäude sind der Umbau der Eckrisaliten und der Galerie der Nordfassade mit der Reduzierung auf ein Stockwerk, die Umgestaltung

des nördlichen Eingangsbereiches, bei der die Nischen entfernt wurden, sowie die Ausschmückung des grossen Empfangssaales mit dem Bacchus-und-Ariadne-Mosaik.

Im Osten verlängert ein neuer Gebäudekomplex die Fassade um über 60 m. Zur Hofseite hin entsteht eine doppelte Portikus, die den trapezförmigen Hof im Osten abschliesst. Im westlichen Bereich des Hofes wurden auf verschiedenen Geländebenen nicht weiter bekannte Bauten angefügt.

Der am besten erforschte Teil am östlichen Ende des neuen Gebäudekomplexes ist die Thermenanlage an der Nahtstelle zur Insula 7. Dieser sich dem Hang anpassende, imposante Bau besteht aus einer Abfolge von Baderäumen, darunter ein vorspringender Raum mit Kaltbadebecken, sowie Arbeits- und Wirtschafträumen. Im unteren Stockwerk verlaufen enge Gänge, die zu den Nutzräumen und zu den einzigen bisher in Aventicum belegten Latrinen führen. Weiter östlich grenzt eine weitere offene Zone den Bereich mit dem engen Dienstbotengang der Thermen zum benachbarten Quartier ab.

Im 3. Jh. werden an vereinzelten Stellen der Residenz Umbauten und Renovierungen vorgenommen, insbesondere in der östlichen Verlängerung mit dem Thermenflügel (**Phase 4B**; S. 223-229). In diesem Sektor fanden sich Belege für letzte Umgestaltungen und für den endgültigen Verfall der Palastvilla (**Phase 4C**; S. 231-233).

Zur **Phase 5** (S. 235-243) gehören einige verstreute, nur schwer datierbare Zeugnisse partieller Gebäudenutzung nach dem Verfall des Palastes, die möglicherweise in das letzte Viertel des 3. Jhs. datiert werden können. Dabei handelt es sich um die Reste von in einem Nutzraum der Thermenanlage eingerichteten Wirtschaftsräumen oder Werkstätten sowie um zwei menschliche Skelette, vielleicht von Gräbern, die im trapezförmigen Hof und in der Schuttschicht des Sommertricliniums gefunden wurden.

Im letzten Kapitel (S. 245-282) werden der Grundriss und die bauliche Entwicklung der Residenz von *Derrière la Tour* mit anderen Bauten in den römischen Provinzen verglichen. Der Gebäudekomplex von Avenches ist zwar ein städtisches Anwesen, doch erinnern die gewaltigen Ausmasse und der Grundriss der Anlage eher an die Herrenhäuser der grossen Gutshöfe auf dem Land. So lassen sich Ähnlichkeiten aufzeigen mit den *villae* von Colombier (NE), Nennig (D), Echternach (L), Haccourt (B) und mit der Palastvilla von Fishbourne (GB). Diese Anwesen zeichnen sich insbesondere durch ihre sehr grossen Innenhöfe mit Gärten und Säulengängen sowie ihre beeindruckenden Repräsentations- und Empfangssäle aus.

Mehrere Funde (das Relief mit der Wölfin, Bronzestatuen, usw.) zeugen von den engen Verbindungen der Besitzer der Palastvilla von Avenches zur kaiserlichen Macht des Reiches. Das kleine Fragment einer Bronzeinschrift, das zu einer Patronatstafel gehörte, legt mit sehr grosser Wahrscheinlichkeit nahe, dass es sich bei den Besitzern – zumindest während einer gewissen Zeit – um die einflussreiche Familie der *Otacilii* handelt. Bei der Vielfalt der politischen und wirtschaftlichen Aktivitäten dieser Familie ist anzunehmen, das sich in dem Baukomplex zahlreiche Räumlichkeiten befanden, die zu diesen Zwecken genutzt wurden. Die epigraphische Untersuchung aller Inschriftenfunde lässt zudem vermuten, dass die Palastvilla dem Provinzstatthalter bei seinen Amtsreisen als vorübergehender Amtssitz und als Residenz gedient hat.

In einem letzten Kapitel wird der Aufriss der Palastvilla zur Zeit ihrer grössten Ausdehnung in mehreren Rekonstruktionszeichnungen vorgelegt. Sie zeigen den Schnitt, verschiedene Ansichten sowie Modelle.

Der zweite Band umfasst Beiträge zu den Funden, die Teile der Raumausstattungen waren (Steinblöcke, Beläge, Mosaiken und Skulpturen), zu den Bruchstücken einer Wasserorgel, zu Inschriftenfragmenten auf Bronze und zu Münzen sowie zu diversen weiteren Fundmaterialien (Keramik, Glas, Kleinfunden).

Übersetzung: Silvia Hirsch

Bibliographie

Périodiques, collections, sources, institutions

AKorr	*Archäologisches Korrespondenzblatt*, Mainz.
AS	*Archéologie suisse – Archäologie der Schweiz*, Bâle.
ASSPA (= *JbSGUF*)	*Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle.
BAR	*British Archaeological Reports*, Oxford.
BPA	*Bulletin de l'association Pro Aventico*, Avenches.
CAF	*Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, Fribourg.
CAR	*Cahiers d'archéologie romande*, Lausanne.
CIL	*Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae editum*, Berlin, 1863-.
Doc. MRA	*Documents du Musée romain d'Avenches*, Avenches.
GAS	*Guides archéologiques de la Suisse.*
IAS	*Indicateur d'antiquités suisses*, Zurich.
ICH	Th. Mommsen (éd.), *Inscriptiones Confoederationis Helveticae*, Zürich, 1854.
JbBHM	*Jahresbericht des Bernischen Historischen Museums in Bern*, Bern.
MRA	Musée romain d'Avenches.
RHV	*Revue historique vaudoise*, Lausanne.
TZ	*Trierer Zeitschrift*, Trier.
ZAK	*Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte*, Zürich.

Monographies et articles

Adam 1984 (1989[2]; 1995[3])	J.-P. Adam, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984 (1989[2]; 1995[3]).
Alarcão/Étienne 1981	J. Alarcão, R. Étienne, Les jardins à Conimbriga, *in:* E. B. MacDougall, W. F. Jashemski (éd.), *Ancient Roman Gardens*, Washington, 1981, p. 69-80.
Alarcão *et al.* 1990	J. Alarcão, R. Étienne, F. Mayet, *Les villas romaines de São Cucufate (Portugal)*, Paris, 1990, 2 vol.
Amrein 2001	H. Amrein, *L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du Ier s. ap. J.-C.* (*CAR* 87; *Aventicum* XI), Lausanne, 2001.
Baldassarre *et al.* 2006	I. Baldassarre, A. Pontrandolfo, A. Rouveret, M. Salvadori, *La peinture romaine de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive*, Arles, 2006.
Balmelle 2001	C. Balmelle, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine: société et culture de l'Antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule* (*Aquitania*, suppl. 10), Bordeaux/Paris, 2001.
Balmelle/Neiss 2003	A. Balmelle, R. Neiss, *Les maisons de l'élite à* Durocortorum (*Bulletin de la société archéologique champenoise* 96.4; *Archéologie urbaine à Reims* 5), Reims, 2003.
Balmelle *et al.* 1980	C. Balmelle, M. Gauthier, R. Monturet, Mosaïques de la *villa* du Palat à Saint-Émilion (Gironde), *Gallia* 38.1, 1980, p. 56-96.
Barbet 1975	A. Barbet, Peintures murales de Mercin-et-Vaux (Aisne). Étude comparée, deuxième partie, *Gallia* 33, 1975, p. 95-115.
Barbet 1983	A. Barbet, La diffusion du IIIe style pompéien en Gaule, deuxième partie, *Gallia* 41, 1983, p. 111-165.
Barbet 1985	A. Barbet, *La peinture murale romaine. Les styles décoratifs pompéiens*, Paris, 1985.
Barbet 2008	A. Barbet, *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, 2008.
Barbet/Gandel 1997	G. Barbet, Ph. Gandel, *Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône), un établissement rural gallo-romain*, (*Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 627), Paris, 1997.

Baudoin *et al.* 1994	C. Baudoin, B. Liou, L. Long, *Une cargaison de bronzes hellénistiques. L'épave Fourmigue C à Golf-Juan* (*Archaeonautica* 12), Paris, 1994.
Béarat/Fuchs 1996	H. Béarat, M. Fuchs, Analyses physico-chimiques et minéralogiques de peintures murales romaines d'Avenches, I. Du pigment à Avenches, *BPA* 38, 1996, p. 35-51.
Béarat *et al.* (éd.) 1997	H. Béarat, M. Fuchs, M. Maggetti, D. Paunier (éd.), *Roman Wall Painting. Materials, Techniques, Analysis and Conservation.* Proceedings of the International Workshop (Fribourg, 7-9 March 1996), Fribourg, 1997.
Blanc 1997	P. Blanc, Chronique des fouilles archéologiques 1997: 1. Avenches / Quartiers nord-est – *insula* 12, *BPA* 39, 1997, p. 204.
Blanc (dir.) 1998	N. Blanc (dir.), *Au royaume des ombres. La peinture funéraire antique, IVe siècle avant J.-C. – IVe siècle après J.-C.*, catalogue d'exposition, Saint-Romain-en-Gal/Vienne, Paris, 1998.
Blanc 2004	P. Blanc, Chronique des fouilles archéologiques 2004: 4. Avenches / Chemin de Derrière la Tour 1, *BPA* 46, 2004, p. 184-187.
Bögli 1989[2]	H. Bögli, *Aventicum. La ville romaine et le musée* (*GAS* 19), Avenches, 1989[2].
Bögli/Hochuli-Gysel 1996[3]	H. Bögli, A. Hochuli-Gysel, *Aventicum. La ville romaine et le musée* (*GAS* 19), Avenches, 1996[3].
Bögli/Meylan 1980	H. Bögli, Ch. Meylan, Les fouilles de la région «Derrière la Tour» à Avenches (1704-1977), *BPA* 25, 1980, p. 5-52.
Bossert/Fuchs 1989	M. Bossert, M. Fuchs, De l'ancien sur le *forum* d'Avenches, *BPA* 31, 1989, p. 12-105.
Bouet 2003	A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise* (*Collection de l'École française de Rome* 320), Rome, 2003, 2 vol.
Bouet 2009	A. Bouet, *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines* (*Gallia*, suppl. 59), Paris, 2009.
Broillet-Ramjoué 2009	E. Broillet-Ramjoué, Nouvelle approche des fresques de la *villa* de Vandoeuvres, *AS* 32.2, 2009, p. 38-44.
Bujard/Morerod 2002	J. Bujard, J.-D. Morerod, Colombier NE, de la *villa* au château – L'archéologie à la recherche d'une continuité, *in:* R. Windler, M. Fuchs (éd.), *De l'Antiquité tardive au Haut Moyen Âge (300-800) - Kontinuität und Neubeginn* (*Antiqua* 35), Bâle, 2002, p. 49-57.
Bursian 1867	C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* (*Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Bd.16, Abt. 1, Heft 1), Zürich, 1867.
Cart 1907	W. Cart, Le temple gallo-romain de la «Grange du Dîme» à Avenches, *BPA* 9, 1907, p. 3-23.
Caspari 1872	A. Caspari, Fouilles à Avenches, *IAS* 3, 1872, p. 362-363.
Castella 1995	D. Castella, Potiers et tuiliers à *Aventicum*. Un état de la question, *BPA* 37, 1995, p. 113-141.
Castella 2008	D. Castella, Le palais de *Derrière la Tour*. Splendeurs et misères d'une grande demeure avenchoise, *AS* 31.1, 2008, p. 22-29.
Castella/ Meylan Krause (dir.) 2008	D. Castella, M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006) (*Antiqua* 43), Bâle, 2008.
Cerulli Irelli *et al.* (dir.) 1993	G. Cerulli Irelli, M. Aoyagi, S. de Caro, U. Pappalardo (dir.), *La peinture de Pompéi. Témoignages de l'art romain dans la zone ensevelie par le Vésuve en 79 ap. J.-C.*, I-II, Paris, 1993.
Chevalley/Morel 1992	Ch. Chevalley, J. Morel, Chronique archéologique 1992: 2. Avenches / Grange-des-Dîmes, *BPA* 34, 1992, p. 44-47.
Chevalley/Morel 1995	Ch. Chevalley, J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1995: 3. Avenches / *insula* 13, *BPA* 37, 1995, p. 210.
Clarke 1991	J. R. Clarke, *The Houses of Roman Italy, 100 B.C. - A.D. 250. Ritual, Space and Decoration*, Berkeley/ Los Angeles/Oxford, 1991.
Croisille 2005	J.-M. Croisille, *La peinture romaine*, Paris, 2005.
Cunliffe 1971	B. Cunliffe, *Excavations at Fishbourne 1961-1969* (*Reports of the Resarch Committee of the Society of Antiquaries of London* XXVI), London, 1971, 2 vol.
Dal Bianco 1989	J.-P. Dal Bianco, Avenches VD-Derrière la Tour. Investigations en 1987-1988, *ASSPA* 72, 1989, p. 267-271.
De Boe 1971/1974/1975/1976	G. de Boe, Haccourt, *Archaeologia Belgica* 132, 1971; 168, 1974, p. 174; 169, 1975, p. 182; 170, 1976.
Degbomont 1984[2]	J.-M. Degbomont, *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place St-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves* (*Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège* 17), Liège, 1984[2].
Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009	S. Delbarre-Bärtschi, V. Fischbacher, M. Krieg, Lits en bronze à Avenches: état de la question et pistes de recherche, *BPA* 51, 2009 (à paraître).
Delplace 1992	Ch. Delplace, Les décors peints du *Frigidarium* du complexe thermal de la *villa* gallo-romaine de Champion-Emptinne (Hamois). Note sur la frise de perles et pirouettes, *Annales de la Société archéologique de Namur* 67, 1992, p. 257-266.
Drack 1950	W. Drack, *Die römische Wandmalerei der Schweiz* (*Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* VIII), Basel, 1950.

Drack 1986 — W. Drack, *Römische Wandmalerei aus der Schweiz*, Feldmeilen, 1986 (= *Pittura parietale romana dalla Svizzera*, traduzione dal tedesco di Ch. De Micheli, Mendrisio, 1988).

Dübi 1888 — H. Dübi, *Die alten Berner und die römischen Altertümer* (*Wissenschaftl. Beil. zum Jahresber. des städt. Gymnasiums in Bern*), Bern, 1888.

Dübi 1891 — H. Dübi, *Studien zur Geschichte der römischen Altertümer in der Schweiz*, Bern, 1891.

Dübi 1893 — H. Dübi, Zwei vergessene Berner Gelehrte aus dem 18. Jahrhundert, *Neujahrs-Blatt der Litterarischen Gesellschaft Bern auf das Jahr 1894*, Bern, 1893, p. 2-41.

Dübi, *Collectana* — *Collectana. Studien zur Geschichte der römischen Altertümer in der Schweiz* (Nachlass H. Dübi). Burgerbibl. Bern, Mss. Hist. Helv. XLII 41 (56).

Dubois 1996 — Y. Dubois, *Venatio* et peinture murale romaine à Yvonand-Mordagne (VD), *AS* 19.3, 1996, p. 112-122.

Dubois/Fuchs 1997 — Y. Dubois, M. Fuchs, Peintures et *graffiti* à la *villa* romaine de Contigny, Lausanne, *ASSPA* 80, 1997, p. 173-186.

Dubois/Fuchs 2004 — Y. Dubois, M. Fuchs, Mithra sous le soleil valaisan, *in:* L. Borhy (dir.), *Plafonds et voûtes à l'époque antique*, Actes du VIIIe colloque international de l'Association internationale pour la peinture murale antique (AIPMA) (Budapest-Veszprém, 15-19 mai 2001), Budapest, 2004, p. 213-219.

Dulière 1979 — C. Dulière, Lupa Capitolina. *Recherches d'iconographie et essai d'interprétation*, Bruxelles, 1979, 2 vol.

Dunant 1900 — E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève, 1900.

Duval 1984 — N. Duval, Les maisons d'Apamée et l'architecture «palatiale» de l'Antiquité tardive, *in:* J. Balty (éd.), *Apamée de Syrie, bilan des recherches archéologiques 1973-1979*, Actes du colloque de Bruxelles (29-31 mai 1980), Bruxelles, 1984, p. 447-470.

Duvauchelle 2008 — A. Duvauchelle, L'utilisation du plomb dans l'hydraulique d'*Aventicum*, *BPA* 50, 2008, p. 187-251.

Eristov 1987 — H. Eristov, Les peintures murales provinciales d'époque flavienne, *in:* Pictores per provincias, Actes du troisième colloque international sur la peinture murale romaine (Avenches, 28-31 août 1986) (*CAR* 43; *Aventicum* V), Avenches, 1987, p. 45-55.

Fabbricotti 1976 — E. Fabbricotti, I bagni nelle prime ville romane, *Cronache Pompeiane* II, 1976, p. 28-111.

Fischbacher/Fuchs (dir.) 2006 — V. Fischbacher, M. Fuchs (dir.), *Vingt ans de restauration de peintures murales par le Laboratoire du Musée romain d'Avenches* (*Gazette du Laboratoire de conservation-restauration* 6), Lausanne, 2006.

Flutsch *et al.* 1997 — L. Flutsch, C. May Castella, C.-A. Paratte, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques* (*GAS* 5), Orbe, 1997.

Fouet 1969 (rééd. 1983) — G. Fouet, *La* villa *gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)* (*Gallia*, suppl. XX), Paris, 1969 (rééd. 1983).

Frei-Stolba 1988 — R. Frei-Stolba, Q. Otacilius Pollinus: Inquisitor III Galliarum, *in:* P. Kneissl, V. Losemann (éd.), *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte. Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag*, Darmstadt, 1988, p. 186-201.

Frei-Stolba 1995 — R. Frei-Stolba, Rechtstexte auf Bronzefragmenten aus Augst, Avenches und Genf, *in:* R. Frei-Stolba, M. Speidel (éd.) *Römische Inschriften: Neufunde, Neulesungen und Neuinterpretationen, Festschrift für H. Lieb*, Basel, 1995, p. 217-246.

Frei-Stolba/Bielman 1996 — R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions. Textes, traductions et commentaire* (*Doc. MRA* 1), Lausanne, 1996.

Fuchs 1983 — M. Fuchs, Peintures murales romaines d'Avenches: le décor d'un corridor de l'*insula* 7, *in:* A. Barbet (dir.), *La peinture murale romaine dans les provinces de l'Empire*, Journées d'étude de Paris (23-25 septembre 1982) (*BAR Intern. Series* 165), Oxford, 1983, p. 27-75.

Fuchs 1987 — M. Fuchs, La peinture murale sous les Sévères, *in: Pictores per provincias*, Actes du troisième colloque international sur la peinture murale romaine (Avenches, 28-31 août 1986) (*CAR* 43; *Aventicum* V), Avenches, 1987, p. 67-77.

Fuchs 1989 — M. Fuchs, *Peintures romaines dans les collections suisses* (*Bulletin de liaison du Centre d'étude des peintures murales romaines* 9), Paris, 1989.

Fuchs 1992 — M. Fuchs, Ravalements à Vallon. Les peintures de la *villa* romaine, *AS* 15.2, 1992, p. 86-93.

Fuchs 1993 — M. Fuchs, Ouvertures sur la peinture viticole de Baugy romain, *AS* 16.3, 1993, p. 118-127.

Fuchs 1995 — M. Fuchs, Le «salon rouge» de l'*insula* 18 d'Avenches, *in:* F. E. Koenig, S. Rebetez (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 75-91.

Fuchs 1996.1 — M. Fuchs (dir.), *Fresques romaines: trouvailles fribourgeoises. Römische Fresken aus dem Kanton Freiburg*, catalogue d'exposition, Fribourg, 1996.

Fuchs 1996.2 — M. Fuchs, Exposition temporaire au Musée romain d'Avenches du 8 mars au 26 mai 1996. À fresque: la peinture murale romaine et sa conservation, *Aventicum* 1, 1996, p. 4-7.

Fuchs 2000 — M. Fuchs, *Vallon, Musée et mosaïques romaines* (*GAS* 30), Fribourg, 2000.

Fuchs 2003 — M. E. Fuchs, *La Maison d'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches. L'*insula *10 Est et la peinture murale d'époque sévérienne*, thèse de doctorat inédite, Lausanne, 2003.

Fuchs 2004 — M. Fuchs, Die Dekoration von Raum 26, Gebäude A, *in:* B. Horisberger, *Der Gutshof in Buchs und die römische Besiedlung im Furttal* (*Monographien der Kantonsarchäologie Zürich* 37) Zürich/Egg, 2004, p. 172-175.

Fuchs *et al.* 2006	M. Fuchs, P. Hofmann, H. Miéville, Ch. de Reynier, Des Romains au Ruz du Plâne, *in: Lignières. Un village aux confins de trois États*, Hauterive, 2006, p. 23-30.
Garnerie-Peyrollaz 2006	S. Garnerie-Peyrollaz, Balade dans la pergola peinte de Bösingen, *CAF* 8, 2006, p. 196-215.
Gaston/Munier 2006	Ch. Gaston, C. Munier, La *domus* du Collège Lumière ou Maison de Neptune, *in: De* Vesontio *à Besançon*, Neuchâtel/Besançon, 2006, p. 96-99.
Gaston/Munier 2007	Ch. Gaston, C. Munier, Une luxueuse *domus* de la fin du IIe siècle à Besançon, collège Lumière (Doubs, F), *in*: C. Bélet-Gonda, J.-P. Mazimann *et al.* (dir.), *Premières journées archéologiques frontalières de l'arc jurassien. Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales,* Actes Delle (F) - Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005 (*Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 816; *Cahier d'archéologie jurassienne* 20), Besançon/Porrentruy, 2007, p. 103-112.
Ginouvès/Martin 1985-1992	R. Ginouvès, R. Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, Athènes/Rome, 1985-1992, 3 vol.
Gogräfe 1995	R. Gogräfe, Die Wand- und Deckenmalereien der *villa rustica* «Am Silberberg» in Bad Neuenahr-Ahrweiler, *in:* H. H. Wegner (éd.), *Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel* 4 (*TZ*, Beiheft 20), Trier, 1995, p. 153-239.
Gros 2001	P. Gros, *L'architecture romaine du début du IIIe s. av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, vol. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, 2001.
Haller 1812	F. L. Haller, *Helvetien unter den Römern*, Bern, 1812, 2 vol.
Herzig 1972/1973	H. E. Herzig, Eine neue Otacilier-Inschrift auf der Engehalbinsel Bern, *ASSPA* 57, 1972/1973, p. 175-182.
Herzig 1973/1974	H. E. Herzig, Die Familie der Otacilier in *Aventicum*, *JbBHM* 53/54, 1973/1974, p. 35-41.
Herzig 1974	H. E. Herzig, Otacilius Seccius Duovir, *BPA* 22, 1974, p. 67-68.
Hochuli-Gysel/Jakob 2007	A. Hochuli-Gysel, F. Jakob, avec la collaboration de V. Hubert, K. Hunger, M. Leuthard, A. C. Voute, L'orgue romain d'Avenches/*Aventicum*. *Les Dossiers d'archéologie* 320, 2007, p. 10-17.
Iacopi 1999	I. Iacopi, *Domus Aurea, Soprintendenza Archeologica di Roma*, Milano, 1999.
Jacobelli 1988	L. Jacobelli, Terme suburbane: stato attuale delle conoscenze, *Rivista di studi pompeiani* II, 1988, p. 202-208.
Jakob *et al.* 2000	F. Jakob, M. Leuthard, A. C. Voute, A. Hochuli-Gysel, *Die römische Orgel aus Avenches/Aventicum* (*Doc. MRA* 8), Avenches, 2000.
Jakob/Hochuli-Gysel 2001	F. Jakob, A. Hochuli-Gysel, Die römische Orgel aus Avenches/*Aventicum*, *AS* 24, 2001.1, p. 31-38.
Jomini 1910	F. Jomini, Waadt. Avenches, Musée cantonal, *IAS* 12, 1910, p. 341.
Jomini 1912	F. Jomini, Supplément au catalogue du Médailler, *BPA* 9, 1912, p. 21-24 [et p. 25 avec un commentaire succinct de E. Secretan].
Krencker *et al.* 1929	D. Krencker *et al.*, *Die Trierer Kaiserthermen* (*Trierer Grabungen und Forschungen* 1/1), Augsburg, 1929.
Lauffray *et al.* 1973	J. Lauffray, J. Schreyeck, N. Dupré, Les établissements et les villas gallo-romains de Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques), *Gallia* 31, 1973, p. 123-156.
Leu 2004	U. B. Leu, Johann Caspar Hagenbuchs archäologischer Plan von Avenches (1731), *Cartographica helvetica* 29, 2004, p. 43-47.
Levade 1824	L. Levade, *Dictionnaire géographique, historique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, 1824.
McKay 1975 (1980)	A. G. McKay, *Römische Häuser, Villen und Paläste*, London, 1975 (deutsche Ausgabe, bearb. von R. Fellmann, Freiburg i/Br., 1980).
Maggi 1978	G. Maggi, Scavi a Ercolano e Oplonti, *in: Atti del XVII Convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 1977)*, Napoli, 1978, p. 339-343.
Manderscheid 1993	H. Manderscheid, Bemerkungen zur Wasserbewirtschaftung der Suburbanen Thermen in Pompei, *AKorr* 23.3, 1993, p. 337-346.
Manderscheid 1994	H. Manderscheid, *Die Wasserbewirtschaftung römischer Thermen. Archäologische und hydrotechnische Untersuchungen* (*Mitteilungen Leichtweiss-Institut für Wasserbau, Heft* 118 A-C), Braunschweig, 1994, 3 vol.
Martin 1891	L. Martin, Catalogue-guide du Musée, *BPA* 4, 1891.
Martin 1897	L. Martin, Fouilles des particuliers, *BPA* 7, 1897.
Martin Pruvot 2001	Ch. Martin Pruvot, Les thermes publics, *in:* Avenches, capitale des Helvètes, *AS* 24.2, 2001, p. 32-39.
Martin Pruvot 2006	Ch. Martin Pruvot, avec des contributions de M. Bossert, Ph. Bridel *et al.*, *L'*insula *19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle* (*CAR* 103; *Aventicum* XIV), Lausanne, 2006.
Mazur/Morel 2005	A. Mazur, J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2005: 3. Avenches / Rue du Pavé, *insula* 7, *BPA* 47, 2005, p. 90-91.
Metzler *et al.* 1981	J. Metzler, J. Zimmer, L. Bakker, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981.
Meylan Krause 2001	M.-F. Meylan Krause, Les artisans dans la ville, *in:* Avenches, capitale des Helvètes, *AS* 24.2, 2001, p. 50-59.

Meylan Krause 2004	M.-F. Meylan Krause, *Aventicum, ville en vues* (*Doc. MRA* 10), Avenches, 2004.
Meystre/Morel 1998	M. Meystre, J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1998: 5. Avenches / En Pré-Vert – *insula* 2, *BPA* 40, 1998, p. 223.
Mielsch 1985	H. Mielsch, *Buntmarmore aus Rom im Antikenmuseum Berlin*, Berlin, 1985.
Mielsch 2001	H. Mielsch, *Römische Wandmalerei*, Darmstadt, 2001.
Morel 1990	J. Morel, Avenches VD, Chronique archéologique 1989, Derrière la Tour, *ASSPA* 73, 1990, p. 204.
Morel 1991.1	J. Morel, Chronique archéologique 1991, travaux de fouilles. 1. Avenches / Derrière la Tour - *insula* 7, *BPA* 33, 1991, p. 126-130.
Morel 1991.2	J. Morel, Avenches VD Derrière la Tour et *insula* 7: fouilles 1989/1990. Bilan provisoire, *ASSPA* 74, 1991, p. 214-220.
Morel 1992	J. Morel, Chronique archéologique 1992: 1. Avenches / Avenue Jomini 12-14 - temple rond, *BPA* 34, 1992, p. 31-44.
Morel 1993	J. Morel, Chronique archéologique 1993: 3. Avenches / *insula* 13, *BPA* 35, 1993, p. 19-21.
Morel 1994	J. Morel, Chronique archéologique 1994: 2. Avenches / *insula* 19, *BPA* 36, 1994, p. 129-135.
Morel 1995	J. Morel, Chronique archéologique 1995: 1-2. Avenches / Derrière la Tour et Palais de Derrière-la-Tour, *BPA* 37, 1995, p. 204-209.
Morel 1996.1	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1996: 3. Avenches / Palais de Derrière la Tour, *BPA* 38, 1996, p. 96-97.
Morel 1996.2	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1996: 1. Avenches / Derrière la Tour, Avenue Jomini 1-5, *BPA* 38, 1996, p. 92-94.
Morel 1997	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1997: 6. Avenches / Ch. de Derrière la Tour – *insula* 13, *BPA* 39, 1997, p. 210-211.
Morel 1998	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1998: 4. Avenches / Ch. des Conches – *insula* 19, *BPA* 40, 1998, p. 222.
Morel 1999	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1999: 2. Avenches / Avenue Jomini 16 – Grange-des-Dîmes, *BPA* 41, 1999, p. 224-225.
Morel 2001.1	J. Morel, L'habitat, *in:* Avenches, capitale des Helvètes, *AS* 24.2, 2001, p. 40-49.
Morel 2001.2	J. Morel, avec la collab. de D. Castella, Les sanctuaires, *in:* Avenches, capitale des Helvètes, *AS* 24.2, 2001, p. 60-71.
Morel 2003	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2003: 5. Avenches / Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour, *BPA* 45, 2003, p. 175-180.
Morel 2004	J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2004: 2. Avenches / Avenue Jomini 9 – Maison d'Enfants d'Avenches, *BPA* 46, 2004, p. 181-183.
Morel/Chevalley 1999	J. Morel, Ch. Chevalley, Chronique des fouilles archéologiques 1999: 3. Avenches / Avenue Jomini 14 – temple rond, *BPA* 41, 1999, p. 226-227.
Morel/Mazur 2004	J. Morel, A. Mazur, Chronique des fouilles archéologiques 2004: 1. Avenches / Avenue Jomini – sanctuaire de la Grange des Dîmes, *BPA* 46, 2004, p. 176-180.
Morel/Vuichard Pigueron 2002	J. Morel, N. Vuichard Pigueron, Chronique des fouilles archéologiques 2002: 2. Avenches / Derrière la Tour – propriété Seynave, *BPA* 44, 2002, p. 149-151.
Morel *et al.* 1992	J. Morel, H. Amrein *et al.*, Un atelier de verriers du milieu du Ier siècle apr. J.-C. à Avenches, *AS* 15.1, 1992, p. 2-17.
Morel *et al.* 2005	J. Morel, M.-F. Meylan Krause, D. Castella, Avant la ville: témoins des 2e et 1er siècles av. J.-C. sur le site d'*Aventicum*-Avenches, *in:* G. Kaenel, S. Martin-Kilcher, D. Wild (éd.), Colloquium Turicense. *Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1er s. av. J.-C., entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône,* colloque de Zurich (17-18 janvier 2003) (*CAR* 101), Lausanne, 2005, p. 29-58.
Ms. Cart 1912	W. Cart, *Rapport présenté à M. le Dr. Naef, président du Comité des monuments historiques sur les travaux de l'Association Pro Aventico, juin 1912,* conservé aux Archives de la Commission fédérale des monuments historiques à Berne, sous «Kanton Waadt, Ur- und Frühgeschichte, Avenches», Akten 40, n° 1649, 1.
Ms. Curty 1783-86	*Recueil des antiquités trouvées à Avenches en 1783-86. Dessinées d'après nature par (Émanuel) Curty, peintre de Fribourg en Helvétie.* Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Mss. Bibl. Soc. Jésu. Frib. Helv. 1834.
Ms. Curty 1786	*Recueil des antiquités découvertes l'an 1786 par le Comte de Northampton & Lord Compton, son fils, dans l'enceinte de l'ancienne ville d'Avenche... Dessiné d'après nature par Émanuel Curty, peintre de Fribourg en Suisse.* Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.
Ms. de Dompierre 1822-1835	F.-R. de Dompierre, *Recueil et mémoire des Antiquités romaines découvertes en divers lieux de la Suisse, depuis la publication des Recueil et Mémoire y relatifs de MM Schmidt et Ritter* (manuscrit rédigé entre 1822 et 1835).
Ms. Parent 1800-1810	A. Parent, *Mémoire sur les recherches des Antiquités de l'Helvétie de 1800 à 1810.* Soleure, Zentralbibliothek (Mss. S II 42).

Ms. Ritter 1786	E. Ritter, *Antiquités de la Suisse, Bildatlas*, ca. 1786. Burgerbibl. Bern, Mss. Hist. Helv. XXIa. 91. 2.
Ms. Schmidt 1749-51	S. und F. S. Schmidt (Herren von Rossan), *Monumenta Aventicensia annis 1749-51 eruta. Delineata et brevissimis animadversionibus illustrata* (...). Burgerbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. III. 168.
Ms. Schmidt 1750-52	*Monumenta Aventicensia annis 1750, 1751 et 1752 eruta. Delineavit et brevissimis animadversionibus illustravit S. Schmidt VDM.* Ms. MRA, Fol. 35.
Ms. Schmidt/Gruner 1751	S. Schmidt, J. R. Gruner, *Aventicum Romanorum sive Antiquitatis Romanae Vestigia in Ruinis Aventici inclytae olim Helvetiorum Metropolis Collecta* (...). Burgerbibl. Bern, Mss. Hist. Helv. XI,2 (15).
Ms. Secretan 1911	E. Secretan, *Monuments romains d'Avenches, Rapport annuel adressé au Comité des monuments historiques, mai 1911*, Archives de la Commission fédérale des monuments historiques, Berne, Actes 40, n° 1649, 2.
Ms. Sinner 1760	J. R. Sinner, *Catalogus Codicum Mss. Bibliothecae Bernensis* , vol. I, Berne, 1760.
Ms. Zoller 1713-1737	J. H. Zoller, *Miscellanea von allerhand Alt Jüdischen und Römischen, so wie auch von Ettwelchen in dem Schweitzerland* (...), Zürich, 1713-1737. Zentralbibl. Luzern, Handschriftenabzeilung.
Nielsen 1990	I. Nielsen, Thermae et Balnea. *The Architecture and Cultural History of Roman Public Baths*, Aarhus, 1990, 2 vol.
Pantet/Morel 2003	A. Pantet, J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2003: 4. Avenches / Place de la Gare, rue Failloubaz, chemin du Gravenau, avenue Général Guisan, rue du Jura, esplanade et rue du Château, rue de la Cure, place de l'Eglise, rue Centrale et ruelle des Arvoz, *BPA* 45, 2003, p. 172-175.
Parlasca 1959	K. Parlasca, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin, 1959.
Pensabene/Bruno (dir.) 1998	P. Pensabene, M. Bruno (a cura di), *Il marmo e il colore, guida fotografica. I marmi della collezione Podesti*, Roma, 1998.
Pulga 1995	S. Pulga, Quelques réflexions sur la réalisation technique des peintures murales de Saint-Antoine, *in:* E. Ramjoué, S. Pulga, A. Rinuy, Les peintures gallo-romaines de la *domus* de Saint-Antoine à Genève. D'une observation à l'autre, *ZAK* 52, 1995, p. 177-181.
Ramjoué 1997	E. Ramjoué, Quelques particularités techniques des fresques romaines de Vandœuvres dans le canton de Genève, *in:* Béarat *et al.* (éd.) 1997, p. 167-179.
Rebuffat 1991	R. Rebuffat, Vocabulaire thermal, documents sur le bain romain, *in: Les thermes romains*, Actes de la table ronde de l'École française de Rome, Rome, 11-12 novembre 1988 (*Collection de l'École française de Rome* 142), Rome, 1991, p. 1-28.
Reymond/Broillet-Ramjoué 2001	S. Reymond, E. Broillet-Ramjoué, La *villa* romaine de Pully et ses peintures murales (*GAS* 32), Pully, 2001.
Ribaux/de Boe 1984	Ph. Ribaux et G. de Boe, La *villa* romaine de Colombier. Fouilles récentes et nouvelle évaluation, *AS* 7.2, 1984, p. 79-87.
Ritter 1788	E. Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse avec des desseins levés sur les lieux depuis 1783*, Berne, 1788.
Schindler s. d.	B. Schindler, *Das römische Mosaik von Nennig (La mosaïque romaine de Nennig)* (*Führungsblatt des staatlichen Konservatoramts*), Saarbrücken, s. d.
Schmidel 1794	C. C. Schmidel, *Descriptio itineris per Helvetiam...*, Erlangae, 1794.
Schmidt 1760 (1771^2)	F. S. Schmidt, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, 1760 (1771^2).
Schwarz 1964	G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern/München, 1964.
Secretan 1888	E. Secretan, Le plan d'*Aventicum*, *BPA* 2, 1888.
Secretan 1905^2	E. Secretan, *Aventicum. Son passé, ses ruines*, Avenches, 1905^2.
Secretan 1911	E. Secretan, Waadt. Avenches, *IAS* 13, 1911, p. 56-57.
Secretan 1912	E. Secretan, Fouilles et réfections du Pro Aventico, *BPA* 11, 1912, p. 5-23.
Secretan 1919^3	E. Secretan, *Aventicum. Son passé, ses ruines*, Lausanne, 1919^3.
Swoboda 1969^2	K. M. Swoboda, *Römische und romanische Paläste*, Wien/Köln, 1969^2 (réédition de la publication de 1924).
Thomas 1995	R. Thomas, *Die Dekorationssysteme der römischen Wandmalerei von augusteischer bis in trajanische Zeit*, Mainz, 1995.
Tissières 1978	P. Tissières, Réflexions sur quelques problèmes de l'eau à *Forum Claudii Vallensium*, *Annales valaisannes*, 1978, p. 175-188.
Tuor-Clerc 1989	D. Tuor-Clerc, Avenches VD, Derrière la Tour et *insula* 7, Chronique archéologique 1988, *ASSPA* 72, 1989, p. 322.
Van Ossel 1992	P. Van Ossel, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule* (*Gallia*, suppl. LI), Paris, 1992.
Vipard 2007	P. Vipard, Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire, *Gallia* 64, 2007, p. 227-277.
Voirol 2000	A. Voirol, «États d'armes». Les *militaria* d'Avenches/*Aventicum*, *BPA* 42, 2000, p. 7-92.
Von Gonzenbach 1961	V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaiken der Schweiz* (*Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* XIII), Basel, 1961.

Vuichard Pigueron 2004.1 — N. Vuichard Pigueron, Chronique des fouilles archéologiques 2004: 6. Avenches / Route du Moulin, route de Berne, *insula* 19, *BPA* 46, 2004, p. 190-193.

Vuichard Pigueron 2004.2 — N. Vuichard Pigueron, Chronique des fouilles archéologiques 2004: 7. Avenches / Route de Sous-Ville, rue de l'Avenir, rue René Grandjean, *BPA* 46, 2004, p. 194-195.

Weber 1976 — W. Weber, *Trier Barbarathermen* (*Führer der Verwaltung der Staatlichen Schlösser Rheinland-Pfalz* 6), Mainz, 1976.

Wiblé 1977 — F. Wiblé, Fouilles gallo-romaines de Martigny. Recherches archéologiques aux Morasses en 1975-1976, *Annales valaisannes*, 1977, p. 199-214.

Wightman 1970 — E. Wightman, *Roman Trier and the Treveri*, London, 1970.

Wild 1710 — M. Wild, *Apologie Pour la vieille cité d'Avenche ou Aventicum en Suisse, au Canton de Berne & située dans une des quatre contrées, ou départements de l'Helvétie appelée Urbigène. Opposé A un Nouveau Traitté, Mis au jour par l'Autheur de la découverte de la ville d'Antre, qui par une Hétérodoxie En fait d'histoire toute pure, & contre la foi historique tant anciène, que moderne, place & établit ledit AVENTICUM, sur les ruines de la Ville d'Antre en Franche Comté, prétendant par là, & par une interprétation entièrement fausse de Ptolomé, D'avoir trouvé la machine pour transporter des Villes entières d'une Province à l'autre par un seul trait de plume*, Berne, 1710.

Annexe I: tableau des structures (St)

Structure	Corps	Plans (fig.)	Photos (fig.)	Chap.	Description	État	Sect.
1	A	63, 99	70	V	foyer dans L2a	2	O
2	A	63	71	V	foyer dans L3a	2	O
3	A	63	71	V	foyer dans L3a	2	O
4	C	63	75	V	foyer dans la galerie L11 (M7)	2	O
5	C	63		V	conduit dans le mur M7	2	O
6	C	63	76	V	conduit dans le mur M7	2	O
7	C	63		V	caniveau le long de M7	2	O
8	(C)	63, 78	89	V	soubassement de montant	2	O
9	A/D	63		V	caniveau le long de M6	2	O
10	A/D	63, 91, 96	90	V	escalier d'accès occidental	2	O
11	A/D	63, 91	90, 92	V	dalle (soubassement de colonne)	2	O
12	A/D	63, 91		V	pan de muret?	2	O
13	-	63	94	V	semelle de fondation (chape)	2	O
14	B	63, 78	83	V	seuil dans M17 entre L15 et L21	2	O
15	B'	63		V	seuil entre L11 et L16b'	2	O
16	B'	63		V	seuil entre L20 et L16b'	2	O
17	B'	63		V	seuil entre L14 et L22	2	O
18	D	96, 140	97	VI	canalisation dans la cour L34	3	O
19	D	96, 106		VI	canalisation dans le portique L31	3	O
20	E	96, 99	98	VI	niche maçonnée ouest	3	O
21	E	96		VI	niche maçonnée est	3	O
22	E	96		VI	niche maçonnée centrale	3	O
23	E	96, 99	98	VI	dalle dans la niche St 20	3	O
24	E	96, 99	98	VI	socle dans la niche St 20	3	O
25	E	96		VI	coulisse en grès dans L35	3	O
26	D	96		VI	sac d'écoulement à l'angle de la cour D (L34)	3	O
26'	D	96		VI	sac d'écoulement à l'angle de la cour D (L34)	3	O
27	D	96, 106		VI	caniveau dans dalles de grès le long du portique L31	3	O
28	D	96		VI	caniveau dans dalles de grès le long du portique L32	3	O
28'	D	100, 210	150, 209	IX	caniveau (dalles en réemploi?) le long du portique L32	4B	O
29	D	96		VI	caniveau dans dalles de grès le long du portique L33	3	O
30	D/F	96, 106	104	VI	escalier d'accès (pavillon F)	3	O
31	F	106	105	VI	piédestal (pavillon F)	3	O
32	F	106	117	VI	niche latérale (pavillon F)	3	O
32'	F	106		VI	niche latérale (pavillon F)	3	O
33	F	96, 106	108, 115	VI	tapis de mosaïque (pavillon F)	3	O
34	F	106	116	VI	empreinte de meuble (pavillon F)	3	O
35	F	106	116	VI	cavité dans sol 1 (pavillon F)	3	O
36	F	106		VI	cavité dans sol 1 (pavillon F)	3	O
37	F	106		VI	cavité dans sol 1 (pavillon F)	3	O
38	F	106		VI	empreinte de meuble (pavillon F)	3	O
39	F	106	117	VI	trace de candélabre? (pavillon F)	3	O
40	F	106, 210	115, 218	VI	fût de molasse (pavillon F)	5	O
41	G	96	118	VI	exèdre dans la salle L37	3	O
41'	G	96, 100		VI	exèdre dans la salle L37	3	O
42	G	96	118, 119	VI	exèdre dans la salle L37	3	O
42'	G	96, 100		VI	exèdre dans la salle L37	3	O
43	G	96		VI	pile maçonnée contre L37 (dans L40)	3	O
44	G	96		VI	massif de maçonnerie à l'ext. de L38	3	O
45	G	96, 100		VI	coulisse en grès dans L39	3	O
46	H	20, 22, 96, 132	121	VI	escalier oriental donnant sur L103	3	O
46'	H/K	140, 158, 165		VIII	transformation de l'escalier St 46	4A	O
47	H'	96		VI	hypocauste de L45	3	O
48	I	78, 96	122, 123	VI	foyer dans L49	3	O
49	I	78, 96		VI	foyer dans L51	3	O
50	C	96, 140	126, 145	VI	dispositif axial dans la galerie de façade L12	3	O
51	a1	132, 134	47, 133	VII	foyer à double niche dans secteur a1	3	E

Structure	Corps	Plans (fig.)	Photos (fig.)	Chap.	Description	État	Sect.
52a–h	-	132	135	VII	fosses	3	E
53a–b	-	132		VII	dépotoirs	3	E
54	-	132		VII	recharge aire empierrée	3	E
54'	-	132		VII	drain	3	E
55	B/C	78, 140	141	VIII	paire d'absides contre pavillon B	4A	O
56	I	22, 140, 158		VIII	escalier	4A	O
57	A	140, 147	37, 146	VIII	infrastructure du bassin octogonal de L1	4A	O
58	A	140, 147		VIII	infrastructure du canal du bassin octogonal de L1	4A	O
59	G'	140	149	VIII	caniveau dans L43	4A	O
60	G'	140	35	VIII	caniveau dans L43	4A	O
61	D	96, 100, 140		VIII	fossé (récupération de canalisation?) dans L32	4A	O
62	G	140		VIII	radier maçonné dans L39	4A	O
63	G/J	20, 140, 158		VIII	escalier entre L71 et L76	4A	E
64	J	140, 158		VIII	aire de feu (*tegulae*) dans L75	4A	E
65	J	20, 22, 140, 158		VIII	foyer dans L76	4A	E
66	J	140, 158	155	VIII	foyer dans L76	4A	E
67	J	22, 140, 158		VIII	foyer dans L73	4A	E
68	J	20, 140, 158		VIII	seuil dans L77	4A	E
69	J	140, 158, 210	153	VIII	pile d'angle (cheminée?) dans L80	4A	E
70	O/R	158, 210		VIII	canalisation dans galerie L81	4A	E
71	O/R	158	161	VIII	canalisation sous L85 et L86	4A	E
72	O/R	158, 210	162	VIII	foyer à niche contre le bâtiment R	4A	E
73	O	158		VIII	fossé (tranchée de récupération?)	4A	E
74	K/O	22, 158, 176, 210		VIII	dallage avec relief Louve dans cour O	4A	E
75	K/O	29, 158, 164, 210	163, 167	VIII	massif dallé dans cour O	4A	E
76	K/O	29, 140, 158, 164	30, 163, 166	VIII	caniveau du portique L103	4A	E
77	O	158, 176, 194		VIII	sac d'écoulement à l'angle de la cour O	4A	E
78	L-M/O	54, 176, 181, 194, 195, 210, 211	200	VIII	collecteur	4A	E
79	K/T	158	171	VIII	escalier d'accès au corps K	4A	E
80	K/T	158		VIII	dispositif à 4 poteaux dans cour T	4A	E
81	K/T	158		VIII	dalle de grès en réemploi	4A	E
82	L-M	176	179, 180, 182	VIII	hypocauste de L112	4A	E
83	L-M	176	182, 185	VIII	*praefurnium* de L112	4A	E
84	L-M	176, 181		VIII	*bipedalis* dans le local de service L119	4A	E
85	L-M	176, 195	28, 187, 198	VIII	canalisation dans le corps L-M	4A	E
86	L-M	176, 211		VIII	conduit de vidange en provenance de L114	4A	E
87	L-M	54, 176, 181		VIII	semelle maçonnée autour de L114	4A	E
88	L-M	54, 176, 181		VIII	support dans L1225a/L126	4A	E
89	L-M	54, 176, 181, 211		VIII	support maçonné dans L125a (réservoir?)	4A	E
90	L-M	54, 176, 181	189, 190	VIII	massif maçonné dans L115	4A	E
91	L-M	176, 194, 195		VIII	soupirail dans L117	4A	E
92	L-M	176, 194, 195		VIII	soupiraux dans L118	4A	E
93	L-M	176, 195		VIII	banquette en L dans L118	4A	E
94	L-M	176, 195		VIII	rigole d'évacuation des latrines L118	4A	E
95	L-M	176, 195	25	VIII	*labrum* en calcaire entre L117 et L118	4A	E
96	L-M	176, 195	24	VIII	bassin en calcaire dans L118	4A	E
97	L-M	54, 176, 181, 194	197	VIII	pile-support contre L115	4A	E
98	V	176	200	VIII	canalisation de vidange en provenance de l'*insula* 7	4A	E
99	a2	(coupe fig. 46)		IV	aire de recuisson? dans secteur a2	2	E
100	L-M	176, 181		VIII	pile de contrefort contre l'aile L-M	4A	E
101	L-M	176, 181		VIII	pile de contrefort contre l'aile L-M	4A	E
102	L-M	176, 181		VIII	massif contre l'aile L-M (perron? socle réservoir?)	4A	E
103	L-M	176, 181		VIII	massif maçonné dans couloir L111	4A	E
104	L-M	176, 181	202	VIII	massif maçonné (escalier) dans couloir L111	4A	E
105	L-M	176	203	VIII	empreinte de seuil entre L11c et L119	4A	E
106	L-M	176, 181		VIII	portail d'accès à la cour de service L125a	4A	E
107	L-M	176		VIII	pile dans la maçonnerie de L115 (support de réservoir?)	4A	E
108	L-M	54, 176, 181		VIII	foyer rectangulaire en *tegulae* dans L125a	4A	E

Structure	Corps	Plans (fig.)	Photos (fig.)	Chap.	Description	État	Sect.
109	L-M	176, 211	206	VIII	chenal d'évacuation des cendres dans L125a	4A	E
110a	L-M	54, 181, 211		IX	foyer dans L125a	4B	E
110b	L-M	54, 181, 211	213	X	foyer dans L125a (réfection de St 110a)	4C	E
111	L-M	176, 181, 211	214	X	coulisse dans L125a	4C	E
112	L-M	211		X	foyer dans L121	4C	E
113	L-M	181, 211	216	XI	amphore dans L120	5	E
114	L-M	181, 211	216	XI	amphore dans L120	5	E
115	D	100, 210	217	XI	coulisse dans le portique L32	5	O
116	D	210		XI	fosse (dépotoir?) dans le portique L31	5	O
117	D	210		XI	vestiges d'enduit tardif	5	O
118	-	210		XI	fosse rectangulaire	5	O
119	O	210	219	XI	sépulture à inhumation dans la cour O	5	E
120	O/R	210		XI	crâne humain isolé	5	E
121	D	106, 210		XI	puits d'époque récente	5	O
122	K	20, 158		VIII	foyer dans L93	4A	E
123	-	42		IV	dépotoir de verriers	2	E
124	a5	29: A, 42: 7	58	IV	puits	2	E
125	a5	42: 2		IV	dépotoir	2	E
126	L-M/O	23, 176, 194	26	VIII	seuil entre L103 et L111a	4A	E
127	L-M/V	181	208	VIII	barbacane en dalles de grès	4A	E
128	a2	(coupe fig. 46)		IV	fosse	2	E
129	a2	(coupe fig. 46)		IV	fosse (trou de poteau?)	2	E
130	-			III	fosse	1	E
131	K	176		VIII	foyer dans L100	4A	E
252	-	42: 3, 54, 181	55, 56, 208	IV	canalisation	2	E
268a–c	a1	43	51, 52	IV	fosse	2	E
269	a1	43, 134		IV	fosse	2	E
271	a1	43, 134		IV	fosse	2	E
273	a1	43		IV	fosse	2	E
F1	a1	43, 134	48	IV	four de verrier	2	E
F2	a1	43, 134	47, 51, 133	IV	four de verrier	2	E
F3	a1	43, 134	49	IV	four de verrier	2	E
F4	a1	43, 134	49	IV	four de verrier	2	E
F5	a2	(42)		IV	four de verrier	2	E

Annexe II: tableau des murs (M)

M	Plans (fig.)	Chap.	État	Sect.
1	63	V	2	O
2	63	V	2	O
3	63	V	2	O
4	63	V	2	O
5	63	V	2	O
6	63	V	2	O
6a	63, 96	VI	2	O
7	63	V	2	O
8	63, 96, 140	V	2	O
8'	96	VI	2	O
9	63, 78	V	2	O
10	63	V	2	O
11	63	V	2	O
12	63	V	2	O
13	63, 96	V	2	O
14	63	V	2	O
15	63	V	2	O
16	63	V	2	O
17	63	V	2	O
18	63	V	2	O
19	63	V	2	O
20	63	V	2	O
21	63, 80	V	2	O
22	63	V	2	O
23	63	V	2	O
24	63	V	2	O
25	63, 78	V	2	O
26	63, 78	V	2	O
27E-W	63, 78, 96	V	2	O
28	63, 78	V	2	O
29	63, 78	V	2	O
30	63	V	2	O
31	63	V	2	O
32	63	V	2?	O
33	96, 106, 140	VI	3	O
34	96, 106	VI	3	O
35	96	VI	3	O
36	96, 100	VI	3	O
37	96, 100	VI	3	O
38	96, 100	VI	3	O
39	96, 100	VI	3	O
40	96	VI	3	O
41	96, 140	VI	3	O
42	132	VI	3	O
43	78, 96	VI	3	O
44	78	VI	3	O

M	Plans (fig.)	Chap.	État	Sect.
45	78, 96	VI	3	O
46	78, 96	VI	3	O
47	43, 132	IV	2	E
48	132	VII	3	E
49	132	VII	3	E
50	140	VIII	4A	O
51	140	VIII	4A	O
52	140	VIII	4A	O
53	140	VIII	4A	O
54	140	VIII	4A	O
55	140	VIII	4A	O
56	140	VIII	4A	O
57	140	VI, VIII	4A?	O
58	96, 140	VI	3	O
58'	96	VI	3	O
59	140	VIII	4A	O
60	100, 140	VIII	4A	O
61	96, 100, 140	VI	3?	O
62	100, 140	VIII	4A	O
63	96, 140	VI	3	O
64	96, 140	VI	3	O
65	140, 158	VIII	4A	E
66	158, 164, 176	VIII	4A	E
67	176	VIII	4A	E
68	43, 176	VIII	4A	E
69	176	VIII	4A	E
70	176	VIII	4A	E
71	176	VIII	4A	E
72	176	VIII	4A	E
73	176	VIII	4A	E
74	176	VIII	4A	E
75	176	VIII	4A	E
76	176	VIII	4A	E
77	176	VIII	4A	E
78	43, 176	(IV)	4A	E
79	176	(IV)	4A	E
80	29: A, 42: 8	IV	2	E
81	42: 14	IV	2	E
82	176	(IV)	4A	E
83	96	VI	3	O
84	176	VIII	4A	E
85	176	VIII	4A	E
86	158	VIII	4A	O
87	158	VIII	4A	O
88	78	-	4A	O
89	78	-	4A	O

Annexe III: tableau des locaux (L)

L	Corps	Plans (fig.)	Chap.	Description	Sol	Altitudes	État	Sect.	Tableau (fig.)
1	A	62, 95, 139, 210	V	salle de réception	IND (2) MOS (4A)	c 450.00 (2) c 450.10 (4A)	2	O	69
2a	A	62, 95, 99, 139, 210	V	local de service	TBA, puis TZO?	449.90?	2	O	69
2b	A	62, 95, 139	V	local de service	TBA, puis TZO?	449.90?	2	O	69
3a	A	62, 95, 139, 210	V	local de service	TBA, puis TZO?	449.90	2	O	69
3b	A	62, 95, 139	V	local de service (cuisine?)	TBA, puis TZO?	449.90?	2	O	69
4	A	62, 95, 139, 210	V	local couvert indét.	TBA, puis TZO	449.90-450.00	2	O	69
4'	A	62, 95	V	couloir	IND	449.90?	2	O	69
5	A	62, 95, 139	V	local couvert indét.	TZO	c 449.90	2	O	69
6	A	62, 95, 139	V	local couvert indét.	TZO	450.05	2	O	69
7	A	62, 95, 139	V	local couvert indét.	TZO	c 450.10	2	O	69
7'	A	62, 95, 99, 139, 210	V	local couvert indét.	TZO	450.10	2	O	69
8	A	62, 95, 139, 210	V	local couvert indét. (2) pièce chauffée par hypoc. (4A)	IND (2) HYP (4A)	? (2) 449.03 (4A; *area*)	2	O	69
9	A	62, 95, 139	V	local couvert indét.	TZO	450.05	2	O	69
10	A	62, 95, 139	V	local couvert indét.	TZO	450.00	2	O	69
11	A/C	62, 95, 139	V	galerie-portique de façade sur couloir de service inf.	TBA (niv. inf.), puis IND	446.80 (inf.) c 450.10/448.80 (4A)	2	O	
12	A/D	62, 95, 99, 139, 210	V	portique méridional du corps principal	TBA (2) DAL? (4A)	450.00 (2) 450.30 (4A)	2	O	
13	B'	62, 95	V	local de transition, escalier?	IND	>447.20	2	O	88
13'	B	62, 95	V	local de transition, escalier?	IND	?	2	O	87
14	B'	62, 95	V	pièce chauffée par hypocauste	HYP	>446.60	2	O	88
15	B	62, 78, 95	V	local couvert indét.	TZO	445.45	2	O	87
16a	B	62, 95	V	couloir de distribution (niv. inf.)	IND	>445.70	2	O	87
16b	B	62, 95	V	couloir de distribution (niv. inf.)	IND	?	2	O	87
16a'	B'	62, 95	V	couloir de distribution (niv. inf.)	IND	?	2	O	88
16b'	B'	62, 95	V	couloir de distribution (niv. inf.)	TBA	446.25	2	O	88
17	B	62, 78, 95	V	local couvert indét.	TZO	445.83	2	O	87
17'	B'	62, 95	V	local couvert indét.	IND	?	2	O	88
18	B	62, 78, 95	V	local couvert indét.	TZO	445.78	2	O	87
18'	B'	62, 95	V	local couvert indét.	IND	?	2	O	88
19	B	62, 78, 95	V	local couvert indét.	TZO	445.83	2	O	87
19'	B'	62, 95	V	local couvert indét.	IND	?	2	O	88
20	B'	62, 95	V	cellier?	TBA	446.25	2	O	88
20'	B	62, 95	V	local couvert indét.	IND	?	2	O	87
21	B	62, 78, 95	V	local couvert indét.	TZO	445.74	2	O	87
22	B'	62, 95	V	local couvert indét.	TBA	446.50/446.30	2	O	88
23	B	62, 78, 95	V	galerie, évent. escalier	IND	>444.90	2	O	87
23'	B'	62, 95	V	galerie, évent. escalier	IND	?	2	O	88
24	B	62, 78, 95	V	galerie, évent. escalier	IND	>444.90	2	O	87
24'	B'	62, 95	V	galerie, évent. escalier	IND	?	2	O	88
25	C	62, 95, 139	V	cour d'honneur (2) esplanade/cour d'honneur (4A)	IND	446.00/445.60 (2) c 447.00 (4A)	2	O	
26	C	62, 78	V	indét.	IND	?	2	O	
27	C	62, 78	V	galerie-portique d'entrée	IND	c 444.90	2	O	
28	C	62, 78, 95	V	esplanade	IND	444.30?	2	O	
29	C	62, 95	V	avant-cour	IND	c 443.80	2	O	
30	G'/H'	62, 95	V	allée/local d'accès latéral	TBA	449.70	2	O	
31	D	95, 106, 139, 210	VI	portique sud du péristyle principal	DAL?	451.60	3	O	
32	D	95, 100, 139, 210	VI	portique est du péristyle principal	DAL	c 451.60/450.10	3	O	
33	D	95, 139	VI	portique ouest du péristyle principal	DAL?	c 451.60/450.10	3	O	
34	D	95, 106, 139	VI	cour-jardin centrale	IND	c 451.00/450.80	3	O	
35	E	95, 99, 139	VI	palier inf. de la cour-jardin	IND	c 450.00	3	O	
36	F	95, 106	VI	vide sanitaire à l'arrière du pavillon F	IND	452.60	3	O	
37	G	29, 95, 100, 139, 157, 210	VI	pavillon latéral à exèdres	IND	>451.90	3	O	

L	Corps	Plans (fig.)	Chap.	Description	Sol	Altitudes	État	Sect.	Tableau (fig.)
38	G	22, 29, 95, 139, 157	VI	-	IND	?	3	O	
39	G	29, 95, 100, 139, 157	VI	cour secondaire à péristyle (3) prob. cour (4A)	DAL? (3) CHA (4A)	c 451.80 (3) > 451.55 (4A)	3	O	152
40	G	95, 139	VI	-	IND	?	3	O	
41	G/H	95	VI	vestibule, local d'accès et de distribution	IND	450.07	3	O	
42	G'	95, 139	VI	espace couvert (réception? habitat?)	TZO	452.40/452.20	3	O	
43	G'	95, 139	VI	cour secondaire ou jardin (3) cour secondaire bordée de deux portiques (4A)	IND	450.90/450.25 (3) 450.90/450.70 (4A)	3	O	
44	H'	95, 139	VI	couloir de distribution	BET (3) TZO (4A)	448.60 (3) 448.80 (4A)	3	O	
45	H'	95, 139	VI	pièce chauffée par hypoc. (3) pièce couverte indét. (4A)	HYP (3) TZO (4A)	448.05 (*area*) (3) 448.86 (4A)	3	O	
46	H'	95	VI	bassin?	-	c 447.55	3	O	
46a	H'	139	VIII	bassin froid	SPI	448.15	4A	O	
46b	H'	139	VIII	-	IND	?	4A	O	
47	H'	95, 139	VI	indét.	IND	?	3	O	
48	I	78, 95, 139	VI	indét. (communs)	BET	446.40/446.25	3	O	124
49	I	78, 95, 139	VI	indét. (communs)	BET	446.05	3	O	124
50	I	78, 95, 139	VI	indét. (communs)	BET	445.90/445.75	3	O	124
51	I	78, 95, 139	VI	indét. (communs)	BET	446.25/446.10	3	O	124
52	I	78, 95, 139	VI	indét. (communs)	BET	445.70/445.20	3	O	124
53	C	78, 95,	VI	hémicycle à colonnade	IND	> 445.60	3	O	
53'	C	95	VI	hémicycle à colonnade	IND	> 445.60	3	O	
54	A/C	95	VI	vestibule axial (avec L55)?	IND (DAL?)	c 450.10	3	O	
55	A/C	95	VI	vestibule axial (avec L54)?	IND (DAL?)	c 450.10	3	O	
56	B/C	78, 139	VIII	vestibule d'angle	IND	c 448.80	4A	O	142
57	B	139, 210	VIII	salle d'apparat à abside	MOS	c 448.80	4A	O	142
58	B	139	VIII	galerie	IND	c 448.80	4A	O	142
59	B	139	VIII	couloir de liaison et/ou de service	IND	c 448.80	4A	O	142
60	B/C	139	VIII	galerie	IND	> 447.00	4A	O	142
61	I	139, 157	VIII	cour d'angle fermée	IND (TBA?)	c 446.15	4A	O	
62	A'	139	VIII	avant-corps, porche	IND (DAL?)	c 450.10	4A	O	
63	H/I	139, 157, 210	VIII	couloir	IND	> 447.53	4A	O	
64	H'/(I')	139	VIII	rampe d'accès à l'annexe thermale H' ?	marches grès?	?	4A	O	
65	(I')	139	VIII	cour d'angle fermée?	IND	?	4A	O	
66	W	139	VIII	local fermé utilitaire	HET	c 453.00	4A	O	
67	W	139	VIII	local fermé utilitaire	HET	c 453.00	4A	O	
68	G'	139	VIII	portique nord de la cour secondaire L43	IND	c 450.70	4A	O	
69	G'	139	VIII	portique est de la cour secondaire L43	IND	c 451.10	4A	O	
70	G	100, 139, 157	VIII	galerie?	CHA	452.10	4A	O	152
71	G	20, 22, 29, 139, 157	VIII	pièce chauffée par hypoc.	HYP	450.69 (*area*) c 451.40 (sol)	4A	O	152
72	G	29, 139, 157	VIII	local de service avec *praefurnium*	TBA?	450.65/450.60	4A	O	152
73	J	22, 29, 139, 157	VIII	local fermé (communs?)	IND	> 451.00	4A	E	154
74	J	22, 29, 139, 157	VIII	local fermé (communs?)	TBA	c 451.00	4A	E	154
75	J	22, 29, 139, 157	VIII	local fermé (communs?)	TBA?	450.58	4A	E	154
76	J	20, 22, 29, 139, 157	VIII	local fermé (communs? cuisine?)	TBA	> 450.39	4A	E	154
77	J	20, 22, 29, 139, 157	VIII	local fermé (communs?)	TBA	> 450.32	4A	E	154
78	J	20, 22, 29, 139, 157	VIII	local fermé (communs?)	TBA	> 450.24	4A	E	154
79	J	20, 22, 139, 157	VIII	local fermé (communs?)	TBA?	> 449.70	4A	E	154
80	J	29, 139, 157, 210	VIII	local fermé (communs?)	TZO	452.75	4A	E	154
81	O/R	157, 210	VIII	galerie sanitaire	IND	c 453.00	4A	E	
82	R	157	VIII	local fermé indét.	TZO	452.80	4A	E	160
83	R	157	VIII	local fermé indét.	TZO	452.65	4A	E	160
84	R	157, 210	VIII	local fermé indét.	TZO	452.78/452.66	4A	E	160
85	R	157	VIII	local fermé indét.	TZO	452.76	4A	E	160
86	R	157	VIII	local fermé indét.	TZO?	452.65?	4A	E	160

L	Corps	Plans (fig.)	Chap.	Description	Sol	Altitudes	État	Sect.	Tableau (fig.)
87	O	157	VIII	cheminement ext. par paliers?	IND	c 448.80/452.80	4A	E	
88	O	157	VIII	cour trapézoïdale	GGR	c 452.65/447.70	4A	E	
89	S	157	VIII	local fermé indét.	TZO	450.30	4A	E	
90	S	157	VIII	local fermé indét.	TZO	450.50	4A	E	
91	K	20, 22, 139, 157	VIII	local fermé indét.	IND	c 448.85?	4A	E	169
92	K	20, 22, 157	VIII	couloir	OPS	c 448.75?	4A	E	169
93	K	20, 22, 157	VIII	local fermé indét. (cuisine?)	IND	c 448.75?	4A	E	169
94	K	20, 22, 157	VIII	local fermé indét.	IND	c 448.75?	4A	E	169
95	K	22, 157	VIII	local fermé (indépendant?)	DAL	c 448.60?	4A	E	169
96	K	22, 157	VIII	local fermé indét.	IND	c 448.60?	4A	E	169
97	K	22, 157	VIII	local fermé indét.	IND	c 448.40?	4A	E	169
98	K	22, 23, 157	VIII	couloir	IND	c 448.15?	4A	E	169
99	K	23, 157	VIII	local fermé indét.	TZO prob.	c 448.00?	4A	E	169
100	K	23, 157, 176, 194	VIII	local fermé indét.	TZO prob.	c 448.00	4A	E	169
101	K	23, 157, 176, 194	VIII	local fermé indét.	TZO prob.	c 448.00	4A	E	169
102	K	23, 157, 176, 194	VIII	local fermé indét.	DAL (t. cuite)	c 448.00	4A	E	169
103	K/O	20, 22, 23, 29, 157, 176, 181, 194	VIII	portique sud de la cour O	DAL?	c 448.87/447.80	4A	E	169
104a–e	K	23, 139, 157, 176, 194	VIII	galerie de façade nord	BET PL	> 448.00	4A	E	169
105	O	22, 23, 157, 176, 194	VIII	portique est de la cour O	DAL?	> 447.80	4A	E	
106	K/T	23, 157	VIII	annexe de service ou escalier secondaire	IND	-	4A	E	
107	K/T	157, 176	VIII	escalier extérieur? (accès au *balneum*?)	IND	-	4A	E	
108	T	157, 176	VIII	cour-jardin nord	IND	c 445.75/444.00	4A	E	
109	U	157	VIII	bâtiment indét.	IND	-	4A	E	
110	U	157	VIII	bâtiment indét.	IND	-	4A	E	
111a	L-M	157, 176, 181, 194	VIII	vestibule	IND	c 448.00	4A	E	196
111b	L-M	157, 176, 181, 194	VIII	escalier	IND	c 448.00/445.30	4A	E	196
111c	L-M	157, 176, 181, 211	VIII	couloir	TBA (chaulée)	445.30/443.80	4A	E	207
112	L-M	23, 157, 176, 181, 194, 211	VIII	pièce chaude (*caldarium*)	HYP	c 448.00	4A	E	196
113	L-M	23, 157, 176, 181, 193, 194, 195, 211	VIII	pièce froide (*frigidarium*)	DAL (calcaire ou marbre)	c 448.00	4A	E	196
114	L-M	157, 176, 181, 194, 195, 211	VIII	bassin froid	DAL (calcaire ou marbre)	c 448.00 (marg.)	4A	E	196
115	L-M	23, 157, 176, 181, 194, 211	VIII	*laconicum? tepidarium?*	IND (DAL?)	c 448.00	4A	E	196
116	L-M	23, 54, 157, 176, 194, 195	VIII	vestiaire?	TZO prob.	c 448.00	4A	E	196
116'	L-M	157, 176, 194, 195	VIII	annexe vestiaire? au-dessus des latrines	IND	c 448.00?	4A	E	196
117	L-M	23, 157, 176, 193, 194, 195	VIII	couloir en sous-sol	TBA?	c 445.30	4A	E	196
118	L-M	157, 176, 194, 195	VIII	latrines en sous-sol	DAL (grès?)	c 445.30	4A	E	196
119	L-M	157, 176, 181, 211	VIII	chaufferie du *caldarium*	TBA (chaulée)	444.30	4A	E	207
120	L-M	157, 176, 181, 211	VIII	local de service	TBA (chaulée)	444.23	4A	E	207
121	L-M	157, 176, 181, 211	VIII	local de service	TBA (chaulée)	444.13	4A	E	207
122	L-M	157, 176, 181	VIII	cage d'escalier?	-	à partir de 444.10	4A	E	207
123	L-M	157, 176, 181	VIII	local de service	IND	> 443.70	4A	E	207
124	L-M	54, 157, 176, 181	VIII	local d'entrée ouvert ou semi-ouvert (avant-cour)	IND	> 443.20	4A	E	207
125a–b	L-M	54, 157, 176, 181, 194, 211	VIII	cour de service	TBA (chaulée)	444.00/443.30	4A	E	207
126	L-M	54, 157, 176, 181, 211	VIII	local technique	TBA (chaulée)?	443.65	4A	E	207
127	L-M	157, 176, 181	VIII	local d'entrée?	IND	> 442.50	4A	E	207
128	-	23, 157, 176, 194, 195	VIII	annexe sud		-	4A	E	207
129	V	54, 157, 176, 181	VIII	cour	TBA (chaulée)	> 443.00	4A	E	
130	V	157, 176	VIII	cour	TBA	c. 443.90	4A	E	
131	V	54, 157, 176, 181	VIII	pavillon (local d'entrée?)	IND	-	4A	E	
132	V	54, 157, 176, 181	VIII	passage piétonnier en chicane	IND	-	4A	E	

L	Corps	Plans (fig.)	Chap.	Description	Sol	Altitudes	État	Sect.	Tableau (fig.)
133	*ins.* 7	157, 176	VIII	pièce chaude (*insula* 7)	HYP	444.10 (*area*)	4A	-	
134	*ins.* 7	157, 176	VIII	pièce chaude (*insula* 7)	HYP	444.35 (*area*)	4A	-	
135	A	139	VIII	*praefurnium* provisoire et couloir de service	TBA	449.05	4A	O	
136a-b	D	95, 139	VI	local de liaison de portiques	IND	c 450.00-450.80?	3	O	
137a-b	D	95, 139	VI	local de liaison de portiques	IND	c 450.00-450.80?	3	O	
E1	a3	42	IV	halle?	TZO	443.70/443.20	2	E	45
E2	a3	42	IV	local indét. ou couloir	TZO	>443.50	2	E	45
E3	a3	42	IV	local indét.	TZO	>444.00	2	E	45
F	F	95, 96, 106, 210	V	pavillon à abside méridional	TZO + MOS	452.50	3	O	

Sols

BET sol en béton/mortier de chaux
BET PL sol de béton de tuileau avec placage de calcaire
CHA sol chaulé
DAL dallage
GGR sol de galets et gravier
HET sol hétérogène (mortier de tuileau, terre cuite, molasse)
HYP pièce chauffée par hypocauste
IND indéterminé
MOS mosaïque
OPS *opus sectile* ou *segmentatum*
TBA terre battue
TER *terrazzo*

Crédit des illustrations

Sauf mention particulière, les photographies et documents illustrés ont été réalisés par les collaborateurs de Site et Musée romains d'Avenches et/ou sont déposés aux archives du Musée romain d'Avenches.

Sauf mention particulière, les plans et coupes stratigraphiques ont été dessinés par Jean-Paul Dal Bianco, Site et Musée romains d'Avenches.
Les abréviations ci-après renvoient à la bibliographie, p. 289-295.

Fig. 1-2	MRA, Daniel Castella.
Fig. 8	Ms. Zoller 1713-1737.
Fig. 9	Zentralbibliothek Zürich.
Fig. 10	Burgerbibliothek, Berne.
Fig. 11, 15	Ms. Schmidt 1750-52.
Fig. 12	Ms. Schmidt/Grüner 1751.
Fig. 13, 16, 17	Ms. Ritter 1786.
Fig. 14	Schmidt 1760.
Fig. 18	Collection privée.
Fig. 19	Ms. Schmidt 1749-51.
Fig. 23	Secretan 1912, p. 6-7.
Fig. 29	Bögli/Meylan 1980, fig. 15, p. 32.
Fig. 32	MRA, J. Zbinden, Berne.
Fig. 50	D'après Amrein 2001, fig. 96.
Fig. 53	D'après Amrein 2001, fig. 80.
Fig. 85, 86, 102, 103, 129	MRA, Alain Wagner.
Fig. 102, 114, 259-262	MRA, Laurent Francey.
Fig. 110	MRA, Christian Chevalley, d'après Michel E. Fuchs.
Fig. 112, 113	MRA, Laurent Francey, d'après S. Bujard et Michel E. Fuchs.
Fig. 168	MRA, Daniel Castella, d'après Philippe Bridel.
Fig. 183	Weber 1976, p. 8.
Fig. 191	Nielsen 1990, fig. 184.
Fig. 205	Bouet 2003, vol. 1, pl. 189, p. 215.
Fig. 223	Ribaux/de Boe 1984, fig. 7.
Fig. 224	D'après Metzler *et al.* 1981, Beilage 9.
Fig. 225	D'après Gros 2001, fig. 365, p. 332.
Fig. 226	D'après Balmelle 2001, fig. 309, p. 404.
Fig. 227	D'après Barbet/Gandel 1997.
Fig. 228	D'après Cunliffe 1971, vol. 1, fig. 42.
Fig. 229	D'après de Boe 1975, fig. 16-17.
Fig. 230	Metzler *et al.* 1981, Abb. 37, p. 52.
Fig. 237-253, 255-258	MRA, Eric Soutter, Archéodunum SA, Daniel Castella et Jean-Paul Dal Bianco.
Fig. 263-264	Maquette Hugo Lienhard, Mies; photos Hugo Amoroso.

Ouvrages sur Avenches, parus dans la série *Aventicum* des *Cahiers d'Archéologie Romande*, Lausanne

N° 1 Gilbert Kaenel, *Céramiques gallo-romaines décorées. Aventicum I.* 1974. ISBN 2-88028-001-X. *Épuisé.*

N° 12 Monika Verzàr, *Un temple du culte impérial. Aventicum II.* 1977. ISBN 2-88028-012-5. Fr. 65.–

N° 22 Philippe Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier. Aventicum III.* 1982. ISBN 2-88028-022-2. Fr. 100.–

N° 41 Daniel Castella, *La nécropole du Port d'Avenches. Aventicum IV.* 1987. ISBN 2-88028-041-9. *Épuisé.*

N° 43 Hans Bögli, Michel Fuchs (dir.), *Pictores per provincias. Actes du 3e colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches, 28-31 août 1986. Aventicum V.* 1987. ISBN 2-88028-043-5. Fr. 80.–

N° 62 Daniel Castella, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». Aventicum VI.* 1994. ISBN 2-88028-062. Fr. 60.–

N° 69 Martin Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu «Rundskulpturen von Aventicum». Aventicum VII.* 1998. ISBN 2-88028-069-9. ISSN 1021-1713. Fr. 75.–

N° 70 Martin Bossert, *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Tempels in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung. Aventicum VIII.* 1998. ISBN 2-88028-070-2. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N°s 77–78 Daniel Castella, Chantal Martin Pruvot *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Vol. 1: étude des sépultures, vol. 2: étude du mobilier. Aventicum IX/X.* 1999. ISBN 2-88028-077-X/078-8. ISSN 1021-1713. Fr. 115.–

N° 87 Heidi Amrein, *L'atelier de verriers d'Avenches: l'artisanat du verre au milieu du 1er siècle après J.-C. Aventicum XI.* 2001. ISBN 2-88028-087-7. ISSN 1021-1713. *Épuisé.*

N° 91 Martin Bossert, *Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches - En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk. Aventicum XII. Corpus Signorum Imperii Romani (CSIR). Corpus der Skulpturen der Römischen Welt. Schweiz,* Bd. I,3. 2002. ISBN 2-88028-091-5. Fr. 50.–

N° 96 Philippe Bridel, *L'amphithéâtre d'Avenches. Aventicum XIII.* 2004. ISBN 2-88028-096-6. ISSN 1021-1713. Fr. 100.–

N° 103 Chantal Martin Pruvot *et al.*, *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle. Aventicum XIV.* 2006. ISBN 2-88028-103-2. ISSN 1021-1713. Fr. 75.–

N° 114 Georg Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte. Aventicum XV.* 2009. ISBN 2-88028-114-4. ISSN 1021-1713. Fr. 85.-

Dernières parutions des *Cahiers d'Archéologie Romande*

N° 60 Paul-Louis Pelet, *Une industrie reconnue. Fer Charbon Acier dans le Pays de Vaud.* 1993. ISBN 2-88028-060-5. Fr. 80.–

N° 61 Vincent Serneels, *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale.* 1993. ISBN 2-88028-061-3. Fr. 90.–

N°s 63–64 Valentin Rychner, Niklaus Kläntschi, *Arsenic, nickel et antimoine. Une approche de la métallurgie du Bronze moyen et final en Suisse par l'analyse spectrométrique. T. I et II.* 1995. ISBN 2-88028-063-X et ISBN 2-88028-064-8. Fr. 90.–

N° 65 Laurent Auberson, Gabriele Keck *et al.*, *Notre-Dame d'Oujon (vers 1146-1537). Une chartreuse exemplaire?* 1999. ISBN 2-88028-065-6. Fr. 68.–

N° 66 Frédéric Rossi, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords: fouilles 1988-1990. Noviodunum III.* 1995. ISBN 2-88028-066-4. Fr. 60.–

N° 67 Michèle Grote, *Les tuiles anciennes du Canton de Vaud.* 1996. ISBN 2-88028-067-2. Fr. 60.–

N° 68 Peter Eggenberger, Philippe Jaton, Marcel Grandjean, *L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet.* 1996. ISBN 2-88028-068-0. Fr. 65.–

N° 71 François Christe, Colette Grand, *Prangins: de la forteresse au château de plaisance – 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire.* 1997. ISBN 2-88028-071-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 72 Gervaise Pignat, Ariane Winiger, *Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz (Abri Freymond, Mont-la-Ville VD, Suisse).* 1998. ISBN 2-88028-072-9. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 73 Claire Huguenin, Ulrich Doeppler, Olivier Feihl, *L'église Saint-François de Lausanne: genèse d'un monument historique.* 1998. ISBN 2-88028-073-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 74 Thierry Luginbühl, Annick Schneiter *et al.*, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Le mobilier archéologique. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Lousonna 9.* 1999. ISBN 2-88028-074-5. ISSN 1021-1713. Fr. 85.–

N°s 75–76 Lucie Steiner, François Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.). Vol. 1: texte; vol. 2: études complémentaires, catalogue, planches.* 2000. ISBN 2-88028-075-1/076-1. ISSN 1021-1713. Fr. 115.–

N° 79 Daniel de Raemy, Olivier Feihl *et al.*, *Chillon: La Chapelle.* 1999. ISBN 2-88028-079-6 ISSN 1021-1713. *Épuisé.*

N° 80 Mireille David-Elbiali, *La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne.* 2000. ISBN 2-88028-080-X. ISSN 1021-1713. *Épuisé.*

N° 81 Pierre Crotti (éd.), *MESO '97.* Actes de la Table ronde. «Épipaléolithique et Mésolithique». 2000. ISBN 2-88028-081-8. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 82 Pascal Nuoffer, François Menna *et al.*, *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge.* 2001. ISBN 2-88028-082-6. Fr. 60.–

N° 83 Thierry Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale.* 2001. ISBN 2-88028-083-4. ISSN 1021-1713. Fr. 80.–

N° 84 Werner Leitz, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie / La nécropole de Bel-Air près de Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et les débuts de l'archéologie du haut Moyen Âge.* 2002. ISBN 2-88028-084-2. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

Nos 85-86 Daniel Paunier, Christophe Schmidt (éd.), *La mosaïque gréco-romaine VIII.* Actes du VIIIe colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11-octobre 1997). 2 vol. 2001. ISBN 2-88028-085-0 et ISBN 2-88028-086-9. ISSN 1021-1713. Fr. 140.–

N° 88 Ludwig Eschenlohr, *Recherches archéologiques sur le district sidérurgique du Jura central suisse.* 2001. ISBN 2-88028-088-5. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 89 Alessandra Antonini, *Sion, Sous-le-Scex (VS). Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Âge de Sion, Sous-le-Scex. Archaeologia Vallesiana 1.* 2002. ISBN 2-88028-089-3. ISSN 1021-1713. Fr. 70.–

N° 90 Mireille David-Elbiali, Daniel Paunier, *L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, Vaud): Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973).* 2002. ISBN 2-88028-090-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 92 Martin Bossert, *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris. Corpus Signorum Imperii Romani (CSIR). Corpus der Skulpturen der Römischen Welt. Schweiz,* Bd. I,4. 2002. ISBN 2-88028-092-3. Fr. 50.–

N° 93 Patrick Moinat, Mireille David-Elbiali, *Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C.* 2003. ISBN 2-88028-093-1. ISSN 1021-1713. Fr. 70.–

N° 94 Marie Besse, *L'Europe du 3e millénaire avant notre ère: les céramiques communes au Campaniforme.* 2003. ISBN 2-88028-094-X. ISSN 1021-1713. Fr. 55.–

N° 95 Marie Besse, Laurence-Isaline Stahl Gretsch, Philippe Curdy (dir.), *ConstellaSion. Hommage à Alain Gallay.* 2003. ISBN 2-88028-095-8. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 97 Guido Faccani, *L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny: synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen-Âge à l'église baroque. Archaeologia Vallesiana 2.* 2004. ISBN 2-88028-097-4. ISSN 1021-1713. Fr. 20.–

Nos 98-99 Daniel de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon. Vol. 1: Le Moyen Âge: genèse et création.* ISBN 2-88028-098-2. *Vol. 2: Époques moderne et contemporaine: transformations, adaptations.* 2004. ISBN 2-88028-099-0. ISSN 1021-1713. Fr. 190.– (les 2 vol.)

N° 100 François Mariéthoz, *Enquête autour d'un tumulus de l'âge du Bronze: Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse).* 2005. ISBN 2-88028-100-8. ISSN 1021-1713. Fr. 50.–

N° 101 Gilbert Kaenel, Stefanie Martin-Kilcher, Dölf Wild (éd.), *Colloquium Turicense. Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. Zwischen Donau und mittlerer Rhone. Kolloquium Zürich, 17./18. Januar 2003.* 2005. ISBN 2-88028-101-6. Fr. 60.–

N° 102 Sylvie Berti Rossi, Catherine May Castella, *La fouille de Vidy "Chavannes 11" 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Archéologie, architecture et urbanisme. Lousonna 8.* 2005. ISBN 2-88028-102-4. ISSN 1021-1713. Fr. 85.–

N° 104 Claire Huguenin, Gaëtan Cassina, Dave Lüthi (dir.), *Destins de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne.* 2006. ISBN 2-88028-104-0. ISSN 1021-1713. Fr. 70.–

N° 105 Laurence-Isaline Stahl Gretsch, *Les occupations magdaléniennes de Veyrier: histoire des abris-sous-roches.* 2006. ISBN 2-88028-105-9. ISSN 1021-1713. Fr. 68.–

N° 106 Emmanuel Abetel, *La gigantomachie de Lousonna-Vidy suivie de considérations sur la transmission du motif de l'anguipède. Lousonna 10.* 2007. ISBN 978-2-88028-106-9. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 107 Caroline Brunetti, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'Âge du Fer.* 2007. ISBN 978-2-88028-107-6. ISSN 1021-1713. Fr. 80.–

N° 108 Marie Besse (dir.), *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques.* Colloque interrégional sur le Néolithique (27; 1 et 2 octobre 2005; Neuchâtel). 2007. ISBN 978-2-88028-108-3. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 109 Elena Burri, *La céramique du Néolithique moyen: analyse spatiale et histoire des peuplements. La station lacustre de Concise 2.* 2007. ISBN 978-2-88028-109-0. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 110 Patrick Moinat, Philippe Chambon (éd.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental.* 2007. ISBN 978-2-88028-110-6. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 111 Ariane Winiger, *Stratigraphie, datations et contexte environnemental. La station lacustre de Concise 1.* 2008. ISBN 978-2-88028-111-3. ISSN 1021-1713. Fr. 55.–

N° 112 Philippe Curdy, François Mariéthoz, Lionet Pernet, Antoinette Rast-Eicher, *Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du second âge du Fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.). Archaeologia Vallesiana 3.* 2009. ISBN 978-2-88028-112-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 113 Ariane Winiger, *Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse). Fouilles Sauter 1956-1962.* 2009. ISBN 978-2-88028113-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 115 Sandrine Reymond (dir.), François Eschbach, Sébastien Perret, *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse).* 2009. ISBN 978-2-88028-115-6. ISSN 1021-1713. Fr. 45.–

N° 116 Catherine Kulling, avec une contribution de Valentine Chaudet, *Catelles et poêles du Pays de Vaud du XIVe au début du XVIIIe siècle. Château de Chillon et autres provenances.* 2010. ISBN 978-2-88028-116-8. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–